This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Fr
10
25

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

VE RI
TAS

GIVEN IN MEMORY OF

LIONEL DE JERSEY HARVARD

CLASS OF 1915

KILLED IN ACTION

BOISLEUX-AU-MONT, FRANCE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
IN MEMORY OF
LIONEL DE JERSEY HARVARD
CLASS OF 1925
(Minn)
Aug 2, 1929

Souvenirs et Mémoires

RECUEIL MENSUEL

DE

Documents autobiographiques — Souvenirs — Mémoires
Correspondances

DIRECTEUR : PAUL BONNEFON, BIBLIOTHÉCAIRE A L'ARSENAL

TOME II

15 JANVIER — 15 JUIN 1899

PARIS
LUCIEN GOUGY, LIBRAIRE
5, QUAI DE CONTI, 5

1899

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue « **Souvenirs et Mémoires** », publiée dans le format in-8° jésus, paraît une fois par mois par fascicule de 6 feuilles d'impression donnant 96 pages de texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 15 juillet de chaque année. Le prix en est :

PARIS.	**20** Francs
DÉPARTEMENTS. .	**22** —
ETRANGER . . .	**24** —

Tous les documents publiés sont absolument inédits, reproduits in-extenso et aucun tirage à part n'en sera fait.

Souvenirs

et

Mémoires

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue « **Souvenirs et Mémoires** », publiée dans le format in-8° jésus, paraît une fois par mois par fascicule de 6 feuilles d'impression donnant 96 pages de texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 15 juillet de chaque année. Le prix en est :

PARIS.	**20** Francs
DÉPARTEMENTS. .	**22** —
ETRANGER . . .	**24** —

Tous les documents publiés sont absolument inédits, reproduits in-extenso et aucun tirage à part n'en sera fait.

Souvenirs

et

Mémoires

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER

Souvenirs et Mémoires

RECUEIL MENSUEL

DE

Documents autobiographiques — Souvenirs — Mémoires
Correspondances

DIRECTEUR : PAUL BONNEFON, BIBLIOTHÉCAIRE A L'ARSENAL

TOME II

15 JANVIER — 15 JUIN 1899

PARIS
LUCIEN GOUGY, LIBRAIRE
5, QUAI DE CONTI, 5

1899

Fr 19.25
✓ *

MÉMOIRES DE MERCIER DU ROCHER

pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée

AVANT-PROPOS

Si les mémoires de Mercier du Rocher sur les guerres de la Vendée sont encore inédits, ils ne sont pas inconnus. Michelet et Louis Blanc les ont rendus célèbres par l'usage qu'ils en ont fait dans leurs histoires de la Révolution. Des érudits locaux, Benjamin Fillon et Dugast-Matifeux, ont eu la bonne fortune de pouvoir les transcrire et d'en tirer parti et c'est même sur la copie faite par l'un d'eux que nous pouvons à notre tour les présenter au public.

Mais l'historien qui a le plus puisé jusqu'ici à cette source est sans conteste M. Ch.-L. Chassin, le savant auteur de la *Préparation de la guerre de Vendée*, 1789-1793 (3 vol. in-8) et la *Vendée patriote*, 1793-1800 (4 vol. in-8), qui a pu consulter tout à loisir les papiers laissés par Mercier du Rocher et conservés actuellement par son petit-fils, M. Ernest Brisson, à Fontenay-le-Comte. Ces papiers sont, paraît-il, considérables. Ils se composent, selon M. Ch.-L. Chassin, en outre des mémoires proprement dits qu'on trouvera ci-dessous, et qui vont jusqu'au 9 Thermidor, d'un récit dont la rédaction ne semble pas être définitive des évènements postérieurs à cette date et d'un journal en six cahiers commençant au 10 mars 1793 pour s'arrêter au 5 mars 1816. A ces papiers personnels s'ajoute une collection nombreuse de pièces justificatives que M. Ernest Brisson se propose de léguer à la Bibliothèque Nationale avec les manuscrits de son grand-père.

Avant de lui laisser la parole, disons quelques mots de l'auteur.

André-Charles-François Mercier du Rocher naquit à La Rochelle, le 29 novembre 1753, d'un père conseiller au présidial de cette ville et était petit-neveu du célèbre physicien Réaumur. Après avoir fait des études classiques à Niort, à Bressuire et à Angers, il vint à Paris suivre les cours de droit et se mêler au mouvement littéraire et philosophique, en attendant que la politique le prit et donnât à sa vie plus d'agitation. On trouvera ci-dessous le récit de ces agitations jusqu'au 9 Thermidor et l'auteur s'analyse lui-même, en se racontant, mieux que nous ne saurions le faire.

Ajoutons donc simplement que la nouvelle de la chute de Robespierre ne peina pas Mercier du Rocher autant qu'on pourrait le supposer et que, partisan des Girondins contre la Montagne, il voyait sans indulgence le despotisme établi sous le nom de la liberté. Mercier du Rocher vécut jusqu'au 16 avril 1816, fort occupé à écrire les souvenirs de sa longue existence. Le reste de sa vie s'était employé à des charges locales, sans relief mais non sans importance. D'abord hostile à Bonaparte, si funeste aux libertés conquises, Mercier du Rocher s'apaisa lors des désastres de l'Empire et les réactions immodérées de la première Restauration lui firent regretter la chute définitive de Napoléon. Le vieux vendéen ne survécut guère au désastre de Waterloo et il mourut terrassé par l'apoplexie, la plume à la main, tout occupé à retracer ses souvenirs qu'il a su conter avec un charme que le lecteur appréciera.

..... En quo discordia cives
Perduxit miseros !
VIRGILE, *Egl.* I.

A de tels forfaits celui qui détourne ses regards est un lâche, un déserteur de la justice ; la véritable humanité les envisage pour les connaître, pour les juger, pour les détester.
J.-J. ROUSSEAU, *Lévite d'Ephraïm*, poème, chant Ier.

Préambule. — Si la postérité ne consulte que les rapports du comité du salut public et les écrits calqués sur ces pièces pour connaître l'histoire de la guerre dite de la Vendée, elle sera grossièrement trompée. Ce comité a été trompé lui-même, et n'a eu aucun moyen d'être éclairé sur cet objet : entouré d'hommes que des passions violentes agitaient, il n'a pu démêler la vérité. Je ne prends la plume que pour la dire et que pour exposer franchement l'origine, les suites et les effets des malheurs qui ont désolé cette belle contrée.

Administrateur du département de la Vendée, ayant vécu avec les hommes qui la cultivaient, avec les malveillants qui sont cause de sa dévastation, je me dois à moi-même de dérober quelques instants aux affaires publiques, pour manifester mon opinion sur la conduite qu'ont tenue mes contemporains dans ces circonstances difficiles. Je vais dire tout ce que je sais : les fautes de l'Assemblée constituante, celles de la Convention nationale, et les horreurs que des hommes qui se prétendaient républicains exercèrent sur le territoire français, sous prétexte de détruire le fanatisme religieux. Je n'épargnerai pas les nobles, les gens à coffre-fort, et je frap-

perai surtout les prêtres dont les manœuvres perfides ont fait verser tant de sang. La trahison du pouvoir exécutif, des ministres et des généraux sera mise au grand jour. Loin de moi tout mensonge et toute flatterie : j'écris pour la vérité, je suis accablé du poids des affaires publiques, mon style sera incorrect, car je n'ai pas le temps de le soigner. Je cours en écrivant comme le clerc d'un de ces fripons qu'on nommait procureurs sous l'ancien régime, abhorré des hommes libres. Allons au fait. Je ne me propose point d'entrer dans tous les détails, de décrire l'ordre des combats sanglants qui se sont livrés depuis les rives de la Loire jusqu'à l'Océan, depuis les côtes du Poitou jusqu'à celles de la Bretagne et de la Normandie. Je ne puis donner les dates précises de chaque évènement, je le ferai cependant autant qu'il me sera possible. D'autres suivront mieux que moi l'ordre chronologique, mais ne présenteront pas les faits avec la même impartialité ; ils ne les auront pas vus d'aussi près que moi et d'un œil aussi tranquille, ils n'auront pas été comme moi sur la scène; ils n'auront pu comme moi lire dans le cœur des personnages qui ont joué un rôle dans ces cruelles tragédies; ils ne connaîtront pas comme moi l'esprit qui animait les habitants de ce pays. Ces mémoires seront barbarement écrits, je l'avoue, mais que celui qui aime la vérité les lise.

J'étais né dans la monarchie française, mais je n'ai jamais aimé cette espèce de gouvernement. Mon âme fière et indépendante n'avait pu se plier à ce qu'il exigeait de moi, aussi avais-je vécu sans vouloir exercer aucunes fonctions, ni remplir aucune place. Mon goût pour l'étude m'avait porté à Paris, et le commerce des philosophes et des gens de lettres n'avait fait qu'augmenter en moi l'amour de la retraite. La physique et l'histoire naturelle occupaient tous les instants d'une vie que j'ai passée dans la plus douce obscurité. La morale et la politique n'avaient pas été mises en oubli ; mais ce dernier genre d'étude était inutile alors, ou ne pouvait servir qu'à rendre malheureux celui qui s'en occupait. J'avais

dans la tête tous les principes de nos publicistes anciens et modernes, mais un discours que j'avais adressé, en 1782, à l'académie de Besançon sur cette question : Que les vertus patriotiques peuvent s'exercer dans les monarchies comme dans les républiques, m'avait mérité des réprimandes qui me firent entrevoir des persécutions, si je me livrais au dangereux métier de dire la vérité à des hommes qui ne savent pas l'entendre sans se mettre en courroux. Je pris donc la ferme résolution de me taire et de ne confier mes rêves politiques qu'à mon verrou, bien sûr qu'il ne trahirait point mon secret.

C'est dans cette disposition d'esprit que je me rendis de Paris à Vouvent, lieu champêtre, solitude délicieuse, embellie par la nature, mais où des chagrins qui avaient leur force dans la sensibilité de mon cœur vinrent pendant plus de deux ans empoisonner mes jours La philosophie fut ma seule consolation dans cette retraite ; le travail du cabinet, la lecture des anciens, des promenades multipliées au milieu d'une forêt où l'on s'égare avec un plaisir indicible, la recherche des plantes les plus rares, la conversation des bons habitants de cette contrée, tout contribua à me rappeler à moi-même, à ramener ma gaieté naturelle et le calme qui rend heureux. Plusieurs ouvrages furent le fruit de mon séjour en ce pays et, si les barbares fanatiques ne les eussent brûlés, je retrouverais des idées qui avaient précédé en moi l'heureuse révolution qui s'est opérée au milieu de nous. C'est pour réparer les pertes que j'ai éprouvées que j'ai écrit ces Mémoires. J'avais un ample recueil de faits sur ce qui s'est passé à Paris, en 1789 et 1790, pendant que j'étais membre de la société célèbre des Jacobins ; tout a été la proie des flammes, ainsi qu'une très grande partie de ma bibliothèque. Je vais me rappeler les évènements dont j'ai été témoin depuis 1789 ; j'écris au milieu des troubles qui agitent le département de la Vendée, et comme je suis membre du Directoire de cette administration depuis deux ans, je ne me flatte pas de pouvoir donner

à mon style beaucoup de correction ; le temps que j'emploie à écrire est celui que je peux dérober aux nombreuses occupations dont je suis surchargé. Mais si quelque jour cet écrit informe tombe entre les mains d'un homme qui aime la vérité, qu'il sache que je parle sans haine et sans esprit de parti, et qu'en prenant la plume, je me transporte à deux siècles de mes contemporains pour apprécier les évènements à leur juste valeur. J'aime trop l'humanité, j'aime trop mon pays pour me laisser emporter à la passion de calomnier ceux qui servent leur patrie ; je déteste les tyrans dans quelque parti qu'ils se trouvent, et je révérerai toujours les hommes qui ont à cœur la liberté et l'égalité républicaine.

Le mauvais état des finances du royaume avait obligé Louis XVI à imposer un troisième vingtième sur les revenus fonciers des citoyens : cet impôt n'avait pu être perçu dans plusieurs provinces. La dilapidation de la cour, les prodigalités et les débauches de Marie-Antoinette de Lorraine, avaient absorbé toutes les richesses de la France. Ce troisième vingtième, établi en 1782, avait cessé d'avoir lieu en 1784 ; et Necker, qui avait l'administration des finances, ne cessait de dire au roi que ses peuples gémissaient sous les exactions des traitans. Ce ministre, né à Genève et accoutumé à courir les chances de l'agiotage, voulait conserver en même temps la faveur de la cour et la bienveillance du peuple. Il était ennemi des financiers ; il mit des bornes aux profits qu'ils faisaient, et trouva qu'il était plus avantageux d'ouvrir des emprunts pour subvenir aux dépenses qu'occasionnaient la guerre d'Amérique et les plaisirs d'Antoinette, que d'établir des impôts qui pourraient lui enlever l'amour de la nation. Le crédit dont il jouissait, la confiance qu'on avait en lui, facilitaient avec une rapidité incroyable les emprunts qu'il faisait ouvrir. Tous les riches s'empressaient d'y concourir ; j'ai vu des hommes remplir la rue Vivienne et se précipiter sur l'hôtel des Fermes avec une impétuosité qui obligeait d'y placer des sentinelles, afin que chacun pût arriver au bureau

à son tour. L'intérêt de ces emprunts à rentes viagères était exorbitant ; il allait jusqu'à 10 0/0 sur trois têtes. Par ces sortes d'opérations, Paris se trouva bientôt peuplé de rentiers, les uns avaient prêté à fonds perdus, les autres comptaient sur les rentes de leurs fonds ; on délivrait à tous des contrats à différents intérêts, selon la nature de l'emprunt, qu'ils étaient libres de commercer. C'était ouvrir la porte à l'agiotage, c'était ôter aux citoyens l'envie de placer leurs fonds en propriétés ou dans l'industrie, car rien n'est plus nuisible à la population et à la prospérité d'un état que la facilité qu'il offre aux célibataires de doubler leurs revenus et leurs stériles jouissances. Le Genevois, il faut en convenir, avait beaucoup de part aux bénéfices que faisaient les agioteurs dans cet état de choses. Mon dessein n'est point de m'étendre sur son administration, mais comme cette révolution, ainsi que toutes celles qui ont agité les impôts, a été amenée par le dérangement de nos finances, je suis obligé de jeter un coup d'œil sur cet objet, avant de passer aux évènements qu'il a occasionnés. On ne peut nier, d'ailleurs, que ce ministre n'ait préparé les esprits aux grands changements qui ont eu lieu dans le gouvernement, et qu'il n'ait concouru à donner, à ce qu'on appelait alors le tiers-état, une prépondérance sur le clergé et la noblesse qu'il n'eût jamais obtenue dans un autre temps.

Né citoyen d'une république, il pensa que la répartition des impôts appartenait dans ses subdivisions à ceux qui les acquittaient. Il proposa au roi, dès 1782, d'établir des administrations provinciales qui rapprochaient les généralités des pays d'états : ce projet ne fut pas goûté alors. Les intrigants de la cour et surtout Antoinette firent disgrâcier le ministre. Il remit son portefeuille et fut remplacé par un homme qui n'entendait absolument rien en finances. Ce dernier fut déplacé à son tour ; un autre lui succéda, et dans peu de temps le contrôle général fut occupé par cinq ou six personnages, qui ne connaissaient pas les plans du Genevois. On peut voir

à ce sujet la préface de l'ouvrage sur l'*Administration des finances* qu'il composa dans sa retraite et qu'il publia quatre ans après, lorsqu'il fut rappelé au ministère. Tout le peuple avait murmuré de sa disgrâce, il manifesta toute la joie que lui causait son rappel. Les ministres qui avaient administré pendant son exil n'avaient point amélioré la situation du trésor public ; les débauches d'Antoinette l'avaient également appauvri, et l'insouciance d'un roi, presque toujours ivre, a aussi bien contribué à la pénurie où il se trouvait lorsque Necker en reprit la direction. Ce ministre assure qu'il n'y avait que quatre cent mille livres en numéraire. Il engagea le roi à convoquer l'Assemblée dite des notables ; elle fut composée de gens vendus au parti de la cour et choisis par elle. Les délibérations de cette assemblée ne furent pas ce qu'on en attendait ; les pays d'états ne les virent pas d'un bon œil, et le peuple voyait bien que ce n'était pas de lui qu'on voulait s'occuper, mais des intérêts des courtisans. Il y eut des soulèvements dans quelques parties du royaume ; on craignit le peuple, et l'assemblée se sépara sans avoir rempli l'objet pour lequel on l'avait convoquée, c'est-à-dire sans avoir voté de nouveaux impôts.

Cependant les administrations provinciales étaient en activité ; voici comment elles étaient organisées : chaque généralité était divisée en un certain nombre de départements, selon que les localités l'exigeaient. Chaque département se rassemblait tous les ans et correspondait à une administration centrale établie au chef-lieu de la généralité. Les administrations de département envoyaient deux de leurs membres pour la composer. Cette administration centrale prenait dans son sein une commission qui correspondait avec les commissions intermédiaires nommées également par les assemblées de département. Cette organisation se rapproche assez de celles des départements et des districts. Le roi avait une très-grande influence sur leurs délibérations par le droit qu'il s'était réservé de nommer les présidents. C'était pres-

que toujours les intendants ou les évêques ou quelques autres créatures qui lui étaient dévoués, car ces assemblées étaient composées de nobles, de prêtres et de roturiers, de manière que le peuple y avait toujours la minorité.

Convocation des Etats généraux. Election des députés des trois ordres. — J'avais oublié de dire qu'après la disgrâce de Necker, les économistes dont il n'avait pas adopté les vues, s'emparèrent de l'esprit du ministère, et lui firent accueillir l'impôt territorial et le droit de timbre. Le parlement de Paris refusa d'enregistrer les édits; il fut exilé, ensuite rappelé, et demanda l'assemblée des Etats généraux du royaume, pour qu'on ne le soupçonnât pas de prétendre les représenter comme il voulait le persuader autrefois. Enfin le roi endormi dans une éternelle ivresse, abandonnant à son ministre le soin de son empire et se laissant aller aux conseils de sa femme qui lui disait, toutes les fois que le Genevois lui procurait de l'argent, *que c'était un très grand homme*, le roi convoqua les Etats généraux pour le 1er mai 1789. Necker, qui se persuadait gouverner toute la roture et qui voulait être le régulateur des États généraux, fit admettre la double représentation du tiers-état, en sorte que le clergé et la noblesse ne pussent avoir la prépondérance. Il fit plus, il fit appeler les curés à la représentation du clergé. Cette classe d'hommes est ordinairement tirée du tiers-état; il compta qu'elle se réunirait sans difficulté aux députés du tiers-ordre, et que par ce moyen il lui serait aisé de l'emporter sur les deux autres. Gardez-vous cependant de conclure de tout ce libéralisme que Necker voulut l'égalité politique, il ne voulait que l'égalité des impôts. Les pairs eux-mêmes avaient proposé d'en supporter le fardeau, se promettant bien de retirer à la cour ce qui serait sorti de leur bourse pour cet objet. Ils sentaient qu'ils n'avaient pas besoin d'être exempts d'acquitter les charges publiques pour prouver leur noblesse, comme les gentilshommes et hobereaux avaient coutume de s'en prévaloir dans les provinces.

Les lettres patentes du roi qui ordonnèrent la convocation des Etats généraux sont du mois de janvier 1789. Elles furent adressées aux intendants de toutes les généralités du royaume ; la publication en fut faite dans toutes les subdélégations. Le monarque promettait par ces lettres de rendre à la nation française ses anciens droits ; c'était avouer qu'elle était sous la tyrannie depuis près de deux cents ans, c'était convenir qu'il était lui-même usurpateur de ces droits. Cette promesse jeta l'allégresse dans le cœur de tous les Français.

Dès que les lettres de convocation parurent, Loynes La Coudraye, syndic du bureau intermédiaire de l'assemblée provinciale de Fontenay, invita, par un billet circulaire anonyme, tous les gentilshommes à se réunir en cette ville. Cette assemblée eut lieu le 10 février 1789 dans l'église des Cordeliers. Voici les termes de cette invitation : « Dans ce « moment important où la noblesse doit avoir à cœur de « conserver ses droits et ses privilèges, vous êtes invité, « comme membre de cet ordre, de vous trouver à Fontenay-« le-Comte, le 10 février 1789, à dix heures du matin, à la « maison de l'assemblée du bureau intermédiaire de ce dé-« partement. Vous êtes prié d'avertir les gentilshommes à « portée de vous du contenu de ce billet, pour obvier à tout « oubli involontaire ou accidents quelconques. » Cette assemblée, loin de produire une pièce capable de mettre les droits de la noblesse hors des atteintes du tiers-état, ne fit qu'échauffer les têtes des nobles et réveiller parmi eux la jalousie de l'ancienneté de leurs titres. Elle excita la haine du peuple contre les Cordeliers, qui avaient reçu deux cents quarante livres pour prêter leur église, et la quête que ces pères faisaient dans la campagne ne fut pas, à beaucoup près, si abondante que les autres années. Cent soixante-treize voix contre cent treize décidèrent que la noblesse paierait les impositions comme le reste des citoyens. Ce n'était pas l'avis de La Coudraye qui tonna contre cette décision. Les nobles

se disputèrent sur l'ancienneté de leurs titres pendant longtemps.

Chaque commune rédigea le cahier qui énonçait son vœu; elle l'envoya à l'assemblée du bailliage dont elle relevait; chaque bailliage envoya également son cahier, qui était le relevé des cahiers des communes de son ressort, à l'assemblée qui eut lieu dans la capitale de chaque province, pour concourir à la formation du cahier général. Le tiers-état avait des délégués à cette assemblée; les curés et les nobles possédant fiefs eurent le droit de s'y rendre en personne ou de s'y faire représenter par un fondé de leur pouvoir individuel. Chaque ordre se constitua d'abord séparément; les évêques, qui tenaient par les liens du sang et de l'intérêt aux premières familles de l'état, virent avec peine les curés délibérer avec eux; ils les flattèrent pour gagner leurs suffrages et les éloigner, autant qu'ils le pourraient, des Etats généraux. Cette manœuvre ne réussit pas toujours selon leurs désirs; les ecclésiastiques qu'ils avaient jusqu'alors affecté de mépriser, en les traitant de membres du second ordre, ne se laissèrent pas aller à leurs cajoleries. Ils donnèrent à ceux qui furent élus des mandats qui annonçaient qu'ils n'étaient plus d'humeur à souffrir l'abus de leur autorité. Les nobles de province, qui se regardaient égaux aux pairs et gens de cour, élurent pour les représenter des grands seigneurs, des coureurs de bailliages; c'étaient des intrigants qui se rendaient dans les provinces où ils possédaient des fiefs, pour se faire élire députés de leur ordre. Dans plusieurs assemblées, les trois ordres se réunirent pour rédiger de concert leurs cahiers; dans d'autres, chaque ordre agit séparément. Il est à observer que la noblesse du Poitou, si fière et si ignorante, vit d'abord avec son mépris ordinaire l'assemblée du tiers-état; mais d'après les conseils du chevalier de Luxembourg (1), elle s'humanisa au point d'offrir à ces roturiers

(1) Ce n'était pas le chevalier, mais bien le duc de Montmorency-Luxembourg, comte d'Olonne. (Note du manuscrit).

l'honneur de sa réunion. Le tiers-ordre eut assez de sentiment pour le refuser ; il avait été choqué de la hauteur avec laquelle la noblesse avait traité les commissaires qu'il lui avait envoyés par un usage qu'on appelait alors l'étiquette. Un fait particulier, que je crois devoir rapporter, contribua à faire rejeter cette offre.

La noblesse, jalouse à l'excès de ce qu'elle nommait ses prérogatives, ne pouvait souffrir que les membres de l'assemblée du tiers portassent l'épée; elle avait demandé secrètement qu'ils fussent désarmés pendant cette tenue, afin qu'on pût, dans la ville, la distinguer de la roture et lui rendre les honneurs et le respect qu'elle prétendait lui être dûs. Un vieux militaire qui n'était pas décoré de la croix de Saint-Louis, mais qui avait obtenu les Invalides après trente ans de service, ne crut pas avec raison que cette défense le regardât; il continua de se parer de la vieille rapière qu'il avait trempée tant de fois dans le sang des ennemis de la France. Un faquin de gentillâtre le voit entrer à l'assemblée du tiers, il le suit et lui demande s'il est un gentilhomme et pourquoi, s'il ne l'est pas, il ose porter l'épée. *Pourquoi ?* lui répondit le vieux soldat, *parce que je la porte depuis quarante ans, et que je sais mieux m'en servir que toi, jeune insensé !* A cette réponse le jeune étourdi se retira confus. Cette anecdote méritait une place dans l'histoire des nobles du Poitou : elle peut servir à la caractériser.

Chaque ordre de l'assemblée de ce bailliage rédigea séparément ses demandes. Celles du tiers ne furent pas très hardies ; la plus philosophique fut la conversion des rentes féodales en grains ou prestations en argent. Les évêques de Luçon et de Poitiers, Mercy et Beaupoil Sainte-Aulaire, firent apposer les signatures des curés au cahier du clergé, et, par une ruse digne d'eux, ils adaptèrent les pages qui les contenaient à un autre cahier qu'ils eurent la criminelle audace de composer. Ce faux leur fut reproché aux Etats-généraux, où ils étaient députés, par leurs collègues Dillou, curé du Vieux-

Pouzauges, Ballard, curé du Poiré-sur-Veluire, Lecese, curé de Saint-Triaize à Poitiers, et Jallet, curé de Chérigné. Ce faux fut dénoncé à la France entière par une brochure signée de ces quatre députés ; mais les princes de l'église se moquèrent de la colère de leurs inférieurs.

La noblesse nomma pour la représenter Luxembourg d'Olonne, Crussol d'Amboise, Claude de La Chastre, Villemort, de Loynes de La Coudraye, d'Iversay et Lamberty.

Le tiers-état choisit Bouron, avocat du roi à Fontenay, Biaille-Germon, procureur du roi des eaux et forêts, Pervinquière, avocat, tous habitants de Fontenay et y exerçant leurs fonctions, Agier, lieutenant-criminel à Saint-Maixent, Goupilleau, notaire à Montaigu, Thibaudeau, avocat à Poitiers, Birotheau des Burandières, sénéchal aux Landes-Génusson, Gallot, médecin à Saint-Maurice-le-Girard, Lofficial, lieutenant-général au siège de la Chataigneraie, Cochon-Lapparent, conseiller à Fontenay, lequel ne fut d'abord que suppléant, mais qui remplaça Dabbaye qui était juge de Melle et qui donna sa démission.

J'ai cru devoir faire connaître ceux qui composèrent la représentation de la province du Poitou, parce que j'aurai occasion de remarquer la conduite qu'ils ont tenue dans le cours de la Révolution. J'ajouterai qu'après les élections qui furent terminées à la fin de mars 1789, les mandataires se retirèrent dans leurs résidences jusqu'au 24 avril, époque de leur réunion à Versailles.

C'était en cette ville que le monarque indolent avait fixé l'assemblée des Etats-généraux pour le 1er mai de cette année. Les courtisans s'étaient flattés que les députés du peuple, éblouis de la splendeur du trône, accéderaient à tout ce qu'on exigerait d'eux ; ils pensaient que l'appareil de la puissance en imposerait à ceux que des idées philosophiques pourraient agiter ; ils avaient persuadé à Louis XVI que son Versailles était le boulevard de son autorité, et que la ville de Paris, qui renfermait des philosophes et des politiques, le

l'honneur de sa réunion. Le tiers-ordre eut assez de sentiment pour le refuser ; il avait été choqué de la hauteur avec laquelle la noblesse avait traité les commissaires qu'il lui avait envoyés par un usage qu'on appelait alors l'étiquette. Un fait particulier, que je crois devoir rapporter, contribua à faire rejeter cette offre.

La noblesse, jalouse à l'excès de ce qu'elle nommait ses prérogatives, ne pouvait souffrir que les membres de l'assemblée du tiers portassent l'épée; elle avait demandé secrètement qu'ils fussent désarmés pendant cette tenue, afin qu'on pût, dans la ville, la distinguer de la roture et lui rendre les honneurs et le respect qu'elle prétendait lui être dûs. Un vieux militaire qui n'était pas décoré de la croix de Saint-Louis, mais qui avait obtenu les Invalides après trente ans de service, ne crut pas avec raison que cette défense le regardât; il continua de se parer de la vieille rapière qu'il avait trempée tant de fois dans le sang des ennemis de la France. Un faquin de gentillâtre le voit entrer à l'assemblée du tiers, il le suit et lui demande s'il est un gentilhomme et pourquoi, s'il ne l'est pas, il ose porter l'épée. *Pourquoi ?* lui répondit le vieux soldat, *parce que je la porte depuis quarante ans, et que je sais mieux m'en servir que toi, jeune insensé !* A cette réponse le jeune étourdi se retira confus. Cette anecdote méritait une place dans l'histoire des nobles du Poitou : elle peut servir à la caractériser.

Chaque ordre de l'assemblée de ce bailliage rédigea séparément ses demandes. Celles du tiers ne furent pas très hardies ; la plus philosophique fut la conversion des rentes féodales en grains ou prestations en argent. Les évêques de Luçon et de Poitiers, Mercy et Beaupoil Sainte-Aulaire, firent apposer les signatures des curés au cahier du clergé, et, par une ruse digne d'eux, ils adaptèrent les pages qui les contenaient à un autre cahier qu'ils eurent la criminelle audace de composer. Ce faux leur fut reproché aux Etats-généraux, où ils étaient députés, par leurs collègues Dillou, curé du Vieux-

Pouzauges, Ballard, curé du Poiré-sur-Veluire, Lecese, curé de Saint-Triaize à Poitiers, et Jallet, curé de Chérigné. Ce faux fut dénoncé à la France entière par une brochure signée de ces quatre députés ; mais les princes de l'église se moquèrent de la colère de leurs inférieurs.

La noblesse nomma pour la représenter Luxembourg d'Olonne, Crussol d'Amboise, Claude de La Chastre, Villemort, de Loynes de La Coudraye, d'Iversay et Lamberty.

Le tiers-état choisit Bouron, avocat du roi à Fontenay, Biaille-Germon, procureur du roi des eaux et forêts, Pervinquière, avocat, tous habitants de Fontenay et y exerçant leurs fonctions, Agier, lieutenant-criminel à Saint-Maixent, Goupilleau, notaire à Montaigu, Thibaudeau, avocat à Poitiers, Birotheau des Burandières, sénéchal aux Landes-Génusson, Gallot, médecin à Saint-Maurice-le-Girard, Lofficial, lieutenant-général au siège de la Chataigneraie, Cochon-Lapparent, conseiller à Fontenay, lequel ne fut d'abord que suppléant, mais qui remplaça Dabbaye qui était juge de Melle et qui donna sa démission.

J'ai cru devoir faire connaître ceux qui composèrent la représentation de la province du Poitou, parce que j'aurai occasion de remarquer la conduite qu'ils ont tenue dans le cours de la Révolution. J'ajouterai qu'après les élections qui furent terminées à la fin de mars 1789, les mandataires se retirèrent dans leurs résidences jusqu'au 24 avril, époque de leur réunion à Versailles.

C'était en cette ville que le monarque indolent avait fixé l'assemblée des Etats-généraux pour le 1er mai de cette année. Les courtisans s'étaient flattés que les députés du peuple, éblouis de la splendeur du trône, accéderaient à tout ce qu'on exigerait d'eux ; ils pensaient que l'appareil de la puissance en imposerait à ceux que des idées philosophiques pourraient agiter ; ils avaient persuadé à Louis XVI que son Versailles était le boulevard de son autorité, et que la ville de Paris, qui renfermait des philosophes et des politiques, le

laisserait paisiblement diriger les opérations d'une assemblée que sa bonté avait formée autour de lui.

Louis, rempli de ces idées, fit l'ouverture des Etats par une de ces cérémonies religieuses à l'aide desquelles les rois de France ont toujours, de concert avec les prêtres, dupé le pauvre peuple. Il accueillit avec satisfaction les députés du tiers, et vit au milieu d'eux le célèbre comte de Mirabeau, que la noblesse de Provence avait eu la bêtise de rejeter en lui reprochant des erreurs de jeunesse et quelques escroqueries. Cet homme qui avait beaucoup voyagé et vécu dans les cours étrangères, qui connaissait les grands et la scélératesse dont ils sont capables, ne cherchait que l'occasion de se venger du gouvernement qui avait décerné contre lui tant de lettres de cachet. Le génie ardent dont il était doué, les connaissances politiques qu'il avait acquises, la mâle éloquence qu'il savait employer, tout le rendait propre à une révolution. Il y avait encore dans le tiers-état un homme plus grand politique que Mirabeau, c'était Sieyès, chanoine de Chartres ; il était âgé de cinquante-deux ans et avait passé sa vie dans l'obscurité. C'est là, qu'à l'insu de ses concitoyens, il s'était livré à des méditations profondes sur les gouvernements. Il avait publié un ouvrage anonyme portant ce titre : *Qu'est-ce que le Tiers-État?* et il était auteur d'une autre brochure imprimée sous le nom d'*Instructions du duc d'Orléans*.

Le 22 juillet 1789 tous les habitants de cette province du Poitou se levèrent en masse pour combattre. La postérité recherchera sans doute avec soin ce qui mit à cette époque toute la France en mouvement. On répandit partout au même moment qu'une armée de brigands allaient égorger les habitants des campagnes ; partout on courut aux armes, et, ce qu'il y a de singulier, c'est que cette nouvelle était annoncée par les agents des intendants des provinces. On a dit que ces prétendus brigands étaient annoncés par la cour qui voulait effrayer le peuple, lui faire attribuer ses malheurs à l'Assem-

blée et lui faire rappeler en province les députés ; ce qui est sûr, c'est que Guillaume V avait eu recours au pillage pour détruire la liberté en Hollande et y établir le despotisme. Peut-être que la cour voulait suivre son exemple. Paris était plein d'hommes de cette espèce lorsque la garde nationale se forma. D'autres ont pensé que ces bruits de brigands venaient de l'Assemblée nationale qui voulait savoir si le peuple était disposé à se défendre en prenant les armes comme avait fait Paris.

1790. — Etendue du territoire de la Vendée, ses productions. — Quand l'Assemblée nationale constituante, qui fit trop peu pour le bonheur de la France, eût proclamé les Droits de l'homme, elle s'occupa de la division du territoire du royaume en départements, districts, cantons et municipalités. Chaque département prit le nom des montagnes, des mers ou des fleuves et rivières qui se trouvaient ou dans son sein ou dans son voisinage. La belle province du Poitou qui s'étend depuis l'île de Noirmoutiers, dite aujourd'hui de la Montagne, jusqu'aux frontières du Limousin, fut partagée en trois départements. L'un fut nommé le département de la Vienne, son chef-lieu fut Poitiers; le second prit le nom des Deux-Sèvres, et eut pour chef-lieu la ville de Niort; le troisième fut appelé la Vendée, nom que porte une petite rivière qui passe à Fontenay, son chef-lieu. Ce département est enclavé entre l'Océan, la Sèvre qui le sépare de celui de la Charente-Inférieure, et les départements des Deux-Sèvres, de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Les chefs-lieux de ces deux derniers sont Angers et Nantes. Nantes qui fut presque le berceau de la Révolution; où les représentants du peuple français se seraient réfugiés en 1789, si le courage des habitants de Paris n'eût secondé leur énergie patriotique; Nantes qui prit une physionomie si opposée à la révolution du 10 août, quand elle vit son commerce anéanti, et qui fut pendant la guerre de la Vendée le théâtre des horreurs les plus atroces !

Jamais territoire ne fut plus abondant en fruits de toute espèce que celui-là : des plaines fertiles en grains, et des marais offrent des blés et des paturages couverts de nombreux troupeaux de bœufs, de moutons et de chevaux, qui, sans avoir la beauté de ceux du Limousin et de la Normandie, sont propres à monter la cavalerie, à tirer l'artillerie de nos armées, et à la culture des terres; un Bocage enchanté, coupé de collines couronnées d'arbres fruitiers, des vallons arrosés par des fontaines et des ruisseaux qui les fertilisent; des forêts peuplées d'oiseaux de toute espèce, de gibier et de bêtes sauvages; quelques coteaux produisant d'assez bons vins; des champs fécondés par le travail de l'homme, des bestiaux pour le labourage et la subsistance des habitants de cette contrée; une population nombreuse, accoutumée aux charmes d'une vie pure et simple, se plaisant à la culture de ses héritages, communiquant peu avec les autres habitants de la France, aimant ses campagnes, peu jalouse de l'instruction, et suivant aveuglément les conseils de ses prêtres. Telle est la topographie de ce pays, tel est le caractère de ceux qui l'habitaient. Le département de la Vendée est divisé en six districts, dont les chefs-lieux sont : Fontenay, la Châtaigneraie, la Roche-sur-Yon, Montaigu, les Sables et Challans. Son étendue est de trois cent trente-huit lieues carrées; sa population est de trois cent douze mille habitants; le chef-lieu n'en comprend que six mille cinq cents.

Assemblée électorale pour la formation de l'Administration. — Les administrations y furent organisées au mois de juillet 1790, en conformité des décrets de l'Assemblée constituante, par les soins de trois commissaires du roi : Moreau, chevalier de Saint-Louis, qui s'est émigré; Brisson, avocat à Fontenay, depuis procureur-syndic de ce district; et Desaivre des Guierches, assesseur au siège de Fontenay. Les électeurs que les citoyens des assemblées primaires des cantons avaient nommés se réunirent à Fontenay, dans la maison des Cordeliers, et y procédèrent à l'élection des membres qui devaient

composer le Directoire et le Conseil du département. Il y avait dans cette ville un particulier nommé F.-J. Pichard du Page (1) qui employa tous les moyens dont il était doué pour capter les suffrages du peuple. Cet homme, dont le père était mort secrétaire du roi, n'avait pas osé se présenter à l'assemblée de la noblesse de la province : il était haut, fier; il craignait d'être humilié; il vivait depuis longtemps avec les nobles, était de toutes leurs parties de plaisir, et possédait au suprême degré l'art de flatter et d'intriguer. Il était alors maire de la commune, place à laquelle il ne s'était fait élever que pour servir le parti contre-révolutionnaire. Le peuple l'avait porté en triomphe, le jour de son élection, et, le soir même de cette journée, il se moqua des honneurs qu'on lui avait rendus, au sein d'une société de femmes dont il était l'Adonis. L'assemblée électorale réunie, il s'en fit nommer président; elle avait dans son sein quelques nobles qui s'entendaient avec lui. Ces personnages y jetèrent le trouble, à l'occasion du placement du chef-lieu du département. La très grande majorité voulait qu'il fut à la Roche-sur-Yon. La querelle s'engagea sur ce point avec ceux qui étaient des environs de Fontenay; elle fut attisée par les Loynes La Coudraye, La Marselle et autres gens de cette trempe. Luçon demandait le district de Fontenay. Des injures on allait en venir aux mains, mais l'astucieux président qui avait passé sa vie au milieu des tripots, des roués et des femmes, ramena l'ordre dans l'assemblée, et d'une voix pateline concilia les combattants. Enfin, il capta avec tant d'art les bonnes grâces des électeurs, qu'ils le nommèrent procureur général syndic du département. Ses collègues au Directoire furent Millouain,

(1) Sa mère, qui était la veuve d'un procureur nommé Lamberteau, l'avait eu dans un âge où les femmes cessent ordinairement d'être fécondes. Elle n'avait point encore eu d'enfant. A son baptême, lorsqu'on proposa de le nommer Jean-François, du nom de son parrain qui se nommait François et de celui de sa marraine qui portait le nom de Jeanne, son père trouva que l'abréviation de ces deux noms, J.-F., était de mauvais augure, il voulut l'appeler François-Jean Pichard. (Note du manuscrit.)

notaire à Fontenay, agent des nobles, homme très rustre et très ignorant; Perreau, ex-conseiller au siège de cette ville et secrétaire du roi, homme vain et détestant l'ancien régime; Palliou, sénéchal de Pouzauges, homme très délié, très fourbe, et agent de Madame de Touche-Près; Guillet, vieux procureur, qui dévorait toutes les semaines les habitants des campagnes et l'Agneau divin (il avait gagné pieusement à ce métier quinze mille livres de rente); Morisson, espèce d'intrigant qui avait changé vingt fois de profession, et n'avait pas abandonné celle de joueur, qui fut nommé depuis à l'Assemblée législative, ensuite à la Convention nationale, où il se déclara le défenseur de Louis dans des discours plus faits pour lui nuire que pour le sauver; Menanteau, homme doux et instruit, mais assez faible pour se laisser aller à qui voudrait le conduire; Thieriot et Luminais, deux pauvres machines qui n'étaient bonnes à rien. Le premier fut nommé député à l'Assemblée législative en 1791, et guillotiné à la fin de 1793 pour avoir pris part à la révolte de la Vendée; ce fut moi qui reçus son premier interrogatoire. Il était alors juge au tribunal du district de Montaigu.

Le conseil de l'administration du département fut composé d'hommes très faibles, très peu instruits. Ce fut lui qui, d'après la loi, choisit les membres du Directoire. Ce conseil voulait le bien, mais il ne connaissait pas les moyens de l'opérer; il ne savait pas que les mesures rigoureuses font le succès des révolutions. Il était présidé par Budereau, ex-procureur du roi au présidial de Nantes, qui a passé depuis parmi les brigands de la Vendée.

Les administrations des districts de la Vendée furent organisées quelques jours après le département. Les membres du Directoire du district de Fontenay furent : Louis-Julien Craipain, avocat en cette ville; Charles Vinet, notaire, homme de bien, peu éclairé; Guillet, frère du membre du département, aussi bon procureur que lui; Mallet du Langon, excellent patriote et peu instruit. Brisson, avocat, homme de bien,

esprit juste mais timide, fut nommé procureur-syndic. Sa faiblesse pour les prêtres le rendait, dans toutes les opérations administratives, d'un scrupule outré. Il avait d'ailleurs le travail très pénible. Les membres du Directoire du district de la Châtaigneraie furent : Maignen, homme très propre à la comptabilité, il avait été longtemps dans les aides; il fut élu à l'Assemblée législative et ensuite à la Convention nationale; c'était un excellent patriote, d'une probité à toute épreuve; Guichot, notaire subalterne au Breuil-Barret. Il avait été agent fidèle de la ci-devant noblesse, il avait vécu dans une grande intimité avec la famille Rechigne-Voisin de Guron de la Boursière, commune d'Antigny, avec la veuve La Haye-Montbeau, dame de Bourneau; il avait maintenu ce que cette femme hautaine appelait les droits de ses châteaux avec une rigueur qui tenait vraiment de l'ancien gouvernement féodal; plus d'une fois il avait poursuivi de malheureux paysans pour avoir tiré un coup de fusil sur la mouvance de sa puissante dame. Dès qu'il vit la Révolution commencée, il abandonna ses anciens bienfaiteurs et se déclara leur ennemi. Il a tenu parole. On ne peut donner trop d'éloge à sa loyauté et à sa franchise. Defontaine fut nommé procureur-syndic; il avait été procureur du roi au siège de la Châtaigneraie. Il tenait trop fortement à l'ancien régime pour n'être pas aristocrate ; il n'était pas sans mérite, il avait de la probité, mais il était très superstitieux.

Le procureur-syndic du district des Sables s'appelait de Gounor; c'était un homme très lettré, mais trop intimement lié avec la famille Robert-Lézardières pour aimer la Révolution. Il se démit de sa place après la révolte de ces mêmes Lézardières.

Tyreau était procureur-syndic du district de la Roche-sur-Yon; c'était un homme très laborieux et qui n'avait pas la triture des bureaux.

Goupilleau, qui fut depuis nommé à la première législature et ensuite à la Convention nationale, fut élu procureur

syndic du district de Montaigu. Il avait quelques moyens et une *mauvaise tête.* On lui reprochait quelques faiblesses dans l'affaire de Mme de Saint-Vincent. Il n'était point fâché de les faire oublier, en jouant un rôle dans la Révolution. Je l'ai vu intriguer, cabaler et dénoncer pour obtenir des places avantageuses.

Merlan était procureur syndic du district de Challans.

Il serait trop long de nommer ici tous les membres des directoires des districts. Il suffira de dire qu'en général ils étaient patriotes. Quelques-uns avaient même l'énergie qui convient à des hommes qui veulent consolider une révolution. Mais revenons à l'administration du département, qui a si fort influé sur les idées politiques des administrés.

Caractère de Pichard, procureur général du département de la Vendée, — Si Pichard eût aimé la chose publique, si, avec l'art de plaire qu'il possédait, il eut voulu servir sa patrie, l'esprit public des habitants du territoire de la Vendée eût été excellent. Mais il n'était qu'un intrigant, il n'avait accepté la place de procureur général que pour servir les contre-révolutionnaires; il ne flattait le peuple, qui était ignorant et bon, que pour le mener à la contre-révolution par la voie la plus douce. Il se persuadait que cette méthode serait suivie dans un très grand nombre de départements, et peut-être dans toute l'étendue de la France. Il n'avait pas assez de lumières pour s'apercevoir qu'une nation qui s'était levée au mois de juillet 1789 au nom de la Liberté, ne pouvait reprendre ses fers. Il s'attacha surtout à insinuer à ses collègues que le nouvel état de choses était impraticable avec les mœurs et les habitudes des Français, et les imbéciles qu'il endoctrinait le croyaient sur parole. Il favorisait singulièrement les nobles, les prêtres et tous les hommes qu'il jugeait propres à ses projets. Il avait placé dans les bureaux du département de jeunes concitoyens qui avaient du talent et dont il formait les principes. Le secrétaire général Cougnaud était de ce nombre. Ce jeune homme, sorti de ce qu'on appelait autrefois le bas

peuple, avait reçu de la nature une facilité peu commune: il n'avait travaillé que dans les études de procureurs. Pichard en fit son *âme damnée*; il le catéchisa à sa manière et profita de l'ascendant de sa place pour s'emparer d'un esprit qui pouvait recevoir toutes les impressions qu'on voudrait lui donner. Toutes les têtes ne sont pas propres aux idées révolutionnaires. Il faut avoir beaucoup réfléchi pour suivre ou devancer une révolution; il ne faut qu'être corrompu pour former des contre-révolutionnaires: c'est ce que fit Pichard. Il avait des amis sur toute la surface du département, il entretenait des liaisons avec les malveillants qui existaient à Paris et dans les grandes villes de France. On n'osait pas alors intercepter les lettres des gens qu'on suspectait. Pompée, il est vrai, fit brûler les lettres à l'adresse de Sertorius plutôt que de les décacheter et de les lire; mais Pompée commandait une armée, il ne redoutait pas son ennemi. Les patriotes ont été trop confiants, ils devaient employer les mesures les plus rigoureuses pour terrasser les fauteurs de la tyrannie dès les premiers jours de la Révolution. Ils auraient évité par là bien des malheurs. Pichard était l'agent des conspirateurs de la Vendée. Les hommes chamarrés de cordons et de croix vantèrent hautement les talents du procureur général du département de la Vendée, dès l'année 1790, dans les tribunes des suppléants à l'Assemblée dite Constituante..... Son premier acte d'incivisme fut l'opposition qu'il mit à la vente des domaines ecclésiastiques. C'était, aux termes de la loi, à sa requête que ces domaines devaient être vendus; il en retarda tant qu'il put les estimations, il chercha des prétextes pour empêcher qu'elles se fissent. Les administrateurs du district de la Châtaigneraie se lassèrent de ces lenteurs. Ils firent imprimer des affiches qui annonçaient la mise en vente de ces biens. Le procureur général s'irrita de cette démarche qui eût été en effet une violation de la loi, s'il ne l'eût pas violée davantage lui-même en ne remplissant pas l'obligation qu'elle lui imposait, L'affaire fui portée au comité d'aliénation de l'Assemblée

nationale constituante, la conduite du procureur général fut blâmée. Dans ce temps trop doux, on se contentait de blâmer la perfidie des fonctionnaires publics, et dans le moment où j'écris, on égorge les hommes sans les entendre. Pichard fit imprimer des affiches pour affermer ces biens, et les ventes ne commencèrent à avoir leur cours qu'au mois d'avril 1791. Il ne s'attendait pas que des objets de cette nature trouveraient un si grand nombre d'amateurs : il ne pensait pas qu'il y eût dans un pays si superstitieux, des hommes assez hardis pour acheter les dépouilles des ministres d'un culte catholique. Il fut frappé d'étonnement quand il vit les habitants des campagnes porter des enchères à l'envi les uns des autres. Le succès de ces ventes fut tel que leur produit s'est élevé, jusqu'au mois de novembre 1792, à près de vingt-huit millions.

Les assignats n'avaient été créés que pour acquitter les dettes de l'état et accélérer la vente des biens du clergé. Les habitants de nos campagnes n'attendirent pas ce papier-monnaie pour acheter ces biens. Ils effectuèrent leurs premiers paiements en espèces, et ne manquèrent jamais de confiance pour le papier. Les manœuvres des prêtres ne purent la leur arracher. Le succès des assignats a surpassé l'espérance de ses créateurs, puisque c'est la seule monnaie qui circule maintenant en France (1792). J'observerai ici qu'à l'Assemblée constituante Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, qui avait proposé le premier la vente des biens du clergé, Rœderer, l'abbé Sieyès et plusieurs autres hommes de mérite qui avaient d'ailleurs de bonnes intentions, s'opposèrent à la création des assignats ayant cours de monnaie. Il est à remarquer aussi que Dupont de Nemours répandit dans Paris un écrit que Barnave dénonça à l'Assemblée, et dans lequel il disait que si les assignats avaient cours de monnaie, on paierait les souliers douze livres la paire. Mirabeau se moqua de cette prédiction qui a été justifiée par les évènements. Un fait plus remarquable encore, c'est que Clavière, le véritable

inventeur des assignats, le plus grand financier de l'Europe, ministre des contributions publiques, s'est donné la mort pour se dérober au supplice Ce Genevois avait été accusé d'avoir trempé dans la conspiration girondine.

Décret sur le serment des prêtres. — Le décret de l'Assemblée nationale du 26 novembre 1790 ordonnait aux prêtres curés, vicaires, aumôniers, de prêter le serment *de veiller avec soin sur le troupeau qui leur a été confié, d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout leur pouvoir la constitution civile du clergé*, du 24 août de la même année; ce décret avait été sanctionné par le roi le 21 décembre suivant. L'Assemblée nationale agit bien impolitiquement, en prenant une telle mesure; elle fut une suite de la faute qu'elle commit d'abord de vouloir régler les nominations aux dignités ecclésiastiques; elle voulut faire revivre l'ancienne discipline de l'Église, dans un temps où les mœurs du clergé étaient corrompues; elle voulut rétablir les élections dans un temps où le peuple en partie commençait à se passer des prêtres et à les mépriser; elle voulut fonder une religion constitutionnelle, après avoir reconnu la liberté des cultes dans la Déclaration des Droits de l'Homme. Rien n'était plus propre à diviser les citoyens, à faire naître des querelles religieuses parmi des hommes qui n'étaient pas assez instruits pour s'apercevoir que la religion a toujours été un prétexte pour les factieux, pour ceux qui ont à cœur d'agiter les peuples, de les précipiter dans les guerres civiles. *Des patriotes aveuglés s'attachèrent à la constitution du clergé comme à celle de leur pays*; les malveillants, les imbéciles, les aristocrates, crièrent qu'il ne fallait pas obéir à des lois qui détruisaient la religion de leurs pères. Ce fut au janséniste Camus, membre de l'Assemblée constituante, que la France dut cette constitution *civile* du clergé. Elle fut rédigée par lui et l'Assemblée l'adopta. Cet homme y avait une grande influence, il croyait aux miracles du diacre Pâris, mais il était d'une probité austère. Il avait été avocat du clergé avant la

Révolution, et cette place lui rapportait quarante mille livres par année; il avait fait avec joie le sacrifice de sa fortune, il n'avait jamais fléchi pour la cour; et, s'il n'eût été un cagot, il eût été plus sage que Caton. Élu à la Convention nationale en 1792, il fut envoyé vers la fin de mars 1793 comme représentant du peuple à l'armée du Nord avec La Marque, Quinette et Bancal. Dumouriez les fit arrêter. Ils sont maintenant prisonniers de l'empereur par la trahison de ce général.

L'abbé Maury était le champion de tous les ennemis du bien public à l'Assemblée constituante. Cet homme qui, de fils d'un cordonnier de Valréas, dans le comtat d'Avignon, était devenu l'un des plus riches bénéficiers de France (1), et qui défendait tour à tour le clergé, la noblesse et la finance, qui joignait l'esprit le plus cultivé, l'érudition la plus profonde au cœur le plus corrompu, avait dit hautement, lorsque l'Assemblée décréta la constitution civile du clergé, que c'était une mèche allumée sur un baril de poudre. J'ai entendu ce propos sortir de sa bouche. Il se réjouit bien davantage quand il vit prendre le décret qui obligeait les prêtres, qu'on regardait si improprement comme des fonctionnaires publics, à prêter le serment dont nous venons de parler. Ce décret fut présenté à la sanction du roi; il fut longtemps examiné par ses amis dans des conciliabules où Maury, Malouet, Cazalès et quelques évêques furent appelés. Plusieurs des opinants craignirent qu'il n'eût pas le succès qu'ils en attendaient, c'est-à-dire que dans un siècle de raison et de lumières, il ne servit plutôt à détruire le clergé qu'à le rétablir dans ses droits. La vie licencieuse que les ecclésiastiques de toutes les classes menaient depuis longtemps était bien propre à leur inspirer ces craintes. Mais l'abbé Maury qui avait vécu dans les maisons de débauches de la ville de Rome, qui savait que le peuple le plus dépravé est le plus attaché à ses prêtres,

(1) Pie VI le fit cardinal pour avoir soutenu la propriété des papes sur Avignon. (Note du mauuscrit.)

parce qu'ils lui ont persuadé qu'ils ont reçu du ciel le pouvoir de les absoudre des plus grands crimes, cet artificieux scélérat prouva à Louis XVI et à son impudique compagne qu'il fallait sanctionner le décret et en presser l'exécution.

Toute loi qui ne porte pas avec elle la peine due à son infraction, est une loi illusoire. L'Assemblée constituante n'a point senti cette vérité qu'il ne faut jamais négliger, surtout chez un peuple en état de révolution. Au lieu de prononcer de suite la déportation des réfractaires, elle se contenta d'ordonner leur remplacement, elle les laissa paisiblement exercer leurs fonctions jusqu'à ce que les assemblées électorales leur eussent donné des successeurs; elle eut même la faiblesse d'accorder des pensions de retraite de trois cents livres aux curés et de dix mille livres aux évêques. C'était bien récompenser la désobéissance en raison du mal qu'elle opérait. Si l'Assemblée eût été plus sage, elle n'aurait pas marché de faute en faute. Elle ne se fut jamais mêlée de porter la réforme dans le régime ecclésiastique; elle eût imité la conduite des philosophes révolutionnaires de l'Amérique septentrionale. En dépouillant le clergé des propriétés qu'il avait extorquées à l'aveugle piété de nos pères, elle lui eût enlevé la puissance civile qu'il avait usurpée sur tous les actes du gouvernement. Mais après avoir décrété la constitution civile du clergé, il était d'une nécessité absolue de déporter tous les prêtres qui refuseraient de la reconnaître. C'est le défaut des mesures révolutionnaires, c'est la continuation du pouvoir exécutif dans les mains incertaines de Louis XVI, c'est le décret de la constitution civile du clergé, c'est la non-déportation des prêtres réfractaires, c'est l'indulgence de l'Assemblée constituante envers les conspirateurs qui ont plongé l'état dans les maux qui l'accablent aujourd'hui.

L'histoire de la Révolution prouvera que Louis XVI et ses ministres étaient des imbéciles, qui ne connaissaient pas la nation qu'ils gouvernaient; elle prouvera que l'Assemblée constituante ne connaissait pas davantage le peuple qu'elle

représentait, qu'elle ne savait pas qu'il faut révolutionner promptement pour éviter une longue suite de maux et rendre les hommes heureux, autrement tout est perdu....

Manœuvres des évêques et des nobles pour égarer les curés et soulever le peuple des campagnes. — La loi qui exigeait des prêtres le serment fut expédiée aussitôt sa sanction. Elle devait, dans l'esprit des factieux, opérer la contre-révolution la plus rapide dans toutes les parties du royaume. Les évêques de l'Assemblée nationale qui, à l'exception de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, et Gobel, évêque de Lydda (1), étaient tous du côté droit, avaient répandu ou fait répandre des écrits menaçant d'anathème tous les curés, vicaires ou autres prêtres qui oseraient prêter un tel serment et reconnaître la constitution civile du clergé. Ils regardaient comme des hérétiques tous ceux qui oseraient entendre la messe ou se faire administrer par des prêtres assermentés. Ils joignirent aux menaces spirituelles les menaces temporelles. C'était surtout dans leurs correspondances manuscrites qu'ils s'attachèrent à déprécier la Révolution, à inspirer aux pauvres curés des campagnes la crainte d'un roi irrité, qui, à l'aide des puissances étrangères, des nobles et des mécontents de l'intérieur, ne tarderait pas à reprendre l'autorité dont l'Assemblée l'avait dépouillé. Ils employaient le sacré et le profane, tout ce qui pouvait favoriser leurs perfides desseins. Ils étaient parfaitement secondés par les chanoines et les bénéficiers de leurs diocèses, par les nobles de provinces qui s'attachaient à répandre les nouvelles les plus désastreuses, et à inviter les cultivateurs à ne pas oublier la

(1) Le premier est passé en Angleterre, au moment de 1792, après avoir sacré des évêques constitutionnels, c'est-à-dire leur avoir transmis cette vertu occulte qui se propage comme l'électricité et qu'il tenait par succession des Apôtres tout aussi bien que ses confrères du côté droit. Gobel fut élu à l'évêché de Paris en 1791, abdiqua l'épiscopat et le sacerdoce avec son clergé à la Convention nationale en 1793 .et fut guillotiné quelques mois après étant accusé d'avoir trempé dans la conspiration d'Hébert, Momoro et Ronsin. (Note du manuscrit).

religion de leurs pères. Ces manœuvres avaient déjà eu quelques succès dans le midi de la France, à Nîmes et à Montauban. Les habitants de cette contrée ont été longtemps superstitieux, mais étant plus instruits en général que ceux des bords de la Loire, et connaissant les maux que la religion avait produits dans les siècles précédents, ils ont eu le bon esprit de chasser les prêtres qui voulaient faire renaître ces scènes d'horreur parmi eux.

Mercy, évêque de Luçon, Beaupoil Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers, étaient membres de l'Assemblée nationale; ils avaient des agents dans la province du Poitou. Raoul de Coucy, chapelain de la reine, avait obtenu l'évêché de la Rochelle après la mort de Crussol. Cette nomination fut déclarée illégale; il n'avait pas encore obtenu ses bulles ou patentes romaines, lorsque le décret du 10 août 1789 fut rendu. Cette loi dont les ministres de Louis XVI éloignèrent l'acceptation si longtemps, et qui ne fut acceptée avec la déclaration des Droits de l'homme que parce que le peuple eut le courage d'aller à Versailles dans la nuit du 5 au 6 octobre de la même année, pour y donner une représentation de sa puissance et de la faiblesse du gouvernement; cette loi, en détruisant la féodalité dans une nuit qui sera à jamais mémorable pour la liberté (1), abolissait toute relation civile

(1) Chapelier, député de la ville de Rennes, qui vient d'être guillotiné à Paris, le 3 floréal 1794, avec Thouret, Chapelier présidait la séance du 10 août 1789. La noblesse, épouvantée du brûlement de ses châteaux par les habitants des campagnes, y fit tous les sacrifices que paraissaient exiger les circonstances. Noailles, dit le vicomte, et d'Aiguillon, fils du duc de ce nom, qui commit tant d'exactions sous le règne de Louis XV dans la Bretagne, donnèrent l'exemple de la générosité. D'Aiguillon était mécontent de la cour; la famille de Noailles jouissait d'un million de pensions sur l'Etat et était comblée d'honneurs et de dignités. Il paraît que celui-ci, qui était le plus jeune avait pris le parti du peuple par l'ambition de jouer un rôle. Quand il vit que les offrandes se multipliaient, il proposa de remettre au lendemain l'examen de toutes les offrandes qui avaient été décrétées; mais le président de l'assemblée fit rejeter cette demande; il ne voulut lever la séance qu'après la clôture du procès-verbal. Il paraît que, dans la suite, Vivien, qui avait, selon son expres-

et pécuniaire avec la cour de Rome. Raoul de Coucy se contenta de percevoir des avances considérables sur les fermiers des domaines de l'évêché, fut l'écho des Mercy et des Beaupoil, cria anathème contre la nouvelle doctrine, et s'enfuit en pays étranger avec l'argent qu'il avait escroqué, et qui excédait soixante mille francs. Les ci-devant nobles, irrités de la suppression de leurs droits et plus encore de celle de leur noblesse, se réconcilièrent avec leurs curés, contre lesquels ils avaient lutté si longtemps pour les dîmes ou les honneurs du pain bénit, de l'encens et de l'eau bénite. Ils se donnèrent réciproquement des repas, où l'on dissertait longuement sur les affaires de la politique et de la religion. Les femmes, qui en général ne peuvent rester indifférentes sur ces sortes d'objets, se joignirent à ce parti, les unes enthousiasmées d'orgueil, les autres de fanatisme. Elles montèrent les têtes, elles parlèrent hautement de contre-révolution. *On verra*, disaient-elles, *si les prêtres seront assez impies pour renoncer à la cause de Dieu.* Les gens sages (c'était le petit nombre dans ce malheureux Poitou) se tenaient en silence, bien résolus d'obéir aux lois de l'Etat.

La loi du serment fut publiée en janvier 1791, dans le département de la Vendée. Les curés s'étaient longtemps consultés entre eux, les plus simples étaient les dupes des plus adroits. Ceux qui examinaient cette affaire sous le rapport religieux avaient été cruellement combattus par la lecture des ouvrages qui rappelaient l'ancienne discipline de l'église; d'un autre côté, ils craignaient le renversement du nouvel ordre des choses : c'était alors que les plus fripons avaient beau jeu. Mais il fallait se décider promptement. Les plus obstinés refusèrent le serment, les autres le prêtèrent avec des restrictions plus ou moins fortes, qui décé-

sion, sacrifié comme Catulle son moineau, et plusieurs autres se moquèrent de cette nuit et des sacrifices qu'on avait paru faire.

(*Note du manuscrit*).

laient dans les uns de la bonne foi, dans les autres de la perfidie.

Les districts qui fournirent le plus grand nombre de prêtres réfractaires à la loi, furent Challans, Montaigu et la Roche-sur-Yon; celui de Fontenay n'en fournit que très peu. Le chef-lieu, composé de trois paroisses, vit Bridault, ex-jésuite, curé de Notre-Dame, et Sabouraud, curé de Saint-Jean, homme passionné pour le jeu et les femmes, refuser de se soumettre à la loi, et tenter par des prédications astucieuses et fanatiques de soulever un peuple qui aimait le bien. En voici le double décompte.

Dans le district de Fontenay, cinquante-trois curés et neuf vicaires assermentés; vingt-deux curés et onze vicaires réfractaires. La Châtaigneraie, trente-quatre curés assermentés; vingt-six curés réfractaires. Montaigu, sept curés assermentés; trente-huit curés et vingt-sept vicaires réfractaires. Challans, douze curés assermentés; vingt-un curés et dix-sept vicaires réfractaires. Les Sables, vingt-quatre curés assermentés; vingt-trois réfractaires. La Roche-sur-Yon, dix-neufs curés assermentés; vingt-six curés et onze vicaires réfractaires (1).

Il y avait donc dans le département de la Vendée, en 1791, cent-cinquante-huit prêtres assermentés et deux cents vingt-deux réfractaires. Ce rapprochement de prêtres assermentés et non assermentés est le thermomètre de l'esprit public qui régnait dans le pays.

L'administration du département, la municipalité souffrirent tranquillement ce délit. Je suis persuadé que Pichard insinua aux autorités constituées qu'elles ne devaient point sévir contre ces perturbateurs, et qu'il serait même dangereux de le faire. Il fut rendu un décret qui défendait aux prê-

(1) Mercier du Rocher a groupé ces différents chiffres en un tableau synoptique que nous avons jugé inutile de reproduire ici. Il porte pour titre *Relevé aux archives du département de la Vendée, en 1791, des prêtres assermentés et non assermentés répartis dans les districts.*

et pécuniaire avec la cour de Rome. Raoul de Coucy se contenta de percevoir des avances considérables sur les fermiers des domaines de l'évêché, fut l'écho des Mercy et des Beaupoil, cria anathème contre la nouvelle doctrine, et s'enfuit en pays étranger avec l'argent qu'il avait escroqué, et qui excédait soixante mille francs. Les ci-devant nobles, irrités de la suppression de leurs droits et plus encore de celle de leur noblesse, se réconcilièrent avec leurs curés, contre lesquels ils avaient lutté si longtemps pour les dîmes ou les honneurs du pain bénit, de l'encens et de l'eau bénite. Ils se donnèrent réciproquement des repas, où l'on dissertait longuement sur les affaires de la politique et de la religion. Les femmes, qui en général ne peuvent rester indifférentes sur ces sortes d'objets, se joignirent à ce parti, les unes enthousiasmées d'orgueil, les autres de fanatisme. Elles montèrent les têtes, elles parlèrent hautement de contre-révolution. *On verra*, disaient-elles, *si les prêtres seront assez impies pour renoncer à la cause de Dieu*. Les gens sages (c'était le petit nombre dans ce malheureux Poitou) se tenaient en silence, bien résolus d'obéir aux lois de l'Etat.

La loi du serment fut publiée en janvier 1791, dans le département de la Vendée. Les curés s'étaient longtemps consultés entre eux, les plus simples étaient les dupes des plus adroits. Ceux qui examinaient cette affaire sous le rapport religieux avaient été cruellement combattus par la lecture des ouvrages qui rappelaient l'ancienne discipline de l'église; d'un autre côté, ils craignaient le renversement du nouvel ordre des choses : c'était alors que les plus fripons avaient beau jeu. Mais il fallait se décider promptement. Les plus obstinés refusèrent le serment, les autres le prêtèrent avec des restrictions plus ou moins fortes, qui décé-

sion, sacrifié comme Catulle son moineau, et plusieurs autres se moquèrent de cette nuit et des sacrifices qu'on avait paru faire.

(*Note du manus*

laient dans les uns de la [illegible] de la perfidie.

Les districts qui [illegible] tres réfractaires à la loi, [illegible] Roche-sur-Yon; celui de [illegible] Le chef-lieu, composé de [illegible] suite, curé de Notre-Dame, [illegible] homme passionné pour la [illegible] soumettre à la loi, et [illegible] et fanatiques de soulever [illegible] voici le double décompte.

Dans le district de [illegible] vicaires assermentés; [illegible] réfractaires. La Châtaigneraie, [illegible] mentés; vingt-six curés réfractaires, Montaigu, sept curés assermentés; trente-huit [illegible] taires. Challans, douze curés [illegible] dix-sept vicaires réfractaires. [illegible] assermentés; vingt-trois [illegible] dix-neufs curés assermentés [illegible] res réfractaires (1).

Il y avait donc dans le [illegible] cent-cinquante-huit prêtres [illegible] deux réfractaires. Ce rapprochement de prêtres assermentés et non assermentés est le [illegible] règnait dans le pays.

L'administration du département, la municipalité souffrirent tranquillement ce défi [illegible] insinua aux autorités constituées qu'elles ne devaient point sévir contre ces perturbateurs, et qu'il serait même dangereux de le faire. Il fut rendu un décret qui défendait aux prê-

(1) Mercier du Rocher a groupé [illegible] chiffres en un tableau synoptique que nous avons jugé [illegible] ici. Il porte pour titre Relevé aux archives du dépar[illegible] en 1791, des prêtres assermentés et non assermen[illegible] districts.

tres insermentés de prêcher; Bridault fit venir de Niort un réfractaire nommé Bernard (1), qui exprima, dans une pieuse doléance, le regret qu'il avait de la perte de la religion. Cet homme, qui était inconnu à Fontenay, s'en retourna impunément sans qu'aucune autorité constituée n'osât le réprimer.

La prestation du serment fut le signal de la division la plus marquée entre les habitants de ce département. Les aristocrates avaient pour chefs les prêtres réfractaires; ils couraient à deux ou trois lieues pour assister à leurs messes; ils abandonnaient les prêtres assermentés de leur paroisse, et se croyaient en état de péché mortel, s'ils entraient dans les églises où ces derniers avaient officié. La désunion se jeta dans les familles: l'épouse ne voulut plus habiter avec son époux, des fils abandonnèrent leurs pères; on sacrifia à ses opinions politiques et religieuses ses affections les plus chères; on brisa les liens les plus doux, on fit violence à la nature pour s'attacher à des hommes qui ont eu dans tous les temps la fureur de dominer. Telles sont les funestes effets des querelles de religion.

Les femmes des nobles allaient trouver les curés et les vicaires qui n'avaient que leur salaire pour subsister; elles les engageaient à refuser le serment et affirmaient que la noblesse avait fait des fonds pour les faire vivre. Il y avait, disait-on, une caisse de cette espèce à Fontenay, chez la veuve Buor-Boislambert, qui habitait la maison qui touche la fontaine de cette ville. Je n'ai eu connaissance de ce fait qu'en 1794, après que cette femme a été passée aux brigands.

(*A suivre*).

(1) Ce prêtre Bernard était frère d'un peintre de l'Académie qui porte le même nom. (*Note du manuscrit*).

Une Correspondance inédite

DU CARDINAL MAURY

I

La rentrée en France (1806)

La correspondance inédite du cardinal Maury, dont nous commençons aujourd'hui la publication, a trait toute entière à son adhésion à l'empire et à Napoléon. Elle se rapporte aux deux principaux épisodes de cette adhésion, la rentrée en France (1806), d'abord, puis la rentrée à l'Académie (1807), qu'elle sert à faire comprendre.

Toutes les lettres qui vont suivre sont — sauf la dernière — adressées au chevalier Artaud de Montor, dans les papiers de qui nous avons retrouvé les originaux. Littérateur élégant, historien bien informé, diplomate avisé, le chevalier Artaud avait toutes les qualités désirables pour rendre son commerce séduisant et recherché. Esprit pondéré et sans prétention, c'est un de ces fonctionnaires qui savent allier à merveille le culte des lettres aux soucis de leur profession; il se délassait de l'une par les autres et a laissé de la sorte un souvenir distingué.

Sa carrière n'est cependant pas très connue, car Artaud n'aimait pas à se mettre en scène et ses contemporains n'ont pu répéter des confidences qu'il ne leur fit jamais. On sait pourtant qu'il émigra, qu'il fut chargé par les princes de missions près du Saint-Siège, et qu'il fit la campagne de Champagne dans l'armée de Condé. Plus tard, rentré en France, Artaud fut nommé secrétaire de la légation française envoyée par le Premier Consul près du Saint-Siège et

qui avait Cacault pour chef. Il se trouva ainsi à Rome lors des négociations pour le Concordat et il y demeura jusqu'à ce que Cacault eut été remplacé par le cardinal Fesch, qui amenait Chateaubriand comme secrétaire. Mais celui-ci ayant bientôt après donné sa démission lors de l'exécution du duc d'Enghien, Artaud vint reprendre ses fonctions à Rome et c'est de là qu'en 1805 il fut envoyé comme chargé d'affaires de France à Florence, titre qu'il avait lorsque s'ouvre la correspondance du cardinal Maury. Il ne saurait être étonnant après cela que ce dernier, alors fixé en Italie, ait noué des relations de sympathie avec le diplomate.

On est très bien informé des vicissitudes de la vie et des sentiments de Maury, maintenant surtout que Mgr Ricard a tiré des papiers même du cardinal deux volumes de correspondances diplomatiques et de mémoires inédits. Ces volumes embrassent les dernières années de la vie de Maury (1792-1817), celles qui furent, sinon les moins bruyantes et les moins agitées, les plus fertiles en incidents imprévus. C'était le temps où l'ardent orateur, le rival souvent heureux de Mirabeau, après avoir essayé courageusement de tenir tête à la tourmente, avait été balayé par elle. Au sortir des luttes de l'Assemblée constituante, Maury s'était retiré à Rome et là une nouvelle carrière commença à s'ouvrir pour lui. Archevêque, puis cardinal, en résidence à Montefiascone, il entretenait une correspondance active avec les princes émigrés dont il était le véritable agent diplomatique près du pape. Aussi l'étonnement et l'émotion furent-ils grands quand on apprit que ce prêtre, qui avait été le défenseur le plus ardent de la monarchie traditionnelle et l'adversaire le plus résolu des principes de la révolution, se ralliait publiquement à la cause et à la fortune de Napoléon Bonaparte.

Que s'était-il donc passé? Dès le 1er décembre 1803, Maury avait écrit au Premier Consul, à l'occasion de la nouvelle année, une lettre de compliments dans laquelle il lui offrait son dévouement et se mettait à ses ordres. Cette lettre, qui préparait les voies, ne fut pas rendue publique, mais, en août 1805, Maury prit de nouveau la plume et adressa à Napoléon, alors empereur, une adhésion plus éclatante encore qu'on ne manqua pas d'inscrire au *Moniteur*. Désormais le cardinal était attaché au sort de l'empire et une autre lettre inédite jusqu'à ce jour et qu'on trouvera ci-dessous, adressée à l'impératrice Joséphine, sera une nouvelle preuve de

ses sentiments. Ennemi irréductible de la république qui lui paraissait funeste et précaire, Maury adhérait solennellement à l'empire parce que celui-ci lui semblait devoir rétablir l'ordre et la sécurité. Pourtant Maury ne rentra pas en France aussitôt après cet acte décisif, soit qu'on ait voulu éprouver son zèle, soit que lui-même n'ait pas été assez assuré de l'impression qu'il y ferait. Maury ne vint à Paris qu'en avril 1806. Entre temps, le pape avait sanctionné lui-même le nouvel ordre de choses en sacrant l'empereur à Paris et Maury avait été présenté à Gênes à Napoléon qui lui avait fait un accueil flatteur. Maury hésitait cependant encore. La première partie de la correspondance qu'on lira ci-dessous et qui va de novembre 1805 à la veille même de sa rentrée à Paris, fournira d'intéressants renseignements sur les dispositions du prélat. Maury avait la plume aussi vive que la langue et c'est un plaisir de l'entendre parler de lui avec son entrain et sa bonne humeur ordinaires.

I

Madame, le prochain renouvellement de l'année me fournit l'heureuse occasion que je recherchais de mettre aux pieds de Votre Majesté Impériale, avec l'hommage de ma fidélité et de mon dévouement, les vœux que j'adresse au ciel pour en obtenir tout ce qui peut intéresser sa conservation et son bonheur. On ne parle dans toute l'Europe, comme en France, de notre Impératrice adorée que pour la louer et la bénir. Votre Majesté acquitte la dette de tous les Français et s'assure les droits les plus sacrés à leur reconnaissance en faisant la félicité intime du héros qui a été le libérateur et le restaurateur de notre nation. C'est une grande et belle destinée, madame, et Votre Majesté s'en montre digne.

Je suis avec le respect le plus profond, madame, de Votre Majesté Impériale le très humble, très obéissant, très dévoué et très fidèle serviteur,

Jean Siffrein, cardinal MAURY.

Montefiascone, 1er décembre 1804.

II

Montefiascone, 15 novembre 1805.

Je veux vous féliciter, monsieur, du bonheur dont vous êtes si digne et dont vous jouissez à l'arrivée de chaque courrier en constatant l'authenticité des bulletins de nos armées. J'aime à voir votre nom au bas de ces rapports si merveilleux qu'en lisant ces récits d'une ouverture de campagne on croit se trouver tout au milieu d'un poème épique. Il est glorieux, il est beau de savoir faire aimer la guerre après avoir tout mis en œuvre pour l'éviter. Cet art sublime des grandes manœuvres qui apprend à s'emparer d'une armée de cent mille hommes par des marches savamment combinées et une

inconcevable rapidité de mouvements divergents et simultanés qu'on n'aperçoit pas quoiqu'ils tendent au même but, comme on prendrait une ville assiégée par un blocus, me paraît une nouveauté inouïe dans l'histoire de la guerre. C'est une belle manière d'en diminuer le carnage et d'en abréger la durée. Je mets donc notre incomparable Empereur absolument à part et je ne laisse plus personne à côté de lui dans ma pensée parmi les objets les plus révérés de mon admiration et de mon enthousiasme. Je suis fier d'être son sujet. Il y a plaisir et gloire à reconnaître et à bénir la domination d'un souverain à qui la nature a donné un si grand génie et de pareilles lettres de créance pour occuper le plus beau de tous les trônes. Pardon de cette effusion de cœur qui ne vous apprend rien de nouveau, puisque ce sont vos propres sentiments que je vous retrace en développant les miens. La France est revenue à l'unité et ce grand principe de l'unité rend seul les empires florissants, comme il fait vivre également toutes les productions littéraires. Boileau pouvait s'adresser aux politiques autant qu'aux poètes quand il disait en parlant des œuvres dramatiques: *L'unité! l'unité! sans elle rien n'est beau!* Nous y sommes heureusement revenus et les Français n'ont nul besoin de se parler pour s'entendre parfaitement, parce qu'ils sont pleinement d'accord sur le grand homme qui a absous notre Révolution autant qu'elle pouvait l'être.

J'ai appris avec peine la mort prématurée de M. Cacault. Je ne le connaissais que de réputation et il en avait une excellente à Rome. Il était votre ami et ce titre que j'apprécie infiniment augmente les regrets que me cause sa perte. A votre âge on est jugé par les inconnus sur ses liaisons et vos rapports intimes avec un homme si estimable honorent également à mes yeux sa mémoire et votre mérite personnel.

Je vous prie de présenter mes fidèles respects à Madame votre épouse et de me rappeler à son aimable souvenir. Je me flatte qu'elle reviendra encore une fois avec vous à Rome et

que vous voudrez bien vous reposer dans mon ermitage, où je prolongerai vos deux stations le plus qu'il me sera possible. En attendant ce bonheur, je vous invite à m'adresser tous vos amis qui feront le même voyage et il leur suffira de vous nommer pour être bien reçus. Je voudrais pouvoir deviner ce qui vous serait agréable, et je m'empresserais d'en rechercher tous les moyens pour vous convaincre de la considération très distinguée, ainsi que du sincère attachement dont je vous renouvelle avec plaisir et dont je vous prie d'agréer avec intérêt, monsieur, les plus particulières assurances.

Le cardinal MAURY.

Je vous demande pardon de ne pouvoir pas écrire encore de suite très lisiblement avec une main qui n'est pas tous les jours parfaitement ferme. Vous pouvez être certain que mes lettres sont dictées de mot à mot, avec les points et les virgules.

III

A Montefiascone, le 6 décembre 1805.

Je vous souhaite, monsieur, autant de bonheur, que vous ne cessez de m'en procurer en me gratifiant de vos ravissants bulletins. Ils acquièrent un nouveau prix à mes yeux par la grâce, l'esprit et l'amitié qui embellissent vos dons. Je regarde de plus en plus cette dernière campagne d'hiver qui doit abréger la guerre actuelle de quatre années au moins, comme la plus sublime conception du génie militaire. Je crois toujours que nous allons avoir la paix en Allemagne; mais je prévois que l'incident des débarquements effectués à la suite et à la honte d'un traité de neutralité vont amener nos guerriers en Italie pour y régler nos comptes avec la cour de Naples. Il me semble que votre prudence à laquelle je me confie pleinement est du même avis, s'il est vrai surtout que cette considération ait déterminé le sacrifice de votre tendresse lorsque vous avez consenti au retour de Mme Artaud à

Paris. Je vous prie de lui renouveler l'hommage de mon tendre respect la première fois que vous lui écrirez. Je me réjouis et je vous félicite de sa seconde grossesse. Puisque ce nouvel enfant est destiné à remplacer dans votre cœur son frère aîné, il me semble que pour vous le représenter au point de vous le faire oublier, s'il est possible, il ne doit porter pour gage de son titre d'aînesse que le seul nom de Victor qui lui rappellera l'époque de sa naissance ; car désormais on nous laissera fort tranquilles. La génération présente ne verra plus de victoires, parce qu'il n'y aura plus de guerres, et *les combats vont cesser faute de combattants.* Le génie de l'Empereur prépare au monde un magnifique spectacle durant un long règne de paix. On reste muet d'admiration devant tant de gloire, et on éprouve que *la louange languit auprès des grands noms*, comme le disait Bossuet en s'élevant à la hauteur du génie du grand Condé. Je remarquai à Gênes durant mon séjour que, dans les entretiens les plus secrets et dans les confidences les plus intimes, notre Empereur était beaucoup plus loué qu'il ne pourrait l'être dans un discours public. C'est un genre de gloire qui commence à lui et qui finira aussi avec lui.

Si une armée française passe par Monteflascone, je vous prie de l'inviter à faire halte chez moi. Ma cave sera livrée aux soldats et toutes mes tables seront dressées pour les officiers. C'est au milieu de ces braves que je veux boire en bon Français à la santé du plus grand des hommes que tout le monde reconnaîtra aisément à ce seul titre.

Mon frère a été très flatté de votre aimable souvenir et vous prie d'agréer ses plus tendres hommages. Votre modestie me prendrait pour un flatteur, si je m'avisais de vous exprimer l'opinion que nous avons tous ici de vos talents ainsi que des qualités précieuses et attachantes qui vous distinguent. Vous ne pouvez cependant pas ignorer combien vous êtes singulièrement et généralement aimé et estimé. Je me plains de mon étoile qui m'a toujours tenu éloigné de votre résidence,

tandis qu'elle m'a inspiré tant d'attrait pour votre société. Je me tais bien vite en vous priant de compter à jamais sur la considération très distinguée et sur la véritable amitié dont je suis pénétré pour vous, monsieur, de tout mon cœur et pour toute ma vie.

Le cardinal MAURY.

IV

Montefiascone, le 21 décembre 1805.

Non seulement, monsieur, j'attends incessamment le traité de paix avec l'Empereur d'Allemagne, mais il me faut aussi avant Pâques, s'il vous plait, la paix avec la Russie et l'Angleterre. Je ne puis pas, en conscience, vous donner à moins la victoire d'Austerlitz. C'est à prendre ou à laisser et je ne crois pas vous surfaire notre prédomination. La France n'avait jamais été si grande parce qu'elle n'avait jamais été si bien gouvernée. Je m'en rapporte avec la plus entière confiance à M. de Talleyrand qui saura tirer bon parti d'une guerre si héroïque, pour forcer les Anglais à regretter éternellement de n'avoir pas accepté la paix honorable que la France leur offrit au commencement de cette année. Isolés aujourd'hui et sans influence sur le continent, affaiblis par une campagne maritime qui ne leur a rien produit et qui leur a coûté beaucoup, consternés enfin par une bataille terrible, à la fin de laquelle la mort de Nelson, la perte de huit vaisseaux, le délabrement affreux de toute leur escadre et la résistance admirable de notre marine ne leur permettent certainement pas de se vanter d'une victoire, ils n'en seront pas quittes pour les conditions du traité d'Amiens. Ils doivent s'attendre à des sacrifices bien plus terribles encore, si leur orgueil s'obstine à soumettre leur suprématie maritime à la décision d'une nouvelle campagne. La France y consacrera tous ses moyens ; elle s'y renforcera de la marine Hollandaise, elle y développera le génie militaire qui vient

de se manifester devant Cadix, et ce sera ensuite en présence du camp de Boulogne que ces insulaires auront à régler leur compte avec nous. Les deux îles de Jersey et Guernesey, ainsi que le Canada, ont appartenu à la France, comme Gibraltar et la Jamaïque à l'Espagne. Que devient Malte si on lui ôte l'appui de la Sicile? Et ensuite, renoncerons-nous pour toujours au partage des Indes Orientales? Vous voyez qu'avec une théorie non seulement de possibilités, mais de probabilités, nous pouvons nous flatter que les destinées si étonnantes du plus grand des hommes ne sont pas encore remplies. Je vous avoue que chacun de mes rêves pour la gloire devient aussitôt un vœu dans le fond de mon cœur. Mille et mille tendresses à mon excellent camarade M. de Beauharnais, qui me pardonnera, ainsi que vous, l'ambition de mon patriotisme. Dites-lui que je ne le plains point du tout quand je trouve ses lettres datées de trois heures du matin. Voilà le vrai régime de la diplomatie. On ne doit pas regretter le sommeil, quand on veille ainsi pour écrire les victoires continuelles d'une campagne qui me semble devoir opérer une révolution dans l'art militaire. J'en fais tout autant quand je reçois vos bulletins que je transmets à qui de droit dans mon voisinage, en suivant les rayons de ma confiance et quelquefois aussi de ma petite malice. Ce n'est donc point par ingratitude, que je me réjouis de la vie un peu dure que vous font mener nos armées; j'en jouis pleinement et je me borne à vous en remercier et à vous en féliciter.

Les officiers français que vous m'annoncez seront les très bien venus. Je vous prie de leur donner à tous des cartes de logement et de séjour chez moi. Nous boirons à la santé de la Légation française de Florence. Adieu, mon cher compatriote, et je prends la plume pour ajouter: mon cher ami, si vous voulez bien agréer ce titre avec autant d'intérêt que je sens de satisfaction à vous le donner de bien bon cœur.

Le cardinal MAURY.

V

Montefiascone, 28 décembre 1805.

Je vous remercie tendrement, monsieur, de la très bonne fortune que votre amitié a voulu me ménager en me procurant le bonheur de posséder ici M. Louis de Talleyrand, au moins pendant quelques heures de repos. J'aurais été d'autant plus ravi de le voir et de l'entendre que j'ai déjà reçu plusieurs fois presque toute sa famille dans ma solitude. J'aurais garni de bon vin la cave de sa voiture et je l'aurais préservé de la très mauvaise boisson des cabarets. Un courrier de cet ordre qui arrive d'Austerlitz doit être très intéressant à feuilleter. Je regrette qu'il ne se soit pas pleinement confié à l'étoile tutélaire de notre Empereur. Notre route de Toscane n'a pas été interrompue un seul instant par les pluies et la fonte des neiges, et d'ailleurs, quand même les torrents éphémères qui inondent quelquefois la vallée de Ponte-Centino auraient été le Styx, je ne doute pas qu'un voyageur dépêché par le vainqueur d'Austerlitz ne les eût traversés heureusement neuf fois, s'il l'avait fallu, pour arriver à sa destination. Les éléments sont accoutumés à reconnaître son empire.

Quoique votre discrétion diplomatique se contente de me dire que ce jeune Français se rend à Rome, je crois entendre à demi-mot que ce n'est pas là le terme de son voyage, parce qu'un courrier ordinaire du cabinet aurait suffi, principalement dans cette saison, pour être porteur des dépêches qui n'auraient pas une autre destination. Je m'avise donc de conjecturer que sa mission est dirigée vers Naples et que, sa famille ayant été très agréable à cette cour, il y est envoyé comme un ange consolateur. Quelqu'indigné que je sois de la bassesse très maladroite de ce cabinet, je ne suis nullement fâché que nous le traitions avec clémence par égard pour l'Espagne. Il sera plaisant d'obliger les Napolitains à

employer les troupes qu'ils viennent de lever pour éconduire les coalisés; mais je désire que nous épargnions à ces nouveaux soldats la fatigue de garder eux-mêmes la Sicile, si nous pouvons couper les vivres à la garnison anglaise de Malte. Ce n'est pas avec ses sentiments, mais avec ses calculs qu'on doit gouverner un grand état comme la France. Je me souviens que de mon temps, presque toutes les femmes de Paris, et même beaucoup d'hommes, qui ne raisonnaient pas mieux qu'elles, aimaient avec leur tête et jugeaient avec leur cœur. Notre Empereur fait précisément le contraire et nous nous en trouvons très bien Son grand et unique objet doit être à présent de se venger de l'Angleterre, en lui faisant tout le mal possible. Les autres ressentiments peuvent être ajournés ou même sacrifiés impunément, après la paix de Nicolsbourg qui va paralyser l'Autriche pour cinquante ans, c'est-à-dire pour toujours dans la sphère des combinaisons humaines qui, au delà de ce terme, n'appartiennent plus au domaine du génie, mais aux chances incalculables des passions et des sottises humaines. L'intérêt dominant de réunir à notre marine les escadres d'Espagne et de Hollande pour achever la dégradation politique des Anglais, après leur avoir déjà enlevé leur influence et leurs auxiliaires sur le continent, doit l'emporter sur toute autre considération qui nous égarerait en nous éloignant de ce but. Voilà, monsieur, ma théorie solitaire que je soumets à votre opinion, avec une juste et entière déférence.

Ce 34e bulletin me semble avoir été rédigé dans votre grand bureau diplomatique, où l'on a très grande raison de donner ainsi tous les jours *le mot de l'ordre* politique aux gazettes de toute l'Europe. Je crois d'avoir bien saisi les intentions lumineuses et modérées, mais adroites et imposantes du 4e et du 5e paragraphe. Depuis quelque temps la Prusse me donnait à penser. La cession que nous lui avons faite de l'électorat de Hanovre rendu aussitôt par elle à l'Angleterre, la mission extraordinaire de M. le maréchal Duroc à la cour de Prusse

où nous avions déjà un très habile ministre, l'arrivée inquiétante du ministre des Affaires étrangères d'Angleterre à Berlin et l'apparition encore plus dangereuse de l'empereur de Russie sur les bords de la Sprée, annonçaient manifestement que cette neutralité armée laissait de grandes espérances à l'intrigue et à la corruption. Mais heureusement le génie rapide et irrésistible de notre Empereur a déconcerté et renversé toutes les manœuvres britanniques. L'empereur d'Allemagne s'est trouvé écrasé à l'arrivée de l'empereur de Russie, lequel est venu, a vu, a été non pas battu mais totalement défait en quatre heures de temps, et a dû s'estimer fort heureux d'obtenir grâce, en s'en allant avec les débris de son armée en pleine déroute. Il nous convenait alors de déclarer que nous n'avions pas été dupes et de féliciter le roi de Prusse de n'avoir pas été la victime d'une guerre dans laquelle il se trouverait seul à présent, après l'avoir commencée par l'ouverture d'un emprunt de vingt-cinq millions, qui n'a pas pu même être rempli. Un discrédit si humiliant, une armée qui ne connaît que les vieilles routines de la guerre, et la disette des grands généraux doivent apprendre à cette puissance, si ce qu'on écrit pour elle parvient à son adresse, que la phrase si remarquable *des guerres de fantaisie* n'est pas seulement pour elle, comme vous le dites si bien, une haute vérité politique exprimée avec beaucoup de grâce, mais une grande leçon qui l'invite à méditer longtemps les résultats de la guerre, comme elle l'apprendra par l'arrêté des comptes que la France fait signer dans ce moment à Nicolsbourg. C'est la France seule qui, pour opposer en Allemagne à la maison d'Autriche un contre-poids que le cardinal de Richelieu allait chercher en Suède, a élevé la Prusse au rang des grandes puissances, soit en lui procurant la Silésie par la guerre de 1741, soit par la guerre stupide et honteuse de Sept ans qui nous déshonora en nous rendant les auxiliaires de l'Autriche, sous la direction des maîtresses, des imbéciles ministres et de nos misérables généraux de cour, soit par les deux

partages de la Pologne que nous avons lâchement tolérés, soit enfin par les dernières indemnités que nous lui avons procurées dans l'Empire. En un mot, la Prusse doit tout à nos bons offices ou à nos fautes. Or, ne pouvant plus compter de longtemps au moins sur nos fautes à l'avenir, elle fera très sagement de conserver notre bienveillance d'autant plus solide qu'elle est plus désintéressée.

Voyez à quels épisodes on amène un solitaire désœuvré, quand on lui envoie tant de bonnes nouvelles. Je me flatte que le jeune M. de Talleyrand étant moins pressé à son retour, nous pourrons le posséder ici à loisir et que notre curiosité aura le temps de le vampiriser à discrétion. Comptez que vos officiers seront les très bien venus. Je ne me lasserais pas de dicter, mais il ne me reste plus d'espace que pour vous réitérer, monsieur, les hommages de ma reconnaissance, de mon amitié et de ma plus intime considération, en vous priant d'exprimer toutes nos tendresses à notre bon ami M. de Beauharnais.

Le cardinal MAURY.

VI

Montefiascone, 6 mars 1806.

Me voici, mon cher et véritable ami, de retour dans mon ermitage. Me trouvant fort arriéré dans mes correspondances, je m'épargne d'inutiles efforts pour écrire péniblement d'une manière illisible et je dicte pour me remettre à mon courant. Vous pouvez deviner combien mon cœur est pressé de vous renouveler par écrit l'hommage de mon admiration que vous avez porté jusqu'à la surprise et les assurances d'une tendre et éternelle amitié. Votre modestie doit me remercier de ce que je ne vous en dis pas davantage. Je me réserve le bonheur de m'expliquer sur votre compte dans les premières lettres que j'écrirai à Paris. Je vous prie de faire mémoire de mon tendre respect à Mme Artaud, que je félicite bien sincèrement

d'être votre épouse et que je désire de la voir bientôt mère d'un enfant qui vous ressemble.

Permettez-moi de vous adresser trente-quatre *francesconi* d'argent que je vous prie de faire parvenir à Livourne par la première occasion avec la lettre ci-jointe. Je m'étais chargé de cette petite somme pour une commission qui ne peut se faire, et je la remets au courrier de Florence qui la déposera entre les mains de M. de Beauharnais, duquel vous la recevrez.

Le courrier de France m'a apporté le paquet dont vous avez bien voulu le charger pour moi. Je vous en remercie tendrement.

Mme de Caraman m'a envoyé de Rome l'aimable lettre de change que vous avez eu la bonté de tirer sur moi et que j'aurais acquittée à vue avec le plus grand plaisir. Je lui réponds ce matin et vous prie d'appuyer l'invitation que je lui fais de me dédommager à son retour. Vous serez content de la réponse ci-jointe du cardinal Antonelli, auprès duquel une recommandation était fort inutile. Mais elle lui a prouvé du moins mon bon goût.

Je suis ravi de voir les intérêts du commerce liés à la gloire militaire de la fin du mois de mai, ainsi que de la restauration de Sainte-Geneviève et de Saint-Denis. Ce sont sans cesse de nouvelles et grandes idées qui alimentent l'admiration publique. Adieu, mon ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Le cardinal MAURY.

Je prends la liberté d'insérer dans le paquet une lettre pour la poste de France.

VII

Montefiascone, 19 mars 1806.

Je viens de recevoir, mon digne et vrai ami, presque en même temps vos trois dernières lettres. Je ne puis vous dire

combien je suis attendri et reconnaissant de l'intérêt suivi et actif que me témoigne votre amitié. M. Gaillard et M. de Roquelaure étaient mes anciens confrères et amis, et je regardais aussi M. Collin d'Harleville comme mon ancien contemporain à l'Académie. C'était moi qui l'avais fait connaître personnellement par M. et Mme Marmontel. J'avais pris beaucoup de part au projet de son élection et le sort m'avait destiné à le recevoir avant notre dispersion. Je regrette donc tristement ces trois académiciens avec lesquels il m'eût été si doux de me retrouver en pays de connaissance. Mais j'avoue que mes regrets s'attachent spécialement à la mémoire plus intéressante de M. d'Harleville qui a été enlevé aux lettres au milieu de sa carrière, comme nous ne l'avions que trop prévu dès ses premiers pas vers la gloire. Je vous suis très obligé d'avoir rappelé mon nom à Paris dans cette circonstance, mais je dois être absolument passif dans une pareille réhabilitation académique. Toutes les considérations qu'elle me suggère m'en imposent la loi. J'attendrai donc les évènements, mais je n'ai besoin ni de temps ni d'examen pour vous remercier et vous aimer de tout mon cœur. Le succès de vos vœux ne peut être flatteur pour moi sans cette délicatesse qui me défend de le soliciter. D'ailleurs, dans la position où je me trouve, cette place, qui n'est pour moi qu'un objet de luxe ou de vanité, est un état honorable et utile pour un homme de lettres qui ne peut en espérer aucune autre. *Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers.*

Je pense absolument comme vous qu'aucune puissance ne sera assez insensée pour oser nous faire la guerre, quoiqu'elles en aient la meilleure volonté. Tout cet appareil militaire du nord de l'Europe ne me semble qu'une officieuse courtoisie envers l'Angleterre, à laquelle on voudrait procurer une paix moins humiliante avec la France, et je ne doute pas qu'il n'en soit question sérieusement dans tous les cabinets.

J'ignore les motifs de la consternation que nous causons à Rome et je compte qu'après ces dissensions clandestines,

on finira par tout concilier, comme je le désire vivement.

Il est surprenant que les journaux de Paris nous apprennent relativement à notre armée de Naples des nouvelles et des succès dont nous ne sommes pas instruits dans son voisinage. Cette expédition semblait devoir être plus courte.

Mme de Caraman doit être à Naples. Je me flatte qu'elle aura la bonté de me dédommager à son retour. Je vous renvoie la réponse de notre sous-doyen qu'elle sera peut-être bien aise d'avoir entre ses mains comme un gage de la considération et de l'accueil dont elle jouit à Rome auprès de nos plus graves personnages.

Je confie à votre amitié deux autres lettres que je viens de recevoir et auxquelles je réponds par le courrier. J'avoue franchement à mon ancien ami que je serais enchanté d'assister à la grande fête du mois de mai prochain ; que je ne crois pas convenable de m'exposer aux commentaires de la France et de l'Italie en entreprenant ce voyage avant que son opinion ou ma reconnaissance m'en aient imposé le devoir. Ces deux lettres m'ont été adressées quelques jours avant l'arrivée à Paris d'une épitre très détaillée que j'écrivis en partant de Lucques pour développer les mêmes sentiments et demander conseil. Cette confidence est pour vous seul et je vous prie de vouloir bien me renvoyer les deux lettres après les avoir lues avec l'intérêt clairvoyant de l'amitié. J'attache beaucoup de prix à savoir votre avis, et vos conseils seront pour moi du plus grand poids. Je me méfie de moi, quand il s'agit de moi. J'oserais répondre de ne pas me tromper s'il était question d'un autre. Vous devez être bien assuré que, si je vais en France, je ne manquerai pas de passer une soirée avec vous et de solliciter vos commissions pour Mme Artaud. C'est avec elle que mon cœur a besoin de parler de vous. J'écrivis il y a quatre jours à M. Fercoc. Ma lettre a prévenu la réception de la sienne et je vous préviens que M. de Talleyrand y lira un long article sur votre compte. Dans le même temps, votre belle âme s'occupait aussi de moi auprès de lui.

Il me connaît, il sera bien sûr que je l'ignorais et que notre rencontre dans son bureau n'avait été ni concertée ni préméditée. Une espèce de maladresse ne messied pas à la simplicité et à la vérité.

Mon frère, votre zélé admirateur avec lequel je parle très souvent de vous, vous présente ses plus tendres hommages. Je vous prie de renouveler les miens à M. de Beauharnais. Agréez le remerciement que j'étais d'avance assuré de vous devoir, en vous causant l'embarras de ce renvoi d'argent à Livourne. Je vous ai reconnu avec une vive émotion, en lisant dans les papiers de Paris l'éloge de M. de Montmorin dont le souvenir vous fera éternellement le plus grand honneur dans mon esprit et me rendra toujours votre amitié très désirable et très précieuse.

Si vous ne me dites pas que mon griffonnage est indéchiffrable pour vous, je continuerai à ne plus avoir d'intermédiaire entre vous et moi. Adieu, mon cher ami, je ne veux de votre part aucun autre titre, aucune autre étiquette, et je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

Ce mémoire, qu'on me redemande et dont j'envoie le duplicata, a pour objet mon option éventuelle des évêchés suburbicaires selon mon rang d'ancienneté dans le Sacré collège. Je crois vous en avoir parlé. C'est un privilège national que je serais humilié de voir abolir sur ma tête. Austerlitz interdit un pareil sacrifice à un bon Français, et je sens avec orgueil de quel souverain j'ai l'honneur d'être le fidèle sujet.

Le cardinal MAURY.

J'apprends dans ce moment que les 34 *francesconi* ont été déjà remis à Livourne. Je vous en renouvelle mes actions de grâces. Plusieurs lettres m'annoncent que l'archevêque de Pise vient de mourir et que le bruit public me désigne comme son successeur. Je suis très sensible à un présage si obligeant qui n'est qu'une agréable chimère.

Par réflexion, je m'aperçois que je me suis trompé. Ce n'est pas à notre ministre, mais à notre archi-trésorier, que vous avez manifesté le vœu de me voir recouvrer mon fauteil académique. M. Lebrun est de mes amis, il a un grand talent, une tête fort sage, il est obligeant, mais son âge, ses affaires et son éloignement de Paris sont peu compatibles avec l'activité et l'esprit de suite qui décident tous les succès, surtout quand on traite par écrit. J'écris à M. Fercoc que vous avez eu cette idée. Mon âme est dans l'assiette où je le veux à cet égard : je suis sans empressement et sans éloignement.

Je vous prie de faire partir par ce courrier les deux lettres ci-jointes pour la France.

VIII

Montefiascone, 28 mars 1806.

Plus de cérémonies entre nous, mon digne et cher ami, plus d'autres titres que les épanchements de l'amitié la plus franche et la plus réciproque, et qui, au degré où vous me l'avez inspirée, s'effaroucherait de toutes les formules de l'étiquette. C'est la seule perfection qui manque à votre sage et lumineuse réponse. Je vous le dis sans compliment et même sans remerciement, cette lettre est un chef-d'œuvre de sagacité, de raison, de connaissance des hommes et des affaires, et votre excellente tête m'étonne autant que votre esprit m'enchante. Je me sens flatté de vous rendre cet hommage après vous avoir demandé vos conseils. Nos résultats sont uniformes et je retrouve toutes nos idées dans le développement des motifs qui ont fixé votre lumineuse opinion. Me voilà donc bien sûr et bien satisfait du parti que j'ai pris d'exposer avec une confiante loyauté ma délicatesse et mon embarras, de consulter avec déférence, de me livrer sans réserve à la direction de mon guide et d'attendre les réponses qui vous seront immédiatement communiquées. Rien

n'est plus à mon goût que de me laisser conduire, quand il s'agit de mes propres intérêts. Je m'estimerai heureux de pouvoir me concerter avec vous, si je suis encore dans le cas d'écrire, et je ne prendrai aucun parti sans votre approbation. Vous opinez avec une évidence de raison qui porte à chaque mot la conviction jusqu'au fond de mon cœur. Vos combinaisons et vos conjectures sont d'une justesse frappante. Dans mon isolement je ne puis être qu'un général sans activité auquel il ne reste que des camarades d'estime et de confiance. On n'a nul besoin d'eux ni de moi. Cependant, sans tenter auprès d'eux, si ce n'est par mon exemple et par la publicité de mes principes, les conquêtes du prosélytisme, j'ai eu la satisfaction d'en voir plusieurs à ma suite quand j'ai déposé aux pieds de l'Empereur l'hommage de ma fidélité. J'en ai trouvé à Gênes à son service et ils m'ont remercié de les avoir ramenés par ma lettre *d'allégeance* à l'adhésion de mes principes. Je reçois souvent les mêmes témoignages d'une foule de traîneurs pour lesquels ma profession de foi politique a terminé notre troisième Révolution française. Je ne me flatterais pas que ma présence à Paris put rallier de cœur et d'âme toutes les opinions à la mienne; mais sans remporter une victoire entière et générale sur tous les esprits et sur toutes les passions, il me semble qu'avec le secours du temps et des ententes de l'intérêt, mon exemple pourrait n'être pas inutile au triomphe du plus grand des hommes. *Absolvit deos.* Je ne crois pas qu'il existe en France un seul dissident qui fonde ses espérances sur l'infâme protection du crime. L'illusion ne saurait par conséquent avoir une longue durée. L'admiration universelle et la gloire ravissante de notre nation réuniront bientôt tous les Français autour de leur libérateur. Où en serions-nous tous, tant que nous sommes, sans son courage et son génie?

Je ne suis nullement instruit des discussions qui occupent le conseil du Pape; mais ce que vous m'en confiez pour être entendu à demi-mot et l'agitation actuelle de Rome me font

de la société. Ne trouvez-vous pas bien extraordinaire que nous ayons déjà le besoin de nous confier franchement dans nos entretiens et nos correspondances les plus intimes un enthousiasme que l'adulation la plus effrontée n'aurait osé auparavant ni feindre ni hasarder dans les fictions mêmes des panégyriques? Le génie n'avait pas encore donné sa mesure sur le trône. Je prends acte envers vous de mon opinion dont je désire et me réserve de développer les preuves complètes dans dix ans, qui vaudront à mon admiration dix siècles d'histoire.

Ce projet de voyage en Italie au milieu du printemps, ce délai qui doit le renvoyer à l'automne prochain, ces garanties assurées à l'indépendance et aux constitutions des états fédératifs, d'après lesquels on ne voudra probablement ni se hâter ni reculer, la convenance de ne pas se montrer sans avoir tout réglé, l'activité préalable du cabinet de Paris avec l'Italie, le Nord et l'Angleterre, le mariage du prince électoral de Bade et les fêtes du mois de mai me font entrevoir que je dois être oublié au milieu de tous ces tourbillons politiques. Je m'attends à être ajourné au mois d'octobre. On ne me répondra donc pas et on me fera écrire tout au plus que mon affaire est au rôle de l'année. J'y suis totalement résigné et ma confiance n'en sera pas inquiète. Ma vie est invariablement fixée au plan de docilité qui me débarrasse de moi. J'invite loyalement mes amis à partager le quiétisme (*sic*) de mon âme et la subordination de mes désirs. Il me suffit qu'on m'aime : on me servira quand on pourra.

Je vous remercie de m'avoir rappelé au souvenir de l'intéressant M. Bourjot. Je me félicite de me trouver en harmonie avec vos opinions et vos affections. Je crois qu'il me convient de rester passif envers l'Académie, quoique je ne puisse rester neutre dans cette réhabilitation littéraire qui pourrait amener une espèce de naturalité politique.

On dit que l'homme dont vous m'indiquez le suppléant provisoire est ouvertement brouillé avec le compagnon de

voyage de votre ami breton. Heureusement personne ne me consulte et n'étant pas obligé d'avoir une opinion pour autrui je m'abstiens d'en avoir aucune pour moi-même. Je laisse aller les évènements et je profite du bénéfice de ma solitude.

Je vous ai remercié de la journée que MM. Berthier et d'Ormesson m'ont accordée. Je vous prie de me réserver ainsi dans tous vos passeports un séjour de tous les voyageurs français. Il en est mort un ici sur le chemin mercredi dernier. Je vous enverrai son acte mortuaire afin que vous en informiez sa famille.

Mon frère est d'autant plus flatté de votre confiance et de votre amitié qu'il en est digne et qu'il en connaît tout le prix. Nous voilà donc trois. Je m'en félicite tendrement et nous vous adoptons avec reconnaissance comme un membre précieux de notre famille qui s'honore de vous appartenir.

Mille compliments et remerciements à M. Bedouelle, mon obligeant guide de voyage. Je voudrais pouvoir lui témoigner ma reconnaissance, mon estime et l'intérêt qu'il m'inspire.

Adieu, mon cher et bon ami, je vous embrasse avec une tendresse fraternelle et je vous charge de renouveler l'hommage de mon tendre et fidèle respect à Mme Artaud, que je prends la liberté d'aimer comme mon enfant, depuis sa première enfance.

X

Montefiascone, 10 août 1806.

Je vous envoie, mon cher et vrai ami, toutes les pièces que je vous ai annoncées relativement au jeune Français qui a été trouvé ici mort naturellement sur le grand chemin, savoir : son extrait de baptême, son passeport, son acte mortuaire et le procès-verbal rédigé par le juge séculier. J'ai ordonné provisoirement qu'on ne fît aucune dépense pour remplir toutes ces formalités. Je vous prie de transmettre ces

papiers à M. le Préfet du département du Var. La succession du défunt consiste en dix écus romains et vingt-sept *baïoques* qui sont en dépôt dans le tribunal de cette ville à la libre disposition de sa famille. J'attendrai ses ordres pour les faire exécuter. Je regrette de me voir réduit à de si minces et de si tristes services en faveur d'un de nos compatriotes.

Le voyage de notre Empereur en Italie m'ôte l'espérance de recevoir les réponses que j'attendais de Paris. Vous pouvez deviner aisément avec quelle ardeur je désire de lui faire ma cour et d'obtenir l'inestimable faveur de le recevoir dans mon ermitage, ne fut-ce que pour une seule nuit, ne fut-ce que pour une halte sous une tente que je ferais dresser sur la route. Je me recommande à vous, je me confie en vous. Que dois-je écrire? Que dois-je faire? Où dois-je aller ou envoyer mon frère? Je n'ai pas besoin de vous dire que ce serait le plus beau jour de ma vie. Je me mets entre vos mains et je vous supplie de me favoriser de vos conseils ainsi que de vos bons offices. Rien ne m'embarrassera pour l'Empereur et toute sa suite, pourvu que je sois prévenu. Jugez de l'intérêt avec lequel je vais attendre vos lettres, au passage de tous les courriers. Je ne vous invite pas à venir ici avec M. de Beauharnais pour m'aider à faire les honneurs de ma maison. Ce sera pour vous un devoir jusqu'à la frontière de la Toscane et en-deçà je veux en laisser tout le mérite à votre amitié. Pensez-vous que je doive inviter M. le cardinal Fesch qui viendra sûrement à la rencontre du maître et le prier de solliciter quelques heures de repos de l'Empereur à Montefiascone? Je le crois, mais mon opinion a besoin pour se rassurer d'être approuvée par la vôtre. Vous êtes beaucoup plus pour moi qu'une sentinelle avancée. Adieu, mon ami, je n'ose pas encore me livrer à la joie et à la reconnaissance. Mon âme est dans l'agitation de tous les sentiments qui peuvent le plus l'intéresser. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur et je me vante de ne savoir pas vous remercier à mon gré. Bonjour donc; des nouvelles et de vos nouvelles.

XI

Montefiascone, 21 avril 1806.

Je découvris, mon cher ami, mercredi dernier, des fenêtres de mon cabinet, trois voitures sur le chemin de Rome. Je sus le lendemain que c'était Mme la maréchale Berthier, nouvelle princesse de Neuchatel, qui avait passé ici et qu'un essieu cassé l'avait obligée de s'arrêter à Viterbe pendant vingt-quatre heures. Cet accident m'aurait paru une bonne fortune, s'il avait eu lieu à Montefiascone où je suis enchanté de recevoir tous les Français. Je vous prie, une fois pour toutes, de les inviter ou de les obliger tous à faire viser à ma table les passeports que vous leur délivrez. Je ne doute pas que notre reine des Deux-Siciles ne se rende bientôt dans ses états avec les trois sénateurs qui vont complimenter son auguste époux. Je me recommande à vous, si vous pouvez me procurer de si honorables visites.

En félicitant Mme la princesse de Lucques, je lui rappelle que je suis sur la route de l'Empereur, s'il vient en Italie. Elle pourrait être tentée de lui envoyer ma lettre qui lui semblera même écrite avec cette intention secrète. La vérité est que je n'y ai pas songé et c'est mon frère qui en a eu l'idée, après l'avoir lue. Il y a du zèle et de la mesure, sans aucune adulation. Cette nouvelle promotion de souverains atteste et garantit la suprématie de la France et me paraît l'époque la plus imposante de notre histoire. C'est ici, pour le moins, tout le génie de Charlemagne, mais un génie sage, prévoyant et enrichi de tous les progrès de l'esprit humain depuis mille ans. Nous étendons notre puissance sans la diviser et elle s'affermit au dedans de l'empire en se propageant au dehors. J'aime bien mieux les grands fiefs souverains détruits hors de la France, que le rétablissement absurde des ces anciennes pairies, incompatibles avec un trône monarchique. Il

me paraît qu'à présent je ne suis plus seulement sur la grande rue qui conduit de Paris à Naples. Il n'y a plus ni Alpes, ni Apennins. Je vous félicite et je me réjouis avec vous de notre gloire nationale. Qui, diable, aurait deviné le dénouement de notre révolution? Assurément, ceux qui l'ont faite n'y pensaient pas. La Providence s'entend en tragédie. Adieu, mon ami; je vous ai envoyé des papiers mortuaires. J'attends de vos nouvelles et je vous embrasse de tout mon cœur.

XII

Montefiascone, 24 avril 1806.

Vous n'êtes encore, mon ami, qu'un nouveau, c'est-à-dire un demi-convaincu sur l'étiquette. Le titre que mon cœur vous donne avec tant de vérité, est le seul que je désire recevoir de vous : troc pour troc.

Votre aimable réponse du 15 ne m'est parvenue que le 20. Il y a eu aussi du retard dans la marche de ma correspondance avec vous. Je vous écrivis le dimanche 13 avril pour vous dire que j'avais eu le bonheur de posséder M. le maréchal Jourdan, durant quelques heures. Vous ne m'en parlez plus. Même silence sur la commission que j'avais confiée à votre amitié et que je lui renouvelle de vouloir bien m'acheter et m'envoyer, sans délai, deux chapeaux de paille de Florence montés à la dernière mode pour mes deux nièces. Vous m'avez fait de belles querelles en les mettant ainsi dans votre écart, et elles m'en font la guerre toutes les fois qu'elles en trouvent l'occasion. Acquittez donc bien vite ma parole, si vous vous intéressez à mon repos. Je vous rembourserai vos avances pour cette emplette, dès que je saurai ce qu'elle vous a coûtée. Un cadeau promis par un oncle est une créance exigible, privilégiée et sacrée comme une dette de jeu. Vous voyez que c'est une affaire d'honneur. Vous m'en direz des nouvelles quand vous serez père.

M. Bertier m'a écrit aussi. Je lui ai répondu avec tout

l'intérêt que m'ont inspiré son nom et sa douleur. Je l'ai engagé à me dédommager à son retour, mais à ne plus arriver au moment où je vais me lever de table, sous peine de me trouver un peu trop simple dans ma vie privée, surtout dans cette saison qui est le vrai carême des gourmands et l'époque la plus disgraciée de l'année pour la bonne chère. En bonne conscience, on ne doit point me louer, mais plutôt me féliciter du sage parti que j'ai pris, par nécessité, en m'environnant dans ma solitude et dans mon exil de ma bonne famille orpheline. Le bonheur qu'elle me procure m'ôte tout le mérite de ce sacrifice. J'avais observé, depuis ma première jeunesse, qu'à un certain âge, le célibat et la retraite rendaient tristes et humoristes les vieux garçons gouvernés par leurs laquais, et je m'étais promis de me préserver de ces deux maladies par le spectacle et l'exercice continuel des vertus domestiques. Je me suis tenu parole et je m'en trouve bien.

Puisque vous me rappelez le temps où votre talent se montrait au collège dans vos exercices littéraires, je profite de l'à-propos pour vous communiquer sans compliment une réflexion qui revient dans mon esprit, depuis que j'ai pu vous apprécier, toutes les fois que je rencontre des Français un peu au-dessous de votre âge. La culture manque à leurs dispositions naturelles. Cette génération qui vient à votre suite me fait remarquer avec douleur un vide immense dans l'éducation publique. Nos excellentes études universitaires finissent à vous. Puissent-elles recommencer à vos enfants! Bénissez votre destinée d'avoir terminé votre cours académique avant le carnaval de notre histoire que nous appelons notre Révolution. La race de nos instituteurs sera la plus difficile à rétablir.

On vous adressera incessamment de Livourne une aune de drap de France que je vous prie de recevoir et de m'envoyer. Trouvez-vous que je dispose assez librement de vos bons offices? Si je pouvais prendre ma revanche avec vous, je ne resterais certainement pas en arrière.

Je vous préviens que l'Empereur saura ce que je pense de vous, si j'ai le bonheur de lui faire ma cour en liberté. C'est la jeunesse qu'il importe à sa gloire d'apprécier et d'employer. J'attends avec résignation soit pour obéir immédiatement si l'on s'explique, soit pour me tenir coi si l'on garde le silence. Mon âme est affermie et tranquille dans ce rôle passif.

Mon frère vous dit mille tendresses. Nos conjectures et nos vœux appellent M. de Talleyrand à la souveraineté de Parme et de Plaisance, si le douaire de la vice-reine n'y met point d'obstacle. Et mon cher collègue M. de Beauharnais, que j'embrasse, n'aurait-il pas un de ces nouveaux duchés? Je lui désire tout ce qui peut lui plaire ou lui convenir. Les exemples de résurrection sont consolants pour les habitants de la région des morts où nous sommes en grand nombre.

Adieu, mon ami, je vous prie de renouveler à Mme Artaud mes fidèles et respectueux hommages et de me donner de ses nouvelles. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

XIII

Montefiascone, 23 avril 1806.

Mon cher ami, je vous ai consulté et, en homme de beaucoup d'esprit que vous êtes, assurément vous avez deviné de mot à mot le résultat de la délibération que mes lettres allaient engager à Paris. Point de réponse directe de Mgr de Talleyrand et même de M. Fercoc. On a supposé que j'entendais le français et que je ne me méprendrais point sur le sens des tournures diplomatiques. Le ministre des cultes, avec lequel je n'ai jamais eu de rapports, m'a écrit officiellement qu'il a mis sous les yeux de l'Empereur le désir que j'ai manifesté de faire un voyage à Paris; que S. M. l'autorise à me dire que je peux m'y rendre quand je voudrai et que cette mission lui est d'autant plus agréable qu'elle le mettra à portée de faire connaissance avec un prélat si distingué par ses lumières et par ses talents. Je copie littéralement. On ne me dit point par

quelle voie j'ai manifesté ce désir. La lettre est datée du 20 de ce mois, et elle m'est adressée d'office par M. le cardinal Fesch, lequel m'écrit qu'il est charmé de me donner l'agréable nouvelle que l'Empereur me permet d'aller à Paris, qu'il partage la satisfaction que j'en éprouverai et qu'il me transmet la lettre du gouvernement. Vous lirez les originaux et vous n'y trouverez ni plus ni moins.

Mon frère et moi n'avons pas hésité un instant de reconnaître dans ce bon office l'ingénieuse bienveillance, la discrète délicatesse et l'intention lumineuse de mon patron et ami. Nous nous tenons pour assurés que vous serez du même avis. Je n'ai jamais exigé une invitation qui aurait été un engagement. Mais après la confiance et la franchise avec laquelle je me suis expliqué et livré à la direction du ministre, je ne crois pas faire une imprudence en me contentant de cette indirecte et manifeste insinuation. Je partirai lundi prochain avec mon frère et mes deux nièces et je compte arriver vendredi matin à l'hospice des Chartreux, vis-à-vis le cabinet d'histoire naturelle, à Florence. Mon appartement aux Dominicains est occupé par le général espagnol. Je ne m'arrêterai à Florence que pour dîner. Je n'y verrai que vous et M. de Beauharnais, s'il est de retour, et, en sortant de table avec vous, je m'acheminerai vers Bologne. J'aurai bien de la peine à me rendre à Paris à petites journées pour les fêtes du 23 mai qui me semblent plus différées. Il m'importe d'autant plus d'y atteindre l'Empereur, qu'immédiatement après ce spectacle national, il pourra fort bien faire son voyage projeté en Italie, dont on ne sera averti, selon l'usage, que par la nouvelle de son départ. Je souhaite que vos calculs de probabilité et d'amitié ne désapprouvent pas ma détermination. Je n'ai plus le temps de vous consulter comme je le voudrais et je reviendrai sur mes pas si vous m'en donnez le conseil. C'est ma destinée, mais non pas mon goût, d'être toujours pressé par les circonstances ou par le fait d'autrui dans les occasions importantes. Mon allure est de courir malgré moi. Il faut

faire la part du hasard quand il est impossible de lui imposer la loi.

Je vois avec douleur que ma lettre du 13 ne vous est pas encore parvenue. Ne songeons plus aux chapeaux de mes nièces qui pourront les choisir à leur gré, si elles en ont envie.

J'eus hier à souper le général François Saligni et sa suite. Il a épousé une nièce de la princesse Joseph et il se rend à Naples. C'est l'un des braves d'Austerlitz et il est fort aimable.

Ne craignez pas, mon ami, d'être mystifié par moi. Je suis très aimant et personne ne m'a jamais inspiré plus d'amitié que vous. Votre esprit et votre cœur sont selon le mien.

J'écrirai de ma main à M. de Talleyrand, à M. Portalis et à M. Fercoc que je pars pour arriver à Paris avant le 25 du mois prochain. J'en préviendrai également le cardinal du Belloy et M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et voilà tout. Je griffonne si mal et j'aurai si peu de loisir à Paris que je ne pourrai vous écrire de longues lettres. Mais je verrai beaucoup Mme Artaud et vous serez au courant de tout ce qui pourra m'intéresser. Je sais ce que j'aurai à dire de vous et je m'en donnerai à cœur joie. J'ignore où je logerai. Mon frère vous dit mille tendresses. Je vous embrasse et vous presse sur mon cœur. A vendredi vers les neuf heures du matin.

(*La fin prochainement*)

CAMPAGNE DE 1792 SUR LE RHIN

d'après des témoins oculaires allemands

Prise de Mayence (Suite)

Je trouvai rassemblés chez lui le gouverneur, les généraux Hatzfeld, Faber, Buseck, Kotolinski et Stutzer. Un conseil de guerre fut constitué et je reçus l'ordre de remplir les fonctions de secrétaire pour rédiger le procès-verbal de la séance.

Le gouverneur nous lut une lettre du généralissime français.

Voici cette lettre :

Monsieur le Gouverneur,

Mon désir de ménager le sang est tel, que je céderais avec transport au vœu que vous témoignez d'obtenir jusqu'à demain pour me donner votre réponse ; mais l'ardeur de mes grenadiers est telle que je ne puis la retenir. Ils ne voient que la gloire de combattre des ennemis de la liberté et la riche proie qui doit être le prix de leur valeur ; car je vous en préviens, ce n'est point une attaque régulière, c'est une attaque de vive force à laquelle il faut vous attendre. Non seulement elle est possible, mais elle est sans danger. Aussi bien que vous, je connais votre place et l'espèce de troupes qui la défendent. Epargnez le sang de tant de victimes innocentes, de tant de milliers d'hommes. Notre vie sans doute n'est rien,

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. I, p. 481.

accoutumés de la prodiguer dans les combats, nous savons la perdre tranquillement. Je dois à la gloire de ma République, qui jouit de l'impuissance des despotes qui voulaient l'opprimer, et qui les fait fuir devant les enseignes de la liberté, de ne pas enchaîner l'ardeur de mes braves soldats, et je le voudrais en vain.

Signé: CUSTINE.

Nous fûmes tous frappés en apprenant que le gouverneur avait déjà reçu une autre lettre et qu'il avait demandé vingt-quatre heures pour y réfléchir. — A la lettre, dont il nous fut donné lecture, en était jointe une autre, adressée à la municipalité, dans laquelle le général Custine blâmait vivement le prince-électeur et promettait son appui et sa bienveillance aux habitants.

Le conseil de guerre estima qu'il n'y avait pas lieu de remettre cette dernière lettre à son adresse, parce que le peuple aurait été certainement entraîné vers les Français.

Le gouverneur dit que le prince-électeur, à son départ de Mayence, avait déclaré aux statthalters qu'ils ne devaient pas s'inquiéter de ses intérêts personnels et qu'ils ne devaient avoir en vue que le bien des habitants ; que, par suite de ceci, les statthalters, ne voulant pas mettre en jeu la vie et les propriétés de ces derniers, étaient disposés à remettre la ville au Français moyennant des conditions acceptables. Ce qui les encourageait à agir de la sorte, c'était que le ministre prussien von Stein s'était rangé à leur avis. Malgré cela, on ne voulait pas prendre de décision, en une matière aussi grave, sans avoir consulté auparavant le conseil de guerre réuni là.

Le général comte Hatzfeld fut le premier à prendre la parole : il déclara qu'il était nécessaire de capituler et il indiqua les motifs qui l'incitaient à parler ainsi. Le général von Faber ne se contenta pas de l'approuver; il chercha même à donner encore d'autres raisons, militant en faveur de la capitulation. Les généraux Rüdt, Buseck, Kotolinski et Stutzer,

ne donnèrent aucune explication et déclarèrent qu'il fallait rendre la ville. Le gouverneur, alors, m'adressa la parole et me demanda mon avis. Je lui répondis que c'était bien superflu, puisque tout le monde était d'accord, mais que, néanmoins, je ne voyais aucunement la nécessité pour nous de capituler, vu que, grâce aux dispositions défensives que nous avions prises, l'ennemi n'avait aucune chance de réussir dans une attaque de vive force, si tout le monde était bien résolu à se défendre.

Très mécontent de ma réponse, le gouverneur me demanda si j'étais prêt à accepter la responsabilité d'une défense à outrance.

Cette question était si ridicule, que je me bornai à hausser les épaules.

Le conseil fut levé après que l'on eut pris la résolution de rendre la forteresse. Bientôt après, je reçus l'ordre de me rendre au quartier-général français. Le gouverneur me remit une lettre fermée que je devais porter au général Custine. Sans m'informer du contenu de cette lettre, il me recommanda d'insister auprès de ce dernier pour qu'il voulût bien reconnaître la neutralité du prince-électeur et de ne donner ce papier qu'à la dernière extrémité.

Arrivé aux avant-postes, je fus reçu par un officier supérieur, qui me conduisit à Marienborn, où se trouvait Custine. Je dis à ce dernier que le gouverneur de Mayence, tout en se sentant capable de repousser victorieusement l'assaut dont il était menacé, était disposé à entamer des pourparlers, si l'on voulait prendre pour base la reconnaissance par la France de la neutralité du prince-électeur et de son pays.

En entendant cette proposition, Custine fut très visiblement embarrassé, mais il reprit bien vite son aplomb et me répondit :

— « La France ne veut pas faire de conquêtes et je ne suis pas venu pour faire du mal à des citoyens paisibles. Mais je veux mettre à la raison un prince imprudent, qui a prêté

secours et appui aux ennemis les plus acharnés du peuple français, qui a tout mis en œuvre pour déchaîner la guerre contre la France, et qui, n'ayant pas conscience de sa propre impuissance, a même cherché à jouer un rôle personnel dans cette guerre. Pour ma part, je suis à la tête de troupes nombreuses, dont l'unique vœu est de se signaler par de grands faits d'armes ; je sais que la garnison de Mayence est très faible et que le peuple de cette ville est prêt à se rallier à nos principes. J'ai des intelligences secrètes à Mayence et je sais à quoi m'en tenir. En admettant même que j'échoue dans mon entreprise, la Convention Nationale m'en excusera facilement, tandis qu'elle ne m'approuverait pas si je sanctionnais votre proposition, qui est d'ailleurs une affaire diplomatique et qui, par cela même, n'est plus de ma compétence. »

Nous nous entretînmes encore pendant un instant, puis Custine me donna congé, en m'observant d'un ton désagréable qu'il attendait la réponse du gouverneur pendant deux heures, que, passé ce délai, il considérerait les pourparlers comme définitivement rompus.

Voyant qu'il était impossible d'obtenir aucune concession, je tirai la lettre de ma poche et la lui remis en ajoutant que j'avais rempli ma mission. Me prenant la lettre des mains, il courut s'asseoir à une table. Au fur et à mesure qu'il avançait dans sa lecture, son visage s'éclairait et, bientôt, il ne put s'empêcher de sourire.

Il appela un de ses aides de camp et lui dicta sa réponse, mais à voix si basse que je ne pus rien en saisir.

Je m'empressai de retourner à Mayence, où j'arrivai à onze heures du soir. Le gouverneur me donna aussitôt l'ordre de retourner au camp français, avec le conseiller intime Kalckhof, pour traiter de la capitulation.

Le 21, vers 2 heures du matin, nous arrivâmes à Marienborn. Custine, qui était déjà couché, nous entretint, pendant une heure, des victoires que les Français avaient remportées

en Champagne et du courage des troupes placées sous ses ordres. Il nous parla aussi de la politique intérieure de la France, et nous dit ceci : « Louis XVI ayant perdu la confiance du peuple ne remontera plus jamais sur le trône ; mais j'espère qu'en attendant la majorité du Dauphin, la régence sera confiée à des hommes dignes, qui donneront au prince une éducation conforme aux principes libéraux des Français. »

Après cela, il nous congédia en nous disant que le général Meunier n'allait pas tarder à venir. C'était avec lui que nous devions régler les détails de la capitulation.

Celle-ci fut conclue d'après les instructions contenues dans la première lettre du gouverneur et les recommandations verbales qu'il nous avait faites ensuite. Lorsqu'elle eut été approuvée par les deux parties, je la rapportai au gouverneur qui en donna connaissance à la municipalité.

Les deux statthalters avaient quitté la ville, dès la nuit précédente.

Le général von Faber, le commissaire des guerres Riedel et moi, nous reçûmes l'ordre de rester à Mayence jusqu'après remise définitive de la place, des plans, de l'artillerie, des magasins, etc., etc.

(Eickemeyer)

Prise de Mayence
(Autre version)

Il s'agissait avant tout d'impressionner la population et la garnison en leur montrant une armée nombreuse et de fournir aux traîtres, avec lesquels il était depuis longtemps en relation, le moyen d'exécuter leurs plans ténébreux.

Eickmeyer (1), le premier ingénieur de la forteresse, était l'instrument principal de ce honteux complot.

Le général mayençais Gymnich, gouverneur de la ville,

(1) Voir la note plus haut. Cette accusation injurieuse n'a rien de fondé. (V.).

suivit les conseils de ce traître et se laissa entraîner à une action qui serait capable de diminuer la gloire militaire de la nation allemande, si elle n'avait fait ses preuves en plus de cent occasions différentes dans cette même guerre.

Encore le même jour, Custine envoya le colonel Houchard sommer la ville de se rendre. Le gouverneur accueillit la demande du général français avec le dédain qu'elle méritait. Il fit aussitôt avertir le gouvernement et les habitants qu'il était résolu à se défendre jusqu'à la mort.

Eickemeyer sut bien vite le retourner et lui démontrer qu'il ne fallait pas songer à se défendre sérieusement. Aussitôt qu'il le vit converti à ses idées, il fit signe à son ami et complice, Böhmer, jadis professeur à Mayence et actuellement secrétaire de Custine. Celui-là prévint son patron qu'une deuxième sommation aurait plus de succès.

La réponse qu'avait apportée Houchard avait enlevé toute espérance à Custine. Il semblait même décidé à se replier vivement, lorsqu'il reçut les nouvelles encourageantes que lui envoyait Eickemeyer.

Dans la nuit du 19 au 20, on échangea de part et d'autre quelques coups de canon et de fusil et, dans la journée du 20, Custine envoya une deuxième sommation au gouverneur. Ayant appris, en même temps, que la municipalité jouissait d'une part d'influence beaucoup plus grande que celle qu'elle aurait eue avec un gouverneur moins faible, il lui adressa une lettre renfermant les plus cruelles menaces, en cas de résistance, et les promesses les plus alléchantes pour les habitants, s'ils voulaient se rendre.

Le colonel Houchard, qui avait été en ville porter les deux lettres, se convainquit bientôt du succès que les amis des Français avaient eu auprès du gouverneur. Ils avaient réussi à lui persuader que la ville était prenable d'assaut, qu'elle était beaucoup trop faible pour résister et que, par suite, la garnison et les habitants étaient exposés à tous les dangers et aux horreurs qu'entraînait une pareille occurence. Alors

le gouverneur convoqua un conseil composé de militaires et de bourgeois. Il leur exposa la situation et déclara, malgré les objections de plusieurs membres du gouvernement, et particulièrement du ministre von Albini, que toute résistance était impossible. Il réunit encore un conseil de guerre, exclusivement composé d'officiers. Le traître Eickemeyer, le seul qui fût vraiment au courant de tout, défigura la vérité et entraîna à sa suite Gymnich, qui était trop faible.

Il y avait 3.000 hommes de troupes régulières en ville ; on pouvait armer un nombre égal de citoyens, on aurait pu appeler quelques milliers de gens des campagnes environnantes. Si l'on s'était adressé au landgrave de Hesse-Darmstadt, celui-ci aurait certainement envoyé 3 ou 4.000 hommes à Mayence.

Il y avait 180 canons sur les remparts.

Et puis les Français n'avaient pas le matériel nécessaire pour faire un siège régulier. Enfin l'on aurait dû compter sur les corps des généraux Wallis et d'Erbach. qui se trouvaient à proximité, sur la Moselle.

Au lieu de rien tenter en vue d'une résistance énergique et honorable, on signa la capitulation suivante :

« Les soussignés Dominique Meunier, maréchal-de-camp des armées de la République française et de l'armée du Rhin ; Joseph Pétigny, commissaire des guerres de ladite armée, munis des pleins pouvoirs du général Custine, pour traiter de la capitulation de Mayence, d'une part :

Et Moritz Kalckhoff, conseiller intime du prince-évêque de Mayence avec Rudolph Eickemeyer, major-ingénieur, munis des pleins pouvoirs du général Gymnich, d'autre part, concluent ce qui suit :

ARTICLE I

Les troupes de Mayence et des autres cercles, sans exception, sortiront librement avec tous les honneurs de la guerre. Elles pourront se rendre où il leur plaira : elles emporteront

leurs caisses, leur artillerie, leurs armes et leurs bagages. Elles recevront pour cela tous les saufs-conduits nécessaires.

ARTICLE II

La garnison ne comprenant que 4 bataillons n'est autorisée à emmener que 4 pièces de campagne avec les attelages et les caissons nécessaires. On lui donnera des voitures ou des bateaux en quantité suffisante pour transporter les bagages.

ARTICLE III

Les susdites troupes de Mayence et des autres cercles s'engagent à ne pas servir contre les armées de la République française ou ses alliés, pendant un an à compter de ce jour.

ARTICLE IV

L'artillerie de la place, les dessins, plans et mémoires concernant la forteresse, les munitions de guerre et de bouche et tous les autres objets, ustensiles ou engins militaires renfermés dans Mayence, seront remis à des commissaires que le général français désignera à cet effet.

ARTICLE V

Les malades qui sont aux hôpitaux, continueront à y être soignés aux frais de leurs corps et seront pourvus de saufs-conduits aussitôt après leur guérison.

ARTICLE VI

Aussitôt après la signature de la capitulation, le général français fera occuper le Gauthor et la porte du pont du Rhin par deux compagnies de grenadiers.

ARTICLE VII

Le ministre, les tribunaux supérieurs, le clergé, et toutes les personnes employées au service du prince-électeur sont

autorisées à quitter la ville en emportant leurs effets. La même liberté est accordée aux habitants de la ville de Mayence, absents ou présents. Chacun d'eux recevra les saufs-conduits et les sauvegardes nécessaires.

ARTICLE VIII

Le général français garantit à chaque habitant la protection des lois pour leurs propriétés conformément aux principes de la Constitution française.

Au camp de Marienborn, près de Mayence, le 21 octobre 1792, l'an 1er de la République française.

Kalckhoff, conseiller intime de S.A. le prince-électeur de Mayence.
Eickemeyer, major-ingénieur.
Le citoyen maréchal-de-camp Meunier.
Pétigny, commissaire des guerres.
Approuvé par moi, gouverneur de Mayence.
Von Gymnich.
Custine.

En dehors des troupes de Mayence et des cercles, il y avait encore dans la ville 1,100 Autrichiens, appartenant à différents régiments. C'étaient des recrues, des convalescents, des fuyards de Spire. Il y avait aussi dans le nombre quelquelques racoleurs de Sa Majesté impériale.

Le capitaine Adujar, qui était le plus ancien, avait pris le commandement de ce détachement.

Il n'avait pas été convoqué au conseil de guerre, mais dès qu'il eut connaissance de ce qui avait été décidé, il résolut de ne pas se soumettre aux conditions de la capitulation, sortit de la ville avec son monde et se retira à Francfort.

Le 21, à 6 heures du soir, deux compagnies de grenadiers français occupèrent les deux portes mentionnées plus haut, et Custine se rendit à l'hôtel de ville, où il fit aux habitants un discours ampoulé. Il leur assura qu'ils garderaient leur

ancienne forme de gouvernement s'ils le désiraient, sinon qu'ils pourraient adopter la Constitution française ou telle autre qui leur plairait.

Le 22, dans l'après-midi, 5,000 Français entrèrent en ville et occupèrent la forteresse et la citadelle.

Les troupes allemandes se rassemblèrent près du pont, qu'elles traversèrent ensuite. La plupart d'entre elles gagnèrent Aschaffenburg, où le prince-électeur de Mayence s'était réfugié.

(*Un témoin oculaire*).

Entrée des Français à Mayence

Le 21 octobre, dans l'après-midi, vers 3 heures, un détachement de troupes françaises vint occuper le Gauthor et le poste du pont du Rhin; vers 4 heures, le généralissime fit son entrée en ville, et s'installa, avec son état-major au palais de l'Electeur.

La même nuit encore, une partie du corps de siège traversa Mayence et arriva, le 22 au matin, devant Francfort dont il prit possession.

Le gouverneur de Mayence, considérant ce procédé comme contraire aux termes de la capitulation, fut s'en plaindre au général Custine et me donna l'ordre de l'accompagner. Au moment où nous nous retirions, celui-ci me pria de rester et de lui donner quelques renseignements sur les fortifications de la ville. En même temps il fit appeler les deux officiers du génie Clément et Cabert et sortit un plan colorié de Mayence, une misérable gravure, qui avait été publié, vers le milieu du XVIIIe siècle, à Nuremberg et qui fourmillait d'inexactitudes; la plupart et les plus importants des ouvrages extérieurs n'y étaient pas mentionnés.

Je demandai au général si c'était là le plan dont il s'était servi pour combiner ses opérations contre Mayence.

Il me répondit que malgré tous ses efforts, il n'avait pu en

trouver de meilleur. (Par la suite, Custine m'avoua qu'au moment où il s'était emparé de Spire, il ne songeait aucunement à entreprendre quoi que ce fut contre Mayence. Plus tard seulement, encouragé par ce premier succès et ayant appris que la garnison était réduite à rien et que les habitants étaient pleins d'enthousiasme pour les idées françaises, il s'était décidé à marcher. Encore faut-il ajouter que si les troupes françaises avaient continué leur mouvement, aussitôt après l'enlèvement de Spire, on n'aurait eu d'autre ressource que de leur ouvrir les portes bien grandes. La garnison ne comprenait, à ce moment là, que 1,200 hommes, invalides, recrues, etc., etc., appartenant à 5 contingents différents et qui auraient saisi avec empressement la première occasion venue de déserter. Il y avait alors, tout au plus, 50 artilleurs dans la place. Pas un canon sur les remparts. En un mot, rien n'était prêt pour la défense...)

La cour et la domesticité, la noblesse, la majeure partie du clergé, de la magistrature, etc., avaient filé de Mayence, bien avant la capitulation. A très peu d'exceptions près, ceux qui étaient restés s'étaient ralliés aux Français.

Lorsque ces derniers entrèrent en ville, la population ne manifesta ni crainte ni abattement. Beaucoup d'entre les habitants se portèrent gaiement à leur rencontre. Une grande foule garnissait les rues, tout le monde était confiant et gai.

Les nouveaux arrivants avaient fait preuve de discipline à Spire et à Worms ; les soldats étaient nourris aux frais de l'Etat, les officiers payaient à leurs hôtes la nourriture qu'ils prenaient chez eux. La France désirait surtout vaincre dans l'opinion publique ; partout où elles venaient, ses troupes usaient de ménagements vis-à-vis de la population...

Deux ou trois jours après l'entrée des Français à Mayence, arrivèrent quelques employés de Coblentz (1), envoyés par les nombreux partisans de la cause française, qu'il y avait alors dans cette ville, pour inviter Custine à s'emparer de cette

(1) Qui relevait de l'électeur de Trèves (V.).

dernière ainsi que de la forteresse d'Ehrenbreitstein située sur l'autre rive du Rhin.

La garnison de cette place n'avait pas de vivres, elle s'approvisionnait chaque jour à Coblentz. En fait de munitions, elle possédait, à peine, une vingtaine de livres de poudre. Quelques années auparavant, l'Electeur avait vendu toutes ses munitions à la France.

Elle ne pouvait donc songer à faire la moindre résistance.

Je n'ai jamais su pourquoi Custine ne bougea pas.

(*Eckemeyer*).

Prise de Francfort

Le 22 septembre, au petit jour, les habitants de Francfort furent éveillés par une sourde rumeur : les Français — environ 5 ou 600 fantassins et cavaliers — avaient occupé extérieurement toutes les portes de Francfort.

Des milliers de gens coururent aux remparts, afin de savoir la vérité ; en même temps une foule d'habitants leur confirmèrent la mauvaise nouvelle.

La municipalité se réunit aussitôt au Roemer (1) et envoya une députation au général qui commandait les Français, pour lui demander quelles étaient ses intentions. Houchard — c'était le nom de cet officier — leur répondit qu'il attendait un corps plus nombreux que le sien et qu'il ne demandait qu'une chose : des vivres pour ses troupes, moyennant paiement comptant.

Aussitôt on apporta ce qu'il désirait.

Les ponts-levis restèrent levés et les portes fermées.

Les Français avaient mis leurs canons en batterie contre les portes et les faisaient garder par des postes nombreux, pendant que les autres faisaient leur cuisine, mangeaient, lavaient

(1) C'est le nom que porte l'hôtel-de-ville à Francfort.

leurs effets ou s'étendaient sur l'herbe pour dormir. Il y avait des curieux en grand nombre sur les remparts. Mais les choses prirent une autre tournure dans la soirée.

Le général Neuwinger apparut du côté de Sachsenhausen avec environ 1.500 hommes. Les députés de la municipalité furent également lui demander ce qu'il désirait. Neuwinger leur fit une réponse évasive, disant qu'il était porteur d'une lettre du général en chef Custine et qu'il avait l'ordre d'en donner lecture, le soir même, au sénat assemblé.

Les députés objectèrent, que la ville de Francfort avait toujours gardé la plus stricte neutralité, et insistèrent pour qu'il leur fit une réponse catégorique. Au lieu de cela, Houchard cria brusquement :

— Avancez les canons !

A peine les députés eurent-ils le temps de gagner la porte et de faire baisser le pont. Cette attitude des Français ne présageait rien de bon. Malgré cela, les habitants reçurent avec leur politesse et leur prévenance habituelles, les garnisaires qui leur étaient affectés.

Après cela, Neuwinger remit à la municipalité la lettre de Custine.

On peut juger de l'effroi qu'il ressentirent en apprenant que :

« La ville de Francfort, en donnant un abri aux émigrés qui fomentaient la guerre contre leur patrie, a prouvé qu'elle se ralliait entièrement à la cause des ennemis les plus cruels de la France. Le citoyen et maréchal de camp Neuwinger indiquera verbalement la contribution que la ville devra payer... »

Et Neuwinger exigea deux millions de florins (1).

Pourtant, la ville n'avait jamais offert d'abri aux émigrés. Loin de là. En mai 1791, le comte d'Artois voulut emprunter au Mont-de-Piété de Francfort une somme de 200.000 florins, il offrait en nantissement des bijoux d'une valeur bien supé-

(1) Voir un peu plus loin.

rieure à cette somme. La municipalité ne voulut pas traiter cette affaire, quelque avantageuse qu'elle fut, parce qu'elle ne voulait pas donner au prince des armes contre la France !

En novembre 1791, la municipalité ayant été informée qu'un certain Chardique, lieutenant-colonel français, avait l'intention d'établir, à Francfort, un bureau de recrutement pour le compte des princes, l'avait fait immédiatement expulser de la ville.

Le comte Wittgenstein, soupçonné d'avoir les mêmes intentions, avait reçu copie d'un décret par lequel la municipalité interdisait de recruter des hommes pour les princes, tant dans la ville même que dans toute l'étendue des territoires qui en dépendaient.

Ce même mois de novembre 1791, le marquis de Mesle, ayant recruté un artilleur, avait été emprisonné pendant trois jours, puis expulsé de la ville.

En décembre 1791, deux sous-officiers qui accompagnaient sept recrues destinées au corps de Wittgenstein, ayant demandé l'autorisation de traverser la ville, la municipalité avait fait délivrer les sept jeunes soldats.

En mars 1792, deux recruteurs français étaient arrivés à l'auberge *du Palmier;* la municipalité les avait fait partir.

Malgré cela, Custine n'hésitait pas à imposer à Francfort la modeste contribution de deux millions de florins.

Le 27 octobre, Custine vint en personne à Francfort, il amenait un nouveau renfort de 1500 hommes, avec une artillerie nombreuse.

A son arrivée, toute la garnison dut prendre les armes et se rassembler sur la place du *Marché aux chevaux*. On lui fit exécuter une série de marches et de contremarches — comme au théâtre — pour tromper les habitants sur son nombre.

Pendant que ceci avait lieu avec un vacarme étourdissant,

Custine, sortant de la Maison Rouge avec tout son état-major, montait à cheval, pour haranguer les troupes.

Il fut escorté par un grand nombre de citoyens, très inquiets de ce qui allait advenir. Beaucoup d'entre eux croyaient que le général allait donner le signal du pillage, de l'assassinat et de l'incendie.

Ce jour-là se distinguèrent particulièrement une quarantaine de jeunes gens appartenant à la corporation des bouchers. Chacun d'eux tenait son chien en laisse. Au premier mouvement qu'aurait fait Custine pour envoyer ses hommes au pillage, ceux-là auraient lâché leurs fidèles animaux, qui auraient mis en pièces le général et son état-major.

Aussi longtemps qu'il resta dans la rue, les quarante bouchers ne le quittèrent pas d'une semelle.

Arrivé devant le poste principal, Custine s'adressant à la foule, demanda en allemand :

— Avez-vous eu cette année, la visite de l'Empereur?

Personne ne lui répondit ; les visages des assistants réflétaient la colère et la haine. Tout à coup, un petit Juif, vieux et cassé, dit :

— *Io, Harr Ienerol.* (1).

— Eh bien ! vous n'en verrez plus jamais d'autre, s'écria le régicide jacobin, qui passa ensuite les troupes en revue.

Celles qui étaient à Francfort depuis quelques jours, et qui vivaient en bons termes avec la population, reçurent l'ordre d'occuper Bergen, Vilbel et quelques autres villages des environs. Elles furent remplacées par celles que le général avait amenées et dans lesquelles celui-ci paraissait avoir une confiance plus grande.

Malgré toutes les appréhensions du public, cette journée et la nuit qui suivit se passèrent bien. La municipalité et les collèges de la bourgeoisie demeurèrent en permanence au Rœmer.

(1) Oui, monsieur le général. (Patois juif).

De grand matin, les députés allèrent trouver Custine et lui demandèrent de ne pas exiger le paiement de la contribution entière, qui les ruinait.

Celui-ci leur répondit ceci :

— La municipalité a déjà trop tardé à verser le premier million. En conséquence j'exige que la somme entière soit payée dans le plus bref délai, sinon je prendrai les mesures militaires les plus sévères, en vue de me payer moi-même

. . . . . .

Dans l'après-dîner, messieurs Schweitzer, Henri Gontard, Hollweg, Bethmann, Wilmer, Ehrmann, Brentano fils et le juif Speier furent appelés à l'hôtel de la Maison-Rouge, où Custine leur déclara qu'ils serviraient d'ôtages, aussi longtemps que la ville de Francfort ne se serait pas acquittée de la contribution de 2 millions.

Le 31 au soir, ce qui restait dû sur le premier million fut acquitté et, conformément à ce qui avait été convenu, le général Neuwinger fit aussitôt remettre les ôtages en liberté.

La ville prit l'engagement de payer l'autre million en deux fractions égales, l'une au bout de six mois, l'autre quatre mois après la première. En échange, elle reçut du général Custine une lettre de sauvegarde.

(*Custin's Heldenthaten*).

Prise de Francfort

(Autre version)

Dès son entrée à Mayence, Custine envoya deux détachements à Francfort, sous les ordres du général Neuwinger et du colonel Houchard.

Le premier avait traversé le Rhin à Oppenheim et était arrivé dans l'après-midi du 22 à Sachsenhausen.

Les gens de Francfort avaient, à son approche, fermé les portes, mais les Français ayant fait avancer des canons, ils les laissèrent entrer sans résistance, pendant que le colonel

Houchard, qui était venu par Höchst, faisait son entrée par la porte de Bockenheim.

Les généraux français exigèrent une contribution de deux millions de livres (1). Ils en touchèrent la moitié, puis ils relachèrent les ôtages qu'ils avaient pris. Pour l'autre moitié de la somme, ils reçurent des assurances écrites.

Custine vint en personne à Francfort, après avoir perdu son temps à Mayence, où il avait créé un club de jacobins et introduit une nouvelle forme de gouvernement. Il déploya la même ardeur qu'à Mayence pour propager cette utopie qu'on appelle : l'Egalité ; mais il échoua dans la tentative qu'il fit pour soulever les habitants de Francfort contre leur municipalité.

Ce général oublia complètement ses devoirs militaires pour ne faire que de la propagande politique. Au lieu de poursuivre les avantages qu'il avait obtenus en rase campagne, de transformer Francfort en place d'armes, d'armer ses remparts, de réparer les fossés, etc., il ne songea qu'à lancer de misérables proclamations, destinées à montrer sous son meilleur jour la nouvelle forme de gouvernement de la France et à soulever les braves Allemands.

Mais, tous ses efforts demeurèrent stériles.

(*Kriegsbegebenheiten in Deutschland*).
(*Un témoin oculaire*).

Prise de Kœnigstein

Après avoir enlevé Mayence et Francfort, les Français s'étendirent aussitôt sur la rive gauche du Rhin jusqu'à la Moselle et sur la rive droite jusqu'à la Lahn. Ils poussèrent des pointes jusqu'à Hanau.

Cette place était en assez mauvais état ; comme elle manquait de munitions, on peut dire qu'elle était à la merci d'un coup de main énergique.

(1) Et non 2 millions de florins.

Mais Custine avait affaire, en cette occurence, au général Donop et à ses braves Hessois, il n'eut garde de s'attaquer à eux.

Par contre, la petite forteresse de Königstein (1), située sur une montagne, se rendit, le 25, au général Houchard. Celui-ci la fit occuper par 400 hommes, sous les ordres du capitaine Meunier.

(*Minutoli*).

Nauheim

Le 26 octobre, le général Houchard, avec 1,500 hommes d'infanterie et 1,000 cavaliers marchant sur deux colonnes, se porta par Friedberg et Ilmstadt sur la saline de Nauheim, pour enlever les immenses approvisionnements de sel qu'elle renfermait.

Il y avait là un détachement du régiment hessois von Kospoth, avec 1 capitaine, 2 officiers, 5 sous-officiers et 120 hommes. Après une vaine tentative de résistance, ceux-ci cherchèrent à se retirer, mais cernés par la cavalerie ennemie, ils durent mettre bas les armes.

Les paysans hessois furent mis en réquisition pour charger

(1) La petite forteresse de Kœnigstein, perchée sur une montagne qui commande la grand'route de Francfort à Limburg et à Coblentz, mais qui peut facilement être tournée des deux côtés, ouvrit ses portes aux Français dès la première sommation et fut occupée par eux. Elle avait pour toute garnison quelques invalides mayençais qui, malgré leur petit nombre, auraient dû faire une résistance honorable, attendu que la place, n'étant accessible que d'un seul côté, par un passage très étroit, n'aurait pu être prise que par la famine.

Or le gouvernement de Mayence aurait eu le temps d'approvisionner cette forteresse pour quelques mois, et de renforcer sa garnison à l'aide de solides paysans, qui auraient rendu les plus grands services.

Mais rien de tout cela ne fut fait.

On ne peut que déplorer que les mesures de précaution du gouvernement de Mayence aient été si peu en rapport avec ses actes politiques.

Il avait été le premier à recevoir et à héberger les émigrés ; il avait poussé l'Autriche et la Prusse à faire la guerre et — contradiction étrange, — il n'avait pas songé à prendre les moindres précautions pour sa propre sécurité.

(*Un témoin oculaire*).

le sel — qui valait environ 500,000 thalers — sur des bateaux qui le transportèrent à Mayence.

L'abbaye d'Ilmstadt, la saline de Soden, Homburg, Usingen, l'abbaye d'Arnsburg, Châtillon, Erbach, Friedberg et différentes autres grandes propriétés furent rançonnées par les Français. Les caves, si renommées, de Johannisberg et de Rheinturckheim furent également livrées au pillage et les tonneaux qu'elles renfermaient vendus aux enchères publiques à Mayence.

Après cela, les troupes de Custine envoyèrent des pointes jusque vers Castel, Castellaun, Kirchberg, Simmern et Marköbel, mais sans rien entreprendre de sérieux contre aucun de ces points.

(*Minutoli*).

Opérations contre les Hessois

Aussitôt informé des opérations des Français contre Spire et Worms, le landgrave de Hesse-Darmstadt s'empressa d'envoyer des instructions au général von Kospoth, gouverneur de Hanau, et au général von Donop, qui commandait les troupes du landgrave de Hesse-Cassel, en l'absence de ce dernier. En même temps il concentra plus étroitement ses troupes autour de Darmstadt.

Mais, ne se croyant pas assez fort pour interdire aux Français le passage du Rhin à Worms ou à Mannheim, et ne voulant pas exposer ses sujets à des représailles de la part de l'ennemi, il prit la résolution de passer le Mein dès qu'un détachement français se montrerait sur la rive droite du Rhin. Ayant appris la marche de Custine sur Mayence, il mit son projet à exécution et vint s'établir, le 20, à proximité de Vilbel. Le 24, Mayence ayant été pris, il se retira sur Giessen, où il installa son quartier général ; ses troupes bordèrent la Wissek et la Lahn.

Mais, les Français poursuivant leurs opérations de ce côté, occupant Francfort, Friedberg et Nauheim, et faisant mine

de vouloir pousser encore plus loin, le landgrave concentra tout son monde à Giessen même et improvisa de son mieux la défense de cette mauvaise place, de façon à pouvoir y tenir jusqu'à l'arrivée des Prussiens qui étaient attendus avec la plus vive impatience.

De son côté, le landgrave de Hesse-Cassel, qui était encore sur la Meuse, n'avait pas plus tôt appris l'invasion de Custine en Allemagne, qu'il avait, de sa personne, regagné en toute hâte ses états, pour y organiser la résistance.

Il avait donné l'ordre au gouverneur de Hanau de mettre les fortifications de cette ville en état et, s'il était attaqué, de résister jusqu'à la dernière extrémité.

Ses troupes — 6,000 hommes avec 16 canons — n'avaient pas pris part à la marche sur La Lune; elles campaient aux environs de Metz et avaient pu se reposer jusqu'au 19 octobre. En conséquence, elles étaient en état de marcher. Pour accélérer leur mouvement, le landgrave prit les dispositions suivantes: les bagages furent chargés sur des bateaux de la Moselle, et le plus grand nombre des hommes, placés sous le commandement du major prussien von Rüchel, furent transportés en voiture, par Trèves, jusqu'à Coblentz. L'avant-garde, composée de 400 hussards et d'un certain nombre de tambours, qui avaient également été transportés en voiture, fit son entrée à Coblentz, le 25 octobre, à huit heures et demie du soir.

En même temps, le gouvernement hanovrien établissait, tout le long de la frontière hessoise, un cordon sous les ordres du feldmaréchal Freitag, et tenait 12,000 hommes en réserve.

On voit par là que si les princes allemands: Hanovre, Saxe, Bavière, landgrave de Hesse-Darmstadt, la ville libre de Francfort, etc., etc., avaient pris part à nos opérations, dès le début, nous n'aurions eu à nous occuper ni de nos flancs, ni de nos derrières, et les Français n'auraient pu se glisser entre le Rhin et la Moselle, ni prendre Mayence et Francfort.

Ce fut le 23 novembre seulement que la diète réunie à Ratisbonne décida le soulèvement général de tous les états allemands contre la France.

(*Minutoli*).

Opérations des Prussiens

Le 24, à Luxembourg, le roi de Prusse avait reçu la nouvelle certaine de la prise de Mayence par Custine, et du danger que couraient les magasins de Coblentz.

Il fallait remédier le plus vite possible à cette situation ; mais cela n'était pas facile, car les attelages de notre artillerie étaient en fort mauvais état.

Il fut donc convenu que le corps hessois, aux ordres du major Rüchel, se porterait en toute hâte à Coblentz, pour occuper cette place et la mettre en état de défense avant l'arrivée des Français.

Il n'y avait pas de temps à perdre, car on avait déjà signalé la présence de leurs éclaireurs à Simmuern.

L'avant-garde entra donc — comme il a été dit plus haut — à Coblentz, le 25 ; le 26 arrivèrent les autres troupes ; le reste de l'artillerie ne rejoignit que le 30. Les chevaux étaient en si piteux état que l'on dut, presque partout, les remplacer par des attelages de bœufs.

Le 1er novembre vint la cavalerie du général comte Kalkreuth, et le 2, le général autrichien Wallis; mais celui-ci repartit bientôt après.

Ce même jour les bagages rejoignirent ; le 3 ce fut le tour de l'avant-garde — composée de quelques régiments — et, le 4, le reste du corps hessois qui regagnait son pays d'oririgine. L'artillerie de ce contingent ne passa que le 6.

Le roi, qui était maintenant fermement décidé à chasser les Français de la rive droite du Rhin, résolut d'abord de suivre les Hessois, de traverser le fleuve à Coblentz, de défendre, pour commencer, la Lahn, puis de s'avancer jus-

qu'au Mein, et enfin d'expulser les Français — coûte que coûte — de Francfort.

Par suite de cela, le général comte Kalkreuth se mit en route avec son corps et atteignit, le 29, Grevermachern; l'infanterie cantonna dans cette ville, la cavalerie fut à Wasserbillig, Mertert et Monternach.

Le 28, il se porta au-delà de Trèves, l'infanterie occupant Thringen et Pfalzel et la cavalerie Schweig.

Cette dernière entra, le 1er novembre, à Coblentz, où le roi arriva, le 4, avec l'infanterie.

En même temps que le général comte Kalkreuth entamait son mouvement, le général von Köhler avait reçu l'ordre de franchir, à la tête d'un détachement, la Moselle à Lieser et d'occuper la région dite *am Stumpfen Thurm*. Ceci permettait au duc de Brunswick de couvrir la Moselle, et d'assurer ses communications avec Coblentz; en même temps on espérait que cela détournerait l'attention de l'ennemi de cette dernière ville.

Pour atteindre plus facilement ce but, le général comte Kalkreuth fit embarquer sur la Moselle, à Trèves, les deux bataillons de fusiliers von Legat et von Schenk, avec deux compagnies de chasseurs qui devaient descendre la rivière jusqu'à hauteur de Monzelfeld et prendre pied sur la rive droite pour couvrir le passage des autres troupes. Le colonel von Legat atteignit son lieu de destination le 29; en débarquant il apprit que les Français n'étaient pas seulement à Kreuznach et à Bingen, mais qu'ils avaient encore un poste d'une centaine d'hommes à Castellaun.

Le 30, le général Köhler fit reposer à Hetzerath ses troupes, qui étaient harassées par suite du mauvais état des chemins. Le 31, il continua sa marche jusqu'à Kloster-Claussen.

Le major Kirn, du contingent de Trèves, avait reçu l'ordre de jeter un pont sur la Moselle, à Lieser; mais il ne put remplir sa mission, parce que le commissariat avait réquisitionné tous les bateaux pour évacuer les magasins de Trèves, Remich et Grevermachern.

Le général Kohler se vit donc obligé de faire passer ses troupes par le pont de Berncastel (quelques-unes la passèrent à Lieser sur des prames), puis il les répartit entre Berncastel, Pilmersrath, Fronhofer, Ober-Gleinich, Monzelfeld, Longhain et Genzerath.

A ce moment, il apprit que Castellaun et Kappel étaient occupés par l'ennemi.

Voulant en avoir le cœur net, il résolut d'envoyer à Kirchberg une reconnaissance forte de deux bataillons de fusiliers de Schenk et Légat, de deux compagnies de chasseurs et de cinq escadrons de hussards.

L'infanterie se posta sur la hauteur du *Stumpfe Thurm*, les chasseurs allèrent jusqu'à Harburg et occupèrent le bois de leur côté, les hussards gagnèrent la hauteur de Niederweiler, d'où ils envoyèrent des patrouilles vers Kirchberg et Castellaun.

En même temps, les autres hussards se rassemblèrent à Fronhofen, à gauche des autres, et formèrent une colonne qui marcha vers Kappel.

Une pointe de hussards ayant annoncé que l'ennemi avait évacué cette dernière localité, la veille, mais qu'il occupait encore Castellaun d'où il envoyait des patrouilles jusqu'à Kirchberg, le général Köhler reprit son ancienne position et laissa les deux bataillons von Schenk et von Legat, avec la batterie, à Monzelfeld.

Le 4, il détacha 1 officier et 40 chevaux à Kirchberg, et autant de monde à Castellaun ; 1 capitaine avec 100 chevaux devait les suivre par Haarbruch jusque sur les hauteurs de Niederweiler et leur servir de repli, en cas de besoin. Ces détachements devaient essayer d'enlever les postes ennemis.

Mais, à l'annonce de notre approche, les Français s'étaient retirés à Waldalgesheim, Kreuznach et Bingen.

Le bataillon de Legat et une compagnie de chasseurs cantonnèrent Liebenhofen et à Novegard. Le général von

Köhler ayant, de concert avec le général autrichien Brentano et le prince-héritier de Hohenlohe, empêché l'ennemi de s'avancer contre Coblentz, rejoignit l'armée de laquelle il avait été détaché.

(*Minutoli*).

(A suivre).

LA CAMPAGNE DE L'AN II

dans les Pyrénées orientales

(Rapport d'André Peyrusse)

Rapport général de l'affaire de Roses. — Siège de Roses

Dans la journée du 30 brumaire, l'armée espagnole partagea sa déroute sur Figuères et sur Roses, offrant au courage républicain ces deux sièges à entreprendre.

Dans l'impuissance de les poursuivre de front, il avait d'abord été résolu de commencer par celui du port de mer, mais d'après des avis ultérieurs sur l'état moral et militaire de Figuères, le général en chef provisoire crut devoir commencer par cette place. La 3e division se borna à resserrer par degrés le blocus de Roses, que le général divisionnaire Sauret fit pourtant sommer le 6 frimaire, après y avoir jeté quelques obus.

L'évènement confirma la sagesse de ces dispositions. Dès le 3 frimaire, la capitulation de Figuères permit de s'occuper exclusivement du siège de Roses. Le même jour, le général Sauret fit encore sommer la place en lui donnant connaissance de la reddition de Figuères.

Avant d'entreprendre les travaux du siège, le général en chef voulut encore essayer une troisième sommation; le commandant de la place ne parut pas éloigné de capituler et demanda vingt-quatre heures pour délibérer; elles lui furent accordées, à condition qu'il enverrait de suite deux ôtages pour répondre de toute évacuation qui pourrait être faite dans cet intervalle; les deux ôtages furent envoyés, mais à l'expiration du délai, le commandant répondit que, tant que sa place serait intacte, il ne pouvait capituler.

Les sommations furent donc infructueuses. La certitude d'une retraite par mer, la présence d'une escadre, une ligne

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. I, p. 546.

de soixante bombardes ou canonnières pour défendre l'approche des montagnes réputées inaccessibles, rassurèrent trop l'ennemi dans ses remparts.

C'est sur la cime de ces rochers d'où le coup d'œil planait sur tous les obstacles, que furent conçus rapidement un plan vaste et hardi, une attaque qui devait foudroyer en même temps le fort, la citadelle, la ville et la mer.

La citadelle est un pentagone dans la plaine dont un front est sur la plage; ce front étant hors d'attaque par terre, il n'en sera plus parlé; des quatre autres, le 1er et le 2e font face à la plaine, le 3e et le 4e aux montagnes.

Le fort La Trinité, dit le *Bouton de Roses*, est sur un promontoire à l'extrémité des montagnes et à 800 toises de la citadelle. La ville se prolonge sur la plage entre le fort et la citadelle; elle est défendue par un camp retranché, dont la gauche appuye à la citadelle, et la droite à un fortin à deux étages au pied des montagnes.

Il fut résolu d'établir dans la plaine deux batteries : la première à 260 toises de la citadelle, à cent du rivage, principalement dirigée sur la rade, devait aussi contrebattre le premier front; la deuxième à 600 toises devait contrebattre le deuxième, destiné à devenir le front d'attaque.

Enfin une batterie bien plus formidable devait être hissée sur les rochers qui dominent la ville et le bouton; elle était destinée à battre en brèche le fort, à nettoyer la rade, écraser la ville, contrebattre les deux derniers fronts, et battre à revers les deux premiers de la citadelle.

Pour l'exécution de ce plan, le général en chef renforça la troisième division de deux brigades de la deuxième : 11.000 hommes, disséminés sur près de trois lieues de circonférence, entreprirent les travaux d'un double siège de plaine et de montagne devant une garnison de cinq à six mille hommes rafraîchis à volonté.

Les batteries de la plaine avec leurs communications furent établies par un travail ordinaire, et il ne fut troublé que par

deux sorties infructueuses dans lesquelles l'ennemi fut repoussé avec perte ; mais il est impossible de rendre sensible les obstacles que le génie et l'ardeur républicaine ont dû surmonter pour arriver à celle de la montagne à travers des rochers et des précipices qui jusqu'alors l'avaient rendue inabordable.

Quatre mille travailleurs pendant quatre jours y tracent d'un bras révolutionnaire une route de 5.000 toises; les mêmes hommes y traînent sur leurs affûts seize bouches à feu de gros calibre qui paraissent plutôt suspendues que roulantes au travers des abîmes ; ils y tirent aussi des voitures de poudre et de boulets, les mulets de trait portent les bombes à dos, et pour qu'aucune ressource ne soit oubliée, le général Sauret, commandant le siège, emploie deux cents hussards à monter les obus sur l'arçon de la selle; ainsi, par un heureux concours de tous les moyens et de toutes les volontés, la batterie est en peu de jours établie et approvisionnée.

Le 20 frimaire, en présence du général en chef et des représentants du peuple, dont la présence a constamment encouragé les travaux du siège, cette batterie donna par une salve le signal d'attaque ; les batteries de la plaine la secondèrent avec vivacité et les cris de « Vive la République ! » prolongés sur toute la ligne, absorbèrent un instant le bruit du canon. Cent bouches à feu du Bouton, 80 de la citadelle et 120 de la rade, répondirent vigoureusement : le feu le plus vif dura cinq jours, pendant lesquels une partie du feu de la citadelle et du Bouton fut éteint; plusieurs canonnières et bombardes sautèrent ou coulèrent à fond ; les autres se tinrent plus éloignées surtout pendant le jour et l'escadre tint constamment le large. A cette époque plusieurs jours de pluie ralentirent les préparatifs du siège.

Il était question d'ouvrir la tranchée en avant du front d'attaque projeté, mais il était difficile de le faire sans être enfilé par la rade, dont le feu n'était pas éteint, et sans avoir à gauche un point d'appui. Ces considérations engagèrent les

officiers du génie à porter leur attaque sur le troisième front de la citadelle qui est le plus opposé à la mer.

D'après ce nouveau plan, la gauche de la première parallèle devait appuyer au fortin qui est à la tête du camp retranché.

Le 3e nivôse au soir, ce poste fut attaqué et enlevé d'emblée, et dans la même nuit la tranchée fut ouverte à 260 toises de la place sur un développement d'environ 1100 toises par 2000 travailleurs qui malgré leur zèle, excédés par des travaux antérieurs, ne purent le mettre en état de recevoir les travailleurs de jour.

Les jours suivants furent employés à perfectionner la parallèle et ses communications, à établir une communication nouvelle avec le fortin, en comblant ses fossés et démolissant une partie du mur d'escarpe, à y établir du côté de la citadelle un épaulement à l'épreuve du canon, et à y établir une batterie de canons et de mortiers.

L'ennemi tenta plusieurs fois de rentrer dans ces ouvrages, mais il fut vivement repoussé.

Enfin le 10 nivôse, ces ouvrages touchaient à leur perfection, et l'on allait ouvrir la 2e parallèle avec ses communications, lorsque une pluie abondante qui dura six jours sans interruption inonda tous ces ouvrages, submergea une partie de la plaine et rompit toutes les communications ; les vents enlevèrent les tentes, et la troupe, bloquée par les eaux, bivouaquant dans la boue, faisait retentir l'air de chants patriotiques.

Le 17, le temps s'éclaircit et découvrit à l'armée républicaine les débris de l'escadre espagnole battue par l'ouragan, deux vaisseaux de ligne et plusieurs transports, canonnières, chaloupes etc., échoués sur la côte ; plusieurs autres vaisseaux coulés bas, désemparés, rasés et le plus grave désordre dans le reste.

Dans cet intervalle, la prise du Bouton, quoique battu à 280 toises, devenait considérable ; il était serré de près par les tirailleurs armés de fusils de rempart ; les préparatifs d'un

assaut se faisaient, l'ennemi ne crut pas devoir l'attendre ; dans la nuit du 17 au 18 nivôse la garnison s'évada du côté de la plage au moyen d'échelles de corde et se réfugia dans la citadelle ; au point du jour les tirailleurs entrèrent au fort par la brèche; on y trouva quinze bouches à feu de gros calibre, 20 milliers de poudres, des vivres, munitions, etc.

Deux jours après, une nouvelle escadre espagnole vint relever les débris de l'ancienne et rafraîchir la garnison ; elle laissa en station sept vaisseaux ou frégates avec des bâtiments de transport et quelques bâtiments légers ou bombardières ; le surplus disparut dans la nuit du 21 au 22.

Dans la plaine, cet intervalle avait été employé à de nouveaux travaux pour la réparation des dégâts, l'écoulement des eaux et le desséchement des ouvrages, mais quand on voulut en entreprendre de nouveaux, on trouva toujours l'eau à un pied de profondeur.

Ce contretemps décida un nouveau plan d'attaque qui, faisant plier les règles de l'art aux localités et aux circonstances, consistait à s'emparer de vive force de la ville qui, depuis l'évacuation du Bouton et la prise du fortin, était ouverte de ce côté, d'y établir une communication avec la parallèle à couvert du ravin qui les traverse, à profiter du fossé du camp retranché jusqu'au réduit qui se défile, et d'établir deux batteries de brèche, l'une sur ce réduit, l'autre à couvert des ravins en avant des maisons.

Cette attaque devait être protégée par la batterie de la montagne descendue à mi-pente et par autres deux batteries à établir 80 toises en avant de la parallèle et sur le prolongement du front d'attaque : ces deux batteries devaient en même temps contrebattre et ricocher les faces des deux bastions de ce front et de leurs couvrefaces.

Dans la nuit du 23 au 24 nivôse, ces deux dernières batteries avec leurs communications furent mises en état de recevoir les travailleurs de jour ; elles n'auraient pas même pu être perfectionnées si le terrain n'eût permis le transport de

l'artillerie; le surplus des ouvrages aurait été parfait dans les deux jours suivant de manière à pouvoir battre en brèche dans trois et une nouvelle brigade venait encore de grossir l'armée de siège ; mais la pluie recommença le 24 et se convertit en neige le 25 et jours suivants; bientôt la terre fut couverte de 18 pouces à deux pieds ; la gelée qui survint la consolida au point qu'elle tint quinze jours, ce qui était absolument sans exemple dans cette partie de la Catalogne.

Après d'inutiles tentatives pour continuer les travaux malgré les neiges, il fallut se résoudre de vaincre par la constance l'inconstance des éléments, et ce ne fut que le 10 pluviôse que la plaine fut à découvert, mais la terre était tellement amollie et saturée d'eau par la fonte graduelle qu'il était probable que jusqu'au printemps les terres basses qui environnent la place ne souffriraient aucun travail.

Le génie révolutionnaire qu'enflamment les obstacles sut encore surmonter celui-ci. Les regards se tournèrent sur le premier front d'attaque, libre du feu des bombardes qui n'osaient plus approcher, soutenu maintenant sur sa gauche par la parallèle et n'offrant sur la route de Roses à Figuères qu'une batterie de tuf à 260 toises de la place.

C'est sur cette butte qu'il fut arrêté d'avancer une batterie de 18 pièces, destinées à battre en brèche le 2e front de la citadelle, tandis que la batterie de la montagne se battrait de revers et que quatre batteries de mortier feraient pleuvoir dans la place la destruction et la mort : la batterie de la plage et celle de la montagne devaient aussi être pourvues de forges et de grilles pour écarter l'escadre et intercepter sa communication avec la citadelle.

La promptitude dans l'exécution devait décider le succès de ce nouveau plan : toutes les mesures furent prises, et dans la nuit du 10 au 11 pluviôse, cette batterie formidable et deux batteries de mortier furent entreprises, finies et masquées; la nuit suivante, les communications furent établies ; les terre-pleins, plate formes, magasins à poudre, fort avancés et per-

fectionnés dans le jour; dans la nuit du 12 au 13, les pièces furent traînées et mises en batterie, les approvisionnements faits pour cinq jours, et le 13 au matin le feu commença de toutes parts.

L'ennemi trompé avait dégarni ce front pour renforcer le front opposé : il ne répondit que très faiblement, l'escadre ne fit aucun mouvement; le feu dura sans interruption jusqu'au matin et produisait un effet satisfaisant, lorsque l'ennemi battit la chamade et arbora le pavillon parlementaire.

Le feu cessa aussitôt. Le parlementaire qui se présenta annonça que la garnison avait profité de la grande obscurité d'une partie de la nuit pour s'embarquer, et n'avait laissé que cinq cents hommes qui offraient de se rendre aux conditions qu'il plairait à la générosité française de leur imposer.

Les troupes de la République prirent aussitôt possession de la citadelle; la garnison ennemie défila devant l'armée victorieuse, déposa les armes au quartier général de Palau et partit prisonnière pour l'intérieur. On a trouvé dans la citadelle 90 bouches à feu, 10.000 boulets, 600 bombes, 700 obus, 20 milliers de poudre, 150.000 cartouches à basse, des vivres, des bois, etc. Le siège nous a coûté environ 50 morts et 150 blessés; l'ennemi a eu d'après son rapport 200 morts et 600 blessés gravement.

La constance, le dévouement et le courage des troupes pendant un siège si pénible et si contrarié sont au-dessus des éloges.

Au résumé, le siège a duré 41 jours de tranchée ouverte, mais sur ces 41 jours, six de pluie, quinze de neige et dix d'inondation ou grande humidité ont réduit les jours de travail à dix et converti le siège en blocus.

Le siège n'a vraiment duré que dix jours, pendant lesquels il a fallu deux fois changer d'attaque. Pendant les sept premiers de ces dix jours, la défense des assiégés a été des plus vigoureuses; pendant les trois derniers, elle a été presque nulle.

Au quartier général de Palau. Signé : Destaingt, adjudant général, chef de brigade et chef de l'état-major de la 3e division de l'armée.

LES LIVRES D'HISTOIRE

Toulon et les Anglais en 1793. — La campagne de 1796 en Italie. L'inventaire des archives historiques de la guerre (1)

Le siège de Toulon n'a pas encore été étudié avec l'ampleur et la sûreté d'information que mérite un pareil évènement. Si l'on peut suivre aisément ce qu'on appellerait le côté extérieur du siège, c'est-à-dire les opérations militaires, les travaux de défense et d'attaque, il n'en est pas de même de la situation intérieure de la ville, des faits qui s'y passèrent et des passions qui s'y donnèrent carrière. C'est là ce que M. Paul Cottin a voulu déterminer au vrai et il a eu raison de l'entreprendre puisque son livre abonde en résultats nouveaux et précis.

Il n'en faut pas conclure que le récit des opérations militaires ait été omis de parti pris : un siège ne peut se comprendre qu'en suivant les phases de son évolution technique. Mais la partie la plus neuve du livre de M. Cottin, et celle à laquelle l'auteur lui-même semble attacher le plus de prix, est bien l'analyse des mouvements qui agitèrent la ville, le tableau des intrigues et des compétitions dont elle fut le théâtre. Cherchant une fois de plus à profiter des troubles qui divisaient la France, les Anglais n'avaient pas

(1) Paul Cottin, *Toulon et les Anglais en 1793, d'après des documents inédits*. 1898, 1 vol. in-8 (Ollendorff). — Clausewitz, *La campagne de 1796 en Italie*, traduit de l'allemand par le capitaine J. Colin. 1899, 1 vol. in-8 (Baudoin). — J. C., *Etudes sur la campagne de 1796-97 en Italie*. 1898, 1 vol. in-8 (Baudoin). — *Ministère de la guerre. Inventaire sommaire des archives historiques* (Archives anciennes. Correspondance). Tome Ier, premier fascicule. 1898, 1 vol. in-8 (Imprimerie nationale).

manqué d'encourager par les moyens à leur portée les insurrections du Midi. C'est ainsi qu'ils nouèrent des intelligences à Toulon et qu'ils purent, grâce à des complicités coupables, faire entrer leur flotte, de concert avec les Espagnols, dans le port de cette ville qu'elle guettait depuis plus d'un mois.

Cette démarche si risquée s'était faite sous le prétexte d'aider les royalistes français à résister aux jacobins. Mais, en réalité, la politique anglaise n'avait d'autre but que ses propres profits et, lorsqu'elle fut dans la place, sa seule préoccupation fut de s'y installer à demeure du mieux qu'elle le put. M. Cottin le démontre avec un luxe de preuves qui ne saurait laisser le moindre doute à cet égard. Et la Convention, outrée de cette félonie, dut se préoccuper aussitôt de rentrer en possession de la ville rebelle. Mais l'action incertaine et sans vigueur se traînait trop lentement pour aboutir à un résultat favorable.

C'est alors qu'un jeune officier d'artillerie inconnu, en gagnant sa garnison de Nice, eut occasion de voir de près les travaux du siège de Toulon. Bien vite il reconnut le point favorable à l'attaque et, si d'autres l'avaient pressenti comme lui, il eut du moins le mérite de faire diriger les efforts dans ce sens. Il sut par-dessus tout pourvoir aux besoins de l'artillerie de siège et, en six semaines, presque décupler le nombre des canons qu'on pourrait employer. Il n'est pas besoin de nommer cet officier inconnu auquel l'avenir réservait tant de gloire. Désormais le siège de Toulon est surtout le coup d'essai de Napoléon Bonaparte. Traçant un tableau d'ensemble, M. Cottin a laissé le jeune débutant à sa place, sans surfaire son rôle et sans l'exagérer, et il a continué à relever avec minutie les péripéties de l'opération. Mais l'œil cherche invinciblement, dans le détail des faits, le visage de ce jeune officier aux allures taciturnes, qui voit si juste et qui parle si peu. Il attire l'attention et il la retient, comme une puissante énigme dont on souhaite saisir les débuts pour la suivre plus tard jusqu'au bout, en essayant de la comprendre et de l'expliquer.

*
* *

Si le siège de Toulon fut le véritable coup d'essai de Napoléon Bonaparte comme soldat, son génie ne s'épanouit véritablement ue trois ans plus tard, dans cette admirable campagne d'Italie

dont l'histoire semble une *Iliade* vécue aux yeux du lecteur ébloui.

Le succès en fut si rapide et si constant que trop souvent on y veut voir moins l'effet de la méthode que celui de la fortune. Et pourtant le jeune chef avait un plan très précis et très net dont il n'est pas malaisé de dégager les grandes lignes et de suivre l'application, car les documents abondent sur ce chapitre de notre histoire militaire.

M. J. Colin, capitaine d'artillerie breveté, a eu l'excellente pensée de traduire de l'allemand l'ouvrage de Clausewitz sur cette première campagne d'Italie. La première surprise — et non la moindre — en lisant ce volume, sera certainement de trouver un Clausewitz clair et limpide, se faisant comprendre partout sans effort. J'en sais plus d'un qui sera agréablement étonné de cette constatation et qui ne méprisera certes pas l'auteur pour être, en la circonstance, abordable et instructif, sans obscurités, volontaires ou non. M. J. Colin assure que cette dissertation de Clausewitz, sur la campagne d'Italie, est très propre à initier les jeunes officiers aux études stratégiques et il a absolument raison : outre que la jeunesse comprend toujours bien la jeunesse et que des soldats débutants sont plus propres que d'autres à bien saisir les conceptions d'un chef militaire à ses premiers pas, Clausewitz les y aidera puissamment en dégageant sa propre expérience des formules abstraites dont il l'enveloppe d'ordinaire et en réduisant les opérations aux formules les plus simples et les plus substantielles.

C'est donc là une lecture dont nos jeunes officiers ne sauraient se passer. Il ne s'ensuit pas que Clausewitz doit être suivi les yeux fermés. Il a incomplètement saisi le caractère de Napoléon, si complexe, à la fois, et si simple. S'il en voit parfaitement les audaces, s'il en comprend la hardiesse, trop souvent il néglige ce que cette fougue juvénile cache de bon sens, de prudence et d'esprit d'à-propos. Le désir trop évident de l'écrivain allemand de réduire tout en formules, le pousse quelquefois à déterminer des principes inexacts. C'est là un défaut de la personnalité même de l'auteur, mais il y faut faire aussi une large part à des erreurs d'informations presque inévitables à l'époque où écrivait Clausewitz. On était loin de posséder alors tous les documents que nous avons sur cette campagne — on connaît sept mémoires de Napoléon lui-même qui développent sa pensée à cet égard, — et cette insuffi-

sance de renseignements a fatalement amené l'analyste à être incomplet et fautif par endroits.

Pour accompagner ce premier ouvrage et pour le rectifier, le traducteur même de Clausewitz a été amené à consacrer un autre volume d'études personnelles à la campagne de 1796-97 en Italie. Ici toutes les sources d'informations, les plus récentes comme les plus anciennes, ont été mises à profit. C'est un point qu'il convient d'indiquer nettement. La méthode elle aussi change assez sensiblement. Volontiers dogmatique tout en restant historique chez Clausewitz, elle est ici plus souple et moins sujette aux préjugés. Les faits y parlent beaucoup plus d'eux-mêmes et, par conséquent, les conclusions sont d'ordinaire plus rationnelles et mieux amenées. Il se dégage cependant une thèse des six parties de ce livre, qui n'est pas un exposé complet de la campagne, mais bien une mise en œuvre intelligente et sensée des détails propres à la faire comprendre. Cette thèse est celle-ci : Bonaparte avait un plan d'opérations très bien tracé et il est facile de le dégager d'après les propres écrits émanés de sa plume; ce plan, il l'a suivi et il n'est pas malaisé de le constater en rapprochant les évènements des sentiments qui les dirigèrent. On verra avec intérêt, dans le livre de M. J. Colin, le développement de cette idée maîtresse au milieu des incidents quotidiens de la guerre. On y apprendra surtout que la bataille de Montenotte, qui semble à tous un admirable hors-d'œuvre sans portée stratégique et sans connexité avec l'ensemble, est, au contraire, en réalité « bien sœur, par la forme générale et par la perfection des détails, des manœuvres classiques, telles qu'Austerlitz, etc., et que Napoléon y était en pleine possession de son génie autant qu'il l'a jamais été. »

***

Nous ne manquons pas de signaler aux travailleurs les ouvrages nouveaux qui peuvent les aider dans leurs recherches. Nous ne saurions omettre de leur apprendre aujourd'hui que le Ministère de la guerre vient de commencer la publication d'un inventaire sommaire de ses archives historiques (archives anciennes, correspondance). Le premier fascicule du tome Ier a paru. Il comprend 1203 numéros et il est l'œuvre de M. Félix Brun, rédacteur principal, sous la surveillance de M. Arthur Chuquet, commissaire

responsable. C'est une tentative très heureuse et qui rendra de signalés services en se prolongeant. Aujourd'hui elle n'atteint pas encore la fin du XVIIe siècle, mais si elle est poursuivie avec constance, comme tout le fait prévoir, elle aura des résultats de plus en plus appréciés.

Donnons encore, en terminant, quelques nouvelles historiques. En imprimant la 8e édition de son livre sur *La Reine Marie-Antoinette*, M. Pierre de Nolhac l'a revu entièrement d'après des documents récemment publiés ou inédits. C'est surtout le rôle politique de la reine qui a été précisé de la sorte et le portrait y a gagné une ressemblance de plus.

Vient également de paraître une nouvelle édition du volume intitulé: *Paris : le 4 Septembre et Châtillon* (2-19 septembre 1870), par M. Alfred Duquet. C'est le premier de la série consacrée à l'histoire détaillée et critique du siège de Paris. Le mérite de cet ouvrage est bien connu et nous aurons assurément l'occasion d'y revenir quand l'auteur, continuant son entreprise, donnera au public un volume de plus.

P. B.

Le directeur-gérant : PAUL BONNEFON.

AUXERRE. — TYP. ET LITH. A. LANIER, RUE DE PARIS, 43.

CARNET DE ROUTE

d'un officier d'artillerie (1812-1813)

J'ai rencontré au milieu de nombreux papiers de toute sorte provenant d'un vieil oncle, qui dirigea mon enfance et fut pour moi comme un père, un petit volume aux trois quarts rempli de notes assez mal écrites, rédigées à la hâte sans aucun souci de style ni recherche de l'effet. C'est son carnet de route pendant la campagne de Russie.

Ces notes, prises au jour le jour, n'offrent qu'un petit intérêt. L'auteur n'est point mêlé aux événements retentissants qui l'entourent: il ne va pas à Moscou, il ne passe pas la Bérézina; chargé de faire sauter l'arsenal de Vilna, il n'attache pas son nom à cette grave mesure, les Cosaques en préviennent l'exécution. Rien par conséquent du surhumain qu'on rencontre à chaque page chez Marbot, chez Thiébault et généralement chez nos annalistes militaires. Cependant je n'hésite pas à publier ces très courts souvenirs d'un lieutenant d'artillerie : c'est qu'ils nous donnent un tableau parfaitement fidèle de ce que j'appellerai familièrement le petit train-train d'un officier de la Grande Armée en garnison russe et de ses souffrances pendant la retraite.

Lorsqu'il fut envoyé à son corps, Jacquemont sortait de l'Ecole d'application où il avait passé dix mois après ses deux années d'Ecole Polytechnique. Bien qu'il n'eut que 20 ans il possédait déjà cette tranquillité d'âme, ce flegme de famille qui caractérisaient son père l'Idéologue et chez son frère le voyageur devaient tant charmer les Anglais. Voyant les choses comme elles étaient, les jugeant sans préventions, il les rapporte avec une entière simplicité. Son carnet est dépourvu de commentaires, d'appréciations, de tout *thème personnel*, même de plaintes. A Magdebourg, en mars 1813,

on réorganise l'artillerie, on comble avec les cohortes arrivées de France les vides de sa compagnie ; il se borne à cette observation : « Elle comptait beaucoup de manquants ». N'est-ce pas en deux mots l'histoire de la Grande Armée ?

A quelque temps de là il était fait prisonnier à Dresde.

Lieutenant à 20 ans, capitaine à 22, Porphyre Jacquemont fut oublié dans ce grade par la Restauration pendant 21 ans. Il prit par anticipation sa retraite comme colonel, renonçant aux étoiles qu'il eût obtenues certainement. Il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

Le carnet de route relate des noms qui m'ont été familiers dans ma jeunesse :

Vieillard devint précepteur de Napoléon III et plus tard sénateur de l'Empire ;

Le colonel Lebrun, amputé d'une jambe, exerça longtemps les fonctions de directeur du Musée d'Artillerie à la place Saint-Thomas-d'Aquin ;

Morlot, démissionnaire, se fit armateur au Havre qui le fit député en 1848. C'est dans sa propriété de Villeneuve-St-Georges que P. Jacquemont mourut en 1854 ;

Le chevalier Noizet de Saint-Paul, cousin germain de Jacquemont, fut retraité colonel d'artillerie.

Emon, démissionnaire, vécut rentier à Paris jusqu'à un âge avancé.

Le temps fuit : nous ne sommes plus nombreux qui conservons les traits de ces hommes modestes, bons serviteurs du pays.

VICTOR JACQUEMONT DU DONJON.

CARNET DE ROUTE. 1812.

Vilna, jeudi 1er octobre. — Partis de Kowno, où nous avons traversé le Niémen le 24 juin, nous sommes arrivés à Vilna le 3 juillet 1812. Le tzar avait publié cette proclamation affichée sur quelques murs et qu'on a rapidement arrachée.

Vilna, le 25 juin 1812.

« Depuis longtemps déjà nous avions remarqué de la part « de l'Empereur des Français des procédés hostiles envers « la Russie ; nous avions cependant toujours espéré les pré- « venir par des moyens conciliants et pacifiques. Enfin, « voyant le renouvellement continuel d'offenses évidentes, « malgré notre désir de conserver la tranquillité, nous avons « été contraint de compléter et de rassembler nos armées. « Mais alors encore nous nous flattions de parvenir à une « réconciliation, en restant aux frontières de notre empire, « sans violer l'état de paix et étant seulement prêt à nous « défendre. Tous ces moyens conciliants et pacifiques ne « purent conserver le repos que nous désirions. L'Empereur « des Français en attaquant subitement notre armée à Kowno « a le premier déclaré la guerre. Ainsi voyant que rien ne « peut le rendre accessible au désir de conserver la paix, il « ne nous reste plus, en invoquant à notre secours le Tout- « Puissant, témoin et défenseur de la vérité, qu'à opposer « nos forces aux forces de l'ennemi. Il ne m'est pas néces- « saire de rappeler aux commandants, aux chefs de corps et « aux soldats leur devoir et leur bravoure ; le sang des va- « leureux Slavons coule dans leurs veines. Guerriers ! vous « défendez la Religion, la Patrie et la Liberté ! Je suis avec « vous, Dieu est contre l'agresseur. »

ALEXANDRE.

Nous avons pris le service de l'arsenal et Sa Majesté nous y passa en revue; je quittai Vilna avec la 3e escouade de ma compagnie le 28 juillet pour escorter un convoi de caissons jusqu'à Gloubokoë ; ce convoi était dirigé par M. le commandant Leroy. Entré à Gloubokoë le 4 août j'en suis sorti le 11 pour revenir à Vilna le 17 avec un convoi de 37 caissons vides attelés de conias (1). J'ai vu pendant mon séjour dans cette ville passer la promotion d'artillerie et du génie qui sortait de l'école.

Je suis allé au bal chez le gouverneur comte Oguendorf.

Vendredi 2 octobre. — Le commandant Poirel me donna l'ordre de partir le lendemain avec ma compagnie. Je fus dîner avec Lebrun et Goussard chez le restaurateur français puis nous allâmes au café de Milan où nous trouvâmes Le Rouge, de Viefville, Vieillard et Daniel ; après nous fûmes chez Esther (2) d'où nous sortîmes à minuit un peu en train avec Lebrun et Dufrayer qui revenaient de Polotsck où était le 2e corps ; Lebrun passait 1er lieutenant au 5e qu'il attendait à Vilna ; Dufrayer avec le même grade au 7e allait au siège de Riga. Bézault est à Villecomir où l'a envoyé le gouverneur.

Samedi 3 octobre. — Je me suis dirigé sur Smolenskavec 80 canonniers et sous-officiers de ma compagnie et de la 6e et du 5e régiment, capitaine Bidot et Toitot lieutenant. Nous avions un convoi de 60 voitures attelées de bœufs et sommes sortis de l'arsenal à 4 heures du soir. Pendant que le convoi filait je suis allé dîner avec Lebrun, Le Rouge et de Viefville, puis nous rejoignîmes le convoi qui franchissait les portes de la ville.

(1) Conia ou cognia, en Polonais, signifie cheval et comme les chevaux de Russie sont de petite taille on les distinguait des nôtres par le nom de conia.

(2) Cantinière de l'artillerie.

La tête du convoi a parqué à une lieue. Je suis resté en arrière avec le capitaine qui a rassemblé 6 voitures lesquelles ont stationné à une demi-lieue de Vilna ; les 3 dernières sont demeurées devant la dernière maison du faubourg. N'ayant pu m'y loger je fis placer des sentinelles aux voitures et je retournai à cheval en ville. Je trouvai Vieillard et Daniel chez Esther ; elle me donna deux tartines de beurre pour mon souper avec un verre de rhum ; j'y restai jusqu'à 11 heures et couchai chez Lebrun.

(*Route*). *Dimanche 4 octobre.* — Parti à 5 heures du matin j'ai rejoint mes voitures qui n'ont pu gravir la grande montagne de sable voisine de Vilna. J'ai été chercher les bœufs du capitaine avec lesquels je suis péniblement parvenu jusqu'à lui ; le parc au complet, nous continuâmes notre route jusqu'à Miedniki terme de l'étape. Je restai encore en arrière avec trois voitures au milieu d'un bois et passai la nuit à la belle étoile.

Lundi 5, mardi 6, mercredi 7 octobre. — Nous perdons chaque jour des chevaux épuisés.

Jeudi 8 octobre. — Nous avons logé dans un village chez un baron où il n'y avait que deux dames et un juif.

Vendredi 9 octobre. — Nous logeâmes à Molodetschino, lieu de la 4e étape chez des professeurs, moi chez un des mathématiques.

Samedi 10 octobre. — Couché à Radochkavitschi lieu de la 5e étape dans le malpropre Kartchma (cabaret) d'un juif.

Dimanche 11 octobre. — Couché à 3 lieues de Minsk dans un beau château où se reposait un chef de bataillon ; nous avons soupé avec le barine.

Lundi 12 octobre. — Arrivée à Minsk à 11 h. du matin. Le commandant Lair nous y a retenus ; il a donné notre convoi à M. Barbey capitaine de la 2e compagnie du 2e régiment qui l'a conduit à Smolensk.

Minsk, du mardi 13 au samedi 17 octobre.

Les rues de cette petite ville sont noires et sales. Bien qu'il y ait une multitude d'églises et de couvents les juifs sont en majorité, dégoûtants, faisant tous les commerces et surtout l'usure.

Dimanche 18 octobre. — J'assistai à la messe militaire et le soir au bal chez le Gouverneur général.

Lundi 19 octobre. — Le capitaine Bidot fut mis aux arrêts forcés par le Général gouverneur.

Mardi 20 octobre. — M. Toitot partit avec 30 canonniers, un sergent et un caporal de ma compagnie et autant de la sienne pour aller chercher des munitions sur la route de Grodno.

Mercredi 21 octobre. — Je rencontrai Munier en sortant de chez le commandant Lair; il arrivait de Smolensk avec un aide de camp du général Sébastiani, jeune polonais qui lui avait offert une place dans sa voiture; il me fournit l'état suivant:

Affaire du 7 septembre, à Mojaisk, à 15 lieues de Moscou.

Artillerie, tués et blessés:

1er corps	21	51
3e corps	4	
4e corps	8	
Réserve de l'artillerie à cheval	7	
Artillerie de la Garde	11	

Ceux de ma connaissance qui étaient de ce nombre sont:

Le capitaine Fradiel	tués
Lieutenant Cominet	
Lieutenant Vatrin	
Le grand Lanoue	
Tardu	

Courant
de Sainte Aldegonde } blessés
Salomon

Trente généraux ont été tués, parmi lesquels MM. Caulaincourt et Montbrun. Les Russes ont lutté avec acharnement et ont perdu plus de monde que nous mais nous avons été assez maltraités, particulièrement les cuirassiers. Le 1er bataillon du 61e régiment d'infanterie est resté sans un homme, sauf dans une redoute.

Dufaure a eu la croix à Smolensk.

Du jeudi 22 au lundi 26 octobre. — Moscou a été brûlée aux trois quarts ; elle était grande comme une fois et demie Paris environ. On y a trouvé beaucoup de munitions, du vin, des vivres et des magasins intacts.

Mardi 27 octobre. — Bézault écrivit une lettre au commandant, annonçant des cosaques sur la route de Vilna.

Mercredi 28 octobre. — Les arrêts du capitaine Bidot sont levés. Le commandant Pauneau est venu pour remplacer le commandant Lair.

Jeudi 29 octobre. — Bézault arriva avec 45 voitures de paysan et 48 conias. On disait la route de Vilna interceptée et l'ennemi près de cette ville. Le gouverneur eut bien voulu prendre les chevaux destinés à la batterie du commandant Lair pour conduire des munitions au 2e corps, mais le commandant Pauneau lui donna les conias arrivés avec Bézault et il me fit monter la garde avec 20 canonniers et 8 fantassins pour garder ses chevaux. Le faux bruit s'est répandu que l'ennemi était près de Minsk.

(Route). Vendredi 30 octobre. — Le commandant Lair craignant qu'on ne lui prit ses chevaux nous fit partir pour Vilna avec 25 caissons d'obusiers. Je fus chargé de faire les logements. Nous allâmes coucher au même château qui nous

avait reçus le 11; le chef de bataillon trainard y était encore ; il y avait aussi un nain fort petit âgé de 36 ans.

Samedi 31 octobre. — Nous avons couché à Radochkovitschi dans une auberge sur la place. Je m'étais informé, pendant la route, si l'ennemi était proche et j'eus toujours des réponses négatives. On nous avait dit que la veille on avait fait bivouaquer autour de Minsk toutes les troupes qui s'y trouvaient.

Novembre, Dimanche 1er. — Couché à Molodetschino chez les professenrs, moi, chez le même qu'en y passant précédemment. En route je rencontrai le maréchal Oudinot qui allait rejoindre le 2e corps. En arrivant je trouvai le sous-préfet et le commissaire de Vileïka qui en étaient partis le matin parce qu'on leur avait dit que les Russes n'en étaient plus qu'à quatre milles poursuivant les Bavarois en fuite.

Lundi 2 novembre. — Logement dans le château où nous avions couché le 8 octobre; on y trouva beaucoup de fourrage.

Mardi 3 novembre. — Nous avons pris des vivres en passant à Smorghoni et pendant ce temps nous déjeunâmes, Bézault, M. Bidot et moi avec le commandant Lair. Toutes les maisons sont en bois. Je partis ensuite pour faire le logement dans un village situé à 3 lieues de la ville. Les officiers s'installèrent chez un malheureux paysan qui avait le titre de baron : il nous reçut parfaitement bien, ainsi que toute sa famille très pauvre avec cependant un air de noblesse.

Mercredi 4 novembre. — Je rencontrai en partant Toitot avec ses deux détachements. Il avait laissé à l'hôpital de Minsk 2 canonniers de ma compagnie. Logement à Oschmiana pour tous les officiers chez un juif qui habitait sur la place. *Il neigea pour la première fois.*

Jeudi 5. — La neige qui avait commencé la veille continua toute la nuit formant une espèce de verglas qui me força en partant de marcher au pas jusqu'à Miedniki où j'arrivai avec Toitot sur les 11 heures. Nous en sommes partis à 1 heure, lui pour faire des logements dans les villages voisins de la route, moi pour Vilna, en doublant l'étape. Je rencontrai près de la ville le lieutenant Léoutre avec une demi-batterie et une division assez forte. Arrivé à Vilna à 4 heures du soir, j'allai trouver Lebrun chez Bordais, traiteur français, pour y dîner; je revins coucher chez lui.

Vilna, vendredi 6 novembre.— Je trouvai les fourriers à 8 heures chez le commissaire des guerres. Après cela je montai le cheval de Le Rouge pour aller au devant du parc qui défila dans la ville avec la plus grande pompe. Je logeai chez Le Rouge avec Bézault et dinai avec eux, Lebrun et Vieillard, chez le traiteur français. Nous fûmes ensuite au café des Quatre Nations.

Samedi, 7 novembre. — Bézault fut chargé de faire opérer les réparations nécessaires au parc, de le compléter en voitures et en approvisionnements ; *on commença à ferrer à glace* les chevaux du train, ce qui continua le dimanche 8.

Lundi 9 novembre. — Les voitures étaient prêtes à rouler, mais les chevaux ne l'étaient point à marcher et d'ailleurs on n'a pu remplacer les conias que dans la soirée.

Bézault a reçu de Fominskoë une lettre contenant ceci : La noblesse, les magistrats, les riches commerçants avaient fui et les prisonniers délivrés, le bas peuple et les prostituées erraient dans Moscou devenue leur propriété. Malgré les efforts de nos hommes, les forçats ont incendié divers quartiers de la ville en exécution des ordres du gouverneur, le Comte Rostopchine. Alors l'Empereur a décidé le retour qui a commencé le 15 octobre par la cavalerie de la Garde Italienne. L'armée est gorgée de richesses.

Mardi 10 novembre. — A 8 heures le commandant Lair chez lequel je m'étais rendu pour faire la feuille de route du lendemain reçut une communication du major Poirel, lui annonçant qu'il ne pouvait disposer de ma compagnie parce qu'elle avait été désignée par le premier inspecteur pour servir une batterie de 12 avec laquelle il devait partir le lendemain ou le jour suivant et rejoindre le neuvième corps. Cette batterie devait être attelée par du train italien qu'on attendait. On remplaça ma compagnie par quelques canonniers et un sergent qui se trouvaient à Vilna et appartenaient à une compagnie partagée entre Destouches du côté de Grodno et Griffet sur la route de Smolensk à Moscou. Ces mélanges et ces fractionnements introduisent la confusion.

Mercredi 11 novembre. — Le commandant Lair partit pour Olita et Toitot pour Méresse ; il a dû prendre 150 chevaux.

Du jeudi 12 au lundi 23 novembre. — Séjour sans rien de saillant.

Mardi 24 novembre. — Je changeai de logement et avec Bézault qui était malade nous allâmes chez Le Rouge dans une maison en face du duc de Bassano. Nos chevaux restèrent chez mon capitaine.

Mercredi 25 novembre. — Le docteur commença à traiter Bézault atteint d'une espèce de fièvre maligne qui régnait à Vilna et m'enleva beaucoup de canonniers. Les communications avec l'armée sont comme interrompues.

Du jeudi 26 novembre au mardi 1er décembre. — Le thermomètre ne remonte pas au-dessus de 12 degrés Réaumur; nous sommes sous la neige.

Mercredi 2 décembre. — J'ai fait tirer 21 coups de canons à 8 heures du matin pour l'anniversaire du couronnement, autant pendant le Te Deum et le même nombre à 4 heures du soir. Il

y eut illumination dans toute la ville et chez le gouverneur grand bal où je fus avec Lebrun. On l'ouvrit comme d'habitude par la Polonaise qui n'est autre chose qu'une promenade et consiste en ceci : chaque cavalier choisit une dame et la plus respectable du bal prend la tête, tous les couples la suivent ; de temps en temps on change de main, de pas et de dame ; on se promène ainsi pendant une demi-heure accompagnés par une marche, de sorte qu'en finissant la dernière dame est devenue la première. On danse encore en Pologne la *mazurette* ; les Polonais la scandent de leurs éperons pour en marquer la mesure. Il est d'usage que les officiers aillent au bal en bottes avec des éperons et des pantalons d'écurie.

Les femmes présentes parlaient français comme toutes en général à Vilna.

Jeudi 3 décembre. — On arma une batterie de 6 qui devait partir le lendemain avec la division Loison dont l'artillerie était encore en arrière et être servie moitié par de l'artillerie à pied, moitié par de l'artillerie à cheval. Mais ce ne fut pas encore mon tour de m'en aller ; il est probable que le train italien qui devait atteler la batterie de 12 que ma compagnie était appelée à servir n'aura pu arriver assez tôt et qu'alors des ordres contraires seront survenus. Pour cette batterie on prit deux escouades de la 5e compagnie du 5e régiment d'artillerie à pied sous les ordres de Lebrun parce que Vieillard était malade et la compagnie du 1er régiment à cheval du capitaine Masson qui commanda le tout.

On dit à Vilna que cette division était envoyée pour empêcher les cosaques marchant devant la tête de l'armée en retraite, de prendre l'Empereur qui voulait la quitter. On colporte d'ailleurs des bruits extrêmement fâcheux qu'un courrier traversant Vilna a répandus : sur les bords de la rivière la Bérézina nous aurions perdu plus de 20,000 hommes, 200 bouches à feu et une quantité de bagages. Les troupes sont dans le plus grand désordre.

Vendredi 4 décembre. — Lebrun partit avec une division pour coucher à Miedniki.

Le capitaine Barbey nous mena faire des visites de Sainte-Barbe au major Poirel et à M. Marillac, colonel du 6me à pied. J'étais mal portant à ce moment-là, ayant pris la veille au soir deux pilules purgatives trop efficaces. Je dînai chez le traiteur avec Daniel et M. Miasenski, capitaine au 19e de ligne, ancien élève du lycée impérial, blessé à Polosk. Du café des Quatre-Nations où je fus ensuite j'emmenai le capitaine Germain et Le Rouge boire un verre de punch chez Esther et terminer ainsi notre Sainte-Barbe.

Le thermomètre a marqué dans la nuit 25 degrés Réaumur (1).

Samedi 5 décembre. — Lebrun arriva à la chute du jour à Oschmiana. Tandis que son capitaine se rendait à son logement, il fit parquer et placer la garde, puis il se rendit sur la place pour trouver un gîte. Tout d'un coup il entendit derrière lui un *hourah*; il crut d'abord que c'était une plaisanterie de quelques cavaliers napolitains et marcha à leur rencontre pour s'en assurer. A ce moment 60 à 80 cosaques arrivèrent au trot sur lui. L'un d'eux lui porta un coup de lance qu'il para du bras gauche, mais qui lui perça la main en le renversant. Les autres lui passèrent sur le corps, ce qui lui foula un genou, et un des derniers voulant s'assurer s'il était bien mort lui donna un coup de lance, perçant le collet de son carrick et le lui enlevant habilement. A 9 heures du soir un officier qui passait en traîneau le releva et le transporta chez lui.

Dimanche 6 décembre. — Lebrun, dans un triste état, entra dans ma chambre à 8 heures du matin. Je lui donnai à manger une carcasse de poulet. Il m'engagea à faire des provisions de pain et de biscuit parce que l'armée allait arriver le lendemain et ne laisserait rien, mais malheureusement

(1) 32° centigrades.

je ne suivis pas son conseil de suite et m'y pris trop tard. Il dormit toute la journée chez Esther et alla coucher chez Le Rouge parce que Vieillard, ayant changé de logement, n'avait plus de place pour lui. Nous lui avons procuré une schouba qui est la pelisse en peau de mouton des paysans.

Lundi 7 décembre. — L'Empereur passa incognito dans la ville sur les 11 heures. Il ne fit qu'y changer de chevaux et continua sur Kowno sa route, sans escorte, abandonnant celle qui l'avait amené d'Oschmiana. Elle était formée des débris de 3 régiments de cavalerie napolitaine qui avaient mal résisté à un campement de nuit par 22 degrés de froid (1).

La tête de l'armée commença à arriver l'après-midi, mais cependant en bien petit nombre. A 4 heures toutes les boutiques étaient fermées, on ne pouvait plus trouver de pain. Je voulus aller dîner à l'Aigle avec M. Miasenski qui avait acheté un morceau de pain de juif, car il n'y en avait plus chez les traiteurs. Nous visitâmes trois restaurateurs sans rien trouver, enfin un quatrième nous donna des pommes de terre.

Mardi 8 décembre. — Je devais monter la garde à l'arsenal mais le major Poirel m'ordonna de me rendre à la porte de Minsk avec huit canonniers et un caporal pour empêcher les voitures d'artillerie d'entrer en ville et les faire prendre par un chemin de traverse pour parquer sur la route de Kowno.

Je restai jusqu'à 5 heures ne servant à rien car on ne m'écoutait pas, ce qui m'étonnait toujours bien qu'il y eut longtemps déjà que l'armée en fut là. J'allai rendre compte de cela à M. Poirel auquel j'amenai en même temps un capitaine de l'état-major qui désirait l'entretenir, or en arrivant je m'aperçus que j'avais la main droite gelée, ce qui me

(1) La faim, le froid les anéantirent complètement ; l'Italie n'en revit que 5.

causa de vives souffrances pendant deux heures. Le major me dit de rentrer avec mes canonniers et se porta avec le commandant Pauneau au devant du premier inspecteur qui arriva le soir.

L'armée afflua toute la soirée ; on s'écrasait à la porte de Minsk.

Mercredi 9 décembre. — Les troupes continuèrent d'arriver en masse; je crois qu'on essaya de les rassembler un peu, mais ce ne fut pas possible. On ne délivra pas un seul pain, quoique tous les magasins regorgeassent de farines et de grains. On avait même cessé depuis le 6 de faire des distributions à la garnison.

Il survint beaucoup d'officiers d'artillerie ; j'en amenai le plus possible chez moi où, n'ayant rien à leur donner, ils furent mal, mais du moins chaudement; Bézault, toujours faible, commençait à aller mieux ; Trolleville et Lesca avaient la même maladie que lui.

Jeudi 10 décembre. — Le jeudi nous évacuâmes Vilna. A deux heures du matin on vint me dire de passer chez le capitaine Barbey ; sa chambre était pleine d'officiers mais il n'y était pas; je finis par le découvrir au quartier et il me dit qu'il fallait nous tenir prêts à partir avec la 5e compagnie du 5e régiment. Nous allâmes ensemble chez le major Poirel pour recevoir les instructions de l'inspecteur qui s'y trouvait ; ce dernier envoya le major et M. Barbey chez le maréchal Ney afin de savoir si on ferait sauter l'arsenal et moi je fus au quartier d'où je mis en marche ma compagnie et Bézault sur une petite charrette. J'attendis là l'invitation de me rendre à l'arsenal que m'apporta le planton du major à 7 heures. Je m'y suis trouvé seul parce que la 5e compagnie du 5e régiment était partie inopinément et que M. Barbey avait de son côté évacué le peu de monde qui lui restait.

Tandis que je croquais le marmot sur la place, le gouver-

neur vint me demander pourquoi je ne faisais pas sauter l'arsenal; je lui répondis que je n'en étais pas chargé et que le capitaine à qui en incombait le soin était allé avec le major prendre à ce sujet les ordres du maréchal. Enfin, à 8 heures M. Barbey arriva ; il fit couper des mèches qu'on plaça prêtes à être allumées sur des planches percées exprès. Lorsque cela fut terminé l'officier qui était de garde aux portes de l'arsenal vint prendre quelques hommes de ma compagnie qui m'étaient revenus pour le renforcer parce qu'il arrivait un pulsk de cosaques qui voulaient entrer en ville et par deux fois il les en empêcha. A 8 heures 1/2 on s'aperçut que les cosaques, avec quelques fantassins, avaient gravi la montagne à côté de l'arsenal et que sous peu ils y seraient malgré nous. Alors, M. Barbey se décida à faire allumer les mèches ; le garde Ranodin enflamma celles du magasin à poudre, un caporal et des canonniers de ma compagnie celles des caissons ; j'en plaçai de ma main deux sur un sachet; cependant les unes et les autres devaient être détruites aussitôt que placées. Je vis en effet tous les canonniers qui étaient avec moi dans l'arsenal fuir subitement à toutes jambes. Je les poursuivis en leur criant de s'arrêter, qu'il n'y avait pas de danger puisque les mèches devaient durer cinq minutes. Parvenant ainsi à la place de l'Eglise, je trouvai Daniel et son poste; il me cria : « Les avez-vous vus ? — Qui, dis-je? — Les cosaques qui ôtaient derrière vous les mèches que vous avez placées. » C'était leur venue qui avait mis en fuite mes canonniers. A nous deux nous rassemblâmes quelques-uns de ces derniers qui allaient encore plus vite que nous ne voulions et nous suivîmes heureusement la rue de M. Pieffer pour sortir de la ville, ce que nous n'eûmes pû faire par la porte de Troki.

Dehors et sur la route de Kowno je trouvai le gouverneur qui avait arrêté tous mes canonniers fuyards et les avait réunis; il m'enjoignit de former mon peloton et de suivre deux compagnies de la garde impériale pour protéger la

retraite contre les cosaques qui étaient à notre gauche et qui avaient déjà dépassé Vilna qu'un gros d'entre eux occupait. Après être resté là jusqu'à dix heures et demie environ, pour laisser s'écouler la colonne qui sortait de la ville, nous nous mîmes à notre tour en marche par sections pour arriver enfin à la montagne de Ponari. Nous demeurâmes là fort longtemps : le désordre s'était mis dans les deux compagnies de la garde qui ne devaient plus se reformer. On brûlait les voitures abandonnées au pied de la montagne ; on pillait beaucoup et toutes espèces de choses. Des soldats étaient surchargés d'écus provenant du trésor impérial qu'on leur avait partagé. Les étendards pris à l'ennemi et l'énorme croix de Saint-Iwan enlevée du Kremlin gisaient sur le sol abandonnés. Je finis cependant par grimper la montagne avec mes canonniers ; vers midi, les cosaques avec deux pièces nous y tuèrent beaucoup de monde. Je rencontrai chemin faisant Froussard et Oléry. Je devais bivouaquer avec eux, mais lorsque je m'arrêtai à 5 heures je ne les vis plus ni Daniel. Je passai la nuit avec une partie de ma compagnie, car il en était resté en arrière sur la neige dans un bois ; nous eûmes très froid. Je mangeai un poisson fumé et du biscuit avec une goutte de rhum.

Vendredi 11 décembre. — Je me mis en route avec mes canonniers à 4 heures du matin par 29 degrés Réaumur ; nous passâmes à Evé ; on voyait de tous côtés des villages en flammes. Une partie de la colonne prit une mauvaise route que nous suivîmes et qui nous fit traverser un hameau en sortant duquel un caporal me dit avoir vu mon cheval tout près de la voiture du capitaine et de Bézault mais que mon ordonnance ne voulait point les quitter pour me rejoindre dans la crainte de se perdre. Rentrés à la pointe du jour sur la bonne route j'attendis en vain, auprès de maisons en feu qui nous chauffaient, pour les voir passer.

Ayant marché jusqu'à trois heures sans nous arrêter nous

voulûmes coucher dans un village à gauche de la route. Nous y choisîmes la maison du starotz ou maire et nous nous préparions au repos le ventre creux, lorsque vers les 5 heures la canonnade se rapprocha et les Cosaques forcèrent la cavalerie de la Garde à évacuer un village proche du nôtre. Je me remis alors en route; nous arrivâmes à 10 heures à Zismory; tout était plein, nous fûmes obligés de nous étendre sur la neige autour du feu; nous mangeâmes un peu de biscuit que les canonniers avaient enlevé la veille à Vilna lorsque les magasins furent pillés; je n'avais plus de rhum ayant donné ce qui me restait à de Forceville que j'avais rencontré malade le matin. Ayant entendu dire à la cavalerie de la Garde qu'il fallait qu'elle eût passé le Niemen le lendemain avant midi je résolus de partir de bonne heure.

Samedi 12 décembre — Je me remis en route entre une heure et 2 heures du matin avec bien peu de monde, car beaucoup encore étaient restés en arrière. Je passai à la pointe du jour à Syredniki où se trouve la descente boisée si connue; à midi nous arrivâmes à la porte de Kowno, mais l'affluence ne nous permit d'y entrer que vers les 2 heures. Nous avions trouvé le long du chemin des pièces et des caissons abandonnés faute d'attelages par la 18e compagnie du 4e régiment avec laquelle marchaient MM. Lantéry, Auricoste et de Maizerois.

Aussitôt que nous fûmes dans la ville, nous allâmes au quartier de la 18e compagnie où on nous donna un peu à manger et du schnaps. Vers les 6 heures arrivèrent beaucoup d'officiers d'artillerie dont partie logea chez Goussard et partie chez les sous-officiers où j'étais déjà. On but beaucoup de rhum et l'odeur qu'il répandait me gênant je m'étendis à terre dans le coin d'une autre chambre pour dormir.

Dimanche 13 décembre. — Je fus éveillé vers 2 heures par M. Barbey qui me cherchait pour réunir le 8e. On me dit que mon capitaine avait couché dans la maison. Je finis par le découvrir et le fis mettre sur une voiture; il avait quitté

Bézault parce qu'ils se trouvaient trop à l'étroit dans leur petite charrette.

Nous partîmes entre trois et quatre heures. Après avoir franchi le pont deux chemins se présentaient, l'un à droite, c'était la route de Tilsit, l'autre à gauche que nous avons pris. Nous eûmes beaucoup de peine à gravir la montagne prodigieusement escarpée de Kowno au pied de laquelle nous avons trouvé un trésor pillé dont un officier allemand emportait une bonne partie ; des calèches, des voitures, des fourgons, un parc entier d'artillerie étaient tout à fait délaissés. Je perdis dans la journée, je ne sais où, mon capitaine. Nous couchâmes dans une grange où je mangeai des pommes de terre que les canonniers s'étaient procurées le matin.

Lundi 14 décembre. — M. Barbey fit monter une beauté sur son fourgon. Cette française, qui retrouva son mari le lendemain, venait ainsi que lui de Vilna où il était employé comme pharmacien. Ce jeune homme pansa le colonel chef d'état-major du général Eblé que nous emmenions avec les pieds gelés.

Nous avons couché dans une étable d'un village situé au-delà de Staropol où nous avions fait la trouvaille inespérée de deux petits cochons. Le commissaire des guerres que M. Barbey rencontra nous les accommoda ainsi qu'une poule au riz ; bien que le pain fut rare nous avons cru voir renaître l'âge d'or.

Mardi 15 décembre. — En arrivant dans le hangar où nous couchâmes j'ôtai mes bottes pour voir ce qu'avaient les bouts de mes pouces, pensant que c'était parce que mes chaussures s'étaient rétrécies que je souffrais; mais je constatai que c'était parce que mes pouces gelaient un peu. L'habile commissaire des guerres nous fit une soupe au riz ; nous avions déjeûné le matin sur les 8 heures, à Wilkowerski en buvant une bouteillle de vin à 6 et chacun une tasse de thé.

Mercredi 16 décembre. — J'eus beaucoup de peine à marcher; cependant vers les 10 heures nous parvînmes à Stalupönen où nous logeâmes et commencâmes à revivre.

Jeudi 17 décembre. — M. Barbey ne voulut pas pousser jusqu'à Gumbinnen, nous couchâmes donc une lieue avant chez le bourgmestre d'un village.

Vendredi 18 décembre. — Nous arrivâmes de bonne heure à Gumbinnen où j'appris que le colonel Nègre était encore avec le général Eblé. Je fus chez lui et il me dit de lui envoyer M. Barbey. Pendant ce temps le colonel chef d'état-major du général Eblé retrouva son domestique et partit pour Kœnigsberg, ce qui nous débarrassa d'autant mieux qu'il emmena avec lui le pharmacien et sa femme. Le colonel Nègre nous prescrivit de rester à Gumbinnen et d'arrêter tous les canonniers et soldats du train que nous pourrions ramasser ajoutant que l'on allait se réunir dans cette ville pour se reformer et marcher en avant et qu'un officier était allé jusqu'à Visterburg pour y arrêter toute l'artillerie qui pouvait s'y trouver et la faire rétrograder jusqu'à Gumbinnen. Il nous donna une réquisition pour nous faire loger, ce à quoi nous ne pûmes parvenir, à cause de l'ordre du vice-roi qui ne tolérait en ville que la Garde impériale. Nous trouvâmes enfin des chambres dans un village voisin. Malheureusement le colonel Nègre en revenant de chez le général remit à M. Barbey un ordre destiné à l'officier qui était allé à Insterburg pour faire rétrograder, dans lequel on lui disait de laisser continuer la route, la réunion ne devant plus s'effectuer qu'à Kœnigsberg. Comme c'était un officier qui devait porter ce contre-ordre, M. Barbey me le confia puisque j'étais le seul; je devais partir au plus vite, le général me suivant de près; on me dit de m'en aller comme je pourrais et que mes frais me seraient remboursés. Ensuite de longues recherches, un traîneau voulut bien me conduire

pour 10 thalers. Après avoir versé trois fois j'arrivai à 4 heures à Insterburg où je remis mon contre-ordre à l'officier de l'artillerie à cheval porteur du 1er ordre et qui accompagnait le général Foucher. Cette course en traîneau pendant laquelle j'éprouvai un grand froid aux pieds acheva de me les geler complètement ; en outre, la dépense que je venais de faire m'avait mis bien bas ne me laissant guère que 60 fr., ce qui ne pouvait me suffire pour me transporter à Kœnisberg comme j'en avais le désir étant hors d'état de marcher. Heureusement un canonnier du 2e régiment à pied auquel je proposai de venir loger chez moi pour me servir accepta et m'offrit de me prêter de l'argent. Je résolus donc de partir le lendemain.

Samedi 19 décembre. — J'eus beaucoup de peine à trouver un traîneau qui consentit à me mener jusqu'à Topio pour 80 fr. environ payés d'avance. Je descendis du traîneau en y laissant ma pelisse, mon sabre et ma pipe pour monter chez le commandant de place afin d'obtenir un billet de logement. Mon canonnier me suivit et pendant les 5 minutes de notre absence le traîneau disparut avec mes effets sans que nous puissions découvrir où il avait passé.

Dimanche 20 décembre. — Je me mis encore dans un traîneau à 6 heures du matin et je pénétrai à midi dans Kœnigsberg. Cette arrivée me fit comme à mes camarades un effet singulier : nous nous croyions tous sauvés bien que ce ne fut que le premier relais des nombreuses postes que nous avions à courir. Jamais ville ne me parut si magnifique. Après avoir longtemps attendu chez le commandant de place, j'eus vers les 5 heures du soir un billet de logement chez un jardinier-fleuriste nommé Mair dont la fille parlait français. Je fus parfaitement traité par ces bonnes gens ; leur chirurgien vint panser les pouces de mes pieds qui suppuraient abondamment et donner des soins à mon canonnier qui avait les deux oreilles gelées.

Kœnigsberg, du lundi 21 décembre au 2 janvier 1813. — Kœnigsberg est une belle ville ; ce sont tous marchands, on n'y voit point d'hôtels particuliers. Le château est laid, une large place s'étend devant le théâtre. Le roi de Naples est passé ici sans y rester que fort peu de temps. Les autorités locales l'ont reçu avec la plus ouverte froideur.

Pendant mon séjour j'ai été dans quatre logements dont le dernier seulement bon. Mes pieds ont continué à me faire souffrir. J'ai retrouvé Bézault et mon capitaine dans un état affreux.

On a tenté de rassembler l'artillerie, entreprise qui échoua encore.

Lebrun fut employé par le colonel Négre à faire charger des caissons; je ne sais comment cela se fit, mais il fut mis aux arrêts et ne m'en prévint pas. Pendant ce temps-là, seul, la fièvre le prit et moi aussi pendant 36 heures. Quand je sortis pour aller voir mon ami je le trouvai très malade, sans pouls; c'étaient trois grains d'émétique n'ayant point fait leur effet et un coup de froid qui l'avaient mis si bas.

Je courus chercher un docteur qui lui administra une potion laquelle lui fit du bien ; je lui présentai ensuite un canonnier ; il passa encore une fort mauvaise nuit.

Le lendemain je fus le voir avec Bézault. C'était le 1er janvier, il était sur le point d'entrer dans un hôpital auquel étaient attachés 3 carabins avec lesquels il mangeait souvent qui s'engageaient à le soigner et à l'emmener s'ils évacuaient la ville. Pendant mon séjour à Kœnigsberg le général Lariboisière mourut ; le général Eblé le suivit de près le 30 ou le 31 décembre.

1813. Samedi 2 janvier. — A l'appel de 8 heures nous reçûmes l'ordre de partir, toute l'artillerie et les pontonniers ; le bataillon de marche fut commandé par un chef de bataillon de pontonniers. J'étais tout à fait embarrassé, hors d'état de pouvoir faire la route à pied, sans argent. Heureusement Bézault

me proposa d'attendre au lendemain pour partir ensemble en me prêtant un de ses chevaux ; il voulait rester jusque là afin de toucher de l'argent. J'acceptai sa proposition et couchai chez Serres.

On enterra le matin le général Eblé ; il n'y avait que ses deux aides de camp pour le conduire en terre.

Ce qui restait de troupes du corps de Macdonald arriva l'après-midi et repartit le 3 avec le maréchal.

Dimanche 3 janvier. — Après être demeuré toute la journée du 2 espérant toucher l'argent de Bézault nous ne pûmes rien recevoir. Déjà il ne restait plus personne dans la ville.

A 11 heures nous montâmes à cheval et nous prîmes la roule d'Ebling. Nous avons été excessivement incommodés pendant le trajet par le vent d'ouest qui était glacial et nous donnait dans le visage. Nous fîmes péniblement une grande partie du chemin à pied ayant à notre gauche *le Friche-Haff* (1) entièrement pris qui offrait un fort beau coup d'œil mais ne nous échauffait guère. Nous arrivâmes à Brandeburg à la chute du jour, on ne voulut point nous héberger et on nous renvoya à une lieue en avant. La nuit la plus obscure nous surprit nous empêchant de trouver notre village et après l'avoir inutilement et longtemps cherché nous prîmes le parti de revenir à la ville. Il était 11 heures. Frappant de porte en porte, mais personne ne répondant ou le faisant pour nous dire qu'on ne voulait pas de nous, nous étions sans pain, sans fourrage, sur le point de bivouaquer dans la neige, lorsque nous rencontrâmes une vieille qui nous mena chez elle et nous donna à manger pour notre argent. Il y avait là 8 ou 10 hommes installés déjà. On nous mit de la paille à terre sur laquelle nous ne pûmes fermer l'œil, car à peine couchés nous ressen-

(1) *Le Frich-Haffe* est un golfe intérieur séparé du golfe de Dantzig par un étroit cordon de terres et de dunes. Les côtes du Haff recèlent en assez grande quantité de l'ambre jaune. « Ce bras de mer, étant toujours gelé l'hiver est fréquenté comme une grande route ce qui évitait un long détour aux voyageurs. » (Mémoires du colonel Combes).

times des démangeaisons affreuses occasionnées par des milliers de pous. Bézault les a portés seulement jusqu'à Marienburg, mais moi jusqu'à Berlin.

Lundi 4 janvier. — Départ de grand matin pour aller à Heiligenbeil par des chemins déplorables pour les chevaux.

Mardi 5 janvier. — Nous avons fait aujourd'hui un fameux déjeuner à Bransberg. Arrivés à Frauenburg j'ai raconté au commandant de place une histoire et l'ai mis un peu dedans pour obtenir un logement. Nous fûmes casés chez un boulanger où il ne manquait pour être bien qu'un bon lit et un bon souper.

Mercredi 6 janvier. — Nous arrivâmes de bonne heure à Elbing, mais on voulut nous envoyer coucher à 2 lieues plus loin. Alors je fus chez le général Charbonnel qui nous autorisa à résider en ville, toutefois il nous fut impossible d'y parvenir même en payant. Enfin en sortant d'Elbing nous trouvâmes une auberge où nous pûmes placer nos chevaux ; la salle ou pour mieux dire le taudis était plein de soldats, tous les sièges pris et Lacoste(1) tranquillement assis au milieu de tout ce monde là. On nous donna du pain, du beurre, des pommes de terre, de la bière et de l'eau-de-vie. La salle se remplit si bien que nous nous trouvâmes seuls Bézault et moi sur nos jambes tout le monde était étendu par terre ou sur les tables. N'en pouvant faire autant nous fûmes obligés d'aller coucher dans l'écurie sans y pouvoir dormir à cause du froid.

Jeudi 7 janvier. — Partis de bonne heure nous rencontrâmes l'ingénieur Paret. A moitié chemin, à Sommerau, nous avons pris un traîneau pour arriver de jour à Marienburg ; bon logement et bon dîner. Nous avons appris dans cette ville que l'artillerie était cantonnée dans l'île de la Nogat (2).

(1) Lieutenant d'artillerie.
(2) Entre deux bras de la Vistule.

Du vendredi 8 au 27 janvier. — Après être restés pendant 3 ou 4 jours à Marienburg, le payeur du 3e corps remit à Bézault son argent. Très fiers alors nous résolûmes d'aller rejoindre les compagnies de notre régiment qui étaient les seules demeurées dans la Nogat. Nous nous y transportâmes avec MM. Barbey et Hulot qui étaient venus à la ville prendre les instructions du major Tamisier. Il y eut une alerte dans la matinée et la garnison se rassembla au son du tambour qui battait la générale : on contait que les Cosaques étaient à une portée de canon, sur la route d'Elbing.

Ne me rappelant plus les dates jusqu'à Magdebourg, je continue sans noter mon carnet de route. Le lendemain de notre arrivée au cantonnement de la Nogat à 8 heures du soir, le capitaine Barbey donna l'ordre du départ. Nous traversâmes la Vistule devant Dieschau où nous arrivâmes vers les 9 heures ; nous passâmes outre ; voulant prendre la route de Stargard et enfilant des chemins de traverse, nous nous perdîmes pour arriver enfin à 11 heures dans un village où nous avons logé. Repartis le lendemain à 3 heures du matin, le capitaine Barbey décida qu'on prendrait toujours, autant que possible, des chemins de traverse, qu'on logerait sur les côtés de la route au-delà de l'étape, de façon à éviter les encombrements de la route et des logements des lieux de passage ; par cet excellent moyen nous marchions beaucoup pour avancer peu. Nous traversâmes Stargard et Conitz où nous avons joint la 13e compagnie du 13e régiment commandée par le capitaine Boyer ; elle avait eu une querelle avec de la cavalerie prussienne qui avait tenté de l'attaquer dans un bois. Nous passâmes ensuite à Pruss-Friedland où on décida, en déjeunant, que nous nous dirigerions sur Custrin et non sur Stetting comme on en était convenu d'abord : Bézault absent ne fut point instruit de ce changement et, étant parti après nous de la ville, marcha sur Neustettin. Là, personne n'ayant eu connaissance de notre passage, il bifurqua sur Custrin. Je ne me rappelle pas où il nous rejoignit,

je crois que ce fut seulement à Berlin ; dans ces allées et venues il égara son cheval polonais, son porte-manteau et son canonnier.

De Pruss-Friedland nous allâmes, en suivant je ne sais quelle route, à Driesen, Friedberg, Landsberg, Custrin. Une fièvre intense me prit la veille de notre arrivée dans cette ville où je rencontrai Georges de Saint-Paul. Nous fûmes à Berlin en 3 jours. J'absorbai de l'émétique qui me remit un peu sur pied et logeai dans une chambre garnie avec Bézault.

Partis de Berlin en poste, nous traversâmes Postdam et allâmes coucher à Brandeburg ; j'étais dans les hébétés de la plus jolie façon. Nous arrivâmes à Magdeburg où nous trouvâmes les compagnies du 4e régiment et Morlot qui me rendit visite à l'hôtel de Prusse où j'étais descendu avec Bézault. Le surlendemain de mon arrivée, j'eus un billet de logement chez Toman dont le médecin vint me voir et me conseilla d'entrer à l'hôpital ; aussitôt dit, aussitôt fait ; à 4 heures du soir j'y étais conduit par O'Farel ; j'y fus très bien. Cinq jours après ma fièvre était tombée. Emon, arrivé à Magdeburg pendant que j'étais à l'hôpital, m'y visita assidûment. Le 17 février, à 4 heures du soir, il m'emmenait chez lui et le lendemain nous prenions un logement pour nous deux sur la place de la Vieille-Municipalité. Mon séjour à Magdeburg a été assez agréable, mais, pendant ce temps, il fallut couper le petit doigt à Bézault qui, de plus, garda les fièvres plusieurs mois.

Bientôt, les cohortes arrivèrent de France et le général Aubery réorganisa l'artillerie ; ma compagnie fut complétée, elle comptait beaucoup de manquants. M. Edouard en fut nommé capitaine-commandant, j'eus pour second lieutenant un jeune officier qui sortait de Saint-Cyr.

A la fin de mars, l'Armée de l'Elbe occupait les environs de Magdeburg, en face des Prussiens à Fridrichtadt. Le capitaine Lermina fut tué de loin, en vue de cette ville sur la route de Brandeburg.

Porphyre JACQUEMONT,
Lieutenant en 1er

Une Correspondance inédite

DU CARDINAL MAURY

II

La rentrée à l'Académie (1807). (1)

La seconde partie de la correspondance du cardinal Maury avec le chevalier Artaud de Montor commence avec l'arrivée même de Maury à Paris. Celui-ci craignait, en remettant les pieds dans la capitale, de n'avoir guère le loisir de correspondre longuement avec son ami resté en Italie. Il n'en fut rien heureusement et l'on trouvera ci-dessous, parmi quelques billets simplement affectueux plusieurs lettres longues et détaillées, comme Maury savait en écrire quand il le voulait.

Le sujet sur lequel Maury s'étend le plus complaisamment avec un correspondant aussi friand de nouvelles littéraires que l'était Artaud, c'est sa rentrée à l'Académie française. La chose n'alla pas d'elle-même, et pour la rareté du fait — il n'est pas commun de reprendre sa place comme nouveau venu dans un corps dont on faisait partie quinze ans auparavant, — et aussi à cause du caractère peu traitable du prélat. Les négociations eussent mieux marché assurément si celui-ci avait consenti à y mettre un peu plus du sien.

Les lettres qui suivent sont pleines de détails sur cet incident qui intéressa Paris pendant quelques semaines, tandis que Napo-

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires* t. II, p. 31.

léon faisait sa belle campagne de Prusse. Pour permettre au lecteur de s'y reconnaître, nous reproduirons ic un passage des mémoires de Mme de Rémusat (t. III, p. 75), qui résume assez exactement l'aventure.

« Le 23 octobre, le cardinal Maury fut choisi par la classe de l'Institut à laquelle on a rendu le nom d'Académie française, pour succéder à M. Target. Quand il fut question de le recevoir, on s'avisa tout à coup de demander si on lui donnerait, en lui parlant, le titre de *monseigneur* ; il se trouva une grande opposition. Avant la Révolution, la même discussion s'était élevée déjà une fois. D'Alembert et l'Académie du temps avaient réclamé sur les droits de l'égalité dans le sanctuaire des lettres ; et cette Académie, en 1806, devenue le côté droit, opinait pour accorder le *monseigneur*, contre l'opinion de l'autre côté, à la tête duquel on voyait Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely, son beau-frère Arnault, Chénier, etc. Le débat devint si vif, le cardinal déclara avec tant d'aigreur qu'il ne se présenterait point, si on ne lui rendait pas ce qui lui était dû ; la difficulté de prendre librement une décision quelconque était si grande, qu'on se détermina à en référer à l'empereur lui-même, et cette vaniteuse discussion lui fut portée sur les champs de bataille. Cependant, quand le cardinal rencontrait quelques membres de l'Institut qui lui étaient opposés, il les attaquait par des paroles violentes. Une fois, se trouvant à dîner chez madame Murat, il s'établit une querelle assez amusante entre lui et M. Regnault ; j'en fus témoin ; et, dès que les premières paroles furent dites, le cardinal engagea M. Regnault à passer dans un autre salon ; M. Regnault y consentit, à condition que quelques personnes le suivissent. Le cardinal, piqué, commença à s'échauffer beaucoup : « Vous ne vous rappelez donc pas, disait-il, qu'à l'Assemblée constituante, monsieur je vous ai appelé *petit garçon*. — Ce n'est pas une raison, répondait l'autre, pour que nous vous donnions aujourd'hui une marque de respect. — Si je me nommais Montmorency, reprenait le cardinal, je me moquerais de vous ; mais mon talent seul me porte à l'Académie, et, si je vous cédais sur le *monseigneur*, le lendemain vous me traiteriez de camarade. » M. Regnault rappelait qu'une seule fois l'Académie française avait cédé à l'usage du *monseigneur*, et que ce fut à l'égard du cardinal Dubois, qui fut reçu par Fontenelle : « Mais ajoutait-il, les temps sont bien

changés. » J'avoue qu'en regardant le cardinal Maury, j'osais penser, un peu, que les hommes ne l'étaient pas beaucoup. Enfin ce débat devint assez vif ; on le manda à l'empereur qui fit donner l'ordre aux académiciens d'accorder le *monseigneur* au cardinal. Aussitôt, tout le monde se soumit et l'on n'en parla plus. »

Maury a ci-dessous conté lui-même à sa manière les différentes phases de ce démêlé. On comparera et on jugera.

I

Paris, 7 juin 1806.

Rien de nouveau, mon ami, mais tout paraît aller à merveille. J'ai vu plusieurs fois toute votre excellente famille que je trouve bien véritablement selon mon cœur. M. le coadjuteur de Ratisbonne ne retourne plus à Rome. Je vais le voir ce matin. Notre cher prince de Bénévent entend parler de vous avec plaisir. C'est une jouissance que je lui procure toutes les fois que j'en trouve l'occasion. Vous voilà donc retombé dans les formules du cérémonial? Plus de rechute, s'il vous plaît. Je suis très pressé. Paris est pour moi un nouveau monde; l'accueil que j'y reçois ne me laisse rien à désirer. Je vous embrasse, mon très cher ami, avec la plus vive tendresse.

II

Paris, 28 juin 1806.

Votre charmante famille, mon cher et féal ami, répondra pour moi à tous ces beaux actes de surprise et de modestie que vous inspire ma tendre et fraternelle amitié. Je lui en ai dit mes raisons de manière à lui fermer la bouche en faisant épanouir d'amour et de joie toutes ces belles âmes dont je partage les sentiments.

Mon frère vous embrasse de tout son cœur et se prosterne devant vos talents pour la Banque et le change. Il a reçu vos lettres de change pour les 470 *francesconi* dont vous avez tiré un si bon parti et je partage sa reconnaissance.

Mes anciens confrères que je rencontre quelques fois, ainsi que les nouveaux adeptes, me témoignent le désir le plus prononcé de me voir reprendre mon fauteuil, dès qu'il y aura

une place vacante. Il y aurait plus d'orgueil à le refuser qu'à l'accepter. Je ne souhaite assurément la mort de personne avant mon retour en Italie, mais dans aucun cas l'éloge d'un confrère que je ne pourrais regarder comme mon prédécesseur et qui aurait pu être mon propre successeur dans l'Académie ne serait un discours de réception. Mes anciens collègues ne sont point rentrés dans la compagnie en qualité de récipiendaires. Le plus grand charme de cette association littéraire n'existe plus. L'amour des lettres est sensiblement éteint et ne paraît plus qu'un intérêt secondaire pour ceux même qui les cultivent. La gloire des succès a perdu parmi eux tous ses adorateurs et n'est plus qu'une déesse détrônée par la Révolution.

J'ai vu votre nouveau ministre. Vous saurez par Mme et par Mlle Artaud le résultat de mon entretien avec lui. Il me semble que son prédécesseur sent le besoin, le bonheur et la convenance de vous amener avec lui. Je lui en ai indiqué les moyens; je me suis concerté avec lui pour lui servir de compère auprès du nouveau prince et je ferai, je ne dis pas de mon mieux, mais le diable à quatre pour me rendre moi-même le très mauvais service de vous éloigner de moi. Ce n'est pas une chose aisée. Il faut que la belle-sœur s'en mêle et qu'un ordre de la cour dérange l'ordre du tableau. Il est étonnant qu'on allègue le rang d'ancienneté tandis qu'il est notoire que le sujet désigné pour l'Espagne est un débutant dans la carrière diplomatique. Mais ce n'est pas le fils, c'est le père que nous avons pour rival. Je craindrais infiniment que vous n'eussiez perdu au change si vous restiez sur les bords de l'Arno.

Je n'ose pas vous parler de nos affaires de Rome. Vous en savez plus que moi. On dit qu'en y changeant de ministre, on n'y change ni de conseils ni de maximes et on en prévoit les conséquences les plus funestes.

Adieu, mon ami, je vous embrasse avec la plus vive tendresse et je vous félicite de tout ce qui vous appartient. Nous

fîmes en famille mercredi dernier un déjeuner charmant dans la rue du Jardinet.

Le climat de Paris me traite comme une ancienne connaissance avec la plus grande faveur et j'y retrouve sensiblement mes forces.

Votre véritable ami,

Le cardinal MAURY.

III

Paris, 12 juillet 1806.

On dit, mon cher et bon ami, que M. d'Aubusson se marie. Je le vis avant-hier chez lui et il ne m'en dit rien, mais si le fait est vrai, je ne crois pas qu'il aille à Florence avant la fin du mois d'octobre. Je désire, comme bien vous croyez, que tout s'arrange de la manière la plus utile à votre intérêt. Mme Artaud se prépare à vous faire un beau présent, et il me tarde de vous l'annoncer. Pardon de la brièveté des sottes lettres que je vous adresse. Je ne vous écris pas. Je me fais seulement écrire à votre porte. Adieu, mon ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Le cardinal MAURY.

IV

Paris, 18 juillet 1806.

Je dînai bien réellement, mon cher ami, avec M. d'Aubusson le 21 juin dernier. Il n'a encore présidé aucune assemblée électorale et on le dit sérieusement occupé d'un second mariage qui doit assurer le bonheur de sa vie. Je vous remercie des souhaits aimables que vous formez pour me voir en activité dans l'une de ces assemblées. On y a songé un mo-

ment ; mais on a changé d'avis et j'ai lieu de m'en réjouir, puisqu'on ne change de marche que pour m'abréger le chemin. Je ne puis vous en dire davantage ; mais soyez bien tranquille et plus que tranquille durant les deux mois d'attente que votre amitié doit subir avec confiance. Je ne crois pas que M. de B. fasse la sottise de ne pas aller en Espagne, si on ne lui permet point d'y amener sa compagne. Je lui ai conseillé de mettre son honneur et son bonheur entre les mains de l'arbitre de sa destinée, et il m'a dit qu'il avait suivi ce conseil. J'ai pris la liberté de lui bien faire sa leçon sur ce qui vous intéresse. Il a paru m'écouter avec docilité ; je ne puis deviner s'il m'a tenu parole ; car on m'écoute, on me traite avec un intérêt très réservé, mais que je crois très profond, dans la maison où l'on doit décider de votre sort, et on est absolument impénétrable. J'ajoute qu'on n'est nullement mystérieux pour l'estime qui vous est due, mais au delà de cette justice qu'on se plaît à vous rendre, le chef et les entours restent muets et font les sourds. Je ne crois pas que ce soit un mauvais signe. Vous avez bien raison mon ami de regretter que nous ne puissions pas causer une heure ensemble. Notre amitié mutuelle ne saurait trop s'en affliger. Toute votre aimable tribu vous dit mille tendresses et elle sait mieux que moi vous les exprimer. Mme Artaud se flatte presque de célébrer lundi prochain l'anniversaire du 21 juin, en votre honneur et gloire. Elle est plus grosse de moitié que l'année dernière, et elle est alerte comme une nouvelle mariée. Adieu, mon bon ami. Je redeviens moi par le retour de mes forces et de mon embonpoint. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. Patience et confiance.

V

Paris, 2 août 1806.

Votre imagination, mon cher ami, est devenue bien stérile depuis trois mois. Vous ne savez donc plus quel titre me don-

ner ? Ah ! *Minchione* vous l'aviez sous les yeux dans toutes les lettres que je vous écris, si toutefois votre cœur y consent. Vous ne pouvez m'en donner aucun qui me soit plus précieux que celui dont je vous fais moi-même hommage dans toute la sincérité de mon âme. Ayez la bonté de prendre un peu patience pour moi, puisque je vous en donne l'exemple. Vous ne perdrez rien pour attendre, s'il faut en croire du moins selon les propres paroles de M. Fercoc, *ce que tout le monde dit ici sans exception et ce que les trois quarts et demi du public désirent ardemment.* Voilà l'énigme que vous pourrez deviner à loisir. J'ai épuisé pour parer les compliments dont on m'assomme à chaque instant, jusque dans les rues, toutes les formules de la modestie, de la bêtise, d'une ignorante bonhomie, et je ne sais plus que baisser la tête en joignant mes mains devant tant de belles phrases que j'esquive à l'italienne par des monosyllabes insignifiants. On dit que je suis réduit à ce régime jusqu'aux fêtes triomphales du mois d'octobre. C'est marché donné en *diplomanie.* Que sont deux mois de torture pour vous autres, beaux messieurs, les arbitres de nos destinées ? Vous nous ririez au nez si nous osions faire les enfants devant vous en gémissant de ces détails qui sont le *maximum* de votre activité. Grand merci, mauvais plaisants, nous enragerons tous bas sans vous le dire ; Dieu veuille qu'il n'y ait dans cette quarantaine de lazareth que du temps perdu, sans autre mécompte ! Quoique vous n'ayez pas été tout à fait si patient dans votre attente paternelle, je vous félicite tendrement de votre charmante Adèle que je baptisai mardi à midi auprès du lit de sa mère. Tout va pour votre cœur à souhait et je me suis emparé fortement de tout votre bonheur pour écarter mes soucis Je regrette amèrement que vous ne vous trouviez pas ici à la tête de votre ménage. Nous allons avoir avec l'Angleterre une paix sublime qui vous étonnera plus que celle de Presbourg. En vérité, si ce qu'on espère s'exécute, les Anglais ont l'honneur d'entrer ou à peu près dans notre fédération. On nous annonce pour les fêtes

triomphales d'autres merveilles en comparaison desquelles le ministre Fouché m'a dit hier que tout ce que nous avons vu depuis sept ans n'est rien, absolument rien : *devines si tu peux et choisis si tu l'oses*. Le plus grand des hommes va fermer le temple de la guerre pour un siècle et s'élever au zénith idéal de la gloire. Adieu, mon ami, tout ce qui m'appartient vous félicite, vous aime et vous embrasse avec la plus vive tendresse. Vous reconnaîtrez le griffonnage de votre ami.

VI

Paris, 16 août 1806.

Je ne vous donne, mon cher ami, point de nouvelles de vos deux ménages. Tout va bien et je suis bien sûr que vous êtes instruit de tous les détails qui intéressent ces deux charmantes colonies.

Mon ancien camarade m'a dit qu'il se flattait de vous amener avec lui. Je l'en ai félicité et je lui en ai fait sentir tous les avantages. S'il avait une imagination moins mobile, je regarderais la chose comme sûre. Je saisirai toutes les occasions de le conforter dans son projet.

On dit ici de votre ami de cœur ce qu'on en dit aussi à Florence et tous les partis approuvent ce choix, sauf quelques partialités que la rivalité de l'intérêt ou de l'orgueil rend inévitables et que l'on croit impuissantes pour nuire. On traite ce pauvre revenant à merveille, mais on ne lui dit rien de positif. Ce système de silence absolu est à l'ordre du jour. On peut s'en affliger, mais il est impossible de ne pas l'approuver tout bas, même quand on en éprouve les rigueurs.

J'ai presque recouvré à Paris mon ancien visage que vous n'avez jamais vu. Ce serait bien autre chose si l'on me faisait dîner à deux heures. Il faut avoir une cuisine pour se don-

ner cet air là. Tout ce qui m'appartient vous dit des millions de tendresses. Nous avons ici un été charmant. On se plaint seulement d'avoir quelques fois un temps trop frais. Je vous plains d'habiter la zone torride. Votre nouveau principal que je vois très souvent et auquel je parle sans cesse de vous, ne pourra pas vous joindre avant la fin d'octobre, si toutefois il se rend alors à son poste. Il paraît désirer vivement de vous retenir auprès de lui; j'en conclus qu'il est peut-être assuré qu'on vous réserve une autre destination. Je vous demande pardon de ne vous confier par écrit que le bout de mes idées. Votre imagination saura en former le tissu. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

VII

Paris, 28 août 1806.

Vous recevrez, mon cher ami, par ce courrier, les nouvelles que je ne puis vous écrire moi-même et vous en ferez votre profit. Je suis loujours logé dans le palais du silence, mais ce silence ne me laisse aucune incertitude. Vous serez content. Je désire que vous puissiez passer par Paris pour vous rendre à Madrid. Nous espérons la paix avec l'Angleterre. Adieu, mon ami; j'irai l'un de ces matins à Vitry où je conduirai votre trio pour y voir notre charmante petite fille. Je vous embrasse de tout mon cœur et je vous prie d'agréer la tendresse de tout ce qui m'appartient.

Le cardinal MAURY.

VIII

Paris, 30 août 1806.

Je vis hier, mon cher et excellent ami, votre aimable *trio* que je conduirai l'un de ces jours à Vitry pour y voir notre

enfant. Nous sommes d'accord et je serai prêt pour notre cérémonie d'église, dès que le jour en sera fixé. Je vous félicite tendrement de notre auguste marraine. Le nom de Marie-Louise est inévitable, mais nous n'y en ajouterons qu'un seul qui sera le nom ordinaire de l'enfant. Vous demandez pourquoi nous sommes tous conjurés contre le nom de *Steule*, dont nous avons instruit le procès en bonne forme. Il ne se trouve dans aucun calendrier ; il est sifflant et sourd et en outre la petite ne veut pas en entendre parler, parce qu'elle prétend qu'elle n'aurait point de jour de fête, et, par conséquent point d'étrennes, et que le premier poète qui s'avisera de lui adresser un compliment en vers, ne pourrait faire rimer *Steule* qu'avec *bégueule*, ce qui ne lui convient nullement. Cet argument doit confondre père et mère et les faire condamner aux dépens. Je suis fâché que vous vous soyez attiré, par votre obstination, une réponse aussi foudroyante. Adèle se souviendra toujours d'avoir eu raison contre vous et elle se prévaudra de sa victoire. Bien en a pris à la pauvre petite d'avoir eu des amis pour échapper à un si grand danger. Je vous remercie de m'avoir fourni l'occasion de lui rendre un si grand service. Je vous fais grâce de la terminaison du *t: Iseult.* Je me battrais de bon cœur contre une terminaison si barbare, qui heureusement ne rime à rien. Mme Artaud est pleinement convertie et elle rit à présent de ce beau complot contre l'harmonie.

Je m'en rapporte à ce qu'on vous a écrit de ma part. Je crois que tout va bien pour vous et pour moi, et tout le monde en est persuadé ; mais tout en me le faisant entendre, on ne me le dit pas nettement. Le temps presse et je me flatte que, mon trimestre étant expiré, je saurai bientôt à quoi m'en tenir. On n'est pas seulement secret, on est muet à Paris. On ne se flatte guère de la paix avec l'Angleterre. Mais je n'en désespérerai pas entièrement tant que je verrai durer les conférences. La diplomatie ne dit jamais son dernier mot qu'en se retirant. Adieu, mon bon ami ; je vous embrasse du meil-

leur de mon cœur et je vous avoue que je suis très content de vous. C'est un compliment que je vous fais pour la première fois, à condition qu'il n'y aura plus entre nous aucune rechute d'étiquette. Je me porte à merveille, malgré l'infernal régime des dîners à sept heures du soir.

IX

Paris, 6 septembre 1806.

Toutes vos dames, mon cher ami, sont à Versailles. Je n'ai pas pu leur dire encore ce que j'ai le bonheur de vous annoncer à vous-même. M. de Talleyrand m'a dit qu'il était charmé que la reine d'Etrurie fut la marraine de votre petite fille, et que je fisse moi-même la cérémonie du baptême. Je vous garantis d'office son consentement ministériel et je m'en réjouis avec vous en bon père spirituel. Tout va bien, mais rien ne finit encore. Adieu, mon ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'ai maintenant un visage qui me fait honneur. Vous lirez le *Journal de l'Empire* d'aujourd'hui et l'article de Paris vous intéressera beaucoup.

X

A Paris, 18 septembre 1806.

Je suis profondément touché, mon cher ami, du souvenir de bonté dont la reine d'Etrurie a daigné m'honorer. Je vous prie de mettre aux pieds de Sa Majesté l'hommage de mon respect, de mon dévouement et de ma reconnaissance. Je regrette de n'être pas à portée de lui faire ma cour.

Mademoiselle votre sœur vous a expliqué cet ordre beaucoup trop vrai de partir qui vous a été communiqué comme une nouvelle toute simple d'activité diplomatique.

Je ne vous ai nullement trompé en vous disant que j'avais

repris à Paris mon ancien visage qui vous est inconnu. Je n'avais depuis un an que les contours de mon portrait à la Silhouette.

Nous attendons les pleins pouvoirs de la reine pour suppléer les cérémonies du baptême. Je vous ai déjà dit que M. de Talleyrand approuvait de tout son cœur ce témoignage public de la bienveillance de Sa Majesté, et qu'il vous autorisait à en profiter.

Bonhomme que vous êtes, vous croyez donc que je pourrais faire aller mieux ce qui va bien ? Je ne le pense pas et personne ici n'est de votre avis. Quand on prend l'initiative avec notre Empereur, il ne la prend plus lui-même. D'ailleurs, outre ce juste hommage de déférence que je dois à sa grande bonté et à ses occupations faciles à comprendre, je vous avoue que n'ayant jamais rien demandé depuis que j'existe, et m'en étant toujours très bien trouvé, je veux conserver la virginité de mon ambition. On me traite plus que bien tous les dimanches ; je m'en tiens là sans me mêler de mes affaires.

J'apprends dans l'instant la mort de Target, mon cadet à l'Académie. Je ne bougerai pas et j'attendrai paisiblement le choix de son successeur. Je ne vous remercie point du tout des vœux que vous formez pour mon bonheur. Vous avez certainement toute raison de vous y intéresser.

Je vous aime et vous embrasse du meilleur de mon cœur.

XI

Paris, 22 septembre, 1806.

J'ai reçu, mon cher ami, votre très aimable lettre du 11 de ce mois. Ce n'est pas ma faute si Mlle votre charmante sœur ne vous a pas écrit tous les détails que je lui avais racontés, et dont je l'avais si bien instruite pour vous.

Nous n'attendons que la procuration pour procéder aux cérémonies du baptême. Ce sera moi qui attacherai le bijou au col de notre enfant. Je regretterai que la reine d'Etrurie n'y soit pas présente : l'occasion aurait été belle pour moi et j'aurais été ravi de pouvoir manifester la vénération, le dévouement et la reconnaissance dont je suis pénétré pour cette excellente princesse. Mettez-moi à ses pieds et dites-lui bien, en lui faisant quelquefois ma cour, que son souvenir et ses bontés m'ont pénétré jusqu'au fond de l'âme. Non seulement notre cher prince de Bénévent ne s'est pas mis en colère, mais il a montré une très grande satisfaction que S. M. la reine d'Etrurie était la marraine de votre enfant. Je vous en suis garant et caution, étant autorisé par lui à vous écrire ainsi *d'office*. Je sais que je dois depuis longtemps beaucoup de reconnaissance à la cour de Madrid qui avait voulu me doter magnifiquement. Ma délicatesse lui en a gardé le secret, de peur de la compromettre, parce que j'étais en disgrâce auprès du gouvernement français. Heureusement m'en voilà quitte. Notre Empereur voulant autoriser par son exemple l'Académie française à me rappeler dans son sein, vient de me nommer premier aumônier de S. A. I. Mgr le prince Jérôme et de m'accorder le traitement des cardinaux français. Je vous en fais mon compliment. On appelle cela ici un commencement. Adieu, mon bon ami ; je vous prie d'offrir mes tendres compliments à M. d'Aubusson. Dites-lui que son prédécesseur à Florence réunit à son ambassade le titre d'envoyé extraordinaire du roi d'Italie à Madrid. Je suis excédé, je n'ai que le temps de vous sauter au col pour vous embrasser avec la plus vive tendresse. Nous saurons dans peu de jours si nous aurons la guerre ou la paix. Mme Artaud, chez laquelle je viens d'envoyer pour l'inviter à profiter d'un courrier extraordinaire pour Rome, est dans ce moment à Versailles pour deux ou trois jours. *Addio, mio carissimo.*

Le cardinal MAURY.

Il est possible qu'on vous adresse de Monteflascone une malle qui contient mes habits d'hiver, dont le besoin commence à devenir urgent ici pour moi. Je vous supplie de la recevoir et de chercher une occasion prompte pour l'envoyer à Mgr l'archevêque de Turin, à Turin, auquel vous voudrez bien en faire part. Vous remettrez la clef au conducteur sous sa responsabilité et je vous prie de faire en sorte que moyennant votre recommandation cette malle ne soit point visitée à l'entrée et à la sortie du royaume d'Italie, de peur qu'on me volât mes effets. Si vous avez de l'argent à débourser pour cette sotte commission, je vous le rendrai immédiatement. J'écris aujourd'hui à M. l'archevêque de Turin pour le prier de recevoir cette malle qui lui sera probablement adressée par vous et de me l'envoyer immédiatement par la diligence de Turin à Lyon où elle me sera expédiée par un correspondant que je lui indique pour me parvenir par la diligence à Paris. Pardon, mille pardons ; j'en ferais autant pour vous de bon cœur.

XII

Paris, 4 octobre 1806.

Etrurien, vous avez vaincu. J'ai cédé, mon cher ami, à vos vœux et aux prévenances de l'Académie française. On a voulu se contenter de mon acceptation, et me dispenser de toute formalité pour me rendre mon fauteuil, en m'annonçant que l'élection se fera dans trois semaines. J'ai déclaré que, si j'étais encore abbé, je prendrais au mot la dispense des visites d'usage, mais qu'étant cardinal et me voyant prévenu avec tant de bienveillance, il ne me convient pas de me dispenser moi-même d'un témoignage de considération envers les gens de lettres, et que ma dignité imposait à ma délicatesse l'obligation de leur rendre cet hommage. J'ai fait mes visites d'u-

sage, et ils m'ont tous déclaré qu'ils voulaient me la rendre, en répondant par une exception sans exemple à un procédé auquel ils étaient très sensibles. J'ai accepté la dispense de faire un discours de réception, et surtout de faire un éloge en règle de ce pauvre Target, qui ne pourrait pas subir l'épreuve dans l'opinion publique; mais j'ai déclaré qu'à la première séance publique où je paraitrais à mon rang, sans me mettre à la place du récipiendaire, j'ouvrirais la séance par une lecture de l'éloge d'un de nos anciens académiciens qui n'ont pas encore été loués, et dont les mânes languissent encore dans les limbes littéraires. Cette voie m'était tracée par mes anciens confrères, comme l'abbé Morrellet qui a loué Marmontel, comme le chevalier de Boufflers qui a fait l'éloge de Beauvau et de l'abbé Barthélemy. Ma proposition a été accueillie avec acclamation. Quel sujet me conseillez-vous de choisir à présent ? Je suppose que vous m'interdirez toute faiblesse d'esprit de corps ou du Sacré Collège en excluant de mon admiration et de mes hommages les trois cardinaux de Rohan, de Boisgelin et de Loménie, dont je soupçonne que vous faites fort peu de cas ainsi que moi. J'ai du penchant pour un sujet qui sera approuvé, qui n'offre aucun éclat et qui n'expose à aucun danger. Je me propose donc, sous votre bon plaisir, de faire l'éloge de l'abbé de Radonvilliers et de le terminer par une page ou deux que je sacrifierai à ce pauvre Target, sans faire rire le public ni de lui ni de moi. Que pensez-vous de ce plan de campagne ? Ma position exige beaucoup de réserve et beaucoup de sagesse.

Tout le monde ici croit à la guerre, quoiqu'elle ne soit pas encore absolument décidée. On ne doute pas que la campagne ne soit courte et décisive pour assurer une longue paix sur le continent. Puisqu'on ne peut pas s'assurer du cabinet de Berlin, il faut le réduire à un état qui n'offre aucun projet de spéculation aux intrigues de l'Angleterre et profiter de sa versatilité pour établir la suprématie de l'Empire d'occident.

Nous attendons toujours ici la procuration de Florence

pour suppléer les cérémonies du baptême. Je vous ai écrit de la part de M. le prince de Bénévent qu'il vous autorisait avec plaisir à recevoir de S. M. la reine d'Etrurie cet honorable témoignage de sa bienveillance. C'est une déclaration d'office dont je suis garant.

Adieu, mon cher ami ; j'attends avec impatience pour être heureux de tout ce qui m'arrive de savoir de vous-même que vous partagez mon bonheur, et je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

Le cardinal MAURY.

XIII

Paris, 11 octobre 1806.

Je viens de recevoir à la fois, mon cher ami, vos deux aimables épîtres du 26 et du 30 septembre. Je suis aux ordres de la tribu pour la cérémonie si chère à mon cœur. Sans compliment, on ne me laisse rien à désirer chez votre ministre principal, en genre d'opinion de votre zèle et de votre talent; mais il est impossible de faire parler ces gens-là. L'estime produira son effet. Nous en sommes tous plus ou moins à ce triste régime. Tout ce que votre amitié a rêvé pour moi me semble devoir se réaliser, tout, jusqu'à votre énergique prophétie aux députés du Sénat. L'Académie daigne dire à mes amis et presque au public qu'elle est impatiente de me recevoir comme le chef de la littérature. Je meurs de honte en faisant une pareille confidence à votre cœur. Je suis indigne et très indigne de tout l'intérêt qu'on me témoigne. Vous mériteriez bien que je vous chargeasse de faire l'éloge de Target, puisque vous avez tant d'envie de m'en imposer la corvée. Je parlerai de lui et je le louerai très peu. Nous ne

savons pas encore à Paris avec certitude si nous avons ou si nous allons avoir réellement la guerre, si cette guerre se terminera en deux batailles ou si elle durera jusqu'à l'année prochaine pour se terminer par une très longue paix continentale en rétablissant le royaume de Pologne et en indemnisant la cour de Vienne par des provinces prussiennes. Nos spéculations vont jusque là. Adieu, mon ami, ayez pitié d'un pauvre homme très occupé, mais qui se porte bien, qui a la tête fort tranquille, qui vous aime et vous embrasse de tout son cœur.

Vous avez peu à observer. C'est peu de chose, ce n'est rien, mais l'autre valait-il mieux ? Les hommes sont très rares.

Vale et amantissimum ama.

Il y a eu quelque mutinerie d'insubordination parmi les tailleurs de pierre. Ce n'est absolument rien.

XIV

Paris, 23 octobre 1806.

Je fus réélu hier, mon cher ami, par la seconde classe de l'Institut. Je vous en fais mon compliment. Je pars ce matin pour Morfontaine où je vais passer trois jours. Je baptiserai solennellement mardi prochain notre charmante petite Adèle. Que dites-vous de cette campagne de cinq jours, ouverte le 9 et terminée le 14 de ce mois ? La fable, les romans et les contes de fées ne sont plus rien en genre de merveilleux, à côté de l'histoire. Je suis honteux et indigné de l'indifférence, et, il faut vous le dire, de l'humeur infâme que plusieurs habitants de Paris manifestent ou déguisent très mal. C'est le comble de l'ingratitude, de l'injustice et de l'imbécillité. Cette abominable bêtise, loin d'en imposer à mon admiration, l'exalte et l'enhardit au plus haut degré. On me dit tout bas que nous sommes

en minorité et je réponds tout haut que la minorité donne toujours la loi à l'opinion. Adieu, mon ami, je vous aime et vous embrasse du meilleur de mon cœur. Je ne puis vous pardonner le tête-à-tête auquel vous m'avez condamné avec feu Target. Je me dis pour m'en consoler, comme Voltaire :

Vivant je l'ai dompté, mort serait-il à craindre ?

Je reçois dans l'instant votre lettre du 14. Votre amitié va trop vite. Donnez le temps à l'Empereur de s'occuper des biens immenses qu'il attend de son génie dans l'intérieur. Vous pourrez être content du lot de votre ami.

J'ai fait fixer d'avance la dépense avec le curé. On fera magnifiquement les choses en donnant un louis au curé, six francs au suisse, six francs aux valets d'église et trois livres aux pauvres. Il est très rare qu'on donne autant. Vous voyez que cette dépense n'est pas ruineuse. Votre beau-père en a été très agréablement surpris. *Vale et semper ama.*

XV

Paris, 8 novembre 1806.

Je reçois avec joie, mon cher ami, votre lettre et vos compliments du 20 octobre dernier. Je travaille un peu à contre cœur au discours de corvée que je dois prononcer. Je ne me dépêcherais de le finir que dans le cas où notre Empereur reviendrait bientôt à Paris. Des gens sages croient qu'après avoir battu les Russes en Prusse, divisé et annulé cette monarchie et rétabli le trône de Pologne en faveur de son beau-frère, il ira incessamment à Pétersbourg pour rendre impossible désormais toute guerre continentale. On croit aussi que l'Espagne était entrée dans la coalition anglaise, et cette couronne serait posée sur une autre tête. Rien de tout cela n'est

impossible et rien n'étonnera Paris. On dit que mes amis peuvent être tranquilles sur ma destinée. Je crois fermement que si Pise m'eût été offert pendant le carême dernier, je l'aurais accepté avec joie pour n'en jamais sortir. Le climat est à mon âge le principal bonheur de la vie On a le temps à Madrid d'intéresser la générosité du vainqueur de l'Europe. Je souhaite qu'on en profite. Les deux proclamations du prince de la Paix sont extravagantes. On a compté beaucoup trop sur notre défaite en Allemagne, et on a manifesté des intentions déjà connues ici, mais bien difficiles à pardonner. Tout va bien ou plutôt au mieux dans notre commune famille. Adieu, mon ami, je souhaite que vous n'ayez jamais à faire deux discours de réception dans la même académie.

XVI

Paris, 27 novembre 1806.

Je n'ai pas pu vous écrire, mon bon ami, depuis une quinzaine de jours et j'ai reçu toutes vos aimables lettres jusqu'à celle du 12 novembre inclusivement. Je me charge très volontiers de marier notre charmante petite Adèle, si je suis encore en vie au moment où vous lui donnerez un époux. Nous voici dans une saison qui ne nous permet plus de compter sur l'exactitude des courriers. L'armistice avec la Prusse doit vous plaire. J'espère que nous ne nous arrêterons pas en si beau chemin et que nous aurons la paix générale, en nous assurant même l'acquisition du Maroc et de toutes les côtes barbaresques, ce qui serait inappréciable pour la France. Dieu merci, il n'y a rien d'individuel encore dans la guerre que je suis obligé de soutenir contre l'Institut ou plutôt contre le cédiment révolutionnaire que cette ridicule querelle vient de découvrir. Paris se déclare hautement en ma faveur et

tous les ministres sont du même avis. J'ai eu chez la princesse Caroline une scène de tribune avec M. Régnault de Saint-Jean d'Angély. Je n'ai pas le temps de vous raconter toutes ces misères de la vanité humaine. Les rieurs sont de mon côté. L'Empereur décidera. En attendant, je n'ai plus le cœur à l'ouvrage et mon discours de rentrée ne m'inspire que du dégoût. On ne veut pas comprendre que nous sommes heureusement revenus à la monarchie. Un trône n'est nullement à mon avis une tour pointue au milieu d'une plaine, mais une élévation au sommet de laquelle on ne doit arriver que par degrés. Les jacobins pensent différemment, mais l'Empereur, qu'une partie de l'Institut considère encore simplement comme l'un de ses membres et qui en est bien réellement le protecteur, quoiqu'on n'ait pas voulu prendre le titre d'Institut impérial, est très probablement royaliste et cela me suffit. Adieu, mon ami, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Le cardinal MAURY.

XVII

Paris, 6 décembre 1806.

Je ne sais plus, mon cher ami, ni si, ni quand je me ferai recevoir à l'Académie. Notre classe a convoqué une assemblée générale de l'Institut, qui a passé à l'ordre du jour en disant que n'ayant point de réceptions publiques tous ses membres s'en rapportaient à ce qui serait décidé par la seconde classe. Celle-ci voulait consulter l'Empereur ; mais elle ne l'a pas osé de peur qu'une question d'étiquette ne fut très mal reçue dans un moment où un corps littéraire ne peut écrire décemment à l'Empereur que pour le féliciter de ses victoires et du génie de sa politique ou pour lui annoncer

quelque grande découverte. Nous en sommes là. Quand on m'interroge, je réponds que je ne suis ni prêt ni pressé. On m'assure que le public se prononce à peu près entièrement en ma faveur. Je ne veux pas m'engager dans une pareille querelle. Cette ridicule tracasserie a mis un glaçon dans mon cerveau, et depuis trois semaines je ne puis m'occuper de mon discours que j'avais dessiné au crayon, sans y mettre aucune couleur. On ne peut me blâmer de ne vouloir pas violer un dépôt en sacrifiant ma dignité dans une monarchie qui reconnaît et protège tous les rangs de la société. J'attendrai donc le retour de l'Empereur et je ne ferai rien sans ses ordres. Paris est toujours le même. Les mécontents murmurent du droit de représailles que nous venons d'exercer. Je me moque d'eux en leur demandant si nous avons tort de faire dans des maisons de pierre à Hambourg et ailleurs précisèment ce que font les Anglais dans les maisons de bois dont ils peuvent s'emparer sur toutes les mers? La question ainsi posée abrège toute discussion. Les rapports de notre cher prince de Bénévent sont admirables, et ils donnent à la diplomatie un superbe caractère qui rendra l'histoire très facile et très sûre. Adieu, mon ami, je vous embrasse tendrement; tout va bien dans vos deux ménages et la charmante Adèle se fortifie sensiblement depuis que le sein de sa nourrice ne la met plus à la diète.

XVIII

Paris, 12 décembre 1806.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre excellente réponse du 26 novembre. J'ai fait de la prose sans le savoir, si mes conjectures sur l'Espagne ont pu éveiller utilement vos précautions et vos méfiances. Je n'en sais pas davantage

à présent. On suppose que le besoin d'isoler les Anglais en leur fermant tous les ports de l'Espagne a pu donner à Berlin un accès favorable à l'intercesseur espagnol, qui est ici le véritable ministre de cette cour et qui est parti pour aller demander grâce à notre Empereur. Mais on croit toujours que l'Espagne était entrée stupidement dans la coalition et qu'elle comptait sur notre défaite totale en Prusse au moment même où cette puissance a été anéantie. Votre ancien bourgeois est parti assez brusquement pour Madrid. J'ignore s'il est dans le secret du poste qu'il va y occuper. La veille de son départ, il vint me vampiriser comme un homme qui n'est point au courant de la position où se trouve cette cour. Je croirais à une clémence absolue, et non pas seulement à un ajournement opportun, si le prince de la Paix avait quitté sa place. Un pareil aveuglement est incompréhensible et me fait craindre que la Providence n'ait envie de faire maison nette.

Tout le monde croit que la monarchie de Pologne va être heureusement rétablie, avec un accroissement de puissance qui lui donne des débouchés maritimes et une force suffisante pour servir de boulevard à l'Europe contre les barbarorusses. Mais personne n'ose deviner qui en sera le roi héréditaire. Il me semble que l'opinion se tourne du côté du grand-duc de Berg qui vient de se faire un honneur infini. Je le désirerais pour lui d'abord et ensuite pour moi-même. Je ne compte être dans le secret de ma véritable destinée que trois ou quatre mois après le retour de notre empereur à Paris. Jusqu'à son arrivée, je ne songerai pas à mon discours de l'Académie. J'évite même d'en parler. Adèle est véritablement charmante et très robuste. Méfiez-vous, non certes de mon amitié pour tout ce qui vous appartient, mais des rapports trop flatteurs qu'on peut vous en faire dans votre aimable famille à laquelle vous avez si bien inspiré tous vos sentiments pour moi. J'ai mis mes deux nièces au couvent très estimé des Anglaises, rue des Fossés-Saint-Victor. Cette

retraite donne un peu plus de liberté à mon frère qui était chargé de cette garde très importune, et qui vous dit mille et mille tendresses. Je vous ai envoyé ma lettre de bonne année pour votre adorable reine. J'ignore si vous avez eu l'occasion d'envoyer à l'archevêque de Turin ma seconde malle que vous devez avoir reçue depuis le commencement du mois dernier. Je désire que vous ayez payé le port jusqu'à Turin et que vous m'indiquiez la manière de vous le rembourser. Adieu, mon ami, je vous félicite du bonheur dont vous venez de jouir en lisant les bulletins, les notes et les rapports de notre cher prince de Bénévent. Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

Le cardinal MAURY.

XIX

Paris, 27 décembre 1806.

Vous avez reçu, mon cher ami, depuis près de deux mois une seconde malle que mon neveu vous a prié d'adresser à M. l'archevêque de Turin chargé de me la transmettre. Vous ne m'en avez pas dit encore un mot et je n'en ai pas entendu parler. J'en suis inquiet et je suis pressé de recevoir les habits d'hiver qu'elle renferme. J'espère qu'elle pourra me parvenir par vos bons offices, avant que je reçoive votre réponse à cette lettre.

Je suis bien décidé à ne pas faire assigner l'Institut pour être ouï. J'en suis reconnu membre ; j'en reçois le petit paiement à la fin de chaque mois et je ne bougerai pas sans une décision de l'Empereur que j'aurai la délicatesse et la fierté de ne pas provoquer. Mon silence et mon inaction embarrassent étrangement ces messieurs qui ne pouvaient

pas plus mal s'adresser pour engager une querelle d'étiquette. Je me moque d'eux, en répondant avec beaucoup de révérences que je suis fort content de ma position et que je ne veux pas causer l'embarras de ma rentrée. Vous voyez où aboutit cette tentative qui se trouve déjouée et dont le résultat peut être nuisible à ses auteurs. L'archi-chancelier et l'archi-trésorier ne veulent plus y remettre le pied. Je refuse d'y être reçu. A la longue je ne crois pas que de pareils exemples soient indifférents à la considération de l'Institut, que le public n'aime pas et qui n'est pas en force de renommée littéraire pour hasarder avantageusement de pareils combats. Toute notre ancienne Académie et toute la partie saine de la nouvelle se prononcent en ma faveur. Jusqu'à présent aucune malveillance personnelle ne se mêle à cette discussion. J'ai trois exemples pour moi dans le recueil imprimé de l'Académie, la réception du cardinal Dubois et deux harangues de félicitations au cardinal Dubois et au cardinal de Fleury, et il n'y a pas trace de la moindre exception qui ne soit contraire. Attendons en paix le retour de l'Empereur.

Adèle a des joues joufflues comme un chanoine de l'ancien régime. Elle regarde et observe avec beaucoup de curiosité et d'esprit. Je regrette que vous ne voyez pas la mère à côté de son enfant. C'est un tableau digne de votre cœur.

Paris est toujours le même, léger, détracteur et ingrat, le tout en bavardage.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année et je vous assure qu'elle sera telle pour moi si j'ai le bonheur de vous revoir.

Adieu, mon ami, je vous aime et vous embrasse du meilleur de mon cœur.

XXI

Paris, 3 janvier 1807.

Bon jour, bon an, mon cher ami ; je reçois votre lettre du 23 décembre et je vous en remercierais si, tout en vous moquant de l'Institut comme de raison, ou plutôt de trois ou quatre cerveaux brûlés qui nous croient encore en Révolution sous le charmant régime de la démocratie, vous ne me pinciez à rebours par ce même titre que je ne veux pas recevoir de vous et que j'ai dû exiger de lui. C'est l'Empereur qui a dicté lui-même l'article du *Moniteur* où vous avez dû reconnaître l'ongle du lion. Quelques badauds ne s'en sont pas aperçus d'abord ; il est si bien raisonné, si bien écrit, si mesuré, qu'on n'a pas démêlé les formules impératives et le ton absolu qui en décèle l'auteur. Croirait-on qu'au milieu de tant et de si importantes occupations l'Empereur puisse avoir eu le temps et l'esprit de détail nécessaire pour composer de pareils articles de gazette ? Le succès en a été universel et éclatant. Mais les moteurs de l'intrigue sont furieux et abhorrent le gouvernement. J'ai été fort réservé, fort silencieux, j'ai eu la sagesse de ne pas me montrer pendant deux jours pour ne pas me donner le tort puéril de jouir de ce petit triomphe. On supposait que dès le lendemain je demanderais à être reçu. Tout au contraire j'ai dit simplement que je ne prononcerais mon discours de rentrée qu'après le retour de l'Empereur, ou du moins que dans quelques mois lorsqu'une grande victoire remportée sur les Russes aurait fait oublier cette petite guerre d'étiquette. Je ne veux pas que ma présence humilie le corps qui me reçoit.

Qui sait si en attendant le retour de l'Empereur on ne parviendra pas à lui inspirer l'envie d'assister lui-même dans une

tribune à ma réception? La faveur de plusieurs sociétés va jusqu'à ne pas en désespérer. Je suis loin de le croire, mais je sens que mon discours serait perdu sur les grands chemins et je désire qu'on soit à Paris pour pouvoir lui accorder quelque petite attention. Le mal, le grand mal est que ce discours ne vaudra rien, qu'on m'a glacé le cerveau par cette tracasserie, que le sujet n'offre rien d'intéressant et qu'il est impossible de recueillir ses pensées en travaillant avec un peu de suite dans le tourbillon de Paris. Je suis excédé de ce genre de vie, je manque à tous mes devoirs de société, je suis écrasé de visites, de lettres et d'embarras. Voyez comme vous avez bonne grâce de trouver que je vous néglige, tandis que je passerais pour un ange si je pouvais m'occuper la moitié moins de toutes mes sociétés, au milieu desquelles mon temps et mes idées sont au pillage. Vous ne manquerez pas de dire que vous n'êtes pas tout ce monde-là et que vous en êtes fort loin dans mon cœur. Cela est vrai; mais vous n'en grondez pas moins ma paresse quand elle croit faire des miracles pour vous prouver que vous n'êtes pas pour moi un ami du coche ou de la diligence. Je vous traite infiniment mieux que votre charmante famille, et j'en suis très fâché parce que je ne suis plus mon maître un seul moment, dès que je sors de chez moi. Il vous est bien aisé avec vos longs loisirs et vos commodes soirées de faire le fier. Nous verrons quand vous serez à Paris si vous serez capable de la même diligence et de la même exactitude.

Vous ne me dites point par quelle voie vous avez fait partir ma seconde malle pour Turin. Vous ne m'en aviez jamais dit un mot, vous qui êtes si sévère pour les distractions d'autrui. J'en suis très inquiet, j'en ai grand besoin et j'en attends des nouvelles avec beaucoup d'impatience.

Je reviens à l'article de l'Académie pour vous dire qu'elle s'assemble mercredi au nombre de vingt-trois, ce qui n'arrive jamais. On croyait qu'il y serait question du *Moniteur* et de moi. On n'en ouvrit pas la bouche. Il fallut trois scrutins

pour élire vice-président Regnault de Saint-Jean d'Angely qui a été contre moi le principal appui de Chénier dans l'impossibilité de composer avec moi parce que je ne peux pas capituler sur une décision de l'Empereur. On voudrait m'inviter à venir prendre séance, comme tous mes anciens collègues, sans prononcer aucun discours. Je ne crois pas que le Gouvernement y consente, et c'est lui seul qui a traité d'office mon affaire avec l'Empereur, sans que j'aie écrit un mot à qui que ce soit pour provoquer sa détermination, ni à Paris ni en Prusse.

Voici une lettre que je reçois de l'archevêque de Florence. Je lui écris de vous envoyer un homme instruit qui vous fasse connaître cet intrigant dissipateur qui a ruiné la Chartreuse de Florence en l'endettant de 200.000 livres. Il est protégé par un ministre auquel il fait beaucoup de présents. Je vous conjure de protéger efficacement auprès de M. d'Aubusson, et s'il le faut auprès de la Reine, cette maison intéressante, en renvoyant le P. Guiglielmi à la Chartreuse de Trisulte dans l'Etat du Pape pour y vivre en simple cloitrier et ne plus se mêler d'aucune administration. Je vous en serai très spécialement obligé et je vous garantis que vous ferez une très bonne action. Ce cafard est très dangereux et ne mérite aucune protection.

Nous attendons la nouvelle d'une grande bataille avec les Russes, et par conséquent une grande victoire. Adieu, mon ami, je vous embrasse et je vous aime de tout mon cœur.

XXII

Paris, 17 janvier 1807.

Votre rechute d'étiquette, mon cher ami, me fait beaucoup de peine et je vous dirai comme Gil Blas : Vous aurait-on fait céans quelque impertinence.

Je croyais qu'on m'avait envoyé par votre médiation une première malle que je reçus de mon neveu dans le mois d'octobre. La seconde dont je vous ai parlé n'a donc été que la première pour vous, puisque je ne vous avais rien dit de l'autre. Or je n'ai aucune nouvelle de cette dernière malle que vous avez adressée à Turin. L'archevêque de cette ville que j'avais chargé de me la transmettre par la diligence de Lyon, où mon correspondant qu'il connaît l'attend encore, m'écrit le 16 décembre et ne m'en dit rien. Je vous supplie de suivre cet envoi que vous avez dû lui adresser. Ce sont des habits d'hiver et de cérémonie dont j'ai le besoin le plus urgent.

Nous ignorons quelle sera la destinée de la Pologne qui nous embarquerait dans une guerre interminable. On ne désespère pas que notre Empereur ne soit ici dans le courant du mois prochain, et qu'il n'y arrive avec la paix générale. C'est beaucoup, mais les conjectures vont jusque là.

Je connais beaucoup Montalte qui est à deux lieues de Corneto. Il n'y a dans ce petit hameau et ce très petit port, qu'une assez belle maison habitée par un riche Espagnol qu'on appelle l'abbé Adorno et qui est fermier de la chambre. Je ne puis croire que notre général rouge ait choisi cette retraite, à moins que ce ne fut uniquement comme point de correspondance avec la Sicile. Si j'étais sur les lieux le fait serait vérifié dans les vingt-quatre heures. Je m'en rapporte à vous avec la certitude que vous avez déjà fait le mieux possible pour éloigner l'affaire et la remettre à M. Alquier.

Toute votre famille se porte à merveille et se flatte de vous revoir ce printemps. Jugez de ma joie. Je remets ma rentrée au retour de l'Empereur. Adieu, mon ami, je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

(La fin prochainement)

LES MÉMOIRES DE Mme D'ÉPINAY (1)

Mme de Sally à M. de Lisieux, à Champai.

Mais votre homme est unique. Je veux le voir, et je partirais sur le champ, monsieur, mais dans ce maudit pays il n'y a pas même de chevaux quand on en veut; car les animaux qui m'entourent ne se rendront jamais assez de justice, pour voir à quoi ils sont bons. Je partirai mardi prochain. J'en serai quitte pour une petite bouderie de mon mari qui avait résolu, je ne sais trop pourquoi, de me laisser ici jusqu'au dix. Votre lettre est originale. Oh ! je veux voir cet homme-là absolument, et je lui ferai voir que ma cousine n'est point faite pour son aimable cavalier. Nous causerons à mon arrivée et puis je verrai ma cousine. En vérité, votre lettre m'a rendu un grand service, elle m'a donné le pouvoir de rire, et je le croyais perdu pour moi sans ressource. Encore si les Ostrogoths campagnards, dont mon époux m'entoure, ressemblaient à ce gros Plimont, on en tirerait parti, mais ils ne sont bons à rien. Il faut pourtant plaire à cela, j'y fais ce que je peux, mais comme je ne joue pas d'âme, je ne me flatte pas de réussir. Convenez pourtant que je suis une bonne femme. Allons, allons, monsieur, j'arrive et nous verrons un peu ce que tout ceci deviendra. A propos, le duc de B*** a marié son neveu. Je ne me consolerai jamais que ce ne soit pas à ma cousine.

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. I p. 7, 118, 228, 325 et 430.

Mme de Sally à Mme la Marquise de Beaufort.

Eh bien oui, cela est vrai, maman. Je devais aller hier vous voir, vous rendre compte de cette lettre de M. de Lisieux que je vous annonçais, et puis vous dire ce que j'aurais arrangé avec lui à mon arrivée. Je n'ai rien fait de tout cela. Aujourd'hui mes chevaux sont boiteux et mon charmant époux me refuse les siens pour m'apprendre à en avoir disposé hier sans sa permission. Il est certain que cet homme est tyrannique. Il a manqué sa vocation. Il devait être l'âme damnée d'un sultan. Enfin je possède encore de l'encre, des plumes et du papier à ma volonté. Préparez-vous à m'écouter, maman, et n'allez pas croire que j'exagère. Je vous jure que tout ce que vous allez lire est de la plus grande exactitude.

J'arrivai hier à trois heures de Champai. On était à table... parole inutile. J'attendais M. le marquis de Lisieux à quatre heures, et à quatre et demie il n'était pas venu. L'impatience me gagne. Je prends les chevaux de M. de Sally, et je vais chez le marquis. La première personne que j'y trouve, c'est M. de Plimont. Ah ! maman, la bonne figure ! Ce qui me fâche, c'est que le pauvre homme est menacé d'une hydropisie prochaine à en juger par le boursouflement fréquent de sa bouche. Il digérait tant bien que mal tout en raisonnant de même, étendu dans un grand fauteuil à bras. Il a demandé au marquis qui j'étais. A mon nom il s'est levé précipitamment en écartant les jambes pour me faire une révérence tortue. Puis relevant ses narines et remontant sa bouche jusqu'à son nez, il m'a fait la mine la plus gracieuse et la plus mystérieuse qu'il ait pu imaginer. Moi qui ne le connaissais pas, je l'ai deviné. J'ai bien senti que notre tuteur ne voulait rien dire ni à lui devant moi, ni à moi devant lui. Mais j'étais bien aise de couper court à toutes ces négociations, et de plus de l'entendre un peu pérorer. « N'est-ce pas, dis-je à Monsieur de Lisieux, M. de Plimont que j'ai l'honneur de voir ? » L'épaisse figure s'était laissée tomber dans son fauteuil, elle

fit des efforts incroyables pour se relever, s'appuyant d'une main sur sa canne et de l'autre sur son fauteuil, mais ces appuis glissant chacun de leur côté, je vis l'heure qu'il allait tomber sur le nez.

— Madame, votre serviteur bien humble, votre respectueux de tout mon cœur.

— Eh, monsieur, ne vous dérangez pas,... votre servante. Je vous dois bien de la reconnaissance, M. de Lisieux m'a dit...

— Madame, point du tout, il ne faut rien pour cela. J'aime à obliger, moi, (en frappant sur son ventre,) et je puis dire que ces chers enfants... car je les regarde comme les miens, en vérité...

— Monsieur, cela est fort honnête à vous, car assurément... (j'achevai entre mes dents comme vous savez que je fais, maman) ils ne vous sont rien.

— Ah, madame, dès que je vois de jeunes enfants qui s'aiment...

— Qui s'aiment ! Mais, monsieur, je vous réponds que Mademoiselle de Gondrecourt n'aime point son cousin. Je venais ici pour le dire. Il faut laisser tout cela, vous remercier beaucoup de votre zêle, monsieur, et finir sur ce projet.

— Comment, mordieu, ils ne s'aiment point ! Le jeune drôle m'en aurait imposé, monsieur le marquis ? Madame la présidente, êtes-vous bien sûre ?...

— Ah, oui, oui, monsieur, très sûre.

— Mais êtes-vous dans la confidence de la cousine ? Vous a-t-elle dit ?...

Si vous eussiez vu la mine de M. de Lisieux, maman, elle vous aurait fait mourir de rire, il voulait avoir l'air grave et se mordait les lèvres pour ne pas rire.

— La cousine, repris-je d'un air étonné, qui est donc la cousine ?

Mon étonnement pensa décontenancer notre tuteur.

— Eh, pardieu, il n'y en a qu'une dont il soit question. Appa-

remment... Oh, madame, quand j'agis de cœur, voyez-vous, je ne suis pas formaliste.... Mademoiselle de Gondrecourt ou Émilie.

— Oh, Mademoiselle de Gondrecourt ! Eh bien non. Mademoiselle de Gondrecourt ou Émilie ne m'a rien dit. Elle n'a point de confidence à faire, ni à moi ni à personne ; mais je vous en fais une, c'est que ce manège ne saurait lui convenir en aucune façon, et qu'il n'y faut plus penser.

J'avais dit tout cela très vite. Cet original ne s'avisa-t-il pas, maman, de me contrefaire, et secouant ses mains et sa tête, en bredouillant entre ses dents, sans prononcer aucune parole... « Ta, ta, tà, ta, ta, ta, dit-il, nous donnez-vous cela pour des raisons ? Pardieu, madame, faites-moi la grâce de m'entendre, votre vivacité me charme...» Il avançait son fauteuil près de moi, et s'appuyait déjà sur le bras du mien. M. de Lisieux riait alors sans se contraindre, et riait autant de moi que de M. de Plimont, comme il m'a fait l'honneur de me le dire. Je voulus m'éloigner et conserver la dignité nécessaire pour apprendre à cet original à qui il avait à faire. Mais je le regardai, il parut s'étonner et en même temps il a je ne sais quoi de si bon qu'il me donna plus d'envie de rire que de me fâcher. « Eh bien, allons, allons, monsieur, parlez.

— Oh, oui, madame; mais mordieu, trève d'étiquette et de dignité ici, car s'il faut peser mes mots, je ne saurai plus ce que je dirai. Nous trouverons bien des paroles, mais votre serviteur les raisons.....»

Ehbien, maman, que voulez-vous faire avec un original comme celui-là ? Je me mis à rire, parce que rien alors n'aurait pu m'en empêcher. Dès qu'il me vit rire, il en fut tout-à-fait à son aise.

— Pardieu, dit-il, je vous dirai... permettez-moi, madame... et puis il faut bien que vous vous fassiez à mon ton. Tenez, je n'aime pas le vôtre. Savez-vous que vous m'avez dit des choses dures ?

Je relevai le nez plus pour lui montrer qu'il les méritait

que pour lui en faire des excuses, ensuite M. de Lisieux prit la parole et nous ramena au fait. En vérité, c'est pourtant un bon homme que ce M. de Plimont. Il me demanda pourquoi je trouvais la noce impraticable ; ce sont ses termes. « C'est par trois raisons, lui dis-je, qui sont toutes aussi bonnes, aussi décisives les unes que les autres...

— Heu, dit-il, voyons la première.

— C'est que M. de Bernon ne paraît pas vouloir de ma cousine, puisque cousine il y a, et que c'est tout ce qu'on pourrait faire d'y consentir si on la demandait avec empressement.

M. de PLIMONT. — Et on la demandera, madame, on la demandera ; c'est mon affaire.

MOI. — Bah, et non, monsieur ; il s'agit bien de cela. Ce n'est pas la même chose. Vous ne sentez pas... Ahi...

M. de PLIMONT. — La seconde, ma chère madame, la seconde ?

MOI. — La seconde, mon cher monsieur, c'est que .... c'est que .... Monsieur, je vous demande pardon ; mais il y a vingt mariages pour elle meilleurs que celui-là.

M. de PLIMONT. — Oui. Mais où sont-ils ? Et en attendant, l'asperge monte en graine... Mais il nous revient encore une raison, la 3e. La 3e, madame, s'il vous plaît ?

MOI. — La troisième, monsieur, c'est que je n'ai point du tout bonne opinion de votre jeune homme.

— Oh oui, oui, voilà comme sont toutes les femmes. Une aventure de fille les effarouche. Elles croient tout perdu. Elles s'imaginent, dit-il en se penchant sur l'oreille de M. de Lisieux et ricanant entre ses dents, qu'elles n'en auront jamais assez....

MOI. — Monsieur, je n'aime pas qu'on parle bas. Cela me déplaît. Mais qu'avez-vous à répondre à tout cela, et dépêchez car je suis pressée.

M, de PLIMONT. — Oh ! Oh ! prt, c'est, ma foi, comme une volée d'étourneaux. Tout doux, tout doux. Premièrement la

première et la dernière de vos raisons n'en sont point. Il vous paraît, madame, que M. de Bernon ne désire point Mademoiselle Émilie. C'est-à-dire qu'il n'a point encore songé à marier son fils, et que comme il n'est pas sorcier, il n'a pas deviné que le jeune homme voulût se marier tout à l'heure avec sa cousine.

Moi. — Et quoi donc, monsieur, ne lui avez vous pas écrit? Et n'a-t-il pas gardé le plus profond silence?

M. de Plimont. — Cela me prouve au moins, madame, qu'il ne veut pas dire non...

Moi. — En effet, il ne manquerait que cela.

M. de Plimont. — Eh mais, madame, c'est beaucoup. Pour votre inquiétude sur la conduite de M. de Montbrillant, elle n'est pas fondée. C'est, par ma foi, un brave jeune homme. Il faut que jeunesse se passe. Que diable voulez-vous? Une femme qu'il aime, voilà de quoi le rendre sage. S'il ne l'est pas après cela... oh ma foi, il aura tort, et je l'abandonne...

Moi. — Vous êtes excellent, monsieur; mais ma cousine en sera-t-elle moins mariée, et moins malheureuse avec votre abandon?

M. de Plimont. — Ahi, Madame, toujours un train de poste. Que diable! Ecoutez. Voici la grande difficulté selon vous. Elle peut faire un mariage meilleur, dites-vous. Je n'en sais pardieu rien. Mais je vois bien ce qui vous tient, c'est la naissance, avouez...

Moi. — Et mais je n'en fais pas trop mystère, ce me semble...

« Pas trop, » reprit en riant M. de Lisieux. « Eh bien, continua « M. de Plimont, est-ce que 60,000 fr. de rente ne valent pas « bien le sacrifice d'une révérence au nez du Roi? Hem, « Mademoiselle de Gondrecourt n'en vaudra pas moins pour « cela, et sa soupe en vaudra mieux. ».

Quelle grossièreté! Quelle impertinence! maman, il se mit à rire comme s'il avait dit la plus belle chose du monde. Et puis il reprit tout à coup son sérieux pour nous dire: « Mais

que diable ne puis-je savoir s'ils s'aiment ou non ? » M. de Lisieux dit qu'il s'était adressé à moi pour le savoir, et moi je n'hésitai point à assurer que non ; parce qu'en vérité, maman, je ne puis envisager que le malheur de ma cousine dans la conclusion de cette affaire. M. de Plimont m'a fort priée d'y regarder de plus près. Il m'a promis qu'il se tiendrait tranquille jusqu'à ce qu'il reçoive mes ordres. Il s'y tiendra longtemps. Ce bavardage m'a menée tard, et je les ai encore laissés ensemble, mais il n'était plus temps d'aller vous chercher. J'espère demain, ma chère maman, vous faire ma cour et vous assurer de mon respect... Oh ! mon Dieu, quelle lettre ! Je n'ai jamais de ma vie tant écrit.

Lorsque Madame de Sally fut sortie de chez moi, M. de Plimont me dit : « Elle est parbleu gentille, cette petite femme; mais elle se soucie de notre jeune homme comme d'hier au soir. Monsieur, monsieur, emparez-vous de cette affaire, que diable c'est votre métier, et que je sache du oui ou du non, ce qu'il faut faire. En attendant, si j'en trouve l'occasion, je parlerai moi, si Madame la Présidente me laisse longtemps sans réponse; que diable, le rôt brûle au moins. »

Comme je regardais comme un malheur réel pour ma pupille d'être amusée d'espérances peut-être frivoles, je ne m'opposai point au désir de M. de Plimont, et je le laissai maître de conduire cette affaire en lui recommandant de ne point s'avancer sur les sentiments qu'il supposait à ma pupille et de ne rien dire qui put la compromettre; il me le promit, et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde, mais il ne revenait point de Madame de Sally, il se la rappelait et la contrefaisait à tout moment. J'assurai même la Présidente qu'il ne tenait qu'à elle de lui faire oublier son beau brin de femme paralytique; la preuve en est qu'il m'envoya le lendemain un panier de vin de Volnay qu'il voulut à toute force me faire accepter pour le partager avec elle.

Émilie à Mme de Sally.

Que faites-vous donc, ma chère amie, tandis que votre pauvre cousine est plus que jamais humiliée des soupçons qu'on ne cesse de former contre elle? Pourquoi ne vous vois-je pas? Ah, ma cousine, quelle cruelle scène que je viens encore d'avoir avec ma mère! Est-il possible qu'elle dont je suis née, qui m'a élevée, qui connaît ou qui devrait connaître mes sentiments!... Mais je ne sais ce que je dis; la douleur m'égare; elle ne m'accuse point ou du moins ... je ne sais ... écoutez ce qui s'est passé.

Depuis notre retour de la campagne, elle m'a donné une chambre séparée de la sienne. Le rhume que j'ai depuis quelques jours m'oblige à garder le lit. Elle est montée chez moi ce matin, son air était inquiet. Après être restée un quart d'heure près de mon lit sans presque rien dire, elle s'est levée et sous différents prétextes elle a visité toute ma chambre. Ensuite elle s'est rassise toujours en silence, et au bout d'un peu de temps encore, elle a dit à ma femme de chambre de sortir. Je ne savais ce que tout cela voulait dire, et quoique je ne me sentisse pas coupable, j'en avais sûrement la contenance. Enfin elle me dit d'un air menaçant: « Ma fille, vous avez entretenu correspondance avec votre « cousin à mon insu, j'en suis sûre; avouez-le moi, ou vous « êtes perdue et moi aussi... » Alors me trouvant un peu rassurée par un soupçon aussi injuste, je lui jurai que je n'avais ni reçu, ni écrit aucunes lettres à mon cousin qu'elle n'eut vues. Cela ne la contenta pas, elle me fit mille questions et m'obligea d'y répondre oui ou non précisément. Plus contente apparemment de mes réponses, elle me confia que M. de Montbrillant avait fait parler à mon oncle par M. de Plimont et même par le duc de B***, pour le conjurer de me demander en mariage pour lui. Nous ne concevons pas comment il a pu avoir accès auprès du Duc; c'est sur quoi il n'a jamais voulu s'expliquer; il a même tiré parole de

M. de Bernon qu'il ne ferait jamais de question sur cela à son fils; mais il a avoué que la connaissance des sentiments de M. de Montbrillant était entrée pour quelque chose dans le refus qu'il avait fait d'écouter les dernières propositions qui lui avaient été faites à mon égard, quoiqu'en effet il fut déjà en pourparlers pour le mariage qu'il vient de contracter pour son neveu. « Mais ce qui me pique véritablement, c'est qu'il paraît que M. de Montbrillant lui a laissé croire qu'il était aimé, ajouta ma mère. D'après cela nous ne pouvons qu'être persuadés d'une intelligence secrète entre vous deux. — Si j'avais cru, dis-je à ma mère, que mon cousin le méritât, je ne sais jusqu'où aurait pu aller mon goût pour lui. J'espère cependant qu'il ne m'aurait rien fait faire de contraire à mon devoir; mais sa conduite m'a donné tant d'inquiétude sur sa personne, que quand mon oncle viendrait me prier d'épouser son fils, je le refuserais.— Oh, reprit ma mère, il est bien loin de vous le proposer. Mais comment Montbrillant a-t-il pu croire que vous l'aimiez et le dire? Vous me trompez, ma fille... — Ma mère, j'en suis incapable... — Avouez-moi, a-t-elle continué, qu'il vous a parlé de son amour, et que vous l'avez écouté... — Quelque temps, reprisje, après la mort de ma tante, avant sa tournée, il me parut vivement touché des mauvais procédés que j'avais à essuyer ici de sa sœur. Il me pria de lui écrire toutes mes peines, et m'assura qu'il me répondrait de même à votre insu. Je le refusai. A son retour, il a voulu me parler plus clairement de ses sentiments et des espérances qu'il avait de faire consentir son père à notre mariage, je lui ai répondu d'abord que cela ne suffisait pas, qu'il fallait qu'il le méritât et que mon oncle me désirât. Ensuite je lui ai imposé silence et je lui ai tourné le dos. — Et voilà, s'écria ma mère avec douleur, ce qui vous perd; vos intentions sont droites, mais votre conduite est contre vous. Ne voyez-vous pas, imprudente que vous êtes, que vous allez passer pour une intrigante? On dira que vous avez amené votre cousin au point de

faire toutes les démarches les plus vives auprès de son père, et que, quand vous avez vu tout prêt à réussir, vous feigniez de ne plus vouloir y consentir; on nous soupçonnera de vous avoir conduite car on n'imaginera jamais qu'à votre âge, n'ayant point vu le monde, vous ayez autant de manège. Hélas, continua-t-elle, comment donc faut-il s'y prendre pour gagner la confiance de son enfant? Se peut-il que toute ma tendresse ne puisse obtenir de vous un aveu franc de vos moindres démarches? Pourquoi ne m'avoir pas confié l'insolence qu'à eue votre cousin de vous parler de son amour, nous en aurions instruit son père, et... — C'est là ce que j'ai craint, lui dis-je, ma mère, et c'est le seul motif de mon silence...— Et cette crainte, reprit-elle, ne nous a garanti de rien; car il faut faire aujourd'hui l'aveu de votre conduite à votre oncle, ou renoncer, telle chose qui arrive, à épouser votre cousin... »

Je vous avoue, ma chère amie, que je suis restée interdite à ce discours. Ma mère profita de mon silence pour me peindre avec autant de douleur que de vivacité que j'avais, dit-elle, risqué de me perdre de réputation par ma conduite. Ensuite elle m'a pressée de me décider sur le parti que je voulais prendre. Cela m'a fait juger que mon oncle n'était pas si déterminé au refus qu'elle le disait. Malgré cela j'ai prononcé hardiment que je n'épouserais jamais mon cousin... que de son consentement, ai-je ajouté la deuxième fois. Elle est sortie en me disant qu'il était plus important que je ne croyais de ménager tous les yeux qui étaient ouverts sur moi dans cette maison. Dans quelle agitation, elle m'a laissée! Comment donc faudra-t-il me conduire dorénavant puisque mes bonnes intentions et l'aveu de ma conscience même me trompent? Serait-il possible que j'eusse, sans le vouloir, exposé ma mère à d'aussi indignes reproches que ceux qu'elle suppose qu'on veut nous faire. Ah! je ne les supporterai jamais... Que ceux qu'elle m'a faits, ma mère, m'ont touchée!... Mais cette promesse que j'ai faite, ma cou-

sine... il la faudra tenir... Oui, oui, il le faut, mon cousin n'est point changé, il ne changera jamais. L'aveu même qu'il a fait de nos sentiments n'est-il pas un tort impardonnable? Ah, ma cousine, venez vite me le dire.

Mme de Sally à Mlle de Gondrecourt.

Pourquoi ne vais-je pas vous voir? Parce que je ne puis rien faire de ce que je voudrais, parce que je suis contrariée sans cesse. Quand je me suis mariée, ce petit homme noir, à qui j'ai toujours dit non au fond de mon cœur, ne cessait d'être prévenant, galant, enfin il faisait de son mieux pour être aimable, et au vrai il fallait lui savoir gré de l'intention, car ce n'était pas sa faute s'il était lui. A présent pour changer, une scène n'attend pas l'autre. Il y a huit jours, c'était parce que j'avais perdu vingt louis au breland, dans une soirée. Mais qu'est-ce qu'il veut que je fasse de toutes ces vieilles perruques? Il y a quatre jours, je sortais de mon lit, j'avais encore sur les yeux mon grand voile de linon avec lequel je couche, j'aperçois par un coin de la glace mon Président entrer par la porte de mon cabinet; je fais semblant de rien, je chantonne en tournant le dos et regardant du côté de la fenêtre. Tout autre aurait vu clairement que je voulais être seule. Point du tout, il avance sur la pointe du pied, me saisit brusquement et m'embrasse : « Miséricorde, m'écrai-je, en me débattant comme il convenait, je jetai sa perruque à terre. Ah, monsieur, c'est vous? Je vous demande pardon ; je suis désolée, mais j'ai cru... Je ne savais. — Vous êtes une impertinente, en vérité... Madame, je suis las... — Mais je suis en vérité très fâchée... Si j'avais su... — Si vous aviez su? (Il était bouffi de colère, et la perruque à terre). — Je vous en prie, monsieur, excusez-moi, vous croyez bien que je ne savais pas. — Vous abusez de ma patience et de ma bonté, madame; mais j'en vais porter une plainte à votre mère... Oui, madame, elle n'a qu'à vous reprendre. — Mais,

monsieur, ai-je donc tant de torts? Et si ce n'eût pas été vous? » Croiriez-vous qu'il m'a regardée alors avec indignation, et qu'il est sorti sans m'entendre? Comme j'avais un peu tort, j'ai eu la générosité de courir après lui et nous nous sommes raccommodés tant bien que mal. Tous ces jours-ci nous étions radieux ; hier il entre dans mon appartement, et me dit : « Madame, vous n'ignorez pas sans doute la soumission qu'une femme doit à son mari, je vous défends de voir votre mère. — Monsieur, cet ordre est dur ; mais enfin je pourrais peut-être avoir un avis, si j'étais instruite du sujet de votre colère contre elle. »

Je ne vous ennuyerai pas du détail de ses griefs, ma cousine : discussion d'intérêt, voilà tout; ma mère a tort au fond, mon mari dans la forme. Je le lui ai dit et je l'ai prié de me laisser libre, de m'ériger négociatrice et médiatrice de cette grande affaire, il m'a donné son plein pouvoir, ce qui l'a mis assez joliment dans mon esprit. J'ai pris tout de suite mon plus beau carrosse, j'ai pris un portefeuille plein de papiers que je me suis donnée la peine de lire chemin faisant; et je suis arrivée chez ma mère avec toute la dignité convenable à mes fonctions. Mon beau-père y était, et grâce à lui, je suis parvenue avant l'heure du cavagnol à la mettre en état d'écouter des propositions. Mais malheureusement la compagnie est arrivée un peu trop tôt; il a fallu resserrer mes papiers, et j'ai traversé le cercle, mon portefeuille pendant à la main en guise d'éventail et faisant de profondes révérences à droite et à gauche, la tête en l'air, et remplie de ma supériorité. J'ai bien voulu envoyer un petit sourire de protection à une pauvre jeune femme qui s'était flattée de me voir passer la soirée autour de ce triste cavagnol. Lorsque je rendis compte de mon début à mon président, il crut entendre un ange descendre du ciel, et vit déjà sans doute dans sa poche les 15.000 livres qui faisaient le fond de la dispute. Il me dit en propres termes, dans le transport de son admiration, qu'il me laissait absolument maîtresse des conditions. Je baissai la

tête, comme il convenait, mais pas plus bas qu'il ne fallait. Ce matin, je me suis levée cinq minutes plus tôt qu'à l'ordinaire, je me suis habillée en poste et, avant midi, j'étais chez ma mère comme j'en étais convenue hier avec le baron de Créci, mon honnête et très honnête beau-père. Il a fallu essuyer le récit du cavagnol d'hier et tous les regrets des cent louis que ma mère a perdus; ensuite j'entamai mon affaire et je discutai les intérêts de mon mari d'une manière transcendante, mais mes propositions ne prenaient point, lorsque je m'avisai de tirer cent louis que j'avais dans ma poche et d'offrir d'acquitter la perte du cavagnol; je me relâchai ensuite de quelques conditions qui ne me parurent pas fort importantes, et, l'on m'accorda les 15.000 livres. Tout fut signé sur le champ, je revins triomphante rendre compte à mon seigneur et maître de l'heureux succès de mon ambassade, il fut enchanté des cent louis donnés de ma poche... Que les hommes sont ingrats, et généreux seulement de ce qui ne leur coûte rien! Croiriez-vous qu'il fit un cri perçant lorsque je lui dis ce que j'avais accordé d'ailleurs. « Qu'avez-vous fait? dit-il, savez-vous que si votre mère mourait, ce serait une source de procès éternelle, si votre beau-père veut n'être pas de bonne foi. — Eh mais, monsieur, puisqu'il l'a toujours été, il le sera. — Je le crois, mais je ne puis jamais céder cela. — Mais, monsieur, j'ai signé, j'ai promis pour vous. — Vous n'avez pas pu promettre une chose si importante... » Jugez, ma cousine, de la colère où m'a mise un tel discours. Voir ainsi ma dignité compromise, mes soins, mon ennui, et mes cent louis perdus, qu'il ne me rendra pas, et tout cela pour un peut-être! Ces gens de chicane ne savent ce qu'ils veulent. Nous nous sommes presque battus en vérité. Lui et ses 15.000 livres deviendront ce qu'ils pourront, je ne m'en mêle plus, mais je suis outrée. Je ne sais quand j'irai vous voir, je le désire; cependant, tout au milieu de mon courroux, je me suis fort attendrie sur votre situation. En vérité, vous et les vôtres, vous êtes merveilleux pour faire quelque chose de

rien. Vos têtes ressemblent à des bulles de savon, il n'y a qu'à souffler dedans pour les enfler et leur donner toutes sortes de couleurs. Quoi qu'il en soit, comptez sur moi et sur ma présence dès que je pourrai disposer d'un quart d'heure, mais ne comptez ni sur votre mariage ni sur votre cousin: tout cela n'aura pas lieu, je ne le veux pas absolument.

M. de Lisieux à Mme de Sally.

Je crois devoir vous prévenir, madame, de la conversation que j'ai eue hier avec ma pupille, avant que vous la voyiez. Elle s'attend à votre visite aujourd'hui, et ce serait un grand chagrin pour elle d'être trompée dans cette attente.

J'allai hier matin vers le midi chez M. de Bernon. Je ne pus le voir et j'appris par Madame de Gondrecourt qu'il était enfermé depuis une heure avec M. de Plimont. Elle était dans une agitation extrême: c'était pourtant, dit-elle, pour affaires qu'ils étaient ensemble. Mais M. de Plimont qui est bavard, pourrait bien entamer une autre matière. « Monsieur, me disait-elle, lui avez-vous dit que ma fille, loin d'aimer son cousin, ne consentira jamais à l'épouser? Lui avez-vous dit que vous m'en aviez parlé, et que j'étais à cent lieues de m'y vouloir prêter?... » Et puis des *si* à perte de vue. Après avoir fait mes efforts pour calmer toutes ses terreurs, je lui dis que j'allais monter chez Mademoiselle sa fille. Elle me chargea de lui remettre une lettre de M. de Montbrillant qu'elle venait de recevoir avec une qui lui était adressée à elle. Je trouvai ma pupille dans un grand fauteuil entre sa cheminée et son lit, la tête penchée sur son traversin. Elle avait l'air agité quoique dans une profonde rêverie. A peine d'abord m'aperçut-elle, mais dès qu'elle me vit, elle me sauta au col avec transport. Puis rougissant de sa vivacité. « Je vous demande pardon, me dit-elle, mon tuteur, avec une naïveté charmante, mais, mais.... C'est que tout ce qui m'arrache à moi-même... » Je me hâtai de la tirer de cet embarras pour la voir retomber

dans un plus grand en recevant la lettre de son cousin. Elle ne comprenait pas d'abord comment j'en étais chargé. Elle voulut me la rendre et ne la pas lire, elle me faisait déjà des reproches d'abuser ainsi de sa confiance.... Lorsque je lui expliquai cette énigme, elle ouvrit la lettre, la lut d'un air langoureux qu'elle faisait effort de rendre indifférent, et la jeta sur la cheminée en me disant : « C'est un compliment de bonne année. » Nous nous assîmes après un moment de silence : « Croyez-vous, me dit-elle, que mon oncle ne pense pas plus à moi que ma mère le dit ? » Cette question me fit sourire, je lui parlai très naturellement sur tout ce que je voyais qui se passait dans son âme. Je lui montrai ce que je pensais sur M. de Montbrillant, et je lui demandai si elle se sentait plus de courage pour être malheureuse avec lui que sans lui. Cette question la fit rêver un instant, et pour toute réponse elle me dit en soupirant : « Cela est-il donc à mon choix ? — Je ne le crois pas, lui dis-je ; mais c'est dans tous les cas un examen utile à faire. » Je recommençai à lui faire la peinture la plus vive que je pus d'une femme malheureuse. Enfin elle prit une ferme résolution sur elle-même et me dit du ton le plus décidé : « Non, monsieur, je ne l'épouserai jamais quand même.... — Je ne vous demande point de réponse, ma chère pupille ; vous n'êtes point en état de la faire. Je veux vous éclairer sur tous les points et vous mettre en état de tout combiner. D'ailleurs, en renonçant aujourd'hui à épouser votre cousin, ne vous flattez-vous pas un peu que sa conduite pourrait devenir meilleure, et vous donner la liberté de vous dédire ? Mais vous ne savez pas peut-être qu'il pourrait être marié avant six mois ? » Elle devint pâle, tremblante, et me fit plus de vingt questions à la fois, pour savoir sur quoi ce doute était fondé. On vint nous prier de descendre de la part de M. de Bernon, elle tâcha de prendre une contenance un peu plus tranquille, et nous nous rendîmes dans le salon, où nous trouvâmes beaucoup de monde, ce qui empêcha de remarquer l'altération qui paraissait encore un peu sur son visage.

Après le dîner Madame de Gondrecourt sortit, et Mademoiselle sa fille pendant son absence remonta dans sa chambre où elle me pria de la rejoindre le plus tôt qu'il me serait possible. Je restai une demi-heure avec M. de Bernon qui ne me dit pas un mot de relatif à son fils ni à sa nièce. Je fus la retrouver vers les cinq heures. Elle me pria, les larmes aux yeux, de lui dire s'il était bien vrai que son cousin allait être marié, et si l'on disait à qui. Si c'était lui qui avait proposé un choix.... Enfin toutes les questions possibles me furent faites pour éclaircir les propos que je lui avais tenus le matin que dans la seule vue de juger de l'état de son cœur, par la manière dont elle envisagerait la possibilité de voir son cousin marié à une autre qu'elle. Je lui dis d'abord que je ne savais rien sur cela que par conjecture, mais comme je vis par ses discours et par une contenance plus froide que douloureuse que cette idée seule pouvait très bien être capable de la guérir, je ne jugeai pas à propos de la dissuader tout à fait. Je suis en vérité bien touché du mal que nous lui faisons, mais celui qu'elle se ferait selon moi en cédant à son inclination serait sans remède.

Mon importunité, madame, porte avec elle son excuse. Ma pupille à part, mon zèle pour tout ce qui vous intéresse est égal au respect....

M. de Montbrillant à M. de Lisieux.

Je respecte, monsieur, la défense que ma cousine m'a faite de lui écrire, mais je vous conjure au moins, par l'amitié que vous m'avez toujours témoignée, de trouver bon que je verse mes pleurs dans votre sein. C'est un homme au désespoir, monsieur, que vous voyez devant vous et qui n'a plus de ressource que dans la pitié que vous fera son sort. Quelques écarts de jeunesse m'ont fait perdre à la fois et les bontés de mon père, et le cœur de ma cousine. La sincérité de mon repentir m'a fait trouver grâce auprès de mon père. Ma cou-

sine seule est inexorable. M. de Plimont qui a bien voulu prendre mes intérêts dans plusieurs occasions s'était aussi chargé de négocier auprès de mon père mon mariage avec Mademoiselle de Gondrecourt. J'avais jusqu'à présent lieu de croire qu'elle le désirait aussi vivement que moi ; mais il me mande, monsieur, qu'il y renonce, parce qu'il a appris par vous qu'elle n'en voulait point entendre parler, et qu'elle vous semblait même fort étonnée que j'eusse pu croire qu'elle le désirât. Cette lettre avec d'autres circonstances qui l'accompagnent, trop longues à vous transcrire, m'a été un coup de foudre. Depuis que je me connais, j'adore Mademoiselle de Gondrecourt ; elle n'est jamais sortie un instant de mon cœur. Ni les traverses, ni l'absence n'ont pu un moment affaiblir mon amour. S'il faut qu'il soit aujourd'hui sans espérance, mon parti est pris : on ne me reverra jamais dans ma famille ; que mes parents cessent d'attendre de moi aucune consolation ; je fuirai pour toujours tous ceux qui m'en refusent si inhumainement. C'est en vous, monsieur, qu'est toute ma ressource. Si vous vouliez, vous avez assez de crédit sur ma cousine pour lui faire sentir qu'un moment d'égarement (car je ne puis douter qu'elle ne soit instruite des sujets de plainte qu'a eus mon père, ma tante certainement n'aura pas manqué une si belle occasion de me détruire auprès d'elle) qu'un moment d'égarement, dis-je, est un écart pardonnable à mon âge, et n'attaque en rien mes sentiments pour elle. D'ailleurs, monsieur, vous n'ignorez peut-être pas que j'ai eu une correction assez forte pour ne l'oublier de ma vie.

Mais ma tante ! ma tante ! l'éloignement qu'elle a pour moi, si j'en crois M. de Plimont, est inconcevable. A-t-elle donc oublié ma tendresse et mon respect pour elle ? Ne se souvient-elle plus qu'elle m'a toujours appelé son enfant ? qu'elle m'a reçu la première dans ses bras à ma naissance, qu'à la cérémonie du baptême elle a bien voulu me donner son nom ? Etait-ce pour me renier aujourd'hui, et me rendre mes malheurs encore plus sensibles, qu'elle me prodiguait ses

bontés? Et pourquoi me les retirer? Au lieu de trouver en elle un appui, quand j'adore sa fille et mets tout mon bonheur à la posséder, loin de me protéger dans des vues aussi honnêtes, elle aime mieux se tourner contre sa fille même, et être notre persécutrice; car on a beau dire, monsieur, on ne m'en imposera pas. Ma cousine n'est point changée, elle ne peut l'être: je la connais et mon cœur m'en est garant. Peut-être on aura exigé d'elle qu'elle le paraisse. Elle est peut-être aussi tourmentée que moi au moment où j'ose me plaindre d'elle, ou bien on m'aura noirci à ses yeux; mais malheur à ceux qui lui en auront imposé si je les découvre. Vous voyez mon âme toute entière, monsieur; votre réponse décidera de mon sort. Je ne trouve plus d'entrailles dans ma famille; j'en trouverai certainement en vous, que l'honneur et la bienséance conduisent. Si je n'avais pas même cette espérance, je saurais bientôt vous délivrer tous d'un objet qui ne vous serait plus qu'insupportable.

L'estime et la considération les plus respectueuses sont les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être etc.

M. de Lisieux à M. de Montbrillant.

Je croirais manquer à la confiance que vous me marquez, monsieur, si je ne répondais pas à votre lettre avec toute la franchise dont je ne puis me départir. Ce sont les sentiments de Mademoiselle de Gondrecourt que j'ai rendus à M. de Plimont, et je puis vous assurer que personne ne lui a suggéré sa réponse. Je crois en même temps, et vous me permettrez de vous le dire, que ce n'est qu'à votre conduite que vous devez ce que vous appelez son changement. Je doute pourtant qu'elle ait jamais encouragé votre amour au point de vous faire croire qu'elle désirât bien vivement de vous épouser. Je la connais assez pour être sûr qu'elle ne montrera jamais la volonté de disposer de sa main contre le gré ou sans le consentement formel de ses parents. Mais si elle avait

pu s'oublier jusque là, il me paraîtrait simple qu'elle vous fît un crime d'avoir révélé un semblable mystère ; à la plus forte raison, si c'est, comme je n'en doute pas, votre imagination seule qui vous a exagéré sa sensibilité pour vous. Si par la suite, monsieur, vous marchez au bien sur les traces de M. votre père, et que je puisse être assuré que ma pupille en vous épousant soit aussi heureuse qu'elle le mérite et que je le désire, loin de m'opposer à vos vues, alors que je serai le premier à y consentir. Vous n'attendez pas, je crois, de moi un autre service. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, monsieur, etc., etc., etc.

M. de Montbrillant à M. de Rainville.

Oh, par ma foi, mon ami, je ne puis plus y tenir ! Je crève ici d'ennui, et, si cela continue, par le premier ordinaire je te prierai de mon enterrement. Il me semble que je t'entends dire : Benêt, prends la poste et décampe. Du diable, et mon père ? Parmi tous les moyens que j'ai ruminés dans ma tête pour me tirer d'ici et pour en sortir avec tous les honneurs de la guerre, après y avoir bien réfléchi, je n'en vois qu'un qui me convienne. Celui dont je t'ai déjà parlé, c'est le plus difficile, mais aussi c'est le plus sûr ; l'opposition qu'on apporte à mes désirs m'enflamme et me révolte. Veux-tu parier que j'en viens à bout ? En attendant rends-moi un service. Va faire une visite à mon père, ou plutôt vas y dîner sitôt que tu le pourras. Tâche de causer avec Mademoiselle de Gondrecourt de façon à n'être point entendu. Dans la conversation dis lui que tu as oui dire que j'allais l'épouser, que l'on t'a dit positivement que mon père y avait consenti et sa mère aussi. Retiens bien cette dernière phrase. Elle est importante, et remarque bien surtout la manière dont elle recevra ton compliment, son maintien, son air, s'il te paraît qu'elle soit bien aise ou fâchée de cette nouvelle, enfin n'oublie aucune circonstance dans ta réponse. Elle me décidera sur ce que j'ai à faire.

Il serait bien à désirer que mon père me laissât aller passer quinze jours à Paris. Sonde-le aussi pour cela, mais comme de toi même. Adieu, mon ami, j'attends ta réponse avec impatience.

M. de Rainville à M. de Montbrillant.

Je me suis acquitté de ta commission, mon ami, j'ai vu ta cousine; je lui ai trouvé les yeux plus grands qu'à l'ordinaire et un certain air langoureux qui m'avait fait croire que mon compliment ne lui déplairait pas. Je me suis étrangement trompé. Tiens, on ne peut rien conclure de l'extérieur d'une femme. Elle m'a reçu comme un chien lorsque je lui ai dit qu'on m'avait assuré que tu l'épousais. Avant de me donner le temps de lui rendre cette phrase à laquelle tu étais si attaché, elle m'a répondu tout haut : « Vous pouvez être sûr qu'il n'en est et n'en sera jamais rien. » Mais avec l'air le plus irrité..... Ah ! c'est une maussade beauté. Est-ce que tu en es toujours amoureux ? J'ai pourtant achevé ma leçon. Ce que c'est que le caprice ? Elle s'est mise à rire quand je lui ai dit que votre père y avait consenti. « En tout cas, m'a-t-elle répondu d'un air..... le diable m'emporte s'il n'était méprisant, son consentement ne suffit pas, il faudrait le mien, et je ne suis nullement disposée à le donner. » J'ai osé lui demander pourquoi? Ah, si tu avais vu son air à cette question, elle a pensé me faire rentrer sous terre. Je l'ai trouvée fort belle dans ce moment. Je ne suis pas étonné que cela donne des désirs ; mais j'aurais de la peine à me faire à cette humeur..... Bref elle ne m'a pas répondu.

Je ne conçois pas bien ce que tu veux faire, ni ce que tu feras, car ton père ne m'a pas paru plus joyeux ni plus traitable que ta cousine, et ne m'a répondu qu'en fronçant le sourcil et en secouant la tête à la proposition de te faire revenir passer quinze jours ici.

Comme tu as du temps de reste pour écrire, mande moi à

quoi tu te désennuies. Il m'est arrivé hier une histoire excellente à souper chez.....

(Note du manuscrit:) *On a cru devoir supprimer la fin de cette lettre, et l'on s'en est fait d'autant moins de scrupule qu'elle n'a aucun rapport aux principaux évènements renfermés dans cette collection de lettres.*

M. de Montbrillant à M. de Rainville.

Je te donne parole, mon ami, que j'épouserai ma cousine; je te remercie de la visite que tu lui as faite. Je vois qu'elle est piquée contre moi, tant mieux, c'est preuve qu'elle m'aime encore. Tout cela n'est rien. Je vois d'ici que mon père et ma tante auront fait un *cancan* du diable de mon aventure de Brest qui aura effrayé ma pauvre petite cousine. B*** me la paiera. Parce que j'ai voulu souper avec sa Val*** il s'est cru déshonoré. Nous avons eu une petite dispute ensemble que je n'ai pas voulu pousser trop loin, de peur que celà ne revint à mon père, et au lieu de me savoir gré de ma modération, on me perd dans l'esprit de ma cousine !... Je suis si piqué de ce procédé que j'ai juré de triompher d'eux tous. Tu verras. J'envoie à Paris un nommé Saint-Flour qui est employé ici dans les fermes. Je l'ai engagé à force d'argent. Il a la confiance de mon père; mais il ne paie pas si bien que moi. Je lui ai fait sa leçon. Il a demandé un congé sous prétexte de rétablir sa santé; il te verra aussi de ma part. Il va débuter en arrivant par me peindre le plus triste et le plus mélancolique de tous les mortels, le plus appliqué au travail, et employant mes moments perdus à me promener tout seul. Il dira qu'il n'y a pas plus de huit jours qu'il m'a déterminé à lui ouvrir mon âme, que je lui ai confié le chagrin que j'avais d'avoir par une erreur passagère perdu les bonnes grâces de mon père, et le cœur de ma cousine; que je déteste l'instant qui me les a fait perdre, qu'enfin il m'avait vu déterminé à partir pour les grandes Indes et à m'enfuir si

dans très peu de temps je ne recouvrais tout cela ; qu'il m'avait presque détourné de ce projet ; qu'il m'a même déterminé à aller tous les soirs souper chez Mademoiselle d'Arci qui est une fille très aimable établie dans ce pays-ci ; mais qu'à présent qu'il n'y est plus, il ne répond de rien. Il arrivera ces jours-ci à Paris. Il me mandera le résultat de cette première conversation. Je tiens d'ici les lisières et je le conduirai suivant les circonstances. Pendant ce temps-là je distribuerai des lettres dans ma famille qui ne manqueront pas d'attendrir ces petites âmes dévotes. Je t'instruirai de tout. mais sois discret, au moins jusqu'au lendemain de mon mariage.

Ton aventure de chez la Pernart est excellente. Embrasse-la pour moi. L'hiver prochain nous ferons plus d'un souper avec elle.

Je ne serais pas fâché que tu continues d'aller de temps en temps chez mes parents. Instruis moi de tout. et surtout du maintien de ma cousine. Cause aussi avec le tuteur. Tu as un certain air grave avec lequel tu leur feras croire tout ce que tu voudras, si tu parles de moi, tu vois sur quel ton. Adieu.

M. de Saint-Flour à M. de Monbrillant.

Monsieur, aussitôt mon arrivée, je me suis transporté chez Monsieur votre père suivant l'ordre que vous m'en avez donné ; il était en affaires, et me fit l'honneur, n'ayant pas le temps de me parler, de me prier à dîner pour le lendemain qui était hier. J'y fus. Il n'y avait à dîner que Monsieur votre frère, Mademoiselle de Bernon, Madame et Mademoiselle de Gondrecourt. Le matin, après avoir remis vos lettres à Monsieur votre père et à Madame votre tante, on ne me parla de vous que pour s'informer de votre santé. Je ne crus pas devoir entamer la conversation le premier. L'après-dîner on me demanda à quoi vous passiez votre temps, si vous vous amusiez beaucoup ; ce fut Mademoiselle votre sœur. Je ré-

pondis si ambiguement que cela donna de la curiosité à M. de Bernon et à Madame de Gondrecourt. Ils me firent tous deux subir un véritable interrogatoire, pendant lequel j'ai très bien remarqué que Mademoiselle de Gondrecourt changea vingt fois de couleur. Ah ! monsieur, je suis persuadé qu'elle vous aime passionnément. J'ai répondu le plus naturellement qu'il m'a été possible. Madame votre tante m'a dit connaître Mademoiselle d'Arci pour l'avoir vue à Phalsbourg. Elle a témoigné de la joie de ce que je vous ai fait faire cette connaissance. Mais comme j'ai vu que M. votre père avait de la peine à vous prendre en pitié, j'ai demandé à lui parler en particulier, et là je lui ai fait notre fausse confidence sur votre projet de vous enfuir. D'abord il en a été frappé jusqu'à en être saisi. Ensuite il m'a dit : « Chimères, chimères, monsieur, obstination de jeune homme, il n'aime point sa cousine, et d'ailleurs elle ne lui convient point. Elle n'a rien. Croit-il que j'ai un puits d'or à lui laisser ? Que fera-t-il avec une femme sans bien ? Il sait de plus que défunte ma pauvre femme n'y aurait jamais consenti. Allez, allez, monsieur, cette fantaisie lui passera. » J'ai cru pour cette fois devoir me taire, et m'attacher seulement à déplorer l'injuste prévention de Madame votre mère contre Mademoiselle de Gondrecourt. Mais il est revenu de lui-même à me dire : « Sa cousine lui écrit-elle donc ? Ce commerce là me déplairait fort. » Je l'ai si fort dissuadé et j'ai fait un récit si éloquent de ses rigueurs, que je crois qu'il la désire à présent pour sa bru, autant que vous la désirez pour femme. Je lui ai dit que vous m'aviez promis de m'écrire, et je me suis engagé à l'instruire de tout ce que vous me manderiez. Je crois, monsieur, avoir rempli vos intentions. J'espère à l'avenir m'acquitter de même des ordres qu'il vous plaira de me donner, si ce n'est pas avec le succès que vous désirez, ce sera du moins toujours avec zèle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc., etc.

Émilie à la Présidente de Sally.

Je vous suppose arrivée à Champai, ma chère cousine, et je n'ai pas la patience d'attendre que vous me le mandiez pour vous dire combien je vous regrette. Quelle folie de vous avoir fait repartir si vite ! Que vais-je faire un mois sans vous ? Et qu'allez-vous faire vous-même à Champai dans cette saison ? faire compter vos fermiers ? M. de Sally qui calcule si bien s'est trompé cette fois, je crois. Vous êtes une femme fort aimable, mais je vous crois un mauvais homme d'affaires. Enfin je suis résolue à chercher querelle à ce voyage qui me déplaît très fort.

Depuis votre départ il est arrivé ici un homme de Saint-Claude, employé dans la ferme ; il dit beaucoup de bien de M. de Montbrillant. Il est vrai que c'est un homme subalterne et qu'il en a même un peu trop la contenance, c'est dommage. Je lui ai procuré la connaissance de Mademoiselle d'Arci à Saint-Claude; ma mère la connaissait, cette demoiselle d'Arci, elle est très aimable, elle a été très jolie, mais elle ne l'est plus. Elle est de Phalsbourg et est à Saint-Claude auprès d'un oncle à qui elle donne des soins. M. de Montbrillant se plaît beaucoup chez elle, c'est d'un bon augure, s'il est vrai qu'elle ne soit plus jolie.

M. de Rainville est venu dîner chez M. de Bernon, il y a quelques jours. Il me semble que si M. de Montbrillant peut une fois se plaire en bonne compagnie, il cessera ses liaisons avec cet homme-là. Je ne puis le souffrir, il a un ricanement et un persiflage si insipide... Il n'y a sorte de mauvaises plaisanteries qu'il ne m'ait faites sur l'absence de mon cousin. Croirez-vous qu'il a osé me dire qu'on parlait de nous marier ensemble ? Je lui ai répondu assez sèchement. C'est cette fois que vous l'auriez pris pour un espion, si vous eussiez vu l'acharnement qu'il mettait à m'embarrasser; en vérité il semblait qu'il était payé pour me répéter les mêmes propos jusqu'à ce que j'eusse pris le parti d'y répondre. Si je pense da-

vantage à lui, l'humeur me gagnera infailliblement. Que je vous conte autre chose : nous fûmes hier en famille exécuter la partie que nous avions faite, il y a quelque temps avec vous, et que nous ne pûmes exécuter alors. Nous avons été voir la maison du Président de Maux. Son fils était venu dîner au logis, et nous avait dit que son père ne devait pas rentrer chez lui de la soirée. Nous acceptâmes la proposition qu'il nous fit de profiter de son absence, et nous nous rendîmes chez lui vers les quatre heures. Nous y trouvâmes Madame la Présidente de Maux à qui il l'avait fait dire et qui nous attendait avec une superbe collation. Cette dame me fit en particulier toutes les politesses possibles, et son fils renchérissait encore. Il me donna un bouquet des fleurs les plus rares que son père conserve dans ses fameuses serres. Madame de Maux me fit entrer dans la volière. Tous les oiseaux furent se percher sur le grand arbre qui est au milieu. Un seul serin, le plus beau du monde, apprivoisé sans doute, sauta sur mon épaule, et ne voulut plus me quitter. Madame de Maux me força de l'accepter. Enfin je n'ai de ma vie été tant fêtée. Cela me rappela le souvenir des soins qu'autrefois M. de Montbrillant prenait pour me plaire. Ce souvenir fut mêlé d'amertume en pensant combien lui-même est malheureux à présent. Cette réflexion me plongea dans une si profonde tristesse que j'eus bien de la peine à prendre sur moi de prêter attention à tout ce qu'on me disait. Je remarquai pourtant une chose qui me toucha sensiblement, c'est que Mademoiselle de Bernon, loin de paraître choquée des préférences que l'on me donnait, me regardait avec complaisance et en parut charmée. Voilà, comme vous voyez, de quoi vous exercer à mes dépens. Je fournis moi-même des armes à vos intarissables plaisanteries, et il ne tient qu'à vous cette fois de m'assurer encore que M. de Maux est amoureux de moi, et même la mère, si vous ne trouvez pas que ce soit assez du fils. Son amour s'annonce d'abord par des fêtes et des cadeaux, cela est dans l'ordre des romans. Je me dépêche

de vous prévenir afin qu'il ne vous reste plus rien à dire.

Mon tuteur me charge de vous assurer de ses respects. Bonjour, ma chère amie; quand vous aurez bien compté et bien calculé, vous ne saurez pas encore évaluer l'étendue de mes sentiments pour vous.

J'ouvre ma lettre pour vous dire que M. de Vaux, neveu de M. de Bernon chez qui loge mon cousin à Saint-Claude, vient d'écrire à M. de Bernon et rend de son fils les meilleurs témoignages, et il est austère, M. de Vaux.

(*A suivre*).

CAMPAGNE DE 1792 SUR LE RHIN

d'après des témoins oculaires allemands (1)

Combat de Limburg (9 novembre).

Il s'agissait maintenant de défendre la Lahn, sur laquelle l'attention de l'ennemi semblait se diriger principalement. Il avait attaqué, aux environs de Weilburg, l'avant-garde hessoise, commandée par le colonel Schreiber, qui marchait sur Giessen et lui avait tué quelques chasseurs. Ceci avait décidé les Hessois à changer d'itinéraire et à se porter sur Marburg.

La nouvelle de cet incident décida le duc de Brunswick à accélérer la marche de son armée, de façon à pouvoir opposer à l'ennemi, sur la Lahn, un nombre d'hommes respectable. Comme celui-ci ne pouvait traverser le Rhin que sur deux ponts volants, situés l'un à Coblentz, l'autre à Neuwied, on supposait qu'il lui faudrait un certain temps pour exécuter cette opération.

Le duc chargea donc le général Kalhreuth de surveiller la Lahn et d'occuper tous les points de passage sur cette rivière. Ceux-ci étaient au nombre de quatre, savoir : Lahnstein, Nassau, Dietz et Limbourg. Huit escadrons d'Eben furent logés en arrière, à Heisterbach, Staffel et Ufheim. Ceci eut lieu le 8.

Le 9, l'ennemi attaqua le poste de Limburg et força les nôtres à se retirer. Il avait tous les avantages du terrain. La ville est située sur la rive gauche, dans un fond, et est dominée de toutes parts.

Le général von Vittinghof savait que Houchard tenait la campagne entre Idstein et Weilburg; il avait donc pris,

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. I., p. 481; t. II, p. 61.

dans la nuit du 8 au 9, toutes ses dispositions pour être informé à temps de l'approche de l'ennemi.

Les patrouilles et les espions ayant déclaré unanimement que celui-ci se trouvait à trois lieues de Limburg, les petits postes et grand'gardes rentrèrent dans leurs cantonnements. Vers la même heure, une reconnaissance d'Eben fut envoyée, mais elle ne rentra pas, car elle fut enlevée.

Vers 11 heures du matin, le général apprit que l'ennemi avait reçu du renfort. Soupçonnant alors qu'il pourrait être attaqué, il fit emmener de l'autre côté du pont toutes les voitures.

A midi, les guetteurs placés dans les tours signalèrent l'ennemi et les troupes coururent aux armes et se réunirent sur la place d'alarme. Le lieutenant-colonel von Kamecke, avec sa compagnie et celle du capitaine von Rheinbaben, occupa le Kapellenberg, à gauche de la route de Francfort; mais il n'y plaça point de canon par suite de difficultés que l'on aurait eues pour l'y monter.

Le major von Weiher, avec deux compagnies et quelques pièces, se posta sur la route de Francfort; le colonel von Kamecke, avec deux compagnies, s'établit entre les routes de Mayence et de Diez; le capitaine von Küchenmeister, avec sa compagnie, entre la porte de Mayence et celle de Diez, formant crochet en avant du côté du Galgenberg.

L'ennemi, qui avait 6 bataillons, non compris les chasseurs, 10 pièces et 4 divisions de cavalerie, attaqua les deux compagnies de grenadiers postées au Kapellenberg. Voyant ceci, le colonel donna l'ordre au colonel von Kamecke de traverser la ville avec ses deux compagnies et les 2 canons et d'aller se placer de l'autre côté de la Lahn, pour couvrir la retraite. Aussitôt qu'il fut en position, les autres compagnies se retirèrent successivement; le lieutenant-colonel von Kamecke et le capitaine von Rheinbaben formant l'arrière-garde avec leurs compagnies, se défendirent si bien que toutes les troupes eurent le temps de se replier en bon ordre. Mais, ils durent

céder le terrain à leur tour. La cavalerie ennemie en profita pour les charger, mais ils dévalèrent les pentes qui étaient très raides; ceci mit fin à la poursuite. Malheureusement, l'infanterie ennemie était arrivée avant eux aux portes de la ville. Ceci donna lieu à une mêlée épouvantable; nos grenadiers se défendirent avec l'énergie du désespoir, mais durent finalement abandonner la ville. Le lieutenant-colonel von Kamecke, toujours au poste le plus exposé de l'arrière-garde, ne put suivre assez vite et fut fait prisonnier.

Nous perdîmes à cette affaire, en tués, blessés et prisonniers, 6 officiers, 10 sous-officiers, 12 tirailleurs et 135 hommes.

Le général reforma sa troupe de l'autre côté, sur une hauteur et se tint prêt à repousser un nouvel assaut de l'ennemi. Mais celui-ci ne poursuivit pas son succès. Il établit son camp sur la hauteur, plaça des avant-postes dans la ville, et imposa à cette dernière une sérieuse contribution de guerre.

Dans ces conditions, le poste de Diez n'était plus tenable, le général comte von Kalkreuth reporta son monde plus en arrière.

Aussitôt mis au courant de ces évènements, le duc de Brunswick, qui était à Coblentz, partit, le 10 au matin, avec 13 bataillons suivis de leurs batteries, et 15 escadrons, et se dirigea, par la route de Limburg, vers Montabauer, pour venir au secours du général von Kalkreuth.

(Un témoin oculaire).

Les prisonniers de Wesel

Mayence, Spire, Worms et même Francfort étaient aux mains de l'ennemi !

Dans de pareilles conditions, on éprouva des craintes pour Wesel et l'on soupçonna que l'ennemi tenterait peut-être un coup de force contre cette place. En conséquence on l'arma le plus vivement possible, on renforça les postes et l'on envoya des détachements au dehors.

Nous crûmes le danger très proche, car, plusieurs jours de suite, la garnison resta sous les armes et garnit les remparts sur lesquels elle bivouaqua. Ce service était d'autant plus pénible que la saison était très avancée, que nos hommes n'avaient pas encore de manteaux et qu'il leur était interdit d'allumer du feu. Cependant l'ennemi ne vint point; il se contenta de s'établir sur la Meuse et d'envoyer sur la rive gauche du Rhin des détachements pour lever des contributions et prendre des ôtages...

Un beau jour, nous fûmes très étonnés en apprenant que l'on faisait des travaux considérables à la caserne située dans la citadelle de Wesel, en face de la porte de secours. Effectivement on l'entourait d'une haute et solide palissade et l'on adaptait aux fenêtres d'épais volets en bois.

Cette mesure nous paraissait d'autant plus étonnante qu'à ce moment-là notre armée se trouvait encore en France.

Nous en arrivâmes à supposer que ce bâtiment était destiné à recevoir des prisonniers d'Etat importants et dangereux, mais nous ne savions pas qui y serait enfermé.

Nous ne tardâmes point à avoir le mot de l'énigme.

Ces prisonniers n'étaient autres que Lafayette, Alexandre de Lameth, Latour-Maubourg et Bureau de Puzy.

Le commandant de l'armée des Ardennes avait, au milieu d'août, son quartier-général à Sedan, lorsqu'un beau jour des délégués de la Convention vinrent le trouver et le sommer de comparaître à la barre. Au lieu de leur obéir, il les fit empoigner et, ne se considérant plus en sûreté, il prit la fuite en compagnie des personnes ci-dessus.

Rencontré par des troupes autrichiennes, à Rochefort-en-Ardennes, il fut arrêté et incarcéré provisoirement à Wesel, d'où il fut transféré plus tard à la prison d'Olmütz.

Le général Romberg, qui venait de mourir, avait été remplacé dans le commandement de la forteresse de Wesel par le colonel Tschirschky. Quand on amena Lafayette, le brave colonel lui fit voir la caserne entourée de palissades, et, ne

sachant pas un mot de français, lui dit en roulant de gros yeux :

— Bastille ! Bastille !

Afin qu'il n'y eut point d'équivoque dans l'esprit de Lafayette, il lui fit répéter par un officier au courant de la langue française, que lui et ses compagnons trouveraient là une nouvelle Bastille.

Les prisonniers furent gardés très étroitement ; ils ne pouvaient sortir de l'enceinte palissadée.

Le soir, on les enfermait dans leurs chambres et en outre on avait chargé de leur surveillance un sous-officier, qui ne devait pas les quitter de vue.

Toutefois, par égard pour eux, on eut soin de confier cette mission à un sous-officier qui savait le français.

Chaque fois que j'étais de garde à la porte de secours, j'avais occasion de voir ces messieurs, car j'étais obligé d'être présent le soir quand on les enfermait et le matin quand on leur ouvrait les portes.

Plus tard, quand Lafayette fut transféré à Olmutz, le lieutenant von Schöler, celui qui devint plus tard général d'infanterie et ambassadeur de Prusse à la cour de Russie, l'accompagna de Wesel à Magdebourg.

Un jour, il lui demanda s'il n'avait jamais songé à s'évader et s'il aurait cru y réussir.

Lafayette lui répondit affirmativement.

(Général-lieutenant von Reiche) (1).

Marche des Hessois et des Prussiens sur Francfort

La saison était déjà avancée, on n'avait pas d'artillerie de siège, et l'armée prussienne se trouvait dans un état lamentable par suite des maladies qui la décimaient. Il ne fallait donc plus songer à attaquer Mayence avant la fin de l'année.

(1) Le général von Reiche était sous-lieutenant en 1792.

Le roi prit donc la résolution de chasser au moins les Français de Francfort, d'installer ensuite ses troupes dans leurs quartiers d'hiver et d'attendre jusqu'au printemps avant de recommencer les opérations.

Si notre armée avait été plus forte et en meilleur état, nous aurions mieux fait, au lieu de traverser le Rhin, de rester sur la rive gauche du fleuve, de passer la Nahe et de marcher sur Oppenheim. Custine se serait vu alors dans la nécessité d'abandonner la rive droite et Francfort pour couvrir Mayence et l'Alsace.

Mais les échecs subis par les Autrichiens dans les Pays-Bas nous obligeaient à la plus grande prudence. En outre, notre armée qui, au mois de juillet, comptait 50.000 hommes, en avait à peine encore 30.000, dont 10.000 seulement de valides.

Le 26 novembre, le bataillon de fusiliers de Legat, qui avait été rattaché au corps du colonel de Lestocq, franchit la Lahn à Lahnstein sur un pont de bateaux et s'avança jusqu'à Nœstetten. Deux escadrons du régiment von Eben et une compagnie de Legat allèrent à Ober et Nieder-Bachheim, les trois autres compagnies cantonnèrent à Winterwerl. Une solide grand'garde fut placée à Potesch; elle devait pousser ses patrouilles jusqu'à Buchelborn et Lückershausen.

Le 27, le colonel von Hiller continua son mouvement en avant, et plaça 2 compagnies de Legat à Mühlen (1) avec mission de protéger l'autre rive du ruisseau. Les deux autres compagnies et deux escadrons de Eben allèrent à Nastetten.

Les Français étaient encore à Wiesbabe et occupaient le *Chausseehaus* et la *Schanze* d'où ils envoyaient des patrouilles jusqu'à Langenschwalbach et Kemel. Ainsi que je l'ai dit plus haut, nos opérations envisageaient la reprise de Francfort, et l'expulsion des Français de la rive droite du Rhin.

L'armée prusso-hessoise, grossie des contingents de Darmstadt, se porta alors dans la direction de cette ville,

(1) Mühlen, sur la Schweitzer.

sous les ordre du roi en personne. Les différents corps occupaient le front Nastetten-Bergen.

Le 26 novembre, après avoir enlevé les postes de Vilbel et Bergen, le général comte Kalkreuth envoya un parlementaire au général van Helden, pour le sommer de se rendre. Celui-ci, qui avait à sa disposition 2.500 fantassins, 200 cavaliers et 2 canons de 4, était resté inerte, depuis le 14 novembre. Comme il fallait s'y attendre, il refusa catégoriquement de se rendre.

A la vue du parlementaire prussien, le peuple de Francfort manifesta la plus vive joie. Le jour même, Custine avait envoyé à van Helden l'ordre de s'emparer à tout prix des canons de Francfort, mais le peuple ameuté s'opposa à l'exécution de cette mesure.

Ces pièces n'auraient pu rendre aucun service aux Français, car les munitions qui existaient dans la ville étaient des calibres les plus différents, et ne correspondaient pas à l'armement de la place.

Le 29 au soir, Custine en personne vint à Francfort et chercha à calmer la municipalité, en lui disant que la ville ne courait aucun risque d'être prise d'assaut, puisqu'il se proposait de livrer bataille en rase campagne. Malgré cela, il recommanda au général van Helden de tenir bon jusqu'à l'arrivée des renforts venant de Höchst.

La garnison était trop faible pour contenir une population nombreuse et remuante et défendre en même temps les ouvrages qui étaient en fort mauvais état. De plus, elle n'avait pas de munitions en quantité suffisante ; chaque homme n'était pourvu que de 30 cartouches.

La ville est située dans une plaine, mais elle est dominée par les hauteurs voisines, d'où l'on aperçoit et peut enfiler presque tous les ouvrages, car ceux-ci ne sont pas défilés.

Les fortifications se composent d'une enceinte bastionnée construite d'après les systèmes les plus défectueux des XVe et XVIe siècles. Le rempart principal, qui n'était plus entretenu

depuis de longues années ; n'avait plus, à certains endroits, que 2 ou 3 pieds de haut. Les maçonneries tombaient en ruines. Les cavaliers en avant des portes n'avaient pas de fossés. Par places, le fossé principal n'avait pas 6 pieds de profondeur, c'est-à-dire qu'on pouvait le traverser facilement. A chacune des sept portes, il y avait en outre une poterne, ce qui augmentait encore les difficultés de la défense. La contrescarpe était couverte de maisons, jardins, murs, haies, etc, qui masquaient totalement les glacis. Il en était de même du côté de l'eau.

Quelques-uns de nos officiers recruteurs, qui avaient récemment quitté la ville, nous avaient donné des renseignements précis sur la situation.

Dans ces conditions, le roi décida sur la proposition du lieutenant-colonel von Rüchel — contre l'avis du duc de Brunswick — que l'on tenterait un assaut et que l'on essaierait d'enlever la ville par un coup de main.

La date choisie pour l'exécution de cette opération était le 2 décembre. Dès la veille on prit toutes les mesures nécessaires pour cela.

La division de Hesse-Cassel, moins la brigade von Kochenhausen, fut chargée de mener l'attaque proprement dite, pendant que la brigade précitée, de concert avec la division du général comte Kalkreuth et — au besoin — avec l'armée prussienne tout entière, devait appuyer l'assaut et en même temps observer dans la direction de Rödelheim et de Höchst, par où Custine pouvait déboucher.

Le corps de Hesse-Darmstadt devait garder le pont de Vilbel et maintenir la communication avec Hombourg. Cette localité ainsi que Oberhein demeura occupée par nos troupes.

Le prince-héritier de Hohenlohe était chargé de tourner le corps de Houchard à Ober Wesel, pendant que le duc de Weimar, pour favoriser ce mouvement, exécuterait une fausse attaque sur son front.

L'attaque devait se faire sur quatre colonnes.

La première comprenait :

Un bataillon de la garnison de Hanau, qui arrivant par une marche de nuit à Rumpenheim, passerait le Mein sur des bacs.

Et un régiment de chevau-légers de Darmstadt.

Celui-ci passerait la rivière à gué, puis enverrait des patrouilles sur la rive gauche jusque vers Sachsenhausen.

Au cas où cette colonne ne serait pas arrêtée, elle devait attaquer sans tarder ce faubourg de Francfort.

La 2e colonne, également composée d'un faible bataillon de la garnison de Hanau, devait s'embarquer sur des bateaux pontés et — après s'être assurée que l'ennemi n'avait pas de stationnaire sur le Mein — s'efforcer de pénétrer en ville sur les 7 heures du matin, et attaquer les défenseurs par derrière.

La troisième :

Un officier et 20 hussards de Schreiber,

Le bataillon d'infanterie légère von Lenz,

Le bataillon de grenadiers von Eschwegen,

Le 2e bataillon de la garde,

Le 1er et le 2e bataillons du régiment *du corps*,

Sous les ordres du général-major von Hannstein, avait l'ordre de se former, à 6 heures du matin, en deçà de Bornheim, sur la route de Seckbach.

En arrière de cette brigade marcheraient le régiment de hussards von Schreiber et un détachement de cavalerie légère prussienne commandé par le capitaine von Kleist.

La 4e colonne enfin, qui devait se rassembler, également à 6 heures du matin, en deça de la Friedberger Warthe, se composait des troupes suivantes :

Le bataillon de grenadiers, prince de Hesse-Philippsthal,

Le 1er et le 2e bataillons de grenadiers de la garde,

Et le 1er bataillon de la garde du cops,

Sous les ordres du général-major von Wurmb.

En arrière de cette brigade marcherait le régiment des carabiniers.

La première colonne avait pour guide l'officier-recruteur prussien, lieutenant von Trenk.

La conduite de la 2e colonne était confiée à un batelier dégourdi.

La 3e colonne devait être guidée par le capitaine hessois von Wiederhold, et la 4e par l'officier-recruteur prussien von Radt.

(*Minutoli*).

Troubles à Francfort

A la tombée de la nuit, le 28 novembre, le général Kalkreuth envoya le lieutenant-colonel Pellet à Francfort, soi-disant pour sommer le général van Helden de se rendre, mais, en réalité, pour faire la reconnaissance de la ville ; car, le roi de Prusse et le duc de Brunswick étaient encore beaucoup trop en arrière et hors d'état de l'appuyer.

Aussitôt que ceux des ouvriers de Francfort, originaires de la Hesse ou de la Prusse, eurent aperçu l'officier prussien dans les rues, et comme celui-ci leur disait très aimablement bonjour, ils s'écrièrent d'une seule voix : « Vive le roi de Prusse ! Vivent les Prussiens et les Hessois ! »

Le général van Helden ayant répondu avec la plus grande fermeté qu'il se défendrait jusqu'à la mort, le général Kalkreuth ramena ses troupes en arrière et établit son quartier-général à Bergen.

Dans la soirée, les tambours et la musique d'un régiment cantonné dans un village à proximité de Francfort, s'avancèrent à quelques pas seulement de la porte d'Eschenheim et donnèrent à von Helden et à sa garnison un petit concert militaire prussien.

Van Helden crut tout de même que l'instant était venu de faire quelques préparatifs plus sérieux. Il fit prévenir Custine de sa détresse et lui demanda des canons. Celui-ci lui répondit qu'il avait lui-même besoin de tout son monde et

qu'il l'engageait à prendre les canons de Francfort, avec ou sans le consentement de la municipalité.

Le 29 novembre, vers les 8 heures du matin, le bruit courut en ville que les Français avaient demandé les canons à la municipalité et que celle-ci, fidèle à sa neutralité, avait refusé de les lui livrer, mais que les troupes de ligne étaient en train de prendre l'arsenal d'assaut.

(A suivre)

LES LIVRES D'HISTOIRE

Pécheresse et impératrice : Sophie Arnould et Joséphine de Beauharnais. (1)

N'est-ce pas une prétention ambitieuse et vaine que vouloir faire revivre dans un livre la grâce d'une femme dont la vie fut le poème de la chair et des sens ? Et si on s'efforce d'être bien informé en pareille matière, ne court-on pas le risque d'aller à l'encontre du projet qu'on se propose et de noircir davantage celle qu'on souhaitait rendre attirante une fois de plus ? Un peu de mystère ne messied pas à la biographie d'une courtisane et la légende, quand elle suit les pas d'une jolie femme, ne sert souvent qu'à la faire plus désirable. Certes, c'est un art — et non des plus communs — que savoir faire jouer la lumière sur un beau visage, de façon à le mettre en valeur, sous les yeux du public, et à y allumer les feux dont brûlèrent les contemporains. Les Goncourt réussirent parfois à ces jeux savants. Ils avaient su prendre à l'art du XVIIIe siècle quelque chose de la mollesse imprécise et caressante qui rend si séduisants les pastels d'alors.

Faudra-t-il à leurs noms ajouter désormais celui de l'historien de Sophie Arnould, M. Robert Douglas ? Si son pinceau est plus lourd, si ses couleurs ne sont ni très variées ni très fraîches, l'aspect extérieur de son livre est aimable et gai. Il se présente à l'œil orné de gravures à l'eau-forte d'Ad. Lalauze, dont la pointe sait rendre si finement les aspects du XVIIIe siècle. C'est bien là ce qu'il fallait pour accompagner l'histoire de Sophie Arnould, et, sans le cadre, le tableau serait assez banal.

Au fond, la vie de Sophie Arnould est bien celle de ses pareilles. Ce qui lui donne de l'attrait maintenant, c'est l'époque, d'abord, si

(1) Robert Douglas, *Sophie Arnould*, traduit par Charles Grolleau. Compositions par Ad. Lalauze, 1898, 1 vol. in 8. (Ch. Carrington). — Frédéric Masson, *Joséphine de Beauharnais* (1763-1796.) 1899. 1 vol. in 8. (Ollendorff). — Régis Brochet, *Napoléon et Joséphine en Vendée*. Brochure, in-8. (La Roche-sur-Yon, Galipaud-Pitot, 1 vol).

attirante dans sa frivolité capiteuse, c'est aussi l'esprit de cette femme qui fut terrible dans ses reparties et ne sut conserver ni une amie ni un amant. M. Robert Douglas ne nous fait grâce d'aucun bon mot de son héroïne : il les dénombre tous et il en ajoute même, prêtant, par exemple, à Sophie tel propos qui est bel et bien de Beaumarchais. Mais l'héroïne sort-elle sympathique du récit de toutes ces boutades, malveillances gratuites, le plus souvent, qui parfois ne montrent guère d'esprit et qui jamais ne laissent deviner le cœur ? L'esprit français se résume trop fréquemment, pour les étrangers, dans la causticité railleuse et méchante et ils aiment à recueillir les traits épars de cette humeur malicieuse. Il y en a un autre, même au XVIIIe siècle, dont on chercherait vainement des exemples dans le livre de M. Douglas : c'est la raison affinée par le bon sens et aiguisée d'une indulgente bonhomie, l'esprit en un mot, qui sans être la dupe du cœur, sait prendre à la sensibilité ce qu'il faut pour adoucir la malice.

En somme, valait-il bien la peine de faire revivre ainsi dans un portrait en pied la mémoire de Sophie Arnould ? Si M. Robert Douglas a parfaitement résumé et mis en ordre tous les renseignements connus sur elle, il n'a apporté rien de nouveau, ni aperçus, ni documents. Après son livre, Sophie est restée ce qu'elle était : un personnage *représentatif*, comme on dit en Angleterre, des belles personnes dont la place est marquée dans l'histoire intime du XVIIIe siècle et qui eurent une influence trop peu ménagée sur leur temps. Sans doute, elle eut sa valeur propre : cet esprit que tout le monde vante, ce don de l'épigramme, si cruel et si blessant. Etait-elle jolie, au demeurant ? La bouche irrégulière et les dents mauvaises, d'autres eurent l'avantage de la primer à cet égard. De sorte que sa malice semble n'être, à tout prendre, que les représailles de la mauvaise humeur sur la grâce et sur la beauté. Reste donc l'art. Que valut-elle comme artiste ? Durant sa longue carrière d'opéra, Sophie Arnould créa l'*Iphigénie* de Glück et elle y mit un pathétique qui souleva l'enthousiasme de ses contemporains. Restons sur ce souvenir : la postérité ne saurait oublier que cette femme incarna un instant le rêve du maître, et que, la première, elle donna des accents émouvants à sa musique.

∴

Certes, c'est un problème psychologique autrement passionnant que chercher à pénétrer la véritable nature de Joséphine Tascher de la Pagerie. Comment, et par quels moyens, par quels calculs de séduction, cette créole à la fois indolente et rusée parvint-elle à dominer ce soldat sentimental et brusque? M. Frédéric Masson a eu raison de vouloir le deviner et, ayant cru trouver le mot de l'énigme, de le dire au public. On connait les idées de M. Masson et sa manière d'envisager l'histoire : fanatique de Napoléon, son admiration pour le héros ne fait, dans son esprit, aucun tort à l'homme dont il comprend les faiblesses et dont il ne tait pas les défauts. Il est vrai que ces faiblesses de l'homme, M. Masson les ennoblit autant qu'il le peut et les atténue en les justifiant de son mieux par l'inévitable débilité de l'humanité et surtout par les passions des autres, celles qui se donnent si délibérément carrière autour du trône de l'empereur. Nous devons à cette pensée, d'abord le gros ouvrage de M. Masson sur *Napoléon et sa famille*, dont la publication se poursuit avec régularité, puis une autre série, parallèle et connexe, dont le premier volume vient de paraître et qui sera consacrée à la seule Joséphine Tascher de la Pagerie.

Ne nous en plaignons pas : celle qui fut l'épouse de l'empereur ne méritait pas moins. Et c'était nécessaire. Comme le remarque M. Masson, il s'est établi une légende autour du nom de Joséphine. Sous le règne de son petit-fils Napoléon III, l'image de la femme a été singulièrement embellie, soit par un calcul politique, soit parce que le souverain se sentait porté par une affinité naturelle vers celle dont il continuait le sang. M. Masson a reconstitué avec autant de netteté que de précision ce qu'il importe de savoir de la vie de ces créoles de la Martinique, les Tascher de la Pagerie et leurs alliés, les Beauharnais. Dans ce milieu pauvre et intrigant, on voit grandir celle que son acte de baptême nomme Marie-Joseph-Rose et qui sera Joséphine, impératrice des Français et reine d'Italie. Insouciante et coquette, préoccupée de plaire, bien qu'elle ne fut alors ni jolie ni gracieuse, elle vécut sous ce climat béni jusqu'à ce qu'on l'amenât en France pour y épouser le jeune Alexandre de Beauharnais.

Ce n'est pas une histoire banale que celle de cette union. M. Masson l'a reconstituée avec une instructive précision. L'union avait été

préparée par la tante de Joséphine, Mme Renaudin, une intrigante qui avait su s'établir à demeure chez les Beauharnais et qui tenait à son idée parce que le jeune homme était riche. Celui-ci, d'ailleurs laisse faire, pour être plus tôt libre de la tutelle de sa famille et maitre de ses revenus. C'était un phraseur sempiternel, faiseur d'oracles et de sermons, volage avec cela et courant les femmes. Sa manie de donner des conseils put s'exercer avec la sienne, car Joséphine était gauche, manquant d'usage et d'instruction. Et il s'en donna à cœur joie à cet égard, emplissant ses lettres de eçons, d'apophtegmes, de sentences prudhommesques. Car les jeunes époux vécurent fort peu ensemble, environ une année, coupée par des absences du mari, courant les garnisons et semblant faire son métier de soldat. C'était, au demeurant, un militaire aussi piètre qu'il était insupportable mari. Un voyage à la Martinique lui apprend quelques détails plus ou moins précis sur la jeunesse de sa femme. Il en prend prétexte pour se fâcher et pour rompre la vie commune avec celle qui n'avait guère été sa femme que pour lui donner deux enfants.

Voilà donc Joséphine séparée de son mari et délaissée. D'abord, elle se réfugie au couvent de Panthémont, et là dans une société choisie, au milieu d'autres femmes auxquelles la vie n'a pas souri, elle reçoit quelques leçons de bon ton, dont elle saura faire son profit. Puis elle séjourne à Fontainebleau, revient à la Martinique. Pourquoi ? on n'en sait trop rien. Et cette vie désemparée se prolonge jusqu'à ce que la Révolution qui a réuni tant de gens, et de si divers, dans l'uniformité du malheur, la rapproche de son mari dans la même prison. Celui-ci avait également mené de son côté une existence aventureuse. Général sans avoir tiré l'épée, il s'était vu investi, à l'armée, des plus hautes fonctions et s'y était trouvé totalement inférieur. Politique, clubiste, député à la Constituante, son étoile l'amena même deux fois à la présidence de l'assemblée dans des circonstances délicates, et si là il sut se montrer moins mauvais que dans les camps, c'est qu'il fallait parler et non agir et qu'il avait une ample provision de phrases sonores et creuses. Mais ces souvenirs ne le sauvèrent pas du cachot, quand on commença à suspecter les *ci-devant* et c'est ainsi que le sort les assembla pour quelque temps, sa femme et lui, à la prison des Carmes.

L'issue ne fut pas la même pour les deux époux. Tandis que son mari périssait sur la guillotine, Joséphine fut sauvée grâce au IX Thermidor. Réduite pour vivre aux expédients et aux emprunts, elle se montra alors pleine de ressources, à la fois prodigue et avisée, sachant faire flèche de tout bois, tirer parti de tout, se ménager des protections chez tous les puissants du moment, chez Tallien, comme chez Barras. On sait le reste : un incident touchant et futile la met en présence du général Bonaparte et celui-ci ne tarde pas à s'en éprendre. Bientôt la vie de la créole sera unie à celle du soldat corse et désormais elle suivra dans ses grandeurs inespérées ce second mari qu'elle a su prendre à son heure. M. Masson nous promet de nous conter l'existence entière de Joséphine comme il l'a fait pour le début. Nous le suivrons alors et, de concert avec lui, nous pousserons plus avant cette psychologie attirante.

*
* *

Mentionnons encore une courte étude intéressante et neuve de M. Régis Brochet sur Napoléon et Joséphine en Vendée (août 1808). Ce n'est qu'un détail de la vie de l'empereur, mais un détail traité avec compétence. Napoléon traversant la Vendée pacifiée essaie de s'y montrer sous un jour favorable et de laisser à ceux qui l'approchèrent le souvenir de sa bonté mêlé à celui de sa puissance.

P. B.

Le directeur-gérant : PAUL BONNEFON.

AUXERRE. — TYP. ET LITH. A. LANIER, RUE DE PARIS, 43.

LETTRES DE FEMMES

Les femmes dont on évoque ici pour un instant le souvenir sont des princesses dont la vie appartient à l'histoire. On a surtout cherché, dans les billets d'elles groupés ci-dessous, ceux où leur intimité se montre, où l'on aperçoit quelque chose de leur existence cachée, de leurs émotions et de leurs pensées secrètes. Princesses d'origine ou princesses de circonstance, toutes connurent de singuliers soubresauts de la fortune. Quelques instants de ces vies agitées sont ainsi fixés par celles qui les vécurent et c'est l'intérêt des pages qui suivent d'être le témoignage sincère des sentiments qui les dictèrent.

La comtesse de Provence

La première de ces lettres est adressée par la comtesse de Provence à sa cousine la princesse Diane de Polignac. Mariée le 14 mai 1771 au comte de Provence, le futur Louis XVIII, Marie-Joséphine-Louise de Savoie, fille de Victor-Amédée III, connut tous les enchantements du début de son union, partagea également toutes les péripéties de l'émigration de son mari, pendant la tourmente révolutionnaire, mais elle ne monta pas avec lui sur le trône de France, puisqu'elle mourut à Gosfield, en Angleterre, le 10 novembre 1810. Les impressions diverses de cette existence aventureuse s'expriment parfaitement dans les lignes qu'on va lire. La princesse élégante qui, avec sa sœur, la comtesse d'Artois, contrebalançait volontiers le charme de la reine Marie-Antoinette, aux jours heureux de son histoire, n'est plus, au moment où elle écrit à la princesse de Polignac, qu'une exilée incertaine du lendemain et que la mauvaise fortune poursuit. Réfugiée pour la seconde fois à Mittau, il lui faudra bientôt quitter encore cet exil, car la paix de Tilsitt l'en chassera, et elle devra gagner l'Angleterre, où ses troubles prendront fin dans l'éternel repos de la tombe. Son style n'a pas les grâces un peu pédantes de celui de son mari, mais en revanche elle a plus de bon sens et voit les choses et les gens

avec moins de prétention que lui. Au contact du lettré qu'était le comte de Provence, le goût de sa femme s'était affiné et elle exprime ses sentiments avec une bonne grâce émue tout à fait charmante.

Mittau, ce 12/24 avril 1807.

Ma cousine, il m'a été impossible de répondre plus tôt à votre lettre parce que mes pauvres yeux ont été bien malades. Je suis bien peinée que les circonstances actuelles vous empêchent d'entreprendre pour ce moment-ci le voyage que vous comptez faire au printemps. Que j'aurais eu de joie de vous revoir après dix-huit ans de peines. Nous en avons éprouvées, vous et moi, de toutes les couleurs, et vous ne me reconnaîtrez sûrement pas. Malgré mon empressement de voir Betsy, je crains qu'elle ne me trouve bien vieille pour elle. J'espère cependant que d'une manière ou d'autre l'année ne se passera pas que notre demeure et la vôtre ne puissent être fixées quelque part, et qu'alors si vous êtes toujours dans l'intention de me confier votre aimable petite sœur, vous voudrez bien m'en prévenir d'avance. Il aurait été très imprudent et même déraisonnable de vous mettre en route sans savoir si nous serons ici ou ailleurs : tout dépend de la bataille qui, je n'en doute pas, ne tardera pas à se donner.

Ma petite Aglaé qui veut bien se charger de vous envoyer mes lettres est bien inquiète pour son mari dont elle n'a pas de nouvelles depuis longtemps ; mais les inondations la rassurent sur ce retard. Sa santé est très bonne et elle avance heureusement dans sa grossesse, qui est de quatre mois, car il est impossible de s'y tromper, vu qu'elle n'a vu son mari que vingt-six jours à la fin de décembre. C'est un aimable jeune homme qui l'aime à en perdre la tête, qui la rend très heureuse quoi qu'on en dise, et qui fait mieux : il a une véritable considération pour elle. Elle le mérite : il est rare de voir un assemblage aussi aimable et en même temps estimable en tout. Elle a une réputation faite que des femmes de quarante

ans seraient très heureuses d'avoir. Je ne doute pas que celle-là ne dure : vous l'avez si bien élevée et elle a des principes de religion ! Avec cela il n'y a rien à craindre ; le tout dépend de bien débuter ; c'est ce qu'elle a fait. Elle est raisonnable sur tout hors sur le chapitre de son aimable mari. Je lui disais encore hier — car elle vient chez moi à toutes les heures qu'elle veut et d'ordinaire c'est toujours lorsqu'elle déraisonne sur ses inquiétudes, — que si elle avait moins d'amour elle serait plus aimable, mais qu'il y a des fois qu'elle est absolument folle et qu'elle a le diable au corps. Elle se met à rire et ne m'écoute guère sur ce chapitre ; elle dit que je n'y entends rien et elle n'a pas tort. Cependant j'ai le talent de la calmer ; alors, elle s'en va contente. J'aurais bien tort de ne pas l'aimer. Si vous pouviez voir comme elle me parle de sa pauvre mère ! Quel tendre respect et quelle vénération elle conserve pour sa mémoire, vous ne seriez pas étonnée sans doute que je lui sois maintenant attachée pour elle-même. Le petit Agénor, qui est actuellement aussi grand que son père, et beau et charmant comme sa mère, est un sujet excellent et je voudrais bien qu'il put être établi d'une manière à ce qu'il put être heureux. Je vous prie d'assurer votre frère de ma constante et sincère amitié. Je ne sais pas faire de belles phrases, mais qu'il croie, et vous aussi, que mon sentiment pour toute votre famille est tendre, sincère et constant, durera autant que ma malheureuse vie. C'est avec ces sentiments que je suis votre affectionnée cousine et bien bonne amie.

MARIE-JOSÉPHINE-LOUISE.

La duchesse de Berry

Celle-ci encore devait être une reine de France, si les destinées l'avaient voulu. Est-il besoin de redire comment et de rappeler des faits qui sont dans toutes les mémoires ? Lorsque Marie-Caroline de Bourbon, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, épousa, en

1816, le duc de Berry, la monarchie restaurée paraissait solide en France et les espérances lui semblaient permises. Le poignard de Louvel, en tuant ce prince, porta un coup au principe même et de nouvelles et incessantes fautes ne tardèrent pas à amener la ruine totale des Bourbons. C'est alors que commença le rôle politique de la duchesse de Berry. Femme de tête, elle voulut soulever la Vendée en faveur de son fils, le comte de Chambord. On sait que la tentative ne réussit pas, malgré l'énergie de la princesse, et, comment celle-ci, prise à Nantes, fût arrêtée et détenue à la citadelle de Blaye. Elle y était enfermée lorsqu'elle accoucha d'une fille et dut rendre public un mariage secret qu'elle avait contracté en 1831 avec le comte Lucchesi-Palli. La duchesse recouvra la liberté, mais Charles X lui refusa la direction de son fils. On trouvera un écho de ces dissentiments de famille dans la lettre qui suit, adressée au comte Amédée de Pastoret, et dont M. Noël Charavay a bien voulu nous donner communication.

Brandéis, 16 mars 1835.

J'ai reçu, mon cher comte, votre lettre du commencement de février. Je vous remercie des détails que vous me donnez sur la nouvelle tutelle. Je me fais un devoir de conserver pour mon fils le souvenir de tous les soins que M. votre père et vous ne cessez de prendre pour ses intérêts. J'approuve la régularité que vous travaillez à mettre dans le bujet (*sic*) des recettes et des dépenses. Je serai charmée d'avoir ce travail. Je vous prie de m'envoyer aussi les comptes relatifs aux temps qui ont précédé la nouvelle administration, lorsqu'ils auront été vérifiés et régularisés. J'ai reçu avec votre lettre la note de Naderman et j'ai vu à mon grand étonnement qu'il n'avait pas été payé. Cependant dès le mois d'octobre 1834, j'avais ouvert un crédit de cette somme à Mme la Princesse de Bauffremont, qui a accusé réception de la somme. Il faut que quelque malentendu l'ait empêchée d'acquitter le mémoire de Naderman ; mais j'ai écrit à la princesse à ce sujet et dans peu de jours le mémoire sera certainement payé.

Je trouve un grand sujet de consolation et d'espérance dans les visites fréquentes que je fais à mes enfants. — Les témoignages continuels de tendresse et de confiance que je reçois de mon fils sont pour moi une puissante diversion aux peines que m'a causées la privation de toute relation avec le reste de ma famille. Une indisposition récente de Charles X m'a fourni une nouvelle occasion de lui prouver mes sentiments d'affection et de respect. Mais j'ai eu la douleur de voir cette démarche repoussée. Il n'a pas dépandu de moi de rétablir des rapports de bienveillance qui satisferaient mon cœur et s'accorderaient si bien avec les intérêts de mon fils et de tous. J'aurai du moins la satisfaction de n'avoir rien négligé pour éviter une si funeste cause de douleur à mes amis.

M. Hun m'a redit votre conversation avec lui ; je suis persuadée que vous sentez comme moi ce qui peut le plus contribuer à assurer l'avenir de mon fils et je suis sûre que je vous trouverai toujours au nombre de ses amis les plus dévoués. — Croyez bien à toute mon amitié.

MARIE-CAROLINE.

L'Impératrice Joséphine et sa famille

Quittons les Bourbons pour les Bonapartes. Le premier nom qui se présente à nous, c'est celui de Joséphine, l'indolente créole. La psychologie de la femme a été, ces temps derniers, l'objet de travaux pénétrants et bien informés. On a démontré les ressorts de cette âme mobile et attirante, inconstante dans ses affections à fleur de peau, incapable de résister au désir ou à la passion, inconsciente et rusée, maladroite et avisée, jouant si bien, avec tout le monde, l'éternelle comédie de la tendresse, de la sensibilité et de la grâce. On trouvera ci-dessous quelques aspects de cette nature complexe et changeante notés par elle-même et tracés sans s'en douter. Assurément ce ne sont guère là que des futilités ; mais outre que les futilités tinrent toujours une grande place dans la

vie de Joséphine, c'est un trait de caractère que leur prêter l'importance qu'elle leur prête, les recueillir comme elle le fait.

Aux billets de Joséphine nous en avons joint deux autres : l'un de sa mère, Rose-Claire Desvergers Sanois de La Pagerie, adressé à elle-même ; le second, bien postérieur en date, de sa fille la reine Hortense.

Je vous en veux, ma chère Euphémie, de ne m'avoir pas donné de vos nouvelles et de celles de mon cher Eugène. Vous savez combien vous m'intéressez l'un et l'autre : ne soyez donc pas si paresseuse et embrassez ce cher enfant pour moi.

J'ai oublié de vous remettre la note des meubles qui ont été fournis par M. Grennevike (*sic*) et qui sont restés en ma possession.

La voici : une commode, une toilette, le fauteuil de toilette, deux petites tables rondes, un écran et une table de nuit.

Je suis tourmentée par l'ébéniste. Je vous prie en conséquence de faire part de cette note à M. de Beauharnais.

Vous lui direz aussi que sa fille se porte fort bien et qu'elle l'assure de son tendre respect. Cette pauvre petite malheureuse devient intéressante tous les jours.

Adieu ma chère Euphémie ; je vous embrasse comme je vous aime, c'est de tout mon cœur.

LAPAGERIE DE BEAUHARNAIS.

Je vous prie de m'envoyer par M. d'Orteuil le petit gobelet que vous m'avez promis. Bonjour à Mme Pimproux.

Je vous remercie beaucoup, citoyen, (1) des nouveaux soins que vous avez bien voulu prendre. Je suis fort sensible à l'offre que vous me faites de m'aider de tout votre pouvoir dans l'exécution du dessein que j'ai de naturaliser en France plusieurs arbres utiles. J'ai écrit en Amérique, il y a quelque temps, pour en faire venir un assez grand nombre ; cela ne

(1) Otto, commissaire du gouvernement à Londres.

m'empêchera pas de recourir encore à vous. Je serais enchantée de vous devoir une partie de la satisfaction que j'attends de la réussite de mon projet.

Vous m'aviez fait espérer que le jardinier de Kew consentirait à vous donner quelques graines curieuses; je vous prie de lui rappeler sa promesse. Je me propose de vous envoyer prochainemeut une nouvelle liste des plantes à demander à MM. Sée et Kennedy.

La flanelle bleue, quelque grosse qu'elle soit, est celle dont l'usage est particulièrement recommandé. Ainsi il me semble inutile d'en acheter et d'en faire teindre d'autre et je me contenterai de celle que vous prenez la peine de m'envoyer.

Je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments distingués.

LAPAGERIE-BONAPARTE.

Malmaison, 19 prairial, an IX

A Saint-Cloud, ce jeudi.

Bonaparte désire avoir, mon cher Raguideau, la note des terre de Buzenval, ce qu'on en veut, si le château est compris dans la note que vous avez, enfin tous les détails qui dépendent de cette propriété. Il voudrait l'avoir de suite; il veut s'y promener ce soir.

Agréez, mon cher Raguideau, l'assurance de mon estime.

Joséphine BONAPARTE.

Au Fort-Royal, le 26 juin 1806.

Je vous adresse et vous recommande, ma chère fille, le jeune Pont de Vesc dont vous connaissez la famille; il est aspirant de marine, il donne de grandes espérances par son esprit et par l'amour qu'il a pour son état dans lequel il brûle du désir de parvenir. Si vous trouvez l'occasion de lui être

utile, je vous prie de la saisir et vous vous applaudirez sans doute un jour de l'avoir obligé.

Adieu, ma chère amie, je vous embrasse, vous aime et vous aimerai toujours de tout mon cœur. Embrassez mes chers petits enfants pour moi. Présentez mes respects à votre illustre époux. Bordul se met à vos pieds.

SANOIS DE LAPAGERIE.

Vous souvenez-vous, madame Lacroix, des papiers dont vous m'avez parlé cet hiver qui appartenaient à ma belle-mère et dont un banquier que vous connaissiez proposait quelque chose ? Je désirerais savoir combien on offrait *pour cent*, afin de calculer si c'est la même personne qui fait un offre semblable. Répondez-moi sur cet article simplement : *on offre tant pour cent.*

Je me porte bien; je me couche à dix heures. Le temps est très variable, mais, quand il fait beau, je suis toute la journée dehors. Nous sommes absolument seuls, mais nous ne nous ennuyons pas. Je compte sur Hortense pour avoir des nouvelles de Rome et surtout des détails sur sa santé.

Comptez toujours, vous et vos enfants, sur mes sentiments.

HORTENSE.

Arenenberg, ce 5 juillet 1829.

L'Impératrice Marie-Louise

Moins gracieuse et moins sympathique que l'impératrice Joséphine, l'impératrice Marie-Louise fut la compagne insignifiante des jours de gloire et ne sut pas être la compagne dévouée des jours de malheurs. Tout d'abord elle n'avait pas prévu l'union que la destinée lui réservait. « Bade est comme Vienne, mandait-elle à une amie, le 10 janvier 1810, et on ne parle que du divorce de Napoléon. Je laisse parler tout le monde et ne m'en inquiète pas du tout ; je plains seulement la pauvre princesse qu'il choisira, car je

suis sûre que ce ne sera pas moi qui deviendrai la victime de la politique. Les nouvellistes de Bade nomment la fille du prince Maximilien de Saxe et la princesse de Parme. » On sait quel démenti la réalité préparait à ce pronostic, et, deux mois après, l'archiduchesse autrichienne était bien « la victime de la politique » et l'épouse de l'empereur des Français.

Le sacrifice d'ailleurs fut beaucoup moins pénible que la jeune femme ne le redoutait. Napoléon se montra plein de prévenance et de bonne grâce et le fils qui en naissait peu après vint donner à cette union toutes les apparences du bonheur. La première lettre qui suit, adressée par Marie-Louise à Letizia Bonaparte, Madame-Mère, est postérieure de quelques mois seulement à la naissance du roi de Rome. Marie-Louise est fière de son fils. « J'espère qu'ils se réaliseront, écrivait-elle, presque à la même date, à une amie, en lui parlant des vœux que celle-ci formait pour l'impérial rejeton, et qu'il fera un jour comme son père, le bonheur de ceux qui l'approcheront et connaîtront... Mon fils est étonnant pour son âge; il a l'air d'avoir trois mois et rit déjà aux éclats. Il ressemble beaucoup à l'empereur. » (1)

Dix ans ont passé depuis lors quand la seconde lettre est écrite. Marie-Louise n'a pas suivi son mari détrôné; après avoir été impératrice des Français, elle n'était plus que duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla. Son âme placide avait accepté sans déchirement cette déchéance. On verra ci-dessous quel était l'état d'esprit de la princesse, quelques mois seulement avant la mort solitaire de Napoléon. Elle n'apprit cette nouvelle que fort tard, et par les journaux! « Je suis à présent dans une grande incertitude, mandait-elle à une amie, le 19 juillet 1821, la gazette de Piémont a annoncé d'une manière si positive la mort de l'empereur Napoléon qu'il n'est presque plus possible d'en douter; j'avoue que j'en ai été extrêmement frappée. Quoique je n'aie jamais eu de sentiment vif d'aucun genre pour lui, je ne puis oublier qu'il est le père de mon fils, et que loin de me maltraiter comme le monde le croit, il m'a toujours témoigné tous les égards, seule chose que l'on puisse désirer dans

(1) *Correspondance de Marie-Louise* (1799-1847). *Lettres intimes et inédites à la comtesse de Colloredo et à Mme de Poutet, depuis 1810 comtesse de Crenneville.* Vienne, 1887, in-8, p. 153.

un mariage de politique. J'en ai donc été très affligée, et quoiqu'on doive être heureux qu'il ait fini son existence malheureuse d'une manière chrétienne, je lui aurais cependant désiré encore bien des années de bonheur et de vie — pourvu que ce fut loin de moi. — Dans l'incertitude de ce qui en est, je me suis établie à Sala, ne voulant pas aller au théâtre jusqu'à ce qu'on sache quelque chose de sûr (1).» La nouvelle est bientôt confirmée. Nouvelles confidences de Marie-Louise à son amie : « On a eu beau me détacher du père de mon enfant, la mort qui efface tout ce qui a pu être mauvais frappe toujours douloureusement, et surtout lorqu'on pense à l'horrible agonie qu'il a eue depuis quelques années. Je n'aurais donc pas de cœur si je n'en avais pas été extrêmement émue, d'autant plus que je l'ai appris par la gazette piémontaise !.. (2) » Mais cette émotion est bien superficielle, et elle ne fut pas de longue durée, car peu après l'archiduchesse, continuant ses confidences à son amie, se félicite de sa santé qui est excellente et des passe-temps agréables qui ne lui font pas défaut : musique, équitation, théâtre. « Je me trouve si contente ici, s'écrie-t-elle, que, si j'avais mon fils auprès de moi, je ne demanderais plus rien d'autre dans ce monde, mais le bonheur parfait ne peut pas exister. » A ce moment, le souvenir de Napoléon était effacé du cœur de celle qui avait été sa femme.

Ma chère maman, j'ai été bien touchée de l'aimable lettre que vous avez bien voulu m'écrire, il y a peu de temps, et vous prie d'être assurée de toute l'étendue de ma reconnaissance. Vous êtes bien souvent le sujet de nos conversations et j'attends avec une bien vive impatience le moment où je pourrai vous exprimer moi-même tous les sentiments que m'inspire le tendre et respectueux attachement que je vous porte. Je forme des vœux afin que les bains vous fassent tout l'effet salutaire que vous désirez et que je puisse à votre

(1) *Op. cit.* p. 226.

(2) *Op. cit.* p. 228.

retour vous trouver entièrement guérie. L'empereur me charge de ses compliments; il se porte très bien. Mon fils baise les mains de sa grand'maman. Il se fortifie et embellit journellement; j'ai été étonnée hier de ses progrès en le revoyant après une absence de huit jours, pendant lesquels nous avons été à Rambouillet. Ma santé se remet entièrement, malgré que je mène toujours une vie très active. Toutes les fois que je vois le cardinal Fesch je m'empresse de lui demander de vos nouvelles et je suis bien contente quand il peut m'en donner de bonnes.

Je vous prie, ma chère maman, d'être assurée de toute l'étendue du tendre respect avec lequel je serai toute ma vie, ma chère maman, votre très attachée fille.

LOUISE.

Saint-Cloud, ce 14 août 1811.

Parme, ce 13 janvier 1821.

J'ai reçu il y a quelques jours, mon cher comte, votre lettre à l'occasion de la nouvelle année et vous en suis bien reconnaissante, car je connais assez votre attachement à ma personne pour ne pouvoir douter de leur sincérité. Croyez aussi à ceux que je forme pour votre bonheur et surtout pour votre avancement dans l'armée, sachant que c'est ce qui pourrait vous rendre le plus heureux. Je ferai mon possible près de mon père pour en venir à bout et je ne désespère pas qu'à force de prières nous l'obtiendrons, d'autant plus que les évènements présents exigent un grand mouvement d'avancement dans les régiments.

Mais je vous avoue que *je ne compte pour rien* l'intervention du maréchal Bellegarde, qui est beaucoup trop timide pour oser hasarder de proposer la moindre chose, comme j'en ai déjà fait l'expérience pour M. de Scarampi et plusieurs autres. Mais ne perdez pas courage. Dieu qui est si juste et

bon ne vous abandonnera pas et votre mauvaise (fortune) se lassera aussi enfin de vous persécuter, et soyez aussi persuadé que je ferai aussi tout mon possible pour vous être utile de toutes manières. Tout le monde ici est en bonne santé et veut vous être rappelé.

Ma santé est très bonne et je vis heureusement et tranquillement à Parme, quoique nous sommes tous dans l'inquiétude sur ce que les évènements influeront sur le repos de l'Italie.

Adieu, mon cher comte, croyez à tous mes sentiments d'amitié et d'estime.

Votre très affectionnée,

MARIE-LOUISE.

La reine Marie-Amélie.

Devenue reine de France, Marie-Amélie, princesse des Deux-Siciles et duchesse d'Orléans, ne songea guère à se mêler à la politique de son mari le roi Louis-Philippe, ni à faire sentir une action plus ou moins occulte sur les conseils du gouvernement. Mère de famille avant tout, d'une famille nombreuse dont elle tirait tout son orgueil, elle resta sur le trône ce qu'elle avait été précédemment : une femme attachée toute entière à ses devoirs intimes, à l'éducation de ses enfants et aux œuvres de charité qu'elle patronnait. Le langage de ses lettres est donc avant tout celui d'une épouse et d'une mère dont la tendresse n'est pas diminuée par la haute situation de son rang. La première lettre est adressée au roi Louis-Philippe, et la noble familiarité de ce bavardage à cœur ouvert n'est assurément pas faite pour enlever à celle qui écrivait de la sorte à son mari la sympathie respectueuse à laquelle elle a droit. La seconde lettre est adressée au prince de Joinville : c'est bien le même ton d'affectueuse bonhomie. Quant à la troisième, nous n'avons pas su déterminer l'amie qui dut la recevoir. L'intérêt n'y perdra pas et l'*incognito* de la destinataire n'enlève rien aux sentiments qui y sont exprimés.

Saint-Cloud, ce 29 août 1833,
5 heures du soir.

Cher ami de mon cœur, je viens de recevoir ton excellente lettre de Lisieux de hier au soir ; elle m'a fait le plus grand plaisir, sauf le chapitre de ton peu de sommeil, qui, je crains, te fatiguera beaucoup à la longue ; mais j'espère que la juste satisfaction que tu éprouves te soutiendra. Personne n'est plus heureux des succès de ton voyage que ta vieille qui t'aime tant et qui voudrait que tout le monde te connut et t'appréciât comme moi. C'est pour cela que je voudrais pouvoir te multiplier (non pour d'autres femmes) mais pour que tu puisses aller dans tous les départements, car je suis sûre que ta présence et ta parole, c'est ce qu'il y a de mieux pour consolider le gouvernement. Je te promets qu'il n'y aura pas de presses royales ni de maussaderies ; j'ai fait le ferme propos de tout faire pour tâcher de suivre les bons exemples que tu nous donnes. Je suis enchantée que les ministres voient quels sont les sentiments des populations *pour le Roi*. Barthe qui est arrivé ce matin chez moi en est bien convaincu aussi et dit que le département du Puy-de-Dôme n'est pas du tout comme on l'avait peint ; il y a une dizaine de mauvaises têtes, mais la généralité est bonne et bien attachée à toi et désirerait beaucoup que tu puisses faire une course en famille à Randan et de là faire des excursions à Clermont, Riom, Thiers, que partout on te recevrait admirablement. Barthe est comme un enfant en vacances, tout content de son échappée ; Mme Barthe et ses filles sont restées pour continuer à prendre les eaux qui leur font grand bien. J'ai eu aussi la visite de D'Argout ; il était aussi content de la tranquillité parfaite de Paris et des nouvelles qu'il reçoit des départements. Le duc de Leuchtenberg n'était pas arrivé au Havre ; l'Impératrice y avait frêté un bâtiment américain, pour ses effets, à ce que l'on dit ; mais même le Consul portugais est d'avis que les Princesses ne doivent pas partir

encore, les affaires en Portugal n'étant pas encore assez sûres pour qu'elles s'exposent à y aller. J'ai passé le reste de ma matinée à écrire des lettres arriérées et à faire des comptes. Il est à présent 7 heures et demie ; nous venons de dîner. Nous avions le duc de Choiseul, plus aimable de l'ancien temps que jamais. J'ai eu ce matin une bonne lettre de Chartres ; je crois qu'il t'a écrit aussi ; je crois qu'il arrivera à Paris dimanche matin pour y rester une couple de jours. Tous les enfants se portent bien et t'embrassent tendrement. Fais de même de ma part à Nemours et Joinville. Mes amitiés à toute la société. Je me fais une fête de lire demain tes discours dans le *Moniteur*. Adieu, cher trésor, toute à toi de cœur et d'âme.

Neuilly, ce 13 juillet 1838.

Chérissime enfant, nous avons reçu ce matin toutes tes lettres de Brest et nous avons tous éprouvé une pénible sensation en voyant que nous t'avions mal jugé et la peine que nous t'avons faite pour ton arrivée en France, où Dieu sait si nous t'attendons avec impatience et à bras ouverts. Je dois te dire que tes paquets par le *Western* ne nous sont pas encore parvenus, quoique ce bateau soit en effet arrivé en dix-sept jours de New-York à Bristol et qu'un Américain qui y était embarqué est venu, *il y a trois jours*, nous donner de tes nouvelles ; que par conséquent, nous n'avions pas reçu une ligne de toi depuis ton arrivée en Amérique et que nous vivions sur les cancans de tout le monde. Mais hier au soir déjà le bon Saint-Lasé est venu apporter au Père une lettre toute remplie d'éloges de toi, de tes manières, de ta conduite et de l'excellente impression que tu as laissée aux Etats-Unis. Et ce matin tes lettres et celles de ce bon Nemours ont complété ta justification. Il ne nous reste que le regret de t'avoir fait de la peine, peine qui, je l'espère, sera effacée lorsque nous aurons l'inexprimable bonheur de te serrer dans nos

bras, ce qui, je l'espère, sera lundi prochain. Toutes les santés continuent à être bonnes. La chaleur est idéale. Je pense à ce que tu souffriras aujourd'hui sur la grande route. Jau serait toujours ici le 20 au matin ; il compte partir de Londres le 18 ; il s'y amuse comme un bienheureux, mais rien n'égale l'accueil fait au maréchal Soult par l'Angleterre en masse et individuellement. Jau doit être le 25 ou le 26 à Lunéville où il va commander le camp de Despille, repart d'ici le 22. Louise nous reste jusqu'après les couches de Marie que nous attendons d'un jour à l'autre. Quant à nous, le Pére compte aller à Paris pour les *Journées*, ensuite revenir ici, puis aller nous établir aux Tuileries vers le 15 août, époque des couches d'Hélène, et après cet évènement aller passer quelques jours à Eu, ensuite à Fontainebleau, et en dernier lieu à Trianon. Voici les projets qu'on forme, mais tu sais bien que dans les temps où nous vivons on vit un peu au jour le jour. Adieu, j'ai distribué tes hommages aux Italiens, aux Belges et aux Wurtembergeois. A revoir, cher, cher enfant ; je crois rêver en pensant que je t'embrasserai bientôt.

Neuilly, ce 31 juillet 1845,

21 ans de mon Paul.

Ma bien chère amie, en rentrant ce matin de la chapelle où j'avais été faire mes dévotions avec Aumale et Line et prier Dieu pour tout ce qui m'est cher, j'ai trouvé ta bonne lettre d'hier dont je te remercie de tout mon cœur. J'ai envoyé sur le champ la petite ordonnance chez Seguin; j'espère que tu recevras les bouteilles en même temps que cette lettre. Je suis bien aise que Moreau t'ait trouvée bien portante et que tout se passe bien dans la petite colonie. Le père est enchanté de voir que son parc te plaise. Gaston va de mieux en mieux et tout le reste de la famille se porte bien. Mais

nous avons le plus vilain temps possible et l'on fait du feu dans les chambres. Il n'y a pas eu de dîner monstre cette année, parce qu'ils n'ont eu lieu que lorsque il y avait des revues, et l'année dernière il y a eu celui de la distribution des récompenses de l'Industrie. J'ai reçu ce matin de fort bonnes nouvelles de Nemours, de Limoges : partout accueil admirable, empressement et témoignages d'affection ; mais mauvais temps et vie très fatigante. Je viens de recevoir une bonne lettre du Piat, du 14, du Caire ; il avait eu toutes sortes d'aventures sur la mer Rouge ; il partait le lendemain pour Thèbes. Le Pacha est de plus en plus aimable pour lui. Il se portait bien et était content. Je t'envoie le journal que j'ai reçu le jour de ton départ ; tu me le garderas. Mes amitiés à Gusty ; un baiser au petit ; bien des choses à la société. Je t'aime et t'embrasse de tout mon cœur.

La princesse Marie d'Orléans.

La princesse Marie personnifie la fantaisie dans la famille du *roi-citoyen*. Primesautière et malicieuse, douée pour les arts, elle avait montré de bonne heure un grand charme d'esprit et de réelles dispositions pour la sculpture. Sa belle statue de Jeanne d'Arc qu'on voit au musée de Versailles fut faite par elle à l'âge de 20 ans et elle ne cessa de progresser dans son art durant les trop courtes années de sa vie. Elle voyait aisément le pittoresque des évènements et des hommes, et le rendait avec imprévu. La lettre qui suit est adressée par elle à l'un de ses frères qui faisait alors campagne en Algérie. Elle y touche à bien des faits, d'une plume alerte et légère : l'affaire de Strasbourg, les projets de mariage du duc d'Orléans, *le Biau* comme on l'appelait en famille, tandis qu'on désignait le prince de Joinville sous le sobriquet du *Piat*. C'est un bavardage de jeune fille effleurant tous les sujets et les marquant tous d'un trait précis et fin.

Paris, le 1er novembre 1836.

C'est aujourd'hui poste d'Afrique, mon bon ami, et je

comptais t'écrire, en tous cas tant pour te donner de nos nouvelles que pour te remercier de ta bonne lettre de Toulon. Mais j'avoue que je ne comptais nullement sur l'extravagante campagne dont *le Moniteur* ci-joint par la Reine te donne le détail, et qui nous a donné ce matin et cette nuit un bon *moto*. Car jusqu'à ce qu'on eut reçu la lettre de Voirol, la malle n'arrivant pas, le temps ayant arrêté le télégraphe, on ne savait rien et l'inquiétude était grande. On parlait déjà d'expédier le *Biau*. Enfin je me croyais presque au temps de Lyon. On ne conçoit vraiment pas une pareille démence : c'est pire encore que l'affaire de Mallet. Nous y gagnerons d'être débarrassés de ce mauvais sujet de Louis qu'on se propose de coffrer jusqu'à ce qu'on ait un lieu de déportation. Quant aux militaires, leur affaire me paraît simple et franchement je ne puis les plaindre. Le prince Louis portait, dit-on, l'uniforme de général français et le commandant Parquin aussi, et en plus le grand cordon de la Légion d'honneur. Au reste, M. de Franqueville, aide-de-camp de Voirol, qui s'est parfaitement conduit et que le roi vient de nommer lieutenant-colonel, a apporté tous leurs insignes. Une femme de chambre d'Hortense servait de l'argent au dit Parquin, fourré dans tout cela par sa femme, Mlle Cocherel (*sic*), ancienne lectrice de la duchesse de Saint-Leu et qui tenait sur le lac de Constance une sorte d'auberge où l'on gagnait les gens au parti. Il fallait vraiment être fou pour, si peu appuyé et sans écho nulle part, tenter pareille chose. Je ne pourrais t'apprendre plus de détails que ceux du *Moniteur* : nous n'en avons pas d'autres.

Il est arrivé deux courriers bien curieux du Schwerin (?) avec un nouveau portrait qui franchement n'est guère beau. Les gens là-bas ont tellement envie de la chose que malgré la lettre vraiment bien nette du Biau, ils ont réengagé la chose ! Le Biau se propose au reste de t'en écrire ; il compte maintenant qu'il y sont revenus d'eux-mêmes, leur laisser filer le câble jusqu'à ce qu'il soit sûr d'autre chose, car enfin cela

vaudrait mieux que la Nino-Dunoise, que la Saxe Altenbourg, qui est, dit-on, une petite horreur, et surtout mieux que *rien*.

Adieu, mon bien cher ami, je ne trouve plus de nouvelles à te mander et je t'embrasse de tout mon cœur.

Toute à toi,

MARIE.

La princesse Stéphanie de Bade.

La princesse Stéphanie de Bade est d'origine française, ainsi qu'on le reconnaitra bien vite à la tournure de son esprit et de son style. Fille du comte Claude de Bauharnais, petite fille de la comtesse Fany de Beauharnais, le célèbre bas-bleu qui *faisait son visage et ne faisait pas ses vers*, cousine par conséquent du prince Eugène et de la reine Hortense, la princesse Stéphanie fut un moment la fille adoptive de l'empereur Napoléon, avant de devenir la femme du prince Charles-Louis-Frédéric de Bade. Elle fut élevée dans le pensionnat de Mme Campan, qui fut l'institutrice de la jeune lignée impériale comme elle le fut de presque toute la nouvelle noblesse d'alors. C'est là qu'elle connut Mlle Louise Pujol, la future Mme Horace Vernet, à laquelle sont adressées, en des circonstances diverses, les deux lettres qui vont suivre. Affectueuse et prévenante la princesse ne manque pas de faire allusion aux temps passés avec son amie et elle la met au courant des petits évènements domestiques qui donnent du prix aux confidences intimes.

Ma bonne et chère Louise, depuis longtemps j'avais le désir de vous écrire, mais un sentiment de discrétion m'en a empêché. Je me disais qu'une lettre arrivant de si loin à une personne occupée comme vous devait être bien intéressante pour soutenir un si long voyage. Cependant mon désir de me rappeler à votre souvenir et l'occasion que me procure

M. Mahler qui va à Rome comme chargé d'affaires de Bade et qui est fort heureux d'avoir un moyen d'introduction près de vous m'ont paru des motifs plus que suffisants pour vous remettre en mémoire une ancienne amie. Je pense que vous avez été contente de toutes les fêtes que vous avez vues à Rome cette année : rois et reines s'y sont rendus pour ajouter au brillant de la Ville éternelle, et j'aurais presque été jalouse de tout cet éclat si mon amour pour Rome n'était tout à fait désintéressé. On m'a dit que M. Vernet est allé avec le roi de Naples voir une revue de troupes. Je pense que cela lui aura fait plaisir, car il me paraît que depuis un an il fait tant de voyages qu'il doit lui paraitre presque extraordinaire de rester en place. Du reste, qu'il soit en course ou en repos, les arts y gagneront toujours : le génie double le temps et fait profit de tout.

J'ai aussi à vous faire part, chère Louise, d'un évènement intéressant pour une mère et auquel vous prendrez part, j'en suis sûre. Ma petite Joséphine se marie avec le prince de Hohenzollern, parent éloigné du mari d'Eugénie, mais beaucoup plus aimable; c'est aussi un jeune homme fort riche, mais dont le pays n'est pas étendu. Ses propriétés se trouvent près du pays de Bade, ce qui me rend la séparation d'avec ma fille moins pénible. Je vais avoir dans quelques jours le plaisir de voir ma fille aînée, qui arrive ici avec mari et enfant, de sorte que toutes les trois seront réunies, ce qui nous rend tous fort heureux.

Adieu, ma chère Louise; mille amitiés à votre mari et à votre fille de ma part. Conservez-moi votre souvenir et croyez à l'inaltérable attachement de votre tendre et ancienne amie.

STÉPHANIE.

Je vous recommande mon petit Monsieur, qui, sous sa timidité, a beaucoup de choses qui valent plus que son premier abord.

L'abbé Brutti continue-t-il à se trouver bien dans cette solitude?

Manheim, 26 Mai.

Ma bien chère Louise, c'est avec un vif sentiment de joie que j'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite et l'ouvrage de votre mari. Si je ne vous en ai pas plus tôt remercié c'est qu'étant partie pour faire une course dans les environs, il ne m'est parvenu que la veille de mon départ pour la campagne, où je suis arrivée depuis très peu de jours. Je vous prie de dire à votre mari que je suis touchée et flattée de son souvenir, auquel je tiens, et pour lui personnellement et pour tout ce qu'il a fait pour la mémoire de l'Empereur à une époque où bien peu savaient ou osaient l'honorer. Je comprends que le témoignage de reconnaissance que la France va donner à ses cendres ait ému vivement celui qui a consacrer son génie aux glorieux souvenirs de l'Empire et je conçois son désir de se joindre à ceux qui vont à Sainte-Hélène. Tout le monde sera fâché comme moi que le nombre en soit si restreint et ne lui permette pas d'aller chercher de nouvelles inspirations sur cette terre d'exil. Ce sera un beau spectacle que cette arrivée en France et l'on doit rendre grâces au roi d'avoir mis à exécution une noble pensée qu'il avait depuis longtemps et qui fait autant d'honneur à son bon esprit qu'à ses sentiments de vrai Français.

Je ne suis nullement étonnée de ce que vous me dites de Louise. Cette charmante jeune fille devait devenir la femme la plus aimable et la plus distinguée et ce que j'en entends dire à d'autres me prouve que vous n'êtes que juste envers elle.

Mes filles sont mariées à l'exception de Marie, que vous avez connue petite fille et qui est devenue une agréable, bonne et aimable personne. Sans partialité maternelle, je crois

pouvoir la louer, car elle est si généralement aimée qu'il me semble que je ne suis que juste aussi pour elle.

Adieu, ma bonne et chère Louise, rappelez-moi au souvenir de votre mari et de votre fille, si elle ne m'a pas oubliée, et de votre sœur, Mme Rabusson, que je voudrais bien revoir. Conservez-moi votre amitié et croyez à toute celle qu'a pour vous une bien ancienne amie.

STÉPHANIE.

Alenkirch, 30 juin 1840.

L'AFFAIRE DU P. GIRARD ET DE LA CADIÈRE

d'après des lettres inédites de J.-B. Rousseau et de Brossette

---

La correspondance de Jean-Baptiste Rousseau et de Brossette a été publiée dès le siècle dernier, mais elle l'a été fort arbitrairement: on en a retranché tout ce qui avait un caractère privé et tout ce qui touchait de trop près aux personnages ou aux événements du temps. Les passages concernant la fameuse affaire du P. Girard et de la Cadière sont au nombre de ces omissions, et c'est eux que nous voudrions recueillir ici, car, en les rapprochant, il s'en dégage une appréciation sur l'affaire elle-même qu'il n'est pas sans intérêt de connaître.

Bien entendu, ni Rousseau ni Brossette ne furent aucunement mêlés au procès. Leur opinion individuelle est celle de gens qui assistent de loin aux débats d'une cause sensationnelle et qui s'envoient mutuellement leurs sentiments sur ce qui passionne le public. C'est à ce titre qu'il est bon de les écouter, d'autant que J.-B. Rousseau qui avait eu auparavant des démêlés retentissants avec la justice française, doit avoir sur la matière des manières de voir qui ne sont pas celles de tout le monde. Ce n'est pas le lieu de retracer ici, même sommairement, ces démêlés de Rousseau. Nous nous contenterons de donner quelques renseignements sommaires sur les deux correspondants avant de leur laisser la parole.

Ni l'un ni l'autre, certes, ne sont des inconnus. Si le nom de Brossette est moins fameux que celui de Rousseau, encore n'est-il pas ignoré : son admiration respectueuse pour Boileau l'a préservé de l'oubli et, en pensant au poète satyrique, on songe aisément au commentateur. Esprit très ouvert aux choses littéraires, Brossette aimait à correspondre avec les écrivains en vue, susceptibles de

comprendre ses goûts et de fournir matière à son désir de connaitre les particularités intéressants des événements ou des hommes du jour. C'est ainsi qu'ils s'établit à Lyon, chez le docte avocat ami des lettres, des échanges épistolaires avec Boileau, avec Jean Baptiste Rousseau et avec bien d'autres qui ne dédaignaient pas de lui faire part de ce qu'ils savaient. Plusieurs de ces correspondances nous sont parvenues et toutes sont maintenant instructives et attrayantes à consulter.

Quant à Rousseau, il était réfugié à Bruxelles lorsqu'il écrivit les lettres qui suivent. Lorsqu'il avait quitté la France, vingt ans auparavant, pour éviter la peine que la justice allait lui infliger pour des couplets satyriques dont on lui attribuait la paternité, il avait gagné Soleure en Suisse, puis Vienne en Autriche, enfin les vicissitudes de son existence l'avaient conduit dans les Pays-Bas autrichiens, à Bruxelles. C'est là qu'il devait bientôt achever cette vie errante. En attendant ce suprême dénouement, il était mieux placé que partout ailleurs pour percevoir les bruits de France qui parvenaient fort distincts à ses oreilles. C'est ainsi qu'il pouvait suivre exactement les péripéties du procès engagé alors devant le Parlement d'Aix et en dire son avis en connaissance de cause à Brossette qui ne manquait pas de lui faire part de ce qu'il en savait lui-même.

C'est cet échange de vues qu'on trouvera ci-dessous. Encore une fois, ce n'est pas un récit détaillé et circonstancié de l'affaire qui occupait les esprits. Ce sont des propos, des réflexions qu'expriment des contemporains éclairés sur une cause qui passionne tout le monde. Le lecteur verra aisément que ces remarques rétrospectives n'ont pas seulement un intérêt pour la connaissance du passé : quelques-unes sont de tous les temps et ce ne sont pas les moins philosophiques.

A Lyon, ce 12 juin 1731.

... Je veux parler du P. Girard, recteur du séminaire de la marine à Toulon, accusé par Catherino Cadière, sa pénitente. Je viens de lire le factum ou mémoire imprimé au nom de cette fille, lequel contient des choses absolument incroyables. Elle passait pour une sainte, et une sainte à visions et à miracles; elle avait des stigmates, des extases, des obsessions, des transfigurations. Elle accuse son directeur de cinq ou six bagatelles, comme vous diriez, quiétisme, magie, enchantement, inceste spirituel avec elle et avec quelques autres dévotes d'affiliation, avortement, subornation de témoins. Voilà les chefs d'accusation et la matière d'un procès capital qui se traite au parlement d'Aix. Mais il y en a trop pour être cru; il y en a trop aussi pour qu'on n'en soupçonne pas quelque chose. Après tout, monsieur, il faut ou que la dévote soit une impudente friponne ou que le directeur soit un horrible scélérat. Il y a peu d'exemples d'un pareil évènement et il ne serait pas à souhaiter qu'il y en eut beaucoup. On n'en peut citer, ce me semble, que deux à peu près semblables depuis environ un siècle, savoir : le procès de Louis Gaufridy, prêtre de Marseille qui fut condamné au feu, en 1611, par le même parlement, et celui d'Urbain Grandier pour la possession prétendue des religieuses de Loudun... BROSSETTE.

A Bruxelles, le 25 juillet 1731.

... Je n'ai rien vu de la fameuse affaire du P. Girard que dans les gazettes que je ne lis guère et auxquelles je fais peu d'attention. Celle-ci est pourtant de nature à exciter la curiosité la plus indolente, quoique à dire le vrai ce que j'y

trouve de plus rare est qu'elle soit devenue publique, car les exemples de cette nature sont le jeu le plus commun de l'hypocrisie quand elle se trouve alliée à l'incontinence, ce qui n'est que trop ordinaire ; mais ces exemples demeurent cachés et ne nous serviront de divertissement qu'à la vallée de Josaphat, où les Gaufridis et les Maurois paraîtront sous leur véritable forme... ROUSSEAU.

A Lyon, ce 6 septembre 1731.

J'avais résolu, monsieur, de vous apprendre la suite du fameux procès de la demoiselle Cadière et du P. Girard, mais le détail en serait si long que cela ne finirait point. Peu de jours après la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, ce père publia, pour sa justification, un mémoire écrit avec beaucoup d'art et d'éloquence. Mais l'avocat de la Cadière, piqué par l'écrit du jésuite et par une petite brochure qui l'avait précédé, y fit une réponse si vive et si touchante qu'elle semble avoir coupé la parole à l'accusé, car il n'a point fait paraître de réplique ; aussi appelle-t-on dans le monde le second mémoire de la Cadière *le fulminant* ou *le foudroyant*. Pour charger encore l'accusé, on a fait imprimer son interrogatoire avec des réflexions marginales sur chaque article de ses réponses. Les autres accusés, qui sont les deux frères de la Cadière, l'un jacobin et l'autre prêtre séculier, et le P. Nicolas, carme déchaussé, son dernier directeur, ont aussi fait publier chacun leur mémoire ; de sorte que toutes ces pièces rassemblées composeraient un très gros volume. Le Parlement ne se séparera point que ce procès, qui fait l'entretien et l'attention de toute l'Europe, ne soit jugé. M. de Villeneuve, très habile homme qui en est le rapporteur, doit le mettre sur le bureau le 10 de ce mois. Il est à souhaiter, pour l'honneur de la religion et de la société, que le P. Girard soit trouvé innocent. Cependant la satire va tou-

jours son train ; il pleut des chansons et des épigrammes. En voici une qu'on me donna hier :

Les jésuites effrontément
Donnent partout, jusqu'à la Chine,
Pour règle de foi leur doctrine
Sur l'un et l'autre Testament ;
Leur morale pour évangile ;
Sanchez pour un docteur habile :
Pour un casuiste Escobar ;
Pour martyr leur Père Guignard.
Ces imposteurs, nés fanatiques,
Donneront bientôt pour reliques
Les cendres du Père Girard.

... Je ne daigne pas vous entretenir des nouvelles publiques, parce que je crois que vous en êtes informé aussi bien que nous. Les avocats du Parlement se sont retirés du Palais; ils ont même refusé de consulter dans leurs cabinets et de s'assembler pour les conseils de grandes maisons. Ce mécontentement est fondé sur un mandement de M. l'Archevêque de Paris qui les excommunie et les traite d'hérétiques. Le Parlement avait supprimé ce mandement, mais le conseil a cassé l'arrêt. La Cour a lâché dix lettres de cachet contre autant de ces messieurs qui ont été envoyés en divers endroits du royaume. Au moment que la nouvelle de leur exil fut répandue dans Paris, une infinité de gens, amis, clients, confrères et même des inconnus, allèrent leur offrir des sommes considérables. On me mande que, peu de jours auparavant, quelques avocats étant allés au Palais en habits de campagne et en épée, il y eut un ecclésiastique dans la grand'salle qui s'avisa de blâmer leur conduite. Les clercs et les marchands du Palais se saisirent de lui, le baffouèrent, lui firent faire le tour de la salle, et le conduisirent dans la cour du Palais, où l'ayant fait mettre à genoux, ils lui firent faire une espèce d'amende honorable et l'obligèrent de

reconnaître que M. Pâris est un saint. Vous connaissez ce prétendu janséniste, de nouvelle édition. Il continue à faire des miracles, vrais ou faux, le peuple à les publier et les politiques à en tirer des indications contre les confrères du P. Girard. BROSSETTE.

A Bruxelles, le 17 septembre 1731 (1).

L'affaire du P. Girard dont vous me parlez, monsieur, au commencement de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 5 de ce mois, m'est parfaitement connue par la lecture que j'ai faite des principaux mémoires qui regardent ce fameux procès. Je les ai tous reçus en même temps, et contre l'ordre j'ai voulu lire celui du jésuite le premier. Il m'a paru comme à vous parfaitement bien écrit et m'aurait laissé de l'accusé l'idée d'un fanatique de bonne foi et dupe de sa simplicité, si dès l'entrée on ne l'annonçait pas comme un fameux prédicateur et un esprit de premier ordre. Mais après avoir lu les mémoires de sa partie et surtout celui qu'on appelle, dites-vous, *le Fulminant*, je suis demeuré convaincu des faits qui y sont rapportés et des crimes de l'accusé, sans l'être pourtant tout-à-fait de l'innocence des accusateurs. Je ne sais, monsieur, si vous avez pensé comme moi. Le jugement qu'on attend achèvera de fixer nos idées. Mais à bon compte cette affaire et une infinité d'autres de même espèce, sans compter la foule de celles dont Dieu seul a connaissance, suffisent pour disculper du crime de profanation tous ceux qui se sont divertis aux dépens des mauvais moines, et apprendre à ceux qui ne le savent pas qu'il n'y a rien qui se ressemble moins que les religieux et la religion. Je ne suis pas à me repentir des épigrammes de ma jeunesse,

(1) Nous publions en entier cette lettre bien qu'il n'y soit pas seulement question du P. Girard et de la Cadière, parce qu'elle pourra servir de renseignement, si on la compare avec l'imprimé, sur les retranchements qu'ont parfois subi les lettres de Rousseau. Voyez *Lettres de Rousseau sur différents sujets*, 1749, in-12, tome II, p. 184.

mais je doute que la pudeur y soit plus blessée que dans les mémoires que nous avons lus, quelque soin que leurs auteurs aussi bien que moi aient pris d'en envelopper l'ordure et l'impureté sous le manteau de la périphrase.

Ce que vous m'apprenez de M. Racine le jeune m'a fait un sensible plaisir. Je n'ai rien lu en vers depuis le Père et M. Despréaux qui m'en ait fait autant que son poême de *la Grâce* et tous ceux à qui j'en ai parlé ou écrit me seront témoins que je l'ai regardé dès ce temps-là comme le seul écrivain de notre temps qui sut faire des vers. Je craignais qu'il y eut renoncé, et je regardais cette perte comme la plus grande et même la seule de nos jours qui méritât d'être regrettée. Ce que vous m'apprenez me rassure et puisqu'il continue d'écrire il y a lieu d'espérer que le triomphe du mauvais goût ne sera pas de durée. Vous me donnez une grande idée du poême de *la Religion* en le préférant à celui de *la Grâce*. Au moins quant à la versification, j'ai peine à croire qu'il puisse être au-dessus. Si les mœurs de l'auteur, comme je n'en doute point, répondent à ses talents, votre ville et vous, monsieur, avez fait la plus grande acquisition qui se puisse faire aujourd'hui en Europe. Je vous fais mes compliments et vous prie de les faire pour moi à ce digne successeur du plus grand homme que la France ait jamais produit.

Pour suivre l'ordre de votre lettre, je vous dirai que l'auteur des notes que vous avez lues n'est autre que l'abbé Lenglet déguisé sous le nom d'un petit faquin de cette ville qui s'y est marié très bassement depuis quelques années et qu'on dit être le frère de cet indigne prêtre. Je n'ai garde de le connaître, car il n'est pas à portée de se présenter dans aucune bonne maison et son obscurité fait son asile. Je n'ai pas cru devoir l'en tirer et je me suis adressé à l'auteur sans m'arrêter au prête-nom qui le désavoue. Je vous ai dit dans mes précédentes lettres ce qui s'est passé à ce sujet. Je n'ai rien de nouveau à vous en dire.

On m'envoie tout ce qui regarde l'affaire des avocats, de l'archevêque et du Parlement à mesure que les pièces ont paru. Je ne crois pas que vous ayez vu le mandement qui a donné lieu à l'appel comme d'abus, puisque vous dites que les premiers y sont excommuniés. Leur mémoire qui avait déjà été flétri par un arrêt y est condamné en cinq articles, mais avec beaucoup de modération, quoique très fortement et très savamment. Leur explication approuvée avec éloge par un autre arrêt n'y est point citée. La différence des deux juridictions y est établie d'une manière très nette et très précise, et en même temps très conforme aux décisions de l'Eglise, aux usages du royaume et aux déclarations des Rois. Le Parlement a fait une très grande étourderie, s'imaginant sans doute que nous étions encore au temps de la minorité de Louis XIV. Il en vient de faire une beaucoup plus grande par l'arrêt qu'il a rendu contre celui du Roi qui évoque à lui les matières en question et s'en réserve exclusivement la connaissance. Cinquante-trois de la compagnie étaient d'avis d'obéir. Cinquante-six d'un avis contraire l'ont emporté et se sont attiré à eux et à leur confrère l'affront de voir leur arrêt biffé et bâtonné et celui qui l'ordonne écrit à la marge. Qu'arrivera-t-il de tout cela à votre avis ? Irons-nous au catéchisme à la Grand'Chambre et prêterons-nous serment de fidélité à MM. du Palais ? Non, sans doute. Mais MM. du Palais verront, comme cela arrive toujours quand on entreprend au-delà de ses forces, leur autorité resserrée dans des bornes beaucoup plus étroites qu'auparavant. Au reste, je puis vous assurer sans prévention que le mémoire de l'archevêque de Paris au roi touchant l'appel comme d'abus est ce que vous avez peut-être vu en votre vie de mieux écrit, de plus sage, de plus fort et de plus modéré. Je suis fâché qu'un corps aussi respectable que celui des avocats se soit laissé entraîner à l'instigation séditieuse de ces magistrats téméraires, puisque leur gloire et leur triomphe subsistait en son entier et sans la moindre atteinte de la part du prélat

qui n'a jamais parlé que de leur premier mémoire qu'ils ont condamné eux-mêmes par leur explication. Cette affaire ne fera honneur qu'à la Cour si elle tient ferme. Je suis beaucoup plus embarrassé de celle du Saint-Appelant, parce que le peuple et le fanatisme s'en mêlent, ce qui peut aller à de fâcheuses conséquences si on emploie les moyens violents dans les premiers accès de la frénésie. J'ai eu occasion d'en écrire ma pensée en bon lieu, et je crois que le plus sûr serait de le laisser se discréditer lui-même et d'attendre que le public qui n'a d'ardeur que pour les nouveautés se lassât de celle-ci quand elle commencera à vieillir.

Voilà, monsieur, votre lettre amplement répondue article par article. Vous ne me dites rien de celle que je vous ai écrite la dernière, en réponse de la vôtre du 12 juin, et vous ne m'en accusez pas même la réception. Comme je vous y reparlais de l'édition projetée par M. Chauvelin des œuvres de Molière, je crois devoir, avant de finir, vous rendre compte de ce qui s'est passé depuis à ce sujet. Il n'y avait pas trois jours que ma lettre pour vous était partie, lorsque j'en reçus une de ce magistrat qui m'instruisait de son dessein et me demandait avec instance l'exécution de celui que j'avais communiqué à l'abbé d'Olivet touchant une dissertation à mettre à la tête de cette édition, me priant en même temps de lui envoyer deux ou trois pièces qu'on lui avait dit que j'avais de cet auteur dans le temps qu'il courait les campagnes avec sa troupe. Je lui fis réponse sur le champ et fort au long sur le premier article, m'excusant de travailler à cette dissertation dont je me contentais de lui envoyer le plan fort détaillé et qui de la manière dont je l'exposais pouvait suffire aux personnes intelligentes pour déterminer par leurs propres recherches et par leurs propres réflexions l'idée qu'on doit avoir de la comédie et en particulier de celle de ce grand homme. Comme je m'y engageais à détruire plusieurs préventions que des écrivains renommés ont données tant contre l'économie des pièces que contre le

style de cet inimitable auteur, et que je suis persuadé que rien ne me serait plus facile que d'en venir à bout et qu'il n'y a même qu'à indiquer les endroits condamnés pour donner lieu à tout homme sensé de juger par lui-même de l'injustice de la condamnation, je fis copier ma lettre dès qu'elle fut écrite afin de pouvoir m'en servir quelque jour, s'il arrivait que j'en eusse besoin. Je finissais par prier M. Chauvelin de me dispenser de ce travail que je ne suis ni en humeur, ni en pouvoir d'entreprendre présentement, étant occupé à autre chose, et je lui marquais que vos notes suffiraient pour relever le prix de son édition, personne n'étant plus capable de la rendre agréable au public tant par l'exactitude des recherches que vous aviez faites, que par le talent de les mettre sur le papier avec la précision et la netteté que demandent ces sortes d'éclaircissements. Quant aux farces que Molière jouait sur le champ pendant qu'il courait les provinces, qu'il était vrai qu'il m'en était tombé deux entre les mains, mais qu'il était aisé de voir qu'elles n'avaient jamais été écrites par Molière, mais par quelque grossier comédien de campagne qui en avait rempli les canevas à sa manière ; que l'on sait assez que ces sortes de farces n'étaient que des improvisades à la manière des Italiens, qui ne pouvaient divertir que par le jeu du théâtre qui ne pouvait se représenter sur le papier, et qui ne pouvaient jamais être ni bien écrites, ni même écrites de quelque manière que ce fut. M. Chauvelin ne se contenta pas de cette raison et sans s'arrêter à l'essentiel de ma lettre qui apparemment ne le frappa pas beaucoup, il me pressa de nouveau de lui envoyer ces chefs-d'œuvre impertinents que je lui avais refusés. Je les lui envoyai donc pour le convaincre de ma bonne foi, et il m'en parut effectivement convaincu par la troisième lettre qu'il m'écrivit en m'envoyant des modèles de son impression qui effectivement sera admirable si la suite répond au commencement qu'il m'a envoyé. Je me suis excusé de nouveau et d'une manière absolue de travailler à la préface qu'il continuait de me demander, et je suis encore

revenu à vous, monsieur, en lui marquant la nécessité de mettre à profit les remarques que vous aviez faites et que vous seul en France étiez capable de faire par votre exactitude à conserver par écrit la mémoire de toutes les choses que vous aviez apprises en différents temps, ce que je n'avais jamais fait ni songé à faire. Je n'ai point encore reçu de réplique à cette dernière réponse et je suis bien résolu à m'en tenir là, si M. Chauvelin n'a point d'autre chose à demander de moi. Je vous exhorte seulement, monsieur, dès que les occupations de votre charge vous le permettront à vouloir vous appliquer à ce travail qu'on attend de vous et qu'il n'y a réellement que vous qui puissiez faire comme il faut et d'une manière propre à faire plaisir au public et honneur à la mémoire du plus grand homme que la Muse comique ait jamais inspiré, sans en excepter les anciens qu'il a peut-être seul la gloire d'avoir surpassés dans le genre d'écrire auquel il s'est appliqué. Voilà une longue lettre, mais j'avais à vous dire tout ce que je vous ai dit et je souhaite que vous ne vous ennuiiez pas davantage à la lire que moi en vous l'écrivant. Je vous prie seulement de m'en accuser la réception, car si la précédente a été perdue je serais fâché que celle-ci eut le même sort. Je vous embrasse de tout mon cœur et suis toujours avec le plus tendre attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

ROUSSEAU.

A Lyon, ce 5 octobre 1731.

Extrait d'une lettre écrite d'Aix par M. de Chateaurenard, le dimanche 30 septembre, au sujet de l'affaire qui occupe toute l'Europe :

« Il arriva mercredi (26) un grand événement favorable aux Cadière. Les partisans du P. Girard prétendaient qu'on ne devait point réitérer la confrontation entre la Cadière et lui,

parce qu'elle avait déjà été faite devant les commissaires, après la rétraction de la Cadière. Mais au moment que les juges furent entrés, l'avocat Chandon leur présenta une requête par laquelle il demandait, au nom de sa partie et des autres co-accusés, la confrontation mutuelle. Il fallut opiner, et le président de Piolan qui avait toujours paru persuadé de l'innocence du P. Girard dit, qu'ayant servi longtemps à la Tournelle, il avait vu souvent que cette confrontation faite en présence des juges éclaircissait tous leurs doutes et faisait presque toujours la décision du procès. Il ajouta que rien n'était plus capable de faire connaître au public que les juges cherchaient la vérité. Enfin, il soutint cet avis par des raisons si fortes et si plausibles qu'il ramena tous ses confrères à son opinion, à la réserve de quatre qui persistèrent à rejeter la confrontation, disant qu'il semblait qu'on se défît de celle qui avait été faite devant les commissaires, à quoi il y eut un des juges qui répondit : « La confrontation que vous avez faite, messieurs, après la rétractation de la Cadière, n'a nulle apparence de confrontation ; c'est bien plutôt un compliment de politesse de part et d'autre, langage peu connu au palais surtout entre un accusateur et un accusé ! »

« M. le premier Président se rangea aussi de ce parti, de sorte que la confrontation tant désirée par la Cadière fut ordonnée. »

« Le vendredi suivant, on fit entrer le P. Girard dans la chambre pour l'entendre sur la sellette, et M. le premier Président l'interrogea dans la perfection sans l'épargner. On prétend qu'il a répondu très mal et qu'il a été confondu sur ses prétendus doutes, malgré lesquels il la faisait communier tous les huit jours ; et lorsqu'il ne pouvait plus répondre il se mettait à pleurer. Il fut dans cet état violent pendant trois heures, après quoi on le renvoya. »

« Les portes du palais étaient fermées et gardées par des archers. Il y avait dans la place du Palais plus de trois mille personnes qui battirent des mains et crièrent : *Vivat!* lorsque

messieurs en sortirent. Enfin la tête a tourné sur cette affaire à tous nos citoyens et il n'y a pas jusqu'au bourreau qui ne s'en mêle, ayant dit qu'il aimerait mieux s'aller noyer que de mettre la main sur la Cadière en cas qu'elle fut condamnée. Mardi prochain on entendra aussi la Cadière et les deux moines, s'il se peut ; auquel cas, mercredi, après la confrontation, l'on opinera et l'on jugera tout de suite. »

J'ai cru devoir, monsieur, vous envoyer ces particularités, sans vous parler des nouveaux mémoires et autres écrits imprimés qui paraissent tous les jours de part et d'autre, parce que je suppose qu'ils parviennent jusqu'à vous, comme vous me l'avez mandé...

Ce 11 octobre

... Le procès du P. Girard n'est pas encore jugé. On a employé tout le temps qui s'est écoulé depuis la première date de ma lettre à interroger la Cadière, ses deux frères et le P. Carme, et à confronter tous ces accusés. Plusieurs lettres nous instruisent du détail de leurs réponses, dans lesquelles, dit-on, la Cadière a fort bien parlé. La nouvelle de l'arrêt doit venir incessamment

Ce 13 octobre.

J'ouvre mon paquet, monsieur, pour vous dire que dans ce moment on nous mande le jugement de ce fameux procès. Par l'arrêt qui fut rendu le 10 de ce mois, le P. Girard a été envoyé à ses supérieurs pour le punir suivant leurs statuts, et tous les autres accusés ont été mis hors de cour et de procès. Il y a eu douze voix au feu contre le P. Girard. On ajoute que M. le premier Président a engagé le P. Recteur des jésuites à dédommager la Cadière. Nous saurons après-

demain le détail de ce jugement qui va donner lieu à bien des réflexions.

BROSSETTE.

Au Château d'Héverlé, le 28 octobre 1731.

...Peu de jours après la réception de votre lettre, on m'a envoyé l'arrêt imprimé du Parlement d'Aix qui absout le P. Girard et un assez long détail de ce qui s'est passé pendant le jugement et à la sortie de prison de la Cadière et de lui, avec les noms des juges qui ont opiné. Il ne paraît pas trop que le peuple soit de l'avis de l'arrêt qui ressemble assez à la vérité à celui du vieux Scaramouche : *veramente il signor Padre a gran' ragione, ma il signor Figliol' a gran' ragione ancora*. Je dois être moins surpris qu'un autre de ces sortes d'arrêts ; aussi celui-ci ne m'a-t-il nullement surpris. C'est encore beaucoup que la pauvre Cadière n'ait pas été brûlée et qu'on l'ait déclarée pucelle malgré qu'elle en ait eu...

ROUSSEAU.

A Lyon, ce 28 novembre 1731.

... Je vous mandai l'année dernière que M. Riccoboni Lelio avait passé par Lyon en se retirant de Paris en Italie; mais la mort du duc de Parme, arrivée au mois de janvier dernier, l'a obligé de revenir en France, ayant perdu un établissement avantageux que ce prince lui avait donné dans sa maison. Il y a quinze jours qu'il me vint voir en repassant; de sorte qu'il est à présent arrivé à Paris avec sa femme et son fils, lesquels vont rentrer dans la troupe italienne. Quant à lui, il m'a assuré qu'il s'en était exclu pour toute sa vie. Le second volume de son *Histoire du Théâtre Italien* est imprimé, mais je ne l'ai point vu. Il m'apprit que le fameux Mezzetin, Angelo Constantini, que j'avais vu à Paris dans mon dernier voyage, était mort à Vérone, sa patrie, au commencement de cette année. Le pauvre Mezzetin étant venu à Paris en 1729,

âgé de 75 ans, voulut reparaitre sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, où il avait brillé quarante ans auparavant; mais les grâces de son jeu avaient disparu avec sa jeunesse et le public refusa des applaudissements à des plaisanteries surannées. D'ailleurs, le goût du théâtre italien a entièrement changé en France, car les comédiens italiens appellent l'ancien théâtre celui qui a précédé immédiatement leur suppression en 1694.

Croiriez-vous bien, monsieur, que ces acteurs célèbres et tous ceux que vous avez connus en votre vie n'ont jamais fait autant parler d'eux, à beaucoup près, qu'un autre acteur que nous avons à Lyon, depuis cinq à six semaines? Ce personnage illustre, dont le nom a été porté dans toutes les parties de l'Europe, fait aujourd'hui l'objet de la curiosité de nos citoyens, quelque soin qu'il prenne de se cacher. C'est le fameux P. Girard, qui, deux jours aprés son jugement du 10 octobre, est sorti de la ville d'Aix et est venu se réfugier dans une des trois maisons que les Jésuites ont à Lyon (1). Dès les premiers jours qu'il fut arrivé, j'eus envie de le voir (2), et dans une longue conversation nous parcourûmes les principales circonstances de sa très mémorable histoire: stigmates, extases, couronnes, transports, obsessions et autres pareils prodiges, ou prestiges, tout fut mis sur le tapis. Vous me demandez son portrait, je le vois bien. Le voici : Il paraît âgé d'environ cinquante ans, il est d'une taille médiocre, les cheveux plats et presque noirs, le teint brun, le visage long et maigre, la bouche grande et le menton carré; ses sourcils avancés cachent deux petits yeux ronds, noirs et vifs; son nez long et un peu aquilin est terminé par deux narines épatées. Tout cela ne fait pas un joli homme; aussi n'a-t-il la physio-

(1) Note du manuscrit : La maison de Saint-Joseph, près de la place de Bellecour.

(2) Note du manuscrit : Le 30 octobre 1731. Il est allé à Viviers en Vivarais le 29 novembre 1731.

nomie ni belle, ni noble, ni heureuse. Pour de l'esprit, je crois qu'il en a; mais il en retient la moitié en dedans et je me suis imaginé follement que c'était pour soutenir le caractère qu'on lui a donné dans ses factums d'homme simple, crédule et facile à tromper. Si jamais la Cadière vient à Lyon, je la verrai aussi et je vous promets de vous faire aussi son portrait. Mais, en attendant, contentez-vous de celui que m'en a fait le P. Girard lui-même. Selon lui, elle a peu de beauté, assez d'esprit et beaucoup de fourberie....

BROSSETTE.

A Bruxelles, le 12 novembre 1731.

... J'ai vu ici M. Lelio Riccoboni avant son départ pour l'Italie et son fils y a joué la comédie environ trois mois, avec peu de succès, pour vous dire la vérité. Ce jeune homme ne manque pas d'esprit, mais il n'a nul talent pour cette profession, et, ce qu'il y a de pis, j'ai trouvé en lui un fonds de présomption à l'épreuve de tous les avis de ses amis et même des avertissements les moins charitables du public. J'ai fait ce que j'ai pu pour le faire valoir. Il ne m'en a pas su plus de gré, aussi dois-je avouer que mes efforts ne lui ont pas servi de grand'chose. Quant au père, j'en ai été plus content, mais je l'ai moins pratiqué et la vertu, dans les Italiens, a besion d'une plus longue épreuve que celle que j'ai pu faire de la sienne dans un espace de huit jours. Il m'a lu en manuscrit son second volume qui ne contient qu'un examen de cinq tragédies et d'autant de comédies italiennes, qu'il a choisies entre les meilleures pour donner une idée de son théâtre. Je doute que sur cet échantillon le lecteur la conçoive aussi avantageuse qu'il se l'est promis...

... On m'a envoyé de Paris l'estampe du P. Girard, qui répond assez exactement au portrait que vous faites de lui dans votre lettre. Je voudrais que vous m'eussiez dit ce que vous pensez des éclaircissements qu'il vous a donnés sur les

stigmates, extases, transports, obsessions et autres merveilles qui ont fait la matière de son procès. En avez-vous été content? Dites-moi franchement ce qui en est. Pour moi, je l'ai été très peu de ses réponses aux interrogatoires qu'il a subis...

ROUSSEAU.

Lyon, le 6 mai 1732.

... Si je vous écris aujourd'hui ce n'est pas que j'aie des choses fort importantes à vous mander, mais après tout il ne faut pas s'endormir tout-à-fait avec un ami de votre caractère, quand on ne s'éveillerait que pour lui rendre compte de ses songes et pour lui donner de simples marques de son souvenir. Nos derniers entretiens ont roulé sur l'affaire du P. Girard, dont le public a cessé de parler par lassitude, quoique les partisans de ce père ne laissent pas de dire sourdement que l'on travaille au Conseil à la révision du procès pour parvenir à la cassation de l'arrêt du Parlement de Provence. Entreprise difficile et peut-être téméraire, car il y a des maux qu'on ne fait qu'irriter en essayant de les guérir, et, d'ailleurs, dans les affaires qui font un certain éclat, le public dont le tribunal est toujours redoutable rend ses arrêts aussi bien que les juges, et bien souvent il arrive que le jugement de l'un ne s'accorde pas avec les décisions des autres.

Quelques jours après que le P. Girard fut arrivé d'Aix à Lyon, M. l'évêque de Viviers lui écrivit deux lettres fort pressantes et même respectueuses pour le consoler de ses disgrâces et pour l'engager à aller travailler dans son diocèse, ou plutôt à s'y aller délasser de ses fatigues. Il répondit aux invitations du prélat et partit d'ici vers la fin de novembre. Deux mois après il revint à Lyon d'où ses supérieurs l'ont envoyé à Dôle, sa patrie, depuis environ six semaines. Voilà, selon toute apparence, la dernière scène

de cette tragi-comédie, qui a attiré l'attention de toute l'Europe.

BROSSETTE.

A Bruxelles, le 20 mai 1732.

... Pour venir à votre lettre, il est certain que des personnes d'un très grand poids sont encore persuadées aujourd'hui de l'innocence du P. Girard, et que les jésuites se sont donnés de grands mouvements pour parvenir à la révision de son procès ; mais je crois comme vous que les choses en demeureront où elles sont, et qu'ayant un arrêt pour eux, il y aurait de l'imprudence à remuer une affaire dont le succès dépendant d'une chose aussi incertaine que le jugement des hommes pourrait leur faire perdre par quelque malheur inopiné l'avantage qu'ils ont acquis par un bonheur imprévu...

ROUSSEAU.

MÉMOIRES DE MERCIER DU ROCHER

pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée(1)

Quelques patriotes, moins aveuglés pour les prêtres qui se disaient constitutionnels, allaient indistinctement à toutes les messes. Ils avaient plus de tiédeur pour ces sortes de démêlés. Ils lisaient les ouvrages patriotiques qui leur rappelaient les guerres civiles que les disputes théologiques avaient allumées au XVIe siècle dans leur pays. Cet exemple les rendait moins ardents à soutenir les prêtres assermentés; ils voyaient d'ailleurs des ci-devant nobles, sans mœurs, sans probité, ligués avec des réfractaires qui avaient passé leur vie dans la débauche la plus effrénée, assister à leurs offices, s'approcher fréquemment des sacrements ceux qui avaient dans tous les temps traité ces cérémonies de farces ridicules. Ils voyaient, d'autre part, des prêtres assermentés qui étaient la honte du sacerdoce et le rebut de la société. Nous aurons lieu d'observer, dans la suite de ces mémoires, que le ressort qui faisait agir ceux qui se glorifiaient d'être aristocrates leur donnait une énergie bien supérieure à celle des patriotes pour la liberté. Il est vrai que ces derniers étaient peu nombreux dans ce département. Le plus grand nombre des patriotes s'attachait aux constitutionnels, mais ils formaient la minorité des habitants de la Vendée.

Les réfractaires restèrent dans leurs cures et mirent à profit la faute que fit l'Assemblée nationale de ne pas prononcer sur le champ leur déportation. Il est vrai que le roi eut pu opposer son *veto* au décret, mais l'Assemblée aurait toujours rempli son devoir, et la volonté du peuple se serait peut-être

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. II, p. 1.

manifestée authentiquement. Tout est permis pour sauver la chose publique. Soit malveillance, soit manque de sujets pour opérer les remplacements, les prêtres réfractaires continuèrent leurs fonctions. Ils ne pouvaient prêcher ostensiblement, mais ils savaient se servir de l'ascendant que leur donnait cette absurde et dangereuse institution qu'on appelait *confession auriculaire*. C'est là qu'ils donnaient à leurs pénitents des conseils. Ils disaient aux femmes: *Si un intrus vient nous remplacer, chassez-le à coups de pierres du lieu saint.* Ils disaient aux hommes : *N'acceptez jamais de place dans ces municipalités ; ce sont des institutions du diable, vous seriez à lui pour jamais.* Ils les exhortaient à souffrir la mort même pour la défense de la religion; ils leur faisaient espérer le rétablissement de l'ancien régime, et leur citaient à ce sujet des prophéties qu'ils appliquaient aux temps présents et aux circonstances. Ils faisaient passer les journaux aristocrates et les ouvrages des évêques réfractaires à ceux qui savaient lire, en leur recommandant de rassembler leurs amis, leurs parents et leurs voisins pour leur en donner lecture. Ils avaient des courriers pour colporter dans les campagnes les écrits les plus incendiaires; ils s'attachaient surtout à déprécier les prêtres assermentés qu'ils comparaient aux huguenots, qui étaient, disaient-ils, les auteurs de leurs maux. Ils ajoutaient que le roi était le prisonnier de l'Assemblée, et qu'on employait contre sa personne les menaces les plus outrageantes; qu'il ne donnait jamais sa sanction sans avoir le pistolet sous la gorge : « *Oh ! « mes amis, où en sommes-nous*, disaient-ils, *puisqu'on « traite si cruellement l'oint du Seigneur ? mais le Dieu « des armées va faire marcher ses fidèles émigrés contre « ces scélérats, et la Religion et la Majesté royale seront « vengées.* »

C'est avec de pareils moyens qu'ils fanatisaient les habitants des campagnes. Ils leur disaient que le pape était le représentant de Dieu sur la terre, et pour prouver cette mis-

sion, ils apprenaient à ces hommes grossiers comment on faisait un pape. Selon ces perfides charlatans, les cardinaux se rassemblaient et chacun d'eux avait un cierge éteint à la main. Ils invoquaient le ciel qui manifestait sa volonté, en allumant le cierge de celui qui devait monter à la chaire pontificale.

Tantôt ces scélérats s'occupaient des mesures propres à augmenter leur puissance, tantôt ils usaient de fraude pour déprimer les prêtres assermentés. Je ne dois pas passer sous silence une aventure assez plaisante dont ils furent les auteurs. Ils avaient mis dans leur parti le sacristain d'un prêtre assermenté de Châtillon-sur-Sèvre. Cet homme prend un gros chat noir qui appartenait à un de ses voisins. Il était très familier. Il le porte dans le tabernacle; on chante les vêpres. Le prêtre s'avance à l'autel; il se prépare à donner ce qu'on appelle la bénédiction au peuple; il ouvre le tabernacle: le chat en sort en bondissant et s'enfuit au milieu des assistants qui se précipitent hors de l'église en s'écriant que c'est le diable qui a fait pacte avec les prêtres jureurs.

Voici un autre fait qui prouve la charlatanerie des ministres du seigneur et l'ignorance du peuple de ces contrées. Ils firent annoncer parmi ceux qui suivaient leur parti que, dans un vaste champ des environs des Epaisses, près Châtillon-sur-Sèvre, les anges et les saints descendaient du ciel et faisaient toutes les nuits des processions brillantes. Les bonnes gens se rendaient de trois ou quatre lieues pour assister à ces pieuses cérémonies ; leurs pasteurs avaient soin de les faire placer sur une éminence d'où ils voyaient en effet passer des hommes vêtus des couleurs les plus éclatantes ; ils se signaient et priaient Dieu. Ce spectacle était enfanté par des lanternes magiques, que ces fourbes de prêtres faisaient jouer en ce lieu. Le jésuite Kircher, qui inventa ces sortes d'instruments, eut donc pu en tirer un grand parti pour fasciner les yeux du vulgaire et entretenir sa crédulité.

Il n'était point d'absurdités dont on ne fit usage, point de

contes ridicules qu'on ne répandit, pour désigner les prêtres assermentés comme des sectateurs de Belzébuth. Les absolutions qu'ils donnaient à leurs pénitents étaient nulles ; le baptême qu'ils conféraient aux enfants livraient ces innocentes créatures à la puissance du diable ; les mariages qu'ils bénissaient étaient presque des adultères : c'était un crime même que de fréquenter ceux qui assistaient aux offices qu'ils célébraient.

Les gens de bien voyaient toutes ces farces ridicules ; ils en gémissaient, ils plaignaient le peuple de se laisser duper aussi grossièrement, ils s'efforçaient de le désabuser, mais cette entreprise n'était pas facile. Les prêtres réfractaires s'étaient emparés du sexe le plus faible et le plus séduisant. Chaque père de famille trouvait dans sa maison des adversaires à combattre. Tantôt c'était sa femme, tantôt c'était ses filles. Quelle position affreuse pour un père, pour un époux ! Que de ménages, heureux jusqu'à ces jours cruels, ont été troublés par ces manœuvres impies ! Les femmes ont beaucoup d'influence sur l'esprit des hommes ; rien ne prouve mieux cette vérité que les temps de révolution, que les guerres civiles et les querelles religieuses. Il n'y a que ceux qui sont doués d'un grand caractère, d'une tête fortement organisée, qui sachent résister à leurs moyens de séduction. Ce fut la femme de Coligny qui détermina ce grand homme à prendre les armes ; ce fut Madame de Montmorency qui engagea son mari dans le parti du duc d'Orléans, et fut cause de sa perte.

J'arrivais de Paris à Vouvent, lorsque ces perfides commençaient à travailler ce pauvre peuple. C'était dans les premiers jours de 1791. J'étais retourné en cette capitale où j'avais passé plusieurs mois à la fin de 1789. Ardent ami de la liberté, n'ayant rempli aucunes fonctions sous l'ancien régime, nourri de l'étude de l'histoire et de la lecture des philosophes publicistes, je m'étais empressé d'entrer dans la société des Jacobins, dont les députés de la Bretagne étaient

les fondateurs. Mes idées politiques et religieuses étaient formées longtemps avant la Révolution : Dieu et la Liberté, telle était ma religion et ma politique. J'avais suivi l'Assemblée constituante, les séances des Jacobins, et je m'étais aperçu que la corruption et l'intrigue s'agitaient pour anéantir notre liberté naissante. Deux partis se heurtaient : l'un voulait renverser le trône pour établir l'oligarchie (1), l'autre tendait au rétablissement de ce que la cour appelait ses prérogatives. J'avais vu de près le jeu de ces deux factions ; elles ont produit tous nos maux. Les prêtres se promettaient bien de servir celle de la cour.

Rendu à Vouvent, lieu champêtre, solitude délicieuse, presqu'île où j'avais médité longtemps sur la nature des êtres et sur l'origine des gouvernements, je fus indigné des efforts que faisait le fanatisme pour embraser ces belles campagnes de la Vendée. Je suivis la marche de l'administration du département, j'y vis une malveillance qui me fit frémir. Je ne tardai pas à connaitre, comme je l'ai dit plus haut, que le procureur général Pichard favorisait les réfractaires (2).

(1) Ce parti oligarchique était celui de Lameth, Barnave, Victor Broglie, le vicomte Louis de Noailles, le baron de Menou. Je ne nomme que les chefs de ce parti. Ils étaient les dominateurs de la Société des Jacobins. (J'oubliais le conseiller Duport). Ils voulaient se servir de cette société pour arriver à leur but. Ses fondateurs n'y venaient plus et Charles Lameth l'observait quelquefois en disant que ce n'était pas la même association. Ils en avaient chassé Mirabeau, en l'injuriant pendant la fameuse discussion sur le droit de paix et de guerre. Ils avaient vainement essayé de dépopulariser La Fayette. Charles Lameth aspirait au commandement de la garde nationale de Paris, et lorsqu'ils virent ne pouvoir en venir à leur but, ils se réconcilièrent avec La Fayette et avec la cour, et firent reconnaître par la Constitution une famille de princes français pour assurer l'hérédité de la couronne. Lorsqu'ils furent retirés des Jacobins, Robespierre, qu'ils avaient humilié, jeta les fondements du parti républicain à sa manière. Ce ne fut qu'après l'acceptation que le roi fit de la constitution qu'on compta réellement en France un parti de monarchistes constitutionnels qui formèrent la majorité de la nation, et après la journée du 10 août, les anarchistes se formèrent de l'écume du parti républicain. (*Note du manuscrit*).

(2) J'apprends que Pichard vient d'être guillotiné à Paris, par jugement du tribunal révolutionnaire, le 9 floréal de l'an II, avec D'Estaing, ci-devant amiral, Neuville-Villeroi, ci-devant duc, et deux La Tour du Pin, etc. *Note du manuscrit*).

Dans le temps de la formation des corps administratifs, j'avais écrit à plusieurs personnes du pays qu'il fallait bien se garder d'y placer cet homme, qui était entièrement dévoué à l'aristocratie. La séduction des femmes Grimouard l'avait malheureusement emporté sur mes conseils.

Dans cet état de choses, je fis imprimer, le 11 mars de la même année, une adresse aux habitants des campagnes de ce département. Je la fis répandre avec profusion dans les foires et les marchés. Je m'attachais surtout dans cette pièce à démontrer à ces bonnes gens que ces prêtres, qu'ils croyaient si religieux, les précipiteraient dans les horreurs de la guerre civile. « L'obéissance aux lois assurera votre félicité, leur disais-je, la révolte vous précipiterait dans un abîme de maux. » J'ai su, qu'en lisant cette phrase, quelques-uns d'eux avaient dit : *Ce citoyen ne nous conseille donc pas la révolte.* C'était bien une preuve que les prêtres réfractaires la leur conseillaient. Ce fut moi qui osai, le premier dans ce département, publier des vérités contre ces *pieux* scélérats ; je n'épargnai pas davantage les nobles, les gens d'affaires, procureurs et avocats qui s'engraissaient dans ce beau territoire. L'adresse et l'auteur furent accueillis des gens *comme il faut* avec ce mépris qui honore toujours l'homme qui en est l'objet. Les nobles étaient fort surpris de me voir dans le parti de la réforme des abus, car presque toute ma famille en profitait, jouissait de gros droits féodaux, et était pleine de nobles et de militaires de la maison du roi, de la marine royale, etc. En effet, trois de mes cousins germains se sont émigrés.

Cependant un très petit nombre de patriotes avait formé le projet de se réunir en société populaire ambulante. Elle tint sa première séance au château de l'Oie, qui servit depuis de repaire aux brigands. Girard de Villars, ancien avocat du roi au présidial de la Rochelle, en fut nommé président. La Douespe, de Mouchamps, et Fayau le jeune, de Rocheservière, furent secrétaires. Cette société s'accrut en peu de temps de

tous les citoyens amis de la Révolution. Comme elle siégeait alternativement dans les chefs-lieux de districts et dans les bourgs les plus considérables, le petit nombre des habitants qui n'avaient point été égarés s'empressait de s'y rendre. Cette société établissait, dans chaque lieu où elle passait, des sections qui se réunissaient deux fois par semaine pour lire les journaux patriotiques et correspondaient avec elle. Des membres de ces différentes sociétés se rendaient où la société générale tenait sa séance, et lui faisaient part des progrès de l'esprit public dans leurs arrondissements respectifs. Il n'y a point eu dans les départements de la France de club populaire qui offrit une pareille organisation. Les ennemis de la chose publique, les prêtres, les nobles craignirent les lumières que répandaient la société ambulante et les ramifications dont elle avait couvert le territoire de la Vendée. Ils firent tout ce qui était en leur pouvoir pour anéantir cette institution : ils se plurent à répandre adroitement qu'elle avait causé des soulèvements dans plusieurs communes. Voici comment s'exprime à ce sujet Pichard, page 12 du *Compte rendu par le Directoire du département de la Vendée à la session du conseil général de l'année 1791* :

« Messieurs du district de Challans nous firent part le 30 « avril dernier, par un de leurs membres qu'une assemblée « électorale indiquée à cette époque avait appelé à Fonte- « nay (1), de leurs inquiétudes sur les dispositions des habi-

(1) Je dois ajouter à l'occasion de cette assemblée que c'était la seconde fois que les électeurs du département se réunirent au chef-lieu pour nommer un évêque à la place du réfractaire Mercy. La première élection était tombée sur Servant, qui n'accepta pas, ou plutôt qui refusa après avoir accepté, parce que Mercy lui persuada qu'il pourrait s'en repentir. Mercy avait envoyé une longue épître à l'assemblée qui finissait par ces paroles d'un prophète : « Je vous exhorte à délivrer votre âme comme j'ai délivré la mienne ». Ce fut alors que Millouain, administrateur du département et électeur, écrivit sur son bulletin : *Le siège n'est pas vacant.* C'était une sottise, je le sais, que de convoquer indistinctement les électeurs, dont un très grand nombre était protestants, pour nommer un prélat catholique, mais cette absurdité était une loi de l'Etat. Il ne fallait pas du moins venir à l'élection pour s'en rire. — Rodrigue fut élu à l'époque dont parle Pichard. (Note du manuscrit).

« tants des campagnes voisines de Challans ; il nous fut remis « un procès-verbal qui constate que, le 24 du même mois, le « bruit s'accréditant que le sieur Rioul, curé d'Apremont, « avait été menacé d'être jeté dans la rivière, et voulant faire « cesser ce bruit, douze à treize habitants de ce lieu, du nom- « bre desquels était le *vicaire* (Miracle), *se formèrent en so- « ciété sous le nom des vrais amis de la constitution ;* qu'en « conséquence de la délibération de ce jour, cet ecclésiastique « lut au prône les conditions et l'objet de cette association et « invita les cultivateurs à se réunir à la société ; qu'à l'issue de « la messe le sieur Merlet, un des associés, réitéra ses ins- « tances auprès des laboureurs qui interprétèrent fort mal les « bonnes intentions de cet établissement, imaginèrent sans « doute, dans leur grossière ignorance, qu'il renfermait quel- « ques desseins secrets contre leur curé non assermenté qui « avait su gagner leur confiance, et qui était étranger à l'a- « grégation, et répondirent par des menaces et des voies de « fait, le soir même, ils enlevèrent et brisèrent les bancs de « l'église, à l'exception de ceux des ci-devant nobles et du « curé. »

On ne sait qui remit au Directoire du département le procès-verbal qui constate les faits rapportés par le procureur général. Je n'étais point administrateur à l'époque qu'il indique, mais je n'ai jamais vu cette pièce dans les archives de l'administration. Je suis bien persuadé qu'elle n'a été rédigée que pour déprécier les sociétés populaires, et que Pichard, s'il n'en est pas l'auteur, n'aura pas été fâché de la trouver sous sa main pour en tirer avantage contre la réunion des patriotes. Cet homme n'aimait point ces assemblées ; c'est d'elles qu'il veut parler quand il se plaint, page 5 du *Compte rendu au conseil général*, que « les Administrateurs sont eux-mêmes devenus l'objet de la défiance, vraie ou supposée, de ceux qui s'étaient donné la mission de diriger l'opinion publique. »

La société ambulante se rendit à Fontenay le 1er mai 1791.

Avant d'ouvrir sa séance, elle en prévint la municipalité; elle envoya des commissaires au Directoire du département. Le procureur général Pichard les combla d'outrages, il eut l'impudence de comparer la réunion de ces citoyens aux rassemblements des rebelles de Jallais, qui marchèrent à main armée dans le Languedoc, sous les ordres de Du Saillant. Cette horde de brigands fut bientôt détruite.

Les sociétés populaires ne sont point faites pour gouverner l'Etat, mais pour instruire le peuple, pour lui faire connaître ses devoirs, lui apprendre à obéir aux lois, détruire en lui les préjugés de la superstition, lui faire aimer son pays, élever son âme et la rendre capable de tout sacrifier pour la vertu, pour la liberté et le bonheur commun. C'est à ces écoles qu'il doit venir le soir, après les travaux du jour, apprendre à aimer le gouvernement qui le protège, à respecter les magistrats qu'il a choisis lui même, parce qu'il peut être à son tour l'organe de la loi, s'il en a les talents et les vertus; c'est dans ces écoles qu'on doit retracer aux citoyens le tableau des mœurs antiques, par la lecture de l'histoire des peuples républicains et de la vie des grands hommes qui ont honoré le monde; c'est aux beaux siècles de la République romaine qu'il faut se reporter pour former des patriotes, pour faire aimer la Révolution, pour inspirer au peuple l'amour du bien et le dévouement à la chose publique. Il faut l'accoutumer à ne voir qu'elle, car l'attachement à la patrie est la source de toutes les vertus. Voilà la conduite que doivent tenir au sein des sociétés les gens instruits qui les fréquentent. Quel avantage on en peut tirer! Cette institution mérite toute la reconnaissance des amis de la liberté, quand elle est dirigée vers son véritable but. Si elle a produit des malheurs dans quelques parties de la France ce n'est pas dans la Vendée, surtout quand elle a commencé d'avoir lieu. La franchise est en général le caractère des habitants : il y a peu d'intrigants parmi eux, ou ils n'osaient pas se montrer alors. L'Assemblée constituante, qui fut trop souvent tremblante et incertaine

dans sa marche, protégea l'établissement des sociétés pour s'appuyer de l'opinion publique; mais au lieu de diriger le plan de leurs travaux, elle les abandonna aux hommes adroits et corrompus qui s'efforcèrent de les influencer; de cette manière elle finit par les craindre, parce qu'elle n'avait pas osé leur découvrir la statue de la Liberté. Nous aurons occasion de dire ce que fit dans la suite la Convention nationale à cet égard.

Il serait absurde d'attribuer le soulèvement qui eut lieu le 24 avril de cette année à Apremont, à la formation d'une société patriotique. Il n'y a que la malveillance la plus adroite qui puisse répandre un bruit de cette nature. Les mêmes excès se manifestaient en même temps dans plusieurs communes du district de Challans. Un citoyen de ce pays, membre de l'Assemblée ambulante qui était réunie à Fontenay, alla, le 2 mai, prévenir le Directoire du département de ce qui se passait à Saint-Christophe: il lui dit qu'on s'y entrégorgeait. L'administration lui répondit qu'elle le remerciait de l'avis qu'il lui donnait, mais qu'elle ne pouvait prendre aucunes mesures avant que cette nouvelle ne lui parvint officiellement. Ce fut encore Pichard qui fit cette réponse. Le patriote sort indigné de la conduite de l'administration ; il rassemble ses amis, se rend au spectacle et crie au milieu de la salle qu'on se réjouit à Fontenay, pendant que les malveillants excitent les cultivateurs du district de Challans à la révolte, et que le sang des amis de la constitution coule dans les campagnes de Saint-Christophe. Il ajoute qu'il en a informé le département, et il rapporte la réponse qu'il en a reçue.

A l'instant tout le monde sort du spectacle: on crie aux armes, on court au département, on presse les administrateurs de délibérer. Les séances des corps constitués n'étaient point publiques alors. Le Directoire se renferme dans la salle des délibérations ; il appelle auprès de lui le commandant de la garde nationale (Denfer du Clouzy) et l'officier qui comman-

dait un détachement de cavalerie en garnison en cette ville. La séance du Directoire se prolongea jusqu'à minuit. Cependant les patriotes attendaient avec impatience dans le vestibule et dans la petite rue du Puy-Lavaux quel en serait le résultat. L'administration n'occupait point à cette époque la maison de l'Union chrétienne, où j'écris aujourd'hui, 7 mai 1794 (v. s.), ces Mémoires informes, mais vrais dans tout ce qu'ils contiennent. C'est dans un appartement très élevé du grand corps de logis, d'où je découvre un vaste horizon en promenant mes regards sur les riches campagnes de Saint-Michel, d'Oulmes et de Montreuil; c'est dans ce silencieux réduit que je me dérobe quelquefois aux affaires publiques pour me livrer à la méditation, pour m'élever au-dessus de cette terre qui est le théâtre de la guerre civile, pour juger les évènements loin des passions des hommes, de la haine des partis, et les rapporter tels qu'ils se sont passés et en faire connaître la cause et les progrès. Heureux si mon faible travail échappe aux recherches des insensés qui croyent tout faire pour la Liberté et le bonheur de leur patrie, en persécutant ceux qui disent la vérité sans fiel et sans amertume ! Heureux si, quand l'accès de la fièvre révolutionnaire sera cessé, il peut servir à préserver notre postérité des maux qu'entraîne l'esprit de parti, le désir de la vengeance, l'envie de se distinguer, la soif des richesses et des dignités, la domination des prêtres et les fureurs du fanatisme ! S'il produit un peu de bien, je n'aurai pas tout à fait perdu mon temps.

Revenons aux amis de la constitution que le Directoire laissait impitoyablement se morfondre dans la rue. Ils furent obligés de se retirer sans connaître le résultat de cette délibération. On sut le lendemain 3 mai que cent trente hommes de la garde nationale de Fontenay allaient partir avec vingt-cinq cavaliers pour Challans; que Pichard, procureur général, et Luminais accompagnaient ce détachement, *chargé des pouvoirs du Directoire pour rétablir la tranquillité et assurer l'exécution des lois*. « Les commissaires, dit Pichard,

« page 13 du *Compte rendu au conseil*, arrivèrent trop tard « pour prévenir l'effusion du sang, que l'opiniâtreté des pay- « sans avait forcé de faire couler, mais vous rechercherez sans « doute, Messieurs, avec étonnement, comment à l'occasion de « cette malheureuse affaire, le Directoire a pu être taxé de né- « gligence ou de lenteur. » J'ai répondu d'avance à Pichard par les faits que je viens de citer. Il convient lui-même que l'opiniâtreté des paysans avait forcé de faire couler le sang. Il aurait dû attribuer ce malheur au fanatisme que les prêtres leur avaient inspiré; il aurait dû exhorter le conseil du département à solliciter ou à prendre lui-même les mesures les plus vigoureuses contre ces hommes perfides. Cette pensée était bien loin de lui.

Le détachement et les commissaires partis de Fontenay ne purent arriver à Challans qu'après trois jours de marche. Un escadron de dragons s'était porté à Saint-Christophe avec des gardes nationales de Nantes. Les paysans avaient fait feu les premiers sur cette troupe, sans blesser un seul homme; elle leur riposta vigoureusement, les mit en déroute et en tua quinze ou seize. On assure qu'un d'entre eux s'opposa seul à deux cavaliers avec une fourche d'écurie. En vain, ils lui crièrent de mettre bas les armes; il se défendait toujours en disant à celui qui le frappait: *Eh bien! rends-moi mon Dieu que tu m'enlèves!* O combien l'homme est facile à tromper! On est humilié pour la pauvre espèce humaine quand on est forcé de répéter des paroles qui attestent le délire où les prêtres peuvent la conduire au nom de la Divinité. On fit plusieurs prisonniers dans cette rencontre; ils furent transférés à Nantes, et leur impunité ne contribua pas peu à enhardir les contre-révolutionnaires.

Pichard vanta beaucoup le succès de sa mission et dit que sa douceur et celle de son collègue Luminais ramenèrent la paix dans ce pays et que les habitants reprirent leurs travaux. J'ai entendu dire que Pichard s'était comporté dans cette circonstance avec la ruse et l'astuce qui lui convenaient,

c'est-à-dire qu'il avait flatté le peuple et les ci-devant nobles chez lesquels il logeait, et qui le traitaient avec les égards dus à son zèle pour la cause anti-populaire.

Pendant que cet évènement malheureux avait lieu, Rodrigue, curé de Fougeray, qui venait d'être nommé évêque du département, fit son entrée à Fontenay ; les patriotes se rendirent à la barrière de Nantes pour le recevoir. Moulins, président de la société ambulante, lui porta la parole au nom des amis de la Constitution, et lui peignit les maux que le fanatisme produisait sur le territoire de la Vendée. Le nouveau prélat était en bottes fortes, il avait sa soutane retroussée, son bâton à la main, son domestique à côté de lui tenait une petite rosse très maigre, sur laquelle étaient attachées ses boujettes (1). Pour toute réponse au discours de l'orateur, il secoue la tête, hausse les épaules et se remet en selle pour gagner son hôtellerie. Le cortège l'y suivit ; quant à moi, je ne le suivis pas.

C'était bien le plus dur égoïste du monde que M. Rodrigue ; il n'a jamais connu que les émoluments de sa place, qui étaient de douze mille livres. Pas un seul mandement, pas une seule lettre pastorale, rien n'annonça aux curés du diocèse qu'il en était évêque : il n'était presque connu que de celui qui lui payait ses appointements. Il vivait toujours en pension à Luçon, pour n'inviter personne à dîner. Quand deux ans après la mode parut de renoncer au charlatanisme sacerdotal, il abdiqua les honneurs de la mitre avec le même sang-froid qu'il les avait acceptés ; il en regretta sûrement les revenus, mais il ne le témoigna pas. Il était mon collègue à l'administration du département : c'était bien le théologien le plus intolérant, le plus dur qu'ait jamais vomi la défunte Sorbonne. Dieu lui fasse paix dans l'autre monde, quand il y arrivera avec son portefeuille de trente mille livres en assignats ! Au demeurant, Rodrigue est un parfait honnête

(1) Petits sacs de voyage en cuir.

homme quoique fort entêté. Ses mœurs sont pures, son caractère ferme, et les évènements ont peu de prise sur lui.

Le citoyen Moulins a été aussi mon collègue à l'Administration pendant l'année 1792. C'était un ancien militaire décoré de la croix de Saint-Louis. Il avait servi avec de Hillerin, mon oncle à la mode de Bretagne, dans le corps de la marine ; il était très vain sous l'ancien régime. Il avait fait plus de huit cents lieues pour former l'arbre de sa généalogie et prouver ses alliances avec les plus grandes maisons de France : il avait épousé une Roquefeuille et s'était qualifié comte de Rochefort. La noblesse du pays ne voulait pas que ce titre lui appartint; il en était si fort humilié que, pour s'en dédommager, il enjoignit à tous ses vassaux de la Vineuse, près Sainte-Hermine, de se tenir tête nue quand il passait. Il fit un procès à un charron de Sainte-Hermine qui ne l'avait pas salué.

Dès le commencement de la Révolution, cet homme si haut se rangea du côté du peuple. Ce n'était plus le comte de Rochefort, c'était tout simplement Charles-Isidore-Elie Moulins, cultivateur. Il eût bien désiré se venger des nobles, mais la nature lui en avait refusé les moyens ; il était absolument sans talent. Il fit démolir son château dont les murs étaient excellents, pour bâtir en place une maison sur l'extérieur de laquelle il fit graver toute la constitution de 1789. Les caractères en étaient peints en noir et cette entreprise acheva de déranger sa fortune. Il était ardent révolutionnaire, je lui dois cette justice ; mais il ambitionnait les honneurs et les applaudissements populaires ; il se perdait dans les discours qu'il adressait au peuple et finissait souvent par réfuter lui-même ce qu'il s'était efforcé de prouver. Au reste, il était très humain, très homme de bien, mais inconstant dans ses liaisons d'amitié, alliant l'amour à la petite dévotion, et ne vivant point avec sa femme qui était aussi bizarre que lui. Il se consolait de son éloignement avec une de ses cousines qui élevait ses enfants. Tel était le caractère

de mon cher Moulins. J'aurai occasion de parler encore de lui dans le cours de ces Mémoires.

Reprenons le fil de notre narration et citons un fait qui prouve incontestablement combien le Directoire du département protégeait les menées des prêtres rebelles aux lois. C'est Pichard lui-même qui va nous l'apprendre.

« Le Directoire fut instruit, dit-il, le 3 juin dernier (1791) « par une lettre de quelques missionnaires de Saint-Laurent, « une autre lettre des sœurs de la Sagesse établies dans cette « paroisse, une troisième du président du district de Mon- « taigu qui se trouvait alors à Mortagne, et une pétition des « habitants de Saint-Laurent, que le premier du même mois « quelques gardes nationales parties de Cholet avaient fait « des perquisitions dans la maison des prêtres de la Mission, « auxquels ils n'avaient voulu présenter aucun ordre qui les « y autorisait, y avaient brisé des armoires, enlevé des pa- « piers, et après s'être retirés à la chute du jour, étaient re- « venus au milieu de la nuit, avaient fait de nouvelles recher- « ches, et s'étaient emparés de la personne de deux de ces « ecclésiastiques qu'ils avaient emmenés avec eux. » *Compte-rendu au Conseil du département de la Vendée*, page 19, in-4°.

A en croire Pichard, la démarche des gardes nationales de Cholet était l'expédition la plus attentatoire aux droits des citoyens et aux principes de la Constitution. Comment, il ne sera pas permis à des patriotes d'arrêter des incendiaires, de leur enlever les torches sanglantes avec lesquelles ils embrasent les campagnes ! Il fallait donc que les gardes nationales de Cholet laissassent fanatiser leur pays !

Les missionnaires dont parle Pichard furent, à sa sollicitation, transférés au district de Montaigu, qui prit un arrêté pour les faire traduire au tribunal de ce lieu ; mais le Directoire du département fit biffer cet arrêté sur les registres du district, et ordonna que Danche et Duget (c'était les noms de ces deux prêtres) seraient mis en liberté. Pichard appuie cette décision sur l'article 7 de la Déclaration des Droits qui

se trouve en tête de la Constitution de 1789. C'est avec un bouclier de cette espèce que les ennemis de la chose publique ont préparé de longue main la dévastation de ce pays. Qu'était la maison de Saint-Laurent ? Un repaire de forcenés qui excitaient les citoyens aux meurtres, au carnage, en leur prêchant que c'était la loi de Dieu ! Qu'étaient Danche et Duget? Deux brigands, deux loups revêtus de la peau de l'agneau, qui avaient fait imprimer et distribuer dans ces contrées un libelle infâme, intitulé : *Catéchisme des véritables catholiques*, et qui n'était propre qu'à les exciter à la guerre civile. Voilà les hommes que le Directoire du département faisait remettre en liberté ; voilà les tigres plutôt en faveur desquels il expliquait la Déclaration des Droits de l'homme !

Il n'est pas hors de mon sujet de dire ici quels étaient les prêtres de la mission de Saint-Laurent. Ils ont fait tant de mal par leurs prédications dans les provinces du Poitou, de l'Anjou et de la Bretagne, que je ne puis m'empêcher de faire connaître l'origine de leur établissement.

Vers le commencement de ce siècle, un prêtre, natif de Montfort-la-Canne, en Bretagne, fils d'un pauvre tisserand de ce lieu, se mit en tête d'imiter les apôtres. Il parcourut les hameaux en faisant des prédications ; il lui arriva plus d'une fois de se faire chasser par les magistrats des endroits qu'il parcourait. Il attirait à lui une foule de fainéants qui ne vivaient que d'aumônes et se qualifiaient membres de Jésus-Christ. Il fit plusieurs disciples dont le plus célèbre fut un nommé Mulot, qui a fait appeler ces prêtres mulotins. Lorsqu'il vit sa troupe renforcée, il s'imagina d'imiter en tout le Sauveur du monde : il guérissait les paralytiques, rendait la vue aux aveugles, chassait les démons du corps des possédés. Il renouvela même la multiplication des pains, comme on peut s'en convaincre en lisant sa vie, imprimée plusieurs fois depuis sa mort. Après avoir erré dans différentes provinces, il se rendit à Vouvent ; en se promenant dans la forêt qui porte ce nom, il découvrit, sur le penchant d'une colline,

au pied de laquelle est une fontaine voisine d'un ruisseau qui serpente autour d'une prairie, une grotte que la nature a formée de trois masses de granit. Il s'habitua à visiter ce lieu sauvage où l'on peut croire être séparé du reste des humains; il y passa même quelques belles nuits d'été. On l'appelle maintenant *la grotte du père Montfort.* Cependant il y avait à Vouvent des âmes pieuses qui logeaient ce fanatique. Il faisait faire à ces bonnes gens des processions les pieds nus sur les glaces de l'hiver; il guérissait leurs maladies et se mêlait de deviner ce qui se passait dans les entretiens les plus secrets, et il ne manquait jamais de le révéler. La femme qui lui donnait asile s'appelait Comseron : elle lui avait légué par son testament sa maison dont le jardin touche à l'église, à condition qu'il fixerait sa demeure à Vouvent, lui et ses confrères; mais cette donation n'était pas assez considérable pour le retenir. Des habitants de Saint-Laurent, près Mortagne, lui firent un meilleur sort, il s'y établit. Il y mourut en 1726 de la suite d'une blessure que lui fit au pied un clou de charrette. Les fanatiques ont avancé qu'il avait été empoisonné à La Rochelle, dans un bouillon que lui firent donner les protestants de cette ville par la tourière d'un couvent où il prêchait. Ce fait est absolument dénué de fondement. Les cagots l'ont regardé comme un saint; c'était un coquin qui eût mérité d'être pendu. On peut en juger par les moyens dont il usait pour opérer des conversions et gagner des âmes à Dieu. Un jour, dans un de ses accès de frénésie où il reprochait aux pécheurs leur dureté, il leur dit qu'il allait évoquer le diable. — *Satan*, s'écria-t-il : *Vien à ma voix, sors de enfer !* A l'instant, un quadrupède tout en feu se précipite de la sacristie au milieu des assistants et jette l'effroi parmi eux. C'était un bouc affublé d'une robe d'étoupe à laquelle un des agents du missionnaire avait mis le feu par son ordre. Voilà un des miracles de ce tartuffe en soutane. Il n'est pas besoin de dire combien il opéra d'avortements! à combien de femmes enceintes il arracha la vie!

Mulot, son fidèle disciple lui succéda; il fit autoriser, par lettres patentes du roi, l'établissement de la maison de Saint-Laurent. Cette nouvelle communauté fut connue sous le nom de communauté de la mission. Ses membres se répandirent dans différentes paroisses; ils y prêchèrent et y fanatisèrent le peuple. Ce sont eux qui ont couvert les campagnes de calvaires, une troupe de marchands de livres de dévotion et de chapelets les accompagnaient. Ils préconisaient l'abnégation de soi-même, déclamaient contre les goûts du siècle et répandirent une morale qui ne concordait point avec la marche du gouvernement. Ces hommes devaient être chassés de l'Etat. La religion est un puissant ressort, elle est nécessaire au peuple et à ceux qui le gouvernent; mais il faut que ses dogmes, bien loin de contrarier les lois civiles, en facilitent et en assurent l'exécution: autrement l'Etat est perdu, il sera déchiré par les guerres civiles.

Le plus grand bien qu'aient fait les missionnaires de Saint-Laurent, c'est d'avoir rassemblé auprès d'eux une communauté de filles qui se sont consacrées au service des hôpitaux. Elles étaient appelées Filles de la Sagesse. Elles se répandirent bientôt dans plusieurs grandes villes pour se livrer aux soins des malades. Cette fondation a fait plus de bien à l'humanité que toutes leurs vaines prédications! C'est par des services de cette nature que Vincent de Paul a mérité sa canonisation; tous les saints seront oubliés, Vincent vivra éternellement dans la mémoire des hommes. Mais, par malheur, ces pieuses filles se laissèrent endoctriner par ces prêtres rebelles: il a fallu leur ôter le régime de ces hospices. Elles soignaient bien encore les malades, mais elles empoisonnaient les derniers instants des mourants en les forçant de se faire administrer par des hommes ennemis de leur patrie, elles imprimaient aux jeunes orphelins qu'elles élevaient des sentiments inciviques. Elles ont fait autant de mal que les missionnaires. Les couvents de filles ont fait la même chose dans toute la France.

Le 21 juin, Louis XVI et sa famille avaient abandonné le trône. Ce roi parjure à son serment avait pris la route de Varennes, tandis que son frère, dit Monsieur, suivait avec sa femme un autre chemin pour gagner l'Allemagne. Leur projet était d'aller animer par leur présence les émigrés et les puissances étrangères, qui devaient rétablir, selon eux, avec la plus grande facilité, les prérogatives de la couronne. Un très grand nombre de nobles et de bourgeois, qui regrettaient l'ancien régime, était passé à Coblentz et regardaient ce voyage comme une partie de plaisir qui durerait au plus trois mois. Ils avaient dit en partant à leurs amis qu'il n'y aurait pas un coup de fusil à tirer, et qu'ils rentreraient en France pour y jouir des honneurs et des profits de la féodalité. D'autres, plus paresseux ou peut-être plus adroits, étaient restés dans leur patrie pour y exciter des troubles, si l'occasion était favorable, ou goûter le repos si la révolution s'achevait. Ces ennemis secrets sortirent de leur engourdissement quand ils apprirent la fuite du roi.

A l'époque de cette fuite, le Directoire du département publia une adresse aux administrés qui était bien faite pour les jeter dans l'abattement, endormir l'activité et la surveillance des gardes nationales du pays. C'était bien là le moyen de donner aux ennemis de la Liberté le temps de conspirer. Cet expédient réussit au gré des espérances de Pichard qui était l'auteur de cette pièce.

« Le district des Sables, dit Pichard, nous fit part, par une « lettre du 26 juin, qui nous parvint le 27 au soir, qu'il avait « reçu plusieurs dénonciations, d'après lesquelles il paraissait que la nouvelle du départ du roi avait ranimé les « espérances des ennemis de la Constitution, qu'un grand « nombre de ci-devant privilégiés s'étaient réunis dans la « maison de la Proutière, qu'un plus grand nombre de cultivateurs s'étaient joints à eux, que des propos indiscrets et « même des menaces annonçaient assez quelles étaient leurs « espérances criminelles, et qu'il paraissait que dans plu-

« sieurs maisons, et notamment celles de la Marzelle et de la « Proutière, une grande quantité d'armes avait été rassem- « blée. » *Compte-rendu au Conseil du département, p. 14.*

Le district des Sables avait pris, avant le départ de son courrier pour le département, des mesures propres à mettre les révoltés à la raison. Cinquante hommes de troupes de ligne et de gardes nationales étaient partis pour la Proutière, commune du Poiroux ; trente hommes marchaient à la Marzelle, commune de Longeville. Ces troupes avaient ordre de se saisir de Loynes, l'un des chefs, et de ses complices. Sur le bruit qui se répandit que le château de la Proutière était en état de défense, le district des Sables fit filer de ce côté-là trente hommes de plus. Il demandait encore des forces au département qui ne délibéra sur cet objet que le 28, et sur le nouveau rapport qui lui fut fait par deux gardes nationales du détachement qui marchait à la Proutière, le Directoire nomma deux commissaires qui partirent le soir avec de la cavalerie. Pichard fut encore choisi pour cette mission. Il arriva avec son collègue à Avrillé et s'y arrêta parce qu'il eut, dit-il, la douleur d'apprendre que le château de la Proutière n'était plus qu'un monceau de cendres et de ruines. Quelle perte ! Il faut entendre Pichard, il faut le voir s'apitoyer sur le sort des châteaux ! Ah ! si ces repaires de l'aristocratie eûssent été tous incendiés, si les tigres qui les habitaient eûssent été impitoyablement mis à mort dès que la nation a déclaré qu'elle était libre, ce beau territoire n'eût pas été en proie aux horreurs de la guerre civile ! Les cabanes des laboureurs n'auraient pas été brûlées, ils cultiveraient leurs champs en paix. Cette belle population, dont les mœurs étaient dignes de l'âge d'or, n'aurait pas été égarée ; le fanatisme n'aurait pas fait couler des torrents de sang depuis les rives de la Loire jusqu'aux bords de l'Océan, l'innocence ferait encore notre bonheur. Vains regrets, tout est ravagé, tout est perdu pour longtemps.

Pichard, tout affligé qu'il était de la perte d'un château,

eut pourtant le courage de se rendre aux Sables. Il y révoqua un arrêté du district, qui requérait un détachement de gardes nationales de faire une fouille nocturne dans tous les châteaux voisins, pour y saisir ceux qui s'étaient attroupés à la Proutière. Il assura, d'ailleurs que cette mesure était inutile, parce que Robert-Lézardières, Loynes et quelques prêtres avaient pris la route de Montaigu où ils furent arrêtés. Les commissaires les dénoncèrent à l'accusateur public qui les poursuivit bien faiblement, et ces coquins profitèrent de l'amnistie accordée par l'Assemblée constituante le 14 septembre suivant à tous les conspirateurs. Il eût fallu les frapper du glaive de la loi, mais il était émoussé alors: c'est un malheur qui en a produit bien d'autres.

Quoiqu'il en soit, le ministre Lessart loua beaucoup la conduite des commissaires; applaudit au zèle et à la sagesse du département. Il lui annonça l'arrivée de deux commissaires civils qui *contribueront*, disait le ministre, *plus efficacement que je ne le pourrais par correspondance, à faire triompher les principes que vous avez si bien établis et si bien développés dans votre arrêté, et qui prendront sûrement, en s'aidant de votre concours, les mesures les plus propres à en assurer le maintien.*

Ces deux commissaires arrivèrent à Fontenay le 28 juillet, l'un était Gensonné, qui avait été avocat au parlement de Bordeaux, puis procureur de la commune de cette ville; il avait été nommé depuis membre du tribunal de Cassation. L'autre s'appelait Gallois; il était connu par une traduction des œuvres politiques de Filangieri, que les publicistes regardaient comme le Montesquieu de l'Italie. Gallot, médecin célèbre, natif de Saint-Maurice-le-Girard, près La Châtaigneraie, alors membre de l'Assemblée constituante, leur avait parlé de moi comme d'un patriote ardent qui pourrait leur donner des renseignements sur l'esprit qui animait les autorités constituées et les citoyens des campagnes. Il leur avait remis des exemplaires des adresses que j'avais publiées

et surtout de celle que j'avais envoyée aux citoyens des assemblées primaires du département qui avaient eu lieu dans les premiers jours de juin pour la nomination des électeurs, qui devaient choisir les députés à la prochaine législature, qui eût été formée dès le premier juillet, sans la fuite du parjure Louis à Varennes. Ces commissaires avaient des lettres que plusieurs membres de l'Assemblée leur avaient remises pour moi. J'étais à Vouvent lorsque j'appris leur arrivée; je me rendis à l'instant à Fontenay. Ils étaient à la Coupe-d'or: je me fis annoncer, j'entrai dans leur chambre, ils étaient à dîner avec leur secrétaire Leteiller, jeune homme qui vient d'être guillotiné le 21 floréal, à Paris. Ils me firent plusieurs questions sur l'état du pays, sur les manœuvres des prêtres. Je leur peignis, avec toute l'énergie dont je suis capable, les maux que nous faisaient ces malheureux : je leur peignis le caractère des hommes qui étaient chargés de l'administration. Ils avaient, la veille (30 juillet), pris un arrêté, de concert avec le département, le district et la municipalité, qui portait que toutes églises, non paroissiales, seraient fermées, ce qui fut exécuté sur le champ. Les religieuses étaient seulement autorisées à faire entrer leur aumônier dans l'enceinte de leur maison pour y dire la messe, mais sans la sonner. Ils me dirent qu'ils avaient trouvé dans les corps administratifs des hommes qui s'étaient fortement opposés à cette mesure; ils me citèrent surtout Brisson, procureur-syndic du district. Je leur répondis que Brisson était un homme de bien, mais qu'il n'avait pas la moindre fermeté; qu'il avait eu toute sa vie la plus grande confiance dans les prêtres, et qu'il les regardait comme des images de Dieu sur la terre. Je ne disais en cela que la vérité. J'ajoutai que dans mon opinion tout ce qu'on faisait à cet égard ne pouvait guérir le mal; que les palliatifs étaient dangereux; que les imbéciles considéraient cette défense comme une persécution, et qu'il fallait que l'Assemblée ordonnât la déportation de tous les prêtres réfractaires, sans aucune distinction. Les absents,

comme les morts, étaient bientôt oubliés. Ce que j'avais prévu, arriva : les femmes égarées se portèrent en foule, avec quelques hommes, dans les cours des couvents, et se tenaient à genoux, leur chapelet à la main, poussant de profonds soupirs, alentour des églises prohibées où des prêtres réfractaires disaient la messe. La cérémonie achevée, elles se répandaient en plaintes amères contre l'Assemblée, contre les commissaires du Pouvoir exécutif et plus encore contre les membres des autorités constituées qui avaient souffert ou ordonné cette prohibition. Elles ne confondaient pas tous ces membres dans le même reproche ; elles disaient qu'elles reconnaissaient bien leurs amis. M. Pichard et le département, plusieurs membres du district étaient de ce nombre. Toute leur colère ne tombait véritablement que sur l'Assemblée nationale et ses commissaires. J'étais assez connu dans le pays pour avoir toute ma vie abhorré le charlatanisme des prêtres. Je me rendis un dimanche dans la cour des filles Notre-Dame : elle était remplie de femmes à genoux qui entendaient la messe. Je faillis être victime de ma curiosité : plusieurs de ces femmes me dirent des injures, et quelques hommes qui étaient au milieu d'elles me firent de rudes menaces. Je sortis de cet antre du fanatisme, bien résolu de ne plus y rentrer.

Cette mesure offrit donc un nouveau moyen aux moines, qui ne vivaient plus alors dans leur couvents qu'on vendait, de raviver le zèle de leurs prosélytes. Cette vermine conservait toujours son costume : c'était encore une faute de l'Assemblée constituante de ne les en avoir pas dépouillé, de laisser exister moralement les membres des corporations qu'elle venait de tuer. Le parlement de Paris et Louis XV avaient agi plus politiquement lorsqu'ils détruisirent les jésuites ; ils leur défendirent de porter l'habit de leur ordre. Ces souquenilles sont des espèces de talisman aux yeux du peuple, il fallait se hâter de les briser.

Ces commissaires, choisis par Duport du Tertre, succes-

seur de Cicé, archevêque de Bordeaux, dans la place de garde des sceaux, avaient des instructions qu'ils ne firent connaître à aucun patriote. Ils parcoururent le département pendant environ six semaines. Ils virent de près les habitants des campagnes ; Dumouriez les accompagnait. Cet officier était employé dans la 12e division en qualité de maréchal de camp, sous les ordres du lieutenant-général Verteuil qui se tenait à la Rochelle. Ces trois hommes avaient assez de sagacité pour ne pas se laisser tromper sur les dispositions des citoyens du pays : ils passèrent plusieurs jours à Saint-Laurent. Pendant qu'ils voyageaient dans la Vendée, ils reçurent un décret qui les chargeait de parcourir le département des Deux-Sèvres. Ils se rendirent à Châtillon, chef-lieu de district dont les administrateurs avaient été sur le point d'être massacrés par des paysans, qui ne voulaient pas qu'on vendit les domaines de leur cher curé. Le même évènement avait eu lieu dans quelques districts du département de la Vendée : des ci-devant nobles avaient eu l'insolence de s'y rendre protester contre ces adjudications. Ces délits étaient restés impunis. Il est vrai qu'à cette époque, il n'y avait point de lois contre les attentats de cette nature, et que les administrations n'avaient aucun moyen de réprimer les insolents et les rebelles. Les lois ne portaient que des peines très douces contre ceux qui les enfreignaient ou même n'en portaient point du tout. C'est un grand vice en législation : toute loi qui ne porte point de punitions contre ses violateurs est nulle de sa nature ; il vaudrait mieux pour le bien de l'association qu'elle n'existât pas.

Les commissaires furent informés de tous ces faits. Ils retournèrent à Fontenay dans le mois de septembre. Les électeurs du département étaient réunis pour procéder à la nomination des députés à la législature ; la constitution était achevée ; le Pouvoir exécutif avait été suspendu dans les mains du roi depuis sa fuite ; il était exercé par ses ministres qui rendaient compte de leur gestion aux représentants du

peuple : le roi devait reprendre ce pouvoir par l'acceptation de la constitution. Le vulgaire des aristocrates soutenait hautement qu'il ne l'accepterait pas. Les plus élevés, les plus instruits des ruses de la cour émigraient par centaines, partaient avec la plus grande joie et ne disaient pas leur secret. Louis accepta le 13 septembre cette constitution qui lui avait été présentée le 3 septembre. Les patriotes, à cette nouvelle, s'abandonnèrent à une ivresse dont les têtes françaises sont seules capables. Les gens sages ne voyaient pas de même ; ils ne pouvaient croire à la sincérité du monarque ; ils savaient d'ailleurs qu'il ne s'est jamais fait de révolution sans que le pouvoir exécutif ait changé de mains. Quoique le comité de révision de l'Assemblée, dont Thouret était l'organe, eût altéré la constitution en conservant une caste privilégiée dans la famille des princes et que les Lameth et leurs partisans, qui voulaient en 1790 renverser le trône et prendre les rênes d'un gouvernement oligarchique, eûssent appuyé fortement l'ouvrage du comité pour faire leur paix avec la cour ; quoique, dis-je, cette constitution eût été acceptée avec des modifications qui assuraient l'hérédité des Bourbons, les gens de bien ne virent dans cette acceptation qu'un piège tendu à la bonne foi nationale. La cour comptait toujours sur une autre législature, ses amis publiaient même qu'elle aurait le droit de changer la constitution ; les plus chauds patriotes soutenaient la même chose, mais dans un autre sens. Dumouriez, qui était à Fontenay, assista aux fêtes patriotiques célébrées à ce sujet ; il s'y montra très populaire, dansa des farandoles avec les femmes du peuple et traita parfaitement bien tout le monde. C'est en cette occasion que je le vis pour la première fois.

Après les séances de l'assemblée électorale dont j'étais membre, ayant été élu malgré moi par le canton de Foussay, je me rendais tous les soirs converser avec Gensonné ; nos entretiens roulaient principalement sur les moyens d'empêcher le fanatisme d'allumer la guerre civile dans notre pa-

trie. Je voulais brusquer les choses, moi, chasser les prêtres réfractaires, dépouiller ceux qui se nommaient constitutionnels du droit d'occuper aucune fonction civile, et permettre à tous les ministres d'un culte quelconque d'exercer leur religion, pourvu qu'ils le fissent publiquement et en prêtant le serment de citoyen. Je voulais en outre que l'Etat ne salariât aucuns prêtres. Gensonné discutait plus froidement : il présentait la question sous toutes ses faces, il l'examinait sous tous ses rapports, il en pesait les avantages, il en considérait les dangers, il en calculait toutes les chances; au demeurant, il me paraissait d'une timidité extrême, à moi qui suis convaincu qu'en révolution il faut frapper avec la hache de Phocion. Il faut mûrement réfléchir avant de se déterminer, mais ensuite les mesures d'exécution doivent être terribles et promptes; elles doivent partir avec la rapidité de la foudre. Le calme revient bientôt, et le peuple s'apperçoit à peine de la commotion qu'il a éprouvée. Il jouit sans inquiétude des bienfaits que lui procure un nouvel ordre de choses.

Gensonné convenait que je raisonnais juste, et il adoptait une grande partie de mes opinions. Je lui demandai ce qu'il pensait de l'esprit public des citoyens des campagnes. Il me répondit qu'il était très mauvais ; il ajouta que l'administration du département était dans de mauvais principes, et que Pichard surtout était très dangereux. Gallois trouvait le procureur général plus à son gré ; il en faisait l'éloge et je crois que ses sentiments politiques étaient à peu près les mêmes que ceux de cet homme. Il se serait volontiers lié intimement avec lui. Quant à Gensonné, il ne voulut jamais accepter ses dîners et ses fêtes ; il ne le vit qu'à l'administration.

Dumouriez se rendit un soir chez lui durant nos entretiens ; il me fit très bon accueil, me fit part de ses observations sur le pays de la Vendée, envoya l'un de ses aides de camp chercher chez lui les notes qu'il avait rédigées à ce

sujet et me les lut : il était d'avis de chasser les missionnaires et les sœurs de Saint-Laurent; quant à Brin, curé de cette commune, qui avait trouvé le secret de s'insinuer dans son esprit, il n'était point d'avis de l'inquiéter, non plus que les autres prêtres. Gensonné nous donna lecture d'un arrêté du département des Deux-Sèvres du 5 septembre, portant que tous les prêtres réfractaires qui se trouvaient dans le district de Châtillon seraient tenus d'en sortir sous trois jours. Cet arrêté était imprimé, mais les administrateurs n'avaient pas cru devoir le publier sans le soumettre à la sanction des commissaires civils.

Il parut alors que les pouvoirs de ces commissaires n'étaient pas fort étendus, car ils n'osèrent prendre sur eux d'approuver cette mesure. Gensonné proposa de dépêcher un courrier à Paris pour consulter le garde des sceaux. *Si vous le voulez*, dit Dumouriez, *je ferai partir Baptiste*. C'était ce fameux valet de chambre qui, selon Dumouriez, gagna depuis la bataille de Jemmapes, et que le président de la Convention nationale arma pour ce prétendu haut fait d'une épée d'or, en lui donnant le baiser national. Ce trait peut tenir place parmi les roueries de ce général.

Quoi qu'il en soit, Baptiste ne partit point. Dumouriez nous emmena souper chez lui, maison de Denfer du Clouzy, dans la prairie ; Baptiste, le vainqueur futur de Jemmapes, nous versa à boire. Le repas fut frugal, la conversation animée ; le général, très madré, très roué, nous raconta ses aventures de l'ancien régime, nous parla de sa captivité à la Bastille, et nous promit de tenir tous les malveillants dans le devoir. Il ajouta que, tandis qu'on applaudissait à sa conduite aux Jacobins de Paris, on le traitait d'aristocrate au club de Nantes, parce qu'il avait fait mettre en liberté *des gentilshommes* qu'on avait enfermés dans le château de cette ville, et que ces violences ne lui plaisaient pas, quoiqu'il fut l'ennemi juré des contre-révolutionnaires. Il nous parla de la Révolution, du roi, de l'Assemblée nationale avec la légèreté d'

militaire français : il nous dit qu'elle n'était plus qu'une vieille p..... qu'il fallait se hâter d'éconduire. Cette expression était juste sous bien des rapports. Il nous parla de ses amis, de son beau-frère le comte de *** qui avait épousé sa sœur. Il avait aussi un autre beau-frère comte : c'était Rivarol, dont la sœur vivait avec lui. Elle était bien dans la maison ; mais, comme elle était jeune et jolie, comme il avait cinquante-quatre ans et que nous étions tous ses convives plus jeunes que lui, il jugea qu'il ne devait pas nous faire souper avec sa aîtresse. Ilm avait cueilli des lauriers aux Champs-de-Mars, il craignait que quelques-uns de nous ne lui enlevât ses myrthes. Le souper fini, nous nous retirâmes chez nous.

L'assemblée électorale termina ses opérations dans les derniers jours de septembre. Les patriotes y étaient en majorité . c'est une observation que je ne dois pas laisser échapper. Les assemblées politiques des citoyens étaient dans debons principes, parce que les aristocrates ne voulaient pas s'y montrer : les uns par cagotisme, les autres par mépris pour le nouvel ordre de choses. Il y avait parmi nous quelques intrigants ; mais leurs talents ne répondant point à leur ambition, ils ne montaient point à la tribune ; ils se contentaient de mendier obscurément des suffrages. Voici le résultat des travaux de l'Assemblée électorale :

Goupilleau, procureur syndic du district de Montaigu ; Morisson, membre du Directoire de département ; Maignen, administrateur du district de la Châtaigneraie ; Musset, curé de Falleron, qui se maria depuis à la fille de Lecointre, de Versailles ; Gaudin, maire des Sables ; Tiériot, membre du Directoire de département ; Giraud juge au tribunal du district de Fontenay ; Perreau, juge de paix à Loge-Fougereuse ; Gaudin, prêtre, connu par un ouvrage sur le célibat des prêtres et un voyage en l'île de Corse, furent nommés députés à la législature. Les suppléants furent Jousson, administrateur du district de Challans ; Mercier et Boulanger, juge de paix du canton de Mareuil.

Les administrateurs qui devaient remplacer au département ceux qui en étaient sortis par la voie du sort, conformément à la loi furent : Rodrigue, évêque du département ; Pervinquière, qui était à l'Assemblée constituante ; Girard-Villars ; Gratton, capitaine des canonniers à Saint-Gilles ; Gauly, juge de paix à Mouchamps ; Boulanger, juge de paix du canton de Mareuil ; Regain, juge aux Sables ; Bouqute l'aîné, fils d'un médecin de Luçon ; Gallot, médecin, membre de l'Assemblée constituante ; Denugent, juge de paix aux Moutiers-les-Maufaits ; Vinet, notaire à Fontenay ; Moulins de la Vineuse, officier de marine, dit le comte de Rochefort ; Fillon l'aîné, notaire à Fontenay ; Mercier du Rocher ; Fayau jeune ; Caillaud du Tablier ; Esnard ; Pierre-Paul Clémenceau de Mouchamps.

Tribunal criminel du département : Raison, président ; Dupuy, accusateur public ; Goupilleau, greffier ; Bourou et et Biaille-Germon, hauts-jurés. Ces trois derniers étaient membres de l'Assemblée constituante. Je craignais tout pour la chose publique de l'intimité qui existait entre Pichard et Biaille. Je conseillai aux électeurs que je fréquentais de ne pas le placer dans l'administration du département : la suite prouvera combien mes craintes étaient fondées. Pichard, qui depuis longtemps perdait la confiance des patriotes, fut extrêmement mortifié de n'avoir pas été nommé député : il était électeur du canton de Fontenay, il n'y eut peut-être que les hommes de cette ville qui lui donnèrent leur voix. De ce nombre étaient Majou, président de l'élection, et Savary-Calais. Le premier a été guillotiné, le second a été membre d'un comité établi par les brigands le 25 mai 1793. Il est caché maintenant pour se soustraire au glaive de la loi. Pichard, que l'ambition dévorait, dissimula ses regrets de n'être pas membre de la législature, car j'ai ouï-dire qu'il se flattait, en se rapprochant de la cour, de se faire nommer ministre de l'intérieur.

Il n'en fut pas ainsi de Gensonné ; pendant qu'il était à

Fontenay son département ne l'oubliait pas : il fut élu député de la Gironde à l'Assemblée nationale, qui commença le 1er octobre de cette année. Son collègue Gallois rendit compte à cette législature de leur mission commune dans la Vendée et les Deux-Sèvres. Jamais rapport ne fut plus trompeur, tout y était déguisé. Ce n'était point de cette manière que Gensonné m'avait parlé des fonctionnaires publics et des habitants des campagnes. L'Assemblée décréta qu'elle était satisfaite de la conduite des commissaires, et ne sut rien de la situation de ces départements.

Le Conseil général de la Vendée fut assemblé le 15 novembre. Il fit l'ouverture de sa session par une messe constitutionnelle où je n'assistai point, parce que, dans mes idées, une messe ne devait pas faire partie d'une fonction politique, sous un gouvernement qui admet indistinctement tous les cultes. Ensuite le procureur général commença la lecture du compte de gestion que le Directoire devait rendre. J'ai cité, dans ces mémoires, plusieurs passages du préambule de ce compte, qui annonçaient dans quel esprit il était rédigé. Il excita de violents murmures ; les patriotes Fayau, Gratton, Denugent, Moulins, Bouquet, Fillon et moi, nous nous élevâmes fortement contre les principes qu'il contenait. Les aristocrates du Directoire et ceux du Conseil avaient frémi quand ils apprirent notre nomination. Nous les accablâmes de notre énergie, car nous étions forts de nos principes et de notre patriotisme. Le préambule fut rejeté ; mais le secrétaire général, qui était entièrement dévoué à Pichard, rédigea l'arrêté qui constatait cette réjection de la manière la moins défavorable au Directoire. Cette rédaction causa de très longs débats et, comme nous n'étions pas en majorité, les gens timides l'emportèrent. On peut lire cet arrêté du 22 novembre à la page 142 du *Compte*.

Les séances des corps administratifs n'étaient point publiques, mais des maisons voisines on entendait nos énergiques discussions. Pichard et ses partisans se plaisaient à nous

discréditer dans les bonnes compagnies qu'ils fréquentaient. Nous y étions notés comme des hommes sans éducation, comme de mauvaises têtes. Nous apprîmes ce qu'on disait de nous et nous redoublâmes de courage pour reprocher aux membres du Directoire leur incivisme et le peu de zèle qu'ils mettaient à soutenir les intérêts du peuple. Nous y allions si brusquement que la plupart de ces messieurs envoyèrent leur démission. De suite nous proposâmes de réorganiser le Directoire. Pichard nous opposa la loi, qui voulait qu'on procédât d'abord à la réception du *Compte* dans toutes ses parties : cette objection était adroite. Il voulait prolonger la discussion jusqu'à la fin d'un mois, qui devait être la durée du Conseil. Il se persuadait que, dans ce délai, les hommes ardents se lasseraient, abandonneraient l'administration, et il se flattait de faire, après leur départ, composer le Directoire de ceux qui lui conviendraient, et qu'il pourrait facilement conduire. Nous persistâmes dans notre proposition avec chaleur : elle passa, et les membres que le Conseil élût furent Pervinquière, ex-constituant; Vinet, ex-administrateur du district de Fontenay; Bouquet, qui fut nommé quelques jours après second lieutenant-colonel du bataillon de la Vendée (1); je fus élu en concurrence avec Denugent; il était plus âgé que moi et accepta. On procéda à la nomination des sup-

(1) Bouquet eut quelques désagréments dans le bataillon ; il le laissa pour passer au 19e régiment de chasseurs à cheval. Il se maria en l'an II avec Babet Bouchard, fille du directeur des domaines de Tours. Il découvrit dans les papiers de cette jeune personne, très aimable et très coquette, des lettres que lui écrivait un commissaire des guerres : il en devint furieux et publia son déshonneur. Sa femme, outrée de dépit, lui dit qu'elle n'avait plus d'autre ressource que de s'attacher à celui qu'il appelait *son séducteur*. Elle partit pour Paris avec lui. Bouquet les poursuivit, dévoré du démon de la jalousie. Il courut chez le ravisseur de sa femme et lui donna plusieurs coups de poignard ; on l'arracha à sa fureur tout couvert de sang. Bouquet s'enfuit à l'armée pour se soustraire aux rigueurs de la justice. Babet Bouchard s'attacha encore davantage à son amant ; elle fait prononcer son divorce avec Bouquet et convole à un second mariage avec cet amant chéri, qui s'est rendu acquéreur du château de Richelieu et qui vit heureux avec elle depuis près de deux ans, du 26 fructidor an VI. (Note du manuscrit).

pléants : Fayau fut le premier, je fus le second, Gratton le troisième, mais il fut nommé lieutenant de bataillon. Enfin, après bien des changements, le Directoire se trouva ainsi composé : Vinet, vice-président; Bonamy, ci-devant maître particulier des eaux et forêts; Fayau jeune; Mercier; Esnard; Pervinquière, substitut du procureur général; Palliou et Luminais qui donnèrent leur démission deux mois après.

Nous étions enchantés, nous autres patriotes, d'avoir chassé Milhouain (ce fut moi qui le remplaçai) et Perreau. Nous aurions voulu pouvoir chasser de même Palliou et Pichard; quant à Luminais, c'était un imbécile que nous proposions de patriotiser. Un de nous usa d'un stratagème pour éconduire Pichard : il plaça sur son bureau une lettre dont la suscription était *à Monsieur le Procureur général syndic, à Challans*, et il le pressa de la lire. Cet homme en prit lecture, rougit, en disant qu'elle n'était pas pour lui, mais pour le procureur syndic de Challans. Vinet, qui ne savait ce qu'elle contenait, la recacheta et mit dessus : décachetée par erreur. Celui qui l'avait apparemment écrite nous la montra. Nous y lûmes ces mots : *Nous avons enfin chassé ces coquins du Directoire*; *est-il donc possible que nous ne chassions pas ce scélérat de Pichard* ? Ce fut pour lui un avertissement; il n'avait avalé que trop de couleuvres, il donna sa démission. Le Directoire nomma Pervinquière à sa place, et le Conseil me nomma son substitut. Pichard courut se cacher dans les bras de Madame Grimouard Saint-Laurent, et ne s'occupa des affaires publiques que pour déprécier dans la société les membres de l'administration.

Pendant la tenue du Conseil du département, les sections de la commune de Fontenay furent convoquées pour procéder à la nomination d'un nouveau maire. Savary-Calais, aristocrate décidé, qui avait occupé cette place et était en même temps procureur du roi au siège, avait le projet de se faire élire. Il avait séduit un très grand nombre de malheureux du quartier du Marchou, section du collège, qui devaient lui

donner leurs voix. Les patriotes s'aperçurent de cette cabale: il s'éleva dans l'assemblée une forte querelle; on chassa tous ceux qui n'avaient pas droit de voter. Biaille-Germon fut élu maire. C'était un ancien constituant très ami de Pichard du Page, comme je l'ai déjà dit. La municipalité fut plus mal composée qu'elle ne l'avait été en 1789. Les prêtres, les ci-devant nobles, les gens de loi et les mécontents avaient corrompu l'esprit public. L'Assemblée constituante ne sut pas profiter du premier élan qu'elle avait inspiré au peuple, qui aurait atterré d'un seul coup tous ses ennemis. On ne saurait trop répéter cette vérité pour l'instruction de la postérité. Le Conseil général assista à la formation du bataillon et à la présentation que lui firent les citoyennes de la cité d'un drapeau tricolore. Le discours qu'elles prononcèrent à cette fête (ce fut la citoyenne Saurin, femme Varaillon, qui porta la parole) est imprimé à la suite du *Compte* de l'Administration avec ceux du bataillon, de Pichard, de Giraud, président du département, et de Dumouriez, qui avait organisé cette troupe. Je présentai au Conseil, avant la fin de sa session, une adresse au roi qui contenait des idées très hardies. On voulut l'adopter avec des modifications: je déclarai que j'aimai mieux la retirer; elle passa le lendemain. Cette pièce est également imprimée à la suite du *Compte*. Je disais au roi dans cette adresse: « La faiblesse des rois fait l'audace des méchants, mais la justice est toujours inexorable » et je le conjurais de sévir contre les prêtres réfractaires. La session fut terminée le 15 décembre, et le Directoire prit les rênes de l'Administration.

Le premier acte de vigueur qu'il commit fut la destruction d'une chapelle que les malveillants avaient élevée dans le cimetière de la commune de Sainte-Flaive. Cette mesure fut prise contre l'avis de Pichard, qui n'avait point encore donné sa démission. C'était un foyer de fanatisme et de discorde: il disparut. Cette mesure annonça aux factieux que la nouvelle administration n'était pas d'avis de souffrir leurs manœuvres.

Nous eûmes bientôt une autre occasion de signaler notre haine pour les perturbateurs de l'ordre public.

Des citoyens de l'Ile-Dieu se portèrent en troupe et à main armée à la maison commune. Ils enlevèrent les rôles des contributions et les brûlèrent en demandant le rétablissement de l'ancien régime, parce qu'ils ne payaient pas d'impôts. Ces révoltés étaient soutenus par les fanatiques. Il voulurent forcer le maire et le procureur de la commune de signer une pétition dans laquelle ils exposaient leur volonté. Le commissaire des classes de la marine et quelques riches particuliers étaient les auteurs de cette émeute. Le maire et le procureur de la commune se sauvèrent aux Sables, d'où l'on dépêcha, le 20 janvier, un courrier à l'administration du département.

A l'instant, nous arrêtâmes que 3 compagnies du 60e régiment d'infanterie en garnison aux Sables se porteraient à l'Ile-Dieu; que les instigateurs de la révolte seraient saisis et dénoncés au directeur du juré. Le général Verteuil, vieux trembleur qui n'était plus bon qu'à dire son chapelet, nous témoigna des craintes sur le succès de cette expédition. Il eût désiré, dit-il, que nous nous fussions concertés avec lui avant d'en venir à cette extrémité. Mais le débarquement s'effectua sans obstacles, et les coupables furent arrêtés. Le calme fut bientôt rétabli dans cette île.

Cette démarche ne déconcerta pas les contre-révolutionnaires : ils comptaient toujours sur les puissances étrangères, ils ne cessaient d'annoncer à ceux qui regrettaient l'ancien régime l'arrivée des Prussiens et des Autrichiens; ils leur insinuaient, ce qui n'était que trop vrai, que le roi les favoriserait, parce qu'il voulait rétablir la religion de saint Louis. L'Assemblée législative avait décrété la peine de mort contre les émigrés, la confiscation de leurs biens, s'ils ne rentraient pas dans le délai d'un mois. Le même décret contenait des dispositions très rigoureuses contre les prêtres réfractaires. Le roi avait opposé son *veto* à ces actes de salut public. Les malveillants furent convaincus dès lors que la cour était dans

leur parti ; les prêtres ne cachèrent plus leurs menées. Nous en fûmes informés par notre correspondance avec nos districts.

Fayau et moi nous proposâmes au Directoire un arrêté portant que tous les prêtres réfractaires, remplacés dans leurs fonctions, seraient tenus de sortir de notre département, s'ils n'y étaient pas nés. Je rédigeai le considérant, Fayau se chargea des articles: nous présentâmes notre travail au Directoire qui d'abord ne nous avait pas paru éloigné de l'adopter. Les membres présents étaient Bonamy (1), arrivé depuis peu de jours de Paris, Vinet, Fayau, moi, Esnard; Palliou et Luminais étaient absents. Pervinquière qui commençait à se lier avec Pichard et Biaille-Germon, maire de Fontenay, combattit de toutes ses forces notre projet d'arrêté. Il dit qu'il était contraire à la Déclaration des Droits ; Bonamy fut de son avis; Vinet adopta son opinion par faiblesse, en disant que les Droits de l'homme perdraient l'homme, et Esnard ne voulut pas délibérer, parce qu'il craignait Bonamy dont il avait été le greffier aux eaux et forêts; enfin, on n'osa pas rejeter notre proposition : on l'ajourna en pensant bien qu'elle ne passerait pas, et que nous n'aurions pas la majorité. Nous usâmes d'une ruse qui nous réussit. Le lendemain Esnard trouva notre projet transcrit au net sur le bureau du Directoire; il se plaignit beaucoup, il le remit à Pervinquière en disant que cette pièce n'avait été mise là que pour surprendre la signature des membres qui ne l'avaient pas adoptée. Pervinquière la déchira en ma présence, en proférant des paroles

(1). Ce Bonamy était un ancien maître particulier des eaux et forêts de Fontenay. Il avait déployé dans cette place toute l'insolence et la petite vanité de son caractère. Il s'était ligué plus d'une fois avec Elie de Beaumont, intendant des finances du comte d'Artois, apanagiste du Poitou, et avait sacrifié les intérêts de ses concitoyens à ceux de ce prince et de ses agents, il avait employé à cet égard les ruses et les détours les plus avilissants. C'était un homme sans moyens, qui n'avait d'autre mérite que de faire lâchement sa cour aux grands et de traiter avec hauteur ceux qui avaient affaire à lui. Au reste, il n'était que le fils d'un fermier du Maillezais, lequel avait eu pour père un bâtard de l'imbécile Matignon. (Note du manuscrit).

injurieuses qui me piquèrent vivement. Fayau était sorti, il n'éprouva pas comme moi la douleur de s'entendre traiter d'intrigant. Je n'ai jamais connu d'autre parti que celui du bonheur de ma patrie. J'avais passé ma vie dans l'obscurité sans vouloir occuper une place. L'envie de servir la Révolution m'a fait sortir de ma solitude. Les reproches de Pervinquière me firent verser des larmes. J'allai de suite trouver Fayau, il n'était pas chez lui ; je me rendis confier mes chagrins à Gratton, lieutenant-colonel du bataillon.

Nous étions à la fin de février. Tous les mois on allait au scrutin pour donner la voix prépondérante à l'un de nous. Celui à qui elle était dévolue décidait en cas de partage égal d'opinion. Bonamy était en campagne. Je proposai à Fayau d'appeler Moulins pour compléter le Directoire, on ne pouvait s'y refuser. Il nous manquait un membre, il était suppléant. Il fera nombre, dit Pervinquière en souriant ; et moi je disais en moi-même, il fera pour deux. Moulins arrivé, nous lui faisons part de notre projet. Nous faisons tirer au scrutin la voix prépondérante ; Pervinquière, comme procureur général, ne votait pas. Fayau et moi nous portâmes sur le frère Moulins, il porta sur l'un de nous. Vinet et Esnard votèrent l'un pour l'autre, de sorte que Moulins eut deux voix contre une. Bien sûr de la majorité, je proposai à Fayau d'attendre le retour de Bonamy pour faire passer notre arrêté à sa barbe. Fayau ne voulut point de délai. On délibéra, nous triomphâmes. Pervinquière ne pouvait se contenir : il fit insérer ses conclusions avant les articles de notre arrêté. Le secrétaire fit imprimer toute la discussion pour faire connaître les membres qui avaient opiné contre, et rendre odieux ceux qui avaient pris cette mesure. Le modérantisme le plus abominable était le moindre vice des membres de l'Administration et de la presque totalité des habitants du chef-lieu. Guichet lui-même, procureur syndic du district de la Châtaigneraie, qui ne nous connaissait pas et à qui j'écrivis comme substitut du procureur général, pour me plaindre de ce qu'il

n'avait pas fait publier notre arrêté du 5 mars, me répondit d'un ton très aigre. Cette mesure attira sur nous tous les sarcasmes de ce qu'on appelait les patriotes de la commune. Nous nous en moquâmes, et nous fîmes même part au pouvoir exécutif de notre arrêté. Le 9 du même mois nous en prîmes un autre, par lequel nous appelâmes au chef-lieu tous les réfractaires qui étaient remplacés dans leurs fonctions. Je rédigeai le considérant, Fayau se chargea encore des articles. Les prêtres étaient tenus de venir, tous les jours à onze heures, constater leur présence au Département en s'inscrivant sur un registre ouvert à cet effet. Pervinquière voulut encore faire insérer dans cette pièce ses conclusions; nous nous y opposâmes en lui demandant la loi qui l'y autorisait: il ne put nous la montrer. Nous avions observé que cette insertion n'était bonne qu'à déprimer l'Administration et qu'à faire connaître aux malveillants la division qui régnait entre ses membres. Pervinquière n'en fit pas moins imprimer ses conclusions; elles furent répandues dans les districts avec profusion.

Les aristocrates et les fanatiques les lurent avec avidité: l'édition en fut bientôt épuisée. Elles raniment leurs espérances; mais Dumouriez qui décidait des cantonnements des troupes dans la 12e division, avait disséminé dans notre territoire vingt-deux compagnies qui tenaient les factieux en respect. Je dois dire qu'il s'est toujours prêté avec le plus grand zèle à remplir les vues de l'administration à ce sujet. Notre arrêté eut son entière exécution. Les prêtres réfractaires se rendirent à Fontenay: ils y furent bien accueillis des habitants, et les fanatisèrent au point de leur inspirer le plus souverain mépris pour l'Administration du département. Pichard avait fait rouvrir l'église du grand hôpital quelques jours avant la réunion du Conseil général, pour éviter au peuple la peine d'aller entendre la messe à Pissotte, qui était le rendez-vous des factieux. Les réfractaires célébrèrent leurs cérémonies dans cette chapelle; elle ne pouvait

contenir tous ceux qui s'y rendaient; mais, comme il s'y disait jusqu'à soixante messes par jour, chacun pouvait y participer. C'était un concours continuel depuis quatre heures du matin jusqu'à midi. On y voyait courir des gens qui depuis plus de vingt ans avaient cessé de fréquenter les églises. L'imbécillité du pauvre peuple, l'hypocrisie des riches et le charlatanisme des célébrants, tout cela formait un spectacle digne de haine et de pitié. Je fis en vain, auprès des femmes et de tous ceux que je croyais de bonne foi, ce que je pus pour leur dessiller les yeux. Je leur représentai avec force les maux que produisaient ces rassemblements. Je leur offris le tableau des siècles passés; je leur dis que les prêtres avaient fait couler des flots de sang, qu'ils le feraient encore! Mes représentations furent inutiles. J'étais, aux yeux de ces personnes égarées, un impie, j'accusais les prêtres. Ils n'étaient pas, disait-on, capables de faire commettre de telles horreurs. Est-il donc possible que les sottises des pères seront toujours perdues pour les enfants? Est-il donc possible que la postérité ne saura profiter des erreurs de ses devanciers? La raison, l'humanité, la philosophie crieront-elles toujours en vain aux oreilles des nations? La sagesse n'existera-t-elle donc jamais que dans les livres? Ne dirigera-t-elle pas même la conduite de ceux qui se sont donné l'honorable mission d'annoncer ses préceptes? Laissons-là ces tristes réflexions, je n'aurai que trop l'occasion de les répéter.....

Notre arrêté fut exécuté; il excita des murmures contre nous, dans le district de Montaigu principalement. Le chef-lieu était un foyer d'aristocratie; la municipalité avait à sa tête un maire qui la servait avec zèle. C'était un maître de latin entièrement dévoué à la noblesse et au clergé. Dumouriez, qui avait eu un entretien avec lui, nous écrivait que c'était un scélérat. *J'ai vu*, nous disait-il, *le maître d'école de Montaigu. Jamais Denys le Tiran n'a professé de tels principes : il les inculque à ses jeunes élèves. L'esprit de ce*

pays est si mauvais, les aristocrates y ont tant d'audace, que nous serons forcés d'y faire peut-être le coup de fusil.

Il se passa à peu près dans le même temps, à la Rochelle, un évènement qui prouve que Dumouriez avait à cœur alors d'entretenir la paix dans notre département. Le régiment de la Serre, qui était en garnison en cette ville depuis plusieurs années et de la meilleure intelligence avec les habitants, se laissa en partie séduire par le major Nenchin. La garde nationale, étant insultée, courut aux armes, et fut sur le point d'en venir aux mains avec le régiment. Le lieutenant-général Verteuil prit ses dispositions pour faire partir le régiment de la ville. Il nous envoie une ordonnance pour nous annoncer que le premier bataillon de la Serre viendra cantonner dans notre pays, et que le second se rendra à l'île de Ré. Nos craintes furent très vives à cette nouvelle; nous n'avions pas besoin de troupes de cette espèce. Nous dépêchâmes un courrier à Dumouriez qui était à Niort. Il se rendit sur le champ à l'Administration. Il faisait un très mauvais temps; Levasseur, son aide de camp, ci-devant chevalier d'honneur des tantes de Capet, était avec lui. J'eus, à cette époque, un entretien avec ce général sur l'état des affaires publiques; il me jura qu'il était décidé à périr pour la Constitution. Mais il me laissa entrevoir son attachement pour le gouvernement monarchique. Je passai avec lui une partie de la nuit à faire la division des cantonnements du régiment de la Serre dans la Vendée, les Deux-Sèvres et la Loire-Inférieure, car nous venions d'apprendre que les habitants de l'île de Ré n'avaient pas voulu recevoir le bataillon que Verteuil leur envoyait. Ce régiment devait, d'après l'ordre de ce lieutenant-général, tenir garnison aux Sables. Nous fîmes partir nos courriers pour prévenir les municipalités des lieux de passage : Dumouriez prit aussitôt la route de Luçon, où cette troupe devait arriver le lendemain. Il l'assemble et lui annonce que les grenadiers et la première compagnie des fusiliers du premier bataillon se

rendront à Nantes ; que les grenadiers et la dernière compagnie se rendront à Niort; les autres compagnies furent dispersées sur différents points de la 12e division. Les chefs du corps demandèrent à Dumouriez d'où émanaient ces ordres. — « De moi, répondit-il. — Mais vous n'êtes pas le commandant de la division, il nous a assigné notre destination. — N'importe, répliqua Dumouriez, vous obéirez. » — Il fallut bien obéir. « Je vous ordonne, ajouta-t-il, de laisser aller les soldats aux sociétés populaires. » Tout le corps murmura, mais l'ordre du maréchal de camp fut exécuté. Le détachement qui se rendait à Niort passa par Fontenay ; la garde nationale alla au devant de lui. Les troupes se réunirent fraternellement et traversèrent la ville en chantant *Ça ira*. Les aristocrates ne pouvaient contenir leur rage en voyant cette réunion.

Dumouriez fut nommé par le roi lieutenant-général des armées. Je dis qu'il fut nommé par le roi, parce qu'il y avait de ces places qui étaient uniquement accordées à l'ancienneté de service. Ne voulant pas attendre son tour, ne pouvant être promu que par le roi à ce grade, il fit solliciter auprès de lui. Cette nomination ne me donna pas une grande idée de son amour pour le gouvernement démocratique ; il me parla avec enthousiasme de sa promotion, il me dit en me tâtant les côtes : *Je ne vous perdrai pas de vue, mon petit luron.* Ces offres ne me touchèrent point ; il partit pour l'armée du Nord. Je n'ai eu depuis cette époque ni relation, ni correspondance avec lui. Pendant la session du Conseil général, je l'avais entendu lire le Journal des Débats de l'Assemblée législative d'un ton de comédien. Je l'avais vu se moquer avec Pichard des plaintes qu'on faisait de la négligence de Duportail, ministre de la guerre. Cette scène diminua un peu la confiance que j'avais en lui ; ce n'était plus à mes yeux l'homme que j'avais rencontré dans l'église des Cordeliers, seul au milieu des jeunes gens qui composaient le bataillon, les accueillant avec bonté, disant à l'un : *Je t'ai*

vu en tel régiment, toi; et toi, dans tel autre : ton nom de guerre était Bel-Amour ; tu étais un bon soldat. Allons, mes enfants, nous vaincrons les tyrans, les ennemis de notre liberté.

Dumouriez partit pour l'armée du Nord, que commandait Rochambeau ; il fut appelé quelque temps après au ministère des affaires étrangères à la place de Lessart, que Brissot avait fait décréter d'accusation après le renvoi de Narbonne, ministre de la guerre, qui avait influence dans l'Assemblée. L'Administration lui écrivit sur sa nouvelle promotion. Il lui répondit qu'il promettait à la France une guerre juste ou une paix glorieuse. Il travailla, en effet, bien efficacement à nous procurer ce terrible fléau. La guerre fut déclarée au roi de Hongrie le 20 avril 1792. François II n'était pas encore élu empereur ; son père était mort subitement ; on avait soupçonné qu'il avait été empoisonné par les Jacobins (1). Cet évènement avait suspendu la coalition de deux puissances rivales et naturellement ennemies : la maison d'Autriche et celle de Brandebourg ; il dérangea les combinaisons de Pilnitz. Dumouriez en profita ; il culbuta Servan, ministre de la guerre, qui avait remplacé Narbonne, et dont la postérité ne parlera qu'avec vénération, parce qu'au mois de février précédent, il avait eu le courage de dire des vérités au roi nécessaires au salut de l'Etat. (V. p. 76 du 111e *Recueil des Pièces imprimées* par décret du 5 décembre 1792). Dumouriez culbuta également les ministres Clavière et Roland, entre lesquels s'était élevée une querelle scandaleuse sur l'emploi de six millions, et fit nommer Servan lieutenant-général sous les ordres de Luckner qui entra dans les Pays-Bas.

(A suivre)

(1) Léopold qui n'était pas ennemi de la liberté et qui avait conseillé à Louis d'accepter la constitution, mourut épuisé de plaisirs. (Note du manuscrit).

Une Correspondance inédite

DU CARDINAL MAURY[1]

XXIII

Paris, 27 janvier 1807.

Ah ! mon ami, quels sont donc les barbares correspondants qui en rapportant mes conversations les traduisent ainsi en style de harengère ? Je crois vous avoir parlé très sommairement de mon dialogue en présence de quatre cents personnes qui crurent me voir à la tribune au moment de mon pugilat avec M. Regnault chez Mme la princesse Caroline. J'y aurais eu autant de défaveur que j'y obtins d'indulgence et d'intérêt si j'avais eu la bêtise et le malheur de parler sur le ton qu'on m'attribue. Ma manière, Dieu merci, est un peu différente. Mon interlocuteur qui a le goût de la popularité crut devoir profiter d'une si bonne occasion pour plaire à ses camarades. Il m'attaqua au milieu du salon pour entrer en explication avec moi sur mes prétentions. Je le pris très honnêtement par la main pour passer avec lui dans une embrasure de fenêtre. Il retira sa main en me disant qu'il ne voulait traiter cette affaire qu'en présence de témoins. Ma douceur et ma politesse l'enhardirent à me parler ainsi. Je lui répondis d'un ton honnête et ferme que je ne récusais point de témoins, que je les prenais tous pour juges et que je ne lui avais proposé un tête à tête que pour lui épargner l'embarras et la confusion de la défaite à laquelle il s'exposait si légèrement avec un homme qu'il avait pu connaître à

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. II., p. 31 et 122.

la tribune et qui n'était pas devenu bègue en Italie. M. de Ségur, qui était de son bord pour les mêmes motifs que lui et qui supposait que je n'en savais rien, s'interposa entre lui et moi pour me dire qu'il avait droit d'intervenir dans cette explication en sa qualité de grand pontife des cérémonies. « Laissons à l'écart, lui dis-je, Monsieur le Grand-Maître, les titres et les qualités. Le grand pontife des cérémonies en est l'objet et le grand-maître qui les dirige n'en a jamais été que le canal. Mais je ne vous dispute rien. Soyez le pontife des cérémonies tant qu'il vous plaira, pourvu que vous ne me choisissiez pas pour être votre victime, car je ne m'en sens nullement la vocation. » M. de Ségur se tut. M. Regnault se remit en scène et me dit qu'il me priait de déclarer hautement quelle opinion j'avais de moi-même, afin qu'on put s'arranger en conséquence. « Je trouve, lui répondis-je, que je ne suis rien quand je me juge, beaucoup quand je me compare. — De quel droit, poursuivit-il, refusez-vous de vous soumettre à l'égalité académique? — Je la reconnais au contraire, lui dis-je, je la reconnaîtrai toujours, mais je sais en quoi elle consiste ; je m'en suis toujours fait gloire et j'ai appris à la bien connaître dans un temps où elle était parfaitement appréciée à notre Académie française, avant qu'il y eut parmi ses membres un si grand nombre d'étrangers. — Qu'entendez-vous, répliqua-t-il, par ce mot : *étrangers*? — J'entends, lui dis-je, par étrangers à l'Académie tous ceux qui s'y trouvent sans titres, et dont le public ne connaît pas encore les ouvrages. » J'ajoutai que je ne pouvais mieux connaître l'égalité académique qu'en me faisant recevoir et présider par un ecclésiastique du second ordre, qui est M. l'abbé Sicard. J'abrège mon récit pour vous rapporter ce que je lui dis, savoir : que l'égalité de l'Académie française consistait et avait toujours consisté en ce qu'il y avait ni grands bancs ni honoraires ; que, de quelque dignité qu'on fut revêtu, on était subordonné au directeur nommé par le sort ou par l'Académie ; qu'on ne pouvait y prendre la

parole sans sa permission et y opiner qu'à son tour de réception ; que si chaque académicien laissait la dignité à la porte et était *incognito* parmi ses confrères, il n'y avait plus dans ce bal masqué aucune véritable égalité dont un autre homme de lettres pût se glorifier ; que l'Académie connaissait au contraire et était intéressée à reconnaître toutes les dignités sociales sans leur donner aucune prééminence académique, et qu'en expliquant si raisonnablement l'égalité académique comme on l'a toujours expliquée, je croyais en être le véritable défenseur, que j'avais en ma faveur trois exemples imprimés dans leur recueil : le cardinal Dubois reçu par Fontenelle en 1722, le même cardinal Dubois harangué la même année à la tête de l'Académie par M. Languet, archevêque de Sens, et le cardinal de Fleury harangué de la même manière par M. de Valincourt en 1726 ; que ma dignité ne m'appartenait point et qu'elle n'était sur ma tête qu'un simple dépôt que je ne laisserais jamais dégrader ou avilir ; qu'on s'était fort trompé si en me rappelant à l'Académie on s'était flatté que j'y reviendrais pour y recevoir un affront public ; que le moment ne pouvait pas être plus mal choisi pour élever une prétention si nouvelle et si sauvage parce qu'étant depuis longtemps de l'Académie je n'attachais pas la moindre importance à y être reçu par trente-cinq de mes cadets et que par mon refus je rejettais l'affront sur ceux qui avaient prétendu me le destiner ; qu'au surplus je n'imiterais point la sottise qu'on avait faite à mon égard en se rendant juge et partie dans sa propre cause et que je ne reconnaitrais aucune autre autorité que celle de l'Empereur, sans les ordres duquel je n'irais pas me faire enrôler de confiance par une troupe de frères et amis.

M. Regnault me dit que j'avais de l'humeur et que j'avais tort d'en avoir, parce que l'Académie n'en avait point montré contre moi. Je lui répondis que, loin d'avoir de l'humeur dans cette affaire, je devais au contraire beaucoup de reconnaissance à la modération de mes adversaires de ce qu'en met-

tant en délibération s'ils ne m'obligeraient pas à comparaître avec le costume de l'Institut, quoique nous ne prenions pas même celui du Sénat, ils n'avaient pas délibéré en même temps de m'appeler *citoyen* et de me tutoyer, attendu que leurs principes devaient conduire jusque-là de braves niveleurs qui raisonnaient comme des districts. « Je vais vous fermer la bouche, répliqua M. Regnault. M. l'Archi-Chancelier (qui était à quatre pieds de distance de moi et qui écoutait sans rien dire au milieu du silence de tous les auditeurs) fut malade l'année dernière. Nous envoyâmes chez lui tous les jours pour savoir de ses nouvelles. Il vint nous en remercier après sa convalescence. Nous lui donnâmes simplement le titre de *monsieur* par la bouche de M. de Ségur, et il en fut très content, — C'est là, lui dis-je, l'argument qui doit me fermer la bouche ? Prenez garde à vous, car c'est la vôtre qui va être fermée. L'autorité que vous me citez est très imposante, mais attendez pour vous en prévaloir que M. l'Archi-Chancelier soit revenu à l'Académie qu'il accepte le titre que vous lui avez donné. — Il y est revenu, me dit-il. — Vous vous trompez, lui répondis-je, il n'y est pas revenu et vous plaidez contre moi sans connaître votre cause. — Il y est revenu, ajouta-t-il. — Je vous répète, lui dis-je, que vous vous trompez. — Il y reviendra, poursuivit-il. — Vous vous trompez encore, lui dis-je. Il n'y reviendra pas plus que M. l'Archi-Trésorier à l'Académie des belles-lettres où on lui a fait le même compliment. Voilà deux exemples, je serai le troisième et je vous annonce que de pareils hommages de votre part augmenteront beaucoup votre considération dans le monde. Au surplus, il me semble que nous sommes dans une monarchie. Je ne suis en France que parce que je le crois fermement. Or, votre droit public ne sera jamais le mien, si vous croyez qu'une réunion de gens de lettres qui n'a aucune puissance politique dans l'Etat a le droit de méconnaître les dignités que l'Etat reconnait, et d'établir à sa porte une douane qui les anéantit dans son sein. Vous êtes aussi dans une bien

grande erreur, si vous regardez dans une monarchie le trône du souverain comme un clocher pointu et isolé au milieu d'une plaine. C'est au contraire une montagne qui a des marches et des degrés divers depuis sa base jusqu'au sommet. »

Je m'ennuie, mon ami, et je vous excède vous-même d'ennui en vous écrivant le canevas de cette conversation qui serait moins insipide si je vous la rapportais, ou plutôt si je vous la représentais de vive voix. Votre esprit suppléera aisément aux grâces et aux traits que je supprime dans ma narration où j'espère du moins que vous ne trouverez aucune trace du langage qu'on m'a attribué. Dès le premier moment où cette question s'est élevée, le ministère et le public se sont prononcés hautement en ma faveur, avant le coup de massue qui est parti de Varsovie, et je n'ai eu contre moi que les ennemis connus ou cachés du gouvernement. Le grand mal est à présent que ma tête se trouve refroidie et que je ferai un mauvais discours ; mais je le retarderai le plus qu'il me sera possible et je désire de ne le prononcer qu'après le retour de l'Empereur. Le résultat de l'aventure serait trop heureux pour moi si le dénouement n'était pas une corvée aussi ennuyeuse pour moi que pour le public. Adieu, mon ami. *Quittez-moi cette serpe, instrument de dommage.* C'est aux titres d'étiquette que je fais allusion par ce vers de La Fontaine. Je vous aime et vous embrasse de tout cœur

J'étais bien pressé et souvent interrompu en dictant ce récit très abrégé. Vous vous en apercevrez en le lisant.

Je viens de recevoir une lettre très aimable de don Raynal. Je vous prie de l'en remercier, de lui dire mille choses aimables et de lui dire qu'après ma rentrée, mon discours que je vous adresserai pour lui sera une réponse.

Ma malle est enfin arrivée à bon port.

XXIV

Paris, 7 mars 1817.

Votre bon cœur, mon cher ami, a selon l'usage fait illusion à votre esprit sur le rapport que je vous ai fait de mon procès académique. Je suis charmé que vous ayez approuvé la fermeté et la dignité de ma conduite dans cette occasion. Il est convenu entre ces messieurs et moi, que l'Empereur n'étant point de retour à Pâques, ils fixeront alors eux-mêmes le jour qui leur conviendra le mieux pour ma rentrée. La séance ordinaire du commencement d'avril pour la distribution des prix renverra la mienne à la fin du même mois. Je ne suis nullement pressé et je suis prêt. Je n'ai encore lu mon discours à personne; j'en griffonne les marges de petites corrections qui ne sont plus que des variantes, et je n'en dicterai la copie au net que lorsque le temps ne me permettra plus de succomber à la même tentation. Il me semble que c'est un ouvrage raisonnable, d'un ton fort différent des écrits de même genre; mais il est si long qu'il faudra en supprimer le tiers à la lecture pour ne parler que pendant une heure. Adieu, mon ami, je suis pressé et je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

XXV

Paris, 21 mars 1807.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 6 de ce mois. Le jour de ma rentrée publique à l'Académie est fixé au mercredi 29 avril. Ce sera l'anniversaire du jour et de l'heure de mon départ de Montefiascone, l'année dernière. Personne ne connaît encore mon discours; j'en ai lu deux pages à Mademoiselle votre sœur qui était impatiente de savoir comment j'avais fait la toilette de Target pour le présenter au public. Elle a ri comme une folle de la charitable malice avec

laquelle j'ai l'air de le louer en me moquant de lui. Elle a bien l'esprit de la famille. Il faut que l'imagination italienne soit étrangement poétique pour que nos dernières victoires en Pologne aient été nécessaires à votre tranquillité en Toscane. Je suis désolé des indispositions de votre adorable reine, dont les bontés me pénètrent de la plus profonde reconnaissance. J'ai souvent occasion de lui rendre justice dans mes rapports avec la famille impériale et je me flatte de me faire écouter avec beaucoup d'intérêt quand je peux en parler. Je regrette de ne pas voir l'illumination des quais de Pise. Si j'étais en Italie, rien ne pourrait m'empêcher de jouir d'un si beau spectacle. Puisque mon abbé Nevi vous a fait remettre du chocolat pour lui, je ne dois pas vous laisser ignorer qu'avec de l'esprit et de bonnes qualités, il est fort entrant, indiscret, dépensier, emprunteur, et qu'il est prudent de n'avoir avec lui aucune affaire d'intérêt. Adieu, mon ami ; je vous embrasse de tout mon cœur. Tout le monde se porte bien chez vous.

XXVI

Paris, 11 avril 1807.

Je suis désolé, mon cher ami, mais je ne suis nullement surpris du changement de scène que vous m'annoncez. La première fois que je vis le personnage, il me parût léger, variable, présomptueux, susceptible de jalousie, et il montra un régorisme pédantesque en me parlant de vos liaisons avec les femmes de Rome. Je parai la botte en riant de l'observation et en levant les épaules, sans déguiser combien un pareil reproche me semblait ridicule. L'intention de vous nuire n'en était pas moins prononcée. Je le dis confidentiellement dans la rue du Jardinet où l'on était fort engoué de vos rapports avec cet homme que l'on croyait capable de vous apprécier. L'équipée qui accéléra son départ ne diminua point mes préventions et mes inquiétudes. Je ne puis vous conseiller que la patience et beaucoup de dignité sans la moin-

dre apparence d'humeur. Si votre principal était ici, je ne m'endormirais pas et je saurais vous bien servir. Il faut l'attendre et me bien instruire quand je pourrai me mettre en activité. Votre métier serait trop beau, s'il n'avait pas le double inconvénient de vous éloigner de votre patrie et de vous tenir trop longtemps sous la dépendance. Vous avez mangé votre pain blanc le premier et la fortune vous fait expier cette faveur. Je ne serai content et heureux que lorsque je vous verrai établi en chef dans cette carrière. L'Institut, ne voulant pas avoir deux séances publiques dans le même mois, a remis ma rentrée au premier mercredi du mois de mai prochain. Je m'ennuie de ce délai comme une fiancée qui a déjà fait sa toilette de noces. J'ai lu mon discours devant Suard, Morellet, Fontanes, Fiévée, Mme de Genlis. Si le public avait, par hasard, la moitié de l'engouement que j'ai excité, sans essuyer la moindre critique, dans ce comité, je vous assure que vous seriez très content du succès. Mais les lectures particulières et les triomphes de chambre ne signifient autre chose que l'extrême et bénévole politesse des auditeurs. On a été singulièrement étonné de la réputation que je vais faire à l'abbé de Radonvilliers. Adieu, mon cher ami ; je vous aime et je vous embrasse de tout mon cœur.

XXVII

Paris, 6 juin 1807

Je reçois en même temps, mon cher ami, vos deux adorables réponses du 22 et du 26 mai dernier. Mes effets ne me sont pas encore parvenus. J'écris à l'Archevêque de Turin pour le prier de me les faire envoyer en s'adressant à M. Barisone. Mademoiselle votre charmante sœur qui se trouvait chez moi au moment où je faisais porter mes discours, la veille de ma réception, sous le contre-seing de M. de La Valette, ne voulût pas se fier à une voie si sûre et elle se chargea elle-même de l'envoi. Je m'en rapportai à elle avec

d'autant plus de confiance, que, sur votre parole, je ne doutais pas que vous n'eussiez vos ports francs. Je suis désolé que votre bon cœur ait fait l'étourderie de sacrifier 27 fr. Il ne fallait pas le recevoir. On dit ici comme vous que j'ai eu le bonheur de louer l'Empereur sans adulation, d'une manière plus haute et plus glorieuse pour lui qu'on ne l'avait encore loué. On dit aussi qu'il en est content. Quand vous lirez les œuvres de l'abbé de Radonvilliers qui paraissent en trois volumes, vous trouverez avec raison que je ne l'ai nullement flatté. Ce n'est pas une faute si l'on ne l'a pas connu plus tôt. Ma destinée oratoire a toujours été de louer des hommes auxquels on ne rendait pas assez de justice et j'ai été assez heureux pour y mettre bon ordre en leur assurant la réputation qu'ils méritaient. J'ai reçu de Mme la princesse de Lucques une lettre aimable et spirituelle comme elle. Je lui écrirai dans le courant de ce mois, et sans trahir votre secret, je lui demanderai pour vous ce qu'elle vous destine ; mais je vous trouve trop modeste et mon cœur comme ma raison vous appellent beaucoup plus haut. Adieu, mon bon ami ; je jouis plus que vous de tout ce qui vous intéresse. Je vous aime et vous embrasse du meilleur de mon cœur.

XXVIII

Paris, 20 juin 1807.

Je vous renvoie, mon cher ami, la touchante et intéressante lettre de M. de Lesseps, que j'ai lue avec autant de confusion que de reconnaissance. L'esprit dont elle est remplie donne un très grand poids à son suffrage. Vous avez dû recevoir deux nouveaux exemplaires de ma seconde édition. Nous en sommes à la troisième, ce qui est sans exemple. Je n'entends rien dire encore de mes hardes. Je ne sais ni à qui ni par quelle voie elles doivent parvenir à Paris. L'archevêque de Turin ne m'en a donné encore aucune nouvelle. Sans vous la confiscation était inévitable. J'aime à vous être redevable de ce nouveau service. J'ai écrit comme il fallait à notre prince de

Bénévent. Je vous servirai avec zèle à Lucques, mais malheureusement je n'y mettrai la main que pour enfoncer une porte ouverte. Je voudrais par dessus tout vous voir placé à Livourne où vous feriez une grande fortune. M. d'Hauterive dit tout haut, en parlant de vous avec les plus grands éloges, que, s'il était à la tête du département, vous seriez ministre dans un bon poste depuis quelques années. Comptez sur la vérité de ce que je vous dis et remerciez l'en lorsque vous en aurez l'occasion. Je viens de passer trois jours au collège de Juilly où l'on m'a donné des fêtes charmantes. J'ai été pleinement satisfait de cet établissement. Mme votre mère et Mlle votre sœur qui étaient à la campagne dans le voisinage ont eu la bonté de ne pas m'y quitter avec leur aimable société. Mlle votre sœur attribue à sa belle-sœur la perte de 27 francs que vous avez eu la bonhomie (je n'ose pas me servir du mot propre que je vous charge de suppléer) de dépenser à la poste pour l'envoi de mon discours. Le plus coupable de la famille, c'est vous, mon compère, car vous m'aviez écrit de vous l'adresser directement et que vous le recevriez franc de port. Adieu, mon bon ami ; je suis excédé de lettres, je vous aime et vous embrasse du meilleur de mon cœur.

C'est à mon avis un grand malheur, une grande maladresse, après avoir découvert la conjuration de Naples que d'en avoir attendu et provoqué l'explosion. En bonne politique, il aurait mieux valu l'étouffer, en sacrifiant simplement deux ou trois scélérats, au lieu d'entretenir la fermentation dans l'intérieur par des exécutions qui prolongent les haines et de persuader au dehors que le gouvernement n'a encore aucune solidité, puisqu'il ne jouit d'aucun repos.

XXIX (1)

Paris, 9 juin 1807.

L'excellent ouvrage, monsieur, dont vous êtes l'auteur et dont vous avez bien voulu me gratifier donne un très grand prix au suffrage dont vous avez honoré mon discours de rentrée à l'Académie. J'en suis très flatté et je ne saurais assez vous en témoigner ma satisfaction et ma reconnaissance. Je ne connaissais point l'anecdote piquante de l'humeur de Chamfort contre l'abbé de Radonvilliers ; mais elle les peint très bien l'un et l'autre. Je ne pourrai publier mes principales opinions politiques dédiées à notre immortel empereur, qu'après son retour à Paris, quand elles auront obtenu l'approbation de deux conseillers d'Etat, c'est-à-dire la sienne propre, pour ôter à la malveillance toute espèce de moyens d'attaquer mes principes revêtus d'une pareille sanction. Vos talents, votre doctrine et vos sentiments m'inspirent autant d'intérêt que d'estime et je m'estimerais heureux, monsieur, de pouvoir vous en donner les preuves les plus sincères.

Le Card. MAURY.

(1) Cette dernière lettre est adressée à Auguste de Labouisse-Rochefort (1778-1852), écrivain assez fécond qui venait d'adresser à Maury un exemplaire de son *Voyage à Saint-Maur* (1807, in-12).

LES LIVRES D'HISTOIRE

Napoléon à Sainte-Hélène,
d'après le journal inédit du général Gourgaud (1).

Lui, toujours lui! comme dit le poète. L'œil ébloui ne se lasse pas encore de suivre l'astre de son orient à son occident, et maintenant qu'il a disparu depuis près de soixante ans, son ombre se projette toujours sur notre fin de siècle et semble même grandir avec le temps dans une lueur d'apothéose. Pourtant on ne l'admire pas sans l'étudier de près, *intus et in cute;* on cherche avidement ce que cet héroïsme cachait d'humanité et on veut savoir à tout prix combien cette gloire avait de misère. Grâce aux recherches conduites avec méthode on a abouti sur bien des points à des résultats précis et positifs; on sait maintenant, à n'en pas douter, quelle part il faut faire à la vérité et à la légende dans le récit de cette existence incroyable, presque surhumaine. M. Chuquet analyse l'enfance et la jeunesse du hobereau corse et il le fait, comme nous l'avons déjà dit, avec une sûreté d'information et de jugement qu'on ne saurait trop louer. Naguère nous vantions comme il convient la science entraînante de M. Frédéric Masson et ses recherches si captivantes sur la psychologie napoléonienne. Voici maintenant un document nouveau sur les derniers temps de l'exilé et il est, ce me semble, de premier ordre pour bien saisir la phase extrême de cette vie agitée.

Je m'explique. Ce document, c'est le récit jour à jour de quatre années passées aux côtés de l'Empereur sur le sol de l'île africaine. La majesté de Louis XIV n'a pas trop perdu à ce qu'on mette au jour le bulletin de sa santé tenu par ses médecins. La renommée de Napoléon ne saurait perdre davantage à ce qu'on pénètre dans son intimité, à ce qu'on le montre dans le terre à terre des nécessités de son existence. C'est un soldat qui a ainsi tenu la plume: Gourgaud, premier officier d'ordonnance de l'Empereur, général et baron de l'Empire. Héroïque comme tant d'autres l'étaient alors,

(1) Général baron Gourgaud, *Sainte-Hélène,* journal inédit de 1815 à 1818, avec préface et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois, 2 volumes in-8 (Paris, Flammarion).

avec éclat, avec enthousiasme, c'était un de ces braves plus faits pour agir que pour rester en repos et qui rongeait ses poings dans la torpeur de la terre tropicale comme ses compagnons le faisaient sur la terre de France, dans le morne ennui de la demi-solde. Si le dévouement à l'exilé pouvait parfois calmer ces impatiences, il ne les apaisait pas tout à fait et elles reparaissaient trop souvent dans les mille incidents d'une vie monotone et déprimante. Jaloux des préférences montrées trop ouvertement à d'autres qu'à lui-même, susceptible, ombrageux quand il s'agit des bonnes grâces du maître, Gourgaud était moins que tout autre fait pour vivre en captivité, et elle dut lui peser plus qu'à quiconque. Aussi ne dura-t-elle pas autant que celle de Napoléon, et quatre ans après l'arrivée à Sainte-Hélène, Gourgaud en repartait seul.

Mais ces quatre années furent bien employées et nous savons jour par jour ce qui les remplit. Un grand nombre de petits faits a été consigné de la sorte, et ils nous en apprennent long sur ce temps d'épreuves. Ce qui se dégage le mieux de ces pages, — que l'auteur l'ait voulu ou non, — c'est le sentiment de la désagrégation du colosse, l'affaissement de ses forces intérieures, d'abord, puis les impatiences de son entourage. Sans doute tous ceux qui avaient acompagné l'Empereur étaient dévoués à sa personne, désireux de le bien servir et de ne pas marchander leurs bons offices. Mais c'étaient aussi des êtres humains avec leurs défauts, avec leurs tares, et ces petitesses grandirent beaucoup et vite dans ce milieu d'inaction forcée où les commérages prenaient tant d'importance et où les faveurs du maître avaient aisément de faux airs d'injustice. Gourgaud, comme tous les autres, gagna bien vite de l'humeur, mais il eut le tort de s'y laisser aller plus que tout autre. Il lui sera, d'ailleurs, beaucoup pardonné à cet égard, car il a pris le soin de noter tous les accès de ce travers, et cette confession sincère ne peut que lui valoir de l'indulgence. Il jalouse Bertrand, Montholon; il déteste Las Cases; il emploie à l'égard des femmes des procédés aigres-doux et souvent ses récriminations troublent Napoléon lui-même, qui l'aime, au reste, et lui pardonne volontiers. Les éditeurs du journal de Gourgaud assurent que celui-ci exagère et que s'il se montra ainsi bourru c'est par calcul, pour dépister les Anglais, faire croire à une brouille avec l'entourage de l'Empereur et finalement quitter Sainte-Hélène avec vraisemblance

pour aller en Europe remplir quelque mission délicate. Tout cela n'est pas démontré.

Quant à Napoléon, s'il résiste tout d'abord sans trop d'impatience à toutes ces difficultés, il en ressent chaque jour davantage le contre-coup, à mesure que la durée de l'exil se prolonge et que s'accentue le mauvais vouloir des Anglais. Celui-ci est de plus en plus évident et quand ce n'est pas la dissimulation des chefs qui l'aggrave, c'est l'inintelligence des soldats. Un jour, un factionnaire allait tirer sur l'Empereur qui rentrait chez lui ; il fallut une lutte avec lui pour l'en empêcher. Et de semblables maladresses, plus ou moins graves, étaient fréquentes. C'est par ces incidents, soigneusement notés par Gourgaud, qu'on saisit justement le véritable caractère de cette vie étroite et tracassée. Si le trait saillant fait parfois défaut, toujours il se dégage de cette abondance de détails menus et précis le sentiment bien net de la monotonie accablante, de l'inexorable ennui des jours de l'exil. C'est là une impression que les autres ouvrages sur Napoléon à Sainte-Hélène ne donnent pas au même degré d'intensité. Ailleurs, l'Empereur revit mieux assurément avec l'ampleur de ses conceptions, la précision de ses souvenirs et de ses récits, la leçon de ses enseignements. Nulle part on ne trouve plus poignante la vision des journées sans espoirs, uniformes et ternes avec leurs incidents accoutumés, dictées ou lectures en petit comité, promenades à cheval ou en voiture sous l'œil inquiet des geôliers méfiants.

Dans ce désœuvrement Napoléon parle volontiers. Tantôt il refait sa vie en paroles, regrettant de n'avoir pas poussé sa voie vers l'Orient, quand, à ses débuts, il combattait en Egypte et en Syrie. Plus souvent il juge ses faits avec une merveilleuse lucidité d'esprit et une telle indépendance de vues qu'on croirait qu'il s'agit d'apprécier un autre. Et les confidences surgissent, aux heures inoccupées, quand l'inaction invite à revivre par la pensée les jours d'autrefois. Ce sont-là des confidences singulièrement instructives sur la personnalité de celui qui les fait et il importait qu'elles ne fussent pas perdues. Gourgaud les note avec une sincérité évidente, en leur laissant toute leur physionomie et leur allure originelles. Et tel de ces petits faits, telle de ces confidences, mis ainsi en leur place, deviennent singulièrement suggestifs. Un jour, l'Empereur consulte l'almanach pour y chercher un renseignement et ce livre usuel, banal et terne, évoque bientôt à ses yeux

l'image de sa grandeur passée. Il le feuillette et s'émeut : « C'était un bel empire, murmure-t-il. J'avais 83.000.000 d'êtres humains à gouverner, plus que la moitié de la population de l'Europe à gouverner. » Il s'affecte sensiblement davantage, et pour cacher son émotion, il se met à fredonner en tournant les pages. « Il lit plusieurs articles comme un particulier qui y serait absolument étranger, remarque Gourgaud. Quel homme, quel courage, quelle chute ! »

Ce sont de pareilles observations qui donnent tout leur prix aux notes de Gourgaud. Les conversations de Napoléon sur l'histoire ou sur la tactique, ses idées sur les autres ou sur lui-même, on les trouve ailleurs et souvent mieux exprimées. Nulle part on ne sent vivre l'intimité de l'homme comme en ces pages sincères et vraies où telle boutade, tel mot est plus instructif qu'une dissertation en règle. On y voit tomber goutte à goutte l'ennui, le continuel ennui qui ronge le colosse comme un filet d'eau use à la longue et détruit le roc qu'il ne cesse de mouiller. Certes, la captivité a bien achevé ce que la politique avait commencé et les tracasseries d'Hudson Lowe, son humeur défiante et ses soupçons de cuistre étaient d'inutiles cruautés : l'inaction seule faisait, mieux que tout le reste ce qu'on souhaitait, la ruine, l'anéantissement de cette volonté inébranlable que les difficultés, les dangers surexcitaient mais qui s'atrophiait dans le long repos d'une oisiveté sans espérance. Ce sont les soubresauts de cette agonie morale et physique qui emplissent d'émotion le journal de Gourgaud. On y trouve dans la sincérité de leur expression première les variations du prisonnier, ses sautes de caractère, ses brusqueries, ses injustices, ses affirmations souvent contradictoires, ses démentis immérités. A ce contact les dévouements qui l'entourent deviennent plus pénibles : les natures s'aigrissent, car l'entourage, quelle que soit sa générosité, ne saurait manquer de faiblesses et de défauts. Gourgaud, lui, ne put suivre jusqu'au bout les dernières années du captif, puisqu'il quitta Sainte-Hélène en 1818, trois ans avant la mort de l'Empereur; mais celui-ci était atteint profondément dans son organisme et le mal qui le rongeait devait triompher. Pourquoi Gourgaud partait-il ainsi quand les circonstances devenaient plus difficiles et le devoir plus étroit ? Accès de découragement ou mission secrète ? Les éditeurs du journal croient que le général allait

en Europe pour y remplir une fonction de confiance. C'est fort possible. Ce qui est certain c'est que Napoléon vit sans aigreur sinon sans chagrin le départ de son compagnon d'infortune ; il le reçut avant de le voir s'éloigner et l'embrassa affectueusement. Peut-être espérait-il encore voir revenir quelque jour celui qui partait ainsi et qu'il porterait alors quelque message de paix, d'espérance et d'oubli.

∴

Faut-il avoir été mêlé à de grandes affaires pour en parler et avoir joué un rôle en vue pour raconter soi-même sa vie? Assurément ce sont là des éléments d'intérêt pour des mémoires, mais on ne saurait assurer que ces éléments soient indispensables. Celui qui s'analyse sans se surfaire, qui se met en scène sincèrement et sans exagération, qui parle le langage de la vérité uniment et sans forfanterie, laissera toujours à sa parole l'attrait très vif de la franchise et ses enseignements, s'ils ne sont pas profonds, seront au moins utiles par leur exactitude.

Ces réflexions se présentent naturellement à l'esprit dès le titre même des *Mémoires d'un soldat-ordonnance* (1854-1872), dont M. J.-Ph. Brossmann est l'auteur (1). Le commandant P... les présente au public dans une préface d'une bonne humeur dont il semble qu'on retrouve des traces dans les autres parties du volume. Quoi qu'il en soit, que la plume de l'auteur ait écrit seule ou qu'elle était surveillée par quelqu'un de ses chefs, le récit est agréable et savoureux. Il embrasse les campagnes du second empire, de la Crimée à la guerre franco-allemande, et donne sur l'état d'esprit du troupier d'alors des renseignements précieux. C'est à ce point de vue une lecture réconfortante et saine et les jeunes soldats de maintenant apprendront avec plaisir et profit en la lisant quelle fut la vie, quelles furent les joies et les peines de leurs camarades d'autrefois.

P. B.

(1) J.-Ph. Brossmann, *Mémoires d'un soldat-ordonnance* (1854-1872). 1899, in-12 (Paris, Flammarion).

Le directeur-gérant : PAUL BONNEFON.

AUXERRE. — TYP. ET LITH. A. LANIER, RUE DE PARIS, 43.

La Captivité et la Fuite

DE L'ABBÉ ARTHUR DILLON

Racontées par lui-même

Le manuscrit du récit que nous publions aujourd'hui nous a été communiqué très obligeamment par M. Henri Testard, professeur de langue et de littérature françaises au « Royal Naval College » de Greenwich (Angleterre). Tout en s'occupant à des travaux personnels qui lui ont valu une légitime notoriété des deux côtés du détroit, M. Henri Testard a su recueillir un bon nombre de documents importants pour l'histoire, et c'est de cette collection précieuse qu'il a bien voulu tirer et mettre à notre disposition les mémoires qui suivent. Nous ne saurions trop remercier M. Henri Testard de cette faveur si obligeante.

Le manuscrit porte ce simple titre: *Récit de M. l'abbé Arthur Dillon.* C'est en effet un récit fait, la plume à la main, par l'abbé Arthur Dillon à quelqu'un qui lui avait demandé de conter ainsi ses aventures en France pendant les premières années de la Révolution. Et comme l'écrivain avait de l'esprit, de la grâce, de la bonne humeur, il s'ensuit que les pages qu'il a tracées de la sorte sont aussi attrayantes qu'instructives. Instructives, oui certes, car l'abbé Arthur Dillon n'est pas aussi connu qu'il mérite de l'être. Attrayantes, le lecteur en jugera aisément.

Membre d'une famille célèbre, l'abbé Arthur Dillon n'est pas fameux comme tel de ses parents, l'archevêque de Narbonne, par exemple, son oncle, ou le général Arthur Dillon, son frère, et les éléments de sa biographie sont très épars et très incertains. Nous les avons recueillis de notre mieux pour essayer de leur donner un corps et nous serions très heureux si des recherches aussi sommaires pouvaient attirer l'attention sur celui qui en est l'objet et lui valoir une étude complète qu'il mérite à tous égards.

C'est surtout dans les propres ouvrages de l'abbé Dillon que nous avons rencontré ces détails, car il ne semble pas qu'il ait laissé de grandes traces dans les écrits de ses contemporains. Son rôle assurément était trop effacé et trop secondaire pour qu'on y put prêter grande attention dans des temps aussi troublés.

L'abbé Dillon faisait donc partie de cette vieille famille irlandaise qui avait fait souche en France et avait donné à notre pays, à diverses reprises, des serviteurs éminents. La plupart d'entre eux avaient choisi la carrière des armes, et s'y étaient distingués, comme les généraux Arthur et Théobald Dillon, tous deux frères de l'abbé et tous deux victimes de la Révolution. D'autres au contraire s'étaient mis d'église comme un troisième frère, l'abbé Henri Dillon, vicaire-général de Dijon et doyen de la Sainte-Chapelle, ou comme leur oncle à tous, l'archevêque de Narbonne, Mgr Arthur-Richard Dillon, un des prélats les plus fastueux du temps, grand chasseur et homme d'esprit réputé. C'est l'église qu'avait choisi l'abbé Arthur Dillon, et sous un patronage semblable à celui de son oncle, il avait débuté par de beaux avantages qui se seraient sans doute fort accrus par la suite. Vicaire général des diocèses de Narbonne et de Langres, alors qu'il était tout jeune encore, il n'aurait apparemment pas tardé à être promu à l'épiscopat lorsque éclatèrent les premiers symptômes de la Révolution prochaine.

L'abbé Dillon s'y intéressa dès le début. Electeur de la Haute-Normandie, il prononça un sermon à l'Assemblée provinciale de Rouen, qui le fit imprimer Puis, peu après, il donnait son avis sur les événements dans une brochure intitulée : *Sommation faite à MM. les Députés de Normandie*. C'était la première d'une série qui devait se prolonger et l'abbé Dillon ne laissa plus guère passer aucun fait notable sans prendre sa plume pour dire au public ce qu'il en pensait. Nous ne saurions prétendre dresser ici une liste complète de ces publications éphémères. Nous essaierons d'énumérer sommairement celles qui sont parvenues à notre connaissance. En voici les titres :

Appel à la commune, aux districts de Paris, aux futurs départements et généralement à tout le peuple français, sous le jugement de l'Europe et de la postérité. Paris, 1790, in-8.

Lettre de M. l'abbé Arthur Dillon à M. Cerutti sur son dernier

ouvrage relatif aux assignats. (S. l. n. d., in-8), pièce à laquelle il faut joindre une nouvelle brochure *Arthur Dillon à Cerutti* (in-8), qui est une réplique à la *Réponse de M. Cerutti à la lettre de M. l'abbé Arthur Dillon.* Paris, 1790, in-8.

Lettre de M. l'abbé Arthur Dillon à M. de Cazalès ou compte-rendu de l'état des finances des titulaires ecclésiastiques, sous le régime de la liberté française. (S. l.) 1791, in-8.

Lettre d'Arthur Dillon, rentier de l'Etat, à M. de Lessart, ministre, portant dénonciation au conseil du roi des abus introduits dans l'administration du département de Paris. Paris, 1791, (8 octobre), in-8.

Ça ira-t-il où ça n'ira-t-il pas ? et pour ça faut-il être jacobin ou feuillant ? par Roch Coquillard, jacobin de la stricte observance. (S. l. n. d.), in-8. Coquillard est, comme on le verra, le pseudonyme de l'abbé Dillon.

Me voici, monsieur, ou observations adressées à M. de la Harpe, sur les articles qu'il a fait insérer dans la partie ci-devant littéraire du Mercure, par l'abbé Arthur Dillon. Paris, 1791, in-8.

Progrès de la Révolution française en Angleterre par l'abbé Arthur Dillon. Paris, (27 avril 1792), in-8.

En même temps qu'il publiait toutes ces petites brochures, l'abbé Dillon écrivait de nombreux articles de journaux. Il collaborait assiduement à la *Feuille du Jour*, de Parisot, qui eut beaucoup de vogue et fut proscrite le 10 août comme contre-révolutionnaire. L'opinion de ce journal inquiétait autant les royalistes purs que les démocrates républicains. « Il y a, disait un recueil royaliste, très peu de différence de Parisot à Marat, à Fréron, à Carra et à Gorsas, il est seulement un peu plus malin qu'eux: il arbore les couleurs de l'aristocratie pour se faire lire des honnêtes gens, qui lui passent mal à propos ses impudents mensonges et ses platitudes politiques. » Et un autre publiciste renchérissait encore sur ce jugement injuste: « La *Feuille du Jour* est sans contredit le plus misérable de tous les papiers ; ses principes et son style sont d'une tiédeur qui assoupit les lecteurs de tous les partis; elle n'a jamais un mouvement franc; elle n'est courageuse qu'en tremblant; elle n'est constitutionnelle qu'en rougissant; elle n'est même spirituelle qu'en se déguisant; enfin depuis deux ans qu'elle existe, elle n'a pu

obtenir la moindre persécution, et, en fait d'ennemis, elle en est réduite à ses abonnés. »

Si l'on fait la part de l'esprit de parti dans cette malicieuse boutade, on y trouve aussi quelque vérité et le jugement peut s'appliquer avec vraisemblance à l'abbé Dillon lui-même. Royaliste et catholique convaincu, mais nullement sectaire, il se vante d'avoir toujours obéi à la légalité pour lui faire une opposition régulière et efficace. Plein de modération et de mesure, il montra dans ce dessein des qualités très réelles, mais qui n'avaient guère leur emploi dans des circonstances aussi graves. Jamais il ne fut au nombre de ces prêtres, qui, selon l'expression d'un adversaire, « crient chaque jour que la religion est perdue parce qu'ils ont perdu une partie de leurs richesses ». L'abbé Dillon essaya au contraire de faire à cet égard une distinction nécessaire : il accepta l'état de choses établi, le combattit pour le modifier, mais si ses contradicteurs purent suspecter ses intentions, ils ne réussirent pas à incriminer ses actes. « Neveu brillant d'un prélat illustre, lui disait l'un d'eux, vous perdez, par la révolution actuelle, la propriété d'une abbaye et l'héritage d'un évêché ». Assurément, ce sont là des accidents qui ont, d'ordinaire, leur action sur les opinions d'un homme. L'abbé Dillon était trop pourvu de ressources pour s'y arrêter outre mesure, il ne les crut pas définitifs et essaya de les modifier ; c'est ce qu'il avait de mieux à faire dans un pays qui voulait se donner la liberté.

Il avait, d'ailleurs, dans l'esprit, de la générosité et du courage. Ecoutez-le parler du roi lorsque celui-ci commence à être délaissé : « Vertueux Louis XVI, je tiens ma fortune de tes bontés : reçois-la de ma reconnaissance. Si ton affligeante situation exige ce sacrifice, consens à tout sans scrupule. Je ne me suis jamais placé au nombre de tes courtisans, mais tu ne liras jamais mon nom sur la liste de tes sujets ingrats ». Voilà pour la générosité ; voici pour le courage : « Le jour de la Fête-Dieu, j'ai voulu joindre mes vœux à ceux du monarque. Ma taille, un peu élevée, a paru gêner pendant quelques instants les personnes qui m'entouraient : mais cet inconvénient ne pouvait pas durer longtemps avec le remède que le peuple avait imaginé : « C'est un abbé, disaient-ils ; il n'y a qu'à lui couper la tête ». Et sans se soucier davantage de l'effervescence

qui commençait à gronder à ses côtés, l'abbé Dillon fit jusqu'au bout son devoir sans peur comme sans forfanterie.

La plume à la main, l'abbé Dillon avait surtout le trait et l'à-propos. Tout cela n'était pas très méchant, mais c'était piquant. On a vu, par le titre même de quelques-uns de ses ouvrages, que l'auteur cherchait souvent à être léger et badin. Un contemporain a écrit de l'un d'eux que c'était « un coup de pistolet à poudre tiré dans le derrière de la Constitution ». Cette phrase peut servir à résumer toute l'œuvre polémique de l'abbé Dillon : ses armes étaient mal chargées et il visait des points qui n'étaient pas assez sensibles. Si on veut un exemple de la façon de combattre du publiciste qu'on lise sa lettre à Cazalès sur l'état des finances ecclésiastiques. C'est le récit humoristique des déboires personnels de l'auteur et de ses mésaventures budgétaires, entremêlé de réflexions ironiques sur les événements du jour et de remarques sur les faits et gestes des gouvernants. On parle d'un nouvel impôt, et l'abbé s'écrie : « Vous me demandez peut-être comment ne recevant rien je puis faire face à cette dépense ? C'est ici, monsieur, que brille le génie de l'administrateur. J'imite la marche simple de l'Assemblée nationale, avec cette différence que l'Assemblée se tire d'affaires en vendant le bien d'autrui et que moi je me défais insensiblement de tous mes biens patrimoniaux. Tous les mois, je vends une chemise et je suis quitte. Mais à douze chemises par an, monsieur, cela ne peut pas aller longtemps ».

Après cela, on voit le ton ordinaire : les petites misères particulières servent de prétexte à des réflexions générales, pleines de causticité et de malice, mais d'une portée assez courte. Cela n'est ni dangereux, ni bien habile. Pourtant, aux heures où l'on pouvait encore avoir des illusions, on suivit avec intérêt la campagne de libelles de l'abbé Dillon. Le bruit en vint même, une fois tout au moins, jusqu'à Rome, ainsi qu'en témoigne le passage suivant d'une lettre du 9 janvier 1792, écrite par monseigneur de Salamon au cardinal Zelada : « L'abbé Dillon, neveu de l'archevêque de Narbonne, jeune homme plein d'esprit, a fait une facétie charmante sur le voyage de notre nouveau ministre ; j'ai envoyé deux exemplaires à Votre Eminence avec des notes pour l'intelligence » (*Correspondance*, 241). Mais tout cela n'était que d'inutiles coups

d'épingles, et le jeune abbé en fut réduit bientôt aux ennemis qu'il s'était fait ainsi.

Ce que furent alors ses tribulations, on va le voir par le récit suivant écrit avec sa bonne humeur coutumière. Après avoir été fortement secoué par la bourrasque et avoir subi les avanies qu'on apprendra tout à l'heure de sa bouche même, l'abbé dut songer à fuir. Il gagna l'Angleterre, mais l'exil fut pour lui beaucoup moins rigoureux que pour d'autres, car il retrouvait au-delà de la Manche une seconde patrie et il allait passer son temps au milieu de connaissances dévouées à sa personne. C'est même à l'instigation de l'une d'elles qu'il a fixé le souvenir de ses infortunes, autant pour revivre les heures écoulées dans les périls que pour mieux marquer la différence entre les terreurs passées et la sécurité présente. Le récit de l'abbé Dillon s'arrête au seuil même de son exil. Les hommes heureux n'ont pas d'histoire, serait-on tenté de répéter, et la vie en Angleterre fut presque le bonheur pour lui. Mais s'il ne parle pas de cette partie de son existence, peut-être pourrait-on suppléer à son silence. On a récemment mis au jour quelques papiers de sa famille : *The Jerningham Letters* (1786-1833), publiés par Egerton Castle. Peut-être contiennent-ils quelques renseignements complémentaires que nous n'avons pas pu y aller chercher et qui achèveraient sans doute de faire connaître la physionomie de l'abbé.

RÉCIT DE M. L'ABBÉ ARTHUR DILLON

A Emma Scott

Vous avez la bonté de vous intéresser à mes malheurs, et vous désirez avoir une relation de mes dernières aventures. Pour répondre au reproche que l'on pourrait me faire de parler de moi, il faut que je fasse connaître que ce récit est un hommage rendu à l'amitié, et pour cela vous devez me permettre de parer de votre nom la première page de cette histoire. C'est à Danesfield, dans le sein de votre famille, que j'ai goûté les premiers moments de repos et de sécurité, et comme les tableaux ne plaisent jamais autant que par les contrastes, celui que je vais tracer offrira à tous les lecteurs sensibles l'image de mon bonheur et l'expression de ma reconnaissance, en opposition avec le souvenir des agitations et des peines qui accompagnent toujours de grands dangers.

Il ne faut pas croire cependant que ce récit soit absolument sans intérêt pour les observateurs philosophes. La peinture des mœurs du temps est un des premiers objets de l'histoire, et s'il est un moment intéressant à saisir pour l'historien qui veut donner une idée juste du caractère d'un peuple, c'est celui où ce peuple, dégagé de toute espèce de frein, ayant brisé le joug des lois, se livre à tous les élans de son caractère, et se montre vertueux ou corrompu, humain ou féroce, selon les mouvements libres qu'il reçoit de son cœur. En vain des apologistes intéressés voudraient-ils rejeter tous les excès sur les agitateurs qui les dirigent. Le premier tort d'un peuple est d'écouter la loi qui prêche le crime, et lorsqu'il s'en rend aussi aisément l'instrument, il est alors aussi

corrompu que ses orateurs. Ils s'avilissent l'un par l'autre, mais ils ne peuvent se servir mutuellement d'excuse. Si les nations sont toujours censées mineures dans les transactions relatives aux intérêts de la société, il n'est point d'âge pour la morale ; l'idée du juste et de l'injuste est de tous les siècles, et forme la base de toute association humaine.

Vous savez la part que j'ai prise aux débats politiques de la France. Ami sincère de la liberté, je me suis déclaré l'ennemi de la constitution moderne, ouvrage monstrueux, en qui je n'ai jamais remarqué que des germes de discordes, et qui ne renferme aucun des principes qui assurent à une société politique l'ordre et la tranquillité, sans laquelle la liberté n'est qu'une dégoûtante anarchie.

L'Assemblée constituante avait promis à la France d'établir une juste balance entre les pouvoirs. Le point unique était d'autant plus difficile à trouver que l'orgueil éloignait de cette assemblée tous les exemples qui auraient pu lui servir de guide. L'art de balancer les forces paraissait si difficile aux anciens qu'ils croyaient que la justice même, dont ils avaient fait une divinité, ne pouvait y réussir qu'après s'être couvert les yeux d'un bandeau : allégorie pleine de sagesse qui aurait dû apprendre aux Français que ce résultat ne pouvait être l'ouvrage des passions. Mais des législateurs de vingt ans, des avocats tout couverts de la poudre du barreau, des écrivains systématiques, quelques scélérats intelligents, tous Français qui n'avaient de la liberté que sa fouge et son délire, ne doutèrent pas un seul instant de leurs forces, et dans leurs accès de colère, de dépit, ou de jalousie entre eux, ils donnèrent à la France ce qu'ils ont constamment appelé dans leur patois la plus sublime des constitutions. Le but avait été manqué, et il devait l'être. On avait toujours confondu l'insurrection avec une opposition légale, le Roi avec la cour, un peuple corrompu avec les simples cultivateurs de l'Amérique, vingt-quatre millions d'habitants et un territoire immense avec les petites Républiques de la Grèce ; la force

publique enfin avait été réduite à un bavardage ridicule que le moindre agitateur peut déjouer d'un seul mot. Aussi, au lieu de la liberté il ne s'est établi en France qu'une licence effrénée que le peuple préfère toujours au sévère empire des lois.

Voilà l'ordre des choses que j'ai combattu par un grand nombre d'écrits publiés sous mon nom, ou sous celui de *Coquillard*, qui bientôt fut aussi connu que l'autre. J'avais choisi ce nom parce que la chaleur des esprits et l'égarement étaient tels qu'un gentilhomme ne pouvait pas dire une vérité qui fut utile. Le nom de Coquillard n'effaroucha personne dans le commencement; cependant, quoique mon opposition fut bien avouée, j'avais pour principe que tant que l'on vit dans un pays il faut se conformer aux lois régnantes quels qu'en soient les auteurs. Je ne me suis jamais trouvé en contravention avec aucune; aussi ai-je évité par là les dénonciations que je craignais peu, et je me suis tiré sain et sauf de toutes les orgies patriotiques jusqu'au 10 août 1792, époque à laquelle je vais commencer le récit que vous me demandez.

En m'engageant à commencer brusquement ici ma relation, il me semble que je compromets beaucoup ma réputation d'historien. Ne vous paraît-il pas contre toutes les règles de vous présenter tout-à-coup votre ami sur l'échafaud, sans vous dire un mot des circonstances qui l'y ont conduit. Je dois donc en peu de mots vous exposer la situation de la France à l'époque de la catastrophe du 10 d'août 1792.

C'est donner un degré d'importance de plus à cette histoire que de vous faire voir ses rapports avec les événements publics.

Le parti royaliste ou aristocratique, comme on l'appelle communément, n'existait plus en France d'une manière active. Il avait disparu avec cette honorable minorité de l'Assemblée constituante qui seule a prouvé pendant la révolution qu'il existait encore dans ce pays des idées de justice et d'humanité.

L'émigration avait enlevé aux provinces la grande majorité des propriétaires nobles, et à l'armée presque tous les officiers. Tout ce qui était attaché à ce parti gémissait en silence sous l'oppression, et tous les projets et les espérances étaient cachés sous le voile épais qui dérobait à tous les regards les yeux des cours de Vienne et de Berlin.

Il n'existait plus de débats qu'entre les Feuillants et les Jacobins. Les Feuillants, zélés adorateurs de la constitution, avaient pris pour devise : *La constitution, toute la constitution, rien que la constitution.* C'était un vrai cri de guerre contre les Jacobins qui trouvaient que cette constitution violait tous les droits de l'égalité et n'avait rien fait pour la liberté.

Le *Veto* accordé au Roi et l'existence de l'ancien clergé étaient les principaux sujets des déclamations des Jacobins. Les divisions avaient acquis un tel degré de force qu'il fallait absolument que l'un des deux partis subjuguât l'autre. Dans cette lutte des partis, les Jacobins avaient deux grands avanges sur leurs rivaux : celui d'être conséquents aux principes, et celui toujours inappréciable dans tous les genres, de se présenter comme assaillants. La première opération des Jacobins fut d'abord d'organiser l'insurrection. Cette expression vous paraîtra peut-être offrir une grande discordance dans les idées. Mais tel fut l'ordre du jour dans une des séances des Jacobins, fondé sur cette raison : que l'insurrection d'un peuple esclave pouvait être accompagnée de meurtres et de crimes, tandis que celle d'un peuple libre étant l'expression de la volonté du souverain ne devait offrir aucun excès, parce qu'elle ne devait éprouver aucune résistance. C'est d'après ces principes que fut organisée l'insurrection du 21 juin 1792. Il ne s'y commit aucun crime, on ne versa pas une goutte de sang, mais aussi elle n'eut aucun succès. Le *Veto* royal triompha, et les Feuillants se crurent vainqueurs parce qu'ils n'avaient pas été battus. Ils redoublèrent d'adoration pour la plus sublime des constitutions. Cependant toutes

les autorités avaient été méprisées, toutes les lois violées; le roi, le représentant héréditaire de la nation, avait été pendant six heures exposé à toutes les insultes de la populace, et finalement, honteusement couvert d'un bonnet rouge. Le département voulut procéder contre les auteurs de ces désordres, il condamna Petion. Le roi comprima le jugement, mais l'assemblée annulla tout par un décret. Personne ne fut puni, et le jour que les Feuillants appelèrent cet événement une victoire, ils prononcèrent leur arrêt de mort. Cependant les Jacobins voyant que les insurrections organisées dans le sens d'un peuple libre ne produisaient aucun effet, résolurent d'en organiser une, plus prononcée. Vous avez vu dans les aveux publics des Panis, des Barbaroux, et autres faiseurs de cette année que toute cette intrigue a été ourdie à Charenton ; qu'elle devait éclater le 29 juillet, et a été retardée jusqu'au dix d'août. Voilà l'événement dont ils veulent aujourd'hui rendre le roi responsable, et dont ils prétendent que les Suisses sont les auteurs comme agresseurs dans la journée du 10.

L'auraient-ils donc dit des Suisses, si ces fidèles soldats avaient été tués aux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau ? Mais ils sont morts à leur poste dans la cour des Tuileries, et il est difficile de se refuser à cette conclusion : que ceux qui ont fait une lieue pour venir les combattre doivent être censés les agresseurs.

Le 9 d'août le Procureur général du département dans un rapport fait à l'assemblée dénonça les projets des factieux. Le tocsin devait sonner à minuit, tout était découvert, rien ne fut prévenu. La Constitution était sans pouvoir, et les Feuillants sans crédit. Mais ici j'abandonne les affaires générales. Je vous ai promis mon histoire, et non celle de la révolution.

A dix heures et demie du soir la générale battit dans tous les quartiers de la ville. Conduit par ma curiosité ordinaire, je parcourus les rues, et m'adressai à plusieurs gardes natio-

naux qui se rendaient à leurs postes, ou qui étaient sur la porte des corps de garde. Tous me répondirent avec la plus grande confiance: « Il n'y a rien à craindre; la garde s'assemble par pure précaution, uniquement pour rassurer les citoyens que les nouvelles de ce matin peuvent alarmer. » Tranquillisé par ces différents rapports, je me rappelai les terreurs auxquelles ma sœur se livrait dans toutes les occasions, et je me rendis à onze heures et demie chez elle pour la rassurer. De là je me retirai chez moi pour me coucher. Le lendemain à cinq heures du matin, je fus réveillé par le bruit du tocsin qui avait sonné toute la nuit. Je me levai, et j'ouvris ma fenêtre. La confiance que j'avais prise dans les précautions que j'avais vu prendre la veille était telle que je ne doutai pas que ce fut quelque mauvais sujet qui s'était glissé dans un clocher, et que l'on allait faire descendre. Je me recouchai, et dormis jusqu'à neuf heures, moment où mon laquais entra chez moi. Je lui demandai s'il n'avait pas entendu sonner le tocsin. Il me répondit qu'il y avait déjà treize têtes de coupées, et qu'il existait une affreuse insurrection. Les premiers mots me suffirent. Je me rappellai que quelques jours auparavant quatre mauvais sujets en passant devant ma porte avaient demandé au portier, si ce n'était pas là que demeurait l'abbé Dillon. Le portier répondit que oui. « C'est un grand aristocrate, vous n'avez qu'à lui dire que dans peu de jours nous viendrons lui faire une visite. » J'étais habillé depuis fort peu de moments et je pensais au parti que j'avais à prendre, lorsque M. Lattin entra chez moi pour me dire de la part d'un garde national de mes amis, que je venais d'avoir la tête coupée à la place Vendôme ; que le peuple était dans cette conviction, et qu'il fallait que je me tinse tranquille chez moi.

C'était déjà beaucoup que d'entendre soi-même cette nouvelle. Mais la journée ne faisait que de commencer. Plusieurs de mes amis avaient envoyé chez moi pour savoir de mes nouvelles; d'autres avaient envoyé reconnaître mon corps

sur la place, et tout le monde me reconnaissait parfaitement. Le fait est que l'on avait coupé la tête à un grand jeune homme, et le peuple s'était persuadé que c'était moi qu'il avait exécuté. Je n'entreprendrai pas de vous peindre cette horrible journée. Je ne pourrais vous parler d'ailleurs que du peu que j'en ai vu. Renfermé dans la maison avec les personnes qui l'habitaient, nous nous attendions à chaque instant de la voir forcer pour y venir chercher quelque victime. La mousqueterie et le canon tiraient au milieu de la ville, comme en pays ennemi. Les rues étaient désertes, et le silence affreux qui y régnait n'était troublé que par les clameurs des assassins qui portaient, au bout des piques, des têtes, des membres sanglants, des lambeaux d'uniformes suisses. Tout ce que l'on voyait, tout ce que l'on entendait était atroce. Ainsi je passai cette cruelle journée. Quand la nuit fut venue, je sortis par une porte de derrière, et je me rendis chez ma sœur. Tout ce que l'on rencontrait vivant à cette époque était regardé comme une résurrection. Je dois vous dire cependant qu'au milieu de ces scènes sanglantes j'en éprouvai qui satisfirent mon cœur. Le lendemain de cette fatale journée, je pris un fiacre et me rendis à la nuit tombante à mon club au Palais-Royal. Ma mort était un fait si constant, que mes camarades crurent à une apparition, quand ils me virent entrer. Je suis, je crois, le seul mort qui ait joui des larmes et des regrets de ses amis. J'ai éprouvé à cette époque des scènes dont je n'oublierai jamais les douceurs. Me voilà donc mort et ressuscité ; c'est déjà beaucoup dans la vie d'un homme, cependant mon histoire est très bien loin d'être finie.

Je dois vous apprendre que le 11 au matin, le malheureux comte de Montmorin (1) était venu se cacher dans ma maison. Nous passions notre temps dans la plus profonde retraite à l'exception des courses que je faisais tous les jours à la brune pour voir ma sœur, et aller chercher des nouvelles au

(1) Armand Marc de Montmorin Saint-Hérem, ancien ministre des affaires étrangères de Louis XVI.

Palais-Royal. Ce malheureux Montmorin par une espèce de pressentiment m'entretenait toujours de l'horreur que lui inspirait l'idée d'être massacré. « Je ne crains pas la mort, je l'ai bravée plus d'une fois, mais l'idée d'être déchiré me fait horreur. » C'était là son langage, et treize jours après, à la suite de deux jugements par lesquels les juges le déclaraient innocent, il a été massacré dans la prison de l'Abbaye. Vous ne regarderez pas ceci comme un épisode à mon histoire, et j'espère que vous compterez cet affreux souvenir parmi mes malheurs.

Le 19, j'étais allé chez ma sœur de meilleure heure qu'à l'ordinaire, car on se familiarise avec tout, et je crois que l'inquiétude est une des impressions dont l'homme se débarrasse le plus aisément. La vie serait un supplice affreux, si on se donnait la peine de toujours penser aux dangers que l'on court. Quelques moments après mon arrivée, ma sœur en reconduisant quelqu'un, passa par la salle à manger, dont les fenêtres donnent sur la rue. Le soleil ne frappait plus sur les croisées, et elle poussa la jalousie pour donner de l'air à la chambre ; par une combinaison inouie, au moment où elle ouvrait la jalousie, un petit homme de mauvaise mine passait dans la rue, et en tournant sa canne sur la tête il dit tout haut :

« Ah ! ma foi, voilà le grand abbé Dillon qui va la danser. On va avoir sa tête ; le peuple entoure sa maison. »

Vous jugez de la position de ma sœur, si elle ne m'avait pas eu chez elle dans ce moment, il y avait de quoi la tuer. Elle n'en croyait pas ses propres oreilles, elle fit monter la femme de son portier qui était assise dans la rue. Cette femme lui confirma ce qu'elle avait entendu. Ma sœur entra toute alarmée et nous dit ce qu'elle venait d'apprendre dans la chambre, en tiers avec M. Lattin et Madame Dramguole ; il fallait prendre un parti. Il n'était pas douteux que ne me trouvant pas chez moi le peuple se porterait chez ma sœur ; ainsi la première chose à faire était de me

cacher pour me donner le temps de réfléchir sur la conduite que j'avais à tenir. On m'enferma dans le haut de la maison dans un cabinet obscur, en sorte qu'au premier bruit je pouvais défoncer une porte condamnée qui m'aurait ouvert un passage dans la maison voisine. De là, comme d'un quartier général, je donnais mes ordres. J'étais le seul à savoir que le malheureux comte de Montmorin était chez moi. Il avait été décrété d'accusation le matin, et je pensais que ce pouvait être lui que l'on venait d'arrêter. Je ne voulais pas cependant trahir le secret de sa retraite. J'engageai donc M. Lattin à aller chez moi pour savoir de la part de qui l'on était venu m'arrêter. M. Lattin revient; il me rendit compte de sa mission ainsi qu'il suit. « La maison est investie de tous côtés, et la porte est si remplie de peuple que je n'ai pu entrer. J'ai écouté ce qui se disait dans les groupes, et c'est bien de l'abbé Dillon dont il est question. Je n'ai pas remarqué une grande chaleur dans les esprits. On se demande pourquoi on l'arrête. Les uns blâment cette expédition, parce que, disent-ils, il n'est jamais sorti de Paris depuis la Révolution : les autres disent que c'est une famille qui a occupé de grandes places, et que c'est bien fait de s'assurer de ceux qui en portent le nom. »

Voilà à peu près les rapports qui me furent faits dans ma cachette par plusieurs émissaires que nous envoyâmes successivement. Ma sœur voulait absolument que j'allasse me cacher chez son notaire. Je sentais tous les dangers d'un pareil présent à faire à un homme dans les circonstances où nous étions. Je crus m'apercevoir que ma sœur, pour pouvoir mieux diriger ma conduite dans cette occasion, me faisait des rapports contradictoires. J'entendais beaucoup chuchoter autour de ma cachette. Je déclarai à ma sœur que c'était à moi à prendre un parti dans cette affaire, qu'il ne fallait rien me cacher de ce qui pouvait influer sur mes résolutions. On me dit alors qu'il n'y avait aucun doute que c'était bien moi que l'on cherchait, que M. Lattin avait fait

un second voyage pour s'en assurer. Je demandai que l'on m'ouvrit, je descendis dans le salon, et j'annonçai que mon parti était pris : que j'allais me rendre à la section, ou à l'assemblée, selon que ce serait l'une ou l'autre qui avait donné des ordres pour m'arrêter. J'engageai M. Lattin à faire un troisième voyage à ma maison, de demander à parler à Madame la comtesse de Guébriant qui y était, et de savoir d'elle de la part de qui on était venu m'arrêter. M. Lattin partit avec ces instructions. Vous jugez quelle était ma situation. J'allais peut-être chercher la mort à l'assemblée, peut-être aurais-je été déchiré dans la rue avant d'y arriver ; mais je préférais tout à l'état affreux de surveillance et d'inquiétude dans lequel je vivais depuis huit jours. J'attendais le retour de M. Lattin dans une anxiété d'esprit que je ne puis vous rendre. Croyez cependant que, dans toutes les occasions, c'est un grand soulagement que d'avoir pris son parti.

J'entendis frapper, c'était M. Lattin qui revenait. Toutes les fois qu'il était rentré, il montait les escaliers pesamment, et avec la gravité d'un homme accablé de peine et d'inquiétude. Cette fois j'entendis qu'il montait légèrement les escaliers quatre à quatre. Malheureusement les opérations de l'esprit sont encore plus rapides que la marche des corps. J'eus dans cet intervalle le temps de penser qu'il m'apportait quelque bonne nouvelle; bientôt mon imagination me présenta la chose d'une manière plus triste, et je crus qu'il était suivi par le peuple, et qu'il venait me dire de me cacher. Il entra. J'appris alors que c'était ce malheureux Montmorin que l'on était venu prendre chez moi. L'erreur était venue de ce que les gardes en arrivant devant ma porte avaient demandé à une marchande qui demeure vis-à-vis: « N'est-ce pas là la maison où loge M. l'abbé Dillon? » La femme ayant dit que c'était ma maison, les gardes avaient mis pied à terre, et le pistolet à la main étaient entrés dans la maison. Le peuple s'étant attroupé la marchande avait dit ce qu'on lui avait demandé, et comme personne ne savait que M. de Montmorin était chez moi, le

bruit se répandit très naturellement que c'était moi que l'on venait chercher (1).

Le cortège sortit de la maison dans deux fiacres et traversa tout le boulevard escorté par les gardes à cheval. Tout le monde demandait ce que c'était, et partout on répondait: c'est l'abbé Dillon que l'on mène en prison. Je me rendis ce soir là même à mon club, et j'arrivai au moment où un de ces messieurs avait consterné la société en lui disant qu'il venait de me rencontrer sur le boulevard conduit en prison par la garde. Vous voyez que je n'ai pas manqué de coups de théâtre.

Je dois un hommage à M. Lattin. Je n'ai jamais vu un homme plus bouleversé et plus affecté qu'il ne paraissait l'être du danger d'un autre. Quant à ma pauvre sœur, j'étais toujours obligé de lui dire qu'elle me rendait le plus mauvais service du monde, et que loin d'amollir mon cœur par ses alarmes et ses pleurs, elle devait chercher à affermir mon courage, si j'en avais besoin. On fut obligé de donner un verre de vin à M. Lattin. J'ai mille fois dans ma vie éprouvé que je ne puis voir couler une goute de sang d'un autre, et que je ne ressentais rien quand j'ai perdu du mien.

Jusqu'à présent, madame, mes dangers n'ont été que de cruelles illusions, mais ces illusions avaient toutes les horreurs de la réalité. Je vais vous offrir une autre scène, et mon histoire a cela de particulier que j'ai toujours été à deux doigts de la mort, et toujours préservé par la Providence, qui voulait apparemment m'assurer le plaisir de vous revoir. Comme je ne suis plus rien dans le monde, je ne puis attribuer d'autre

(1) La *Biographie nouvelle des Contemporains* d'Arnault, Jay, Jouy, Norvins, raconte ainsi cet épisode: « Immédiatement après les événements du 10 août, il se réfugia chez une blanchisseuse du faubourg Saint-Antoine, où il fut découvert le 21 du même mois. Conduit devant l'Assemblée législative, il répondit avec autant de fermeté que de présence d'esprit à toutes les questions qui lui furent adressées, mais l'Assemblée ne fut pas entièrement convaincue de son innocence. Conduit en prison, il fut peu de temps après livré au tribunal révolutionnaire et condamné à mort. »

motif à la Providence que celui de me conserver pour mes amis, dont l'intérêt est le seul bonheur qui me reste.

Je ne manquai pas de remarquer que les patriotes ayant donné mon adresse pour arrêter M. le comte de Montmorin n'avaient sans doute aucun projet de s'assurer de ma personne puisqu'ils n'y avaient pas pensé dans ce moment. On venait de déclarer que l'on délivrerait des passeports pour sortir de Paris. Je résolus de m'éloigner d'une ville où les esprits s'occupaient si souvent de moi et où je menais une vie aussi triste qu'elle était pénible. Je me rendis à ma section. Je vous dois compte de l'effet que produisit cette apparition: les patriotes me parurent extrêmement surpris de me voir, ils parlèrent beaucoup entre eux, très étonnés apparemment de ce qu'ils n'étaient pas débarrassés de moi. Les autres personnes qui étaient à la section pour le même objet ne parurent pas moins frappées de ma vue. Aucun n'osait parler, mais ils venaient l'un après l'autre tantôt me tirer par la basque de mon habit, tantôt me serrer le bras. C'étaient des témoignages de joie de me voir vivant, mais en même temps cela avait l'air de me tâter pour voir si je n'étais pas un fantôme. On me dit que pour avoir un passeport, il fallait prêter le nouveau serment. J'aurais juré le diable avec ces gens là, car enfin, de quel droit le faisaient-ils, eux, des scélérats, qui tous les trois mois prêtaient et violaient de nouveaux serments qu'ils arrachaient au milieu des massacres et des incendies. Au reste, ce serment n'affectait en rien mes principes. Il ne s'agissait que d'être fidèle à la liberté et à l'égalité. Je répondis que cette théorie était très belle, que personne ne refuserait de l'adopter, mais qu'il pourrait se faire que je me divisâsse d'avec eux lorsqu'il s'agirait d'établir des moyens pour procurer à la France d'aussi utiles résultats.

Quand cette cérémonie fut faite, le Président me demanda si j'avais des nouvelles du général Arthur Dillon? Je lui répondis que je n'en avais jamais que par le *Journal du soir*. Le général à cette époque perdait et retrouvait toutes

les douze heures la confiance de la nation, trésor léger qui vous échappe souvent sans que vous puissiez vous en douter. Enfin, il fallait expédier ce fatal passeport. Les choses allèrent assez bien dans le commencement, mais lorsque l'on eut écrit celui de mon domestique pour qui j'avais servi de témoin, un épicier de mauvaise humeur me dit:

« Mais, monsieur, vous croyez donc que l'on va mettre le feu à Paris ? — Je n'en sais rien monsieur : mais en attendant je veux aller à la campagne. — Il se présente ici une foule de noms inconnus, nous ne pouvons plus répondre des passeports que nous donnons. — Cela ne doit pas vous étonner, monsieur ; c'est le résultat du dernier décret, et je ne vois rien de surprenant à ce que vous ne connaissiez pas aujourd'hui tous les hommes qui ont 21 ans, et qui sont nés en France. Mais dites-moi, monsieur, ne seriez vous pas plutôt embarrassé parce que le nom qui a souscrit ce passeport est trop connu au contraire, heim ? — Je vais voir cela. » Mon épicier passa dans la chambre voisine, et un homme de mes amis qui y était, me dit qu'ils s'étaient consultés entre eux sur mon compte. L'un disait: « C'est le général Dillon ! — Non, disait l'autre. C'est celui qui fait la *Feuille du jour* sous le nom de *Coquillard.* » Un troisième : « Je le connais, c'est un motionnaire incendiaire du Palais-Royal, il a dit qu'il voulait mourir pour Jésus-Christ. »

Le résultat de toutes ces sottises fut que je n'eus point de passeport pour mon domestique, et à cette époque on n'en donnait pour aucun. Ma confiance avait fini cependant par me donner quelque crédit dans le comité, car, lorsque mon passeport revint de l'hôtel de ville, je représentai aux commissaires de la section, que m'appelant exactement comme le général Arthur Dillon, et ce général n'étant pas à cette époque trop bien avec la nation, je serais peut-être arrêté par quelque municipalité en qualité de général d'armée. Il n'aurait manqué que cela à toutes mes dangereuses illusions. Les commissaires ajoutèrent à mon

passeport un certificat qui m'isolait entièrement d'Arthur Dillon. Je vous prie de remarquer cette circonstance, parce que dans le courant de ce récit elle vous fournira matière à quelques réflexions très morales.

Je vais enfin partir de Paris, madame, car il est inutile de vous retenir plus longtemps dans l'obscurité de nos sections. Je m'embarquai seul, sans bagage, avec ma fidèle Françoise. Vous permettez que son nom se trouve dans ce moment dans ma relation, cette distinction sera bientôt justifiée. Fort peu de monde sortait encore de Paris, et je ne savais pas ce que deviendrait mon passeport aux barrières. Quand j'y arrivai, l'homme qui visait les passeports, et qui avait l'air d'un domestique, après avoir lu le mien me dit: « Vous êtes M. Dillon! Je vous ai vu souvent chez M. l'archevêque de Narbonne. » J'aurais autant aimé qu'il m'eut donné un coup de poing. Cependant je passai au second corps de garde, un misérable petit nain d'une figure hideuse ayant vu en lisant mon signalement que j'avais cinq pieds, onze pouces, me dit avec un gros jurement: « Vous êtes plus bel homme que moi !... » Je lui répondis avec toute la politesse que je pus y mettre : « Je suis plus grand que vous, mais cela ne veux pas dire que je sois plus beau. » Je passai encore

A Charenton, le commandant du poste me demanda poliment si j'étais parent de Mme la comtesse Dillon? Je n'aurais j'amais cru qu'à cette époque, le mot de comtesse put sortir de la bouche d'un patriote. Je passai encore. A travers cette nuée de corps de garde, j'arrivai cependant au château de Bonneuil (quatre lieues de Paris, et trois lieues de Ris). C'était le premier lieu où je devais m'arrêter. Le château de Bonneuil est un édifice antique, bâti en briques et entouré de fossés. Le concierge préposé à sa garde couchait dans un petit bâtiment séparé du château par deux immenses cours. Il ne m'attendait pas, et j'étais porteur des ordres pour me recevoir. Je m'établis dans une des chambres du château, et après m'avoir porté une soupe au lait et un œuf frais, il me

laissa là. Mon appartement était immense; de vieilles tapisseries à grands personnages le meublaient, et des tableaux d'anciens chevaliers revenant des croisades étaient pendus aux murailles. Un lit antique était placé dans le fond d'une alcôve obscure et profonde. J'étais là comme ces anciens chevaliers qui en courant les aventures, couchaient dans de vieux châteaux inhabités. J'attendais à tout moment que le bruit des chaînes se fit entendre, ou que mon oreille fut frappée des gémissements de quelque princesse prisonnière. Je n'entendis rien, et après avoir prié ma petite Françoise de veiller sur moi, je m'endormis.

Ne croyez pas que tout ceci soit une peinture faite à plaisir; je vous rends un compte exact de mes idées et de mes sensations. Un superbe soleil éclairait mon réveil. C'était ce qui pouvait m'arriver de plus malheureux. Je voyageais à pied, et le grand soleil au mois d'août est le fléau des voyageurs, qu'un impérial ne met pas à l'abri de la chaleur du jour. Madame Anisson (1), mon amie, chez qui je me rendais à Ris, devait venir au devant de moi en calèche; elle y vint en effet, mais comme elle a la vue basse, elle me manqua dans la plaine, quelque effort que je fisse pour m'en faire entendre ou apercevoir. J'arrivai en nage à Ris (six lieues de Paris). Je jouissais depuis neuf ou dix jours du bonheur d'être réuni à mes amis. Mais il semble que le calme prépare l'orage. C'est ici que je devais essuyer l'assaut le plus violent. Il est inutile que je vous développe les événements affreux qui ont précédé ma captivité; ils sont connus de l'Europe entière, et me sont absolument étrangers quant à mon histoire, car pour l'impression douloureuse qu'ils ont laissé dans mon cœur, elle sera éternelle. Je m'étais décidé à partir le mardi 4 septembre pour me rendre dans les montagnes du Bourbonnais, chercher un peu de repos dans une des terres

(1) Mlle Chabanat de Bonneuil, fille d'un président au Parlement et femme de Etienne-Alexandre-Jacques-Anisson Dupéron, directeur de l'Imprimerie royale.

de Mme la comtesse d'Evry, cousine de Mme Anisson. Les massacres avaient commencé à Paris le 2 septembre, à trois heures, et le lundi 3 septembre, à 4 heures du matin, j'entendis la voix de Mme la comtesse Julie de Seran qui me criait par le trou de ma serrure : « Roger, la maison est investie par des soldats ; ne bougez pas ! » Je sortis de mon lit, et je vis par la fenêtre un grand nombre de soldats en face du château. Quelques instants après, Mme Anisson entra dans ma chambre, et me dit avec effroi : « Le château est investi par des soldats, on vous demande, il est encore possible de vous sauver. Voulez-vous vous évader ? » Je lui répondis que je ne voulais pas me cacher, que je n'avais rien à craindre des lois, et que je trouverais des assassins partout. Je la priai de mettre dans sa poche 100 louis que j'avais dans ma bourse, et j'attendis que l'on entrât chez moi.

(A suivre.)

VARIÉTÉS HISTORIQUES

Une prédiction sur Napoléon

Il n'est pas toujours aisé de prévoir l'avenir et le métier de prophète offre bien des mécomptes. La lettre qui suit en est une preuve de plus et, quoique celui qui l'écrivit ne se dissimule pas le danger de sa prétention, elle nous fait sourire involontairement maintenant que nous savons comment les choses ont tourné. Mais alors il était bien permis de se demander quel dessein inconnu cachait le mystérieux général qui guerroyait en ce temps-là dans l'Orient musulman.

Telle est la question que se pose Du Pont (de Nemours) et qu'il essaie de résoudre dans sa lettre à Regnault de Saint-Jean d'Angely. Celui-ci s'était lié avec Bonaparte depuis la campagne d'Italie, alors qu'il remplissait les fonctions d'administrateur des hôpitaux de l'armée. Associé désormais à la fortune du jeune chef, dont il semble qu'il pressentait la destinée mieux encore que son correspondant, Regnault de Saint-Jean d'Angely accompagna Bonaparte dans l'expédition d'Egypte. Mais retenu à Malte par une maladie dangereuse, il dut y rester comme commissaire du Directoire et c'est là sans doute que la lettre de Du Pont (de Nemours) vint le trouver, si elle lui parvint avant qu'il ne rentrât en France, quand les Anglais bloquèrent Malte.

Quant à Pierre Samuel Du Pont, plus connu sous le nom de Du Pont de Nemours qu'on lui donna à l'Assemblée constituante et qu'il garda depuis, sa carrière, comme son caractère, furent tout autres. Travailleur honnête et consciencieux, nullement courtisan, il s'était efforcé de servir son pays par une vie employée à l'amélioration des impôts et à l'établissement d'un régime tolérant et libéral. Adversaire acharné du jacobinisme de la Terreur, faisant plus tard au Directoire une opposition spirituelle et mordante, il fut proscrit en Fructidor et partit pour l'Amérique. C'est alors qu'il écrivit sa lettre à Regnault de Saint-Jean d'Angely. Il ne rentra en France qu'au début de l'empire et passa la durée du règne de Napoléon à des travaux d'économie politique, jusqu'à la Restaura-

tion. Il essaya de jouer un rôle politique, mais le retour de Napoléon le surprit et il n'attendit pas la fin de cette éphémère reprise du pouvoir pour repasser en Amérique, où il mourut le 7 août 1817, à l'âge de 77 ans. Son humeur utopiste ne laisse pas de se montrer ci-dessous.

5 floréal de l'an VI (24 avril 1798).

Il y a bien quelque inconvénient, mon cher Regnault, à deviner le secret des grands hommes. Si l'on n'a pas leur estime, ils regardent ce petit travail comme une impertinence. Et il faudrait l'avoir dans un très haut degré pour qu'ils y vissent un compliment. C'en est un pourtant, et qui a son prix.

Mais puisque nous allons l'un à l'Orient, l'autre à l'Occident, je ne puis résister à l'envie de te dire ce que je vois sur l'itinéraire de votre voyage. Rends-le moi pour le mien. Tu suis le char de la gloire militaire. Je voudrais trouver le temple de la sagesse législative. Il est douteux que nous nous rencontrions même en faisant le tour du monde, et vos succès sont bien plus assurés que les miens.

Non, mon ami, vous n'irez point aux Indes cette année. L'Asie ne se franchit point d'un saut : elle demande trois pas. Vous n'entrerez pas dans l'Indoustan avant deux ou trois ans. Et, quand vous le ferez, ce ne sera point par le chemin de la mer Rouge, dont les bas-fonds s'opposent à toute grande entreprise militaire et qu'une escadre anglaise pourrait malgré vous fermer à Bab-el-Mandel. Songez que vous êtes menés par un homme de guerre.

Il vous fera faire une bonne et longue pause en Egypte et en Syrie. Il y consolidera sa puissance. Il y mettra de l'ordre dans son gouvernement. Vous voyez qu'il ne néglige pas le soin d'y décorer la cour de savants et d'artistes, et qu'Alexandre ne se borne point à mettre Homère dans sa cassette.

C'est là qu'avec de l'argent, de l'esprit, une grande renommée et la perspective du pillage (ou, si l'on veut plus décemment parler, *des dépouilles*) de l'Inde, il lèvera une armée

d'Arabes. Ce sont les Arabes qui ont conquis le monde pour Mahomet et ses successeurs ; les Arabes sont les plus braves et les plus spirituels des hommes, sur les plus aimables, les plus dociles et les plus légers des chevaux et des chameaux. Bonaparte apprendra leur langue et saura s'en faire suivre.

Il en rassemblera cinquante mille. Il y joindra quinze à vingt mille brigands de Syrie. Les Mamloucks après s'être sauvés devant son artillerie dans la Haute-Egypte reviendront individuellement briguer l'honneur d'être admis sous ses drapeaux. Il les dispersera selon sa sagesse. Ce sont d'excellents cavaliers et de meilleurs aventuriers.

Les plus distingués de ces aventuriers Mamloucks ou Arabes, et quelques autres aventuriers Français qui ne le cèdent à personne, seront chargés (toujours avec les diamants de Golconde en point de mire) de lever une armée de Cachemiriens, de Kandahariens, d'aventuriers Persans. Les uns et les autres faciliteront, de l'autre bout du pays, le passage, les chemins, les vivres à la grande armée *gallo-arabique* ou *arabico-gallique*. L'instruction commune sera de rallier les troupeaux d'un assez grand cercle devant soi, entre les guerriers du Kandahar et ceux de l'Arabie.

La Perse alors devenue le quartier général et le magasin des subsistances, ce qui demande la seconde armée de l'expédition, l'armée d'environ *cent vingt mille* hommes dont *cinquante mille* Arabes, *quinze* à *vingt mille* Syriens, *huit mille* Mamloucks, *quinze mille* Kandahariens, *dix mille* Kachemiriens, *dix mille* aventuriers Persans, *huit* à *dix mille* Français ou Polonais, soumettra l'Inde et en chassera les Anglais aussi aisément que l'on fait une marche de revue et peut être sans tirer un coup de fusil.

L'empire d'Alexandre se trouvera rétabli ; et puisse-t'il ne pas le laisser à partager de sitôt entre les Ptolémée, les Seleucus, les Antiochus, les Cassandre, les Antigone, les Polisperchon et les Eumène qui auront concouru à ses exploits !

Mais tandis que l'Asie redeviendra un grand centre de

puissance et de lumière, et l'Amérique un paisible asile de repos et de bonheur, la pauvre Europe sera perdue sans ressource.

Notre république y commandera despotiquement ses sœurs et ses citoyens et continuera d'y ravager les capitaux par des guerres et des contributions désordonnées.

L'Italie achèvera sa révolution subordonnée à la nôtre. Le Portugal, réuni par nous à l'Espagne, sera comme elle et avec elle, entraînant le Mexique, le Chili, le Brésil et le Pérou, incorporés à notre gigantesque, une et indivisible, Pseudo-République.

L'Irlande, en formant une à part, nous sera soumise comme la Batavique, la Cisalpique, la Romaine et l'Helvétique.

L'Angleterre et l'Écosse, vaincues et pillées, deviendront encore une république à nos ordres, comme Mégare et Lesbos furent autrefois à ceux d'Athènes.

Aucun de ces alliés ne sera un ami.

La République germanique naîtra, forte de la moitié de son territoire en *domaines nationaux*, lorsque les nôtres seront épuisés. Elle réclamera ses départements de la gauche du Rhin. La *grande nation* ne voudra pas les rendre. Elle accablera plutôt son propre pays par la création de nouveaux *suspects* et par de nouvelles *proscriptions en masse* pour refaire de nouveaux domaines nationaux à opposer à ceux de la Germanie : c'est ce qu'il y a de plus certain et de plus inévitable. Elle armera ses *alliés-sujets* et ne sera pas surprise de la défection d'un grand nombre d'entre eux.

L'interminable guerre ne finira que par l'extinction presque totale de la population européenne, de l'agriculture, du commerce, des sciences, des arts et du bonheur.

Dans le nord, où la révolution gagnera par l'Allemagne, elle sera encore cent fois plus atroce et plus dévastatrice ; et de ce côté elle ne s'arrêtera que dans le désert de la Tartarie.

Cent millions d'hommes, de femmes et d'enfants auront péri.

Quelque belle que soit la médaille, mon ami, elle est bien tristement déparée par ce revers. Mais le balancier est en l'air... La pièce est frappée.

Je vous embrasse avec tendresse et douleur.

DU PONT (DE NEMOURS) (1)

L'achat de la Malmaison

On sait quelle large place tient la Malmaison dans la vie de Napoléon et de Joséphine Bonaparte. L'acquisition de ce domaine ne fut pas, comme on va le voir, faite sans réflexion. Certes, ce n'est pas à dire que Joséphine, qui fit l'affaire, y prêta elle-même une attention très grande; elle fit cela comme elle faisait tous ses autres achats, nonchalamment et sans souci. Mais elle était guidée par un habitant de Croissy, Chanorier, riche et intelligent, un de ceux qui introduisirent en France l'élevage des moutons mérinos. C'est lui qui écrit la lettre suivante et il le fait en homme expert, qui ne craint pas de tout examiner de près et qui rend compte du résultat de ses observations à sa belle voisine sans redouter de la fatiguer. Celle-ci était, pour le moment, seule à Paris, son mari se trouvant encore en Egypte. Avant de partir pour cette expédition, Bonaparte avait visité la Malmaison, mais sous l'empire d'autres préoccupations trop pressantes pour y prêter grande attention. C'est Joséphine qui fit l'acquisition, le 2 floréal an VII (21 avril 1799), un mois et demi après la lettre qui suit de Chanorier et c'est assurément celui-ci qui fut la cause déterminante de l'acquisition, dont les conditions furent 225.000 francs, plus 37.516 francs pour le mobilier et 9.118 francs 68 de frais de mutation. Une partie — très faible — de ces sommes fut seulement payée. Et d'où venait l'argent? Quoi qu'il en soit, Chanorier avait « sa belle voisine » à proximité, et on va pouvoir juger si celle-ci avait fait une bonne affaire.

(1) Bibliothèque de Nantes, collection Labouchère, vol. 659, pièce 7.

A Croissy, le 11 ventôse an VII
(vendredi soir 1er mars 1799).

J'ai passé ce matin, mon aimable voisine, quatre heures à la Malmaison et j'y ai trouvé Mme du Moley. Je vous demande toute votre attention pour la lecture de la longue épitre que je vous écris ; je dois ne vous rien laisser ignorer de ce qui m'a été dit et de ce que j'ai vu, la détermination que vous avez à prendre étant importante. Si vous étiez aussi riche que le public le croit, je ne vous parlerais que des agréments de la plus jolie habitation que je connaisse ; mais il faut que vous fassiez une acquisition utile et celle de la Malmaison est telle. Cependant si vous n'aviez pas par votre riche mobilier, la perspective d'une jouissance de 20 à 25.000 francs de rente à joindre au revenu de la Malmaison, votre existence y serait gênée : il faut de l'aisance dans une belle habitation et les moyens d'y recevoir quelques amis.

Mme du Moley a débuté par me faire voir une lettre par laquelle on lui propose de la Malmaison, sans les meubles, 200.000 francs comptant et un domaine national de 11.000 francs de rente. J'ai répondu que, voulant payer des créanciers, un domaine à revendre ne pouvait lui convenir, et je lui ai demandé son dernier mot. « 300.000 francs, m'a-t-elle répondu. Le général Buonaparte les a offerts au représentant Canteleux, mon parent, qui est prêt à l'attester. Ce fut un mois après sa promenade à la Malmaison. »

J'ai reparti que le général ne vous avait jamais parlé que d'une offre de 250.000, mais qu'en supposant que depuis il eut en effet offert 300.000, les terres avaient baissé depuis ce temps-là, et que je voudrais avoir à vous faire une proposition plus douce ; que 300.000 francs pour la terre, environ 25.000 pour les meubles, 15.000 au moins pour le mobilier rural, les denrées qui sont dans les greniers à acquérir, les frais de labour et de fermage à rembourser pour la prochaine récolte

dont vous aurez, il est vrai, la jouissance et environ 15.000 francs pour les droits à payer à la nation vous constituraient donc une mise de fonds d'environ 360.000. J'ai donc prié Mme du Moley de voir son mari, qui était dans la maison, mais qui, n'aimant pas à traiter de la vente d'une terre qu'il a tant embellie et améliorée, l'avait priée de me recevoir, et de savoir son dernier mot. Elle a été le joindre, et pendant ce temps-là, j'ai été avec le concierge voir toutes les propriétés. Une promenade de deux heures et une longue conversation m'ont procuré les détails suivants.

Il est assez difficile de pouvoir dire quel était le prix de ferme de la Malmaison depuis trente ans. Cette terre est en régie ; M. du Moley y a fait tous les ans des constructions, des embellissements et des dépenses considérables. Le concierge l'a toujours régie sous M. du Moley et son père la régissait sous ses prédécesseurs. Il y a, dit-il, 387 arpents en froment, en vignes, en bois et en prairies; les terres sont excellentes; on a fait cette année 120 pièces de vin qui se vend 50 francs. La maison de M. du Moley composée de 25 individus. Tous les gens de la ferme vivent sans acheter : des vaches, des moutons, des cochons, et une basse-cour énorme défrayent toute cette maison, et, sans la baisse des terres, la Malmaison devrait se vendre 500.000. Voilà le langage du concierge, qui est tout triste de voir son maître forcé à vendre et dit que s'il veut qu'il aille le servir dans la propriété qu'il compte habiter, n'importe à quel prix, il le suivra.

J'ai voulu, ne pouvant rien avoir de certain sur un revenu fixe, calculer le revenu de cette propriété d'une autre manière. J'ai vérifié qu'en l'an IV la contribution foncière s'élevait à 6.931 francs, ce qui supposait un revenu quatre fois plus fort, par conséquent de 27.724. Mais la moitié de cette année ayant été payée en papier, j'ai demandé les quittances de l'an V et j'ai reconnu que dans cette année où le papier n'avait plus de cours, l'imposition avait été réduite à 4.818, et, en supposant l'imposition portée à la rigueur du quart, j'ai

trouvé un revenu net, déduction faite de l'imposition, de 14.454. Mais des frais qui doivent avoir lieu et des gages à payer me l'on fait réduire à 12.000. Le concierge m'a dit qu'il y avait trois partis à prendre: celui d'avoir un seul fermier, que ce serait le plus simple; celui de continuer à faire valoir; ou enfin d'affermer par deux ou trois arpents, comme venait de faire un voisin qui avait loué les mêmes terres de 36 à 40, sur quoi il fallait déduire l'imposition qui était de 6 à 8, suivant les qualités de terre, mais que les vignes et les prés se loueraient mieux.

D'après cet exposé, j'ai calculé qu'en se réservant le parc, qui est de 75 arpents et dans lequel il y a bois, vignes, terres et prés, il resterait 312 arpents à louer et qu'en ne les louant francs d'impôts que 30, cela ferait 9.360; qu'en ajoutant à ce revenu celui du parc que l'on estime 6.000 mais que je réduis à 3.00[1], cela ferait un revenu net de 12.000. Voilà un aperçu qui est rassurant.

J'ai rejoint Mme du Moley et elle m'a dit quel était le dernier mot de son mari sur lequel il ne variera plus. Il vend 290.000 francs pour le ci-devant château, les glaces qu'il estime 20.000, le mobilier rural, sept chevaux, douze vaches, 150 moutons, des cochons et la basse-cour la mieux garnie en dindes, poules et pigeons.

Voilà deux sacrifices obtenus: d'abord 10.000 francs, et le mobilier rural qui en vaut bien 12 à 15.000.

Mme du Moley cédera les meubles suivant l'estimation de deux tapissiers; elle sera partielle ou en masse et elle fera connaître le peu d'objets qu'elle veut se réserver.

Il sera fait suivant l'usage une estimation des frais de labour, de semence et de fermage faits pour la récolte prochaine; on y joindra l'impôt de l'an VII, et comme l'acquéreur jouira de la récolte, il paiera ces objets.

On estimera aussi les grains, fourrages, paille, vins du pays, qui existent dans les greniers et les caves et on ajoutera

ce prix à celui de l'estimation des meubles que l'acquéreur paiera en même temps.

Comme il est impossible à M. du Moley de recevoir avant le délai accordé par la loi des hypothèques, il désire qu'à compter du dit jour, qui est, je crois, dans le département de Seine-et-Oise le 26 germinal, on lui paye 150.000 francs et 50.000 un mois après, ce qui ne porte pas les payements à des époques plus éloignées que celles proposées par vous, madame ; le surplus sera payé un an après. Ces payements seront imputés partie sur ce qui entrera dans le contrat et partie sur les objets mobiliers qui ne doivent point de droits à la nation.

Voilà, ma chère voisine, ce que veut M. du Moley. Si vous pensez donner ce prix, Mme du Moley vous invite à voir sa maison et sa terre; elle retourne demain à Paris et n'y reviendra que le 8, jour auquel elle serait charmée de vous recevoir ; mais si, ainsi que nous en avions fait le projet, vous vouliez y venir le 4 de cette décade, après demain, la maison vous sera ouverte et peut-être verrez-vous plus à votre aise, la maîtresse de la maison n'y étant pas. Ayez la bonté de me répondre par le commissionnaire : c'est le fils du ménage Cochard, pour lequel vous aviez des bontés aux temps heureux où nous vous possédions. Je vous prie de donner des ordres pour qu'on le fasse dîner pendant que vous me répondrez. Dites-moi, dans le cas où vous voudriez aller à la Malmaison après-demain 4, à quelle heure je dois me trouver chez vous. En partant à dix heures, nous y serions à 11 1/2 et après avoir vu pendant trois heures le dedans et le dehors nous pourrions revenir dîner à Paris.

Je dois vous dire que M. du Moley compte que son honnête et intelligent concierge le suivra dans sa retraite, mais j'ai obtenu qu'on vous le laisse jusqu'à la fin de l'été, époque à laquelle on peut donner à ferme, de sorte qu'il conduira tout jusqu'à cette époque, et ensuite je l'ai demandé parce que quelque homme que vous mettiez à la tête de cette régie, il

n'y entendrait rien et que si vous mettiez en ferme au mois de brumaire (décembre, v. s.), il faudrait le renvoyer, au lieu que ce concierge s'en ira tout naturellement et que d'ici là personne ne peut vous donner de meilleures idées pour tirer parti de cette propriété. M. du Moley eut une idée que j'ai goûtée. Il y a trois grandes avenues bien droites, bien tristes qui environnent ce château. On en tirerait 4.000 en les abattant. Comme elles sont au milieu des terres, elles augmenteraient la culture et le revenu ; alors on tracerait une avenue de peupliers qui partirait du chemin de Saint-Germain, tournerait dans le vallon et conduirait à la maison. Je ne connais rien d'aussi agréable que cette manière d'arriver ; j'en ai vu un exemple à quelques lieues de Paris.

Je dois vous dire que cette pauvre Mme du Moley a frissonné quand j'ai dit que, lasse de Paris, si vous achetiez, il serait possible que vous y vinssiez quinze jours après. Elle comptait y rester une partie de l'été. Je dois vous dire aussi qu'elle et son mari occupent un charmant appartement à la ferme et séparé du château, dans lequel il y a, dit-on, vingt appartements. Elle m'a demandé si elle vous gênerait en se le réservant jusqu'en thermidor, elle serait là près de Paris et pourrait y aller faire ses affaires avant de se retirer dans sa retraite. Alors vous pourriez occuper le château le lendemain de votre acquisition et ce procédé vous attacherait encore plus le concierge dont vous avez besoin jusqu'au moment où vous ferez un bail.

J'ai oublié de vous dire que l'on pouvait avoir à la Malmaison 300 bêtes à laine et que ces objets *(sic)* bien conduits peuvent ajouter au revenu de la terre.

La propriété est tout ce que j'ai vu de mieux dans le genre utile et agréable. Mais, je le répète, avec son seul revenu on serait gêné, parce que la maison est grande et la ferme superbe ; ce dernier objet est étonnant.

Si vous vous décidez, Mme du Moley vous prie de n'en pas parler jusqu'à la signature. Je vous invite aussi à ne mener à

la Malmaison que votre charmant enfant. N'oubliez pas de me mander à quelle heure vous me voulez le 4 ; j'irai coucher demain à Paris.

Voilà une épitre éternelle, mais j'ai dû vous tout dire. Gardez-la et vous me la rendrez après-demain, parce qu'elle me rapellera tous les engagements pris par Mme du Moley.

Adieu, mon aimable voisine. Combien je serais heureux si cette acquisition, en offrant des objets d'utilité, répand quelque charme sur votre vie.

Agréez, ma chère voisine, mon ancien et respectueux attachement.

CHANORIER (1)

Toulouse pendant les Cent Jours

La lettre qui suit est adressée par le lieutenant-général comte Maurice Mathieu au maréchal Davout, prince d'Eckmülh. Une copie en fut certainement mise sous les yeux de Napoléon, et le témoignage du général dont les Espagnols disaient qu'il était *previdente y providente*, c'est-à-dire qu'il savait tout prévoir et prévoir à tout, méritait assurément de ne pas passer inaperçu et d'être pris en considération. Bien peu connaissaient comme le général Maurice Mathieu, comte de la Redorte, l'état d'esprit du midi de la France et la situation des frontières de ce côté. Aveyronais de naissance, il avait épousé une demoiselle Clary, de Marseille, sœur de la femme du roi Joseph et de celle de Bernadotte, et fait la plus grande partie de sa carrière de façon fort brillante dans les guerres d'Espagne. Il était donc en meilleure situation que personne à Toulouse pendant les Cent Jours. Les passions royalistes étaient singulièrement éveillées dans ce milieu de *verdets* et la moindre imprudence comme la moindre faiblesse pouvait avoir de terribles résultats. Le général Mathieu veillait avec circonspection sur ces gens inflammables, et tout en guettant les adversaires de l'intérieur, il ne perdait pas de vue les frontières de la France pour y surprendre les menées des ennemis du dehors. C'est à ce double titre que le document qu'on va lire est instructif.

(1) Bibliothèque nationale, fonds français, n° 12.763, f° 95.

Toulouse, le 11 mai 1815.

Monseigneur, notre position devient tous les jours plus alarmante. La malveillance agit avec plus d'audace parce qu'on est sans force pour la réprimer. Les hommes timides et même les amis du gouvernement ne voyant aucun point d'appui, aucun moyen de résister à l'invasion dont on est menacé et qui parait très prochaine, n'osent pas se prononcer. Les Espagnols se rassemblent; on assure que les Portugais et même un corps anglais qui aurait débarqué à Bilbao, se réunissent à eux. On fait circuler une proclamation du maréchal Marmont datée du Passage qui annonce qu'il veut entrer très incessamment en France. Si un corps de troupes étrangères pénètre sur notre territoire, le Midi est perdu.

M. le comte de Pontécoulant, commissaire extraordinaire de l'Empereur dans cette division, quitte demain Toulouse pour ne plus y revenir. Il va faire ses opérations dans les départements de l'Aude et des Pyrénées orientales, et de là il retournera à Paris par Lyon. Son apparition a été trop courte ici pour qu'il ait pu y faire tout le bien qu'il aurait désiré. Il serait indispensable qu'un commissaire extraordinaire ayant des pouvoirs illimités pour toutes les parties de l'administration fut ici à demeure et prêt à prendre les mesures d'urgence que les circonstances commandent. Il faudrait pour cela un homme habile, sage et ferme et qui n'eut pas d'autres fonctions.

La 10e division militaire composée de sept départements et trop étendue pour que dans l'état actuel des choses un simple général de division puisse suffire à tout. On est accablé par la multitude d'affaires qui se succèdent, et ce qu'on est obligé de faire le soir fait oublier ce qu'on a fait le matin. C'est un chaos dans lequel on ne peut se reconnaître. Quant à moi, j'y mets tout mon temps, tout mon zèle et tout

mon savoir et je m'aperçois que je ne fais pas tout ce qu'il faudrait faire. Il faudrait ici, outre le général qui commande la division, un gouverneur qui n'étant pas absorbé par la multiplicité des détails, pût se livrer exclusivement aux affaires importantes. Il vaudrait encore mieux qu'il y eut un maréchal de l'Empire qui, par son rang, son traitement et sa fortune, aurait une plus grande influence et plus de moyens de faire le bien.

Je termine en vous observant que toutes les fois que la France a eu la guerre avec l'Espagne, elle a eu une armée aux Pyrénées occidentales, et une autre armée aux Pyrénées orientales, et cette fois-ci nous n'avons pas même de quoi garder les places fortes, car il faut peu compter sur les gardes nationales et je ne sache pas qu'il y ait encore une compagnie arrivée dans une place. Aussi on ne peut que s'attendre à de grands désastres.

Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon respect et de mon dévouement.

Le lieutenant-général commandant la 10e Division Militaire

Comte Maurice MATHIEU.

P.-S. Je reçois en ce moment une lettre du général Robert, commandant le département des Pyrénées, qui me dit ce qui suit :

Les rapports des commandants de Mont-Louis et de Bellegarde annoncent que les Espagnols se renforcent à la frontière et prennent une attitude hostile. Des avis particuliers m'affirment qu'il se forme un rassemblement à Vicque. Si nos places fortes sont à l'abri d'un coup de main, les campagnes sont entièrement découvertes. On pourra les ravager impunément et tâcher d'y allumer la guerre civile. Les éléments propres à occasionner un incendie ne sont que trop abondants.

M. Calviac, secrétaire du consul de France à Barcelone,

et qui en arrive, m'a remis quelques notes relatives à la situation actuelle de la Catalogne.

Les ennemis du gouvernement impérial ne cessent de chercher à troubler la tranquillité publique. Il y a eu des troubles à Vinçal, arrondissement de Prades, le 30 avril dernier. Les royalistes provoquèrent les amis de l'ordre; on en vint aux mains; plusieurs individus furent frappés et blessés. On est à la poursuite de ving-et-un accusés, parmi lesquels sont cinq militaires qui ne se sont pas présentés pour rejoindre leurs corps. Le procureur impérial à ordre d'informer; les tribunaux feront justice. Une scène à peu près semblable a eu lieu à Céret; quelques royalistes ont été sabrés par la garde nationale.

M. d'Escars, aide de camp du duc d'Angoulême, est venu à Figuières et a expédié des émissaires à Perpignan; j'ai indiqué à la police un habitant de cette ville qui était soupçonné d'avoir reçu les dépêches et les avait portées à Saint-Laurent de Salauque, commune habitée en majorité par des factieux. J'ignore si on parviendra à découvrir les coupables.

Une police habile atteindrait facilement ce but; mais c'est une chose inconnue ici.

M. M. (1).

Mme de Feuchères et la mort du prince de Condé

On sait quel retentissement eut la mort du dernier prince de Condé et à quels soupçons elle donna lieu. Quand le 27 août 1830, trois semaines seulement après la révolution de Juillet, on trouva le prince pendu à l'espagnolette de sa chambre, au château de Saint-Leu, où il s'était rendu pour chasser, cette fin parut fort mystérieuse et le temps n'a pas encore dissipé toute l'obscurité de cet événement. Y avait-il eu suicide ou crime? Cette dernière conjecture paraît vraisemblable et la baronne de Feuchères, sa maîtresse, a maintes fois été soupçonnée d'avoir eu part à l'attentat.

(1) Bibliothèque de Nantes, collection Labouchère, vol. n° 667, pièce 196.

Une enquête judiciaire fut faite, mais elle n'aboutit pas. D'ailleurs la baronne de Feuchères n'était pas femme à se laisser aisément convaincre. Fille d'un misérable pêcheur de l'île de Wight, elle avait su par ses intrigues se pousser dans le monde et à la cour, et elle sortit de cette ténébreuse affaire indemne, sinon justifiée. Dans la lettre ci-dessous, écrite à une amie, moins d'un mois après la mort du prince de Condé, elle proteste de ses sentiments pour lui. Le lecteur dira si c'est bien là le langage de la sincérité, et si ces accents sont assez émus pour amener la conviction et faire éclater la lumière.

Palais-Bourbon, ce 18 septembre 1830.

A peine puis-je encore rassembler assez mes idées pour écrire au petit nombre de mes véritables amis parmi lesquels vous êtes une des premières, ma bonne et excellente amie, qui se présente à mon imagination. Mon cœur est plein de reconnaissance pour le tendre intérêt que vous me témoignez dans cette affreuse circonstance. Quelle cruelle perte je viens d'éprouver ! il n'y a point de terme qui puisse exprimer ma douleur ! Ah ! madame, il me semblerait avoir tout perdu sur la terre, s'il ne me restait encore quelques vrais amis. Cette mort horrible de notre bien aimé prince me met dans une position bien déchirante : me quitter ainsi après tant d'années d'une aussi tendre affection est une chose trop pénible pour mon faible cœur ! Je suis doublement à plaindre, entourée comme je le suis de tant de personnes mécontentes, les unes par opinion politique, les autres s'en prenant à moi parce qu'elles n'ont pas été portées sur le testament de notre pauvre prince, comme si l'affection qu'il avait pour moi me donnait le droit de conduire sa plume ou de lui dicter ce qu'il avait à faire. Tous les services que j'ai rendus pendant sa vie me sont comptés pour rien et je ne trouve de tous côtés qu'ingratitude.

Au milieu de tant de chagrins je n'ai pas encore eu le

courage d'arrêter aucun projet pour l'avenir. Ce palais me devient insupportable ; mais on me dit qu'il faut que j'y reste encore quelque temps. M. votre fils m'a fait part de votre offre obligeante et j'ai été sur le point d'accepter votre appartement, mais il m'a conseillé de n'en rien faire. Il m'a persuadée, en effet, qu'il convenait mieux à ma position de rester ici pour le moment pour une cause que je vous expliquerai à votre retour. Je regrette bien, chère madame, que vous ne soyez pas à Paris ; j'aurais trouvé tant de consolations dans votre amitié et tant de ressources dans vos bons conseils !

La bonne Mme de Dortan me mande qu'elle a été bien affectée et même bien malade lorsqu'elle a appris ce fatal événement. Pauvre femme, elle connaissait aussi notre bon Monseigneur depuis sa plus tendre jeunesse ! Elle est maintenant chez les Rennepont : je vais lui écrire quelques lignes.

J'aurais bien des détails à vous donner sur le malheur qui m'accable, mais j'aime mieux attendre votre arrivée et mêler mes larmes avec les vôtres en vous les racontant de vive voix.

Mme de Flassans est pour moi un ange consolatrice *(sic)*. Adieu, madame, je vous prie de me rappeler au souvenir de M. et Mme Wetslebein et d'agréer l'expression de ma plus tendre affection

S. D. Baronne de FEUCHÈRES (1).

La mort du duc de Reichstadt

Il a beaucoup été question du fils de Napoléon, ces temps derniers. Lorsque la maladie qui devait emporter le jeune prince parut s'aggraver, la presse française s'occupa de lui assez volontiers et plus fréquemment qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors. Dès le 3 juillet, le journal le *Temps* annonçait : « A propos de Napoléon, son malheureux fils se meurt décidément : le duc de Reichstadt est attaqué d'une phtisie pulmonaire qui le détruit lentement. » Et le 14 juillet suivant, le même journal consacrait à *la maladie du duc de Reichs-*

(1) Bibliothèque de Nantes, collection Labouchère, vol. n° 658, pièce 127.

tadt un long article circonstancié, dont s'émurent quelques Autrichiens. « Que si le poison n'est pour rien dans cette maladie a-t-on du moins combattu ses causes, ses progrès? Non, sans doute, et voilà où reposent de terribles responsabilités. » Pour protester contre ces assertions, un abonné écrivit la lettre qui suit et que le journal ne semble pas avoir accueillie. Le 14 août, il donnait les résultats de l'autopsie du duc de Reichstadt, mais nous y avons cherché vainement la lettre que nous reproduisons d'après l'original conservé à la Bibliothèque nationale, cabinet des manuscrit, fonds français, n° 12.762, folio 139.

Vienne, ce 23 juillet 1832.

Monsieur le rédacteur, la feuille du *Temps* du 14 juillet vient de tomber entre mes mains. J'y ai trouvé une lettre de Vienne en date du 2 juillet. Je ne crois pas que par des récits contraires à la vérité les personnages historiques puissent acquérir de la célébrité. Le fils de Napoléon vient de succomber. Il ne me sera pas difficile de rétablir les faits que le correspondant du *Temps* a étrangement défigurés.

Le duc de Reichstadt a joui de toutes les apparences d'une santé parfaite jusqu'à sa quinzième année. C'est alors qu'une croissance extraordinaire a été accompagnée de symptômes alarmants pour sa poitrine. Un traitement éclairé et les soins les plus rigoureux parvinrent à écarter les risques instantanés d'une phtisie du larynx.

La cause immédiate du développement du mal auquel le duc vient de succomber semble pouvoir être attribuée à un refroidissement dont il a été saisi au mois de janvier dernier, à la chasse. Une fièvre s'est déclarée et elle ne l'a plus quitté. Sa longue maladie et sa mort ont été accompagnées de tous les symptômes de la phtisie.

Telle est la courte histoire de la fin prématurée du duc de Reichstadt. Tout ce que rapporte le correspondant du *Temps* est du roman. Pour constater le fait, il pourra me suffire de

relever quelques circonstances que j'ai trouvées consignées dans la prétendue lettre de Vienne.

Le correspondant assure que « naturellement mélancolique et rêveur, le duc de Reichstadt s'est livré avec passion aux études abstraites et surtout à la composition musicale, dont il a su approfondir tous les secrets et les plus savantes combinaisons. » Le duc n'était ni mélancolique ni rêveur ; doué des plus heureuses qualités, bon et jovial, il prenait part aux plaisirs de son âge. Privé de tout talent pour la musique, il ne s'en occupait pas.

« Une fièvre d'imagination délirante et continue précéda, provoqua la fièvre qui le tua ! Pour lui plus de repos ! Depuis deux ans, les yeux tournés vers la France, il ne songe plus qu'à se livrer aux exercices militaires. Sa voix jeune et grêle s'est brisée par les cris de commandement qu'il répétait dans une atmosphère de *dix-huit degrés de froid*. En un mot, quant à tant de nuits d'insomnies, à une crue *tardive* et immense, à tant d'agitations physiques et morales, se sont unies de navrantes déceptions..... »

La société tout entière de Vienne et que le duc de Reichstadt aimait à fréquenter peut rendre compte de la valeur de ce récit. Le duc aimait le service militaire et il se serait livré à tous ses détails, si des soins pour sa santé n'eussent mis un frein à son ardeur. Jamais le duc n'a été dans le cas de commander la troupe sous l'influence de dix-huit degrés de froid. Abstraction faite qu'une température aussi basse est très rare à Vienne, jamais les exercices n'ont lieu durant les froids des hivers, même les plus doux.

« Les plus célèbres praticiens de Vienne ont succombé à l'épidémie régnante. »

Vienne n'a jusqu'à cette heure à regretter la perte d'aucun de ses médecins célèbres, si j'en excepte le docteur Röhrig, élève de Malfatti.

« Malfatti restait seul. »

Le docteur Malfatti, médecin célèbre et universellement

connu, a été choisi par Mme l'archiduchesse Marie-Louise et par le duc de Reichstadt lui-même immédiatement après le décès du docteur Standenheim.

Tout dans le récit est ainsi faux et jusqu'au rapprochement du traitement du duc de Reichstadt avec les consultations et le régime que le Dr Malfatti aurait prescrits à Mme la princesse de Metternich. Ce médecin n'a point été consulté par cette dernière. — Quant à l'anecdote de l'album, il est permis d'adresser à son propriétaire le défi de le produire et d'indiquer quel est l'artiste venu à Vienne.

Veuillez, monsieur le rédacteur, accorder une place dans votre journal à la présente lettre et recevoir l'assurance de ma considération la plus distinguée.

UN DE VOS ABONNÉS.

MÉMOIRES DE MERCIER DU ROCHER

pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée (1)

Pour mieux peindre cet intrigant, je vais copier ici une lettre de Bruxelles, du 5 octobre 1792, qu'on dit avoir été écrite par Rivarol, frère de Madame Beauvert, qui était maîtresse de Dumouriez. Cette pièce est imprimée dans le n° 82 du journal de Peltier, intitulé : *Dernier tableau de Paris*.

« Quant à Dumouriez, cet homme est inconcevable ; il déclare la guerre, c'était l'objet de tous nos vœux. On croit voir sous son bonnet rouge percer le bout de l'oreille aristocratique ; sa correspondance insultante avec Vienne, l'insolence de son manifeste contre M. Kaunitz, semblent indiquer le but de piquer le vieux ministre qu'il supposait récalcitrant. Un plan de campagne est arrêté par le conseil et les généraux, il le bouleverse ; il souffle le commandement de l'armée au vieux Rochambeau : il le fait passer à Biron et à d'autres Jacobins qu'il envoie battre par Beaulieu. Il envoie La Fayette mourir de faim et de soif à Givet, où il n'avait rien à faire. Il empêche Luckner d'houzarder dans les Electorats et de les enjacobiner jusqu'à Coblentz. Clavière, Roland, Servan, opposés par lui, embrassent trop ouvertement les projets de Brissot, il les culbute. Il prend le portefeuille de la guerre, accuse Servan à la face de l'Assemblée : là, il retrouve La Fayette qui, furieux de voir qu'on sauve le roi sans lui, profite d'un moment de baisse dans les actions de Dumouriez pour le dénoncer et forcer le roi à le renvoyer. Il part, il va à l'armée des Flandres : en prenant congé il dit à MM. de Nivernais et d'Avaray que le roi n'a pas de meil-

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. II, p. 1 et 232.

leur serviteur que lui, qu'il croit lui en avoir donné des preuves en déclarant la guerre. Il reste au camp de Maulde en dépit des généraux Luckner et La Fayette ; il épaissit tous les jours son masque et sert la République comme la Constitution : ses lettres à l'Assemblée ont l'air d'une mystification continuelle. Enfin il réunit toutes les armées en un point en face de l'ennemi sous sa direction suprême, car je le crois incapable d'être le lieutenant de qui que ce soit. J'entends parler de capitulation proposée par lui : là, je crois saisir mon homme, je crois voir le point où aboutissent les six derniers mois de sa vie, de ses pensées, de ses actions. Tout à coup il m'échappe. On annonce que la capitulation est un jeu, qu'il s'est joué du duc de Brunswick ; qu'ayant gagné du temps et fait arriver des vivres, il défie ceux aux pieds desquels il avait l'air de ramper : et tout à coup l'heureux rival de Monk, le profond auteur du plan le plus savamment combiné, le plus longuement amené se transforme en un insensé. Car, comment avec de l'esprit, peut-il vouloir servir un ordre de choses qui n'est point ni pour la France ni pour lui pendant six mois. La reconnaissance des Républiques !... Ah ! le bon billet qu'il avait là ! J'avais imaginé qu'il avait attiré dans le piège l'armée et les enfants du duc d'Orléans pour en faire à leur tour les otages du roi ; et, qu'occupé comme nous de la solution du problème qui fatigue toutes les têtes, de la solution de cet imbroglio, il n'en avait pas trouvé de plus sûr et de plus expéditif. Cependant les dernières nouvelles ont détruit tous ces calculs. Dumouriez a rompu la capitulation, et toujours retranché dans les gorges de Clermontois-aux-Illettes, il s'y prépare à une défense qui n'aura pas lieu, car les plans du roi de Prusse sont changés, etc., etc. »

Telle était la légèreté et l'inconstance du général qui a tenu entre ses mains les destinées de la France, et qui lui a fait tant de mal par ses victoires de Jemmapes, de Grand-Pré, et ses défaites de Maëstrich et d'Aix-la-Chapelle. Il eut pu en

fuyant livrer nos places fortes et emmener avec lui une partie de son armée. Mais, soit qu'il s'y prit mal, soit qu'il craignit pour lui-même le sort de Louis XVI dont personne n'avait pris la défense, il se retira, dans les premiers jours d'avril 1793, en pays étranger pour y considérer en sûreté le jeu des évènements et y jouir du fruit de ses déprédations, car il avait partagé avec les fournisseurs des vivres des sommes énormes en assignats, au moyen desquelles il avait fait acheter des louis de vingt-quatre livres, plus de cinquante francs.

Le bataillon de la Vendée avait député vers l'Assemblée législative son lieutenant-colonel Gratton pour lui demander à marcher aux frontières. Il était encore à Paris lorsque sa troupe reçut l'ordre de partir de Fontenay, le 4 mai 1792, pour se rendre à Avesnes. Nous fûmes obligés de retirer les compagnies des cantonnements qu'elles occupaient; les troupes de ligne qui étaient répandues dans notre département reçurent l'ordre d'en sortir. Nous avions encore la compagnie des grenadiers du premier bataillon des Deux-Sèvres à la Châtaigneraie ; elle était commandée par Quétinau qui fut très lié depuis avec Dumouriez. Nous ne pouvions être sans force publique à Fontenay. Le grand nombre de prêtres que nous y avions réunis pouvait exciter des émeutes, il fallait contenir ces factieux. Le commandant de la Rochelle, à qui nous fîmes part de notre position, nous fit passer une compagnie de fusilliers du bataillon des Deux-Sèvres qui murmurait de cantonner chez nous, tandis que celui de la Vendée marchait à l'ennemi.

La société populaire de notre ville était alors bien peu nombreuse ; elle contenait à peine vingt patriotes qui étaient la risée des autres habitants. C'était presque un déshonneur de converser avec eux. Mais ces vingt citoyens étaient fortement attachés à leur civisme : ils étaient présidés par un homme de Bordeaux qui se disait tapissier, et qui échauffait chaque jour leur zèle patriotique. Il se nommait Laparra ; il était sobre, patient, aimant la paix et s'honorant de sa pauvre-

té. De concert avec ses amis, il présenta au département une pétition pour avoir la permission d'aller déraciner un arbre dans la forêt de Vouvent, et de le consacrer à la Liberté en le plantant sur la place d'armes de la commune. Cette pétition fut accueillie comme elle le méritait par les patriotes du Directoire. L'inauguration de l'arbre de la Liberté eût lieu le 20 mai. Fayau, Bonnamy, Esnard, Fillon, Moulins y assistèrent ; Vinet, vice-président du Département, et Pervinquière, procureur général, refusèrent d'y aller. J'y assistai comme son substitut. J'y prononçai un discours énergique : Fayau en fit autant. Le district, la municipalité (à l'exception du maire, Biaille-Germon, et du procureur de la commune, Alexis Pichard, cousin du ci-devant procureur général), le tribunal criminel, le tribunal du district, la justice de paix, parurent à cette fête. La garde nationale, commandée par Goupilleau, aujourd'hui membre de la Convention, et la compagnie du bataillon des Deux-Sèvres y formaient le cercle. L'arbre fut élevé au milieu des cris de : *Vive la Nation !*

Pervinquière et Vinet, qui ne voyaient que par les yeux de cet ex-constituant, se moquaient de nous pour avoir pris part à une cérémonie illégale, célébrée par la société populaire. Je n'en fus pas surpris ; ces deux hommes n'avaient pas une idée politique dans la tête. Mais je fus indigné de voir Biaille-Germon avec Alexis Pichard, le soir sur la place, mesurer des yeux la hauteur de cet arbre sacré et sourire en disant qu'il n'était pas droit. Je pouvais à peine contenir ma colère. La conduite du vice-président du Département et de son procureur général, celle du maire et du procureur de la commune, flattèrent beaucoup les malveillants. Ils regardaient avec mépris les bandes des peintures tricolores dont l'arbre était décoré, le bonnet qui couronnait sa cime, et la banderolle qui y flottait au gré des vents. Ils disaient insolemment que cet arbre ne prendrait jamais racine. Lorsque les magistrats du peuple donnent un si mauvais exemple, il n'est point étonnant que la très grande partie des habitants d'une cité

ne suive leurs errements, et soit disposée à l'insurrection.

Les communes patriotes de notre ressort, et principalement du district de Fontenay, ne tardèrent pas à planter l'arbre sacré. Ce signe vaut bien celui que les fanatiques missionnaires ont planté sur toutes les routes ; il vaut bien le *labarum* que Constantin faisait porter à la tête de ses armées. C'est une idée bien ingénieuse que celle d'un arbre de la liberté ; elle rappelle le feu de Vesta. Elle sera un jour la superstition des peuples libres. Il faut consacrer à cette idole non pas un de ces arbres qui ne voyent que quelques printemps, mais un de ces enfants de la terre dont la nature prolonge l'existence au delà des siècles. Il attestera à notre postérité ce que nous avons fait pour sa félicité, si nous marchons dans la route de la sagesse.

Les deux compagnies du bataillon des Deux-Sèvres qui tenaient garnison à la Châtaigneraie et à Fontenay, partirent au mois de juin. Elles furent remplacées par un bataillon du régiment de la Marck, qui fut divisé entre Fontenay, Luçon et les Sables. Cette troupe était dans les plus mauvais principes ; son incivisme l'avait fait chasser des départements méridionaux. Ses chefs étaient des contre-révolutionnaires.

L'administration du département ne s'en montra que plus énergique ; elle prit, les 8 et 30 juin, des arrêtés qui chassèrent de son territoire tous les prêtres réfractaires qui n'y étaient pas nés, et ne conserva qu'un traitement très modique à ceux qui restèrent, et qui étaient obligés de se présenter au secrétariat du département tous les matins pour constater leur présence. Cahier de Gerville, ministre de l'intérieur, blâma ces mesures ; il prêcha fortement pour la tolérance ; il nous écrivit que le fanatisme était un torrent qui coulait paisiblement quand il ne rencontrait point d'obstacles, et qui rompait avec fureur les digues qu'on lui opposait. Ces principes peuvent être vrais. Personne n'est plus ami que moi du libre exercice des cultes. Je l'ai dit nombre de fois, j'aurais désiré

qu'on eût pu faire célébrer la messe partout; mais il eût fallu pour cela que tous les hommes eussent été assez sages pour n'attacher à cette cérémonie aucune importance politique. Ce n'était point des prêtres que nous poursuivions, mais de mauvais citoyens qui se servaient du caractère dont ils étaient revêtus pour égarer le peuple et lui faire opérer la contre-révolution. Nos malheureux administrés n'étaient pas assez éclairés pour faire cette distinction. Je ne me suis jamais opposé à la célébration des offices de ces prêtres, j'ai seulement engagé l'aumônier de l'Hôpital à dire la messe à l'autel où ils l'avaient célébrée. Et c'était alors un spectacle digne de pitié que de voir les pauvres dévotes purifier l'autel, les ornements et les vases qu'elles croyaient souillés par le prêtre assermenté.

Les ministres catholiques ont tant de moyens de soulever le pauvre peuple contre les lois! Il est impossible même de les prendre sur le fait: ils sont toujours enveloppés d'un voile religieux. Cette religion, telle que les prêtres l'ont établie, ne peut exister qu'autant qu'elle est elle-même le Gouvernement; autrement elle détruit l'État ou l'État la détruit. Les prêtres assermentés se regardaient par la constitution civile du clergé, comme partie intégrante du corps politique. Leur religion était constitutionnelle, elle accueillait toutes les autres; elle n'était point jalouse des hommages qu'on leur rendait. Ainsi, les dieux des peuples de l'antiquité vivaient en paix les uns avec les autres, et jamais ils n'ont fait verser le sang des hommes. Les ministres d'un culte dominateur doivent être chassés d'une société policée; et, sous tous les rapports, les prêtres non assermentés devaient être déportés aussitôt leur refus de prestation de serment. Les laisser en France, c'était leur donner le temps de tramer contre la Révolution; c'était exposer les autorités constituées qui voudraient les tenir dans l'ordre, à passer pour persécutrices aux yeux de leurs partisans; c'était laisser la mèche allumée de l'abbé Maury sur le baril de poudre.

Ce fut dans les premiers jours du mois de juin que Bailly, ancien maire de Paris, qui parcourait les départements, se rendit dans celui de la Vendée. Il voyageait avec sa femme qui prenait une part très active aux affaires publiques. On sait qu'alors l'Assemblée législative était divisée en deux partis : l'un qui voulait la Constitution, l'autre la République. La cour, profitant de la bonne foi du premier, lui avait persuadé que le roi avait à cœur de la maintenir. Il fallait avoir bien peu de connaissance des hommes pour penser que ces dispositions fussent sincères. Ce parti, composé d'imbéciles et de fripons, servait parfaitement les manœuvres d'Antoinette et de Louis ; mais il donnait, d'un autre côté, de puissantes armes aux amis du gouvernement républicain. Les partisans de l'ancien régime se flattaient de le rétablir ; ils se tenaient tranquilles, attendant l'occasion de se montrer avec éclat. Ils se contentaient d'entretenir le roi dans des dispositions favorables à leurs projets. Il y avait donc trois partis bien prononcés dans la France : le constitutionnel, le républicain et l'aristocrate. Ce dernier voulait absolument l'ancienne monarchie. Louis était toujours incertain : il flottait entre les constitutionnels et les aristocrates. C'était en vain qu'il avait tenté de justifier sa fuite à Varennes, par le désir qu'il avait de connaître par lui-même le vœu de la nation. Elle s'était prononcée pour la Révolution, en lui manifestant toute l'horreur que lui inspirait sa démarche. Louis ne s'était point corrigé.

Les députés de l'Assemblée constituante croyaient-ils à sa bonne foi, à son amour pour la constitution qu'il avait acceptée ? Pensaient-ils, au contraire, qu'elle ne pouvait exister longtemps ; que les puissances étrangères, excitées par les princes français et les émigrés, fussent capables de vaincre la Nation et de la forcer à rétablir le roi dans tout ce qu'il appelait les prérogatives du trône ? Voulaient-ils, ces représentants infidèles, se faire un mérite auprès de la cour de détruire eux-mêmes leur ouvrage, pour obtenir grâce de

l'énergie qu'ils avaient déployée en 1789 en soutenant les droits du peuple ? Quoiqu'il en soit, Guillaume, qui avait été l'un des plus ardents de la députation du Tiers-Etat, adressa à tous ses anciens collègues une pétition qu'ils étaient invités de signer : elle devait être présentée au roi pour le prier de contenir les factieux qui voulaient anéantir la Constitution. Et le plus grand nombre de ces gens-là étaient à la cour.

Bailly prit le parti de parcourir plusieurs départements pour connaître l'esprit qui y régnait. Il s'entourait toujours, sur les lieux de passage, de ses anciens collègues à l'Assemblée constituante. Il vit, à Niort, Cochon-Lapparent, aujourd'hui de la Convention, homme très dangereux, très intrigant, et qui se jette toujours à corps perdu dans le parti qu'il croit le plus fort. Je ne sais si Bailly visita les membres des autorités constituées de la ville de Niort ; il ne communiqua point avec le Directoire du département de la Vendée. Il demeura quatre ou cinq jours à Fontenay ; il fut fêté par Pervinquière, par Biaille-Germon, par Pichard, ci-devant procureur général. Goupilleau, membre de la Convention, mangea avec lui. Gallot, ex-constituant, ne voulut point le voir. Il aurait désiré s'entretenir avec l'administration, mais sur la peinture qu'on lui fit de Fayau, de Moulins, de Fillon et de moi, il ne fut pas tenté de venir nous endoctriner. Pervinquière ne parut pas au Directoire pendant son séjour ici, et je dois remarquer que ce fut à cette époque que, remplissant les fonctions de procureur général comme substitut, je requis le public des séances de l'Administration. Elle fut arrêtée, quoiqu'il n'y eut point encore de loi qui l'ordonnât. Bailly se rendit à Nantes. Je sondai Pervinquière sur l'objet des voyages de cet ex-maire de Paris ; il me répondit qu'il était venu dans ce pays parce qu'il y avait des domaines : rien n'était plus faux. L'histoire parlera de ce qui se passa, le 20 du même mois de juin, au Palais des Tuileries, lorsque le despotisme tenta encore de renverser la liberté. Cet évènement peut

être lié aux démarches de Bailly et à la pétition de Guillaume. Je fus envoyé en commission à la Rochelle par le Département, le 21, pour retirer des magasins de cette ville des blés que le gouvernement avait fait venir de l'étranger. La portion qui nous incombait était de 4.800 quintaux, dont je fis la distribution entre les six districts. Nous avions fait cette demande pour renverser les combinaisons malfaisantes des riches et des marchands qui calculaient sur la misère publique. Je me rappelle que je passai par Tangou-la-Ronde et que je rencontrai Benoît, curé de Saint-Cyr-du-Doret, qui me dit, auprès de la maison de la Vallerie qui appartenait à Prou-Mauray, mon cousin germain, émigré alors, que La Fayette était très mécontent de ce que le peuple de Paris exerçait une surveillance trop active sur la conduite du roi, et que ce général ne tarderait pas à exhaler sa colère (1). Ces paroles furent un trait de lumière pour moi, lorsque les papiers publics eurent appris la scène du 20 juin, qui ne fut point détaillée avec exactitude. Je sentis bien que dès lors il y avait un complot contre la liberté qui était ourdi par la cour; j'étais même confirmé dans cette opinion par le rapport d'une femme de chambre d'une maison de la ville (Vallin-de-l'Orbie), dont le fils était à Paris. Ce jeune homme avait écrit à sa mère que quinze mille chevaliers déterminés s'apprêtaient à remettre le roi sur le trône, et qu'il y aurait bien du sang de répandu. Je fis part de cet avis à un membre de l'Assemblée, il sut en profiter.

L'Assemblée législative s'aperçut que la liberté était menacée; l'armée française venait d'éprouver un échec auprès de Bavay, la déroute s'était jetée au milieu de nos troupes. Elle prépara le mode de déclarer la patrie en danger le 8 juillet, et, le 25 du même mois, le pouvoir exécutif fut chargé de faire proclamer que la patrie était en danger. Cette proclamation jeta l'alarme dans le cœur des hommes faibles et qui

(1) La lettre que La Fayette écrivit de l'armée à l'Assemblée était datée du 16 juin. (Note du manuscrit).

aimaient la Constitution. La Fédération avait été célébrée le 14 dans notre ville et dans tous les chefs-lieux des districts. Le maire de Fontenay avait prononcé un discours à cette cérémonie bien propre à endormir le peuple. C'était la coutume de tous ces Messieurs, lorsqu'il y avait quelque trame prête d'éclore contre la liberté publique, d'inviter les citoyens à la tranquillité et de les jeter dans l'engourdissement. La présence du régiment de la Mark nous était à charge : ce corps était infecté d'aristocratie. Nous pressions son départ depuis qu'il était dans notre pays. Cet ordre tant désiré arriva. Le régiment eut ordre de partir le 18 juillet. Les liaisons des chefs avec les ci-devant nobles nous étaient connues, ainsi que celles des soldats avec les domestiques de ces hommes perfides. Nous fûmes informés qu'il y avait un projet de couper, dans la nuit du 17 au 18, l'arbre de la Liberté. La garde nationale prit les armes, se divisa en patrouilles et parcourut la ville ; elle rencontra dans les cabarets plusieurs hommes vêtus en paysans qui parlaient allemand, et d'autres sous l'uniforme de la Marck, qui parlaient le langage de notre pays. C'étaient les domestiques des ci-devant qui avaient changé de vêtements avec les soldats. Ils se flattaient, à l'aide de ce travestissement, d'exécuter leur projet sans être découverts. Mais l'ordre fut si bien tenu, la surveillance fut si active, que l'arbre sacré resta debout. Je passai la nuit à courir la ville avec le citoyen Paris, capitaine de la gendarmerie nationale, et nous fîmes d'assez bonnes rencontres.

Le Conseil général du département fut rassemblé dans les premiers jours du mois d'août, en conformité de la loi du 25 juillet qui déclarait la patrie en danger. Nos premières séances furent très stériles ; on s'y occupa de quelques mesures de sûreté. Les aristocrates assistaient à nos séances et paraissaient se jouer de nous. Le 12, à huit heures du soir, un courrier extraordinaire nous apporte l'acte du corps législatif, qui suspend le pouvoir exécutif entre les mains du roi,

l'invitation au peuple de Paris de mettre en liberté *le magistrat que le peuple chérit*. Ce magistrat était Pétion, maire de Paris, qui avait été destitué par son département pour avoir favorisé la journée du 20 juin, et que la commune avait suspendu de ses fonctions pour avoir donné à Mandat, commandant de la garde, l'ordre de défendre le château des Tuileries. On assure que Louis XVI et la reine l'avaient fait nommer maire et l'avaient préféré a La Fayette. Ces pièces, qui étaient signées Gensonné, ne portaient la signature d'aucuns ministres et n'étaient point accompagnées de lettre d'envoi. On en donna lecture : Pervinquière, procureur général, prend la parole, et déclare qu'il ne peut reconnaître l'authenticité de ces actes, parce qu'ils ne portent point la sanction du roi : il ajoute cependant en riant qu'il faut les faire parvenir à nos districts, pour qu'ils leur soient connus avant que les journaux les leur annoncent. Le ton de Pervinquière nous déplût, il irrita notre colère civique : Fayau et moi nous le pressâmes de nous dire s'il regardait ces actes comme des lois de l'Etat. Il répondit que non : qu'il avait juré de maintenir la Constitution, qu'il en avait fait le serment, et qu'il ne le violerait pas ; que le roi étant partie intégrante de la Constitution, il ne pouvait reconnaître un décret qui n'était pas revêtu de sa sanction. Nous eûmes beau lui représenter que le salut du peuple étant la loi suprême, il fallait que l'Assemblée eût été forcée, par des circonstances majeures, de rendre de tels décrets. *Suspendre le Pouvoir exécutif, suspendre le roi*, disait-il, *quelle puissance en a le droit !...* Nous persistâmes dans notre proposition et elle fut décidée..... Nous expédiâmes la loi à nos districts avec l'arrêté qui leur enjoignait de publier cet acte comme loi de l'Etat.

Le lendemain, Pervinquière envoya à l'administration sa démission de la place de procureur général du département. Sa lettre est inscrite au procès-verbal. On rappelle l'article 9 de la loi du 8 juillet qui déclare infâme et traître à la Patrie

ceux qui abandonneraient leur poste quand elle sera en danger. Il s'engage une grande discussion sur cet objet. Fayau veut dénoncer Pervinquière à l'Assemblée nationale. Cependant les anciens collègues de ce dernier, Goupilleau, actuellement membre de la Convention, et Gallot, administrateur du département, vont le trouver à sa campagne ; ils lui représentent l'inconséquence de sa démarche. Il se rend à leurs représentations ; il vient reprendre son poste. Il prononce en cette circonstance un discours plein de morgue et d'insolence ; il dit que ses amis lui ont représenté que la chose publique souffrirait infiniment de son absence, et qu'il se rend à leurs pressantes sollicitations pour l'avantage du bien public. Je demande qu'il déclare simplement qu'il reprend ses fonctions pour ne pas encourir la peine portée par l'article 9 de la loi du 8 juillet. On rejette cette proposition ; on admet Pervinquière. Fayau et Fillon déclarent qu'ils ne veulent pas délibérer tant que cet homme siégera dans le Conseil. Ils demandent qu'il en soit chassé : on passe à l'ordre du jour. Le lendemain il s'élève encore des débats, Pervinquière y donne lieu. Je renouvelle la motion que j'avais faite. Enfin elle est adoptée, et Pervinquière déclare qu'il est venu reprendre son poste pour ne pas être regardé comme infâme et traître à la Patrie. Je ne le pressai pas aussi vivement que je l'aurais fait, si je n'avais pas été son substitut. Je craignais qu'on ne m'accusât de porter envie à sa place.

Nous apprîmes, quelques jours après le 10 août, ce qui s'était passé en cette journée. Goupilleau (de Montaigu) député, m'écrivit tous les événements dont Paris avait été le théâtre. Il m'assura que, dans la nuit du 9 au 10, on avait proposé à Louis de faire égorger l'Assemblée nationale et qu'il avait répondu : « Je m'y oppose pour deux raisons : la première c'est que tous mes ennemis n'y seraient peut-être pas ; la seconde, c'est qu'en cas d'échec l'Assemblée nationale est le seul asile où je puisse être en sûreté avec ma

famille (1). » Quand un roi qui conspire contre la Liberté du peuple fait une telle réponse, on peut assurer qu'il n'est qu'un lâche, comme tous les tyrans qui oppriment le monde (2). Personne ne pouvait douter qu'il n'y eût un complot, et que le roi n'eût eu le projet d'opérer la contre-révolution. La cour était d'accord avec les puissances étrangères. Les généraux qui commandaient nos armées avaient laissé nos frontières sans défenses, et faisaient répandre partout qu'elles étaient inattaquables. Cependant les Prussiens et les Autrichiens s'avançaient. La Fayette, qui commandait à la Moselle, écrivit à l'Assemblée qu'il allait marcher sur Paris, pour le punir des outrages qu'il faisait à la majesté royale. L'Assemblée décréta que La Fayette était coupable du crime de lèse-nation et permit de lui courir sus ou de le conduire à Paris. Il se déroba au supplice qui l'attendait en passant chez l'étranger avec une partie de son état-major, et Dumouriez prit le commandement de l'armée.

Les contre-révolutionnaires avaient depuis longtemps des intelligences dans les départements de l'Ouest; mais ils n'osaient se montrer eux-mêmes. Leurs amis les plus qualifiés ne voulaient lever le masque que lorsque la partie serait bien liée. Mauroy et La Rochejacquelein, qui avaient des terres dans les environs de Bressuire, chargèrent leurs domestiques d'ameuter les paysans de ce canton. De concert avec les réfractaires, ils parcoururent plusieurs communes; ils annonçaient partout que les émigrés s'avançaient sur Paris, qu'ils

(1) Dans la même lettre ce député m'assure que le rideau de la loge où était la famille royale ayant été enlevé, il vit Louis une carabine à la main faire bonne contenance. Mais Goupilleau n'est pas un homme sur la véracité duquel il faut compter. (Note du manuscrit).

(2) Le 17 août je présentai au conseil du département un projet d'adresse à l'Assemblée nationale, pour la remercier d'avoir sauvé la chose publique en suspendant le pouvoir exécutif dans les mains du roi. J'ajoutais que si l'Assemblée constituante avait fait son devoir, il aurait payé de sa destitution sa fuite à Varennes. Je reprochais à cette assemblée de lui avoir remis le sceptre constitutionnel après cet acte de perfidie. Le conseil ne put souffrir la lecture de cette adresse ; il la rejeta avec mépris. Il est vrai qu'alors la loi de destitution n'existait pas. (Note du manuscrit).

allaient rétablir la religion de leurs pères et délivrer le roi de la dure captivité où le tenait l'Assemblée nationale. La presque totalité des communes du district de Châtillon fut bientôt en état de révolte. Baudry-d'Asson, demeurant près la Forêt-sur-Sèvre, Delouche, maire de Bressuire, et quelques valets d'émigrés se mirent à leur tête. Ils se portèrent sur Châtillon, sur Bressuire et sur différents points de ce territoire. Il s'y livrait journellement des combats. Nous fûmes informés de cette rébellion le 22 août. A l'instant nous dépêchâmes Fayau au département des Deux-Sèvres pour lui offrir des secours, et nous fîmes partir en même temps un détachement de la garde nationale de Fontenay. Ce jour, de bons patriotes présentèrent une pétition et demandaient qu'il fut pris des mesures de sûreté contre les prêtres rebelles, tandis qu'ils allaient combattre les brigands. Les corps constitués furent réunis pour cet objet au Département. La municipalité s'y rendit avec la plus grande répugnance. Le même jour, j'annonçai à l'Administration qu'il y avait à Chantonnay un bataillon de Nantes qui allait à l'armée du Midi. Je fus nommé pour aller le requérir et le conduire à Bressuire. Je demandai qu'on m'adjoignit un de mes collègues. Le citoyen Baudin fut choisi. Nous partîmes à sept heures du soir en poste ; nous manquâmes nous précipiter dans la rivière qui coule sous le pont Charron, tant la nuit était obscure. Ce pont est situé sur une vallée profonde : il a fallu couper une colline très élevée pour le construire. Il est très près de Chantonnay. Nous y arrivâmes à une heure du matin. Nous avions rencontré sur notre route des prêtres qui fuyaient, pour éviter la réclusion que le Département leur préparait, par mesure de sûreté. A Chantonnay nous trouvâmes en effet le bataillon Nantais (1). L'officier qui le commandait nous dit qu'il lui était impossible de faire marcher son artillerie par

(1) Il en a coûté à notre département 15.000 livres sur ses sols additionnels, pour la solde du bataillon nantais, que l'Administration des Deux-Sèvres a remboursées en injures. (Note du manuscrit).

des chemins de traverse. Il fit partir deux cent soixante fusiliers et se rendit à Fontenay avec le reste du corps, pour s'y tenir prêt à marcher en cas de besoin. Nous partîmes, mon collègue et moi, avec le détachement; nous étions très mal montés. Les malveillants cherchèrent à tromper la force armée, à lui faire prendre une fausse route : ils annonçaient des brûlements et des brigands partout. Nous ne fûmes pas dupes de ce stratagème : nous marchâmes directement sur la Châtaigneraie. Nous trouvâmes les habitants de Saint-Pierre-du-Chemin dans les plus mauvaises dispositions : on n'y parlait que d'y prendre la cocarde blanche. A Saint-Marsault tout était au rassemblement, une femme osa seule se montrer; nous trouvâmes deux hommes dans le clocher. Nous allâmes faire la fouille dans sa maison du Brachain, il n'y était plus : Baudry-d'Asson en était parti il n'y avait pas deux heures. Le lendemain nous prîmes la route de la Forêt. Nous y arrivâmes à trois heures et demie; nous nous logeâmes au château qui est une des plus fortes places du pays. Il est bâti sur la Sèvre : ses murs, qui ont huit pieds d'épaisseur, sont à l'épreuve du boulet; c'est le seul château-fort que le cardinal de Richelieu n'ait pas détruit. On n'y entre que par des ponts-levis. C'est là qu'autrefois le fameux Duplessis-Mornay rassemblait les sectateurs de la Religion réformée; c'est là qu'après le changement de religion de Henri IV et son avènement à la couronne, il se retira ; enfin, c'est là qu'il mourut en philosophe, loin des grandeurs humaines. Je m'abandonnais aux réflexions que m'inspiraient les antiquités de ce séjour lorsqu'un tambour se fit entendre dans la campagne. Notre troupe prend les armes, passe le pont-levis du château, et se rend à l'entrée de la chaussée. Je marche à leur tête. J'aperçois une troupe de paysans armés de toutes pièces qui s'avançaient du côté du bourg de la Forêt à toutes jambes. Nos soldats s'apprêtent à les fusiller, ils croient que ce sont les révoltés qui viennent les combattre ; en vain, on veut m'en empêcher, je cours au-devant

d'eux ; je leur crie : *Vive la Nation !* — Ils me répondent de même. « Où courez-vous, mes amis, leur dis-je ? — Nous sommes les protestants de Moncoutant, répliquent-ils ; nous allons embrasser nos frères qui sont là-bas. — Arrêtez, mes bons amis ; ils ne vous connaissent pas, je vais vous annoncer à eux. » Sans moi, il se serait engagé un combat sanglant : cette méprise eût été cruelle. Les troupes se réunirent avec des acclamations de joie.

Les gardes nationales de Pouzauges et de la Châtaigneraie arrivaient du château de Peugny. Elles avaient amené avec elles Dehanne..., chevalier de Saint-Louis, ancien garde du roi, sa femme, son fils et sa fille, qui avaient fait des cocardes blanches et fourni des provisions de bouche aux brigands. Nous fîmes conduire ces prisonniers à Fontenay ; de là, ils furent transférés à Niort. Ces mêmes troupes avaient trouvé à Vaudoré soixante-quatre pains de seigle. J'envoyai un détachement chercher ces provisions de bouche dont nous manquions, mais il ne rapporta que quatre pains ; les autres, qui étaient destinés à l'approvisionnement des brigands, avaient été enlevés, et ils amenèrent quatre domestiques. Un d'eux nous parut très coupable. Guichet voulut le faire fusiller : je m'y opposai en lui disant que le glaive de la loi devait le frapper s'il était coupable.

Le lendemain, 25 août, mon collègue et moi nous partîmes avec les Bretons et nous prîmes la route de Bressuire. La garde nationale de Fontenay arrivait comme nous montions à cheval. Elle revenait de Peugny. Nous crûmes devoir la faire cantonner à la Forêt pour garder le château et protéger le pays jusqu'à notre retour. Nous marchions toujours en avant de la colonne, mon collègue et moi ; nous nous avançâmes pour visiter une petite gentilhommerie et nous faillîmes y perdre la vie. Quatre hommes étaient appostés au coin d'une tourelle ; ils avaient la cocarde blanche. Nous les obligeâmes de la quitter. Ils la remplacèrent par une cocarde nationale qu'ils avaient dans leurs poches. Ils se plaignirent

beaucoup de la malheureuse position où ils étaient. Nous leur représentâmes qu'il ne fallait pas se rallier aux brigands. Ils nous dirent que les brigands avaient tué beaucoup de leurs gens. Je leur demandai comment ces brigands étaient habillés, ils me répondirent qu'ils étaient habillés comme moi, qui étais en uniforme national. Je leur témoignai mon étonnement de cette réponse, et je rejoignis la route. Elle était jonchée de chapeaux, de bonnets et de sabots. A peine fûmes-nous entrés dans le champ qui conduit au pont de Cornet, que nous vîmes des cadavres épars çà et là: ils étaient nus. Ce spectacle m'émut beaucoup, et je me dis à moi-même : voilà les horreurs de la guerre civile ! Mais ce n'était là qu'un faible prélude de ce qui nous était réservé. J'aperçus parmi les morts un enfant de treize ans: ce fut alors que je ne pus retenir mes larmes. Je fis compter les cadavres, il y en avait environ cent. On reconnaissait aux mains fraîches et potelées de quelques-uns, qu'ils n'étaient pas tous des cultivateurs. Nous fûmes reçus par les habitants de Bressuire avec des acclamations de joie : nous fûmes bientôt informés que ce carnage était l'effet d'un combat qui s'était livré la veille entre les révoltés et les gardes nationales du département des Deux-Sèvres. Les patriotes n'avaient pas perdu un seul homme. Les révoltés avaient été complètement dispersés, et si nous nous étions mis en marche la veille, il en serait peu réchappé. Je me félicitai de ne l'avoir pas fait. Je pensais que cette victoire des patriotes attérerait tous les malveillants et éloignerait les hommes simples des rassemblements ; je croyais enfin qu'ils se souviendraient de cette cruelle leçon (1).

(1) Choudieu dans le rapport qu'il lut à la Convention le 18 pluviôse de l'an II (v. s. 1794), sur la guerre de la Vendée, dit que ce fut vers le mois de juillet 1792 que la révolte devint générale dans une partie des départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de Maine-et-Loire, etc. Ce fait n'est pas exact. Le soulèvement n'eut lieu que vers la fin d'août dans les districts de Cholet et de Châtillon. Il n'y eut pas de mouvement dans le département de la Vendée à cette époque. Il est vrai que, sans les

Bressuire avait été assiégé trois jours de suite ; les habitants avaient fait des sorties dans lesquelles ils avaient presque toujours eu l'avantage ; mais, sans les renforts qui leur arrivèrent, ils n'auraient pu résister plus longtemps. Les troupes leur venaient de toutes parts ; nous étions en ce moment quinze mille hommes dans cette place. Les vivres et les logements y étaient rares. Nous n'avions pas déjeûné à cinq heures du soir, et nous ne savions pas où nous coucherions. Heureusement nos troupes avaient apporté des farines que nous avions achetées à la Forêt ; on fit du pain, et nous réparâmes nos forces épuisées.

En rôdant dans cette ville où j'avais fait une partie de mes études, je trouvai la porte du couvent de Saint-François ouverte ; on y avait logé des soldats. Les pauvres filles qui habitaient cette maison étaient tremblantes comme des colombes à l'approche de l'épervier. Je les abordai. Je leur dis mon nom et leur demandai l'abri pour la nuit. Elles furent enchantées de ma demande. Je renouvelai connaissance avec plusieurs d'elles ; elles me promirent deux lits, pour mon collègue et moi. Nous nous y rendîmes à sept heures du soir. Nous entrâmes dans une salle où mangeaient des volontaires ; ils nous offrirent à souper. J'y laissai mon compagnon et je gagnai le réfectoire des mères. Je me plaçai à table avec elles ; je leur parlai le langage de la raison, de la philosophie et de la véritable piété. Je leur dis que la religion de Jésus rejetait tous les moyens de violence, qu'elle prescrivait au contraire l'obéissance aux lois civiles ; que la volonté du peuple était la loi suprême et qu'aucun individu n'avait le droit de s'y opposer ; que, dans tous les cas, il fallait encore mieux se soumettre que de tenter des révoltes qui ne feraient verser que du sang. J'ajoutai, qu'au surplus, la réforme qui

victoires des patriotes à Cholet, à Châtillon et à Bressuire, vingt communes du district de Challans auraient levé l'étendard de la révolte.

Un décret de l'Assemblée nationale déclara que la ville de Bressuire avait bien mérité de la patrie et que le district de Châtillon y serait transféré (Note du manuscrit).

s'était opérée dans l'église n'était point une innovation, mais un rappel à la discipline des beaux temps du Christianisme. Je touchai même quelque chose du mariage des personnes consacrées à Dieu, je leur peignais les charmes de l'union conjugale et la sainteté de ses devoirs, ce qui fit sourire et rougir les jeunes vierges du Seigneur. Mon compagnon, qui ne savait ce que j'étais devenu, abandonna la table de nos frères d'armes où il avait fait gras, pour venir me trouver, tandis que j'achevais de manger une graissée de confitures. Il était minuit : nous traversâmes le cloître avec deux jeunes religieuses qui nous conduisirent à nos appartements. Je n'en ferai point la description; je ne parlerai point des meubles bénits, des reliquaires dont ils étaient décorés. Nous y dormîmes à merveille; et, à la pointe du jour, nous fûmes debout. Nous nous préparions à partir avec notre troupe; nous nous mettions en marche avec un détachement, lorsqu'un gendarme court après nous et nous apprend que le reste du corps a été retenu par les Administrateurs du district. Nous laissons le détachement continuer sa route sur la Forêt. Nous retournons, mon collègue et moi, à Bressuire, dont nous étions éloignés d'une demi-lieue. L'alarme y était répandue, les brigands venaient de tuer un homme presque sous les murs de la ville. L'armée fit des sorties : elle marcha sur plusieurs colonnes dans la campagne, elle ne rencontra personne. Elle rentra, et le lendemain nous partîmes avec la troupe des Bretons qui était restée la veille.

Une des jeunes religieuses avec lesquelles j'avais soupé offrit de me suivre en habit national. Un ordre du district les avait forcées de sortir de leur maison. Les mères anciennes fondaient en larmes : « Ah ! disaient-elles, il faut donc rentrer « dans le monde, nous qui avons juré au pied des autels de « mourir dans le cloître ! Qu'allons-nous devenir ! Grand « Dieu, sauvez-nous ! » Je ne riais point de ces lamentations. Je ne sais point insulter à l'infortune; je plaignais la faiblesse de ces pauvres femmes. Leur attachement à leur état

ne les avilissait point à mes yeux : la philosophie ne m'a que trop appris qu'on doit respecter les affections des âmes pures. Je m'empressai même de les protéger contre les outrages des soldats. Si je n'acceptai pas l'offre de la jeune religieuse Ragueneau, je prie mon lecteur de croire que ce ne fut pas par scrupule, mais seulement pour ne pas exposer cette vierge aux railleries de la soldatesque à la tête de laquelle je marchais. J'aurais désiré la mettre entre les bras d'un homme de bien qui l'aurait épousée, car elle avait pris le voile pour obéir à sa famille, et elle ne tenait pas à l'habitation où elle avait juré de mourir. Elle était, d'ailleurs, grande, jolie, et d'un caractère fait pour le ménage.

Nous arrivâmes à la Forêt le 27 août, à onze heures du matin ; les Bretons ne voulurent point faire halte, ils se rendirent de suite à la Châtaigneraie. La garde nationale de Fontenay était encore au château de la Forêt avec quelques citoyens de Pouzauge et des gendarmes commandés par Decris et Desprès. Ce dernier, dont le père a été guillotiné, est passé aux brigands lorsqu'ils prirent la Châtaigneraie ; l'autre s'est fortement lié avec eux à la prise de Fontenay et est demeuré avec les patriotes. Cette troupe me parut impatiente et voulait se rendre. Je lui représentai qu'il n'était pas prudent d'abandonner ce poste dont les révoltés pouvaient s'emparer. J'écrivis sur le champ aux commissaires du département des Deux-Sèvres à Bressuire de faire partir au moins soixante hommes pour relever le détachement de Fontenay. Il persistait à abandonner le poste. Il avait arrêté deux métayers qui avaient conduit son bagage de Moncoutant en ce lieu : je les interrogeai ; mon collègue et moi nous reconnûmes qu'ils n'étaient pas coupables et nous les fîmes mettre en liberté. Le détachement de Fontenay s'en ressaisit : alors, je montai à cheval, je m'avançai à la tête du corps en leur disant que la force armée étant essentiellement obéissante, je ne reconnaissais point pour des soldats de la Liberté des hommes qui se comportaient comme eux A l'instant je les abandonnai.

Nous nous rendîmes à la Châtaigneraie avec deux gendarmes. Nous traversâmes ainsi tout ce pays insurgé. Je n'avais pour armes que deux petits pistolets de poche ; mon collègue n'était pas mieux armé que moi : il prit la route de Fontenay. J'allai coucher à Vouvent ; je fis enlever trois pièces de canon en fer qui y étaient depuis plusieurs siècles. Je les fis conduire à Fontenay pour que les révoltés ne s'en emparassent pas, et le lendemain je me rendis au Département. J'avais écrit le rapport de notre mission, je le lus publiquement ; il était sincère en tous les points. Ceux de la garde nationale qui s'étaient rendus à la Forêt ne le trouvèrent pas de leur goût ; Goupilleau qui la commandait prit fortement le parti de ses soldats. Il fut choqué d'une expression de mon rapport où je disais, en louant la discipline du bataillon Nantais, que ce n'était pas la des baïonnettes délibérantes. Il entra vivement dans l'enceinte de la salle ; je requis le président du Département de l'en faire sortir, ce qui fut exécuté sur le champ. Je ne connaissais point de force armée au sein de l'Administration. L'assemblée reçut le rapport et vota des remerciements à ses commissaires. Deux jours après, les intrigants s'agitèrent. Carrière, homme de loi, depuis procureur général du roi au conseil de Châtillon, rédigea une pétition par laquelle le Département était prié de blâmer ma conduite dans l'expédition de Bressuire. Cette demande était signée d'une vingtaine d'hommes ; mais l'assemblée n'y eut point égard et passa à l'ordre du jour. Le dépit de Carrière, de Crets et autres gens de cette espèce ne fit qu'augmenter. Ce procureur général du roi rédigea un mémoire contre Guichet, dont j'ai déjà parlé ; contre Josse, alors maire de Pouzauges, qui fut tué depuis étant secrétaire du district de la Châtaigneraie, et contre moi. Ces deux citoyens avaient conduit les gardes nationales de leur commune au château de Peugny, et M. de Crets n'avait pas à se louer d'eux dans cette affaire, parce qu'ils n'avaient pas voulu favoriser comme lui les malveillants et les gens de Mauroy, seigneur de ce lieu. Ce mémoire

était signé de quarante citoyens subornés par M. de Crets et par M. Carrière, qui n'oublia pas d'attester la vérité des faits, quoiqu'il ne se fut pas trouvé où ils s'étaient passés. Il fut imprimé et envoyé aux quatre-vingt-trois départements ; il avait pour épigraphe ce vers :

Il est donc des mortels fiers de leur infamie !

Il appartenait à M. Carrière d'être fier de son infamie ; quant à moi, je n'étais point fier, mais j'étais fort de ma vertu. Je bravais sous son égide les clameurs d'un peuple insensé. Je ne répondis à la satire de Carrière qu'en marchant, comme je l'avais toujours fait, dans la route de l'Administration. Je ne daignai pas tirer de la fange, où elle était tombée, la production amphigourique de M. Carrière. Mon silence et ma fermeté en imposèrent à mes ennemis. Goupilleau, dit de Fontenay, assura un de mes amis, qu'il avait désapprouvé ce mémoire. Je ne fus pas dupe de ces belles paroles, je savais le contraire.

Pendant mon commissariat à Bressuire, le Département m'avait nommé pour décacheter les lettres interceptées que l'on jugerait suspectes. Vinet, du Directoire, partageait cette mission avec moi, et l'arrêté qui porte ces dispositions est des 21 et 22 août. Cet arrêté fut désapprouvé par Garat, mais il n'en fut pas moins exécuté. Ce fut par cette mesure que nous découvrîmes que le journal de la femme Beaumont s'imprimait encore. Nous en donnâmes avis au Comité de sûreté générale. Avant le 10 août, toutes les autorités constituées, tous les tribunaux étaient inondés de journaux anti-civiques. Ces feuilles empoisonnées étaient adressées gratuitement à une foule de citoyens. C'était le roi qui faisait cette dépense. J'aurai plus d'une occasion de parler des découvertes que nous fit faire cette mesure de sûreté.

La section de l'hôpital de Fontenay m'avait choisi, pendant mon absence, pour l'un de ses électeurs. Je n'ai jamais exercé mes droits de citoyen en cette commune. La loi per-

mettait alors de choisir dans tout le territoire français. Nous nous rassemblâmes donc à la Châtaigneraie pour élire les députés qui devaient former la Convention nationale. Cette assemblée avait été fixée à la Roche-sur-Yon, mais cette disposition fut changée.

Roland était alors le coryphée du parti patriote ; tous les députés amis du peuple se réunissaient chez lui, et chacun d'eux, craignant de ne pas être réélu, employait tous ses moyens pour obtenir tous les suffrages des électeurs. Je fus bien étonné, à mon retour de Bressuire, de trouver un paquet à mon adresse contre-signé Roland. Il contenait une lettre que le ministre m'écrivait, et la copie de celle qu'il adressait à l'Administration en l'exhortant de faire tout ce qui dépendait d'elle pour informer les électeurs que les patriotes de la Législature pouvaient être élus à la Convention nationale. Roland, que je ne connaissais pas du tout, louait beaucoup mon patriotisme. Il me priait de concourir à ses vues. L'Administration fit imprimer sa lettre, elle fut distribuée aux membres de l'assemblée électorale qui se réunit le 2 septembre à la Châtaigneraie. C'était Goupilleau, de Montaigu, qui m'avait procuré cette lettre de Roland. Il craignait de ne pas être réélu à la Convention.

Ce fut sans doute une des plus brillantes époques de la Révolution, que celle où les volontaires Marseillais vinrent échauffer le patriotisme des habitants de Paris, et renverser du trône un roi perfide qui eût peut-être anéanti la Liberté publique, s'il eût eu assez de courage pour se mettre à la tête des gens armés qui remplissaient son palais. On en porte le nombre à douze mille ; mais le tyran n'était qu'un lâche, et le vainqueur le jeta dans les fers. Louis avait violé le pacte social, l'Assemblée législative ne voulut point l'imiter ; elle avait sauvé la liberté, prit les rênes du Gouvernement ; elle invita le peuple a former une Convention nationale. C'est ainsi qu'elle sut défendre et respecter les droits du peuple. Laissons à une plume plus éloquente que la mienne le soin d'écrire ces beaux

instants de l'Assemblée législative (1), et de parler des hommes qui dirigèrent sa marche. Il me suffit d'observer qu'alors les Prussiens menaçaient nos frontières que La Fayette avait quittées sans défense ; que Longwy et Verdun leur furent bientôt livrés, et qu'enfin ils se répandirent au nombre de quatre-vingts mille dans la Champagne, qui devint leur tombeau. Leur roi et Brunswick eussent été écrasés avec le reste de leurs compagnons, si Dumouriez n'eût pas en quelque sorte protégé leur sortie (2). Je sais, à n'en pouvoir douter, que ce général dîna, le 22 septembre, avec le monarque prussien, et qu'il se concerta avec lui sur les moyens de retraite. Dumouriez ne voulait pas finir la guerre dans cette campagne; il voulait se rendre nécessaire. Tels sont tous les ambitieux, ils préfèrent leur intérêt à ceux de la patrie.

L'assemblée électorale se forma à la Châtaigneraie le 2 septembre; Goupilleau de Fontenay, ex-constituant, en fut président; Fayau fut un des secrétaires. Je n'ai jamais aimé à me mettre en avant. Il est plus doux d'être dans la foule. Ce sentiment m'a toujours porté à me rendre aux assemblées politiques après leur organisation. Je n'arrivai à la Châtaigneraie que le lendemain. J'y fus témoin des reproches que Jousson, membre du district de Challans, adressa à Pervinquière, pour avoir quitté son poste de procureur général du Département. Fayau, qui avait été son ennemi le plus acharné, parut blâmer Jousson ; mais j'ai toujours cru que c'était lui qui l'avait invité à réprimander Pervinquière, parce qu'il craignait qu'il ne fut élu député. C'est alors que je vis le jeu de l'intrigue, c'est alors que je vis les cabales se former. Inconnu du plus grand nombre des électeurs, je voyais d'un œil de pitié les hommes s'agiter pour obtenir les suffrages. Goupilleau et Fayau n'étaient pas les moins occupés à ce

(1) On ne doit point attribuer à cette assemblée les massacres des prisons. (Note du manuscrit).

(2) Brunswick ne s'étant pas assuré des hauteurs de Bienne, Arthur Dillon s'y posta ; ce qui obligea les Prussiens à faire un détour qui leur fit perdre plus de huit jours. (Note du manuscrit).

manège; ils avaient des aides de camp qui battaient les rangs et désignaient les candidats. Il en vint un me demander si je connaissais Mercier, membre du Directoire du département, et s'il était patriote. Je lui répondis que oui, en ajoutant très froidement que je ne lui conseillais pas de le faire nommer. Au quatrième scrutin, le docteur Priestley obtint la majorité des suffrages. Goupilleau et ses amis s'opposèrent à cette nomination (1). Après de longs débats elle fut déclarée nulle. Des hommes sensés l'avaient protégée, des intrigants la détruisirent. Les députés à la Convention nationale furent Goupilleau (de Fontenay,) Goupilleau (de Montaigu), Musset, Morisson, Maignen, Fayau, Garos, Girard-Villars, Gaudin (des Sables). Les suppléants furent Martineau, qui fut depuis administrateur du département; Arnault-Grossetière et Mercier, administrateur du département. Que les hommes sont insensés de s'agiter pour parvenir aux honneurs populaires! Ignorent-ils donc que le peuple inconstant qui les a élevés aujourd'hui, les traîne dans la fange le lendemain? Heureux qui vit sans ambition! Est-il appelé à une place, il y marche paisiblement, il en remplit les devoirs, il la quitte sans remords comme sans regrets, et rentre dans l'obscurité avec joie.

J'ignorais absolument les secrets de l'Assemblée, l'événement me l'apprit. On lisait au premier tour de scrutin les noms de tous ceux qui avaient obtenu des voix. On venait d'y procéder pour la nomination d'un procureur général du département. La lecture des noms des candidats m'apprit que quatre-vingt-quatre voix s'étaient portées sur moi pour cette place. Heureusement pour moi, les électeurs de Fontenay,

(1) Goupilleau, le dragon, présidait l'Assemblée, botté, éperonné et la badine, non pas à la main, mais à côté du fauteuil. Un plaisant qui voulait se jouer de cette tenue et des choix qu'on faisait, écrivit sur son billet: *Le cheval de M. le Président.* Le bonhomme Girard qui était en ballottage avec Garos et scrutateur avec lui, s'écria : « Ma foi, messieurs, je ne peux pas lire ce bulletin. » Il le donna au président qui se mit à rire avec le bureau. (Note du manuscrit). *

les amis de Pervinquière, s'agitèrent; ils dirigèrent tout ce qu'ils purent en faveur de Bouron qui était à Paris. Ils pensaient que cet ex-constituant, qui avait déjà refusé la place de procureur syndic du district, n'accepterait pas celle de procureur général du département, et que, par ce moyen, Pervinquière en exercerait encore les fonctions. Bouron obtint dix-huit voix de plus que moi, il fut proclamé. On lui annonça sa nomination, il accepta et vint prendre son poste le 28 septembre.

L'assemblée terminée, nous nous rendîmes au Département. Quelle fut notre surprise en apprenant que les Administrateurs avaient permis à tous les prêtres que nous avions réunis au chef-lieu de se retirer chez eux pour y faire les apprêts de leur voyage en Espagne, où ils voulaient aller, en exécution de la loi du 26 août, qui ordonnait leur déportation. Cette mesure imprudente fut une des causes de la guerre de la Vendée; car ces coquins au lieu de se rendre aux Sables, se retirèrent dans les maisons de leurs amis, où il se faisait des rassemblements qui échappaient à la surveillance des districts et que les municipalités des campagnes favorisaient. Les quatre prêtres que nous avions fait arrêter dans les environs de la Châtaigneraie, où ils s'étaient cachés sous un travestissement ridicule, eurent la même faculté. J'étais à la place du procureur général comme substitut. Je gourmandai fortement les administrateurs de leur mollesse pendant notre absence. Quelques-uns d'eux me rirent au nez. « Comment, leur dis-je, vous insultez à la surveillance des amis de la Liberté ? » Je tirai deux pistolets que j'avais dans ma poche, parce que je descendais de cheval, en disant: « Si le salut public ne vous touche pas, le vôtre vous touchera peut-être. » Ces expressions énergiques firent taire les ricaneurs. Ce fut à cette même séance que je requis le brûlement des portraits de Bailly et de La Fayette, qui étaient dans la salle du Conseil Le frère Moulins exécuta à l'instant mon réquisitoire. Pervinquière n'était pas de trempe à en faire de pareil.

Notre territoire était rempli de gens égarés ou de mécontents. Nous n'avions pas de force armée pour les contenir. Les brigades de gendarmerie que nous avions eu tant de peine à former, que nous avions équipées et montées aux frais de l'Administration, avaient été démembrées par la loi du 22 août, qui appelait les gendarmes aux frontières. Cette dépense s'était élevée à quinze mille livres; elle n'a jamais été remboursée. Il fallut nommer des gendarmes de remplacement et trouver d'autres fonds pour les équiper. Nous formâmes des gardes nationales permanentes qui furent soldées sur les sous additionnels; elles se tenaient aux chefs-lieux des districts prêtes à marcher au premier mouvement. La plus belle opération que nous fîmes en ce genre fut la formation d'une compagnie de canonniers. Le frère Moulins se porta à leur instruction avec un zèle qui surpassait de beaucoup ses talents pour l'artillerie. Nous envoyâmes Fillon à Nantes: cette ville nous procura deux pièces de quatre en fer avec deux caissons. Nous envoyâmes nos canonniers les plus intelligents prendre des leçons d'un très-habile instructeur. Cette dépense fut très-utile à la République, et nos artilleurs se sont bien distingués dans la malheureuse guerre de la Vendée (1).

En prenant des moyens contre les manœuvres des fanatiques nous devions nous conduire de façon à ne pas les armer. La loi du 3 août ordonnait à toutes les municipalités de faire fabriquer des piques : notre département eût été bientôt en feu, si elle eût été suivie. Le conseil général, sur la proposition que je lui en fis, arrêta que les Administrations de district accorderaient cette faculté aux municipalités de leur arrondissement qu'elles jugeraient patriotes, et feraient fabriquer ces armes pour les distribuer aux bons citoyens qui se

(1) L'artillerie n'a été utile dans la Vendée que lorsque les révoltés se sont présentés en corps d'armée dans la plaine; car, dans le Bocage, elle n'a servi qu'à leur procurer des munitions par la facilité avec laquelle ils s'emparaient de nos caissons. (*Note du manuscrit*).

trouveraient dans les communes dont la majorité des habitants et les officiers municipaux étaient dans de mauvais principes. Cet arrêté, rendu vers la mi-septembre, fut adressé au Pouvoir exécutif provisoire. Il modifiait la loi, mais tout était perdu si les fanatiques eussent eu le droit de s'armer. Leur audace était à son comble ; ils se persuadaient que les princes français et les émigrés seraient à Paris sous peu de jours, et établiraient le roi, les nobles et les prêtres. L'événement prouva combien ils étaient aveuglés. La nation se leva tout entière, et le danger disparut avec les colonnes prusiennes.

1792. — *Réunion de la Convention nationale.* — La Convention nationale prit séance à Paris le 20 septembre ; elle déclara que les propriétés étaient inviolables et sacrées, et, sur la motion du comédien Collot-d'Herbois, l'un de ses membres, elle décréta que le Gouvernement français était Républicain. Ce décret passa sans discussion et à l'unanimité le 21 du même moi. S'il est dans une nation des hommes faits pour aimer à vivre dans une République, ce sont les philosophes, méprisant les faveurs des rois et les dédains des grands. Ils ne veulent que l'égalité, mais ils veulent aussi le bonheur des peuples. Ils savent que les lois sont presque impuissantes, quand elles ne s'accordent pas avec les mœurs : Minos avait donné des lois excellentes aux habitants de la Crète, et ce peuple fut toujours corrompu. Tous les législateurs doivent imiter Solon, le sage Solon, qui disait aux Athéniens : Je ne vous ai pas donné les meilleures lois, mais bien celles qui convenaient à votre nature. Je ne parlerai point ici de la convenance des gouvernements ; je ne traiterai pas ici cette grande question de droit public ; je me contenterai d'observer qu'ayant toujours vécu dans l'obscurité, aimant le gouvernement républicain, mais connaissant les vices de mes contemporains, je demandais au ciel, dans la sincérité de mon cœur, d'élever le génie de la Convention nationale à la hauteur de l'entreprise qu'elle formait, et de régénérer les habitants de ma patrie.

Le décret qui proclamait la République fut publié à Paris avec une grande solennité ; il ne le fut pas de même à Fontenay. Biaille-Germon, maire de cette commune, le reçut avec une humeur très-déplacée, surtout dans un fonctionnaire public, qui doit, comme tous les citoyens, respecter les actes du corps législatif. L'Assemblée avait reconnu en même temps que toute constitution devait être acceptée par le peuple, et avait décerné la peine de mort contre quiconque proposerait un gouvernement destructif de la souveraineté nationale ou de son indivisibilité. Reconnaître qu'un peuple a le droit de choisir sa constitution et décerner la peine de mort contre celui qui proposera un gouvernement autre que le républicain, sont deux principes contradictoires. L'assemblée aurait dû se contenter du dernier décret ; elle eût imité en cela les fondateurs de la République romaine, qui, après l'expulsion des Tarquins, portèrent la même contre ceux qui proposeraient un roi. Quant au décret sur l'indivisibilité de la souveraineté nationale, il prononçait également anathème contre le gouvernement républicain fédératif, qui ne convenait pas à la France par la diversité d'intérêts qu'il eût jetée dans l'esprit de ses habitants, et qui l'eût bientôt livrée par parcelle aux nombreux ennemis qui l'attaquaient. Les uns se seraient emparé de la Lorraine, les autres de la Franche-Comté, des Pays-Bas, du Piémont. On avait même répandu que c'était à ce prix que l'imbécile Louis XVI devait rentrer dans la plénitude de son autorité. Le dogme de l'indivisibilité de la souveraineté nationale était donc indispensable pour sauver la patrie. Nous examinerons dans la suite si la Convention n'a pas eu à se repentir d'y avoir porté atteinte en prodiguant aux soixante commissaires qui parcouraient la République, les pouvoirs illimités dont ils ont tant de fois abusé. Dans la position cruelle où nous sommes, ces vérités pourraient me coûter la vie, car il n'est presque plus permis de parler sans être traité comme ennemi de sa patrie ; et, selon l'expression de Tacite, on nous forcerait même d'oublier ce

qui se passe, s'il était au pouvoir des hommes d'anéantir la mémoire et la pensée, comme d'imposer silence. Mais l'homme de bien ne compose point avec sa conscience, la crainte de la mort ne doit point arrêter sa plume.

Ce fut à peu près dans ce temps que deux commissaires de Roland, après avoir parcouru le district de Bressuire, arrivèrent à l'Administration. C'était Audrain, ci-devant prêtre, gendre de Pache, et Loiseau-Grandmaison. Ce n'est pas en traversant un pays à cheval, qu'on peut juger de l'esprit public qui anime ses habitants. Ils furent trompés sur le compte des gens de ces campagnes, qui, dans l'incertitude où ils en étaient, n'attendaient qu'à connaître le parti du plus fort pour se déclarer ; et, pour cet objet, ils ne portaient pas leurs regards au delà de leur horizon : ils prenaient leurs villages pour la France entière. Les deux commissaires se rendirent à la société populaire. Audrain parla au petit nombre d'hommes qui s'y trouva, avec une grande véhémence ; il leur demanda de faire illuminer la ville : on envoya une députation au maire qui fit une réponse très-dilatoire. Audrain, qui était un ci-devant prêtre, vicaire de Saint-Eustache, et ensuite commissaire-ordonnateur, attaqua les gens de son premier métier de toutes ses forces, et tomba sur le maire de Fontenay avec une impétuosité qui eût pu soulever le peuple contre ce magistrat, si celui de Fontenay eût pu être excité. La ville ne fut point illuminée. Les commissaires parurent peu satisfaits. Je leur remis mon adresse du 17 août, rejetée par le conseil du Département.

Le frère Moulins se plaignit vivement au Conseil de l'indifférence avec laquelle le maire, ex-constituant, avait publié le décret qui proclamait la République. Dès le soir, le maire convoque la municipalité ; il s'y rend avec elle au Département, et y lit avec calme un tissu d'injures qu'il adressait principalement à Moulins vers lequel il affectait de se tourner. Il lui reprochait indirectement sa nullité. Jamais il n'y eût pareille indécence. Cette lecture finie, il sort brusquement

de la salle. Je criai au Président de demander la déposition du discours sur le bureau. Le maire était déjà loin ; le bon La Douespe qui présidait en avait été si étonné qu'il était resté muet. On fait courir après le maire, et le lendemain il envoie son bel ouvrage. Jamais portefaix ivre n'avait tenu à son compagnon de taverne un pareil langage. Si la majorité du Conseil du Département avait su se faire respecter, elle aurait sur l'heure suspendu Germon de ses fonctions. Mais elle n'eut pas assez d'énergie ; elle craignait d'ailleurs l'influence qu'il avait sur l'esprit des habitants de Fontenay, qui pouvaient, à la voix du maire, se porter à des violences contre le Département. Je n'en étais point effrayé : j'ai bravé plus d'une fois les poignards de ces fanatiques. Cette lâcheté du Département ne fit qu'augmenter l'audace de Biaille-Germon. Il fut arrêté que l'Administration se rendrait sur la place pour y proclamer la République, ce qui fut exécuté au bruit du canon et aux acclamations du petit nombre des bons citoyens de la commune. J'avais répondu à la lettre que Roland m'avait écrite. Je lui avais fait le détail de ce qui s'était passé sous mes yeux à Bressuire, et lui avais dit que, dans les différents combats qui s'étaient livrés tant à Châtillon que sous les murs de cette première ville, il était péri environ cinq cents rebelles et cinquante patriotes. J'avais ajouté dans cette lettre, en parlant de la mollesse de l'Administration, que malgré moi elle avait accordé bien facilement des mains-levées de saisies mises sur les domaines d'émigrés, conformément à la loi du 8 avril 1792. Le ministre écrivit au Directoire à ce sujet. Tous les membres qui le composaient, Esnard surtout, maintenant riche, entrèrent en fureur. Ils présentèrent au Conseil leur projet de réponse à Roland ; ils lui demandaient le nom de leur délateur. *Rayez de votre lettre le mot délateur*, leur dis-je, *il ne me convient pas. Je déclare que c'est moi qui vous ai dénoncés au Ministre. Je demande que ma déclaration soit insérée au procès-verbal de cette séance*. Vinet, Esnard, Bonnamy, ne purent contenir

leur colère; tous mes collègues, sans en excepter Fillon et Moulins, signèrent la lettre du Directoire. Fayau était à la Convention; il était très ardent, il passait souvent le but; mais j'étais bien aise de le trouver pour fouetter nos indolents collègues et les faire aller rondement. Il avait été témoin de mes oppositions à la délivrance des mains-levées. Il fut indigné de la manière avec laquelle tous ces gens ineptes m'avaient traité, et le public imbécile ou corrompu était dans leur parti. Seul contre tous je fis tête à l'orage, et je continuai à protester contre les mains-levées accordées sur des certificats de résidence délivrés par la municipalité de Paris. *Je parie*, disais-je à mes collègues, *que je vais partir pour cette ville, et vous en rapporter une pièce qui attestera que j'y réside depuis plus de six mois. Dans ce pays j'aurais pour de l'argent un certificat que j'ai voyagé dans le Paradis*, ajoutais-je en plaisantant.

J'ai dit plus haut que, par un arrêté du 22 août, j'avais été chargé d'ouvrir les lettres suspectes que les municipalités étaient tenues de nous faire passer. Je voyais par cette correspondance que la bourse de *nos frères les émigrés* était vide : l'un demandait de l'argent à sa femme, l'autre se plaignait de n'avoir pas le sou. Celui-ci n'avait plus de chemises, celui-là avait vendu ses équipages: tous se désespéraient d'avoir vu les Prussiens repoussés des plaines de la Champagne; quelques-uns comptaient sur un avenir plus heureux. Ils étaient partis avec la plus grande joie, ils comptaient qu'il n'y avait pas un coup de fusil à tirer pour rentrer en France. La plupart de leurs lettres étaient interceptées. Ils usèrent d'un stratagème assez plaisant pour qu'elles ne le fussent pas. Tantôt ils prenaient le langage des malades qui sont aux eaux de Spa pour rétablir leur santé; ils disaient qu'elles ne leur avaient pas été favorables cet automne, mais qu'ils comptaient sur le retour du printemps. Tantôt ils parlaient comme des marchands; ils disaient que le commerce n'allait pas dans le pays qu'ils habitaient, et priaient ceux à qui ils

écrivaient de leur faire passer leurs fonds. Je méditais quelquefois sur les destinées des hommes, quand je voyais des personnes qui jouissaient en France de quarante mille livres de rentes, travesties en marchands de fromage de Hollande ou vivant à la table d'un forgeron de Manheim. J'ai fait souvent des découvertes qui m'ont beaucoup amusé, et j'ai lu plus d'une circulaire que les chevaliers de l'ancien régime écrivaient à leurs maîtresses et à leurs femmes. Il n'y avait d'autre différence que celle de l'adresse. Quoique ces épîtres fussent anonymes, j'étais tellement accoutumé à leur écriture et à leur style que je pouvais, sans me tromper, écrire leurs noms au bas. L'ouverture de ces correspondances me confirma dans l'idée que j'avais de la noblesse poitevine : une blanchisseuse de Paris écrit avec plus de correction et d'orthographe que nos ci-devant hauts et très puissants seigneurs, marquis, comtes et barons poitevins !

Les lettres des prêtres déportés en Espagne et celles des religieuses qui correspondaient avec eux, étaient d'un genre beaucoup plus tendre. Les unes peignaient le territoire de l'Espagne et les mœurs de ses habitants, les autres retraçaient les peines amoureuses que cause une séparation cruelle. J'ai lu de ces héroïdes qui me rappelaient celles d'Héloïse et d'Abeilard ; elles en avaient tout le feu, toutes les grâces et tout le délire. J'avais un ample recueil de ces lettres ; les brigands l'ont enlevé le 25 mai 1793, lorsqu'ils se rendirent maîtres de Fontenay.

(A suivre)

LES MÉMOIRES DE MME D'ÉPINAY [1]

M. de Lisieux à Mme de Sally

Madame, M. de Saint-Flour qui est receveur des fermes à Saint-Claude, est comme vous le savez à Paris pour sa santé, ma pupille vous a parlé des bons témoignages qu'il a rendus à son arrivée de la conduite de M. de Montbrillant, mais ce qu'elle n'a pu vous dire parce qu'elle l'ignorait et moi aussi, c'est le *désespoir* où il est d'avoir perdu tout *espoir* de l'épouser. M. de Saint-Flour n'avait fait cette confidence qu'à M. de Bernon qui ne s'en est ouvert à personne. Hier cet homme vint chez M. de Bernon à l'issue du dîner. Nous n'étions que Madame et Mademoiselle de Gondrecourt, M. de Bernon et moi. M. de Saint-Flour tira une lettre de sa poche en disant qu'il l'avait reçue, il y avait trois jours, qu'il était venu pour la montrer, mais qu'il n'avait trouvé personne. Il la donna à M. de Bernon en le priant de la lire. M. de Bernon la lut d'abord bas, changea de couleur, dit tout bas à Madame de Gondrecourt de faire retirer sa fille, et ensuite me pria de faire hautement lecture de cette lettre ; elle m'est restée, et la voici, je vous l'envoie.

Lettre de M. de Montbrillant à M. de Saint-Flour, écrite de Saint-Claude

« Ah mon ami, mon ami ! vous ne m'en imposerez pas ; je vois du reste, malgré tout ce que vous vous efforcez de me dire de consolant, je vois dans votre lettre un soin de m'amener de loin à perdre toute espérance, et cela me fait mourir

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. I, p. 7, 118, 223, 325 et 430 ; t. II, p. 151.

de désespoir. Est-il donc vrai que mon père soit inflexible? Que ma cousine ne m'aime plus non plus, elle qui m'a tant aimé? Oui, cela n'est que trop vrai, je n'en puis douter, la réponse sèche que m'a faite M. le marquis de Lisieux m'en est une preuve. Mon père qui a si bien connu les douceurs d'un heureux mariage, l'oublie donc lorsque son fils lui demande de le rendre aussi heureux qu'il l'a été. Mais que dis-je? Ma cousine y voudrait-elle consentir? Oui, sans doute, car on l'a trompée sur mon compte. On m'a peint à ses yeux comme un monstre. Mais la vérité doit l'emporter sur les calomnies.... Je relis votre lettre, c'en est fait; je suis perdu, je le vois.... Ne parlez de mon état à qui que ce soit; surtout que mon père n'en soit point instruit, ce mal est sans remède; je ne veux pas le tourmenter. Il n'y aura que moi de victime dans tout ceci. Adieu.... Adieu... mon ami... Le secret sur toute chose. »

Après cette lecture, M. de Saint-Flour nous lut une lettre de son frère qu'il a reçue aujourd'hui dont voici à peu près le contenu. Quatre jours avant la date de cette lettre, M. de Montbrillant était retombé dans une mélancolie plus profonde que celle où il avait été précédemment, il ne voulait absolument voir personne. Il restait enfermé dans sa chambre, ou ne sortait que pour se promener. On le rencontrait seul aux environs de la ville dans les montagnes, dans les lieux solitaires, marchant à toutes jambes, son chapeau enfoncé sur les yeux et évitant tout le monde. M. de Vaux et M. de Saint-Flour avaient fait l'impossible pour apprendre de lui le sujet de son chagrin, qui paraît être violent, sans avoir pu en rien tirer, si ce n'est qu'il avait tout perdu et qu'il ne se souciait plus de rien. Ce M. de Saint-Flour avait conseillé à M. de Vaux d'en écrire à M. de Bernon, et pour lui il se proposait de ne pas perdre de vue M. de Montbrillant qu'il soupçonnait de méditer quelque parti violent. Le bruit de la ville, disait-il encore, est qu'il devient fou. Cette lettre acheva de jeter M. de Bernon dans la consternation. Il était attendri, il me demanda

ce que c'était que cette lettre que je lui avais écrite. Je n'hésitai point à rendre un compte vrai et exact de tout ce qui me concernait. M. de Bernon et Madame de Gondrecourt décidèrent d'écrire à M. de Vaux pour lui dire d'employer tous les moyens possibles pour distraire M. de Montbrillant jusqu'à le flatter d'un voyage à Paris. Mais malgré l'attendrissement où paraissait être son père, il n'avait point encore prononcé le mot de mariage; comme il se levait pour aller écrire il lui échappa même une exclamation qui me fit croire qu'il était décidé au contraire à n'y jamais consentir. « Oh ! dit-il, si ma femme ne s'était pas si nettement expliquée... mais ses volontés doivent être sacrées.... Elles le seront.... J'en suis fâché pour qui il appartient. — Sans doute, reprit madame de Gondrecourt, elles doivent l'être. » Comme M. de Bernon sortit de l'appartement, on lui apporta ses lettres, il les fit mettre sur la cheminée; mais M. de Saint-Flour lui fit faire attention qu'il y en avait peut-être de M. de Vaux : il y en avait en effet, et M. de Bernon resta pour les lire. Elles me sont restées entre les mains dans la bagarre, et les voici.

M. de Vaux à M. de Bernon

C'est avec une vraie douleur, monsieur, que je me vois obligé de vous apprendre le triste état dans lequel est réduit M. votre fils. Depuis quelque temps il paraissait plongé dans une mélancolie noire et se refusait constamment aux dissipations, que quelques personnes de la ville et moi nous nous efforcions de lui procurer. M. de Saint-Flour le cadet était le seul avec qui il causait sans répugnance; mais il n'avait pas mieux réussi que moi à tirer de lui le sujet de ses chagrins. Il paraît en avoir de très vifs. J'engageai M. de Saint-Flour à tâcher d'obtenir de lui de coucher dans sa chambre; car d'après quelques propos je jugeais que les idées les plus sinistres l'obsédaient. M. votre fils s'en défendit beaucoup; mais l'amitié et l'intérêt que M. de Saint-Flour lui témoigna

le déterminèrent à y consentir. On me dit un jour qu'on avait entendu beaucoup de bruit dans leur chambre pendant la nuit, j'en fus d'autant plus alarmé, que, lorsque j'en parlai à Saint-Flour le lendemain, il parut embarrassé; cet honnête garçon se faisait peine de m'avouer que M. de Montbrillant avait eu pendant quelques moments l'esprit aliéné, mais qu'au milieu de ce délire, qui n'était point accompagné de fièvre, il lui avait jeté subitement une jatte d'eau froide dans le visage et lui avait fait mettre immédiatement les jambes dans l'eau chaude, ce qui l'avait remis dans son état naturel. Je pris le parti avant-hier au soir de le faire loger dans un entresol au-dessus de ma chambre afin que mes domestiques et moi fussions plus à portée de le secourir; d'autant que M. de Saint-Flour était obligé de s'absenter pour les affaires de sa famille. Jamais M. votre fils ne voulut consentir à avoir personne couché dans sa chambre, quelque chose que je pusse faire pour l'y déterminer. Saint-Flour me dit que dans son délire il avait parlé de la Trappe, il craignait qu'il ne méditât d'aller s'y enfermer. Toutes ces raisons réunies me déterminèrent à ne me point coucher. Dans la soirée il entra deux fois dans mon appartement, il avait l'air de chercher à me dire quelque chose, et enfin après le souper, il s'était déterminé à m'emprunter quatre louis que je n'hésitai pas à lui donner bien sûr qu'il serait guetté de manière qu'il ne pourrait s'évader. En effet je donnai ordre à mon valet de chambre de veiller et de m'avertir au moindre bruit qui se ferait. J'entendis M. votre fils se promener dans sa chambre jusqu'à près de deux heures, et je cessai tout à coup de rien entendre; lorsque mon valet de chambre vint me dire que M. de Montbrillant était descendu dans le jardin en redingotte avec un paquet sous le bras. Je m'y rendis sur le champ et je le suivis de loin. J'avais dans ma poche toutes les clefs et j'étais bien sûr qu'il ne pouvait sortir sans escalader. Il essaya d'abord en vain et sans trop de précautions plusieurs clefs à une petite porte du jardin qui donne dans la prairie.

Ne pouvant l'ouvrir, il prit deux bancs de bois qu'il mit l'un sur l'autre afin de passer par dessus le mur ; je l'observai et je l'appellai lorsque je le vis prêt à monter.

Il ne me parut pas fort étonné, mais d'un air égaré il me dit lorsque je l'abordai : « Monsieur voulez-vous me laisser sortir ? — Et où allez-vous, lui dis-je ? — Paix, me dit-il en mettant le doigt sur la bouche, je ne puis vous le dire ; j'obéis à mon sort, mais je ne puis vous le dire. — Je ne puis, lui répondis-je, vous laisser sortir sans savoir où vous allez ». Alors il ne me parla plus et me fit entendre par signe qu'il allait prier Dieu, travailler à la terre et garder le silence. Je compris à merveille d'après ce que m'avait dit M. de Saint-Flour qu'il fuyait pour aller s'enfermer à la Trappe. Mais ce qui acheva de m'inspirer de la terreur sur son état, et ce qui me prouva combien sa tête était dérangée... Pardon, monsieur. Je déchire votre âme tendre par un tableau aussi cruel, mais je ne dois rien vous taire, ni des accidents qui vous menacent ni des remèdes que j'ai employés pour les prévenr et pour remédier à ceux dont j'étais témoin ; ce qui me prouva donc que l'esprit de M. de Montbrillant était vraiment aliéné, c'est que sur le refus constant que je fis de le laisser sortir, il avait repris son paquet qu'il avait remis à mon valet de chambre et m'avait suivi sans résistance en adressant tout bas le long du chemin des prières au ciel, les bras élevés, pour lui offrir cette contradiction, comme je pus juger par quelques mots prononcés plus haut que les autres ; mais au milieu des larmes qui coulaient de ses joues il riait de temps en temps et me regardait avec un air fixe et cherchait autour de lui comme si le bruit qu'il avait fait en riant l'eût surpris et ne fut pas venu de lui. Je fis ce que je pus pour le ramener à la raison, il n'entendait rien, je l'enfermai dans sa chambre avec mon valet de chambre à qui je recommandai le plus profond secret, et j'allai chercher le curé de notre paroisse qui est un saint homme ; je fis aussi chercher le médecin de l'hôpital qui a de la réputation. Le médecin vint le premier ; après l'avoir bien exa-

miné il me dit qu'il lui paraissait en bonne santé, qu'il ne jugeait pas à propos de lui faire aucun remède, qu'il fallait le tenir à la diette, le beaucoup rafraîchir et lui mettre souvent les jambes dans l'eau ; qu'il reviendrait le voir. M. de Montbrillant s'était obstiné à ne rien répondre à tout ce qu'avait dit le médecin ; mais lorsque notre vénérable curé entra, il se jeta à ses genoux, lui demanda sa bénédiction, et nous le laissâmes seul avec lui. Il y a été deux heures. Il a été fort tranquille depuis ce moment là. Le curé me dit en sortant qu'il avait commencé à lui ouvrir son cœur, que tout lui ayant été confié sous le secret de la confession, il ne pouvait m'en rien dire ; mais que ce jeune homme avait un chagrin vif et qu'il lui paraissait fort à plaindre. Il lui avait promis de revenir ce matin ; mon valet de chambre qui a couché dans sa chambre m'a dit qu'il avait bien dormi jusqu'à six heures, alors il s'était levé et s'était promené en faisant tout haut des vers à la louange de M. le curé, qu'ensuite il les avait chantés et qu'il avait dansé et sauté de joie en voyant approcher l'heure à laquelle il lui avait promis de revenir. Le curé a été encore deux heures enfermé avec lui, il m'a demandé de vous écrire. Monsieur, je joindrai sa lettre à la mienne, j'attendrai vos ordres en vous priant de disposer de moi et de compter sur mes soins comme sur ceux de l'homme qui vous est le plus dévoué.

J'ai l'honneur d'être etc., signé : De Vaux.

Le médecin est revenu, il dit qu'il n'entend rien à cet état et qu'il n'a rien à ordonner.

Lettre du curé de Saint-Claude à M. de Bernon

Monsieur de Vaux s'est fait l'honneur de vous instruire de l'état de M. le marquis votre fils dont j'ai été appelé pour juge et lui donner les consolations de mon ministère. J'ai eu grande peine, monsieur, à tirer de lui des raisons ; ce n'est pas qu'ordinairement ce ne soit un jeune homme rempli d'esprit et de mérite ; mais vous savez, monsieur, ce que la

maladie fait de nous, c'est un effet de la divine Providence qui abaisse les plus grands ; le chagrin de Monsieur votre fils c'est qu'il se croit damné s'il reste dans le monde. Son malheur est d'avoir une forte passion pour une demoiselle de ses parentes qu'il dit que vous savez bien, mais que vous ne consentirez jamais à ce qu'elle soit son épouse, rapport à ce que Madame sa mère ne l'aimait pas et a recommandé en mourant qu'on les séparât. Ce jeune homme qui est rempli de religion et de respect pour vous, monsieur, dit qu'il ne peut jamais aimer qu'elle, et croit ne pouvoir faire son salut auprès d'autres, ce qui fait qu'il voulait s'enfermer à la Trappe, et que lui ayant avec bien de la peine arraché cela, je n'ai pu le faire renoncer à y aller, ce que je crains qu'il ne fasse tôt ou tard quand il aura sa liberté. Sa raison est un peu égarée et ses propos n'ont pas grande suite pour le présent ; mais il faut espérer qu'avec l'aide de Dieu, il se remettra. Mais je prends la liberté, monsieur, de vous représenter que si la demoiselle est, comme je le suppose, bien née et élevée dans la crainte de Dieu, que vous devez vous rendre aux désirs de M. le marquis et que votre conscience est intéressée à accélérer la chose. Trouvera-t-il Monsieur son père plus rigide que Dieu même qui nous recommande de demander nos besoins ? frappez et l'on vous ouvrira, demandez et vous obtiendrez. Si feu Madame votre épouse voyait actuellement Monsieur son fils, et l'état où il est réduit, elle consentirait et ne voudrait pas charger sa conscience de tous les malheurs qui peuvent arriver de ce refus. Il faut prendre l'esprit de la lettre, monsieur ; je me fais moins l'avocat de M. le marquis que de la justice, et ce jeune homme, s'il obtient Mademoiselle sa parente, est peut-être destiné à être l'exemple et le modèle de sa famille, je dis, monsieur, de ceux qui viendront après lui. Excusez, monsieur ; mais le mal presse et je suis avec respect et considération très respectueusement, monsieur, votre très humble, etc.

Signé : AUBIN, curé de Saint-Claude.

M. de Bernon en gardant le silence reprit les deux lettres et les relut tout bas en se promenant avec l'air très agité, puis les remit sur la cheminée, s'approcha de Madame de Gondrecourt, lui prit la main, et tout d'un coup lui dit : « Il faudra bien les contenter.... Allons, je donne mon consentement. Madame, parlez ; nous donnez-vous le vôtre ? » Madame de Gondrecourt pleurait et ne répondait point, mais de la main faisait signe que non. « Eh ! qui peut vous arrêter, lui dit-il en allant à elle ; parlez, parlez, il n'y a pas de temps à perdre. Mon fils..., mon cher fils ! Ta mère elle-même, si elle vivait, t'aurait sûrement donné son consentement. — Mon cher frère, s'écria Madame de Gondrecourt, que va-t-on dire ? On sera fondé à croire que je ne suis venue chez vous que pour établir ma fille. — On sera fondé à croire, ma sœur, que j'ai rendu justice à son mérite. N'avez-vous point d'autre objection ?.... » On vint alors avertir Madame de Gondrecourt que sa fille s'était trouvée mal, elle y courut ; mais M. de Bernon ne la laissa sortir qu'après l'avoir forcée à prononcer sur le sort de M. de Montbrillant : « C'est à vous à me rendre mon fils, lui disait-il, en lui serrant les mains ; allez, madame, mais dites que vous allez me ramener ma fille. — J'y consens, mon cher frère, dit-elle enfin, mais je crains.... — Point de crainte, ma sœur, d'aucune espèce ; mon fils serait un monstre s'il ne sentait le prix de votre consentement, et rien ne peut le faire présumer. » Madame de Gondrecourt alla vers sa fille ; l'inquiétude de ce qui se passait l'avait fait trouver mal, elle avait remarqué de l'altération sur le visage de M. de Bernon tandis qu'il lisait la lettre que lui avait remise M. de Saint-Flour. Madame de Gondrecourt apprit à ma pupille ce qui s'était passé avec le ménagement que demandait le trouble où elle était et la ramena avec elle en entrant. Elle se jeta aux pieds de M. de Bernon. « Ah, monsieur, lui dit-elle, que de bonté, que d'indulgence !.... mais.... j'ai pour vous les sentiments d'une fille.... mais..., ne puis-je pas l'être toujours sans épouser votre fils ? — Ma fille, dit M. de Ber-

non en l'embrassant, si vous saviez l'état de Montbrillant ? Refuserez-vous votre consentement quand votre mère et moi n'avons pas hésité à le donner ? — Vous savez mieux que moi tous deux ce qu'il me convient.... Mon cœur m'a dit de consentir.... Mais.... mais ne me sacrifiez pas, dit-elle en fondant en larmes. — N'ayez nulle crainte, reprit M. de Bernon en la serrant dans ses bras. Je réponds pour mon fils de votre bonheur mutuel, et je vais lui écrire votre consentement ; ma sœur, ne m'y autorisez-vous pas ? — Oui, mon frère, répondit Madame de Gondrecourt, vous le pouvez, pour ma fille et pour moi. » Le trouble d'Emilie ne lui permit pas de rester plus longtemps, sa mère l'emmena ; M. de Saint-Flour partit, très touché de cette scène à ce qu'il me parut. Les larmes s'étaient échappées plusieurs fois de ses yeux. « Ah, monsieur, me dit-il en sortant, que cette famille mérite de bonheur ! » M. de Bernon alla écrire à M. de Vaux et à son fils, et je suis venu rejoindre ma pupille que j'ai trouvée dans les bras de sa mère, toutes deux partagées entre la joie et l'inquiétude. Emilie m'a prié de vous mander ce détail, madame, et c'est dans son cabinet que j'écris. Je vais les rejoindre après vous avoir assuré de mon respect. Il vous est aisé de juger, madame, de l'impatience que ma pupille a de vous voir. Vous sentez que cette affaire, quoique arrêtée, demande le plus grand secret, et M. de Bernon l'exige. Je me suis acquitté d'une de mes missions. Je vais à présent écrire au comte de Gersai.

M. de Saint-Flour à M. de Montbrillant

Je sors dans l'instant de chez M. votre père, monsieur ; vous recevrez, en même temps que la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, celle qu'il écrit à M. de Vaux, par laquelle vous pourrez juger du succès de ma mission. Quelque satisfaisant qu'il soit pour moi d'avoir fait quelque chose qui vous soit agréable, je vous avoue, monsieur, que dans cette occasion je ne suis pas sans scrupule. Le spectacle que je viens

d'avoir devant les yeux toute l'après-dînée m'a touché jusqu'au fond du cœur. J'essaierais en vain de vous le rendre. Ce que je puis avoir l'honneur de vous dire avec la plus grande vérité, c'est que si vous n'avez pour Mademoiselle de Gondrecourt qu'un goût assez léger tel que vous l'avez dit vous-même, et que vous n'ayez réellement voulu l'épouser que parce que vous êtes butté à l'obtenir, si, dis-je, vous ne vous sentez pas l'envie de tout sacrifier au bonheur de Mademoiselle de Gondrecourt en l'épousant, vous ferez en même temps, monsieur, plus d'un malheureux, et je me trouverai rongé de remords dont je ne sens déjà que trop l'effet. Je ne vous dirai pas trop en vous disant que je ne sais jusqu'où dans ce cas pourrait aller mon désespoir. La vertu et la vérité ont un caractère qu'il faut reconnaître et respecter tôt ou tard, et j'avoue à ma honte que j'avais toujours refusé de leur rendre l'hommage qui leur est dû, non qu'elles n'eussent souvent fait sur moi beaucoup d'impression, mais elles m'humilient trop pour me rendre facilement; l'assemblage des vertus, de candeur, de respect paternel, d'amour filial, de délicatesse et de sensibilité que j'ai trouvé dans votre famille, et les effets que tout cela a produit à votre avantage, lorsque la lettre de M. de Vaux pouvait en produire de tous contraires, tout cela, monsieur, me pique d'émulation pour vous. Je vous supplie de ne point trouver mauvais que je renonce aux assurances de fortune que vous m'aviez données, si je réussissais dans votre projet, et permettez que pour toute récompense, je prenne la hardiesse de vous dire, que c'est à présent que vous devez fuir, si vous ne vous sentez pas sincèrement le courage de faire le bonheur de tant de gens si respectables. Mais je ne conçois pas pourquoi vous avez tout d'un coup changé votre plan, comme il le paraît par la lettre de M. de Vaux. Mon frère ne m'a rien écrit là-dessus. Il y a dans toute sa lettre beaucoup de choses que je ne puis accorder avec ce que vous m'aviez fait l'honneur de me dire lorsque je partis de Saint-Claude, non plus qu'avec ce que

vous avez mandé d'abord. J'ai senti par le petit billet que vous mîtes dans la lettre de mon frère qu'elle n'était écrite que pour effrayer M. votre père. Mais comment avez-vous risqué d'exécuter tout cela, et comment l'avez-vous pu ? Je m'y perds. Enfin, monsieur, c'est de votre sort et du mien dont je vous prie aujourd'hui d'avoir pitié en vous assurant du respect, etc.

Mme de Sally à M. de Lisieux, à Champai

Monsieur, monsieur, il y a de la ruse à tout ceci, ou la tête a tourné en effet à M. de Montbrillant, pas tant encore, selon moi, cependant qu'à M. de Bernon. Et que ferait-il donc pour son fils s'il eût eu tous les sujets du monde de s'en louer ? C'est une faiblesse effroyable que cela. Quoi qu'il en soit, je serais toute aussi fâchée de voir ma cousine mariée à un fou qu'à un fourbe. Mais cela est décidé. Il n'en faut plus parler. M. de Saint-Flour m'a tout l'air d'un coquin, et M. de Vaux d'une bête, ainsi que le curé. Sa lettre m'a pourtant fait rire. Oh dieu ! faut-il que ma pauvre petite cousine soit la victime ?... Et ma tante ?... je l'admire, moi !... Je suis dans une colère et dans une douleur que je ne puis vous peindre. Mais vous, vous, monsieur, est-ce que vous n'avez rien dit ? Est-ce que cela ne vous semble pas un jeu joué ? Il faut bien que non. Enfin, je crois rêver ; voilà dix fois que je lis votre lettre, et je trouve tout ce qu'elle contient de plus en plus incroyable.

Je vous prie de ne m'écrire que des nouvelles de ma cousine sans d'autres détails. Vous savez jusqu'à quel point va la curiosité de M. de Sally pour les lettres que je reçois. Si vous aviez cependant quelques détails instants à me faire, vous auriez la bonté de mettre une double enveloppe à M. du Traisi. J'avais déjà bien de l'humeur, jugez combien elle est augmentée. En vérité un esprit de vertige s'est emparé de toutes les têtes. Il n'y a non plus de raison à avoir consenti, sans dire gare, à ce mariage après un siècle d'une résistance opiniâtre...

et dans le moment où ma cousine avait pris le parti de s'en détacher? Je n'en reviens point. Bon Dieu, que dira maman de Beaufort ?

Dites mille choses toutes plus tendres les unes que les autres à ma cousine, je vous en prie, monsieur. Elle vous dira de son côté combien je vous estime et vous aime. Je pars, j'irai sûrement la voir aussitôt mon arrivée.

M. de Montbrillant à M. de Saint Flour

Je ne suis point étonné, mon cher Saint Flour, de l'effet qu'a produit sur vous le spectacle dont vous avez été témoin. La lettre de mon père à M. de Vaux a commencé ma conversion, et je crois que la vôtre l'a achevée, car je me sens très sincèrement amoureux de ma cousine. Je crois qu'un caractère comme le sien doit faire mon bonheur, et je veux faire le sien. Je ne me sens plus d'esprit de pique ni d'aigreur contre tous ceux dont elle dépend, et j'ai déjà comblé les mauvais tours qu'ils m'ont joués auprès d'elle. Je vais sincèrement travailler à la mériter et à tâcher que mon père abrège le terme qu'il a fixé pour mon bonheur. Ainsi soyez tranquille, et gardez-moi le secret. J'espère que vous n'aurez point de remords.

Je crois bien que vous ne concevez rien à tout ce que j'ai fait. Vous allez voir, ou plutôt vous avez déjà vu si je n'ai pas eu raison. J'ai des émissaires à Paris. L'un d'eux m'a mandé les progrès qu'un certain M. de Maux fait auprès de ma tante. Ce M. de Maux est amoureux de ma cousine, il lui a donné une fête le mois dernier à laquelle ma scrupuleuse tante a bien voulu se prêter en l'y menant J'ai reçu cet avis accompagné d'une circonstance qui ne me laissait pas de temps à perdre : c'est que la présidente de Maux travaillait à obtenir l'agrément de son mari pour demander ma cousine en mariage. Tout cela joint aux mauvaises dispositions que vous m'annonciez par votre première lettre, le peu d'effet

qu'avait produit la peinture de mon état m'a déterminé à jouer une autre comédie. Je vous ai écrit comme un homme qui a pris son parti de se sacrifier au respect paternel afin que vous communicassiez ma lettre à mon père. Alors je me suis mis à courir les champs, j'ai donné le mot à votre frère qui a fait au bonhomme de Vaux des contes délicieux sur mon prétendu égarement Comme je logeais dans le pavillon au bout du jardin, on a voulu me donner compagnie de peur d'accident. Ce n'était pas là mon compte, et je prétendais bien me dédommager la nuit de l'ennui du jour. A force de prières du lamentable de Vaux, qui par parenthèse en a failli perdre la tête tout de bon, j'ai eu la condescendance de souffrir votre frère. Oh, ma foi, nous nous en sommes donné honnêtement pendant les deux premières nuits ; mais comme nous trouvâmes que nous serions encore mieux quatre que deux.... n'ayez peur, votre petite Rosalie n'en était pas... nous avions fait entrer chacuns nos chacunes à labrune habillées en homme. Tout se passa au grand contentement des parties, sans scandale, mais non sans bruit. Ma foi nous pensâmes être découverts par le jardinier, si Saint Flour ne s'était pas aperçu à temps qu'il nous guettait, tout était perdu. Il lui donna une commission pour l'éloigner et avoir le temps de faire évader notre compagnie. En revenant de cette expédition, il fut rencontré par M. de Vaux à qui le diable de jardinier avait déjà bavardé. En rentrant, votre frère me dit : « Arrangez-vous comme vous l'entendrez, mais je vous avertis que je viens de vous faire passer pour fou. — Comment donc ? lui dis-je. — Oui, monsieur, pour fou, faisant des folies et des folies très orthodoxes, car vous voulez aller à la Trappe ; oui certainement vous le voulez, vous l'avez répété plus de dix fois cette nuit, et faisant un tintamare de tous les diables. » Je ne comprenais rien à ce galimatias.

« C'est, me dit-il, que le maudit jardinier a dit tout ce qu'il a vu, et que ce n'est certainement pas sa faute s'il n'en a ni vu ni dit davantage, et M. de Vaux vient tout à l'heure de me

demander raison à brûle-pourpoint du vacarme de cette nuit. Ma foi, je ne m'y attendais pas, je suis resté court, mais feignant tout de suite une réflexion profonde : « Hélas! ai-je dit en soupirant, à quoi bon vous taire pour un moment ce dont je crains bien que vous n'ayez de trop fréquentes convictions? M. de Montbrillant a eu cette nuit l'esprit aliéné de tout ce que je viens de vous dire. » Je ne doute pas que M. de Vaux ne vienne vous voir, car il pleure et gémit sur votre état. Je lui ai conseillé de mander tout cela à votre père ; qui diable voudrait répondre d'un fou de votre espèce? Je sautai au col de votre frère enchanté de sa présence d'esprit, et riant tous deux à gorge déployée. Mais M. de Vaux que nous vîmes venir par la fenêtre nous fit bientôt changer de ton. J'allai m'asseoir dans un coin. Je rabattis mes cheveux sur mon nez, d'un air farouche, la tête tournée vers la muraille et les yeux fixés en terre. « Suis-je bien, lui dis-je? — A merveille, répondit-il ; vous avez l'air d'une bête fauve ; mais, à propos, j'oubliais de vous dire qu'on veut vous faire déloger. » M. de Vaux entra, il eut beaucoup de peine à me tirer de ma méditation profonde ; à la fin cependant je donnai signe d'attention, il en profita pour me proposer de venir coucher dans un petit entresol au-dessus de sa tête, je fis signe que non. Je parlai même avec véhémence, mais comme je n'y gagnais rien, je laissai tout emporter avec l'air de ne rien comprendre à tout ce qui se passait. M. de Vaux sortit pénétré de mon état, et votre frère l'exhorta tout bas à écrire à mon père. Il répondit qu'il voulait encore attendre vingt-quatre heures. Lorsqu'il fut sorti, votre frère me dit : « Voilà qui va bien, mais cette comédie ne saurait durer. Où vous mènera-t-elle? Je rêvai un moment à l'arrangement que j'avais médité pendant la visite de mon Mentor. « Ecoutez, lui dis-je, cet entresol me chiffonne, nous nous y ennuyerons à crever ; il faut expédier ceci promptement et leur faire une peur de tous les diables. Si vous couchez dans ma chambre, je ne pourrai rien faire. Il faut que vous supposiez une affaire qui

vous oblige de vous absenter jusqu'à demain. Dites que vous allez sur le chemin de Clairvaux et que vous serez ici demain vers les trois heures. Remettez lui la peur de la Trappe en tête. Je ne souffrirai personne dans ma chambre, et je me promènerai de façon à tenir le patron au guet, puis je tenterai de me sauver. Comme certainement on me guettera, je serai ramené et alors je leur en ferai tant qu'il écrira ou qu'il dira pourquoi. Si l'on me laisse aller, j'irai vous retrouver et vous me ramènerez comme m'ayant trouvé dans les champs me sauvant à la Trappe. » Tout cela fut exécuté ; je fus surpris dans le jardin et ramené. Sans doute M. de Vaux a mandé le détail de ma fuite. Je donnerai tout au monde pour voir sa lettre ; elle doit être d'un lamentable à faire mourir de rire. Mais je pensai me perdre moi-même, tandis que M. de Vaux me ramenait. L'importance qu'il mettait aux ordres qu'il donnait, les efforts qu'il faisait pour n'avoir pas peur de moi et pour conserver sa pauvre tête lui donnaient un air si ridicule et je jouais mon rôle avec une telle supériorité qu'il me prit des fous rires dont je ne fus pas le maître, dans l'endroit justement le plus pathétique de ma scène ; mais en homme de tête je tirai parti de cette imprudence involontaire pour mieux constater mon délire. Ce n'est rien que tout cela. Est-ce qu'on ne me dépêcha pas le médecin et le curé ? Le médecin me fit une peur de diable, car c'est un homme d'esprit et incorruptible. Il m'examina bien et ne comprit rien à mon état, il m'ordonna de la diète et des bains de pieds. Sans votre frère qui revint à trois heures et que j'envoyai me chercher une poularde et une bouteille de vin, je serais mort d'inanition. Quant au curé, c'est un homme charmant. Je lui ai persuadé que je serais damné si je n'épousais pas ma cousine, et au moyen de deux louis que je lui ai glissés pour ses pauvres, il a cru et mandé à mon père tout ce que j'ai voulu. Depuis, j'ai eu un peu plus de liberté, ma tête s'est remise par degrés, mais elle se ressentira longtemps de cet échec. Je déraisonne d'un moment à l'autre, lorsqu'on s'y

attend le moins; je m'en aperçois, et je suis désespéré comme il convient. Quel malheur si j'allais rester fou! Je le suis de joie au moins, et cela est certain. M. de Vaux a très judicieusement remarqué que j'avais toujours eu ma tête lorsque je parlais de ma famille et de ma cousine. C'est un homme fin, ce M. de Vaux.

Brûlez ma lettre, je vous en prie, mon cher, après l'avoir lue à Rinville; qu'il ne reste aucune trace de cette bonne comédie.

M. de Montbrillant à M. de Bernon

Mon père, je n'ai point d'expression pour vous dire combien je suis confus de vos bontés. J'espère au moins vous prouver par ma conduite à l'avenir, par mon application, et ma soumission à vos volontés que je n'en suis pas tout à fait indigne. Vous m'avez rendu la vie, mon bon père, par l'espérance que vous venez de me donner de rentrer en grâce auprès de vous et en consentant enfin à la seule chose à laquelle je mettais mon bonheur, mon mariage avec Mademoiselle de Gondrecourt. Je ne saurais trop vous le répéter, mon père, je sens comme je dois le prix de vos bontés. Tous les jours de ma vie seront désormais employés à vous donner des preuves de ma reconnaissance et d'un respect proportionné à vos bienfaits. Je suis avec respect, etc.

(*A suivre*).

LES LIVRES D'HISTOIRE

Encore Napoléon

Attardons-nous aujourd'hui encore devant sa grande image, puisque les historiens ne lui manquent pas et que le public prend toujours plaisir au récit de ses faits et gestes. Loin de diminuer, le nombre des ouvrages dont il est l'objet semble s'accroître, et de ses origines à son déclin tout continue à être le sujet d'une enquête approfondie, dont l'intérêt parait augmenter au fur et à mesure des résultats acquis.

***

C'est d'abord M. Arthur Chuquet qui poursuit avec un travail robuste et la satisfaction d'une large tâche bien choisie la reconstitution de *la Jeunesse de Napoléon* (1). Trois volumes en ont paru maintenant, poussant jusqu'au siège de Toulon la suite de ces glorieux débuts. Nous avons dit déjà ce qu'il faut penser du premier. Les deux autres ne lui cèdent ni en mérite ni en intérêt.

Le second volume, intitulé *la Révolution*, est l'histoire de Napoléon Bonaparte depuis 1789 jusqu'en mai 1792, l'analyse de ses sentiments en présence des événements qui se passèrent alors et de l'influence que les faits eurent sur ses idées. Certes le jeune homme à cette heure différait fort sensiblement de ce que la vie et sa destinée devaient en faire plus tard. Assoiffé de savoir, toujours perdu en des lectures attentives d'historiens, de poètes tragiques, de philosophes, il ne se rebuttait guère des hardiesses de pensée et les tirades enflammées contre le fanatisme ou l'intolérance ne le laissaient pas indifférent, encore qu'il s'y mêlât plus ou moins d'utopies. Il écrivit beaucoup aussi, couchant volontiers sur le

(1) Arthur Chuquet. *La jeunesse de Napoléon*. II. *La Révolution*. III. *Toulon*. 2 vol. in 8. (Armand Colin).

papier les résultats de ses réflexions ou de ses lectures, et ils étaient pareils aux auteurs et aux faits qui les inspiraient. La Corse tient aussi une grande place dans les préoccupations de Napoléon. Le souci de ses destinées le hante, et, lorsqu'il séjourne dans son île natale, ce qui arrive fréquemment alors, il ne se désintéresse certes pas des passions de ses concitoyens.

C'est une nouveauté du livre de M. Chuquet d'avoir reconstitué avec un grand sens de la vérité historique l'attitude de Napoléon dans la Corse d'alors. Incertain de ses devoirs et bouillonnant d'une ambition d'autant plus redoutable qu'elle semble s'ignorer elle-même, le jeune officier a des hardiesses de langage et de conduite qui font paraître Paoli bien pondéré à ses côtés. Il disait: « Autant vaut ne rien faire que de faire les choses à demi », et il prouva jusqu'où pouvait aller sa résolution lors de la formation des bataillons de volontaires d'Ajaccio et des troubles qui s'ensuivirent. C'est alors que pour la première fois Napoléon Bonaparte goûta la joie du pouvoir, du commandement, de l'autorité, et elle lui fut singulièrement agréable puisqu'elle l'entraîna à des représailles contre Ajaccio. C'est une page curieuse et instructive de la vie de Napoléon que cet épisode que M. Chuquet conte par le menu. Tout ceci ne fut pas très à l'honneur du caractère du jeune officier, mais il importait de le bien connaître, car l'influence de cet événement fut importante sur la vie de celui qui y fut mêlé.

Le troisième volume de M. Chuquet s'étend jusqu'au siège de Toulon et la psychologie de Napoléon s'y précise presqu'à chaque page. On voit son ambition s'éveiller et prendre conscience d'elle-même; sa passion de l'autorité se montre, et tout en restant révolutionnaire, il s'assagit, contraint surtout ses sentiments, ne les exprime plus avec une franchise brutale, se réserve, louvoie et dissimule. Une grande partie de ce volume se passe encore en Corse, car Napoléon y est retourné après avoir fait à Paris un séjour pour expliquer sa conduite passée. On le suit à la prise de l'île de la Madeleine, où il commandait un bataillon, et les détails sur ce fait d'armes ne sont pas superflus, car lui-même n'en a jamais parlé. Puis, se mêlant de nouveau aux passions de ses compatriotes, jaloux de jouer un rôle dans son île et d'y accroître l'influence de sa famille, il reprend bien vite ses manières d'antan.

Toutes ces choses de Corse sont à la fois embrouillées et brutales : aucun des acteurs n'obéit à des sentiments simples, et durables, tous ont des arrière-pensées, changent d'avis et d'attitude selon les temps. Paoli, courageux et finassier, est sans cesse incertain ; après avoir longtemps hésité sur sa conduite à l'égard de la France, il semble qu'il allait se rallier franchement, lorsque Napoléon Bonaparte et sa famille l'en éloignèrent par des procédés inconsidérés et finalement le poussèrent dans les bras des Anglais. Intrigante et brouillonne, cette famille est un foyer perpétuel de machinations et de discordes. Napoléon en a sa part, encore que sa conduite soit plus habile et paraisse plus mesurée. Mais plus clairvoyant et plus énergique que les siens, il comprend mieux la lutte et sait mieux encore la poursuivre. Ces compétitions avaient rendu le pays inhabitable pour les Bonaparte. Ils durent gagner la France et s'y fixer à Marseille. Pendant ce temps, Napoléon poursuivait sa destinée. On sait comment le siège de Toulon devait, peu après, le mettre en évidence. M. Chuquet a tracé un tableau très précis et nouveau en bien des points de cette célèbre opération. On y trouvera nettement marquées les qualités que le jeune chef y déploya.

Si Napoléon reste le centre des deux volumes de M. Chuquet, sa parenté y tient une large place. Il en est de même des deux volumes de M. Frédéric Masson dont nous voudrions dire quelques mots maintenant (1). Sans doute M. Masson paraît surtout s'occuper des alentours de l'empereur ; mais, invisible ou présent, c'est bien lui qui continue à faire le lien d'unité de ces recherches nouvelles.

Dans le premier en date de ces volumes, M. Masson poursuit l'étude du clan Bonaparte dans ses rapports avec le grand homme qui lui est échu. Avant tout il s'agissait de tirer pied ou aile d'un cadet aussi fortuné et c'est ce à quoi s'emploient consciencieusement, du plus jeune au plus âgé, tous les membres de cette tribu envahissante. Madame Mère thésaurise ; Joseph l'aîné, tout en trouvant

(1) Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*. II. 1802-1805. 1 vol. in-8. — *Joséphine impératrice et reine*. 1 vol in-8 (Ollendorff).

que son puiné en prend à son égard trop à l'aise, ne manque pas une occasion de profiter de ce frère qu'il jalouse. Et il en est de même de presque tous, de Lucien comme de Jérôme, de Pauline comme de Caroline. Quelle est donc âpre et suggestive cette lutte entammée, après le consulat à vie, par la famille du consul sur le droit de désignation ! Et comme le chef a de peine à garder sa liberté d'action au milieu de ces intrigues, entre la rivalité déclarée des Bonaparte et des Beauharnais ! Il n'est sorte de service qu'on ne lui vende : la neutralité des uns, il l'achète ; la bienveillance des autres, il la faut payer à beaux deniers comptants. Chacun veut faire à sa tête et ne se gêne guère pour contrecarrer plus ou moins ouvertement Napoléon. Il est d'infimes obstacles contre lesquels sa volonté et son énergie viennent se briser. Et les dissentiments, les jalousies s'accentuent encore quand Napoléon laisse percer son désir de s'élever plus haut et de s'établir plus solidement à la tête du gouvernement de la France. Qui donc devrait lui succéder lorsque le sacre l'eût fait empereur ? Qui bénéficierait de ce grandiose héritage ? Ce sont là des questions qui agitent ces têtes ambitieuses, qui les passionnent et qui excitent leurs convoitises.

Mais l'animosité la plus forte que ces Corses nourrissent, c'est contre Joséphine, la créole qui n'est pas de leur sang et qui cependant les domine et qui a su tirer à elle seule plus d'avantages qu'eux tous de la générosité de Napoléon. En même temps qu'il trace le tableau des sentiments de la famille Bonaparte, M. Masson fixe séparément le portrait de Joséphine. Dans un autre volume qui a paru fort peu de temps après le précédent, M. Masson reconstitue la vie de l'impératrice durant son règne. Il lui redonne la vie avec cette érudition minutieuse et typique qui rétablit choses et gens sous les yeux du lecteur à force de précision. L'étiquette se dresse, l'entourage se réveille, et le temps s'écoule devant nous à ce que furent jadis les occupations de cette femme, nonchalante et active, dépensière, fantaisiste, capable de ténacité pourtant et de décision. Nous contemplons la femme sous ses atours solennels, dans l'apparat de sa représentation et la suite de sa vie officielle et réglée. Mais sous le faste du décor, on sent, grâce à M. Masson, le vide de cette âme vaine, plus inoccupée cent fois au milieu de ce tourbillon d'audiences, de déplacements, de fêtes, que telle femme

de condition modeste qui sait se passionner à son sort, à ce qui l'entoure et à ce qu'elle aime. On la disait bonne, il est vrai, et pleine d'affabilité ! Et sous ses apparences détachées, elle est assez habile pour tenir en échec pendant quatorze ans tout le clan des Bonaparte qui la déteste et qui l'espionne à qui mieux mieux. Elle a surtout alors les grâces et les défauts de la femme. Elle sera plus touchante quand elle n'en aura plus que la faiblesse et les douleurs.

* * *

Passons quelques années et arrivons à la fin du règne pour faire, à la suite de M. Henry Houssaye, la campagne de Waterloo (1). Certes, le sujet semble épuisé, et, de fait, il a été traité par bien des écrivains qui ont su y mettre à peu près tous des qualités diverses. Le livre de M. Houssaye montrera qu'il n'est pas, en histoire, de sujet définitivement traité et qu'on peut revenir sur tous les points quand on sait apporter plus de conscience et plus de scrupule. Si on compare, en effet, ce nouveau volume à ceux de ses devanciers qui abordèrent la même tâche, on sentira aisément tout ce que la critique moderne exige de minutieuse information, et, quand on l'aura constaté, on remerciera M. Houssaye que son art de narrateur ait si bien mis en œuvre cet amas de renseignements.

Car la lecture de ce livre est aussi captivante qu'aisée. On assiste à la préparation de cet effort suprême, pour lequel Napoléon dut faire des prodiges comme un joueur qui risque son va-tout. Rien n'était prêt pour faire face à la coalition qui allait se former contre le revenant de l'île d'Elbe. Il fallut tout improviser, tout préparer, et, malgré des difficultés sans nombre, une importante armée était sur pieds, convenablement équipée et préparée, lorsque les hostilités s'ouvrirent. Ce qui manquait le plus, c'était la foi : les chefs l'avaient perdue et les soldats ne l'avaient pas encore gagnée quand il fallut faire face à l'ennemi.

Dès les premiers jours d'avril, l'idée d'une action en Belgique était à prévoir. C'est là que les Anglais et les Prussiens semblaient vouloir se concentrer. C'est là aussi que Napoléon irait leur livrer bataille

(1) Henry Houssaye, *1815 : Waterloo.* 1 vol. in-16 (Perrin).

et il tenterait de le faire avant que ces deux ennemis aient pu opérer leur jonction. Le 15 juin au matin, l'armée française passait la frontière et les premiers combats se livraient presque aussitôt, car la pensée de Napoléon était de prendre sans retard l'offensive et pour cela il faisait faire à ses troupes un beau mouvement stratégique qui devait précipiter les choses. On sentait que le choc devait être rapide et décisif. Il eut lieu à Ligny, puis aux Quatre-Bras, et la fortune sembla sourire à nos armes, car les Anglais comme les Prussiens avaient dû opérer un mouvement de retraite.

Mais ce n'était là que le prélude d'un engagement plus prolongé et plus définitif. Il allait se produire dès le lendemain et de là sortirait sans doute le sort de la campagne. Pour le moment, il n'était pas facile de deviner à qui serait l'avantage et l'incertitude était grande d'une et d'autre part. La victoire demeurerait apparemment à celui des adversaires qui montrerait le plus de cohésion et qui saurait résister le plus longtemps. Ce qui advint est présent à l'esprit de tous : les Anglais tinrent bon et au moment où ils succombaient, leurs alliés les Prussiens leur donnaient l'avantage en leur portant secours. Grouchy qui devait harceler ces derniers et empêcher la jonction était en défaut : il n'avait pas su arrêter la concentration des forces ennemies et lui-même n'avait pas apporté à l'empereur l'appui de ses forces. La déroute était complète, irrémédiable. Il faut lire dans le lumineux récit de M. Henry Houssaye les émotions de ces moments tragiques notés minute à minute, comme on suit les péripéties d'une agonie. Le plan de campagne était une belle conception stratégique, mais les défauts d'exécution s'étaient multipliés, comme si le sort prenait plaisir maintenant à faire échouer ce que le génie concevait de plus méthodique.

P. B.

Le directeur-gérant : PAUL BONNEFON.

AUXERRE. — TYP. ET LITH. A. LANIER, RUE DE PARIS, 43.

FRAGMENTS INÉDITS DE MONTESQUIEU

La famille de Montesquieu continue de mettre au jour avec une scrupuleuse constance tous les papiers qu'elle a hérités de son illustre aïeul. Déjà, en 1892, le baron Charles de Montesquieu, l'aîné du nom, avait fait connaître en un volume de début des ***Mélanges inédits*** qui inaugurèrent très heureusement la série. Puis, en 1894 et 1896, son frère, le baron Albert de Montesquieu, publiait en deux volumes les ***Voyages*** du Président. Et voici qu'un autre frère, le baron Gaston de Montesquieu, donne maintenant ses soins aux ***Pensées et fragments inédits de Montesquieu,*** dont le premier volume est sous presse et va paraître incessamment.

Comme les précédents, celui-ci sera mis en lumière sous les auspices de la Société des bibliophiles de Guyenne et avec la collaboration de trois de ses membres, MM. Barckhausen, Céleste et Dezeimeris. C'est ce volume ainsi préparé qu'une bienveillance qui nous honore a bien voulu mettre à notre disposition. C'est de là que sont tirées les pages qui vont suivre et dont il n'est pas besoin de marquer davantage l'importance.

On aurait pu nommer ce nouvel ouvrage ***Voyage de Montesquieu à travers la vie et à travers les livres,*** car c'est bien là le résultat de ses observations et de ses lectures. On en connaissait déjà quelques fragments et de précédents éditeurs avaient puisé dans ces cahiers des notes. Mais maintenant ils voient le jour intégralement et on les possédera désormais dans leur teneur complète et sous leur forme primitive. Ce sera à la fois un enseignement et un plaisir de pénétrer ainsi dans l'intimité du grand homme, de saisir sur le vif ses impressions et ses sentiments, de les surprendre dans le secret abandon de leur expression. Le choix que nous avons fait ci-dessous parmi ces morceaux si variés de ton s'est efforcé

d'être complet et attrayant, c'est-à-dire de présenter sous un jour agréable un résumé fidèle de ce recueil d'observations. Bien que l'éditeur de ces pages de Montesquieu se soit astreint à les ranger sous un ordre aussi logique qu'il l'a pu concevoir, il reste toujours un peu d'encombrement dans un tel amas de matériaux divers. En effet, il n'est pas de sujet que Montesquieu n'ait abordé dans ses lectures et qui n'ait fait l'objet de ses méditations. Mais si la nature de ces extraits est très variée, ils ont tous un caractère commun : la sincérité, la fraîcheur de l'expression. Ce sont là les croquis dont l'auteur usera plus tard pour tracer ses tableaux d'ensemble. La toile pourra être plus complète et mieux ordonnée ; elle ne sera certainement ni plus vivante ni plus primesautière.

— Une personne de ma connaissance disait :

« Je vais faire une assez sotte chose : c'est mon portrait.

« Je me connais assez bien.

« Je n'ai presque jamais eu de chagrin, et encore moins d'ennui.

« Ma machine est si heureusement construite que je suis frappé par tous les objets assez vivement pour qu'ils puissent me donner du plaisir, pas assez pour me donner de la peine.

« J'ai l'ambition qu'il faut pour me faire prendre part aux choses de cette vie ; je n'ai point celle qui pourrait me faire trouver du dégoût dans le poste où la Nature m'a mis.

« Lorsque je goûte un plaisir, j'en suis affecté, et je suis toujours étonné de l'avoir recherché avec tant d'indifférence.

« J'ai été, dans ma jeunesse, assez heureux pour m'attacher à des femmes que j'ai cru qui m'aimaient. Dès que j'ai cessé de le croire, je m'en suis détaché soudain.

« L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôté.

« Dans le cours de ma vie, je n'ai trouvé de gens communément méprisés que ceux qui vivaient en mauvaise compagnie.

« Je m'éveille le matin avec une joie secrète ; je vois la lumière avec une espèce de ravissement. Tout le reste du jour je suis content.

« Je passe la nuit sans m'éveiller, et, le soir, quand je vais au lit, une espèce d'engourdissement m'empêche de faire des réflexions.

« Je suis presque aussi content avec des sots qu'avec des gens d'esprit, et il y a peu d'homme si ennuyeux, qui ne m'ait amusé très souvent : il n'y a rien de si amusant qu'un homme ridicule.

« Je ne hais pas de me divertir en moi-même des hommes que je vois ; sauf à eux de me prendre à leur tour pour ce qu'ils veulent.

« J'ai eu, d'abord, en voyant la plupart des grands, une crainte puérile. Dès que j'ai eu fait connaissance, j'ai passé, presque sans milieu, jusqu'au mépris.

« J'ai assez aimé de dire aux femmes des fadeurs et de leur rendre des services qui coûtent si peu.

« J'ai naturellement eu de l'amour pour le bien et l'honneur de ma patrie, et peu pour ce qu'on en appelle la *gloire* ; j'ai toujours senti une joie secrète lorsque l'on a fait quelque règlement qui allât au bien commun.

« Quand j'ai voyagé dans les pays étrangers, je m'y suis attaché comme au mien propre : j'ai pris part à leur fortune, et j'aurais souhaité qu'ils fussent dans un état florissant.

« J'ai souvent cru trouver de l'esprit à des gens qui passaient pour n'en avoir point

« Je n'ai pas été fâché de passer pour distrait : cela m a fait hasarder bien des négligences qui m'auraient embarrassé.

« Dans les conversations et à table, j'ai toujours été ravi de trouver un homme qui voulût prendre la peine de briller : un homme de cette espèce présente toujours le flanc, et tous les autres sont sous le bouclier.

« Rien ne m'amuse davantage que de voir un conteur ennuyeux faire une histoire circonstanciée, sans quartier :

je ne suis pas attentif à l'histoire, mais à la manière de la faire.

« Pour la plupart des gens, j'aime mieux les approuver que les écouter.

« Je n'ai jamais voulu souffrir qu'un homme d'esprit s'avisât de me railler deux jours de suite.

« J'ai aimé assez ma famille pour faire ce qui allait au bien dans les choses essentielles ; mais je me suis affranchi des menus détails.

« Quoique mon nom ne soit ni bon, ni mauvais, n'ayant guère que trois cent cinquante ans de noblesse prouvée, cependant j'y suis très attaché, et je serais homme à faire des substitutions.

« Quand je me fie à quelqu'un, je le fais sans réserve ; mais je me fie à peu de personnes.

« Ce qui m'a toujours donné assez mauvaise opinion de moi, c'est qu'il y a peu d'états dans la République auxquels j'eusse été véritablement propre.

« Quant à mon métier de président, j'avais le cœur très droit ; je comprenais assez les questions en elles-mêmes ; mais, quant à la procédure, je n'y entendais rien. Je m'y étais pourtant appliqué ; mais, ce qui m'en dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes ce même talent qui me fuyait, pour ainsi dire.

« Ma machine est tellement composée que j'ai besoin de me recueillir dans toutes les matières un peu composées. Sans cela, mes idées se confondent ; et, si je sens que je suis écouté, il me semble pour lors que toute la question s'évanouit devant moi. Plusieurs traces se réveillent à la fois, et il résulte de là qu'aucune trace n'est réveillée.

« Quant aux conversations de raisonnement, où les sujets sont toujours coupés et recoupés, je m'en tire assez bien.

« Je n'ai jamais vu couler de larmes sans en être attendri.

« Je pardonne aisément par la raison que je ne sais pas haïr. Il me semble que la haine est douloureuse. Lorsque

quelqu'un a voulu se réconcilier avec moi, j'ai senti ma vanité flattée, et j'ai cessé de regarder comme ennemi un homme qui me rendait le service de me donner bonne opinion de moi.

« Dans mes terres, avec mes vassaux, je n'ai jamais voulu souffrir que l'on m'aigrit sur le compte de quelqu'un. Quand on m'a dit : « Si vous saviez les discours qui ont été tenus ! — Je ne veux pas les savoir, » ai-je répondu. Si ce qu'on me voulait rapporter était faux, je ne voulais pas courir le risque de le croire. S'il était vrai, je ne voulais pas prendre la peine de haïr un faquin.

« A l'âge de trente-cinq ans, j'aimais encore.

« Il m'est aussi impossible d'aller chez quelqu'un dans une vue d'intérêt, qu'il m'est impossible de voler dans les airs.

« Quand j'ai été dans le monde, je l'ai aimé comme si je ne pouvais souffrir la retraite. Quand j'ai été dans mes terres, je n'ai plus songé au monde.

« Je suis (je crois) presque le seul homme qui ait fait des livres, ayant sans cesse peur de la réputation de bel-esprit. Ceux qui m'ont connu savent que, dans mes conversations, je ne cherchais pas trop à le paraître, et que j'avais assez le talent de prendre la langue de ceux avec qui je vivais.

« J'ai eu le malheur de me dégoûter très souvent des gens dont j'avais le plus désiré la bienveillance. Pour mes amis, à la réserve d'un seul, je les ai toujours conservés.

« J'ai toujours eu pour principe de ne faire jamais par autrui ce que je pouvais faire par moi-même. C'est ce qui m'a porté à faire ma fortune par les moyens que j'avais dans mes mains : la modération et la frugalité ; et non par des moyens étrangers, toujours bas ou injustes.

« Avec mes enfants, j'ai vécu comme avec mes amis.

« Quand on s'est attendu que je brillerais dans une conversation, je ne l'ai jamais fait. J'aimais mieux avoir un homme d'esprit pour m'appuyer, que des sots pour m'approuver.

« Il n'y a point de gens que j'aie plus méprisé que les petits beaux esprits et les grands qui sont sans probité.

« Je n'ai jamais été tenté de faire un couplet de chanson contre qui que ce soit.

« Je n'ai point paru dépenser ; mais je n'ai point été avare, et je ne sache point de chose assez peu difficile pour que je l'eusse faite pour gagner de l'argent.

« Je n'ai pas laissé (je crois) d'augmenter mon bien : j'ai fait de grandes améliorations à mes terres. Mais je sentais que c'était plutôt pour une certaine idée d'habileté que cela me donnait, que pour l'idée de devenir plus riche.

« Ce qui m'a beaucoup nui, c'est que j'ai toujours trop méprisé ceux que je n'estimais pas. »

— J'ai toujours eu une timidité qui a souvent fait paraître de l'embarras dans mes réponses. J'ai pourtant senti que je n'étais jamais si embarrassé avec les gens d'esprit qu'avec les sots. Je m'embarrassais parce que je me croyais embarrassé, et que je me sentais honteux qu'ils pussent prendre sur moi de l'avantage.

Dans les occasions, mon esprit, comme s'il avait fait un effort, s'en tirait assez bien. Lorsque je voyageai, j'arrivai à Vienne. Etant à Laxembourg, dans la salle où dinait l'empereur, le comte de Kinski me dit: « Vous, monsieur, qui venez de France et avez vu Versailles, vous êtes bien étonné de voir l'Empereur si mal logé. — Monsieur, lui dis-je, je ne suis pas fâché de voir un pays où les sujets sont mieux logés que le maître. » Effectivement, les palais de Vienne et de Laxembourg sont vilains, et ceux des principaux seigneurs sont beaux. Etant en Piémont, le roi Victor me dit : « Monsieur, êtes-vous parent de M. l'abbé de Montesquieu que j'ai vu ici avec M. l'abbé d'Estrades, du temps de Madame, ma mère ? — Sire, lui dis-je, votre Majesté est comme César, qui n'avait jamais oublié aucun nom. » La reine d'Angleterre me dit à la promenade : « Je rends grâce à Dieu de ce que les rois d'Angleterre peuvent toujours faire du bien, et jamais de mal. — Madame, dis-je, il n'y a pas d'homme qui ne dut

donner un bras pour que tous les rois pensassent comme vous. » Quelque temps après, je dînai chez le duc de Richemond. Le gentilhomme ordinaire Labaune, qui était un fat, quoique envoyé de France en Hollande, soutint que l'Angleterre n'était pas plus grande que la Guyenne. Les Anglais étaient indignés. Je laissai là mon envoyé, et je le combattis comme les autres. Le soir, la Reine me dit : « Je sais que vous nous avez défendus contre votre M. Labaune. — Madame, je n'ai jamais pu imaginer qu'un pays où vous régnez ne fût pas un grand pays. »

— Mon fils, vous êtes assez heureux pour n'avoir ni à rougir, ni à vous enorgueillir de votre naissance.

Ma naissance est tellement proportionnée à ma fortune que je serais fâché que l'une ou l'autre fut plus grande.

Vous serez homme de robe ou d'épée. Comme vous devez rendre compte de votre état, c'est à vous à le choisir. Dans la robe, vous trouverez plus d'indépendance et de liberté ; dans le parti de l'épée, de plus grandes espérances.

Il vous est permis de souhaiter de monter à des postes plus éminents, parce qu'il est permis à chaque citoyen de souhaiter d'être en état de rendre de plus grands services à sa patrie. D'ailleurs, une noble ambition est un sentiment utile à la société, lorsqu'il se dirige bien.

Comme le monde physique ne subsiste que parce que chaque partie de la matière tend à s'éloigner du centre, aussi le monde politique se soutient-il par ce désir intérieur et inquiet que chacun a de sortir du lieu où il est placé. C'est en vain qu'une morale austère veut effacer les traits que le plus grand de tous les ouvriers a imprimés dans nos âmes. C'est à la morale, qui veut travailler sur le cœur de l'homme, à régler ses sentiments, et non pas à les détruire.

— ... Et notre fortune, quoique médiocre, est telle que moi, vous et les vôtres aurons toujours à aimer, à honorer, à servir notre prince, et rien à lui demander.

.... la profession, la plus grande et la plus belle que les hommes entre les hommes puissent exercer.

.... que vous n'avez point à rougir de votre fortune et de votre naissance, et encore moins à vous en orgueillir.

.... que nous n'avons ni à carresser la Fortune ni à la tenter.

.... parce que l'on est toujours grand avec la majesté de la vertu et de l'innocence.

Comme c'est la première fois que ma bouche a parlé de ces choses....

Je ne vous ai jamais souhaité des emplois plus brillants. Je ne vous souhaite point de plus grands emplois, mon fils ; on est toujours grand avec la majesté de la vertu et de l'innocence.

— *A mon Petit-Fils.* — J'avais pensé à vous donner des préceptes de morale. Mais, si vous ne l'avez pas dans le cœur, vous ne la trouverez pas dans les livres.

Ce n'est point notre esprit, c'est notre âme qui nous conduit.

Ayez des richesses, des emplois, de l'esprit, du savoir, de la piété, des agréments, des lumières ; si vous n'avez pas des sentiments élevés, vous ne serez jamais qu'un homme commun.

Sachez aussi que rien n'approche plus des sentiments bas que l'orgueil, et que rien n'est plus près des sentiments élevés que la modestie.

La fortune est un état, et non pas un bien. Elle n'est bonne qu'en ce qu'elle nous expose aux regards et nous peut rendre plus attentifs ; elle nous donne plus de témoins, et, par conséquent, plus de juges ; elle nous oblige à rendre un compte d'elle-même. On est dans une maison dont les portes sont toujours ouvertes ; elle nous met dans des palais de cristal, incommodes, parce qu'ils sont fragiles, et incommodes, parce qu'ils sont transparents.

Si vous avez une fois tout ce que la nature et votre condition présente vous ordonnent de désirer, vous laissez entrer dans votre âme un désir de plus : prenez-y bien garde : vous ne serez jamais heureux. Ce désir est toujours le père d'un autre, surtout si vous désirez des choses qui se multiplient, comme l'argent. Quelle sera la fin de vos désirs ?

Il n'y a qu'à se demander pour quel usage on désire tant cet argent Le consul Paullus se vendit pour une somme à César, qui perdit Rome. Il employa cet argent à faire construire une basilique à Rome.

Quand vous lirez l'histoire, regardez avec attention tous les efforts qu'ont fait les principaux personnages pour être grands, heureux, illustres. Voyez ce qu'ils ont obtenu dans leur objet, et calculez, d'un côté, les moyens, de l'autre, la fin. Cependant le compte n'est pas juste : car les grands tableaux de l'histoire sont de ceux qui ont réussi dans leurs entreprises éclatantes. Voyez qu'elle partie ils ont trouvée de cette pierre philosophale qu'ils cherchaient : le bonheur et le repos.

—*Préface de l'Éditeur.*—Ce qui fait le mérite principal des *Lettres persanes,* c est qu'on y trouve, sans y penser, une espèce de roman. On en voit le commencement, le progrès, la fin. Les divers personnages sont placés dans une chaîne qui les lie. A mesure qu'ils font un plus long séjour en Europe, les mœurs de cette partie du monde prennent dans leur tête un air moins merveilleux et moins bizarre, et ils sont plus ou moins frappés de ce bizarre et de ce merveilleux suivant la différence de leurs caractères. D'un autre côté, le désordre croît dans le sérail d'Asie à proportion de la longueur de l'absence d'Usbeck, c'est-à-dire à mesure que la fureur augmente et que l'amour diminue.

D'ailleurs, ces sortes de romans réussissent ordinairement, parce que l'on rend compte soi-même de sa situation actuelle ; ce qui fait plus sentir les passions que tous les récits qu'on

en pourrait faire, et c'est une des causes du succès de *Paméla* et des *Lettres péruviennes* (ouvrages charmants qui ont paru depuis).

Enfin, dans les romans ordinaires, les digressions ne peuvent être permises que lorsqu'elles forment elles-mêmes un nouveau roman. On n'y saurait mêler de raisonnement, parce qu'aucun des personnages n'y ayant été assemblé pour raisonner, cela choquerait le dessein et la nature de l'ouvrage. Mais, dans la forme de lettre, où les acteurs ne sont pas choisis, mais forcés, et où tous les sujets qu'on traite ne sont dépendants d'aucun dessein ou d'aucun plan déjà formé, l'auteur s'est donné l'avantage de pouvoir joindre de la philosophie, de la politique et de la morale, à un roman, et de lier le tout par une chaîne secrète et, en quelque façon, inconnue.

Les *Lettres persanes* eurent, d'abord, un débit si prodigieux que les libraires de Hollande mirent tout en usage pour en avoir des suites. Ils allaient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontraient : « Monsieur, disaient-ils, faites-moi des *Lettres persanes*. »

Mais ce que je viens de dire suffira pour faire voir qu'elles ne sont susceptibles d'aucune suite, et encore moins d'aucun mélange avec des lettres écrites d'une autre main, quelqu'ingénieuse qu'elle puisse être.

Il y a, dans les premières lettres, quelques traits qu'on a jugés trop hardis. Mais on prie de faire attention à la nature de cet ouvrage. Les Persans qui devaient jouer un si grand rôle dans ces lettres se trouvaient tout-à-coup transplantés en Europe. Il y avait un temps où il fallait les représenter pleins d'ignorance et de préjugés. On n'était attentif qu'à faire voir la génération et le progrès de leurs idées. Leurs premières pensées devaient être singulières. Il semblait qu'on n'avait rien à faire qu'à leur donner l'espèce de singularité qui peut compâtir avec de l'esprit; il semble qu'on n'avait eu qu'à peindre les sentiments qu'ils avaient

eus à chaque chose qui leur avait paru extraordinaire. Bien loin qu'on pensât à intéresser quelque principe de la Religion, on ne se soupçonnait pas même d'imprudence. On fait cette justification par amour pour les grandes vérités, indépendamment du respect pour le Genre humain, que l'on n'a pas certainement voulu frapper dans l'endroit le plus tendre.

On prie de remarquer que ces traits se trouvent toujours liés avec le sentiment de surprise et d'étonnement, jamais avec l'idée d'examen, et encore moins avec celle de critique. En parlant de notre religion, ces Persans ne devaient pas paraître plus instruits que lorsqu'ils parlaient des coutumes et des usages ordinaires de la Nation; et, s'ils trouvent, quelquefois, nos dogmes singuliers, on avouera que cette singularité est marquée, dans les *Lettres persanes*, à ce coin qu'elle n'est jamais fondée que sur la parfaite ignorance où ils sont de la chaîne qui lie ces dogmes avec nos autres vérités. Tout l'agrément ne consiste que dans le contraste qu'il y a entre des choses réelles et la manière dont elles sont aperçues.

De toutes les éditions de ce livre, il n'y a que la première qui soit bonne: elle n'a point éprouvé la témérité des libraires. Elle parut en 1721, imprimée à Cologne, chez Pierre Marteau. Celle que l'on donne aujourd'hui mérite la préférence, parce qu'on y a corrigé, en quelques endroits, le style de la première et quelques fautes qui s'étaient glissées dans l'impression. Ces fautes, dans les éditions suivantes, se sont multipliées sans nombre, parce que cet ouvrage fut abandonné par son auteur dès sa naissance.

— *Idées qui n'ont pu entrer dans ma Harangue de l'Académie.*— Si je n'avais quelque espérance de ressembler quelque jour au grand homme à qui je succède, il faudrait qu'en recevant l'honneur que vous m'avez fait je commençasse par en rougir, et que, consentant d'avance à dégénérer, je fasse comme ces enfants qui sont accablés de la gloire de

leur père. Non, non ! Quelque loin qu'il ait été, c'est à moi de le suivre, et l'on ne doit point attribuer à orgueil ce qui est devenu une nécessité.

MM., je n'ose vous rien dire du choix que vous avez fait. Il y a de la vanité à parler de soi, lors même qu'on en parle avec modestie : c'est un art de s'attirer l'attention des autres. On découvre tout son amour-propre lorsqu'on paraît si ingénieux à le cacher ; (ou bien) et vous dire que je ne méritais pas vos suffrages, ce serait vous les demander encore dans un temps où je n'ai plus rien à craindre de vos refus.

Vous avez perdu un confrère que son génie, que ses vertus, que vos regrets même ont rendu célèbre...

Comme les Dieux ne reçoivent pas indifféremment l'encens de tous les mortels, il semble que ces grands hommes n'aient recherché que vos louanges, et que, fatigués des acclamations publiques, ils aient voulu faire taire la multitude, pour n'entendre que vous...

Séguier... Il savait que la fidélité se montre entre la liberté et la servitude, et que le véritable empire ne s'exerce jamais que sur un peuple heureux...

Louis XV... Vous peignez cette physionomie charmante, qui frappe tous les regards, et que lui seul ignore. Vous mettez le secret au rang des vertus de son enfance. Vous le suivez dans cette jeunesse aimable, mais exempte de la passion qui aveugle le plus les rois. Ne cessez point par les justes éloges que vous en ferez de l'encourager à se surpasser lui-même. Que ce que vous direz, que ce que vous admirerez ait toujours pour objet la félicité publique. Il serait dangereux de lui parler des victoires qu'il pourrait remporter. Il faut craindre d'exciter ce jeune lion ; on le rendrait terrible. S'il entendait le bruit des trompettes, tout ce que l'homme sage qui est auprès de lui pourrait faire pour l'adoucir, serait inutile : il ne sentirait que sa force et ne suivrait que son courage.

Peignez l'amour du Prince pour son peuple, et l'amour du Peuple pour un si bon prince. Heureux sujet à traiter ! Vous ferez connaître aux rois futurs qu'il y a entre ceux qui commandent et ceux qui obéissent des liens plus forts que ceux de la terreur et de la crainte. Vous serez les bienfaiteurs du Genre humain. On admirera vos écrits comme ingénieux ; on les chérira comme utiles. Ceux qui louent un méchant prince se couvrent de tous les vices qu'ils approuvent. Pour vous, MM., vous louerez Louis, et vous y trouverez votre gloire.

(Ou bien): Commencez à leur donner l'idée d'un beau règne. Qu'il soit pour eux sacré et vénérable. Faites présent aux rois futurs d'un modèle. Ils l'imiteront peut-être. Vous serez les bienfaiteurs du Genre humain. On admirera vos écrits comme ingénieux ; on les chérira comme utiles. C'est ainsi qu'un Grec illustre instruisait les Rois, non pas par des préceptes, mais par la simple exposition de la vie de Cyrus. Les philosophes d'Orient instruisaient par des fables et des allégories. Vous instruirez par la vérité de l'Histoire. C'est le propre de la vertu de se faire aimer sitôt qu'elle est montrée. Cicéron disait à son frère : « Se peut-il que vous ne sachiez pas vous faire aimer dans votre gouvernement après avoir lu la *vie d'Agésilas ?* »

Il a toutes les vertus qui parent les hommes, avec toutes celles qui ornent les Rois. Chaque jour montre en lui des perfections nouvelles ; et, avec tant d'intérêt de se ressembler, il est toujours mieux que lui-même...

La plupart des auteurs écrivent pour se faire admirer. Il semblait que M. de Saci n'écrivît que pour se faire aimer...

Ils vous ont établis pour être les dépositaires de leur gloire, pour en être jaloux comme eux-mêmes, pour porter dans tous les temps des actions que, pendant leur vie, la Renommée avait portée dans tous les lieux...

Vous avez perdu un illustre confrère et je ne dois point chercher à vous en consoler. Les regrets sont une espèce de douleur qui nous est chère. On aime à la sentir ; on ne veut

point la perdre ; on est flatté de tout ce qui l'augmente Il semble qu'elle doit nous tenir lieu des objets mêmes qui l'ont produite.

Il était bien éloigné de ces jalousies d'auteur qui empêchent tant de beaux esprits de jouir de leur réputation, et que souvent on se déguise à soi-même, tantôt sous le nom d'*émulation*, tantôt sous celui d'*équité*. Il ne sentait point les douleurs de l'envie, et, jamais, il ne mit ce poids sur son cœur. Il aurait voulu que tout le monde eût senti tout ce qu'il sentait, et connu tout ce qu'il connaissait.

C'était un homme que l'on louera toujours, moins pour l'intérêt de sa gloire que pour l'honneur de la vertu ; qui, aux qualités qui donnent une grande réputation, joignait encore cette sorte de mérite qui ne fait point bruit, et toutes ces vertus sur lesquelles on se néglige si aisément, peut-être parce qu'elles sont nécessaires, et qu'elles sont les vertus de l'homme et non pas de l'homme illustre.

C'était un de ces hommes accomplis infiniment plus rares que ceux qu'on appelle communément des *hommes extraordinaires*, que ceux qui, avec des secours étrangers et souvent avec quelques vices, trouvent le chemin de la gloire...

Vous décrirez, d'abord, le bonheur des peuples, ce bonheur tant de fois promis, toujours espéré, aujourd'hui goûté, senti.

Vous êtes, MM., comme ces enfants, à qui des pères illustres ont laissé un grand nom à soutenir, et qui, s'ils dégénéraient, seraient encore avilis par l'éclat même de leurs aïeux...

L'illustre Richelieu ne fut votre protecteur qu'en se gardant le droit d'être votre rival. Il tint indifféremment toutes les routes qui pouvaient mener à la gloire. Il courut la carrière de vos poètes et de vos orateurs. Ce ne fut pas assez pour lui de la supériorité de l'esprit : il ambitionna encore la supériorité des talents. Il était indigné d'une seconde place dans quelque ordre qu'il la trouvât. Il sentit le premier que

le Cid ne devait point étonner son génie, et que la première place de la poésie française pouvait être encore disputée.

Quand vous le combleriez de mille nouveaux éloges, vous ne sauriez ajouter un seul jour à cette éternité qu'il aura dans la mémoire des hommes...

Un homme illustre mérite tous vos regrets, et vous avez fait une perte que vous n'avez pas encore réparée...

Tout, jusqu'à ma patrie, semblait devoir m'éloigner de la place que vous m'avez accordée...

Richelieu... Sous son ministère, les Grands, quelquefois distingués par le commandement, furent toujours égaux dans l'obéissance...

En me donnant sa place, il me semble que vous m'ayez comparé à lui. Pardonnez-moi, MM., cette réflexion. Je crains qu'il n'y ait bien de la vanité à l'avoir faite...

M. de Saci quittait souvent le sérieux de son cabinet pour les belles-lettres. C'était pour ainsi dire, la seule débauche qu'il se permît. Le public n'y perdait rien : il rapportait de son étude ces grâces qui invitent à lire...

Je n'ambitionnais que votre esprit, que vos talents, que vos écrits immortels, et, dans le désespoir de pouvoir jamais vous ressembler, je croyais qu'il m'importait peu d'être plus près de vous.

— J'avais conçu le dessein de donner plus d'étendue et plus de profondeur à quelques endroits de cet ouvrage (*l'Esprit des lois*); j'en suis devenu incapable. Mes lectures ont affaibli mes yeux, et il me semble que ce qui me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais.

Je touche presque au moment où je dois commencer et finir, au moment qui dévoile et dérobe tout, au moment mêlé d'amertume et de joie, au moment où je perdrai jusqu'à mes faiblesses mêmes.

Pourquoi m'occuperais-je encore de quelques écrits fri-

voles ? Je cherche l'immortalité, et elle est dans moi-même. Mon âme, agrandissez-vous ! Précipitez-vous dans l'immensité ! Rentrez dans le grand Être !...

Dans l'état déplorable où je me trouve, il ne m'a pas été possible de mettre à cet ouvrage la dernière main, et je l'aurais brûlé mille fois si je n'avais pensé qu'il était beau de se rendre utile aux hommes jusqu'aux derniers soupirs mêmes...

Dieu immortel ! le Genre humain est votre plus digne ouvrage. L'aimer, c'est vous aimer, et, en finissant ma vie, je vous consacre cet amour.

— *Du superbe Ouvrage des Romains.* — Si l'on pouvait douter des malheurs qu'une grande conquête apporte après soi, il n'y aurait qu'à lire l'histoire des Romains.

Les Romains ont tiré le Monde de l'état le plus florissant où il peut (*sic*) être ; ils ont détruit les plus beaux établissements, pour en former un seul, qui ne pouvait se soutenir ; ils ont éteint la liberté de l'Univers et abusé ensuite de la leur, affaibli le Monde entier, comme usurpateurs et comme dépouillés, comme tyrans et comme esclaves.

— Strabon dit que la plupart des institutions des Crétois ne subsistent plus, *cum, ut in reliquis fit provinciis, pleraque romanis constitutionibus gubernentur* (1).

Je sais bien mauvais gré aux Romains d'avoir détruit les institutions de presque tous les peuples de la Terre, pour établir les leurs.

— *Des Armées.* — Lorsque les armées ont affaibli le peuple vaincu, les terreurs qui ont cessé de venir de la part du peuple conquis viennent du côté des armées, et voici les moyens que l'on a pris pour les contenir dans la fidélité.

(1) Strabon, livre X, page 741.

On sépare l'armée, et on la dispose en plusieurs, pour que, selon l'expression de Tacite, elles ne se communiquent ni leurs forces, ni leurs vices (1).

L'expérience a encore fait voir que l'oisiveté rend les soldats séditieux. « Par des expéditions fréquentes, dit Tacite, les légions de la Bretagne apprirent à haïr leurs ennemis, et non pas leurs capitaines (2). »

Lorsque l'armée sera devenue riche par la conquête, elle tombera dans la dissolution ou dans la désobéissance. La dureté du métier de soldat est incompatible avec le luxe et les richesses. Alexandre, partant pour les Indes, fit brûler tout le bagage de ses soldats. Thamas-Kouli-Can, conquérant des mêmes Indes, obligea les siens de rapporter tout leur or. Ce sont des entreprises très hardies.

Les Empereurs romains retenaient une partie de la paye des soldats (3), avec les drapeaux de l'armée, pour gage de leur fidélité ; on ne leur (*sic*) donnait qu'au licenciement. Je ne vois pas que cela ait produit de grands effets. Les soldats savaient qu'en se révoltant ils seraient encore mieux les maitres de ce trésor.

Il est très dangereux de ne point payer l'armée : elle se mutine d'abord, et, par un nouveau malheur, elle s'excuse et on n'ose la punir.

Lorsque la totale diversité de lois, de manières et de mœurs, n'empêche pas (*sic*) les mécontents de passer d'une armée à une autre, les séditions sont moins fréquentes. Quand il ne peut y avoir de désertion, les mécontents restent, cachent leur haine ou la font éclater.

— *Liberté politique.* — L'abbé Dubos dans son *Histoire de la Monarchie françoise* (tome Ier, chapitre VI, page 59,

(1) *Nec vitiis, nec viribus miscebantur.* (*Histoires,* livre Ier).

(2) *Doctæ crebris expeditionibus hostem potius odisse* (*Histoires,* livre Ier).

(3) *Histoire* de *l'Univers* de Pufendorf.

1re édition), dit qu'il ne sache pas qu'avant Constantin, non seulement aucun empereur, mais qu'il doute même qu'aucun roi étranger eussent (*sic*) séparé, dans leurs officiers, les fonctions civiles d'avec les fonctions militaires.

Il n'a point donc lu ce que Socrate, dans Xénophon, dit de la monarchie des Perses, où deux officiers différents gouvernaient ordinairement les provinces, et les inconvénients que l'on a remarqués lorsque cela n'était pas.

Il n'a donc pas lu ce que dit Diodore de la monarchie des Égyptiens, où les prêtres ont le civil, tandis que la milice forme un corps séparé.

Il dit ensuite, après Cassiodore (*Variarum*, titre VIII, n° 3), que cette distinction fut dans la monarchie de Thédoric, en Italie, roi des Ostrogoths. Il ajoute qu'on voit, par quelques endroits de Procope, que cet usage y fut maintenu. Mais il dit qu'il fut abrogé dans les Gaules par Clovis et ses successeurs.

Il dit qu'on verra par plusieurs faits, dans la suite de son histoire, que, sous ces princes, les ducs et d'autres officiers militaires se mêlaient des affaires purement civiles et principalement des affaires de finance; qu'il était naturel qu'à cet égard nos rois mérovingiens suivissent l'usage de leur nation, qui ne connaissait point la méthode de séparer l'autorité souveraine entre deux représentants dans une même contrée.

Il ne sait donc pas ce que Tacite dit si bien (*De Moribus Germanorum*) de la différence des fonctions de Roi, chez les Germains, lequel avait l'autorité civile, d'avec les fonctions du Duc, qui avait les militaires; ce qui est la clé des commencements de la monarchie française. Il est bien vrai que c'était la Noblesse et le Clergé qui, sous la première et la seconde race, avaient la judicature et les finances, parce que le Tiers-Etat n'était rien; que les ducs, les comtes, etc., administraient la justice. Mais remarquez que l'Europe était une aristocratie.

M. l'abbé Dubos ne commence la division des deux pouvoirs que sous Louis XII. Mais ne faudrait-il pas plutôt la commen-

cer du temps où l'ignorance de la Noblesse donna la plupart des fonctions civiles au Tiers-État? Il dit que la distinction vint de Louis XII et ses successeurs, qui firent plusieurs ordonnances pour ôter à ceux qui avaient le pouvoir militaire dans un certain district de se mêler des matières de justice. De tout ce qu'il dit là-dessus, il n'y a rien de fondé, si ce n'est qu'il n'y avait point dans l'Empire, depuis le changement de Constantin, deux états : l'un, de la robe; l'autre, de l'épée, exclusifs l'un de l'autre; de sorte que celui qui avait pris l'un ne pouvait plus prendre l'autre, que l'empereur Avitus, qui fut d'abord préfet du prétoire, fut ensuite maître de la milice et passa, comme dit Sidonius, des tribunaux de justice dans les camps. Il est vrai qu'autrefois la distinction était dans les charges, et qu'aujourd'hui elle est dans les états.

— *De la Grandeur de la Capitale.* — Une ville trop grande est extrêmement pernicieuse dans une république : les mœurs s'y corrompent toujours. Lorsque vous faites entrer un million d'hommes dans un même lieu, on n'y peut plus exercer que cette police qui donne du pain à un citoyen, et qui l'empêche d'être égorgé. Mettez les hommes où est le travail, et non pas où est la volupté.

Dans les états despotiques, la capitale s'agrandit nécessairement. Le despotisme, qui presse et pèse plus dans les provinces, détermine tout vers la capitale. C'est, en quelque façon, le seul asile qu'il y ait contre la tyrannie des gouverneurs. Le Prince y est un astre singulier : il échauffe de près et brûle de loin. Le malheur est que tant de monde ne s'y assemble que pour périr tout à la fois par une guerre, des maladies, une famine.

Dans cet état, tous les principes sont destructeurs, et toutes les conséquences.

La plus déplorable situation est lorsque la capitale, qui attire tout le monde des provinces, se détruit de son côté. Constantinople est dans ce cas. Les maladies épidémiques,

que l'on y néglige, font périr le peuple ; on a beau y amener des colonies, la ville n'augmente pas.

Dans une monarchie, la capitale peut augmenter de deux manières : ou parce que les richesses des provinces y attirent des habitants (c'est le cas où est un certain royaume maritime) ; ou parce que la pauvreté des provinces les y envoie (dans ce dernier cas, si l'on n'a l'œil sur les provinces, le tout sera également ruiné).

Une monarchie qui a des règles et des lois n'est pas ruinée par la capitale. Elle peut même en tirer sa splendeur. Le Prince a mille moyens pour remettre l'équilibre et ramener le peuple dans les provinces ; et, pour ne parler que de ceux qui viennent d'abord dans l'esprit, qu'il diminue dans les provinces ces impôts sur les denrées, et qu'il les augmente dans la capitale ; qu'il laisse finir les affaires dans les tribunaux de province, sans les appeler sans cesse à ses conseils ou à ses tribunaux particuliers ; qu'il renvoie en leur poste tous ceux qui ont des emplois et des titres de quelque espèce qu'il soient, dans les provinces ; et qu'il fasse cette réflexion que, plus il y a de gens qui quittent un lieu, plus de gens encore désirent d'en sortir, parce que ce qui reste a moins d'agrément.

Il y a dans la ville de Naples 50.000 hommes qui ne font absolument rien, ces misérables ruinent les provinces, parce qu'ils n'y sont pas ; ils ruinent la ville capitale parce qu'ils y sont.

Souvent des états qui paraissent très florissants se sont trouvés très faibles : les hommes y étaient mal distribués ; et, pendant que les villes y regorgeaient d'habitants inutiles, la campagne manquait de ceux qui sont nécessaires. Effet malheureux, que la prospérité même produit !

— Il n'y rien de si bête, en fait de commerce, que les Parisiens. Ce sont des gens d'affaires qui, enrichis tout à coup et aisément, trouvent tout facile pour s'enrichir encore. Ils

croient même qu'ils doivent leurs richesses à leur esprit. Ils sont même incités à entreprendre le commerce par les marchands des villes maritimes. Ceux-ci leur proposent de grands projets, où ils entrent pour très peu, mais gagnent une commission très forte sur le tout. Et, quand ils perdraient tout ce qu'ils y ont mis, ils gagneraient six ou sept fois plus pour la commission, outre qu'ils disposent de très gros fonds.

La Compagnie d'assurance, à Paris (en 1750), n'a pas le sens commun : il m'est visible qu'elle ne peut pas réussir.

1° Dans les ports de mer, une société de marchands se joint pour faire des assurances. Ils connaissent leur besogne et s'éclairent les uns les autres ; ils savent si le vaisseau sur lequel on assure est bon ou mauvais, si l'équipage est bon ou mauvais, si le capitaine est expérimenté ou sage, s'il est un ignorant ou un étourdi, si les chargeurs sont suspects, sont de bonne réputation, ou peuvent être soupçonnés de fraude, si le voyage doit être long, si la saison se présente bien ou non ; ils savent tout parce que chacun s'instruit. A Paris, on ne sait rien, et, pour que la Compagnie y sût tout cela, elle perdrait autant, pour les frais des lettres et des correspondances, qu'elle gagnerait par la prime.

D'ailleurs c'est une sottise de faire un fonds de 3 millions. Il ne faut point de fonds, et même il doit naturellemant y avoir de l'argent dans la caisse, puisque la prime entre d'abord, et que ce n'est que dans la suite que les pertes et les avaries se payent.

3° Il arrivera que les bonnes assurances se feront dans les ports de mer, et qu'on ne se pourvoira à Paris que pour les mauvaises. Les marchands qui, par leurs correspondances particulières, auront des nouvelles qui rendront l'affaire périlleuse se pourvoiront vers la Compagnie, qui ne les saura pas. Dans les ports de mer, quoiqu'on ne mette point de fonds, la Société des assureurs assure son crédit, et, sachant que tous les assureurs ne manqueront pas à la fois, on est tran-

quille, comme s'il y avait de l'argent dans la caisse ; et l'argent dans la caisse ne tranquillise pas. Car qui peut savoir l'état particulier de cette caisse ?

— Remarquez, je vous prie, l'esprit de la Religion chrétienne. Elle veut perpétuellement qu'on s'humilie, et elle défend perpétuellement d'humilier les autres ; elle déteste l'orgueil et la vanité, et elle vous défend également de concourir à l'orgueil et à la vanité des autres, et à la choquer, par la raison qu'en choquant la vanité des autres, la vôtre trouve des délices qu'elle n'approuve pas en vous. Car, à l'égard des autres, l'orgueil qu'on veut mortifier reprend des forces, par la considération du dessein que l'on en a, et ce n'est pas un moyen sûr de le déraciner que de le faire souffrir. L'orgueil pressé par l'orgueil prendrait des forces et le repousserait à son tour.

L'orgueil voudrait-il contredire l'orgueil (?) Ils ne feraient que se justifier l'un et l'autre. La modestie le fait défendre (?)

La Religion chrétienne exige de nous deux choses : l'une charmante ; l'autre terrible : d'aimer les autres, et de nous haïr nous-mêmes. Dieu ne veut rien de nous que nous-mêmes.

Les injures peuvent être le témoignage de la rudesse générale d'une nation, quelquefois de sa liberté et de sa naïveté même.

Dans ce cas, la charité chrétienne en serait moins blessée, parce qu'il serait indécis si elles seraient l'effet des mœurs générales ou d'une violence particulière. Mais, dans une nation où les citoyens, liés déjà par les lois, se sont encore liés par les égards, et où, par conséquent, les injures supposent que celui contre qui elles sont dites est si coupable qu'on a été obligé de franchir toutes les barrières, elles blessent extrêmement la charité chrétienne.

Ainsi les Grecs et les Romains offensaient moins que nous

avec des paroles plus offensantes. Dans de pareilles nations, la charité chrétiene en serait moins blessée.

Si le cœur les a dites, ou si les mœurs les ont laissé dire ; si c'est la conscience publique ou la particulière qui doivent se faire des reproches.

— Le cardinal Dubois était un vrai cuistre. Le Régent était si las de lui qu'il l'aurait chassé s'il avait vécu deux mois de plus. Mais pourquoi le fit-il ? C'est une question qu'on doit faire parce qu'on n'en voit pas la réponse. C'était l'homme du monde le plus timide. Les ministres d'Angleterre se divertissaient à se débiter de fausses nouvelles qui l'empêchaient de dormir, et lui disaient le lendemain que la nouvelle était fausse. M. le duc d'Orléans lui disait quelquefois : « Abbé, vous ne me dites rien de ce pays. » Il allait dicter une lettre à son secrétaire et la portait à M. le duc d'Orléans. On a trouvé à sa mort des paquets de trois semaines, qui n'avaient pas été ouverts, des lettres du Grand-Vizir, qui étaient là depuis un an. Il avait attention à ce que les dépêches ne vinssent directement qu'à lui. Il se servait de gens obscurs, qui n'y pouvaient point aboutir. Quand M. le duc d'Orléans proposait une chose, il se faisait écrire par ces gens-là des difficultés, et, ensuite, il les faisait cesser, de sorte que le duc d'Orléans était charmé de son esprit.

Il dit un jour à M. le duc d'Orléans que les ministres étrangers n'avaient point de confiance en lui parce qu'il n'avait jamais travaillé seul avec le roi. « B... et coquin que tu es ! lui dit M. d'Orléans. Je te donnerai vingt coups de pied au c..., si tu me tiens jamais de pareils discours. »

On dit que le dessein de M. d'Orléans était d'abord de faire un Conseil royal, dont aurait (*sic*) été le maréchal de Villeroy, M. d'Uxelles, Tallard et quelques autres, moyennant quoi Dubois n'aurait pas été premier ministre ; mais le maréchal de Villeroy ne voulut pas s'y prêter.

Le cardinal Dubois était une mauvaise copie du cardinal de

Mazarin. Quelle infamie d'avoir révélé les complices de la conspiration de l'évêque de Rochester ! N'employa-t-il pas le Prétendant pour se faire faire cardinal (?) et n'écrivait-il pas en Angleterre que, quand il le serait, il se jouerait de l'imbécile ?

Après ce que j'ai vu, je ne compterai jamais pour rien les louanges données au ministre qui est en place. J'ai vu les gens les plus sensés admirer le cardinal Dubois comme un Richelieu, et, trois jours après sa mort, tout le monde est convenu que c'était un cuistre, incapable d'aucune partie du ministère.

On portait le respect aussi loin qu'on avait, d'abord, porté le mépris, et, sans examiner les raisons d'un progrès si rapide, on prenait cette rapidité même pour une raison de la grandeur du génie.

Voici la raison de ces sortes de réputations : on veut passer pour un homme sage ; on veut quelquefois passer pour un homme de Cour ; très peu de personnes peuvent donner le ton au public ; dès que ce petit nombre de personnes intéressées a cessé de parler, le public rétracte son jugement.

Le cardinal Dubois mourut, ne laissant après lui personne qui en rappelât le souvenir. Le duc d'Orléans prit sa place, ayant connu qu'il ne convient qu'au Roi d'avoir des premiers ministres, et que le troisième degré était trop prés du second.

— *De la Raillerie.* — Tout homme qui raille veut avoir de l'esprit ; il veut même en avoir plus que celui qu'il plaisante. La preuve en est que, si ce dernier répond, il est déconcerté.

Sur ce pied-là, il n'y a rien de si mince que ce qui sépare un railleur de profession d'un sot ou d'un impertinent.

Cependant, il y a de certaines règles que l'on peut observer dans la raillerie, qui, bien loin de rendre le personnage d'un railleur odieux, peuvent le rendre très aimable.

Il ne faut toucher que certains défauts que l'on n'est pas

fâché d'avoir, ou qui sont récompensés par de plus grandes vertus.

On doit répandre la raillerie également sur tout le monde, pour faire sentir qu'elle n'est que l'effet de la gaieté où nous sommes, et non d'un dessein formé d'attaquer quelqu'un en particulier.

Il ne faut point faire de raillerie trop longue et qui revienne tous les jours : car on est censé mépriser un homme, de cela seul qu'on lui a donné sur tous les autres la préférence continuelle de recevoir les saillies qui viennent.

Enfin, il faut avoir pour but de faire rire celui qu'on raille, et non pas un tiers.

Il ne faut pas se refuser à la plaisanterie : car souvent elle égaie la conversation; mais aussi il ne faut pas avoir la bassesse de s'y livrer trop et être comme le but où tout le monde tire.

— *La Galanterie.* — La bienséance manquée aux femmes a toujours été la marque la plus certaine de la corruption des mœurs.

Il faut avoir bien de l'esprit pour de la galanterie, et pour leur apprêter des conversations qu'elles puissent soutenir.

Les nations qui ont le plus abusé de ce sexe sont celles qui lui ont le plus épargné la peine de se défendre.

Elles sont exposées à des insultes dont elles ne peuvent se garantir.

— *Bienséances.* — Je ne sais pas pourquoi je n'ai pas parlé des bienséances. Elles sont les manières établies pour écarter l'idée du mépris de son état, ou de ses devoirs, ou de la vertu. Elles sont rigides, et chez les peuples qui ont de mauvaises mœurs, et chez ceux qui les ont bonnes. Chez les uns, elles sont établies pour gêner les vices, et, chez les autres, pour empêcher qu'on ne les soupçonne. Dans les unes *(sic)*, les bienséances sont de l'innocence; dans les autres, elles ne sont que des justifications.

Elles sont la seule hypocrisie qui soit permise; elles sont un léger hommage que le vice rend à la vertu. On ne veut pas paraître meilleur qu'on n'est, mais moins mauvais qu'on n'est. Elles ne trompent personne et attestent plutôt la conscience générale que la conscience de chacun.

Un homme, qui n'était pas à beaucoup près si sublime que M. de La Rochefoucault, faisait cette réflexion : « Je ne sais pas pourquoi M. ..... me fait tant de compliments quand il veut mettre son chapeau sur le lit de ma femme, et m'en fait si peu lorsqu'il veut coucher avec elle. » Effectivement, on est bien surpris. Mais, quelque déréglée que soit une nation, elle met (*sic*) toujours ses bienséances, quelquefois plus fortes à proportion des dérèglements.

— La manière de se vêtir et de se loger sont deux choses auxquelles il ne faut ni trop d'affectation, ni trop de négligence.

La table ne contribue pas peu à nous donner cette gaieté qui, jointe à une certaine familiarité modeste, est appelée *politesse*.

Nous évitons les deux extrémités où donnent les nations du Midi et du Nord : nous mangeons souvent ensemble, et nous ne buvons pas avec excès.

— Nous n'avons pas laissé d'avoir en France de ces hommes rares qui auraient été avoués des Romains. La foi, la justice et la grandeur d'âme montèrent sur le trône avec saint Louis. Tannegui Du Châtel abandonna ses emplois dès que la voix publique s'éleva contre lui ; il quitta sa patrie sans se plaindre, pour lui épargner ses murmures. Le chancelier Olivier introduisit la Justice jusque dans le Conseil des Rois, et la Politique y plia devant elle. La France n'a jamais eu de meilleur citoyen que Louis XII. Le cardinal d'Amboise trouva les intérêts du Peuple dans ceux du Roi et les intérêts du Roi dans ceux du Peuple. Charles VIII connut, dans sa

jeunesse même, toutes les vanités de sa jeunesse. Le chancelier de L'Hôpital, tel que les lois, fut sage comme elles dans une cour qui n'était calmée que par les plus profondes dissimulations ou agitée que par les passions les plus violentes. On vit, dans La Noue, un grand citoyen au milieu des discordes civiles. L'Amiral fut assassiné n'ayant dans le cœur que la gloire de l'Etat, et son sort fut tel qu'après tant de rebellions il ne put être puni que par un grand crime. Les Guises furent extrêmes dans le bien et le mal qu'ils firent à l'Etat : heureuse la France s'ils n'avaient pas senti couler dans leurs veines le sang de Charlemagne ! Il sembla que l'âme de Miron, prévôt des marchands, fut celle de tout le Peuple. Henri IV, je n'en dirai rien : je parle à des Français. Molé montra du (*sic*) héroïsme dans une profession qui ne s'appuie ordinairement que sur d'autres vertus. César aurait été comparé à M. le Prince s'il était venu après lui. M. de Turenne n'avait point de vices, et peut-être que, s'il en avait eu, il aurait porté de certaines vertus plus loin : sa vie est une hymne à la louange de l'humanité. Le caractère de M. de Montausier a quelque chose de celui des philosophes anciens et de cet excès de leur raison. Le maréchal de Catinat a soutenu la victoire avec modestie et la disgrâce avec majesté, grand encore après la perte de sa réputation même. M. de Vendôme n'a jamais rien eu à lui que sa gloire.

— Je n'estime pas plus un homme qui s'est appliqué à une science, que celui qui s'est appliqué à une autre, si tous deux y ont apporté également de l'esprit et du bon sens. Toutes les sciences sont bonnes et s'aident les unes les autres. Je ne sache que le maître à danser et le maître d'armes de Molière qui disputent sur la dignité et la préférence de leur art.

Je dis tout ceci contre les géomètres.

Ce qui me choque de la géométrie et m'en dérobe la sublimité, c'est que c'est une affaire de famille, et que les

géomètres viennent de père en fils. Combien avons-nous vu de Bernouillis ?

— L'utilité des académies est que, par elles, le savoir est plus propagé. Celui qui a fait quelque découverte ou trouvé quelque secret est porté à le publier, soit pour le consigner dans les archives, soit pour en recueillir la gloire et même augmenter sa fortune. Auparavant, les savants étaient plus secrets.

— L'allure de mon esprit est de ne pas retourner en arrière sur ce que tout le monde sait. Mais les choses les plus hardies n'offensent pas lorsqu'on les a dites souvent, et les plus innocentes peuvent choquer les petits esprits, parce qu'elles n'ont pas encore été dites.

— Ce livre (*l'Esprit des Lois*) n'étant fait pour aucun état, aucun état ne peut s'en plaindre. Il est fait pour tous les hommes. On n'a jamais ouï dire qu'on se soit offensé d'un traité de Morale. On sait bien qu'à la Chine il y eut quelques empereurs qui voulurent faire brûler les livres de Philosophie et des Rites, solennellement proscrits. Ils furent plus solennellement rétablis : l'Etat en avait plus de besoin qu'aucun particulier que ce fût.

— Quand on voit des causes de prospérité dans un état qui ne prospère point, la disette régner où la Nature avait mis l'abondance, un lâche orgueil là où le climat avait promis du courage, des maux au lieu des biens que l'on attendait de la religion du pays ; il est aisé de sentir que l'on s'est écarté du but du législateur. La difficulté est de savoir quand, comment et par où il y faut revenir.

C'est dans un siècle de lumières que les hommes d'Etat acquièrent le grand talent de faire à propos les choses bonnes. Tout le monde peut chercher à jeter quelques traits de cette lumière, sans avoir l'orgueil de devenir réformateur.

Je n'ai eu devant mes yeux que mes principes. Ils me conduisent, et je ne les mène pas. Je suis le premier homme du monde pour croire que ceux qui gouvernent ont de bonnes intentions. Je sais qu'il y a tel pays qui serait mal gouverné, et qu'il serait très difficile qu'il le fût mieux. Enfin je vois plus que je ne juge ; je raisonne sur tout, et je ne critique rien.

— Un gouvernement est comme une somme de chiffres. Otez en un, ou ajoutez en un, vous changerez la valeur de tous. Mais, comme on sait au juste la valeur de chaque chiffre, on n'est pas trompé.

Au lieu qu'en politique on ne peut jamais savoir quel sera le résultat des changements qu'on fait.

— Un petit changement dans les lois civiles produit souvent un changement dans la constitution. Il paraît petit et a des suites immenses. Par exemple, le transport du pouvoir d'une partie de l'Etat à une autre, par le changement du cens.

Un chariot qui a quatre roues peut aller avec trois, même avec deux ; mais il faut les disposer autrement. De même, le changement dans les lois civiles des Chinois, en permettant l'entrée des étrangers.

— Quand on ôte quelque liberté naturelle, il faut que l'avantage visible que l'on en retire console de la perte de cette faculté.

Quand une bonne chose a un inconvénient, il est ordinairement plus prudent d'ôter l'inconvénient que la chose.

La Captivité et la Fuite

DE L'ABBÉ ARTHUR DILLON

Racontées par lui-même (1)

(SUITE ET FIN)

Cela ne fut pas long. A peine Mme Anisson avait dépassé ma porte que la cohorte arriva. Un garde national, le sabre au côté et deux pistolets à sa ceinture, se présenta le premier. Il était suivi d'une vingtaine de grenadiers et de quelques bourgeois très sales et très mal vêtus, et masqués en officiers municipaux, ayant un pistolet à la main. Je m'habillais; cependant je m'avançai vers le monsieur aux pistolets qui avait l'air de prendre possession de la chambre. Je lui dis que je savais qu'on avait la veille fermé les barrières de la ville et que j'étais curieux de savoir s'il y avait des nouvelles de Paris. Il me répondit en frottant ses mains et d'un air joyeux : « Oui, il y a de grandes nouvelles, on massacre les prisonniers, et l'on tue tous les ecclésiastiques. — C'est bien fort. » lui répliquai-je, et je retournai me placer sur ma chaise pour attacher mes jarretières.

Ce monsieur, qui se nommait Ponchain, après s'être montré dans ce premier moment l'homme le plus féroce, développa dans la suite autant de sottise que de fatuité. C'était un garçon maréchal. Il examina toutes les portes de la chambre, tous les trous et la fenêtre, et puis d'un ton qui n'aurait pas déparé le maréchal de Turenne, il dit : « Que dix grenadiers restent ici en faction, et empêchent M. Dillon de

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. II, p. 289.

toucher à aucun papier ou effets. » Je restai avec mes alguazils. Je ne vous rendrai pas compte de la barbare conversation qu'ils tenaient devant moi. Ils ne parlaient que du massacre des prêtres commencé la veille, et semblaient vouloir me faire goûter d'avance toutes les horreurs de la mort.

Enfin, après trois heures d'attente, on m'appela en bas dans un cabinet où ces messieurs verbalisaient. Cette manière m'avait donné quelque confiance, puisque j'étais muni de tous les passeports possibles. Mais que pouvais-je espérer de la part des hommes qui ne connaissaient aucune loi, et qui de leur vie n'avaient été employés à une pareille besogne ? Je vous ai déjà dit que le grand faiseur était un garçon maréchal ; ils étaient six commissaires et quelques officiers de la garde de Paris appuyés de toute la garde du roi. Je n'ai connu que l'état de deux autres. L'un, M. Jansi, petit homme aussi féroce et aussi avantageux qu'il était possible, était un tonnelier ; un autre, M. Poirier, était garçon relieur, et paraissait infiniment plus modeste que les deux premiers ; je n'ai jamais revu les trois autres Après un interrogatoire aussi ridicule et aussi peu concluant que de pareils hommes pouvaient le faire, il fut résolu que l'on me conduirait à Paris. En vain le maire de Ris voulut ouvrir la bouche en ma faveur. M. Ponchain lui interdit la parole avec la plus insolente présomption. Pour moi, j'avais déjà jugé que la raison ne pouvait rien sur de semblables personnages, et mon parti était pris de subir mon sort quel qu'il pût être.

On me fit reconduire dans mon appartement, et quatre commissaires m'accompagnèrent pour prendre connaissance de mes papiers. Mais ils furent fort étonnés quand ils virent qu'il n'y avait pas chez moi une simple papillote. Ils me demandèrent plusieurs fois si c'était là tous mes papiers. Je leur répondis que oui ; que je n'étais pas un homme d'état, et qu'il n'y avait rien d'étonnant à ce que je n'en eusse pas davantage. Un paysan qui les accompagnait se crut plus rusé que les autres, et se mit à retourner mon lit, et mes habits

pour y trouver la contre-révolution. Ils s'imaginent tous que c'est apparemment quelque petite bête noire que les aristocrates portent dans leur poche. On me proposa de signer le procès verbal. Je ne m'y refusai pas, car c'était la pièce la plus concluante pour leur faire leur procès, s'il eut existé à cette époque en France une seule loi ou un tribunal. J'observai à ces commissaires qu'il me paraissait étonnant que d'après ce procès verbal ils prissent le parti de me conduire devant la municipalité de Paris. Ils me répondirent tous les quatre qu'ils ne croyaient pas qu'ils m'y menassent, parce qu'il n'y avait aucun motif pour cela. J'ai appris depuis que Ponchain fut le seul qui opina pour me conduire à Paris. Tant il est vrai que dans les petites comme dans les grandes assemblées, la minorité active subjuge la majorité dans les délibérations. Pendant le temps que je restai ainsi consigné dans mon appartement, aucun de mes amis n'avait la permission d'y entrer. Je voyais de ma fenêtre les mouvements qu'ils se donnaient pour parer le coup qui me menaçait ; car ma translation à Paris au milieu des massacres qui rougissaient de sang toutes les prisons, c'était un arrêt de mort pour moi.

Madame la duchesse de Bourbon eut la bonté de se rendre de Petit-Bourg à Ris, aussitôt qu'elle fut informée de mon arrestation. Elle espérait pouvoir m'être utile, mais je la vis repartir sans avoir pu briser mes fers. Enfin le moment fatal arriva où il fallut partir pour Paris. On me conduisit dans la cour où je trouvai l'armée rangée en deux files pour m'escorter, disaient-ils, jusques à Paris. C'était tout ce que je redoutais au monde, et je parvins à obtenir enfin des commissaires que l'on essayerait de nous débarrasser de cette dangereuse escorte.

Il faut que je place ici une réflexion pour ne pas interrompre plus bas le récit des faits, qui vont prendre un plus grand intérêt. Cette expédition qui préparait le massacre d'un homme coupable d'aucun crime, dont les trois quarts des assistants n'avaient seulement jamais entrevu la figure, c'était une véritable fête pour tous ces gens là. Je n'avais jamais

vu conduire au supplice un voleur ou un meurtrier, sans que le spectacle de sa mort prochaine n'excitât quelque intérêt ; ici je ne remarquai sur aucun visage le moindre caractère d'humanité, les figures les moins atroces étaient celles qui offraient les symptômes d'une curiosité mêlée d'indifférence pour le patient. C'était cependant l'ami intime de la dame du château qui tous les ans comble de biens tous ses vassaux : mais ni la reconnaissance, ni l'humanité n'agissaient sur leurs cœurs, tant le meurtre est devenu un délice pour le peuple français. J'avouerai que malgré la situation critique où je me trouvais, je ne pus m'empêcher plusieurs fois de rire en voyant l'inquiétude ridicule qu'avaient ces soldats que je ne leur échappasse ; leur costume militaire était si grotesque, leur air de triomphe était si piquant, ils faisaient battre la caisse, comme s'ils venaient de prendre une ville d'assaut. J'aperçus Madame Anisson dans la salle de billard, je voulus y entrer pour lui dire un adieu que je croyais éternel. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que j'y parvins, mais ces guerriers campagnards me serraient de si près que tout ce que je pus faire fut de lui dire en anglais : *If I am killed, you will give my money to my créanciers*. Ma pauvre amie, qui avait jusqu'à ce moment là fait bonne contenance, fondit en larmes, s'enfuit, et je ne la revis plus (1).

Je rentrai dans la double ligne de soldats. Ma petite Françoise se crut obligée de me suivre. Je sentis que le seul moyen pour assurer à cette pauvre bête une retraite où elle fut aimée, était de la laisser à Mme Anisson. Je lui dit tout haut : « Pauvre Françoise, que viens-tu faire ici ? » A ce mot, il s'éleva de grandes clameurs parmi la garnison. « Tiens,

(1) Madame Anisson échappa à la tourmente, mais son mari y périt. Arrêté en germinal an II, il essaya de faire des sacrifices pécuniaires considérables en faveur de plusieurs membres des autorités municipales de Ris et de Corbeil, pour recouvrer sa liberté. Traduit pour cela devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort, le 7 floréal, an II (25 avril 1794). Sa veuve réclama auprès de plusieurs assemblées législatives, et en dernier lieu au Conseil des cinq-cents, contre la confiscation de ses biens.

s'écrièrent-ils, il donne à sa chienne le nom d'un chrétien ! » Cela ne m'empêcha pas de prier la femme de chambre de Mme Anisson de porter Françoise à sa maîtresse. Pour soulager un peu votre âme que ces tristes détails ont peut-être déjà affectée, je vais vous rendre compte de la conduite de ma chienne. Vous trouverez comme moi que l'histoire des animaux est souvent plus intéressante que celle des hommes. Pendant douze jours que ma petite Françoise est restée à Ris après mon arrestation, elle n'a jamais voulu se laisser toucher que par Madame Anisson, et toutes les fois qu'elle pouvait s'échapper d'auprès d'elle, on la retrouvait toujours couchée devant ma porte, redemandant son maître et son ami à grands cris. Quand Madame Anisson envoyait un de ses gens pour la rapporter dans le salon, il leur était impossible d'en approcher, et Madame Anisson était toujours obligée de monter les escaliers, de la prendre dans ses bras, et Françoise se laissait faire pour remonter bientôt au poste que lui indiquait son attachement pour moi.

Nous commençâmes enfin notre marche militaire. Le tambour battait, mais ne pouvait couvrir les injures qui m'assaillaient déjà. Quand je fus arrivé au milieu de l'avenue, je rencontrai la masse du peuple, à qui on avait interdit l'approche du château. Dans cette foule se trouvaient répandus des volontaires d'un lieu voisin, nommé, je crois, Mesmy près de Villeroy. Ils se rendaient aux frontières et faisaient halte ce jour-là à Ris. Vous savez que ces volontaires nationaux sont les janisssaires des Jacobins, et qu'ils ont acquis par l'usage le droit de vie et de mort. La fermentation devint ici beaucoup plus vive. Ma taille commença d'abord de leur déplaire. « Il est trop grand, disaient-ils, il faut le raccourcir de six pouces. » Plaisanterie aimable pour exprimer qu'il fallait me couper la tête. Comme je ne rougissais point de ma position, et que j'avais pris mon parti sur les dangers, je n'avais point l'attitude d'un suppliant ; ils trouvèrent de l'orgueil dans mon maintien, et cela les

réchauffa davantage. Ces gens-là n'étaient pas faits pour connaître l'honorable fierté que donne une bonne conscience. « Comme il a l'air insolent, s'écrièrent quelques uns. C'est un scélérat ! »

Il m'est impossible de vous rendre ici toute la force de leurs expressions : la décence nuit souvent à l'énergie. Un grand jeune homme brun, d'une très belle figure, et dont je n'oublierai jamais les traits me parut le plus emporté de tous. Il était dans une espèce de délire, et je me disais toujours : « Si je reçois la mort, ce sera sans doute de la main de ce scélérat-là ». Il me dit avec fureur : « Dillon, je te connais bien, tu es un scélérat ! C'est à cause de toi que nous allons aux frontières, mais tu vas la danser avant nous. » Et avec son sabre il me faisait le geste pour couper la tête. Un petit homme en uniforme, le visage enflammé, perça la file et vint jusqu'à moi. Il me dit : « Donnez-moi la main. » Je la lui donnai, et après il ajouta en me serrant le bras : « Dillon, tu vas être pendu, et j'en suis bien aise ! » Je lui répondis froidement : « Mon cher ami, ce n'était pas la peine de me prendre la main pour cela. » Nous approchions de la voiture, et c'est ici que je crus que la scène allait finir. Il s'éleva une dispute entre les amateurs pour savoir s'ils me massacreraient sur la place, ou s'ils m'enverraient à Paris pour y être exécuté. Ma taille me fut utile en ce qu'ils me jugèrent un morceau digne de la capitale. Un d'entre eux, mécontent apparemment de la décision, voulut mettre fin à toute discussion : deux fois il me coucha en joue, et deux fois avec un sabre on écarta son fusil de ma poitrine Je voyais ainsi faire les apprêts de ma mort, comme un prisonnier chez les sauvages voit préparer le scapel, et allumer le feu qui doit le rôtir.

On parvint cependant à me mettre en voiture avec trois commissaires de Paris. Nous partîmes au milieu des clameurs et des huées qui devaient déchirer le cœur des habitants du château qui les entendaient. Mais à peine eûmes nous fait

deux cents pas que l'on courut après nous, et que l'on arrêta la voiture avec les plus violentes menaces. Je crus qu'ils avaient changé d'avis, et qu'ils voulaient ravoir leur proie. Voici cependant à quoi se réduisit cette seconde alarme. Un orateur furibond se présente à la portière de la voiture, et en adressant la parole aux commissaires il leur dit: « Citoyens, c'est parce que vous êtes de vrais patriotes du faubourg St-Marceau que nous vous avons confié ce scélérat; mais il faut que vous nous donniez votre parole d'honneur qu'avant deux heures ce coquin là sera guillotiné, sans quoi nous allons lui faire ici son affaire. Voilà mon sabre, il est tout prêt. » La réponse fut: « Nous vous donnons notre parole d'honneur qu'avant deux heures il n'aura plus la tête sur ses épaules. — A la bonne heure ; n'oubliez pas que vous conduisez le plus grand scélérat, le plus grand bandit, le plus grand gueux qu'il y ait sur la terre. »

L'orateur me fit une affreuse grimace, sauta trois pieds de haut, et avec son sabre me fit le geste fatal de la décollation. C'est ainsi que je sortis de Ris; j'avais connu un grand danger, mais je n'étais pas encore à la fin de mes malheurs. On m'avait associé quatre victimes qui suivaient dans d'autres voitures. Nos conducteurs s'arrêtèrent à une petite auberge pour manger quelque chose. L'amour du bien ne donne pas à l'homme la moitié de l'énergie qu'il développe quand il faut commettre des crimes. Il y avait vingt-quatre heures que ces gens là n'avaient mangé, et ils avaient passé la nuit, voyagé et travaillé tout le jour avec la plus grande activité. Cette halte me parut un bonheur, et elle l'était en effet : mon arrivée à Paris était devenue impossible de jour, et les ténèbres de la nuit me servirent plus que l'escorte la plus nombreuse.

Quand nous arrivâmes à Villejuif, deux lieues de Paris, un des conducteurs vint parler à l'oreille à un de ses confrères; il s'établit entre les six commissaires des chuchotages qui me parurent alarmants; j'en demandai le motif, et l'on me

dit enfin que le peuple opérait depuis le matin à Bicêtre, c'est-à-dire qu'il y massacrait tous les prisonniers. Il fallait passer devant la porte ; mes conducteurs tinrent conseil. Je restai seul pendant quelques moments avec l'un d'eux. Cet homme me parla de la manière la plus honnête, et m'avoua que souvent on était obligé de se charger de commissions dont on désapprouvait les principes. Je vis que c'était un patriote comme il y en a tant, et qui était acteur dans la révolution parce qu'il ne pouvait pas sans danger faire autrement. C'est la position d'une foule de marchands et de gens d'affaire.

Quand nous approchâmes de Bicêtre, la horde infernale qui avait ses vedettes fut bientôt instruite de notre arrivée. Ils accoururent en foule comme à la curée pour entourer la voiture. « Arrête, arrête, crièrent-ils au cocher avec des imprécations atroces, arrête, aristocrate ! » La voiture arrêta, et à la lueur de leurs torches ardentes je découvris les hideuses figures qui nous entouraient, des bras nus, des taches de sang, tout l'appareil du meurtre et toute l'audace du crime et de l'impunité. Mes conducteurs désespérés de se voir en voiture avaient encore plus peur que moi. Mais nous fûmes sauvés par cette circonstance unique que ces assassins étant du faubourg Saint-Marceau et mes commissaires habitants du même quartier, leur voix fut reconnue dès qu'ils eurent parlé.

Je vous rapporterai, madame, tout ce dialogue dans sa pure vérité ; les efforts de l'esprit et de l'éloquence ne feraient que diminuer son énergie. Vous allez voir le crime dans toute son horreur, vous allez voir à découvert les idées de justice de ce bon peuple que les factieux adulent et encensent de toutes les manières. Dès que ces scélérats eurent reconnu la voix des commissaires, ils s'écrièrent avec des transports de joie : « Ah ! M. Poirier, c'est vous ? Ah ! monsieur un tel, c'est vous ? — Oui, oui. — Et d'où venez-vous donc comme cela en carrosse ? — Nous venons d'une expédition particu-

lière et nous allons à la section. — Vous travaillez donc pour la nation? — Sans doute, et vous, où en êtes vous? — Oh! ma foi, nous travaillons bien pour la nation. Nous avons fait bien de l'ouvrage aujourd'hui. *Mais au moins cela se passe en règle.* Nous les appelons tous par leur nom, nous leur lisons leur écrou, pan! nous les étendons par terre ». Pendant ce temps-là, j'entendais les cris des malheureuses victimes qui demandaient merci ou qui expiraient. Je me tenais caché dans le fond de la voiture, et après quelques caresses qui furent échangées entre ces messieurs, on nous laissa continuer notre route sur Paris. J'y arrivai enfin et fus conduit directement à la section du Finistère, autrement dit Saint-Marceau. Si vous connaissez les différents patriotismes de la capitale, vous saurez que j'étais bien adressé. Je vous épargne les détails de tout ce qui se passa avant qu'on ne s'occupât de mon affaire. Les commissaires du comité me paraissaient frappés de terreur et redoutaient à chaque instant quelque irruption du peuple. Tout était chaud de crime, le sang coulait de tous côtés et la plus affreuse situation, après celle d'un prisonnier, était celle d'un magistrat qui conservait encore quelque humanité.

Mon tour arriva enfin. Je représentai au président que j'étais arrêté sans aucun motif, et que le procès-verbal même de mon arrestation était la seule preuve que je voulais donner de mon assertion; que je priais le comité d'en prendre sur le champ lecture. Cette lecture fut ordonnée. M. Ponchain qui voulait avoir tous les honneurs de cette journée se fit l'orateur de la commission. Il commença par lire les pouvoirs qu'ils avaient reçus de la communauté, et ce ne fut qu'alors que j'appris qu'ils n'avaient ni ordres, ni pouvoirs pour m'arrêter; qu'ils avaient été envoyés avec un pouvoir spécial qui m'était absolument étranger. Cette connaissance me fut fort utile dans ma prison, quand il me fut permis de plaider ma cause. Quand la lecture fut finie, le président prit la parole et dit : « Mes frères (c'est ainsi qu'ils s'appelaient entre eux,

comme dans un couvent de capucins ; rien ne me parut plus ridicule), mes frères, il paraît effectivement qu'aucun motif ne justifie l'arrestation de M. Dillon. Il me semble que nous n'avons rien de mieux à faire que de l'envoyer devant le comité de surveillance pour savoir si ses déclarations sont vraies ». Tout le monde fut du même avis, et alors le président m'adressa la parole, et me dit : « M. Dillon, vous voyez dans quelle horrible crise vous avez été conduit à Paris. (Il y avait à côté de moi sur la table un tas de linge ensanglanté). Je suis obligé de vous déclarer qu'il nous est impossible de vous traduire aujourd'hui devant aucun magistrat, sans vous exposer à être massacré. Tout ce que nous pouvons faire pour vous sauver la vie, c'est de vous enfermer dans une prison de notre quartier ; le peuple vient de la faire évacuer depuis deux heures, il croit qu'il n'y a personne : tâchez de conserver le secret de votre retraite, et vous serez sauvé ». Le discours n'avait rien de consolant, mais il était dicté par l'humanité. Je n'avais plus le choix des moyens, et l'on me conduisit le plus secrètement possible dans la prison où je ne fus entièrement fermé qu'à quatre heures du matin.

Vous conviendrez que voilà vingt-quatre heures d'une cruelle agitation passées sans prendre aucune nourriture, et terminées par une retraite dont je vais vous faire la peinture. Vous verrez que je ne suis pas encore au terme des maux, que j'en ai à souffrir. Sainte-Pélagie est le nom de ma prison. Je commence la description par ma propre chambre. C'est de ce point-là que je compterai les portes et les verroux qui étaient fermés sur moi, parce que c'est dans ce sens-là qu'elles pesaient le plus sur ma poitrine. La chambre que j'occupais avait en carré six fois la longueur de mon pied. Elle renfermait le plus mauvais grabat de la terre, une petite table et une chaise. Une petite fenêtre grillée l'éclairait, et une porte épaisse ouvrait sur un corridor obscur. Cette petite porte était fermée par une large serrure et un énorme verrou dont le bruit déchirait l'âme toutes les fois qu'on l'ouvrait, et

encore plus quand on le fermait. Une des extrémités du corridor était fermée par une forte grille de fer et recevait un peu de jour d'en haut par une espèce de puisard; l'autre bout était fortifié d'une porte garnie des plus redoutables verroux que j'ai jamais vus. Cette porte ouvrait sur un petit escalier au bas duquel il y avait une porte de la même espèce; après cela venait un corridor étroit au bout duquel se trouvait une quatrième porte; celle-ci donnait entrée dans une espèce de vestibule, qui était séparé d'un second vestibule par une cinquième porte, et après celle-là on trouvait une sixième porte qui était celle de la rue. Toutes les fois qu'un guichetier voulait parvenir jusques à moi, il était obligé d'ouvrir cinq de ces bruyantes portes, et je l'entendais toujours une demi-heure d'avance. Toutes ces portes, pour être plus solides, n'avaient pas quatre pieds de haut, en sorte qu'on se baissait pour entrer dans la prison comme pour s'introduire dans un souterrain.

Les lois de la prison sont qu'on donne du pain à ceux qui couchent sur la paille, et rien à ceux qui ont un lit. Vous voyez par là qu'il faut prendre son parti de mourir de faim ou d'insomnie. Me voilà donc après la plus horrible journée que je passerai de ma vie, livré à toutes les peines de la plus profonde solitude. Ce passage subit me fit, je crois, beaucoup de mal. Mais la nature qui, en bonne mère, veille toujours sur son ouvrage, vint à mon aide. Mon sang agité par les événements de la veille m'eut sans doute frappé d'une manière dangereuse si des hémorragies abondantes ne lui avaient donné une salutaire issue. J'inondais ma chambre de sang, et j'ai été plusieurs jours n'ayant qu'un simple petit mouchoir de baptiste dont je me servais le jour quand les saignements de nez me prenaient, et que je portais la nuit sur ma tête pour me garantir du froid. Souvent l'hémorragie me surprenait au milieu de la nuit; j'ôtais alors mon mouchoir de dessus ma tête pour m'en servir à étancher le sang, et quand l'écoulement avait cessé, ce misérable mouchoir rede-

venait bonnet de nuit. Rien n'était affreux comme cette coiffure ensanglantée.

La première fois que ma solitude fut troublée, elle le fut par la visite d'un des guichetiers qui vint me prier instamment de ne pas faire le moindre bruit dans ma chambre, de ne point tousser, de ne point allumer de chandelle : « Parce que, disait-il, si le peuple savait que nous avons ici un aristocrate, nous sommes perdus, et vous aussi ; nous tremblons toute la journée. »

Cette conversation n'était pas faite pour me donner du courage, mais tous les matins j'en entendais une plus atroce. Un atelier de maçons venait tous les jours déjeuner au soleil sous ma fenêtre. Comme j'étais logé au premier, je ne perdais pas un mot de ce qu'ils disaient. C'est par eux que j'ai appris le massacre de Madame la princesse de Lamballe. Ils comptaient tous les jours le nombre de leurs camarades qui étaient allés aux exécutions ; le premier jour il y en avait vingt, — le second jour dix-sept. Je sus que l'on opérait encore à la Force et à Bicêtre. Ils parlaient beaucoup d'une femme qui avait à elle seule poignardé la grande majorité des prisonniers de l'Abbaye. Vous sentez que tout cela m'incitait beaucoup au silence et l'on aurait entendu voler une mouche dans ma prison. L'idée de la mort était toujours présente à mon esprit, et d'une manière d'autant plus affreuse que je l'attendais dans le silence des cachots. Il faut pardonner quelques alarmes à une imagination que tout conspirait à échauffer, un sang agité, un estomac vide (car je ne pouvais prendre aucune nourriture), les inquiétudes des guichetiers, les conversations de ces maçons, l'ignorance absolue des nouvelles, aucune visite de magistrat, aucun interrogatoire : je ne voyais nulle part l'appareil des lois et partout j'entendais chanter les triomphes du crime. Après vous avoir avoué mes craintes, je dois cependant répondre ici de ce qui m'appartient comme homme, qui, sans se dissimuler les dangers, sait assez prendre sur lui pour conserver quelque calme d'esprit.

J'étais enfermé avec quatre prisonniers, coupables comme moi, et de cette espèce d'hommes qui dans tous les pays de la terre policée auraient reçu, au lieu de fers et d'injures, les hommages que l'on rend à la vertu. Un fonds de gaieté qui ne m'a heureusement jamais abandonné a quelquefois relevé leur courage abattu. Plusieurs fois ils m'ont exprimé combien ma présence était consolante pour eux, et quoique deux fussent septuagénaires, je parvenais à leur arracher un sourire au milieu des tristes réflexions qui absorbaient leur esprit. Vous apprendrez bientôt que j'ai reçu de leur part une récompense flatteuse de mes soins, et de mes attentions pour eux. Insensiblement nous obtînmes quelque adoucissement à notre captivité. On nous ouvrait notre porte pendant quelques heures de la journée, et nous pouvions communiquer ensemble. Vous ne pouvez comprendre comme il est doux de pouvoir rompre le long silence des prisons. On nous accorda après la promenade d'un préau, petite cour pavée, de seize pas de long sur sept de large, et entourée de murs de quarante pieds de haut. Cette promenade-là ne ressemble guère au parc de Danesfield, mais on y voyait le ciel, quelquefois le soleil, et c'est beaucoup en prison.

Nous jouissions depuis vingt-quatre heures de la promenade du corridor, lorsqu'une nuit nous entendîmes ouvrir les portes basses de la prison, et ensuite marcher beaucoup au-dessus de nous. C'était des prisonniers qu'on associait à nos malheurs. Le lendemain, je m'approchai de l'extrémité du corridor qui recevait le jour par le puisard. J'entendis des femmes qui gémissaient et pleuraient d'une manière déchirante. C'était le premier bruit que j'entendais dans la prison. Quelques moments après je crus reconnaître la voix de Madame la princesse de Tarente. Pendant trois heures j'eus mon oreille appuyée sur cette fatale grille, à tous moments je croyais surprendre une inflexion de voix qui portait la conviction dans mon esprit. Un moment après je retombai dans mes premières incertitudes. J'attendais d'être sûr de

mon fait pour l'appeler, mais dans mon doute je gardai le silence. Il m'est impossible de prononcer si c'eût été pour moi un bonheur de trouver réellement Madame de Tarente dans ma prison. Mais il faut convenir que ce qui peut faire le bonheur d'un prisonnier ne ressemble guère aux impressions qui peuvent rendre heureux un homme libre. Certainement mon cœur battit de joie quand je crus reconnaître la voix de Madame de Tarente (1). Vous m'avez demandé un compte exact de mes pensées, voilà mon cœur à nu, et je puis vous assurer qu'il n'est ni barbare, ni ingrat. C'est à vous de juger si ce mouvement de joie m'était permis.

Vous n'exigez pas de moi, j'espère, une exactitude scrupuleuse sur la chronologie : j'anticipe souvent les faits. Cet écrit étant moins un journal qu'un tableau, je dois vous présenter tous les objets ensemble. Nous avions trop senti l'horreur de notre première clôture pour ne pas être sensibles au malheur de ces femmes prisonnières. Je proposai donc à mes camarades d'infortune, d'offrir de nous renfermer après dîner dans nos prisons pour laisser à ces dames la liberté de prendre l'air dans le préau. Cette proposition fut agréée par les geoliers, et donna lieu à une petite correspondance qui nous amusa un moment, car les prisonniers jouent comme les enfants. Je trouvai un jour écrit avec un crayon sur la table dans le préau : « *On demande à M. Dillon s'il a des nouvelles de Mlle Betsy La Touche, et où elle est actuellement ?* ». J'écrivis dessous : « Elle est à la Martinique. Comment donc avez-vous fait pour savoir mon nom ? ». Le lendemain je trouvai la réponse. « C'est au voisinage que je dois cet avantage. Je vais sortir, et m'en vais avec le seul regret de vous laisser ici ». J'avais vu écrit sur la muraille en anglais : — *How unhappy I am to be here without any reason !* J'ajoutai dessous : *Poor woman, how much I pity you !*

(1) La princesse de Tarente, née Chatillon, fit preuve dans les massacres de septembre d'un dévouement héroïque à Marie-Antoinette.

I am absolutely in the same case. Je trouvai le lendemain qu'on avait ajouté : *I thank you for your good interest.*

Ces choses là ne sont rien quand on a la liberté de parler dans un bon salon, bien chaud, mais c'est beaucoup pour un prisonnier livré toute la journée à ses tristes réflexions. Je n'ai jamais su que le nom d'une de ces prisonnières. — C'est celui de Madame la marquise de Noailles, femme de l'ambassadeur de France à Vienne. Elles sortirent toutes longtemps avant moi. — Mes bons camarades priaient beaucoup Dieu, et récitaient des psaumes pour obtenir leur délivrance. Nous lisions ensemble des passages analogues à notre situation. Ils prêchaient la résignation, je n'en manquais pas, mais je trouvais que la Providence avait toujours un peu besoin d'être aidée. Ils mettaient toute leur confiance dans le Roi David et me parlaient toujours de lui, mais je répondais que dans la crise actuelle, j'aimerais au moins autant la protection de Pétion ; enfin après avoir bien agité la question, nous convînmes à l'amiable que Pétion serait l'instrument dont David se servirait pour nous délivrer.

Jamais dispute théologique n'a fini d'une manière plus innocente. En conséquence je commençai à adresser des mémoires à tous les magistrats possibles. Nous avions été douze jours en prison sans subir aucun interrogatoire. Les Jacobins n'avaient pas eu recours aux assassinats pour se rendre esclaves des formes. D'ailleurs rien n'était plus absurde que les idées des gens qui se mêlaient des affaires. J'avais, dans un de ces mémoires, écrit que j'avais été rencontré *sur ma route* par les commissaires du faubourg Saint-Marceau. Ces imbéciles assassins voulaient m'accuser de *faux* pour cette expression *sur ma route*, parce que, disaient-ils, ce n'est pas *sur votre route* mais au château de Ris que vous avez été arrêté. J'eus beaucoup de peine, et je ne réussis jamais à leur faire comprendre que cette manière de dire *sur ma route* était une expression générale qui ne voulait pas dire le grand chemin, mais, dans le cours de mon voyage. Que si je disais

qu'en Italie j'avais rencontré M. Ponchain *sur ma route*, cela voulait dire que je l'avais vu dans le courant du voyage, et non pas précisément sur le grand chemin. Cette espèce de discussion était fort embarrassante pour moi, parce que rien n'est plus difficile que de répondre à une objection sans base : le propre de l'absurde est de ne pouvoir le démontrer. Je frémis pour le sort des malheureux français quand je pense que l'homme qui me faisait cette absurde difficulté est juré d'accusation. Mais quand on agit si bien, il est inutile de savoir parler ; ils n'avaient pas besoin de prétextes pour faire assommer un homme.

Nous eûmes un jour la visite de M. Manuel, procureur de la commune. Il ne resta pas tout à fait une minute pour visiter cinq prisonniers; il avait l'air dolent et ministériel; il nous parla un peu de sa fatigue, et nous dit de lui envoyer un mémoire. Ce n'était pas la peine de faire une révolution si un simple procureur de la commune devait avoir autant de morgue qu'un ancien ministre, sans avoir le quart de sa politesse. Je parle ainsi de M. Manuel dans cette occasion, parce que j'aurai lieu d'en mieux parler une autre fois, ayant été plus content de lui hors de ma prison que je ne l'ai été dedans. Conduite diamétralement opposée à celle que devrait avoir un magistrat populaire, dont toutes les attentions doivent être pour l'opprimé. Le fameux Tallien nous visita et nous donna plus d'espérance. Il est plus jeune et je crus trouver un cœur que l'âge et le crime n'avaient pas encore blasé. Il avait du feu dans les yeux. Il venait d'être nommé procureur syndic. Je croyais que cette activité nous serait utile dans une place qui le chargeait de quelque responsabitité. Sur les remontrances que je lui faisais, il me prit par le bras, et me dit : « M. Dillon, vous seriez quatre fois plus aristocrate que vous ne l'êtes, que vous pouvez être sûr qu'il ne vous arrivera rien dans votre prison, si vous n'avez rien fait contre les lois. »

Toutes ces visites n'aboutissaient à rien. Enfin, moitié par prières, moitié par mémoires, nous obtînmes d'être inter-

rogés par deux commissaires de l'Hôtel de Ville. Cet interrogatoire n'a rien d'intéressant que la conversation sur l'affaire du 10 d'août. Ils me demandèrent quelle part j'avais eue à cette journée. Je leur répondis que, pour couper court à toute question sur cet article, j'allais leur faire une déclaration particulière. Je leur annonçai que jamais je n'avais parlé au roi, que je n'avais pas parlé trois fois dans ma vie à la reine, que jamais je n'avais mis le pied dans le château des Tuileries, que depuis trois ans je n'avais jamais parlé à un ministre ou homme en place, ce qui ne présentait pas l'état d'un conspirateur. J'ajoutai que je les priais de ne pas croire que par cette déclaration je voulusse renier mon roi, que j'avais été élevé aux dépens du roi, qu'il m'avait donné une place dans l'armée, qu'il m'en avait ensuite donné une dans l'église, que tout ce que j'avais, je le tenais du roi, et partout où lui et la reine seraient, ils seraient accompagnés de mes vœux et de mes bénédictions. Cette déclaration finit mon interrogatoire; un des commissaires me dit qu'il n'y avait pas de mal à voir le roi, et il ajouta d'un ton de courtisan : « Je l'ai vu hier, il se porte fort bien. »

Nous n'eûmes qu'à nous louer de ces deux commissaires. Ils furent si étonnés de notre situation qu'ils s'engagèrent à obtenir notre sortie dans les vingt-quatre heures. Effectivement, nous étions en prison depuis douze jours, sans visa, sans écrou, sans charge, sans accusateur, sans interrogatoire, sans juges. Leur bonne volonté n'eut aucun effet, ils nous oublièrent en sortant de la prison. J'oubliais de vous dire que les six premiers jours nous avions été seuls dans la prison, et qu'avant le douzième nous étions deux cents quatre-vingt prisonniers de toute espèce. Nous n'avions pour agents dans nos affaires que mon valet de chambre et celui d'un autre prisonnier. On ne peut montrer plus de zèle et d'attachement qu'ils ne l'ont fait l'un et l'autre. Personne à cette époque n'osait paraître dans les rues, et les malheureux faisaient jusqu'à six lieues par jour pour porter nos lettres et nos mémoires.

Enfin, à force d'importunités, nous obtînmes une seconde visite de M. Manuel. Il fit élargir mes quatre compagnons, et me fit rentrer seul en prison sous prétexte qu'il fallait prendre connaissance du procès-verbal de mon arrestation: précaution bien tardive au bout de dix-sept jours. C'est ici que je reçus une marque d'intérêt vraiement touchante de la part de mes camarades. Aucun ne voulait sortir de la prison sans moi, et tous voulaient attendre au lendemain, jour fixé pour ma délivrance. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que je pus obtenir de deux de s'en aller, le danger des prisons rendait ce parti nécessaire; mais les deux autres se refusèrent toujours. Ils me répondaient : « Non, c'est impossible, vous avez tout fait pour nous; sans vous nous aurions péri, oubliés dans nos cachots, nous ne sortirons qu'avec vous; nous souperons et déjeunerons dans la prison. » Effectivement, ils partirent le lendemain à onze heures pour présenter à M. Manuel leur mémoire que je leur avais fait pour obtenir la restitution de l'argent et des effets qu'on leur avait enlevés.

Je devais sortir à midi. Mais la scène va changer; me voilà seul, vous allez me voir livré à de nouvelles alarmes. Le lendemain du jour où M. Manuel avait fait élargir ces messieurs, la première chose que je trouvai dans le *Journal du soir* fut cet article: Adresse des prisonniers de Ste-Pélagie qui demandent la protection de l'Assemblée, parce qu'ils sont menacés d'être tous massacrés cette nuit. A la suite de cette adresse était un grand débat dans l'Assemblée sur cette affaire, et finalement un décret qui rendait les municipaux responsables sur leurs têtes de la sûreté des prisons. Je savais apprécier la valeur de cette responsabilité. — Voilà l'idée que j'eus à ruminer toute la nuit dans ma solitude. Les commentaires vinrent noircir mon esprit. Je me rappellai qu'on m'avait dit dans ma prison que le samedi 1er septembre M. Manuel avait été aux Carmes dire aux évêques et aux ecclésiastiques qui y étaient prisonniers d'être tranquilles, qu'il leur donnait sa parole que leur affaire serait terminée le

lendemain avant trois heures, et qu'effectivement ils furent tous massacrés à cette époque. Je n'eus pas de peine à me persuader que M. Manuel avait élargi mes quatre compagnons pour me livrer seul à la fureur des assassins.

Je me levai le lendemain tout en vie. J'aurais bien voulu me tranquilliser, mais le soir je lus dans le journal : « M. Pétion est venu à la barre pour demander des forces à l'Assemblée pour protéger les prisons que le peuple menace toujours. » Toutes ces précautions augmentaient mes alarmes. Cependant j'avais encore vécu vingt-quatre heures. Le troisième jour je lus encore dans le journal : « M. Pétion est venu une seconde fois à la barre pour demander des secours pour protéger les prisons, notamment celle de Ste-Pélagie, que le peuple regarde comme remplie de conspirateurs. » A moins de donner mon adresse, il ne pouvait y avoir rien de plus clair. Je crus mon sort décidé, et je ne m'occupais plus qu'à chercher des ressources en cas d'attaque. J'en avais trouvé quelques-unes qu'il est inutile d'indiquer ici. Dans l'après-midi, un jacobin, que j'avais chargé de suivre les magistrats pour faire expédier l'ordre de ma sortie, vint me dire qu'il espérait obtenir un ordre provisoire, et qu'il était d'autant plus empressé de l'avoir qu'il ne répondait pas qu'avant tentre-six heures il n'y eût une seconde insurrection contre les prisons.

C'était là les idées aimables avec lesquelles j'allais me coucher tous les soirs. Je dormais cependant, lorsqu'à cinq heures du matin je fus réveillé par les clameurs d'un flot terrible. Je ne doutai pas que mon heure dernière ne fut venue, et ne voulant pas être traîné nu hors de prison, je m'empressai de m'habiller. Le bruit allait toujours croissant, tout le quartier retentissait de cris affreux. Je cherchai dans quel lieu de la prison je pourrais me cacher. J'imaginai d'ôter une partie de la paille d'un lit et de la mettre dans ma paillasse. Je pratiquai ainsi un trou dans lequel je pouvais m'étendre ; je mis le matelas par dessus moi et je vis que je pouvais ainsi être

caché un moment dans l'épaisseur de la paillasse. Cette opération, une fois faite, je fus me placer à la porte du corridor pour entendre quand les assassins monteraient et me réfugier alors dans ma paillasse. J'eus ainsi l'oreille attentive pendant vingt-cinq minutes. Vous pouvez juger si ma situation était cruelle. Enfin le bruit cessa de lui-même, et quand le guichetier vint m'ouvrir je sus par lui que c'était deux voleurs que le peuple avait arrêtés. Ces voleurs n'avaient certainement pas eu plus de peur que moi.

Il est temps enfin, madame, de terminer ce long récit. Je sortis le jour même sur un ordre provisoire avec caution pour me représenter à la première sommation. Il était dix heures du soir, et je ne puis abandonner cette prison sans rendre hommage à la bonté, et à l'humanité de tous ceux qui y étaient employés. Le concierge surtout est un homme d'une probité et d'une délicatesse rares. Il faut espérer que ce éloge ne sera connu d'aucun administrateur, car il pourrait lui nuire. Toute mon occupation fut, après ma sortie, de faire lever la caution qui pour ainsi dire prolongeait ma captivité. — Ce fut l'ouvrage de douze jours.

Je vous dois compte des impressions que je reçus en rentrant dans le monde ; j'étais absent de Paris depuis vingt-sept jours. Je fus frappé au premier aspect de l'air désert qu'avait la ville. Il semblait qu'elle avait été ravagée par la peste. Un silence douloureux régnait dans toutes ces rues que j'avais vues autrefois si bruyantes et si animées. Il ne passait aucune voiture. Tout le monde avait l'air soucieux. A chaque pas on rencontrait des chapeaux rabattus sur les yeux, et presque sur tous les hommes, en petit nombre, qui osaient se montrer, on remarquait une malpropreté et un désordre affectés dans leur habillement. J'eus moi-même recours à cette espèce de déguisement, et une vieille redingote déchirée fut le seul habit que je crus pouvoir porter. Je parcourus ainsi l'Assemblée nationale, l'Hôtel de ville, tous les comités de surveillance, les tribunaux, et même la prison où je fus

obligé d'aller chercher des papiers. Je vis bien des étonnements sur des visages. Un monsieur, entr'autres, me rencontra dans la chaussée d'Antin. Il vint à moi, me prit par la main, et me dit en la serrant : « M. Dillon, combien je suis charmé de vous revoir. J'avais cru jusqu'à ce moment que je devais renoncer pour jamais à ce bonheur. » Je lui demandai à qui j'étais redevable d'un intérêt aussi touchant. Il me répondit que son nom était fort indifférent, mais que je pouvais compter sur la sincérité de sa déclaration.

Vous croyez peut-être que je n'avais plus rien à craindre de la liberté française, mais vous allez voir que nos généreux philosophes avaient encore un bouquet à m'offrir. Je jouissais comme une indemnité de tous les biens dont la première assemblée m'avait dépouillé, je jouissais, dis-je, d'un traitement de six mille livres. Ce traitement était placé à la tête des obligations de la nation comme sa dette la plus sacrée. C'était le fruit de mon travail pendant dix-huit ans. Il m'assurait une indépendance que je regarderai toujours comme le premier des biens. Dans un accès d'économie, nos législateurs m'ont enlevé cette dernière ressource. Les administrateurs en France ont en général simplifié les principes en administration, et rendu les opérations faciles. Au premier besoin d'argent, ils ont pris les terres du clergé, au second ils ont enlevé les traitements des ecclésiastiques, et au troisième, ils s'emparent de tous les biens de la noblesse. Cela doit aller loin, car M. de Condorcet dans un de ses derniers journaux s'est engagé *à manger la France entière*. Ce sont ses propres termes. Plein de reconnaissance et d'admiration pour les principes qui dirigent les législateurs en France, je pris enfin le parti d'aller chercher ailleurs un moment de repos et de sureté. M. Manuel m'avait froidement dit dans ma prison que je ne devais pas m'étonner d'être arrêté sans motif, que c'était mon nom qui me rendait suspect. Je proposai de m'appeler *M. l'Inégalité* en qualité d'aristocrate,

comme M. le duc d'Orléans s'était spirituellement fait appeler *l'Egalité* en qualité de démocrate.

Mais une plaisanterie ne met pas à l'abri de la potence; il fallait partir.

Obtenir un passeport était une chose impossible. Je parvins à la fin à me faire donner un certificat par le comité de surveillance qui crut me devoir cette petite faveur à raison de toutes les injustices que j'avais éprouvées. Ce certificat fut écrit sur le même passeport dont je vous ai parlé plus haut et mon premier mérite était dans ce certificat de passer pour le frère du général Arthur Dillon qui avait bien mérité de la patrie. Vous saurez qu'au moment où je vous écris, ce même général a perdu la confiance de la nation au point qu'on lui a ôté le commandement de son armée. Ainsi, dans l'espace d'un mois, le même passeport offre tous les moyens que j'avais pris pour m'isoler d'Arthur Dillon, et toute la faveur que je devais tirer de l'avantage d'appartenir au même général qui depuis est perdu dans l'esprit des patriotes (Guillotiné depuis, le 13 avril 1794). J'ai cru que ce petit exemple ne serait pas inutile pour vous faire connaître l'inconstance de la faveur populaire, surtout lorsqu'elle ne peut être conservée que par des crimes.

Je partis enfin par la diligence. En y entrant, je remarquai une jeune femme d'une fort jolie figure en habit de grisette. Malheureusement pour elle, tout ce qu'elle portait était neuf. Je trouvai que tout cela sentait beaucoup de déguisement. Je pris le bas de son tablier, et je lui dis tout bas en riant : « Madame, tout cela est un peu trop neuf. » Elle rougit, et ne répondit rien. Un moment après elle me dit qu'elle s'appelait *Bertrand*. Je lui observai qu'elle avait pris un bien mauvais nom pour voyager, que M. Bertrand, ministre de la marine, était vivement poursuivi. Elle parut embarrassée de toutes mes réflexions, et je cessai de lui parler sur ce ton, d'autant que la malheureuse était très avancée dans sa grossesse. A Saint-Denis son mari qu'elle attendait monta dans la voiture.

Pour celui-là, il me dérouta beaucoup. Il prit un jargon jacobin qui nous alarma tous, quoiqu'il eût cependant l'air d'un honnête homme. Deux jeunes Espagnols qui étaient dans la voiture disputaient beaucoup avec lui. Je crus que cela pouvait être dangereux pour eux, et ils me remercièrent fort des conseils que je leur donnai dans cette occasion. Quant à moi, j'observai beaucoup mes discours, et le Jacobin Bertrand avait l'air fort attentif à tout ce que je disais. Arrivé à Amiens, il fallait que je prisse un parti. C'est à Abbeville que l'on commence à examiner les passeports. Mon Jacobin m'avait paru honnête homme, et je crus qu'il pourrait m'être utile. Je lui fis signe dans la salle à manger de me suivre, et je le conduisis à travers la cour sous les remises pour parler plus à mon aise. Pendant ce petit voyage le Jacobin pâlit, et sa figure se décomposa au point de m'alarmer. Je lui dis : « M. Bertrand, vous êtes Jacobin, mais plus d'un Jacobin m'a été utile ; ainsi je crois que je puis vous consulter sur ce qui m'intéresse. » Il me fit de grandes protestations de zèle. « Je suis l'abbé Dillon, je n'ai pas de passeport, croyez-vous que je puisse passer à Calais avec ce certificat ? » La joie et la confiance reparurent sur le visage de M. Bertrand ; il me répondit : « Si M. Dillon avait bien voulu me dire son nom plus tôt, il m'aurait épargné bien des inquiétudes. Je vais lui rendre confidence pour confidence. Je suis du Buc de Lonchamps, et vous croyez bien que mes embarras ne sont pas moins durs que les vôtres. On me cherche depuis un mois, je suis en fuite, et je n'ai pas l'ombre d'un passeport. Ma femme m'a conté toutes vos plaisanteries. Nous vous avons pris toute la route pour un espion des Jacobins. Votre discrétion nous a rendus bien malheureux. J'ai cru, dans le moment, que vous me faisiez arrêter. » Nous nous étions effrayés l'un et l'autre, mais enfin nous avons passé la mer très heureusement. Sa jeune femme m'a bien haï pendant deux jours, cependant elle me trouvait bien poli pour le rôle qu'elle croyait que je jouais.

Me voilà enfin en Angleterre, madame ; plus de prisons, plus de lanternes, plus d'assassins, partout des lois et de la générosité. Au lieu des déclamations incendiaires de nos journaux, je vois les vôtres chargés des noms des bienfaiteurs d'un clergé persécuté. L'humanité anglaise semble s'engager à réparer le tort que fait à l'espèce humaine la barbarie française. Gloire soit à jamais rendue à ceux qui honorent leur pays, par la première des vertus, la bienfaisance, et l'humanité.

Pour moi, j'ai été accueilli par mes parents avec une bonté que je ne puis exprimer. Ma tante Townly m'a embrassé comme un fils malheureux qui n'a qu'à se glorifier des persécutions du sort.

Voilà, ma chère Emma, le récit que vous m'avez demandé. Il n'est paré d'aucune couleur. Il a été écrit en peu de jours, dans le salon de Danesfield, à vos côtés ; il a dû prendre de vous le ton qui seul pouvait le rendre intéressant, comme il vous rend aimable, celui de la simplicité et de la vérité. Puissent mes vœux, et ma reconnaissance, vous assurer l'éternelle jouissance du bonheur et du repos dont je goûte la douceur dans le sein de votre famille.

MÉLANGES

Le roi de Prusse et les Émigrés

Après le prompt désastre des envahisseurs de la France en 1792, la situation de la noblesse française qui avait passé à l'ennemi fut tout à fait lamentable — et ce n'était que justice. — Dans la déroute, les Prussiens faisaient main basse sur les bagages des émigrés, tandis que la cavalerie française s'acharne sur les fuyards, et tire sans pitié vengeance de tout ce qui tombe en son pouvoir. « Tous mes hussards, écrivait Beurnonville, ont des montres et de l'or ; ils ont pris quatre émigrés... Je vous recommande ces bougres d'émigrés qui ont l'air de pendards. Vous voyez d'ici qu'on les abandonne à la sévérité des lois ». Et les mêmes traitements attendaient les nobles français au-delà des frontières, où ils ne sont plus que des hôtes gênants, inutiles et importuns. « Nous sommes vexés autant qu'il est possible par les paysans, écrivait le prince de Condé ; nous ne pouvons plus nous loger que le sabre et le pistolet à la main. La noblesse est obligée de se mettre en défense contre les fourches, les pelles, les pioches ». Le comte d'Artois se plaignit au roi de Prusse de toutes ces vexations. Il parlait surtout des armées françaises, mais ce qu'il disait pouvait aussi bien s'appliquer aux Prussiens. Voici la réponse évasive qu'il reçut de Frédéric-Guillaume :

Monsieur mon cousin, je rends justice aux sentiments élevés qui ont dicté à Votre Altesse Royale la lettre où elle me demande une déclaration qui mette un terme aux

barbaries des Français contre les émigrés. Il est digne d'un cœur tel que le sien de ressentir douloureusement le sort d'une brave et malheureuse noblesse, si cruellement punie de son attachement aux plus saints devoirs, et la compassion que son infortune m'inspire est égale à l'indignation que je voue à ses assassins. Mais malheureusement leur férocité même les garantit des mesures qu'on voudrait prendre contre elle. Sourds depuis longtemps à la voix de l'humanité ils le seraient au sort de leurs complices qui paieraient pour eux ; ils n'en poursuivraient pas moins leurs vengeances, et sans avoir sauvé peut-être une seule de leurs victimes, j'aurais exposé la vie de mes sujets qui doit être le premier objet de mes soins. Je suis donc forcé de surseoir la menace de représailles que vous avez souhaitée, sûr que mes sentiments ne sont pas douteux et, tout prêt à en donner de nouvelles preuves en demeurant fortement attaché au projet de tirer vengeance des ennemis du repos de l'Europe. Celles de mon estime vous sont désormais superflues. Votre Altesse Royale la connaît et je me féliciterai toutes les fois que je pourrai l'en convaincre davantage, ainsi que de tous les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur mon cousin, de Votre Altesse Royale le bon cousin,

FRED. GUILLAUME (1).

Francfort, le 16 décembre 1792.

Deux lettres de Moncey

Les deux lettres qu'on va lire ont été écrites à des époques fort diverses. La première date des débuts de Moncey, qui commandait alors la onzième division militaire, à Bayonne, où le Premier Consul vint le prendre, après le 18 brumaire, pour l'envoyer commander à Lyon. Le 9 frimaire an IV, le général Antoine Marbot avait parlé

(1) Bibliothèque de Nantes, collection Labouchère, vol. n° 658, pièce 118.

de Moncey dans les termes suivants qu'on trouve rapportés au *Moniteur* : « Si cette loi eut existé, disait Marbot dans la discussion d'une loi sur la police militaire, vous n'auriez pas à gémir sur le scandale qu'ont donné les armées des Pyrénées, surtout l'armée occidentale, où l'on a vu les soldats retourner tranquillement dans leurs foyers par bandes de 60 ou 80 hommes avec armes et bagages ». C'est pour repousser de semblables allégations que Moncey écrivit cette lettre, dont M. Noël Charavay nous a communiqué l'original.

La seconde lettre qui suit date de l'époque où l'on tenait rigueur à Moncey de n'avoir pas voulu présider le conseil de guerre qui devait juger Ney. Suspendu de toutes ses fonctions, enfermé même pendant quelque temps au fort de Ham, le soldat avait traversé un moment critique qui durait encore pour lui, comme on le verra par ses propres confidences, mais qu'il savait supporter avec courage.

Bayonne, 19 frimaire, l'an IV de la République Française (19 décembre 1795).

MONCEY, général divisionnaire, commandant en chef la 11e division militaire, au citoyen Marbot, représentant du peuple, membre du conseil des Anciens.

Citoyen représentant,

A la lecture de vos dénonciations calomnieuses, j'ai écrit la lettre ci-jointe au conseil des Anciens. Descendant ensuite dans une justification, j'ai adressé au Directoire la lettre dont je vous adresse copie. Si vous avez été trompé rougissez d'avoir accusé un honnête homme, qui, quoique vous en pensiez, ne vous a jamais fait ni mal ni tort.

Si vous avez des preuves, je vous somme au nom de l'honneur de m'appeler devant un tribunal où je puisse avoir le droit de me faire entendre. Vous reconnaitrez sans doute qu'il n'est grand de m'accuser à une tribune où seul vous avez le droit de parler.

Gal MONCEY.

Mon cher colonel Guépart, c'est toujours avec une bien véritable satisfaction que je reçois des témoignages de votre bon souvenir et je vous remercie sensiblement de ceux que vous venez de m'adresser de nouveau à l'occasion du nouvel an. J'ai toujours formé des vœux sincères pour votre bonheur; ils sont et seront toujours vifs; recevez-en une nouvelle assurance, et s'ils pouvaient être exaucés, vous et les vôtres n'auriez rien à désirer.

J'ai éprouvé de fortes secousses! toujours moi! Elles n'ont pu ébranler mon caractère d'homme franc et loyal. La conscience à l'abri, grâce à Dieu, de tout reproche, donne la force nécessaire à suivre sa marche naturelle. Sans crainte de l'avenir par la tenue du passé, je n'ai que le malheur d'avoir trop sacrifié du mien pour le service de l'Etat. Il m'en reste, au moins, quatre cent mille francs de dettes. Je ne trouve pour les payer aucune facilité pour vendre mon hôtel et ma campagne de Baillon, lesquelles propriétés valent, dans un temps ordinaire, de six à sept cent mille francs. Et voilà toute mon infortune, parce que les créanciers pressent, que les dettes soit exigibles, que les intérêts mangent tout mon traitement et que néanmoins il faut vivre encore avec quelque décence, entretenir et payer les charges de ces propriétés, quand il n'y a plus que le besoin et l'ambition d'aller finir sa carrière en labourant son champ, en cultivant celui de ses pères. De tout cela des malheurs, des chagrins domestiques qui troublent la fin d'une bonne vie. Du reste, mon vieux camarade, toujours même caractère de calme et de satisfaction intérieure, ce qui la prolonge encore, avec santé et force de vingt ans au-dessus de mon âge. Puisse la vôtre se soutenir encore longtemps à l'abri des infirmités de la vieillesse! Adieu et je vous embrasse de tout mon cœur.

Le Mal MONCEY.

Paris, le 5 janvier 1817.

Si vous voyez l'estimable colonel Guérin, faites-lui mes compliments et dites-lui que je lui conserverai toute ma vie un agréable souvenir (1).

Deux billets de Marbot

Nous continuons à recueillir tout ce qui peut servir à faire mieux connaître les aspects divers de cet esprit attirant. Voici deux nouveaux billets sortis de la plume du soldat écrivain et qui ne sont pas sans intérêt. Tous deux sont conservés parmi les autographes de la collection Jules Delpit, à la bibliothèque de Bordeaux.

Le premier a trait aux petites misères du métier d'écrivain. Après les estocades de l'épopée impériale, Marbot s'était mis à écrire et il y avait réussi. Deux ou trois ouvrages qui datent de cette époque et plusieurs articles dans les recueils spéciaux avaient mis son nom en évidence comme écrivain militaire. Les lignes qu'on va lire montreront les revers de la médaille et les déboires que les imprimeurs causent aux malheureux auteurs.

Le second billet est écrit au général Favereau, à la Rochelle, à propos de la mort tragique du duc d'Orléans. Après avoir dirigé l'éducation militaire du jeune prince, Marbot ne l'avait plus quitté. Aussi il ressentit vivement le coup du sort qui le privait à la fois d'un protecteur et d'un ami.

Du 14 juin (1829).

Monsieur, j'aurai toujours beaucoup de plaisir à vous voir, mais étant dans cette saison rarement à Paris, j'ai l'honneur de vous informer que vous me trouverez chez moi dimanche ou lundi prochain vers 9 heures du matin.

(1) *Suscription :* A monsieur Guépart, chevalier des ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, colonel d'infanterie en retraite, dans le département du Calvados à Caen. — Bibliothèque de Nantes collection Labouchère, vol. 663, pièce 55.

Puisque votre oncle, que j'aime tant, vous a parlé de moi, il a dû vous dire qu'entre mille défauts j'avais celui de ne pouvoir taire la vérité. Permettez donc que je vous porte mes plaintes sur la manière barbare avec laquelle on corrige les épreuves dans votre imprimerie ! Qu'on fasse des fautes en composant d'après le manuscrit, cela se conçoit, mais que ces fautes corrigées par l'auteur sur une première épreuve reparaissent sur une deuxième et qu'on y en ajoute encore de nouvelles, vous conviendrez que le métier d'auteur serait pire que le travail des Danaïdes ! Je ne conçois pas comment votre prote a pu se déterminer à laisser sortir de l'imprimerie sans la vérifier la deuxième épreuve qu'il m'a envoyée.

Une foule de mots rayés ont reparu. J'ai écrit en deux endroits *jusques à* ; on s'obstine à mettre *jusqu'à*. M. le compositeur devrait cependant penser que si je mets *jusques à*, c'est que selon moi cela arrange mieux la phrase.

Les deux premiers numéros du *Spectateur* ont été retardés à cause de la tâche pénible imposée à chaque collaborateur de revoir sans cesse des épreuves fautives. Je vous avoue que si cela devait marcher par la suite sur le même pied, je renoncerais à une pareille galère, car je ne connais rien au monde de plus vexant que d'être obligé de rectifier sans cesse le même travail.

J'ai fait imprimer chez Magimel deux ouvrages, dont l'un fort considérable, mais je déclare que *jamais* une faute corrigée sur la première épreuve ne reparut sur la *deuxième*. Je vous prie donc, mon cher monsieur, d'ordonner qu'on fasse les corrections que j'ai indiquées, et qu'on m'envoie une troisième épreuve exempte de faute

Vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être votre très humble serviteur.

M. MARBOT (1)

(1) Suscription : *à Monsieur Dupuy, maison Tastu et Dupuy, imprimeur rue de Vaugirard, 36, Paris.*

Merci de ton bon souvenir, mon cher ami ; j'étais certain qu'un cœur aussi généreux que le tien serait sensible à la perte que nous venons de faire. Chaque bon Français regrette ce bon prince, l'espoir de la patrie. J'ai de plus à pleurer un *ami* ; aussi ma douleur est affreuse.

Adieu. Tout à toi.

Gal MARBOT.

Une incartade napoléonienne : lettre du roi Jérôme au roi Louis

C'est du futur Napoléon III qu'il est question ici. On sait qu'au début de sa vie celui-ci fut carbonaro et conspira en Italie pour l'unification de cette nation. Il faisait partie à Rome du complot du 10 décembre 1830 qui voulait profiter de la mort de Pie VIII pour proclamer la république romaine. Ce projet échoua et Louis-Napoléon, appréhendé par la police, fut expulsé et conduit à la frontière par deux officiers de gendarmerie. Accompagné de son frère aîné, Charles Bonaparte, il alla se joindre aussitôt à d'autres insurgés qui, dans les Romagnes, travaillaient à la même besogne.

Cette nouvelle incartade alarma fort la famille Bonaparte, fixée alors à peu près toute entière en Italie et surtout à Rome, où elle avait été accueillie avec bienveillance. Elle essaya de tous les moyens pour faire revenir les deux écervelés à des sentiments plus raisonnables et la lettre de Jérôme à son frère Louis est un épisode de tout ces efforts. Mais tout cela fut vain. Charles et Louis-Napoléon persistèrent dans leur dessein, malgré toutes les objurgations. L'aîné mourut même dans cette aventure, d'une bronchite compliquée de rougeole, et cette fin prématurée contribua à ramener le survivant auprès de sa mère, la reine Hortense, et à l'éloigner des complots italiens.

Rome, le 26 février 1831

Mon cher frère, aussitôt que M. Bressiena m'a rendu compte de la position de vos enfants à Spoletto, je n'ai pas balancé à faire une démarche que vous eussiez faite à ma place pour mes enfants.

Je me suis, sans perdre de temps, rendu chez le Pape et le Secrétaire d'état; j'ai été vraiment touché de la manière dont Sa Sainteté et son ministre ont envisagé la question ; ils étaient non seulement au courant de tout, mais encore m'ont appris que le Prince Louis avait eu la veille un petit engagement à Otricoli et que le fils du prince de Canino s'était enfui de la maison paternelle. J'ai représenté à Sa Sainteté que les Princes se rendaient au devant de leur mère lorsqu'à Perugia ils ont été reconnus et se sont laissés entraîner par l'enthousiasme populaire, mais sans préméditation de leur part, ni sans plan arrêté, puisqu'ils se trouvent manquant des objets les plus nécessaires.

J'ai prié Sa Sainteté de me donner des passeports pour le Bon de Stoelting que j'ai expédié sur le champ avec une lettre pour les Princes que vous trouverez ci-jointe, ainsi que pour les colonels Armandi et Sircognani que je connais particulièrement.

Je fais remettre en même temps aux Princes les fonds nécessaires pour retourner à Florence, ayant appris par M. Bressiena qu'ils en étaient dépourvus.

J'espère, mon cher frère, avoir rencontré votre approbation en accomplissant ce que j'ai considéré comme mon devoir, quelle qu'en puisse être l'issue.

Le cardinal a écrit une lettre dont le Bon de Stoelting a été également chargé.

Adieu, mon cher frère, ma femme vous fait ses amitiés, mes enfants vous présentent leurs respects et moi je vous renouvelle l'assurance de mon attachement.

Votre affectionné frère, JÉROME.

P.S. Madame, qui est affligée de ce qui se passe, me charge de vous dire qu'elle ne vous écrit pas par ce courrier, mais que sa santé est bonne. (1)

(1) Il s'agit, dans ce post scriptum, de Madame-Mère, Létizia Bonaparte. — Bibliothèque de Nantes, colletion Labouchère, vol. n° 660, pièce 190.

Une lettre de Lamartine

La lettre de Lamartine qui suit a été écrite durant les jours sombres de la vie du poète. Elle ne porte point de date, mais le cachet de la poste est du 28 juillet 1858. C'est le temps où le poète après avoir incarné si noblement les aspirations généreuses et prêté un langage si fier à la liberté, était négligé, méconnu, attaqué dans sa réputation, ruiné dans sa fortune. L'âme de Lamartine était trop haute pour ressentir trop cruellement toutes ces vilenies, qui le blessaient sans le décourager. Si l'amertume se faisait parfois sentir, elle ne le rendait pas injuste pour les autres et son langage demeurait ce qu'il avait toujours été, élevé et serein. C'est là le double caractère de cette lettre, adressée à un journaliste de Bordeaux, Ludow-Vigé, rédacteur en chef d'une feuille libérale de cette ville, *le Bonhomme*. On y trouvera l'écho des pensées du poète vaincu, amplifié par la sonorité d'un langage qui savait rester magnifique jusque dans les épanchements de l'intimité.

Monsieur, je reçois la lettre, je n'ai pas reçu la défense, mais je vois par la lettre que vous me défendez en ami.

Il n'y a plus de Girondins! Bordeaux, que j'ai tant aimé et honoré de mon mieux, m'accable et m'écrase. Que ma perte lui soit légère ! J'avais mieux mérité de ce pays de la poésie, de l'éloquence, du patriotisme et du dévouement.

N'en parlons plus; il est effacé pour moi de la carte des cœurs justes. Il imite la France qui me couvre de calomnies qu'elle sait bien être des mensonges, afin d'avoir le prétexte de m'humilier et de me proscrire.

S'il ne s'agissait que de moi, il y a longtemps que j'aurais secoué mes pieds de cette fange. Hélas, il s'agit de cinq cents braves et pauvres amis des champs dont les foyers vont s'éteindre avec le mien dans trois mois. C'est là ce qui m'avait donné courage; c'est là ce qui me donne aujourd'hui la colère d'une âme désespérée. La France m'ensevelit dans l'opprobre,

mais elle ne s'illustre pas elle même, soyez en sûr, en se faisant la marâtre d'un de ses fils.

Heureusement, s'il n'y a plus de cœur dans sa poitrine, il y en a dans un petit nombre de ses fils qui sentent, pensent et écrivent comme vous.

Mille affectueux retours de bon et durable service.

LAMARTINE.

P.S. On m'écrit que l'auteur des *Girondins* et des *Harmonies* a été déclaré indigne de tout honneur national par l'Académie de Bordeaux !!!

MÉMOIRES DE MERCIER DU ROCHER

pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée[1]

Je ne dois point passer sous silence un fait qui peut servir a juger la mémoire de Dampierre. Nous avions intercepté une lettre de l'émigré Aumont à son père: elle était datée d'Aix-la-Chapelle, dont les Français s'étaient emparés. Cette lettre calomniait la Nation. Le département l'envoya à Dampierre qui commandait la garnison de la place, il ne nous répondit pas: mais quelques jours après nous arrêtâmes une lettre au père d'Aumont par laquelle on lui marquait que le général avait reçu la lettre de son fils, mais qu'il pouvait être tranquille sur le compte de ce cher objet qui était retiré aux Deux-Ponts. Dampierre s'est fait tuer à la bataille de Famars en mars 1793. Il cherchait une mort glorieuse. Je suis persuadé qu'il eût été guillotiné comme Custine. Feraud ne se conduisit pas à Mons de la même manière que Dampierre. Nous lui renvoyâmes la lettre d'un émigré (Le Bœuf Saint-Mars) qui y était caché; il le fit chercher et le manqua de deux heures. Ce général nous écrivit même à ce sujet une lettre qui prouvait son patriotisme.

C'est avec bien de la répugnance que je reviens sans cesse sur ce qui regarde les prêtres: ils jouent un si grand rôle dans les catastrophes que je vais décrire, que j'ai souvent à parler d'eux. La loi du 26 août exceptait de la déportation les sexagénaires et les infirmes; elle portait qu'ils seraient réunis dans une maison dont la municipalité du lieu aurait

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. II, p. 1, 282 et 330.

la police. La loi ne disait point qu'ils y seraient reclus. C'est dans ce dernier sens qu'on prenait le mot réunis. Il y eut de grands débats sur cette question. Tous ces vieillards étaient au chef-lieu du département. Je votai pour qu'on écrivit à l'Assemblée pour lui demander l'interprétation de la loi, on décida qu'ils seraient reclus. Un sentiment d'humanité dirigea mon opinion en cette affaire.

Ce fut dans les premiers jours d'octobre que l'Administration du département alla tenir ses séances dans la communauté de l'Union chrétienne, en vertu d'un arrêté qu'elle avait pris un mois avant, qui obligeait les religieuses d'en sortir. Ces filles n'étaient point cloîtrées. Elles obéirent de très mauvaise grâce, et je suis persuadé que ces fanatiques firent des vœux pour que ce nouveau logement nous fut funeste. Le district s'établit dans une aile de ce bâtiment, la municipalité demanda à occuper un autre corps de logis qu'on appelait le Pensionnat; mais elle ne voulut pas l'habiter lorsqu'elle vit les troubles éclater. Nous en dirons les raisons quand nous traiterons de ces événements malheureux.

La Convention nationale avait proclamé la République, les prêtres réfractaires étaient déportés, Brunswick était en fuite, le sol de la France paraissait purgé de ses ennemis : elle crut qu'il était temps de régénérer toutes les autorités constituées ; elle rendit le 19 octobre un décret qui ordonnait leur renouvellement. L'assemblée électorale du département se réunit à Montaigu dans les premiers jours de novembre. J'étais électeur : je ne me dissimulais pas qu'on pouvait me réélire au Directoire, je faillis ne pas me rendre à l'assemblée. Je savais combien l'esprit public était fanatisé dans ce malheureux pays. En m'y rendant je m'en convainquis davantage. Les habitants des campagnes de ce district insultaient les électeurs. Ceux de Montaigu se cachaient et fermaient les portes et les fenêtres de leurs maisons, lorsque nous passions dans les rues. Tout cela ne devait point

m'engager à continuer mes fonctions administratives. Le feu couvait sous la cendre : il me semblait entendre le bruit d'un volcan sous nos pieds. Gallot fut élu président, Guichet fut secrétaire. On procéda d'abord, aux termes de la loi nouvelle, à la nomination des membres du Directoire. J'obtins au premier tour de scrutin la majorité absolue des suffrages ; mais comme plusieurs billets qui portaient mon nom ne me désignaient pas assez clairement, on recommença. Il n'y eut plus de doute : je fus le premier nommé. Voici les noms de mes sept autres collègues : Gallot, Guichet, Gallet, Esnard, ancien membres, Massé, Martineau et Rouillé. Gallot était médecin et ex-constituant ; Guichet, dont j'ai déjà parlé, était procureur syndic du district de la Châtaigneraie ; Gallet avait présidé le district de la Roche-sur-Yon ; c'était un homme très sensé et aimant beaucoup sa patrie : il était né dans le département de Vaucluse ; Esnard était un ci-devant procureur au siège de Fontenay, et qui avait conservé toute l'astuce de son métier ; Massé était juge au tribunal de la Roche-sur-Yon ; l'ambition le dominait : il croyait, en acceptant une place à l'Administration du département, se rapprocher de la législature, il avait d'ailleurs du mérite ; Martineau était un homme de bien, mais jaloux de pouvoirs et toujours tremblant, n'ayant pas la force de tête, qui convient aux fonctionnaires publics dans les moments de révolution ; Rouillé était un jeune intrigant qui ne manquait pas de moyens et qui eût sacrifié la République entière à ses intérêts. Bouron avait été élu depuis le 10 août, on jugea sa nomination légale, il resta procureur général. C'était un véritable citoyen, il réchauffait quelquefois sa vertu civique à la manière de Caton, c'est-à-dire avec d'excellent vin. Il en prenait, comme l'on dit, *egregiè*. Il avait des idées politiques dans la tête : il parlait difficilement, il fallait qu'il fût en colère pour se faire entendre avec plaisir ; mais, dans les circonstances orageuses, toute sa fermeté l'abandonnait.

On procéda ensuite à l'élection du tribunal du département :

Raison, président du tribunal criminel, et Dupuis, accusateur public, furent réélus; Chessé, membre de la municipalité de Fontenay, fut élu greffier à la place de Goupilleau, qui était à la Convention nationale. Ce dernier avait écrit qu'il pouvait être élu et garder sa place, en la faisant remplir par Chessé qui était son commis.

C'est avec un sentiment pénible que je consentais à rentrer dans l'administration; mais le désir de servir la chose publique faisait évanouir mes pressentiments. J'avoue que, étant resté jusqu'à trente-huit ans dans la plus profonde nullité politique sous l'ancien régime, je n'ai accepté de place que parce que j'étais persuadé que, dans toute révolution, les gens de bien doivent sortir de leur retraite, pour empêcher les intrigants et les fripons de s'emparer du nouvel ordre de choses et d'en abuser pour satisfaire leurs passions. Si les hommes probes et magnanimes eussent pensé comme moi, notre commune patrie serait heureuse et libre, la guerre civile ne l'eût pas ensanglantée, et nos ennemis extérieurs nous auraient demandé la paix à genoux. Quand je réfléchis sur ma destinée, je ne puis m'empêcher d'en remarquer la singularité. On me regardait sous l'ancien régime comme un visionnaire, parce que je prêchais contre l'absurdité du gouvernement; durant la première Révolution, on me regardait comme un cerveau brûlé, parce que je disais qu'il fallait être sévère contre les chefs du parti aristocratique, pour épargner des torrents de sang; et, maintenant que la République est décrétée, que ce beau gouvernement s'organise, on se moque de moi parce que j'ai le courage de dire à mes concitoyens qu'on n'est point républicain sans aimer et pratiquer la vertu; qu'il faut éclairer et ramener les hommes au bonheur par les leçons de la philosophie et de la politique. Cependant, je suis toujours le même, seulement ceux qui m'environnent ont changé. Les ignorants, les traîtres, les ambitieux, vont sans cesse d'une extrémité à l'autre. Ceux qui préconisaient l'aristocratie, il y a quinze mois, sont maintenant ultra-révolution-

naires. J'ai lieu de me défier de ceux qui sont plus patriotes que moi ; ils veulent être révolutionnaires, et ils ne sont que convulsionnaires. Ils n'aiment point la République ; c'est l'ambition ou la guillotine qui fait leur civisme.

Aussitôt notre retour de Montaigu, les anciens membres du Directoire s'occupèrent de la reddition de notre compte de gestion au Conseil. Pervinquière se chargea de la partie des routes, je rédigeai la partie administrative pour le second bureau du département depuis la page 209 jusqu'à 230. Je rédigeai aussi le préambule de la seconde partie, page 130. Ce compte est imprimé à Fontenay chez Testard et Goichot, 1793. Nous le présentâmes le 4 décembre au Conseil général. Les membres qui le composaient étaient : Cavoleau, ex-curé de Peault, vicaire général à Luçon, qui fut nommé président, révoqué ensuite parce qu'il était prêtre, rétabli trois jours après, parce que aucun administrateur ne voulut l'être; Pervinquière ; Rodrigue, évêque du département ; La Douespe ; Beurrey ; Château-Roux ; Gauly, curé de Saint-Vincent-du-Fort-du-Lay ; Martineau jeune, médecin ; Boulanger, juge de paix de Mareuil ; Jousserant, ex-procureur de Fontenay ; Dillon, curé du Vieux-Pouzauges, ex-constituant ; Loyau, médecin à Monsirègne ; Gallot le jeune ; Bouquet, précepteur à Chantonnay ; Chessé de Saint-Florent ; Biaille, juge de paix à Chargillon ; Denugent, juge de paix aux Moutiers-les-Maufaits ; Godet, juge au tribunal du district de Fontenay ; Robert Beauducière-Mouchand, de la même ville ; Saubat ; Dupuis, accusateur public du tribunal criminel. Tels étaient les nouveaux administrateurs du Conseil. On avait eu soin d'en exclure Michel, procureur à Fontenay, un des plus aristocrates de tous les amis de Pichard.

On verra, par les résultats que présente ce compte, que le département de la Vendée était chargé d'une somme de trois millions huit cent quarante-huit mille trois cent vingt-sept livres dix sols trois deniers tant en contributions foncières que mobilières, dans laquelle somme est comprise celle de

cinq cent vingt-quatre mille six cent vingt-deux livres dix sols trois deniers, pour les frais d'administration des districts et du département. Si l'on ajoute à cette somme les charges locales des trois cent trente municipalités, les frais de perceptions, etc., on aura une dépense d'à peu près quatre millions.

Le produit de la vente des domaines ecclésiastiques s'élevant à trente millions, ce qui suppose au denier vingt un revenu annuel de quinze cent mille livres, et en présumant que ces domaines soient un huitième du produit net du territoire de la Vendée, que j'évalue à douze millions, il s'ensuit que les contributions s'élevaient dans ce pays au tiers des revenus territoriaux, à peu de chose près. Je ne parle ici que de la masse générale, car tel pouvait payer plus que ce taux, tel pouvait payer moins. La répartition entre les communes avait été faite sur les bases anciennes, mais l'assiette l'avait été sur l'évaluation des terres par les commissaires municipaux.

Le peuple avait été bien surpris quand il sentit que le poids des impositions le foulait plus directement qu'autrefois. Tous les journaux patriotes, toutes les adresses de l'Assemblée lui avaient fait espérer qu'il ne paierait presque plus rien. La contribution mobilière tombait principalement sur les moins aisés. Il murmurait en fermant les yeux sur la suppression des aides, des dîmes, des corvées, de la gabelle, des traîtes. Quand on lui rappelait l'odieux de ces taxes, il en convenait. Il payait difficilement les nouveaux impôts, mais encore il les payait à l'époque dont je parle, c'est-à-dire au 15 décembre 1792. Les rôles de 1791 étaient acquittés. Sous l'ancien régime les collecteurs avaient deux ans pour effectuer leur recette: l'Assemblée constituante avait décrété que toutes les impositions rentreraient dans l'année; mais elle en avait elle-même retardé l'assiette. Elle aurait dû, dès la fin de 1790, ordonner les recouvrements de 1791 sur l'ancien pied. Elle voulut mettre le nouveau mode en activité dans cette dernière année, ce qui occasionna un retard préjudiciable à la rentrée des deniers publics.

Nous avions appris, pendant notre session électorale à Montaigu, la victoire de Jemmapes, remportée le 6 novembre 1792, que Dumouriez attribuait à son valet de chambre, Baptiste, si pompeusement fait *gentilhomme* par la Convention nationale. Ce traître continuait ses succès; il s'avançait dans les Pays-Bas plutôt en brigand qu'en général d'une nation qui voulait répandre et faire germer dans les âmes les principes de la Liberté. Son armée débandée se livrait à toutes sortes d'excès: le pillage, le viol et le meurtre suivaient ses traces. Il faisait tenir des assemblées par quelques bandits du pays qui demandaient la réunion du Brabant à la République française, et il envoyait leur vœu à la Convention nationale comme étant celui des Brabançons. Jamais les habitants de ce pays n'avaient désiré cette réunion. Encroutés de préjugés et de superstition, ils n'avaient donné entrée aux Français dans leur territoire, que pour le rétablissement de leurs moines, de leurs nobles, de leurs prêtres et de leur ancienne constitution que la maison d'Autriche avait violée. La Convention nationale ajouta foi à toutes les adresses mensongères qui lui étaient envoyées par Dumouriez; elle décréta un département de Jemmapes, elle chargea le général de l'organisation des nouvelles autorités constituées qui devaient provisoirement administrer ce territoire. Mais les aristocrates qui voyaient les patriotes se réjouir au récit de ces combats, disaient: *Voilà encore une nouvelle trahison de Dumouriez!* Le Conseil général se délassait de ses travaux en faisant lire au peuple ce qu'on appelait le triomphe de nos armées. (1)

Montesquiou, qui se sauva quelque temps après en Suisse, envoya aussi à la Convention le vœu des Savoisiens pour leur

(1) Ségur, t. III, p. 33, attribue les revers de la Belgique à la mésintelligence qui régna entre Valence et Miranda, pendant que Dumouriez était repoussé en Hollande. Valence avait été nommé général en chef par le gouvernement dans la Belgique et Miranda ne voulait pas le reconnaître. Toujours est-il vrai que Dumouriez commença à traiter avec les Autrichiens aussitôt qu'il eut perdu la bataille de Nerwinde. (Note du manuscrit).

réunion à la France, et l'Assemblée décréta qu'elle prêterait aide et assistance à tous les peuples qui s'insurgeraient pour la Liberté.

Le Conseil général de la commune de Fontenay venait d'être réélu ; il se rendit au Département et entra dans l'enceinte de l'assemblée accompagné de *hoquetons chamoirés de livrées et armés de hallebardes toutes dorées.* Le maire prononça un discours dans lequel il fit l'éloge du ministre Roland : il y parla des agitateurs, nous exhorta à les réprimer ; il ajouta que ces insectes étaient disséminés avec art et par des mains habiles sur toute la surface de la République ; il en cita pour exemple les nouvelles que le courrier du soir venait d'apporter de l'insurrection de Chartres, des désordres du Mans, de Marseille, de Perpignan et de plusieurs autres villes. Il y avait d'ailleurs dans ce discours des vérités politiques très bien présentées ; mais, par malheur, celui qui les proférait et les hommes qui l'environnaient ne méritaient pas la confiance des bons citoyens. Alexis Pichard, procureur de la commune, F.-J. Pichard, ex-procureur général du département, Michel, ex-administrateur, Carrière, depuis procureur général du roi au conseil des brigands de la Vendée, Giraudeau, prêtre, qui n'avait prêté serment que pour être évêque du département, tous ces amis de Biaille-Germon, ex-constituant, n'étaient pas des républicains : c'étaient des chefs de parti plutôt que des magistrats du peuple. Le tartuffe Cavoleau, qui s'entendait avec eux, était le même qui avait imprimé un écrit qu'on distribuait à l'assemblée électorale de la Châtaigneraie et dans lequel il opinait pour qu'on fît à Louis XVI une pension d'un million, si l'on rejetait le gouvernement monarchique. Le président répondit au nom du Département, sans lui avoir fait part de son discours, au Conseil de la commune, dans le même sens que le maire s'était expliqué. La majorité des administrateurs eut la bêtise de prononcer l'insertion du discours de Biaille au procès-verbal de la séance. Le lendemain, je demandai la

radiation de ce discours ; je demandai que la municipalité fut tenue de faire arrêter les agitateurs ; j'ajoutai que je n'en connaissais point d'autres que ceux qui ne voulaient point la République. Pervinquière, ami du corps municipal, me répliqua que j'étais bien heureux de voir de cette manière. « Représentez-vous, citoyens, dis-je au Conseil, l'in-« fluence avec laquelle le Conseil général de la commune « s'est offert à vos regards : il est entré dans notre enceinte « avec des gens armés. Les municipalités ne doivent com-« muniquer avec vous directement que lorsqu'elles ont à se « plaindre de leur district, aux termes de la loi du 20 août « 1790. La municipalité de Fontenay ne doit point avoir de « privilège. Dans l'ordre hiérarchique des autorités consti-« tuées, elle est égale à la municipalité de Pissotte ou de « l'Orbrie. Je demande donc qu'aucun corps, aucun individu, « ne puissent entrer dans notre enceinte avec des armes, et « qu'il soit défendu aux municipalités de communiquer « directement avec le Conseil ou le Directoire du départe-« ment, si elles n'ont des plaintes à porter contre le conseil « ou la direction de leur district. » Ces deux propositions furent arrêtées, mais la motion que j'avais faite de rayer du procès-verbal le discours de Biaille-Germon fut rejetée. Une heure après, une pétition de dix-huit citoyens relevait ma proposition. Je jure ici que je n'eus aucune part à cette demande ; je fréquentais très peu le club, et j'ai toujours pensé qu'un fonctionnaire public doit s'abstenir d'y parler. J'ai cependant toujours favorisé ces assemblées populaires, parce que je crois qu'elles sont utiles à l'instruction du peuple ; j'ai toujours souhaité que le Gouvernement sût en profiter pour apprendre aux citoyens les droits et les devoirs des républicains, et j'ai vu souvent avec peine qu'elles se livraient à des discussions étrangères à leur établissement et funestes même à la chose publique. Les assemblées populaires sont des écoles mutuelles où de grands enfants doivent aller puiser l'instruction et l'exemple des vertus. La liberté est leur

élément ; les fonctionnaires publics ne doivent jamais chercher à les influencer non plus que les autres hommes : autrement elles ne seraient que des arènes ouvertes aux démagogues et aux intrigants de toute espèce. Les deux Pichard et Biaille-Germon voulaient les dissoudre, et moi je les ai toujours favorisées.

Je connaissais l'influence qu'avaient sur le peuple de Fontenay ces deux hommes, je savais qu'ils ne pardonnaient pas à l'assemblée électorale d'avoir exclu du Directoire leurs amis. Ils en avaient bien quelques-uns dans le conseil du département, mais leur puissance ne pouvait être que précaire. Ils firent imprimer les discours qu'ils avaient prononcés à la commune assemblée et au département, avec la réponse du président. Ils se plaignaient vivement, dans un avertissement qu'ils mirent en tête de leur discours, des dix-huit pétitionnaires qui les avaient dénoncés à l'administration. Ils ajoutèrent qu'ils avaient des ennemis partout, jusqu'au sein de la Convention nationale et de ses comités. Ils demandaient l'union des corps administratifs, et ils s'efforcèrent de discréditer et d'avilir les membres du Directoire du département. Ils le firent d'abord sourdement : ils avaient des gens appostés pour applaudir aux discours du petit nombre d'administrateurs qui était dans leur parti. C'était dans les maisons des riches qu'ils allaient exhaler leur haine contre nous, en disant que, sous tous les rapports, la direction du département ne méritait aucune considération. Ces idées se répandaient insensiblement parmi le peuple, mais ce fut surtout après la session du Conseil que nous aperçûmes à quel point la municipalité l'avait égaré. Nous ne tarderons pas à en donner des preuves.

Dumouriez venait souvent à Paris, il y faisait acheter de l'or avec les assignats qui étaient le fruit de ses déprédations. Il s'entendait avec les fournisseurs de son armée, et de temps à autre il écrivait à la Convention des lettres où perçait sa mauvaise humeur. Il avait sûrement des amis dans

cette assemblée au sein de laquelle les factions s'agitaient. Robespierre, accusé d'aspirer au dictatoriat (1), et Louvet, Danton et Barbaroux, Marat et Brissot, ne s'entendaient pas Fayau, mon ancien collègue, plein d'énergie, mais qui n'entendait rien au jeu de ces intrigues, écrivait : « Il existe encore parmi nous une pomme de discorde, nous allons l'écraser. Puisse cette action rétablir la paix au milieu de nous ! » Il eut même l'imprudence de se livrer pleinement au parti d'Orléans qui a été guillotiné. Quelques mois après, il s'opposa à son exil. Il fut assez téméraire pour dire à la Convention : « Vous avez décrété que les vertus n'étaient point héréditaires, mais vous n'avez point dit que les crimes l'étaient ». Il fallait être bien jeune pour hasarder une pareille phrase en faveur du plus crapuleux, du plus lâche des hommes.

Je ne m'étendrai point sur les différents partis qui agitaient la Convention. On crut que le moyen de les faire disparaître était de faire le procès de Capet : le 3 décembre on décréta qu'on s'occuperait de son procès. Il parut à la barre le 11 du même mois. Ce fut Barère qui l'interrogea : ses réponses furent si sages, si mesurées, qu'il est impossible qu'elles ne lui aient pas été suggérées. Les Girondins, dont Brissot était chef, demandaient qu'il fut jugé par les assemblées primaires comme si la Convention nationale n'avait pas été investie de tous les pouvoirs de la Nation, comme si Louis n'avait pas été jugé au moment même où elle avait été convoquée. C'était lever l'étendard de la guerre civile que de renvoyer cette grande affaire aux assemblées du peuple. Charles Ier fut condamné par une Commission nommée par Cromwell ; Louis le fut par une Convention nationale, c'est-à-dire par une Assemblée chargée de ce qu'il y a de plus auguste sur la terre, des pouvoirs de vingt-cinq millions d'hommes. La Convention prit

(1) D'abord par Louvet et Rebecque le 24 septembre, accusation qui fut renouvelée le 29 octobre suivant (Note du manuscrit).

dans cette circonstance une attitude bien imposante. Cependant l'Histoire lui reprochera peut-être de ne s'être pas tenue à la déchéance qui était la seule peine prononcée par la Constitution que Louis avait acceptée (1) ; elle dira peut-être encore que le code criminel exigeant les deux tiers des voix pour la peine de mort, la condamnation de Louis fut illégale ; mais on pourra lui répondre que la Convention nationale et les autres Assemblées n'ont jamais délibéré qu'à la majorité absolue des votants. Elle opina successivement sur ces trois questions : Louis peut-il être jugé ? Louis est-il coupable ? Quelle peine lui infligera-t-on ? Cette procédure dura plus de six semaines. Toutes les opinions des députés furent imprimées et envoyées avant le jugement à tous les corps administratifs. L'Assemblée voulait s'assurer du vœu des citoyens. Enfin, après que la majorité se fût prononcée sur les deux premières questions, on alla aux voix sur la troisième. Elle fut décidée, comme l'avaient été les deux premières, par appel nominal. Sur sept cent quarante-neuf votants, trois cent quatre-vingt-sept opinèrent pour la peine de mort sans restriction, les trois cent trente-quatre autres votèrent pour la mort après la Constitution, ou la détention et l'exil après la guerre (2). Le ministre de la justice, qui était chargé de faire exécuter le décret de mort dans les vingt-quatre heures, en donna lecture à Louis qui fit présenter à la Convention un écrit dans lequel il appelait au peuple du jugement qu'elle venait de rendre contre lui. La Convention déclara traître à la patrie quiconque donnerait suite à cet appel. Louis, ne per-

(1) Quinze membres absents par commission, sept par maladie, un sans cause, cinq non votants ; vingt-six des votants pour la mort sans condition avaient demandé, s'il était nécessaire, que le supplice fut différé, sans cependant y attacher aucune importance. (Note du manuscrit).

(2) Il est vrai, dit M. de Ségur, que Louis avait tout fait pour s'unir à nos ennemis, avant d'avoir accepté la Constitution de 1791, s'il est certain qu'il n'avait pas agi contre elle depuis son acceptation. (Voy. *le Tableau politique de l'Europe*). (Note du manuscrit).

dant pas l'espérance, lui demanda un délai de trois jours pour se préparer à la mort : cette demande fut refusée. Santerre, commandant de la garde nationale, que je vis à Tours, quatre mois après, me raconta ce qui s'était passé au moment de son supplice. Ce fut ce général, dit le *Mousseux*, parce qu'il était brasseur de bière, qu'on chargea de le conduire à l'échafaud. Il alla le chercher à huit heures du matin, à la Tour du Temple. Louis partit avec l'assurance d'un homme qui n'a rien à craindre. Il monta dans la voiture qui lui était préparée avec deux officiers de gendarmerie et un prêtre étranger. Toutes les dispositions étaient prises pour éviter les soulèvements. La place de Louis XV était le lieu de l'exécution : l'échafaud était dressé entre le piédestal, sur lequel avait été la statue de Louis XV, et les Champs-Elysées. Lorsque Louis y fut arrivé, il demanda à parler seul à son confesseur. Il resta dans la voiture environ cinq minutes, puis il descendit. A l'instant, l'exécuteur (1) le saisit en lui disant : *Monsieur, laissez votre habit. — Non, répliqua Louis d'un ton ferme. —Il faut laisser votre habit, reprit l'exécuteur, je ne peux opérer sans cela. — Je ne le veux pas, répliqua Louis. — Le bourreau et ses deux valets veulent l'en dépouiller : — Eh bien,* dit-il, *laissez-moi, je vais l'ôter moi-même.* Il détache son col, le jette à terre, il quitte son habit. Le bourreau profite de ce moment, lui saisit les mains et les lui attache derrière le dos ; il tire promptement ses ciseaux et lui coupe les cheveux. Cette opération fit tressaillir Louis. L'exécuteur lui montre l'escalier de l'échafaud, et veut le soutenir pour l'aider à monter. Louis refuse ce secours ; il monte d'un pas ferme et, s'avançant sur le côté gauche de la guillotine, il dit au peuple : *Français, je meurs innocent, je souhaite que ma mort ramène la paix au milieu de vous!* etc. A ces mots, Santerre brandit son sabre ; les tambours, qui

(1) Samson, bourreau de Paris, n'avait jamais exercé son métier lui-même : il voulut exécuter Louis XVI. Il avait ce jour-là son sabre et des pistolets à sa ceinture. (Note du manuscrit).

sont au centre, commencent un roulement qui ne permet plus d'entendre. Louis frappait du pied en leur criant de cesser. Les aides de camp du général pressent le bourreau de faire son métier ; Richard, l'un d'eux, se saisit d'un pistolet et le met en joue. Le bourreau et ses valets entraînent Louis et l'attachent : il parlait sans cesse, et au moment où la planche fait la bascule et le porte à la fatale lunette, il jette un cri affreux que la chute du couteau étouffe en emportant sa tête Le bourreau la montre au peuple : le cri de *Vive la République* se fit entendre dans tout Paris. Ainsi mourut Louis XVI, le lundi 21 janvier, à dix heures et demie du matin (1). *Rex infelix, sine fide, sine pectore, sine cura.* S'il parut si tranquille en se rendant au lieu de son exécution, c'est qu'il était persuadé que le peuple dont il avait été adoré ne voulait de lui que cet acte de soumission, et qu'il ne paraîtrait que pour en obtenir grâce (2). Santerre m'a dit que, sans les roulements de tambours qui étouffèrent sa voix, il y aurait eu un soulèvement. La foule commençait à s'émouvoir en sa faveur. Mais les dispositions étaient prises de manière qu'il eût été fusillé par les Marseillais aux moindres manœuvres qu'aurait fait le peuple. Ces braves combattants du 10 août entouraient l'échafaud. Jamais Paris ne fut plus calme que dans cette journée.

Cet événement jeta la consternation parmi les ennemis de la chose publique. Le royalisme a poussé de si profondes racines en France, que plusieurs patriotes même le désapprou-

(1) La veille de la Saint-Louis 1790, on joua sous ses fenêtres l'air : *Çà ira, les aristocrates on les pendra.* (Note du manuscrit.)

(2) Louis XVI était adoré dans le commencement de la Révolution. J'ai entendu, en 1790, les vieilles marchandes du palais s'écrier avec douleur, lorsqu'il était aux Tuileries : « Pourquoi nous abandonner à la merci des corrupteurs de la cour, des enfants que nous avons vu naître ? Pourquoi son frère est-il parti ? (Monsieur était alors au Luxembourg). Il fallait qu'il restât avec nous : il aurait été aimé ; il serait devenu vertueux ». (Note du manuscrit.)

vèrent : les uns par la vénération que leur inspirait la personne d'un roi, les autres sous des rapports politiques. Ils regardaient que la famille royale étant un otage au milieu de nous, il est du devoir des Français de le conserver pour obliger les puissances étrangères à nous demander la paix. Ces considérations étaient bien faibles. Ce n'était point Louis XVI que nos ennemis intérieurs et extérieurs voulaient sauver; c'était la France que ceux-ci voulaient démembrer, c'était le gouvernement royal que ceux-là avaient en tête de rétablir. Et pour l'exemple, donner une leçon aux tyrans trop longtemps impunis, il fallait que le glaive de la loi frappât le pauvre Louis XVI.

Louis n'était plus, mais les factions subsistaient encore. Toutes les administrations s'empressèrent de féliciter la Convention nationale sur le jugement sévère qu'elle venait de porter. Des intérêts les conduisaient : les unes ne voulaient qu'un changement de dynastie; les autres aspiraient au gouvernement fédératif. La plupart des départements du Midi s'apprêtaient à former de petites républiques qui auraient eu leurs lois particulières. Il est à présumer que les chefs des divers partis étaient au sein de la Convention nationale. Brissot, Roland et tous les Girondins pensaient que le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique convenait à la France. Cette diversité dans les opinions des membres de l'Assemblée passa dans les départements : on s'échauffa beaucoup sur ces grandes questions de droit public. L'administration de la Vendée eut le bon esprit de n'accéder à aucunes des propositions qui lui furent faites par les départements de la Bretagne d'envoyer une force départementale à Paris. Elle répondit plusieurs fois au département d'Ille-et-Vilaine qu'elle ne connaissait d'autre parti que celui de la volonté générale, et que cette grande ville ayant fait la Révolution, elle saurait sûrement la maintenir.

Cependant les factions paraissaient dans un calme perfide. L'Assemblée qui venait de déclarer la guerre à la Hollande

et à l'Angleterre, qui la soutenait même contre la Prusse, l'Allemagne, la Sardaigne, révoqua la permanence des autorités constituées qui n'étaient point sur les frontières de la République. Le Conseil général du département de la Vendée se conforma à cette loi et termina sa session le 6 février.

Le Directoire resta seul chargé des fonctions administratives. Depuis l'arrêté qu'avait pris l'ancien Conseil du département, pendant que nous étions à l'assemblée électorale, un très grand nombre de prêtres s'étaient cachés dans les campagnes. Cet arrêté leur permettait de se retirer chez eux pour y faire les apprêts de leur voyage. Ils y étaient restés et avaient engagé tous leurs partisans à se rendre aux assemblées des communes pour y élire des officiers municipaux qui leur fussent dévoués. Cet expédient leur avait réussi ; car les nouvelles municipalités étaient composées en partie de ce qu'il y avait de plus malveillant ou de plus fanatique. Ce n'était plus un crime, aux yeux de ces théologiens, que d'accepter ces places ; c'était un acte de piété. Le nouveau Conseil, pour réparer la faute de l'ancien, avait arrêté qu'il serait donné cent livres à ceux qui amèneraient à l'Administration un prêtre réfractaire ou un émigré. Cette mesure ne produisit pas un grand effet.

Le Directoire voyait avec peine que le commandant de la 12e division ne s'occupait point de la défense de nos côtes. Il envoya des commissaires pour dresser des procès-verbaux de l'état où se trouvaient les poudrières, les corps de garde et les batteries de cette partie de notre département. Il écrivit plusieurs fois au général Verteuil à cet égard. Il lui envoya les commissaires qui avaient parcouru les côtes du département, qui lui dirent que les habitants de ces parages étaient en général dans les plus mauvaises dispositions. Verteuil répondit que Mercier-l'Epinay, sous-directeur d'artillerie à l'île de Ré, était chargé du placement des batteries de notre côte ; qu'il nous priait de lui indiquer des officiers. Nous lui

en indiquâmes qui avaient servi dans l'artillerie ; mais il ne fit aucune réponse. Nous avions intercepté une lettre de la femme de Mercier-l'Epinay à sa mère, par laquelle elle se réjouissait de la guerre avec l'Angleterre, et espérait que cette année serait plus heureuse que celle de 1792. Nous fîmes passer cette lettre au ministre de la guerre Beurnonville qui ne fit aucune réponse ; nous en informâmes également Monge, ministre de la marine, qui ne répondit pas davantage. Je lui en fis des reproches, lorsque je fus envoyé à Paris, au mois de mars suivant. Cependant les départements de la Bretagne étaient en état de révolte. Le feu couvait dans les environs de Bressuire : Les chefs de la révolte qui avait eu lieu dans ce dictrict au mois d'août dernier avait été innocentés ; ceux de l'île Dieu l'avaient été également par le tribunal criminel du département de la Vendée. C'était le Directoire de 1792 qui les avait fait traduire devant ce tribunal, comme auteurs d'un soulèvement qui avait éclaté dans cette île, au mois de janvier de cette année. Le nouveau Directoire prit un arrêté pour demander à la Convention nationale qu'un juré spécial fut nommé pour ces sortes de délits. Cette demande demeura sans réponse. Il semblait que ceux qui étaient chargés du gouvernement s'entendissent avec les malintentionnés de notre pays. Il était en proie au royalisme, au fanatisme, aux mécontentements de toute espèce : les gens riches entretenaient surtout les espérances du pauvre peuple égaré ; ils lui persuadaient que la contre-révolution s'opérerait aussi facilement qu'on tourne la feuille d'un livre. Insensés qui ne prévoyaient pas quels déchirements nous devions éprouver !

Je vais transcrire une pièce qui donne au vrai la situation où se trouvait notre territoire au moment du supplice de Louis XVI. C'est une lettre du procureur syndic du district des Sables au procureur général du département. Elle est datée des Sables, le 24 janvier 1793, l'an II de la République.

« Citoyen, les ordres ont été donnés, dans toutes les muni-

« cipalités, d'arrêter les agitateurs, d'après votre lettre du 23
« de ce mois. S'ils eussent été bien exécutés dans cette ville,
« on eût arrêté plusieurs malveillants qui publiaient qu'à
« Rochefort tous les marins étaient révoltés et refusaient de
« partir, afin qu'un aussi funeste exemple fut imité par nos
« marins, dont la majeure partie sont de zélés partisans de
« la Révolution. J'ai instruit la municipalité de ces manœu-
« vres, et je suis persuadé qu'elle surveillera de près les
« malintentionnés.

« Vous me demandez, citoyen, par votre lettre du 14 de ce
« mois, de vous rendre compte de la situation morale et poli-
« tique de ce district ; quant au moral, je crois que la très-
« grande partie du peuple, que le sot orgueil de l'aristocratie
« appelait paysans, est entièrement corrompu par le fana-
« tisme et par les efforts des ennemis intérieurs. J'ai sou-
« vent eu des exemples que le parjure n'était pas même un
« frein pour cette classe d'hommes égarés et simples. J'en ai
« souvent eu encore de son injustice et de sa cruauté ; ces
« hommes, d'ailleurs, sont continuellement inquiets, irrésolus,
« et beaucoup d'entre eux ne prendront sûrement d'autre
« parti que celui du plus fort.

« Quant au politique, les mêmes individus sont également
« incapables d'y raisonner comme d'y rien concevoir : la
« Révolution est pour eux une longue suite d'injustices, dont
« ils se plaignent sans savoir pourquoi. Ils regrettent leurs
« anciens privilégiés, tandis que ces hommes ambitieux les
« écrasaient par leur morgue et leur tyrannie ; ils regrettent
« les prêtres déportés, tandis que ces hypocrites les trom-
« paient en volant leur argent. Ils croient la Religion per-
« due, par un serment qui n'a eu pour but que d'assurer
« l'exécution d'une loi civile. Ils haïssent les prêtres fidèles à
« la loi, parce que, moins dissimulés ou moins fourbes que
« les réfractaires, ils parlent le langage de la Liberté et de la
« nature. Ils redoutent comme ils se méfient des autorités

« constituées, tandis qu'elles ne sont créées que pour faire « leur bonheur.

« Voilà, citoyen, ma manière de voir et de penser sur cette « partie des habitants des campagnes, si bassement désignée « par le mot de paysans; mais il ne faut cependant pas croire « que, parmi eux et dans une autre classe autrefois supé- « rieure, la bourgeoisie, il ne se trouve de très zélés parti- « sans de la Révolution. Un certain nombre de paysans (si je « puis encore me servir de ce terme) aime le nouvel ordre de « choses : les uns par principes, les autres par intérêt. Les « ci-devant bourgeois, en plus grand nombre encore, sont « dévoués tout entiers à la cause de la Liberté; mais cette « fille du Ciel a encore ses détracteurs et ses ennemis parmi « cette seconde classe d'hommes.

« Dans ce moment et depuis un mois, il existe dans ce dis- « trict une fermentation sourde, dont je crains l'explosion. « Les amis les plus ardents de la liberté commencent même « à murmurer tout haut contre les vexations qui leur sont « continuellement faites. Dans le canton d'Angles, un ci-devant « chevalier et autres agitateurs de son espèce prêchent « le peuple en sens inverse des lois nouvelles ; mais « ils sont adroits et l'on n'a que de légères traces de leurs « machinations. A ces sollicitations perfides, les habitants du « chef-lieu joignent des motifs d'intérêts personnels. Voici « les principaux motifs.

« 1° La justice administrative est pour eux d'une langueur « insupportable, et dans le vrai, cette plainte n'est que trop « fondée. Aussi crient-ils sans cesse après les adminis- « trations.

« 2° La régie nationale est pour eux le fléau le plus meur- « trier. Tous les colons, fermiers, régisseurs de biens « d'émigrés qui ont payé l'imposition entière de 1791, ne « peuvent obtenir le remboursement de la portion due par « le propriétaire; les receveurs refusent impitoyablement de « payer, et l'on appelle ces refus des vexations. Je conviens

« que le terme ne peut-être mieux appliqué. Les percepteurs « des communes, poursuivis et exécutés par le receveur du « district, sont forcés de solder le montant de leurs rôles, « tandis que les principales cotes sont souvent imposées sur « les biens d'émigrés, et ces cotes, les receveurs de l'enregis- « trement ne les acquittent pas, parce qu'elles sont pour « l'année 1791.

« Les fermiers des complants, ci-devant appartenant à la « Nation, n'ont certainement rien perçu pour l'année 1792 ; « les fermiers des droits casuels et des droits fixes en argent, « n'ont encore pas plus perçu ; enfin, les fermiers des droits « incorporels en nature ont éprouvé des réductions considé- « rables. Cependant la régie décerne impitoyablement des « contraintes contre ces fermiers pour la totalité de leurs prix « de ferme : on les saisit, on les exécute, et on plonge dans « la plus affreuse misère les moins fortunés, sans sursis, « sans raison comme sans humanité. Les inspecteurs, les « receveurs, vont courant les campagnes et disent aux fer- « miers : *Vous paierez tout, foutre, ou nous viendrons « nous mêmes vous exécuter, s'il n'y a pas d'huissier. Les « administrations veulent se mêler de notre partie, et elles « n'y connaissent rien. Nous passerions par dessus dix « mille sursis, si vous les obteniez de leur part.* Voilà sans « doute qui est fort consolant !

« 3° La régie blesse encore les intérêts de tous les citoyens « dans un genre différent. Les acquéreurs des biens natio- « naux ont sans doute acquis pour jouir ; eh bien ! ils ne « jouissent pas ni peut-être ne jouiront de longtemps. Les « receveurs de l'enregistrement, qui tous ont connaissance « des ventes nationales, qui les enregistrent, qui ont connais- « sance des procès-verbaux de vente des biens nationaux « quand ils le veulent, qui doivent avoir des sommiers « montés pour établir de l'ordre et éviter de la confusion « dans leur régie, ont très certainement connaissance de « toutes les aliénations qui ont été faites ; mais parce que

« presque totalité des biens vendus s'est trouvée affermée « avec des biens incorporels, ils ont DÉLICATEMENT reçu les « prix de ferme entiers, et les acquéreurs ont eu une recette « bien facile. Ceux-ci se sont adressés à l'administration « supérieure qui les a renvoyés devant les tribunaux ; mais « devant les tribunaux ils ne sont pas plus heureux : tantôt « ils sont déboutés purement, simplement, et tantôt ils sont « condamnés en des dépens considérables pour avoir osé « demander ce que personne ne peut leur contester.

« Ces sujets de mécontement sont généralement manifes- « tés dans ce district, et je ne saurais me dissimuler qu'ils « ont des fondements légitimes, et qu'ils sont bien faits pour « faire détester le règne de la Liberté, puisque la tyrannie et « l'arbitraire y dominent encore. Oui, citoyen, ma conscience « me force de vous le dire, si les mêmes sujets de plaintes se « continuent longtemps, les murmures seront universels et « j'en redouterai les suites funestes. Cependant qui en accu- « ser ? L'honnête régie. Ah ! si bientôt la cognée de la « réforme ne tranche jusqu'à la racine de cet établissement « gangrené, ses anticipations et ses injustices porteront par- « tout la désolation et le mal sera sans remède. Je ne doute « pas, citoyen, que ces vérités affligeantes ne fassent une « profonde impression sur votre âme sensible ; elles sont trop « importantes pour que vous les regardiez avec indifférence, « et je conjure votre humanité, votre justice et votre patrio- « tisme de les transmettre au conseil exécutif. Les hommes « vraiment républicains sont ennemis jurés de toute oppres- « sion ; ils la poursuivent partout, ils la proscrivent sous « quelque nom qu'elle puisse se donner.

« Je finis, citoyen, ma longue épitre par une dernière « réflexion que les circonstances du moment produisent. « Depuis que le procès de Louis Capet est commencé, le « peuple des campagnes murmure plus vivement ; on lui a « parlé de la création des nouveaux bataillons, et il manifeste

« une opinion combinée. Plusieurs bons citoyens m'ont « instruit des craintes qu'ils ont à cet égard.

« Hier soir, la nouvelle du jugement de Louis Capet fut « fort mal reçue ; au club des amis de la Liberté, de certains « personnages osèrent traiter de brigands et de scélérats les « législateurs qui avaient condamné Louis à la mort. Ce « matin, on a remarqué sur tous les visages un air sombre « et consterné ; quelques groupes de marins et autres « citoyens se promenaient sur les quais avec un air fort agité, « et souvent il leur échappait des gestes menaçants (1). « Ces faits sont peut-être peu essentiels, mais il faut veiller « bien attentivement pour qu'ils ne prennent pas un « caractère plus sérieux. A cet effet, je vais me concerter « avec la municipalité.

« Dans les campagnes ce jugement fera encore une plus « mauvaise impression : il excitera la fermentation déjà exis « tante, mais avec une prudente fermeté il sera sans doute « facile de tout calmer. Je vais ouvrir une correspondance « secrète avec des amis sûrs, et j'en obtiendrai des détails « aussi vrais qu'étendus. Notre position actuelle et les « menaces de l'Angleterre exigent ces grandes précautions.

« Le Procureur syndic du district des Sables,

« Signé : BIRET ».

Les procureurs syndics des districts de Challans, des Sables, de la Roche-sur-Yon et de la Châtaigneraie ne rendirent pas un meilleur compte de l'état de leurs arrondissements et de l'esprit qui animait les habitants. Nous demandâmes des troupes à Verteuil, il nous répondit qu'il

(1) Quelques jours après le supplice de Louis, Gaudin, qui avait voté contre sa mort, arriva aux Sables. Il avait été maire de cette ville. Il avait beaucoup d'influence sur les esprits. C'était un patriote de 1789. Il contribua par ses opinions à indisposer les citoyens de cette ville contre le jugement de la Convention nationale. (Note du manuscrit).

n'en avait pas à sa disposition ; mais qu'il ferait en sorte de placer quatre cents hommes aux Sables.

Pendant que les malveillants agitaient sourdement les esprits dans les campagnes, Biaille-Germon, maire de la commune de Fontenay, et les collègues qu'on lui avait donnés ne négligeaient rien pour avilir le Directoire du département. J'étais instruit, à point nommé, des propos qu'ils tenaient contre ses membres. Une femme, pleine de grâces et d'esprit, qui habitait avec moi depuis quelques mois, ne me laissait pas ignorer leurs manœuvres. Elle était arrivée de Paris à Fontenay pour réclamer ses droits sur les biens de Panon-Faymoreau, son mari, qui s'était émigré. Ce mauvais citoyen avait été pour elle un époux barbare ; elle avait été obligée de se séparer de lui et d'aller habiter chez son père, l'un des plus riches négociants de Nantes : il s'appelait Deurbroucq. Il avait doté sa fille d'une somme de quatre cent mille livres. Cet argent avait été en très-grande partie dilapidé par Faymoreau, et sa charmante femme était restée presque sans ressources ; sa famille la faisait vivre. Elle aimait la paix et était indignée de la manière avec laquelle nous étions traités. Je l'avais connue autrefois. Elle ne me cacha rien. Laparra était président de la société populaire qui était bien peu nombreuse. C'était en quelque sorte une honte que de s'y montrer. Laparra faisait tout ce qui dépendait de lui pour raviver l'esprit public. La municipalité le voyait avec peine. Il y avait alors à Fontenay un boute-feu nommé Pranger que Biaille-Germon avait fait venir de Paris. Il enseignait au collège. Il n'aimait plus la Révolution, il se chargea de dissoudre la société, d'en former une autre d'*honnêtes gens*, et Laparra devait être chassé de la commune. Voici l'occasion qu'il choisit pour effectuer son projet.

La municipalité de Luçon avait fait conduire à l'administration du département Marie Duchaffaut, épouse de Borthais-Marmande, émigré. Cette femme, jeune et jolie, recélait dans sa maison un prêtre déportable. Il fut également con-

duit au Département. Comme président je procédai à l'interrogatoire de ces deux individus dans une salle où il y avait une grande affluence de peuple. Cette femme se comporta très-mal ; elle mit dans ses réponses tantôt de la plaisanterie, tantôt de la douleur et souvent beaucoup d'aigreur : elle finit par injurier les autorités constituées. Je lui représentai qu'elle devait du respect aux lois et aux magistrats, puisqu'ils lui garantissaient sa vie et ses propriétés. « Je ne vous appellerai pas citoyenne, car, lui dis-je, vous ne méritez pas ce beau titre ». Dans ses conclusions, Bouron la nomma femme Marmande. Il fut décidé par le Directoire qu'elle fixerait sa résidence à Fontenay, et qu'elle se rendrait tous les matins à onze heures s'inscrire au secrétariat ; quant au prêtre, il fut mis en prison et transféré aux Sables pour être déporté à la Guyane. La femme Marmande eut la liberté de l'aller voir et ne dissimula point l'attachement qu'elle avait pour lui. C'était bien l'être le plus laid et le plus méchant que j'aie vu. Pranger qui, contre mon opinion, avait été nommé rédacteur d'un journal que l'administration se proposait de répandre dans les campagnes, fit imprimer quelques jours après son premier numéro. Il rendit compte dans cette feuille de l'interrogatoire que la femme Marmande avait subi devant le Département, et il accompagna ce récit des réflexions les plus amères et les plus inciviques contre les Administrateurs, parce qu'ils n'avaient pas qualifié cette femme de *Madame*. C'était Bouron qui avait fait adopter la rédaction du journal et qui s'était même fâché contre quelques-uns de nous pour cette entreprise ; nous fîmes sentir alors à notre collègue combien il avait été imprudent. Pranger parut à la société populaire, il y avait longtemps qu'il n'y avait mis le pied ; on avait donné des brevets aux membres qui la composaient ; il en demanda un (brevet ou diplôme). Le Président s'y opposa en lui reprochant les expressions de son journal contre l'arrêté du Département relatif à la femme Marmande. Pranger était avec ses amis, *les gens comme il faut*. Il voulut se

répandre en injures contre le président Laparra, mais il parlait très difficilement ; la colère le possédait ; les patriotes couvraient sa voix, il fut obligé de se retirer. Il n'abandonna pas son dessein. Il rédigea un mémoire qu'il fit imprimer et distribuer chez tous les aristocrates de la ville. Cet écrit était intitulé : *Discours à prononcer (s'il plait à Dieu) dimanche prochain, 24 février 1793, à la société populaire de Fontenay, et dédié au peuple de la ville et du département, par Ch.-L. Pranger, citoyen quoiqu'on en dise, etc.* Le jour indiqué arrive, Pranger se présente avec sa suite. Il veut débiter son discours ; il s'élève une grande rumeur dans l'assemblée, des menaces se font entendre : déjà les cannes sont en l'air, on allait..... Mais la générale bat : tout le monde se retira. La municipalité et ses partisans attendaient l'issue de cette scène. Le maire envoie chercher Laparra, il lui demande ses papiers. « Il est étonnant, lui réplique Laparra, que vous me fassiez cette demande après neuf mois de résidence en cette commune », et il lui montra toutes les pièces qui attestaient son civisme. Ces beaux messieurs se désespéraient de voir échouer leur projet. La générale qui battait, était pour eux un soulagement à leur chagrin. La commune de la Caillière était soulevée, les canonniers de Fontenay y marchèrent avec quelques détachements des gardes nationales de la Châtaigneraie : un seul des mutins fut blessé, et le calme fut bientôt rétabli. Il en coûta douze cents livres au juge de paix du canton qui fut véhémentement suspecté d'avoir pris part à ce soulèvement. Il fut envoyé devant l'accusateur public, et le juré déclara qu'il n'y avait pas lieu à accusation.

D'après tous les renseignements qui lui parvenaient chaque jour sur la disposition des esprits, le Directoire crut devoir prendre une mesure vigoureuse contre les gens suspects. Il arrêta, le 25 février, que les Directoires de districts seraient tenus, sous leur responsabilité, de lui faire passer une liste de toutes les personnes qu'ils suspectaient

de fomenter des troubles et d'égarer les habitants des campagnes, lesquelles personnes seraient obligées de se rendre à l'instant au chef-lieu du département pour y fixer leur domicile et constater chaque jour leur présence, en s'inscrivant au secrétariat. Nous avions pris précédemment deux autres arrêtés qui ne tendaient pas moins au maintien de l'ordre. Le premier portait que les patrons de barques et autres maîtres d'équipages abordant dans les ports du département, présenteraient aux municipalités des lieux de leur débarquement les rôles de leurs bâtiments et feraient connaître les noms, profession et domicile des gens qu'ils auraient à leur bord; le second, que tous ceux qui étaient rentrés dans le département depuis le 1es juillet 1792, consigneraient une somme de trois mille livres qui serait employée au paiement de la force armée, si la tranquillité des communes qu'ils habitaient était troublée. Le ministre Roland inapprouva cet arrêté, il n'en fut pas moins exécuté. Nous nous étions déterminés à ces mesures pour éviter la rentrée des émigrés et des prêtres, et contenir ceux qu'on soupçonnait de s'être trouvés avec les *Chevaliers du Poignard* à l'affaire du 10 août à Paris. Nous fîmes mettre en état d'arrestation Suzannet, officier de marine, qui nous demandait mainlevée de la saisie de ses domaines, parce qu'il ne put nous prouver sa résidence depuis les premiers jours d'août jusqu'à la fin de septembre; mais le juré d'accusation le renvoya absous. Cet homme est passé depuis parmi les brigands.

Le décret du 24 février de cette année pour le recrutement de trois cent mille hommes, nous fut adressé par un courrier extraordinaire : nous fîmes à l'instant tout ce qui dépendait de nous pour en presser l'exécution. Le contingent de notre département dans cette levée était de cinq mille hommes : elle se fut effectuée bien facilement sans les nobles et les prêtres qui persuadaient aux citoyens qu'on les voulait envoyer à la boucherie. Le mécontentement éclata avec

force à la publication de cette loi. Les commissaires que nous avions nommés trouvaient à chaque pas la résistance la plus opiniâtre. Nous avons appris depuis que les domestiques des nobles travaillaient sourdement le peuple, et que ces manœuvres avaient lieu dans plusieurs autres départements.

(A suivre.)

LES LIVRES D'HISTOIRE

Quelques écrivains : Théophile de Viau; — Bourdaloue ; — Voltaire Maupertuis.

De ce que le public est tout yeux pour les exploits militaires et tout oreilles pour les récits de ceux qui les lui content il ne faudrait pas conclure que les autres parties de l'histoire chôment et que les historiens négligent les problèmes qui peuvent ailleurs solliciter leur activité. Les véritables chercheurs ne songent guère à la mode régnante, et quand un coin d'ombre les attire c'est qu'ils sentent qu'ils rendront service à la vérité en y faisant pénétrer la lumière. Et les coins d'ombre abondent partout, en dépit des bonnes volontés, dans l'histoire littéraire comme dans l'histoire politique, dans l'histoire civile comme dans l'histoire militaire. Les investigations se poursuivent donc en tous sens, les résulats se multiplient et nous voudrions en retenir quelques-uns.

* * *

M. Charles Garrisson est un esprit ouvert aux aspirations littéraires. Après quelque temps passé dans la diplomatie, il entremêle maintenant à ses devoirs de propriétaire les libres occupations d'un chercheur convaincu et il en est résulté une étude historique et littéraire sur Théophile de Viau et sur son frère Paul (1).

Si Théophile reste un nom, ce n'est guère autre chose ; son souvenir est assez indécis et sa personne mal connue. Quand ce

(1) Charles Garrisson, *Théophile et Paul de Viau, étude historique et littéraire.* 1899, in-8 (Picard).

cadet de Gascogne arriva à Paris, jeune, ardent, plein de fougue, le goût était aux vers faciles et aux plaisirs plus faciles encore. Il s'y adonna avec conviction, ne cherchant guère à qui il pouvait déplaire, soucieux seulement de ses aises et de ses commodités. Il ne tarda pas à se repentir de cette insouciance et de ténébreux ennemis surent vite lui faire sentir leur animosité que ne put calmer une absence de la capitale. Pour y rentrer, il fallut au poète changer de religion ; encore ce procédé, plus intéressé que sincère, ne le sauva-t-il que momentanément, car protestant ou catholique il ne renonça pas à ses débauches et la haine ne désarmait pas contre lui.

En 1628 parut un volume ordurier, *Le Parnasse satyrique*, auquel Théophile avait pris une large part. Ce fut ce qui détermina la catastrophe et il semble qu'on n'attendait qu'une occasion de frapper le poète intempérant, tant on mit de hâte à la saisir. Condamné par contumace, Théophile ne fut exécuté qu'en effigie, mais bientôt après il était appréhendé et conduit à Paris de place en place pour y être enfermé à la Conciergerie. Le malheureux poète fut alors la victime de ses débordements et de ses intempérances de langue. Mais le ressentiment des jésuites aurait-il suffi à le perdre aussi complétement qu'il le fut ? M. Garrisson pense qu'à ces causes il faut joindre un amour inconsidéré pour Anne d'Autriche que Théophile eut le mauvais goût d'afficher, et cela est très vraisemblable. Malgré cela, le poète en échappa et il eut la consolation de mourir libre.

En retraçant le portrait de Théophile, M. Garrisson a ranimé aussi son frère aîné, Paul de Viau. C'était justice. Humaniste et poète à ses heures, rimant en gascon non sans verve, c'est une physionomie attachante et un caractère sympathique par la loyauté de sa vie et de ses convictions. Loin de changer de religion, il défendit ses croyances les armes à la main, mais son amitié fraternelle ne souffrit ni de l'inconduite ni de l'inconstance de son cadet. M. Garrisson a cité des preuves touchantes de cette amitié fraternelle et on aime à voir avec lui les deux frères ainsi rapprochés dans le récit de leur vie comme ils le furent jadis par le sang et par leur affection.

De Théophile à Bourdaloue il serait puéril de chercher une transition ou de développer un contraste. L'ouvrage du P. Chérot a paru en même temps que le précédent et c'est la raison pour laquelle nous avons à nous en occuper ensemble.

Les études critiques sur Bourdaloue abondent et pourtant sa vie ou ses œuvres sont loin d'être connues avec toute la précision désirable. Le P. Chérot a pensé qu'il convenait de chercher tout d'abord à reconstituer la correspondance de son illustre confrère et il s'y est employé de son mieux (1). C'est ce travail ardu, mais nécessaire, dont il présente les résulats dans un volume qu'on ne saurait désormais omettre de consulter.

Trente lettres seulement de Bourdaloue on pu être reproduites entièrement, et, malgré tout l'appareil scientifique dont leur éditeur les a entourées, c'est peu assurément. Pourtant, il s'en dégage une impression d'ensemble sur Bourdaloue *épistolier*. Un peu sec, manquant de souplesse, sinon de bonne grâce, le Jésuite est visiblement contraint et mal à l'aise quand il entretient, la plume à la main, quelqu'un de ses correspondants. Son originalité est toute autre, mais il ne s'ensuit pas qu'on doive négliger cet aspect de son caractère. Il ne sait ni donner à l'abandon toute la liberté qu'il comporte ni à la courtoisie l'aisance qui en fait le charme. Nulle part le poids de la langue, si belle mais si lourde, du XVIIe siècle ne se fait mieux sentir que dans ces billets d'une plume trop dialecticienne pour s'abandonner sans réserve au manque de méthode d'une épître familière. Après avoir lu Bourdaloue, on court se retremper aux ondes vives et fraîches de Mme de Sévigné, moins solennelle et plus agissante, manquant de réserve mais non de bonne humeur.

Le butin du P. Chérot est donc fort instructif. Est-il besoin d'ajouter que si la haute personnalité de Bourdaloue n'y gagne pas grand chose, elle n'y perd rien non plus? Ces courts billets ne modifient pas sensiblement l'opinion courante et lui laissent toute son autorité. Et si au point de vue littéraire, les choses restent à peu près en l'état, elles profitent certainement, au point de vue historique, de la mise au jour de ce recueil. Le P. Chérot a accompagné

(1) Le P. Henri Chérot, *Bourdaloue, sa correspondance et ses correspondants*. 1899, in-8 (Retaux). — *Deux nouvelles lettres de Bourdaloue*. In-8.

le texte de Bourdaloue d'un commentaire abondant et précis. Non seulement rien ne lui échappe dans les lettres publiées en entier, mais encore il dresse la liste de celles qu'on a perdues ou qu'on ne connaît qu'en partie; il énumère aussi les lettres reçues par Bourdaloue, fait revivre ses correspondants, reconstitue le milieu et les circonstances avec beaucoup de sagacité. De tout cela il est résulté un volume plein de faits, dont les amateurs du XVIIe siècle sauront se servir et la mémoire de Bourdaloue ainsi restaurée sous un de ses aspects ne peut que gagner à être mise fidèlement en lumière.

***

Le volume consacré par M. Eugène Bouvy à Voltaire et à l'Italie (1) se compose d'études diverses, mais qui concourent toutes vers le même but: l'étude de l'influence des lettres italiennes sur Voltaire et de celle de Voltaire sur l'Italie, la détermination de l'échange de vues qui s'est opéré de la sorte.

Voltaire savait suffisamment bien l'italien pour comprendre, de façon satisfaisante, les écrivains classiques de cette langue et même pour écrire aussi des lettres dont il tirait vanité! Il pouvait donc avoir — et il avait — des opinions personnelles sur la valeur littéraire de cette littérature et sur celle de ses auteurs. Maintes fois il exprima sa manière de voir à ce sujet et maintes fois aussi il trouva au delà des monts des partisans ou des contradicteurs.

S'il juge Dante avec autant de sans-façon que Shakespeare, son manque de révérence ne fut pas superflu, car il provoqua une retentissante polémique qui eut quelque utilité pour les études dantesques. Voltaire comprend mieux et apprécie mieux Arioste; le *Roland furieux* devint même l'un de ses livres de chevet, il s'essaya à en traduire des épisodes et il rêva de composer un « poème ariostin ». Ce poème, ce fut *la Pucelle*, et il ne nous appartient pas de rechercher ici si Voltaire réussit à imiter Arioste et si sa parodie ne dépassait pas les bornes permises aux convenances. *Le Jérusalem délivrée* inspira aussi en partie *la Henriade* et ces emprunts divers marquent bien le prix que donnait le poète français aux poèmes d'outre-mont.

(1) Eugène Bouvy, *Voltaire et l'Italie*. 1898, in-8. (Hachette).

Mais c'est au théâtre italien que Voltaire porta le plus d'intérêt, et c'est là aussi que son influence à lui-même se fit le plus sentir. Il s'éprit de *la Mérope* de Maffei jusqu'à vouloir la refaire ; il s'inspira également de Métastase qu'il imita maintes fois ; il pratiqua aussi Goldoni, et, s'il lui emprunta moins, cela ne veut pas dire que ce commerce ait été sans profit. Quant au théâtre de Voltaire, il eut le plus vif succès en Italie ; on le représentait partout et il était lui-même l'origine de nombre d'imitations plus ou moins bien venues. Comme on le voit, il y eut là tout un échange d'idées qui méritait d'être déterminé. Ce n'est pas la partie la moins intéressante du livre de M. Bouvy, non plus que celle où il dégage les dées philosophiques de Voltaire sur le passé ou sur l'avenir de l'Italie, l'influence que des idées aussi avancées eurent sur le sort de la nation italienne. Ce sont là des questions importantes qu'il convenait d'étudier avec conscience et modération, pour apprécier sainement toute une part de l'œuvre si complexe de Voltaire. M. Bouvy l'a fait de telle sorte qu'on ne peut que lui en savoir gré.

***

Maupertuis est un de ces savants français qui se fixèrent à la cour de Prusse, au XVIIIe siècle, y firent fortune et servirent de canal aux grâces que les princes allemands accordèrent aux étrangers illustres. Sa correspondance, de ce chef, fut donc considérable et il n'était pas indifférent de la connaître. Maupertuis en mourant avait légué ses papiers à son confrère La Condamine, mais en obligeant celui-ci à brûler ses propres lettres, à lui Maupertuis. Ce vœu semble avoir été rempli par La Condamine, et l'on n'a retrouvé que les missives des correspondants de Maupertuis. Ce sont elles que l'abbé A. Le Sueur s'est empressé de donner au public (1).

Il y a là des lettres inédites du grand Frédéric, du prince Henri de Prusse, son frère, de La Beaumelle, du président Hénault, du comte de Tressan, d'Euler, de Kaestner, de Kœnig, de Haller, de Condillac, de l'abbé d'Olivet, du maréchal d'Écosse, etc. Tous ces

(1) L'abbé A. Le Sueur, *Maupertuis et ses correspondants*. Paris, 1898, in-8 (Picard).

noms disent assez la variété et l'importance du recueil. J'ajoute que ces lettres sont plus intéressantes que ne le seraient celles de Maupertuis lui-même. Vaniteux et plein de lui-même, c'est pour soigner sa réputation qu'il a exigé qu'on détruisit sa prose et l'avenir n'y a sans doute pas perdu grand'chose, car cette réputation reste médiocre sans cela et son caractère opiniâtre et vain devait mal se prêter au commerce épistolaire. Quoi qu'il en soit, la récolte de l'abbé Le Sueur est abondante et il a su la mettre en valeur. C'est une utile contribution à l'histoire de ce XVIIIe siècle, toujours si attirant par ses grâces comme par ses défauts.

P. B.

Le directeur-gérant : PAUL BONNEFON.

AUXERRE. — TYP. ET LITH. A. LANIER, RUE DE PARIS, 43.

LETTRES DU MARÉCHAL BUGEAUD

sur la conquête de l'Algérie

Nos lecteurs connaissent déjà pour avoir pu les apprécier ici même les qualités de la correspondance du maréchal Bugeaud : son savoir militaire abondant et varié, la saveur de son langage si personnel, l'allégresse de son bon sens, le charme de sa force et la bonne grâce de son autorité.

Ils les retrouveront dans les lettres qui vont suivre, qui ont pour objet cette Algérie à laquelle le soldat avait voué tous ses efforts et qui datent de la période la plus glorieuse des luttes et des combats sur le sol africain. Ecrites en des circonstances diverses, adressées à des correspondants variés, elles ont toutes cette marque particulière qui distingue toujours la plume qui les traça. Car si les occasions changent, l'homme de cœur ne change pas et on le trouve toujours à son avantage, simple et vrai, dans les lignes sans prétention qu'il laisse abondamment couler de sa verve empressée à se répandre.

On le verra paternel et grondeur, prendre soin des lieutenants qui le secondent dans sa mission, leur tracer la voie avec netteté, les encourager avec des allures de bourru bienfaisant. L'intimité du chef revit en ces pages diverses qui le montrent sous ses aspects les moins apprêtés, dans l'abondance des soucis quotidiens, comme aussi dans les préoccupations incessantes d'un pouvoir encore mal assuré. Le maréchal Bugeaud est de ceux dont la rude bonhomie est toujours attirante, parce que les accents en sont toujours sincères et fiers. La noblesse de son caractère transparait jusque dans les moindres choses et on en trouvera bien des traits

noms disent assez la variété et l'importance du recueil. J'ajoute que ces lettres sont plus intéressantes que ne le seraient celles de Maupertuis lui-même. Vaniteux et plein de lui-même, c'est pour soigner sa réputation qu'il a exigé qu'on détruisit sa prose et l'avenir n'y a sans doute pas perdu grand'chose, car cette réputation reste médiocre sans cela et son caractère opiniâtre et vain devait mal se prêter au commerce épistolaire. Quoi qu'il en soit, la récolte de l'abbé Le Sueur est abondante et il a su la mettre en valeur. C'est une utile contribution à l'histoire de ce XVIIIe siècle, toujours si attirant par ses grâces comme par ses défauts.

P. B.

Le directeur-gérant : PAUL BONNEFON.

AUXERRE. — TYP. ET LITH. A. LANIER, RUE DE PARIS, 43.

LETTRES DU MARÉCHAL BUGEAUD

sur la conquête de l'Algérie

Nos lecteurs connaissent déjà pour avoir pu les apprécier ici même les qualités de la correspondance du maréchal Bugeaud : son savoir militaire abondant et varié, la saveur de son langage si personnel, l'allégresse de son bon sens, le charme de sa force et la bonne grâce de son autorité.

Ils les retrouveront dans les lettres qui vont suivre, qui ont pour objet cette Algérie à laquelle le soldat avait voué tous ses efforts et qui datent de la période la plus glorieuse des luttes et des combats sur le sol africain. Ecrites en des circonstances diverses, adressées à des correspondants variés, elles ont toutes cette marque particulière qui distingue toujours la plume qui les traça. Car si les occasions changent, l'homme de cœur ne change pas et on le trouve toujours à son avantage, simple et vrai, dans les lignes sans prétention qu'il laisse abondamment couler de sa verve empressée à se répandre.

On le verra paternel et grondeur, prendre soin des lieutenants qui le secondent dans sa mission, leur tracer la voie avec netteté, les encourager avec des allures de bourru bienfaisant. L'intimité du chef revit en ces pages diverses qui le montrent sous ses aspects les moins apprêtés, dans l'abondance des soucis quotidiens, comme aussi dans les préoccupations incessantes d'un pouvoir encore mal assuré. Le maréchal Bugeaud est de ceux dont la rude bonhomie est toujours attirante, parce que les accents en sont toujours sincères et fiers. La noblesse de son caractère transparait jusque dans les moindres choses et on en trouvera bien des traits

ci-dessous. Quand il juge pour récompenser comme pour sévir, il reste le chef bienveillant et fort. C'est une de ces figures de notre histoire militaire contemporaine qui n'ont rien à perdre à être vues de près, et les travers qui se peignent sur ce noble visage en accentuent l'expression plutôt qu'ils n'en troublent l'harmonie. On le sentira aisément par les lettres qui suivent dont la simplicité est un enseignement si grand.

I

A Antoine-Eugène Buret (1)

Oran, le 21 février 1842.

Mon cher monsieur Buret, en rentrant ici, après une campagne de 29 jours, j'ai trouvé votre livre et votre aimable lettre. Je n'ai pu lire que celle-ci, et je ne puis y répondre que bien peu de choses, tant je suis affairé par la nouvelle situation du pays et par les préparatifs d'un établissement sérieux à Tlemcen, où ma colonne va retourner immédiatement, avec un grand convoi, organisé avec les transports du pays et composé principalement de tous les objets nécessaires aux ambulances, aux manutentions des vivres, aux travaux du génie et à l'artillerie. Les subsistances n'y occupent qu'une place secondaire, parce que les marchés de Tlemcen commençaient à l'approvisionner lors de mon départ et que j'ai trouvé en route plusieurs petites caravanes chargées de grains, se rendant à cette ville.

Nous avons voyagé au milieu des populations confiantes à tel point que les familles, les troupeaux et bœufs de labour bordaient partout notre chemin. On nous offrait à acheter des bœufs, des moutons, de la volaille et des œufs. La tribu des

(1) Publiciste (6 octobre 1810 — 23 août 1842), qui venait de mettre au jour son livre intitulé : *Question d'Afrique : de la double conquête de l'Algérie par la guerre et par la colonisation* (1842, in-8).

Ouled-Dzer, fraction de la grande tribu des Beni-Amer qui vient de faire sa soumission, m'a offert à déjeuner sur le bord d'un ruisseau. Un grand haïc de laine a été étendu sur l'herbe, bientôt est arrivé un plat en bois de la largeur d'une meule de moulin, il était chargé d'un hectolitre de couscoussou surmonté d'un mouton bouilli. Tout mon état-major s'est rangé autour du plat et a mangé avec plaisir ce mets substantiel. Tout en prenant ma part, je causais avec les chefs des bienfaits de la paix et de leurs intérêts agricoles. Ils m'ont dit, ce que je savais déjà, que forcés par nos attaques incessantes de se retirer dans les montagnes les plus élevées avec leurs troupeaux, la neige, le froid, la pluie et le défaut de nourriture leur en avaient fait perdre les deux tiers. J'ai cherché alors à leur faire comprendre que dans tous les hivers rigoureux ils perdraient beaucoup d'animaux par le manque d'abris et de provisions fourragères. Je leur ai expliqué comment ils pourraient se procurer des abris et puis du fourrage par le moyen des prairies artificielles et naturelles ; je n'ai pas pu me faire comprendre. Ce sont cependant deux idées que je sèmerai avec persévérance, car fixer l'Arabe à des localités privilégiées par le moyen de la propriété bâtie et l'attrait d'une bonne culture sédentaire me paraissent d'excellents moyens de les rendre moins belliqueux, beaucoup plus faciles à gouverner et à ramener à la soumission, s'ils se révoltaient.

Je n'ai pas le temps de vous parler de la campagne que je viens de faire et de ses heureux résultats, vous les verrez dans mes bulletins qui seront sans doute publiés. Je me borne à vous dire, qu'à peu de choses près, tout le pays compris entre l'Hillel et la frontière du Maroc, entre Mascara et Mostaganem, Tlemcen et Oran, est soumis. Je viens de passer en revue la cavalerie des Garabas; ayant réuni les chefs en cercle, je leur ai dit que j'étais là pour entendre leurs demandes et que je les engageais à m'ouvrir leur cœur. Le plus influent a pris la parole et m'a dit : « Nous avons été vos

« ennemis les plus acharnés, nous serons vos amis les plus « fidèles, nous marcherons avec vous quand vous le voudrez. « Nous brûlerons de la poudre à vos côtés et nous vous prou- « verons que nous savons mourir quand il le faut. Nous « demandons à faire partie du Maghrzen d'Oran, comme nous « étions autrefois sous les Turcs. »

Vous pensez bien que j'ai donné mon approbation à de pareils sentiments ; j'avais l'intention de leur proposer ce qu'ils me demandaient, mais j'ai eu l'air de le leur accorder comme une faveur.

Il reste, dans la province d'Oran, deux grandes tribus encore insoumises : ce sont les Hachems et les Flitas. Cette dernière a déjà fait des ouvertures au Bey de Mostaganem et je pense que sous peu de jours ce sera une affaire conclue. L'autre qui a donné le jour et la puissance à Abd-el-Kader, qui compte 36.000 âmes de population et 3.000 cavaliers, résiste encore malgré les attaques multipliées et les nombreuses pertes qu'elle a éprouvées; mais comme elle sait très bien que je puis au printemps l'envahir avec 4.000 chevaux arabes et deux ou trois colonnes d'infanterie, je ne doute pas qu'elle se soumette avant peu. J'ordonne au général de Lamoricière de lui demander une contribution de chevaux pour remonter notre cavalerie. C'est elle qui a suscité la guerre et qui l'a soutenue avec le plus de persévérance ; il est juste qu'elle soit plus châtiée que les autres.

Je n'ai pas eu une minute pour lire quelques pages de votre livre, je ne doute pas qu'il ne soit rempli de très bonnes choses. Je profiterai du premier moment qui me sera donné pour les apprécier et je vous en dirai mon sentiment. Je pourrais bien en faire mettre quelques extraits dans le *Moniteur algérien*.

Je ne pense pas comme vous qu'on ait voulu me jouer un mauvais tour en m'autorisant à me rendre à la Chambre et en envoyant Monsieur de Rumigny pour me remplacer

provisoirement. Je dois à la vérité de dire, que j'avais soumis au gouvernement la question en ces termes : « S'il entrait « dans les intentions du gouvernement que j'assistasse à la « discussion de l'adresse à cause du paragraphe de l'Afrique, « je désire en être prévenu assez à temps pour que je fasse « mes dispositions de manière à ce que les affaires souffrent « le moins possible de mon absence. »

Quand l'autorisation est arrivée, suivie peu après de mon intérimaire, j'ai compris que ce serait une faute que de quitter ; j'ai écrit au gouvernement que les circonstances ne me le permettaient pas, et immédiatement on a approuvé ma résolution.

Mais ce que je crois, c'est l'intention prochaine ou éloignée d'envoyer ici le duc de Nemours comme vice-roi. Le bruit s'est même répandu qu'il venait au mois de mars. Ce serait bien prématuré. C'est la main qui aura soumis les Arabes, qui doit, pour la sécurité de notre conquête, les organiser et les discipliner. Qu'on laisse au moins faire le lit et la chambre du prince avant de l'installer.

Je retourne demain à Alger. J'espère y faire aussi bientôt de bonnes affaires. Soit dit entre nous confidentiellement, je considère la question de la guerre comme décidée par les événements de l'Ouest. Ce n'est plus qu'une affaire de temps et d'un temps très court. Viendront ensuite les questions de l'organisation du peuple arabe et de la colonisation européenne. Elles ne sont pas moins épineuses que la guerre; et cependant celle-ci était la question capitale, car il n'y a rien à faire dans un pays quand on n'est pas le maître. La cessation des hostilités allégera tout d'abord le fardeau que supporte le pays depuis onze ans: l'armée vivra en Afrique plus économiquement qu'en France ; et les revenus s'accroîtront tous les jours; nous n'éprouverons plus ces nombreuses pertes d'hommes et d'animaux; et si l'administration est bien faite, en peu d'années, l'Algérie soldera l'armée qui sera chargée d'en maintenir la possession. Ce

ne sera plus alors une question de budget mais de recrutement. Il faudra que la France ait en sus de l'armée nécessaire pour les prévisions d'Europe 60.000 hommes pour l'Afrique, dont elle devra faire abstraction complète ; 30.000 ou 40.000 hommes ne domineraient pas suffisamment le pays, et selon toutes les probabilités ils n'en retireraient pas les impôts suffisants pour leur entretien, pendant que 60.000 hommes y vivront largement.

La division et l'assiette des forces nécessaires à la domination sont l'objet d'un travail que je soumettrai bientôt au Gouvernement. L'organisation arabe est aussi un sujet constant pour moi de méditation. Je suis bien fixé sur les divisions à créer dans le pays, mais les circonstances peuvent modifier mes projets. Les hommes à qui l'on peut confier les gouvernements sont rares, et il faut les traiter d'après le degré d'influence qu'ils ont.

J'ai reçu aussi ce matin une charmante lettre de Monsieur Blanqui ; comme je n'ai pas le temps de lui répondre et que je ne pourrais d'ailleurs que me répéter cette lettre est pour vous deux.

Je le remercie des excellents conseils qu'il me donne ; j'en ferai mon profit.

Dites lui que je crois parfaitement qu'un haut personnage a dit : *que je pouvais beaucoup mieux faire, que je pourais traiter, mais que j'aimais mieux faire la guerre pour la guerre*. Cette opinion qui m'est revenue par d'autres canaux prend sa source dans une lettre d'un misérable intrigant, chassé de l'Algérie par mon prédécesseur, qui était le fournisseur d'armes et de poudre de l'Emir, et qui est venu il y a quelques mois à Alger me dire qu'il avait décidé les trois Kalifats de l'est à se soumettre moyennant finance énorme. J'accueillis la proposition, tout en me défiant secrètement. On me demandait de déclarer que je ne traiterais jamais avec Abd-el-Kader, je donnai la déclaration ; l'individu repartit, et je n'entendis plus parler de rien.

Cela eut lieu dans le mois de juillet. Il est donc bien faux que j'aie refusé des ouvertures de pacification. Mon abnégation, lors du traité de la Tafna, devait me mettre à l'abri du reproche que m'adresse le haut personnage que j'ai trouvé d'ailleurs en plus d'une occasion peu disposé à me rendre justice. Il paraît que mon allure lui convient peu. C'est fâcheux, mais je ne la changerai pas.

Adieu, mon cher Monsieur Buret ; je fais des vœux bien ardents pour le complet rétablissement de votre poitrine. Profitez des premiers beaux jours pour venir passer à Alger le printemps qui est si pluvieux et quelquefois si froid à Paris.

Recevez l'assurance de mon sincère attachement.

Le gouverneur général, BUGEAUD.

II

Au général de Lamoricière

Oran, 23 février (1842).

Mon cher général, je suis encore à Oran, je compte partir demain ; mais le mauvais temps peut m'arrêter encore, cependant ça presse : Abd-el-Kader attaque et menace nos alliés qui tiennent bon.

J'ai reçu le rapport sur votre bonne razzia ; je vous réponds par les deux spahis.

J'ai reçu une lettre de ce pauvre Mirandol. Je vois par son rapport qu'on a négligé d'éclairer le pays avant le jour et avant de faire sortir le troupeau. Si l'on eut été prévenu de l'embuscade par des rôdeurs de nuit, on l'eut écrasée. Au lieu de cela, le troupeau s'éclairait en avançant et suivait de très-près les éclaireurs. C'est absurbe. Ce n'est pas ça, ce n'est pas ça, et ce pauvre jeune homme en est victime !

Il attaque beaucoup le capitaine qui commandait l'escorte.

Qu'en est-il ? Faites une enquête sérieuse et informez-moi.

Abd-el-Kader a dit à Manucci qu'il échangerait volontiers Mirandol contre 4 ou 5 femmes qui sont à Mascara ; mais je ne vois pas que cela doive être fait dans ce moment. Au reste Mirandol est bien traité et Manucci lui a remis 500 francs.

Il paraît que nos prisonniers sont très mal. Je leur ferai passer d'Alger quelques secours.

Vous avez trop de 6.700 hommes. Quand vous le pourrez, il faudra donner un bataillon à Oran et rallier à vous quelques fractions détachées de vos bataillons. Il faut faire cesser au plus tôt ce détestable fractionnement.

Ce sera quand vous viendrez sur le Sig ou le Tlébat recevoir d'ici un convoi ; je vous écrirai pour cela.

Les Garabas parlent de se soumettre. Adieu, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

BUGEAUD.

III

Au Général de Lamoricière

Alger, le 6 novembre 1842.

Mon cher général, je vous ai mandé que j'avais le projet de vous faire concourir à une grande manœuvre contre l'Ouansenis; mais j'y ai renoncé par plusieurs raisons et je vous rends votre liberté de manœuvres. J'ai pensé que vous seriez ou trop fatigué, ou dépourvu de vivres; que vos troupes ayant récemment fait plus de 40 jours de campagne devaient avoir besoin de repos. J'ai pensé également que la colonne de Mostaganem était désorganisée par le départ du 1er de ligne, l'affaiblissement de la légion étrangère, et qu'il serait difficile d'y trouver 1.500 bayonnettes propres à agir pour remonter le Chélif et pénétrer dans les montagnes. J'ai donc renoncé pour le moment à cette opération combinée, mais je n'ai pas renoncé à tourmenter l'ennemi le plus souvent possible et même à entreprendre quelque chose de sérieux

en partant de Miliana avec mes forces disponibles. Pour commencer, Monsieur de Saint-Arnaud s'est porté le 24 dans l'Agabili du sud en avant de Taza. Il a poursuivi la Smala de Ben Allal et, désespérant de l'atteindre, il s'est jeté par une marche de nuit sur des tribus de la province d'Oran et leur a fait une forte razzia qui a enrichi nos cavaliers arabes qui étaient au nombre de 800 et qui ont enlevé la plus grande partie de ce que nos chasseurs ont pris, car nos arabes combattent peu.

Le 27, j'ai poussé une petite colonne au Cantara et de là à l'Oued-Ruina, pour couvrir les tribus de la plaine des deux rives devant Miliana, favoriser le labourage et inquiéter les laboureurs hostiles.

Je vais aux premiers beaux jours porter des provisions à Miliana pour mes réserves de la Mitidja et quand le temps me présentera des chances favorables, j'agirai sur l'Ouansenis. Si je ne puis agir dans le courant de cette lune, je me déroberai, s'il est possible, pour faire une apparition à Mostaganem ; je vous le manderai, et nous tâcherons de nous voir là ou à moitié chemin pour concerter notre conduite pendant l'hiver, et s'il se peut pour le printemps.

Je crains bien que les pluies ne vous aient fatigué et n'aient empêché le transport des bois du pont de la Mina auquel je tiens tant.

Saint-Arnaud prétend avoir poursuivi les tribus rasées jusqu'à deux marches de Tekdempt. C'était le 29 octobre ; vous marchiez de ce côté en même temps, cela a dû produire un effet de terreur.

Je fais partir le courrier un jour plus tôt et sans avoir reçu celui d'Oran, afin que vous sachiez plus vite que vous êtes libre d'agir comme vous l'entendrez.

Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments distingués et affectueux.

BUGEAUD.

IV

Au Général de Lamoricière

Alger, le 13 novembre 1842.

Mon cher général, j'ai reçu votre lettre du 6, datée de Mechra-Asfa, ce qui ne m'avance pas beaucoup, car j'ignore ce point. A l'avenir, dites moi la situation des lieux peu connus, par rapport aux lieux que je connais.

Au 6 vous n'aviez pas encore reçu les grandes pluies. Je crains bien que vous n'en ayez beaucoup souffert. Il est tombé en 10 jours de novembre 192 millimètres d'eau, ce qui dépasse de beaucoup la moyenne de 5 années en novembre, et la moyenne de l'année de 47 millimètres. En ne calculant que la moyenne de la première période de la saison des pluies, il nous resterait encore à recevoir en novembre et décembre 96 millimètres d'eau, ce qui n'est pas énorme en 6 semaines. Je suis convaincu qu'il pleuvra encore un peu en novembre, et que nous aurons un beau mois de décembre. J'en profiterai très certainement pour agir sur l'Ouansenis, si je n'agis pas avant. Dans ce cas, si c'est en novembre, je ne puis compter sur votre concours, car vos troupes auront besoin de se reposer, et la colonne de Mostaganem sera désorganisée par le départ du 1er de ligne et l'arrivée du novice 32e, dont le colonel et le lieutenant-colonel sont, dit-on, peu valides, voire même un chef de bataillon qui est bon, mais goutteux.

Si c'est en décembre que j'agis, votre concours peut m'être donné. A cet effet, vous pourriez vous rapprocher de Mostaganem pour y prendre vos vivres afin de ne pas épuiser vos magasins et y rallier les troupes aguerries de la division de Mostaganem, afin de vous former un corps d'environ 3.000 fantassins pour agir énergiquement contre les Flittas de

l'est et les Beni-Ourach, que j'attaquerais du côté de l'ouest. Je vous préviendrai à temps de mes déterminations en les subordonnant au temps. S'arrêter si le temps est très à la pluie.

Nos aghas prétendent que les Beni-Ourach et les tribus qui les entourent ont beaucoup de forces et de grandes ressources à fournir à l'Emir, qui, dit-on, est par là. C'est donc sur ces montagnards qu'il faut frapper.

Si j'agis seul et dès le mois de novembre, j'attaquerai seulement l'Ouansenis et je ferai sans vous. Je n'irai pas jusqu'aux Beni Ourach. Mais l'opération combinée vaudrait mieux et c'est pour celle là que je penche. Dans les deux cas, vous serez prévenu.

Je vous ai parlé de la razzia de Saint-Arnaud : il a eu en revenant deux petits combats heureux vers l'Oued-Ruina supérieur et il a vidé des silos dans lesquels il a trouvé des armes et des outils. Une tribu Kabyle de l'Ouansenis de l'est lui a fait soumission.

Les Beni-Kraluffa appartiennent-ils aux Hachems de l'est? D'après les misères qu'ils ont éprouvées, on peut juger de celles de la grande émigration. Le retour de cette tribu à discrétion est d'un bon augure, il y a aussi de nos côtés des signes de démoralisation, mais il faut empêcher les insoumis d'entre Mina et Chélif de semer à leur aise.

Je ne vous en dis pas davantage, je n'ai pas le temps, je vous écris par le *Papin* qui ne fait que toucher, il porte 250 hommes à Mostaganem pour le 5e d'Orléans ou la légion étrangère.

Recevez l'assurance de mes sentiments distingués et affectueux.

BUGEAUD.

V

Au général de Lamoricière

Pont-sur-la-Mina, le 21 décembre 1842

Mon cher général, j'ai reçu près du Pont-de-la-Mina vos dépêches des 30 novembre, 5, 6 et 15 décembre. Je ne prétends pas répondre aujourd'hui à tout ce qu'elles contiennent.

Je veux d'abord vous féliciter de vos succès sur les Flitas. C'est une très-bonne affaire qui vous donnera pour tout l'hiver une excellente situation, qui ne peut manquer de s'améliorer chaque jour et qui est déjà très bonne, par la soumission des Beni-Ouragh et toutes les tribus Kabyles qui les touchent.

Les Arabes nous ont annoncé hier, que vous aviez fait une heureuse razzia sur les Rhereich et les Allouia ; on nous donne cela comme certain ; cela compléterait bien de ce côté la soumission des Beni-Ouragh, des Kabyles de Makeness, Besseness et Matmata, des Beni Islem, des Ouled Sabeur, et en remontant à l'est presque de toutes les tribus de l'Ouarensenis.

Sidi-Mohammed-bel-hadj, chef des Beni-Ouragh, nous a fait sa soumission avec toutes les apparences de la sincérité, il se montrait très-reconnaissant et ne pouvant détruire sa tribu, nous l'avons traité avec humanité. Les Sebihh paraissent aussi très-disposés à maintenir leur parole. Les uns et les autres s'obligent à ne plus laisser Abd-el-Kader s'établir sur leur territoire, et à obéir exactement à notre Kalifa Ben Abd-Allah. Sidi-Mohamed-bel-Hadj nous a dit le langage qu'il tiendrait à l'émir : il est noble et franc.

Dans l'état actuel des choses, vous n'avez plus grand besoin que le général Gentil vous aide contre les Flitas; sa présence est beaucoup plus nécessaire chez les Beni-Zerouals,

qui, sur des lettres dans lesquelles Abd-el-Kader disait m'avoir battu, se sont mis en insurrection pour chasser leur caïd, et ont déclaré qu'ils voulaient faire la guerre sainte.

Voici le plan de campagne que j'adopte pour le Sahara : j'envoie Changarnier à Ténès avec huit bons bataillons donnant 3000 bayonnettes, 240 chevaux, 2 sections de montagne, 650 mulets, 50 sapeurs. Il remontera le Cheliff jusqu'à Ouarezem sans toucher aux Beni-Zerouals; il entrera dans la montagne par Mazouna et sera à Ténès le 29 novembre après avoir traversé les Beni-Madoun et les Beni-Idjaa. J'arriverai par mer le même jour à cette ville, apportant des objets nécessaires pour que la colonne puisse s'y installer pendant deux ou trois mois peut-être, et du moins jusqu'à ce qu'elle ait soumis le pays.

Je désire que le 7 ou le 8 janvier, si le temps s'annonce beau, le général Gentil avec toutes les forces qu'il pourra réunir aille s'établir chez les Béni-Zérouals, jusqu'à ce qu'il les ait ruinés ou soumis. Ne le retenez donc pas longtemps chez les Flitas ; il faut qu'il arrive avant la fin du mois à Mostaganem pour s'y refaire pendant quelques jours, et se préparer à son expédition. Il pourra la prolonger tout le temps nécessaire, parce que les tribus du Khalifa pourront lui apporter des vivres. J'ai la confiance que ce plan de campagne nous soumettra le Sahara; au besoin la division de Ténès franchirait le Cheliff si Abd-el-Kader revenait dans l'Ouansenis.

Nos affaires sont en très bonne posture, et j'ai aujourd'hui l'espérance que nous terminerons cet hiver la plus grande partie de l'ouvrage que nous ne comptions faire qu'au printemps.

Je ne ferai de propositions de récompense pour cette campagne que vers la fin de janvier. Vous aurez donc le temps de m'envoyer les vôtres qui seront comprises dans le travail général.

Faites mes compliments à vos troupes, sur l'intéressante

activité qu'elles ont déployée ; dites leur que j'en suis bien reconnaissant, et que je sais bien apprécier leurs services.

Si, comme par le passé, vous êtes toujours content *de la Torrè,* je crois que le moment est venu de demander pour lui de l'avancement.

Recevez, mon cher général, l'assurance de tous mes sentiments dévoués et affectueux.

Le gouverneur général, BUGEAUD.

VI

Au général de La Moricière

Alger, le 11 février 1843.

Mon cher général, en arrivant ici, le 11, j'ai trouvé vos lettres, à savoir : une du 24 janvier sur le Maghzen, une du 1er février sur la création de quelques cavaliers pour faire rentrer l'achour, au moyen de l'amende de 14.900 fr. que vous aviez imposée à la tribu des Garabas, une autre de même date, dans laquelle vous me rendez compte de la suite de vos opérations après la razzia sur les *Cheleg* et les *Beni-Issad*, une du 2 février dans laquelle vous m'informez de toutes les ruses de l'Emir pour soulever les populations, enfin trois du 3 février, dont l'une m'annonce que vous avez reçu ma lettre datée du bivouac d'Aiouna, que vous allez rejoindre votre camp pour rentrer en opération et que le général Gentil est déjà sur la Vidiouia ; vous ajoutez que vous continuez d'être en progrès, que des tentes des Hachems-Cheragas et des Ouled-el-Abbass vous ont rallié depuis quelques jours, que vos marchés sont de mieux en mieux approvisionnés, que la confiance renait et que vous avez reçu quelques centaines de quintaux d'achour. Une autre lettre est relative au projet de la campagne du printemps ; elle demande une réponse particulière et bien méditée. Enfin la troisième lettre du 3 février répond aux questions du ministre sur vos razzias.

Je répondrai à la plupart de ces lettres séparément : dans celle-ci je ne veux traiter que la question politique du moment de votre côté et du mien.

Je veux d'abord vous faire connaître votre situation actuelle dans cette province :

Aussitôt que les manœuvres et les progrès d'Abd-el-Kader m'ont été connus, j'ai ordonné de prendre l'offensive de toutes parts. A cet effet j'ai renforcé le général Changarnier et le prince de Bar s'est porté en avant de Cherchell ; malheureusement le temps a paralysé nos premiers et nos derniers mouvements. Changarnier et le prince n'ont pu agir sérieusement que le 22, mais il l'ont fait d'une manière très efficace : le premier a parcouru les Pendjez, les Brêss, les Tachta, les Beni-Rached, les Beni-Bou-Miley, et leur a fait beaucoup de mal. S. A. R. a fait une belle razzia sur la fraction insoumise des Ouled-Hauter, puis, par une marche forcée elle est tombée sur la Krasna de Ben-Allal, qui était gardé par Djilloul, frère révolté de notre Agha des Ouled-Aïad : on a fait là un butin immense, en troupeaux, en chameaux, tapis, tentes, poudre et même argent : nos alliés se sont gorgés et l'on peut aujourd'hui au ministère reprocher au prince comme à vous d'avoir versé très peu à l'administration. En revenant, le prince est tombé sur les Siouf et leur a fait encore une forte razzia : puis il est rentré à Milianah se ravitailler et a regagné Médéah, où il a dû arriver le 4. Les manœuvres, les coups de main hardis, surtout de la cavalerie habilement conduite par Yousouf, ont produit le meilleur effet : nos alliés, qui avaient éprouvé des pertes considérables par les razzias de l'Emir, ont été amplement dédommagés par le butin qu'ils ont fait ; le rassemblement, que Ben-Allal avait opéré pour tomber sur les Aghabilles du sud et de Djendel, s'est dispersé pour voler au secours de ses tentes menacées ; Ben-Allal lui-même a renoncé à tout projet offensif et s'est retiré dans le sud-ouest, uniquement avec ses cavaliers réguliers ; la confiance est revenue partout, les

chefs et les tribus soumises se sont encore davantage compromis : ainsi, notre situation est de ce côté bien meilleure qu'auparavant.

De Bar, attaqué le 23 par l'Emir, l'a repoussé brillamment; le 24, il a attaqué lui-même son camp et l'a refoulé dans les montagnes des Gouraya ; mais l'insurrection gagnant derrière lui et sa colonne manquant de vivres, de Bar est venu en prendre à Cherchell et, par un mouvement de flanc, il est allé couvrir les Beni-Menad, les Shenouah et la plaine de la Mitidja.

Débarqué le 27 à Cherchell avec 2 bataillons, j'ai rappelé de Bar à moi ; il a été remplacé par Picouleau. Le 30, je suis rentré chez les Beni-Menacer et de là chez les Beni-Ferah, où j'avais donné rendez-vous à Saint-Arnaud sorti de Milianah : nous avons ravagé ces deux tribus comme nous ne l'avions pas encore fait ; car, après avoir brûlé leurs villages et même de prétendues villes, nous nous sommes attaqués aux figuiers qui leur donnent une des principales bases de leur nourriture. Nous allions atteindre Zatinia et Ouled Aïssa, deux villes Kabiles assez considérables et déjà elles nous avaient envoyé des ambassadeurs pour implorer notre clémence, lorsque nous avons été assaillis par des trombes de grêle et de neige, qui m'ont forcé, le lendemain 5, à regagner péniblement les bords de la mer, en passant au travers de la tribu d'Arkbel, dont les habitants sont tous restés dans leur village, comptant sur notre miséricorde. Il faisait trop mauvais temps pour leur chercher noise, je m'estimais fort heureux de n'avoir pas de coups de fusils à tirer dans ces horribles montagnes. Je me suis contenté de leur dire d'envoyer leurs chefs à mon camp près de la mer, ils me l'ont promis, mais personne n'est venu ; il est vrai que le temps était affreux. Ce n'était rien cependant en comparaison de ce que nous avons eu dans la nuit du 6 au 7, à 4 lieues de Cherchell : je m'attendais à trouver beaucoup d'hommes morts au point du jour ; personne n'avait succombé mais tout le

monde était si engourdi qu'il m'a fallu renouveler vingt fois mes ordres et mes exhortations avant de pouvoir ébranler la colonne pour la ramener à Cherchell : il nous a fallu traverser 7 ruisseaux qui étaient devenus des torrents impétueux. Malgré toutes les précautions, nous avons perdu 2 hommes, des mulets, des ânes et des équipages. Enfin la division est arrivée à Cherchell, où elle a trouvé des abris, du pain et du vin. Deux jours après, il n'y paraissait plus.

Je cherche à réorganiser en ce moment les Beni-Menacer dont une petite partie est restée à peu près fidèle : les autres tribus de l'Aghalik ont déjà fait des démonstrations pour revenir vers nous. Par un arrêté, je proscris le Kalifa El-Berkani et je réunis ses propriétés au domaine ; j'impose à toutes les autres fractions de la famille de mettre chacune un otage à Cherchel, sous peine de se voir frappées de la même proscription. Enfin, de Bar va chercher à installer Ghobrini dans un aghalick que je lui forme des tribus de l'Arat, Beni-Zioui, Zatmia, Beni-Hoaoua et deux ou trois autres dont les noms m'échappent ; ce sont les anciens serviteurs de sa famille et il a lui-même assez d'influence dans cette contrée : il est très ennemi d'Abd-el-Kader, nous est très dévoué et descend d'une famille de shérifs.

En arrière du théâtre des opérations il n'y a qu'une petite démonstration chez les Beni-Menad, mais le Kalifa Si-Ahi et l'Agha Ben Eiffour ont bien vite compriné cela. Partout ailleurs jusque dans l'est la tranquillité n'a pas été troublée, malgré les mensonges qu'on y a fait circuler à profusion. Ben-Salem avait à cet egard là le mot d'ordre et il n'a pas manqué d'y obéir. Au total, je crois que notre situation est meilleure qu'auparavant, parce que nous avons donné une haute idée de notre activité et de notre résolution, et aussi parce que cette circonstance a compromis davantage les tribus soumises et leurs chefs vis-à-vis de l'Emir et que voyant combien ils peuvent compter sur nous ils se sont liés davantage à notre cause. Nos pertes ont été légères, si ce n'est en

consommation de mulets, de chevaux et d'ânes ; nous avons eu 7 ou 8 hommes tués et une trentaine de blessés dans les divers engagements contre les Kabyles. Le beau cheval que m'avait donné Sidi Labirri a été blessé sous moi par une embuscade Kabyle ; mais j'espère qu'il n'en mourra pas.

Vos razzias, celle de Gentil, n'ont pu que produire une excellente diversion et j'apprends avec plaisir qu'il vous arrive tous les jours des tentes des Hachems-Cheragas et des Ouled-el-Abbass. J'espère que vous ne vous êtes remis en route qu'après la terrible bourrasque qui a eu lieu du 4 au 7; mais le pauvre Gentil sur la Jidiouïa et votre camp sur la Maia auront attrappé cela tout comme nous.

Les renseignements que vous me donnez sur les ruses diaboliquement habiles d'Abd-el-Kader, sur le rôle qu'il a fait jouer d'abord à Ben-Deran et puis à un autre juif, sont parfaitement identiques avec ceux que je reçois de toutes parts et notamment d'un tambour de Ben-Allal, garçon fort intelligent qui appartient aux Ouled-Zeitoun; il a dit sans qu'on le lui demandât qu'il avait entendu plusieurs fois Ben-Deran annoncer aux populations et aux troupes qu'il était chargé de faire la paix. Je vais expulser ce grand coquin et je le ferais pourrir en prison s'il n'avait été excité par Monsieur de La Rue à se charger d'une mission secrète qu'il a remplie au profit de l'Emir et pas du tout au nôtre. Vous pouvez annoncer qu'il a été renvoyé en France : sa présence ici donnerait toujours lieu aux Arabes de penser que réellement il était chargé d'une mission de paix, tandis qu'il en avait une toute différente et à laquelle cependant je n'avais souscrit qu'avec regret.

A cette occasion, je vous dirai très confidentiellement que le gouvernement désire beaucoup qu'on le délivre d'Abd-el-Kader d'une manière ou d'une autre. A cet égard, aucun sacrifice ne coûtera ; on les ratifie tous à l'avance et l'on ajoute que si, lorsqu'il sera mis plus bas qu'il n'est par suite de la campagne prochaine, il voulait lui-même implorer la

clémence de la France, on pourrait lui promettre une existence brillante; mais il faudrait saisir la première occasion de s'emparer de sa personne et de l'envoyer en France, où il serait bien traité. C'est dans des vues de ce genre que j'avais expédié Ben-Deran; vous voyez comment cela a tourné : je pense qu'il est impossible de trouver un juif propre à cette mission et très difficile, sans doute, de la confier à des Arabes. Néanmoins il faut le tenter, chacun de notre côté; parmi les nombreux ennemis qu'il a dû se faire par ses cruautés peut-être pourrons-nous trouver quelqu'un qui consente à nous livrer sa personne ou sa tête.

Vous saurez qu'il a mis à mort douze personnes chez les Ouled-Kosseir, qu'il en a enlevé une trentaine d'autres et que cette tribu n'a pas été la plus maltraitée ; il a fait couper les pieds et les mains au kaïd des Braass de l'Est et à deux de ses fils. C'est un monstre aujourd'hui qui ne mérite plus qu'on ait à son égard des sentiments d'humanité.

Je termine là cette lettre pour répondre à part à ce qu'il y a de plus important dans vos autres dépêches.

Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments distingués et affectueux.

Le gouverneur général, BUGEAUD.

P. S. — Je ne suis nullement surpris de ce que vos troupes montrent toujours le même zèle, le même dévouement, la même persévérance puisque je trouve ici les mêmes sentiments. Toutefois, je vous prie de leur en témoigner ma reconnaissance et de les bien assurer que je fais tous mes efforts pour que le gouvernement apprécie leurs travaux ainsi qu'ils le méritent. J'ai été jusqu'à dire que si j'étais un obstacle à la recommandation des services de mon armée je demanderais mon rappel. Au reste, il paraît qu'il va y avoir pour nous une promotion de lieutenants-généraux et de maréchaux-de-camp, ce qui amènera nécessairement un mouvement au-dessous.

VII

Au journaliste Genty

Alger, le 6 avril 1843.

Mon cher Genty, vous devez être mécontent de moi, je n'ai rien répondu depuis longtemps à vos petits billets; mais vous m'excuseriez de reste, si vous saviez sous quel coup de feu je suis depuis trois mois. Je croyais qu'on ne pouvait pas déployer plus d'activité que nous ne l'avions fait jusqu'au 1er janvier. Il y avait plus à faire encore pour empêcher l'insurrection d'envahir les limites conquises en juin. Vous dire tout ce que notre infanterie a fait et souffert dans les montagnes à l'ouest de Cherchell, sous la pluie, la neige et la grêle serait impossible. Les troupes ont été admirables de patience et de dévouement. L'insurrection n'a pas gagné grâce à cette énergie. Elle à été tenue à distance; une grande partie des révoltés ont été sévèrement châtiés et surtout les Beni Menacer; mais les lieutenants de l'Emir sont encore dans le Dahra. J'espère que l'occupation de El-Esnam et de Ténèz, jointe aux opérations qui vont suivre les en auront bientôt expulsés; mais il faudrait n'être pas troublés du côté du Maroc, et nos relations avec cet empire me paraissent peu sûres. Il faudrait aussi qu'on n'affaiblisse pas l'armée, si on était sage on la renforcerait au contraire pour marcher en domination et en colonisation.

J'appelle votre attention sur le dernier *Moniteur Algérien;* vous y lirez *en chiffres certains* que le meilleur agent de la colonisation est la guerre énergique avec des moyens larges; c'est aussi la meilleure base des économies, celles qui se produisent par les grands résultats qui donnent les compensations.

Les progrès que vous remarquerez dans les tableaux, parce qu'ils sont très remarquables, ne viennent que de la guerre bien faite, ils se multiplieront par l'achèvement de la guerre, et pour y arriver vite, il faut être fort.

Vous dites que les Arabes vont bientôt avoir un maréchal pour ennemi ou ami, à leur choix. Je m'étais accoutumé à n'y plus croire. Vous réveillez un peu ma foi. Nous verrons dans peu.

J'ai adressé bien des choses au Ministre depuis quelque temps, et malgré la guerre incessante. D'abord deux grandes lettres ou mémoires sur la colonisation militaire; un rapport général du 1er janvier 42 jusqu'en mars 43, puis une foule d'autres lettres sur des questions importantes. Je ne crois pas qu'il se plaigne de ne rien recevoir de moi; au reste, il me revient de lui de fort bonnes paroles dont je suis très flatté.

Adieu, mon cher Genty, croyez à mes sentiments affectueux.

B.

VIII

Au Colonel, commandant supérieur à Mostaganem.

Bivouac sur l'Oued Tolata (pays des Beni-Ouragh) le 17 juin 1843.

Mon cher colonel, le succès de la campagne que nous faisons, dans les montagnes des Beni-Ouragh et au delà, dépend en très grande partie de nos approvisionnements. Pour y bien terminer nos affaires, il faut que nous puissions y opérer jusqu'à la fin de juillet, et nous ne le pourrions pas, si le poste provisoire, que j'ai établi au Khamis des Beni-Ouragh, sur l'oued Rihou, n'était pas amplement approvisionné.

Envoyez donc dans cet objet à Sidi-bel-Asel, et le plus promptement possible, au moins cent mille rations complètes de vivres, dont un cinquième en riz, pain.

S'il n'y a pas assez de biscuit pour compléter ces vivres, augmentez un peu le riz, et joignez-y des sacs de farine, et calculez la ration de farine sur 550 grammes.

Je donne des ordres à l'agha Châaban pour qu'il réunisse les moyens de transports nécessaires pour prendre à Sidi-bel-Asel au moins cent mille rations, et les porter sur la Djediouia au général Bourjolli, qui conduira le convoi au Khamis des Beni-Ouragh.

Le général Bourjolli sera le 20 sur la Djediouia pour recevoir le convoi, qu'il faut lui faire attendre le moins possible.

Je donne ordre à Châaban, d'être le 23 au matin à Sidi-bel-Asel avec ses moyens de transports; il en repartira le 24, et le 25 le convoi serait au Khamis des Beni-Ouragh.

Je vous prie d'engager les marchands à profiter du convoi, pour nous apporter toutes sortes de comestibles pour les officiers et pour les ordinaires des soldats, car nous sommes à peu près au bout de nos ressources.

Tâchez, s'il est possible, de nous envoyer 5 ou 600 fers à cheval et des clous en proportion; s'il n'est pas possible d'avoir cette quantité, envoyez-nous du moins ce que vous pourrez.

Envoyez-nous aussi 12 ou 1.500 paires de souliers et autant de chemises.

Pendant que le général Bourjolli se reporte en arrière, je vais dans 2 ou 3 jours me porter en avant, jusque chez les *Kerreich* et les *Beni-Tigherin*.

Quatre fractions des Beni-Ouragh et les Kabyles de cette tribu nous ont fait leur soumission. Il s'agit maintenant de compléter l'œuvre et d'organiser le pays, de manière à en faire une barrière qu'Abd-el-Kader ne puisse franchir pour venir sur le bas Cheliff et sur la basse Mina.

Mandez-moi, je vous prie, par le retour du convoi, tout ce que vous saurez du général de La Moricière, du colonel Gouje[t] et du général Bedeau. Je n'ai pas de nouvelles de ce dernier

depuis la surprise et le combat contre les cavaliers de Djaffra qui en fut la suite.

Recevez, colonel, l'assurance de ma considération distinguée et de mes sentiments affectueux.

Le Gouverneur Général,
BUGEAUD.

P. S. J'écris à Monsieur le général de Bar pour qu'il vous envoie deux des prisonnières du prince. Ce sont les nommées :

El Cheriffa, femme de Hadj-Mohamed-El-Kharroubi, 1er secrétaire de l'Emir, et *Zohora*, femme de Hadj-El-Botkhari, ex-caïd de Mascara.

Dès que vous les aurez reçues, je vous prie de les envoyer à l'agha Châaban, qui est informé de la direction à leur donner.

Si vous ne pouvez pas m'envoyer 100.000 rations, approchez-en le plus possible.

Je n'ai pas besoin de viande, je ne demande que 100.000 rations complètes de biscuit, riz, sel, sucre et café.

Vous recevrez de 30 à 40 prisonniers, femmes ou enfants, appartenant pour la plupart aux Beni-Islem et Flitas. Vous les ferez garder et bien soigner.

(*A suivre.*)

L'EXIL DU PARLEMENT A PONTOISE

(1720)

JOURNAL INÉDIT DU PRÉSIDENT HÉNAULT

Le Président Hénault a laissé deux sortes de mémoires, également intéressants et authentiques, dont les uns sont connus et les autres ne le sont pas. Les premiers ont été publiés, dès 1854, assez maladroitement d'ailleurs, par le baron de Vigan. Sainte-Beuve qui consacra alors un article à ce volume ne manqua pas de faire remarquer combien il était regrettable que trop de fautes s'y fussent glissées. Et il terminait son article par la note suivante : « Les amateurs de la bonne littérature historique apprendront avec plaisir que M. Monmerqué possède d'autres mémoires du Président Hénault, qui sont d'un intérêt sérieux en ce qu'ils traitent des affaires du Parlement dans lesquelles le Président fut très mêlé comme négociateur officieux pour le ministère et pour la cour. Il est à désirer que M. Monmerqué, ce consciencieux éditeur, profite de l'espèce d'occasion qu'ont créée les mémoires si mal donnés par M. de Vigan pour publier les siens : l'injure faite à la réputation du Président Hénault sera réparée ». (*Causeries du lundi*, tome XI, page 235).

Ce souhait de Sainte-Beuve ne fut pas exaucé par Monmerqué ; cependant M. Lucien Perey a eu communication du manuscrit original, aujourd'hui aux mains de M. le comte Gérard de Contades, et y a fait des emprunts pour son ouvrage sur le *Président Hénault et Madame du Deffand* (1893, in-8). C'est là tout ce qu'on en connaît actuellement. Nous le publions à notre tour en entier, d'après une copie du temps, qui semble avoir été faite par un collègue du Président Hénault, le Président de Nassigny, de la première

chambre des requêtes. Elle est insérée dans un journal des événements que celui-ci tenait également et elle porte pour titre : *Journal rédigé par M. le Président Hénault de ce qui s'est passé au Parlement et à la Cour à l'occasion de l'enregistrement de la déclaration du roi du 4 août 1720, touchant la conciliation des évêques au sujet de la Constitution* Unigenitus, *depuis le commencement de novembre 1720 jusqu'au retour du Parlement à Paris*.

Les événements qui sont l'objet de cette relation y sont rapportés avec trop d'esprit de suite, trop bien observés pour qu'il soit nécessaire d'en tracer un résumé préliminaire ou d'en marquer ici l'enchaînement. Quant à l'auteur lui-même, il n'est pas davantage besoin de faire le portrait de cet homme aimable, sachant si bien allier les soucis de sa profession au goût de la société, tour à tour plaisant et grave, fameux pour ses soupers et par sa *Chronologie*, comme Voltaire le lui disait. Fils d'un riche fermier général, Hénault avait tout d'abord voulu entrer dans les ordres et il demeura deux ans à l'Oratoire. Mais il se décida bien vite pour la magistrature, et, reçu président au Parlement avec dispense d'âge, il se voua si bien désormais au culte des lettres et aux devoirs de sa charge qu'il obtint d'une et d'autre part des marques nombreuses de considération. Nous allons voir en partie ce qu'il fit comme magistrat. Comme littérateur, il concourut d'abord pour des prix académiques, fit des tragédies qui n'eurent pas de succès ; tout cela ne l'en conduisit pas moins assez directement à un fauteuil de l'Académie française. Elle l'élut en 1723, à trente-huit ans ; il y succédait au cardinal Dubois, dont l'éloge était difficile. Mais le Régent étant mort subitement dans l'intervalle de l'élection et de la réception de Hénault, celui-ci retoucha fortement son discours. On dit même qu'il composa la harangue de celui qui devait le recevoir à l'Académie. Le détail est caractéristique : il montre un homme de ressources et qui savait se tirer d'affaires à son avantage dans les circonstances délicates.

On sait dans quel état était la France au mois d'août de l'année 1720. La nation qui s'était cru enrichie par les visions d'un Écossais, et dont le rêve agréable avait duré près de deux ans, se réveilla enfin, comme parle l'Écriture, en ne trouvant plus rien dans ses mains; ces trésors imaginaires s'évanouirent et il ne resta plus qu'une indigence réelle. Le Parlement qu'on avait appelé plusieurs fois pour prêter son autorité à ces nouveautés n'eut garde de les approuver, et ne se trouva que trop bien justifié pour le malheur de la France.

Il est assez ordinaire à un prince malheureux d'être injuste surtout quand il a quelque part à son malheur. M. le Régent se prit au Parlement de tous ses projets échoués, il lui sut mauvais gré d'en avoir trop bien prévu l'événement; la résistance de cette compagnie lui était un reproche continuel, et il se détermina enfin à l éloigner à Pontoise, L'idée de Pontoise plutôt que d'un autre lieu ne lui vint sans doute que parce que le Parlement y avait été déjà envoyé une fois; il est singulier qu'il ne se soit pas souvenu en même temps qu'il ne s'y établit alors que pour se tenir plus près de la personne du Roi, auquel il demeura fidèle. Les premières démarches du Parlement à Pontoise furent d'obéissance et de respect, il enregistra la déclaration qui lui fut envoyée pour continuer à rendre la justice, en y ajoutant cependant les restrictions qui pussent effacer des esprits les impressions fâcheuses que l'on voulait donner de cette compagnie; on enregistra encore à quelque temps de là une création de rentes sur la ville que Law avait supprimée. Il serait trop

long de dire quel fut le motif de cet enregistrement, et cela n'est pas de mon sujet; jamais rien de plus sage n'est émané de cette auguste compagnie, et on peut regarder cet arrêt comme le coup le plus marqué qui ait été porté au prétendu système qui régnait alors.

Enfin on envoya en dernier lieu au Parlement une déclaration au sujet de la pacification entre les évêques sur la constitution *Unigenitus*.

Cette grande affaire durait depuis sept années entières sans laisser entrevoir aucun dénouement : le parti qu'on appelait des constituants, soutenu par le Pape dont ils défendaient l'ouvrage et l'autorité, et le parti des appelants qui se croyaient armés pour la vérité et pour la religion, s'étaient déclaré une guerre éternelle. Nulle espérance de paix : les menaces du Vatican, les négociations des personnes modérées, l'autorité de Louis XIV, tous y avaient échoué ; il est étonnant qu'un accommodement aussi difficile fut réservé à la régence du duc d'Orléans. Ces temps presque toujours orageux en France, et celui-ci plus susceptible encore de mouvement que les précédents, par les nouveautés établies dans le gouvernement, ne semblaient pas présager la conclusion d'une paix qui avait échappé à un règne absolu ; cependant soit lassitude, soit prévoyance des malheurs que pouvait entraîner une semblable division, les évêques se rapprochèrent et il fut enfin dressé une déclaration qui avait pour titre : « la Déclaration du roi touchant la conciliation des évêques à l'occasion de la constitution *Unigenitus*. »

Cette déclaration fut apportée au Parlement séant à Pontoise au mois d'août de l'année 1720. Cette compagnie suivant l'usage pratiqué dans les affaires difficiles, avant de l'enregistrer, ou de la rejeter, nomma des commissaires pour l'examiner et lui faire leur rapport ; mais dans le temps qu'elle allait être enregistrée avec des modifications qui auraient peut-être concilié les deux partis, M. de La Vrillière vint à Pontoise la retirer des mains du Parlement

par ordre du roi, ce qui fut exécuté le 7 septembre 1720.

Le 23 du même mois, M. le duc d'Orléans l'avait fait enregistrer au Grand Conseil, en vertu de lettres de jussion, dans une séance où le Chancelier présidait et où il s'était fait accompagner de tous les princes du sang, de grand nombre de Ducs et Pairs et Maréchaux de France.

Depuis ce temps tout paraissait tranquille de la part de la cour et nous ne songions qu'à nous préparer pour nous rassembler à Pontoise, lorsque, le lundi 4 novembre, M. de Séchelles, maître des requêtes, mon ami et celui de M. Le Blanc, secrétaire d'état de la guerre, m'avertit que l'on méditait un parti violent contre le Parlement ; il en était instruit par M. Le Blanc qui avait toute la confiance du Régent. Quoiqu'il se fut déclaré depuis peu pour Law, il s'était cru à la fin obligé de s'en séparer après l'avoir soutenu peut-être trop longtemps. M. de Séchelles ne put pas me dire aucun détail du projet qui se formait contre nous ; il nous suffisait d'en être instruit afin d'y apporter remède. Le Premier Président du Parlement était le seul homme qui put agir dans cette circonstance ; il était à Pontoise.

Le président de Nassigny fut chargé de l'aller trouver le mardi 5. Il lui fit part de tout ce qui se projettait contre le Parlement, il lui représenta que le seul remède au mal présent était que M. le cardinal de Noailles fit quelques démarches auprès du Régent pour lui faire entendre que la publication de son mandement ne dépendait pas absolument de l'enregistrement du Parlement, que cela seul pouvait suspendre le coup prêt à partir. Le Premier Président parut touché de ces raisons et il dit au président de Nassigny que dès ce jour il écrirait à un de ses amis qui était à portée d'engager le cardinal à faire tout ce qui conviendrait pour le bien du Parlement.

Je me chargeai d'agir de mon côté, mon embarras était de savoir à qui je m'adresserais : toute notre compagnie était dispersée, je ne connaissais pas assez le chancelier ni ses

intentions pour l'aller voir : son retour à Paris procuré par Law à qui il en était redevable, la facilité à se prêter aux rêveries et aux violences de cet homme lui avait beaucoup fait perdre de l'estime publique. On pourrait lui appliquer ce que dit Mézeray du chancelier Ollivier, qu'il connut bientôt qu'on l'avait rappelé à la servitude plutôt qu'à la libre fonction de la première charge de l'Etat. Enfin je me déterminai à un parti qui heureusement réussit ; j'avais ouï dire chez M. le Premier Président à Pontoise, dans quelques voyages que j'y avais fait pendant les vacations, que l'abbé Menguy faisait des démarches auprès du cardinal de Noailles dont il était ami, et auprès du Premier Président qui avait aussi grande confiance en lui, qu'il y avait même une sorte de négociation au sujet de la constitution qui pourrait devenir l'occasion de notre retour à Paris : j'allais donc trouver l'abbé Menguy.

L'abbé Menguy était un de ces hommes extraordinaires qu'on ne saurait peindre qu'avec de l'enthousiasme. C'était bien de lui qu'on pourrait dire qu'il n'était jamais moins seul que quand il était seul. Son âme ne le laissait pas en repos, on eût dit qu'il était toujours en présence de son génie : ses yeux pleins de feu annonçaient l'éloquence dont il était véritablement le maître, idées, tours, expressions, tout lui était soumis, il joignait la force des raisonnements aux graces de la séduction, et ce que peu d'orateurs ont connu, les ornements et les fleurs qui accompagnaient ses discours ne servaient qu'à en relever l'exactitude et la précision qui en était le véritable caractère. D'ailleurs ses mœurs qui étaient pures et irréprochables, il ne les devait point à la sévérité de son humeur, mais à la simplicité, à la candeur, à la droiture de son cœur qui n'admettait pas plus les vices que son esprit les faux raisonnements. Comme on ne veut pas que les hommes soient parfaits, on lui choisissait des défauts les plus proches de ses vertus ; on voulait qu'il fut un peu léger parce qu'il était plein de feu ; on disait qu'il variait quelquefois parce qu'il n'était pas opiniâtre ; on lui disputait

le courage et la fermeté d'esprit parce qu'il se rendait volontiers à la raison dès qu'il la connaissait.

Nous ne nous connaissions alors que fort peu. Je le trouvai qui dînait chez le cardinal de Noailles ; dès qu'il me vit, il se douta bien vite de ce qui m'amenait, la confiance fut établie dès ce premier moment entre lui et moi et n'a point cessé depuis. Il m'expliqua ce qu'il avait fait depuis le 7 septembre que le Parlement s'était séparé et la conduite sage et mesurée que lui avait inspiré l'amour du bien public. Nous ne tenions plus à rien dans le royaume, le peuple que notre absence privait de la seule ressource qui pouvait lui rester n'en regardait pas avec moins d'indifférence notre éloignement; l'habitude d'un joug imposé depuis quatre-vingts ans l'avait accoutumé à tout souffrir sans se plaindre et son malheur porté à l'excès l'avait conduit à l'insensibilité. Law, que l'opposition de cette compagnie avait révolté et qui d'ailleurs ignorait nos lois et nos usages, persuadait au Régent que notre éloignement était nécessaire, que l'on rendrait bien la justice sans nous, que nous ne faisions que critiquer le gouvernement et que si notre autorité sur l'esprit des peuples n'était pas assez grande pour nous y opposer directement, au moins l'était-elle assez pour le traverser, qu'un Parlement qui croyait avoir droit de se mêler de la chose publique était un obstacle insurmontable pour le bien d'un Etat. Enfin il allait jusqu'à dire qu'un roi de France ne serait jamais vraiment roi, s'il ne supprimait tous les Parlements du royaume. Que pouvions nous devenir dans de pareilles circonstances? Le Régent était trop engagé avec cet homme pour ne pas achever de s'y livrer. Tous les contretemps inévitables dans le prétendu système de ce fanatique, on nous les imputait ; c'était notre résistance et notre contradiction qui empêchait la confiance de s'établir, enfin tout était perdu si nous existions ; il ne fallait que nous détruire et l'Etat était sauvé. En effet nous touchions au moment de notre perte et le Régent y était déterminé, lorsque

l'abbé Menguy imagina qu'il pouvait nous rester encore une ressource bien faible, ce semblait, en elle-même, mais considérable parce qu'il n'y en avait point d'autre.

L'accommodement projeté entre les évêques supposait une condition préalable : c'est que le cardinal de Noailles donnerait son mandement par lequel il accepterait la constitution en y joignant des explications ; sans ce mandement point d'accommodement. Les deux partis allaient reprendre les armes et combattre tout de nouveau et le Cardinal ne voulait donner ce mandement qu'à condition que la déclaration serait enregistrée au Parlement, car pour l'enregistrement du Grand Conseil il n'en faisait point de cas. Ce n'était encore rien pour nous que cet événement : le Régent à qui on avait pu persuader que le Parlement et la justice étaient inutiles dans un royaume, aurait pu s'en laisser dire autant de la religion, mais heureusement des intérêts particuliers s'y joignirent et grossirent ces objets à ses yeux. L'abbé Dubois qui, de sous-précepteur du Régent quand il était duc de Chartres, était devenu conseiller d'Etat, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, enfin archevêque de Cambrai et dont l'ambition n'était pas encore satisfaite, voulait plaire à la cour de Rome et en obtenir un chapeau de cardinal. L'enregistrement du Grand Conseil qu'il avait cru suffisant ne plut point au Pape. C'était une entreprise militaire et forcée qui n'avait point pris de faveur dans le peuple et qui, par conséquent, ne convenait point à la cour de Rome, qui voulait que cet enregistrement se fît par les juges accoutumés, avec cette liberté qui seule a droit sur les esprits, d'autant plus que c'était le seul moyen de déterminer le cardinal de Noailles à donner son mandement. L'archevêque de Cambrai fut donc obligé d'abandonner l'enregistrement fait au Grand Conseil ; ce n'était pas une chose aisée auprès du Régent à qui il avait fait entendre, dans le temps qu'il lui fit faire ce coup d'éclat, que cette demande solennelle et autorisée par la présence du chancelier, de quelques ducs et de quelques maréchaux de France, allait

enfin terminer cette affaire de religion ; mais plus ce retour était difficile à persuader plus il était digne du plus adroit de tous les hommes.

Il y réussit d'abord pour une partie, qui était de faire presser le Cardinal de donner son mandement; le Régent le lui demanda avec insistance et le sommant de la parole qu'il lui en avait donnée. Le Cardinal répondit qu'il avait en effet promis son mandement, mais que c'était sous la condition qu'il serait enregistré au Parlement, que la conciliation à laquelle il avait bien voulu donner les mains n'était point un effet de sa faiblesse, mais de son amour pour la paix et que cette paix ne pouvait être solide que quand le Parlement en serait le garant.

L'abbé Menguy instruit de l'état des choses, du besoin que la cour avait du mandement du Cardinal et de la condition que le Cardinal y voulait mettre, profita de l'occasion pour sa compagnie et fit entendre au Cardinal qu'il fallait tenir bon, que l'on ne pouvait se passer de son mandement, mais que son mandement ne pouvait être justifié que par l'enregistrement du Parlement, que le parti des appelants qu'il avait soutenu jusqu'à présent était assez puissant sur les peuples pour lui faire perdre la confiance, si, en se détachant d'eux, il n'y apportait pas au moins les plus exactes précautions ; que d'ailleurs sa résistance à ne rien faire sans le Parlement opérait un bien inexprimable pour le public, que cette union pouvait réconcilier cette compagnie avec le Régent et faire cesser un éloignement qui entraînerait la ruine de l'Etat. Quelle gloire ce serait pour lui de donner en même temps la paix à l'église, et au royaume, et de tirer au moins de la facilité qu'il avait eue d'entrer en accommodement avec les évêques constitutionnaires, l'avantage de rendre au peuple malheureux les seuls protecteurs qui lui restassent !

Le Cardinal fut touché de ces réflexions et promit qu'il ne ferait plus rien que d'accord avec le Parlement. L'abbé Menguy alla porter à Pontoise cette parole au Premier Prési-

dent qui la reçut avec la sensibilité que lui donnait son attachement pour le Parlement, et l'intérêt qu'il y avait comme son chef. Il n'était plus question que de savoir comment on pourrait déterminer le Régent à consentir à renvoyer de nouveau au Parlement la déclaration qu'il lui avait fait retirer trois mois auparavant; il fallait pour cela que le Premier Président vit le Régent et que, sans lui rien demander, sa présence pût exciter cette résolution sur le cœur de ce prince qui d'ailleurs avait du goût pour sa personne. Le Premier Président n'en voulait rien faire et il en avait d'assez justes raisons. Il avait fait dans le mois d'octobre un voyage à Paris qui ne lui avait point du tout réussi; ç'avait été justement dans ce temps là que le Régent avait établi une chambre aux Augustins composée de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes pour tenir lieu de celle des vacations. Quel motif aurait-il pu donner à un second voyage? que serait-il venu dire au Régent, quelle était sa mission pour cela, que n'aurait-on pas pu lui reprocher dans sa compagnie d'avoir fait une démarche qui lui devenait injurieuse dès qu'elle lui devenait inutile? De son côté le Cardinal pressé de jour en jour par le Régent de donner son mandement n'avait d'autre réponse à lui faire que celle qu'il lui avait faite d'abord : « Que le Parlement enregistre et je donnerai mon mandement; que S. A. Royale, ajoutait-il, mande le Premier Président, qu'elle convienne avec lui de lui renvoyer la déclaration, que le Parlement la reçoive, et je ferai ce que j'ai promis ». Sur cela l'abbé Menguy écrivit de nouveau au Premier Président de venir se montrer. Le Premier Président dans sa première résolution persistait. Enfin le Régent se fâcha, il pensa qu'on le voulait contrecarrer, que c'était un concert entre le Cardinal et le Parlement et qu'on voulait profiter du désir qu'il avait de la publication du mandement pour le forcer à rappeler cette compagnie.

Ce fut dans ce moment que je vis l'abbé Menguy. Le Régent qui ne pouvait rien obtenir du Cardinal, et qui ne savait

comment s'en venger, fit tomber sur nous tout le poids de sa colère. « Le Parlement est lié avec le Cardinal, disait-il; s'ils sont si fort d'accord, je n'ai qu'à menacer de perdre le Parlement; j'alarmerai le Cardinal; ils ont cru m'embarrasser en s'unissant, ils m'ouvrent une voie pour réussir, c'est un côté par où attaquer le Cardinal ». Ce fut alors que notre perte fut résolue.

Je portai cette nouvelle à l'abbé Menguy, il s'en doutait déjà bien. Nous vîmes ensemble le Cardinal qui me dit : « Secourez-moi ou vous êtes perdus ». Nous n'avions que des malheurs à prévoir et point de remède à proposer, cependant je lui répondis que quelles que fussent les mauvaises intentions du gouvernement, tous les ministres n'étaient pas contre nous, qu'outre l'archevêque de Cambrai qui était intéressé à nous rendre nécessaires, il y avait un autre homme intéressé principalement à notre rappel, c'était M. Le Blanc. Sa charge de secrétaire d'Etat lui faisait voir de plus près les abîmes que Law creusait tous les jours, l'argent devenu plus rare par la méfiance qui l'enfouissait dans le fond de la terre, les troupes dont le prêt allait manquer, la France exposée aux premières entreprises de ses voisins par la haine des peuples contre le gouvernement; tout cela lui faisait penser qu'il fallait travailler sérieusement à détacher le duc d'Orléans d'un homme aussi pernicieux à l'Etat. Cependant on n'osait présenter cette vue au Régent : sa prévention pour Law était un enchantement que rien ne pouvait dissiper ; il y allait de perdre ses bonnes grâces, d'être mis hors de place et de se rendre inutile à jamais au bien public. Il fallait donc le perdre sans paraître l'attaquer et le seul moyen c'était le retour du Parlement. Je savais ces dispositions de M. Le Blanc, mais je ne voulais pas le nommer qu'il ne m'en eût donné la permission, et je dis seulement au Cardinal, pour le calmer, que j'allais trouver la personne par qui j'étais averti du malheur qui nous menaçait et à qui je croyais qu'il importait de nous sauver. J'y allai en effet. Sechelles me lui fit parler ; je trouvai un homme

fort bien disposé, mais qui me fit entendre qu'il ne fallait pas qu'il se commît. Je lui dis que je savais tous nos maux et que je venais lui en demander les remèdes. « Il ne me convient point, me dit-il, de conseiller sur une matière aussi importante, mais que Sechelles me vienne trouver demain mercredi, six à sept heures du matin ; je verrai quelqu'un ce soir qui m'aura mis au fait de ce qu'il croira convenable de faire ». Nous le quittâmes pour aller rendre compte de cette conversation à l'abbé Menguy et nous convînmes ensuite tous trois qu'on se rendrait chez moi le lendemain au matin à sept heures pour savoir la réponse de M. Le Blanc et pour aller ensemble chez le Cardinal qui devait voir le Régent le matin. Ils ne manquèrent pas à l'heure marquée. Sechelle nous dit, de la part de M. Le Blanc qui avait vu l'archevêque de Cambrai avec qui il était uni dans cette affaire quoique par différents intérêts, comme je l'ai dit : que toute l'affaire se réduisait à faire donner le mandement au Cardinal, à renvoyer la déclaration au Parlement et à l'y faire enregistrer, que pour le mandement du cardinal c'était un préalable nécessaire, sans quoi le Régent n'entendrait à rien, qu'ainsi nous n'avions qu'à agir auprès de Son Eminence pour la déterminer. Nous y allâmes dans le moment : nous lui nommâmes M. Le Blanc, nous lui dîmes à quoi tenait notre salut, qui nous importait bien moins que la ruine de l'Etat prêt à périr, si notre présence ne contenait ses ennemis ; qu'il pouvait nous tirer de peine en donnant son mandement parce qu'on retournait contre nous ce qu'il avait fait pour nous sauver et qu'on nous imputait sa résistance. Il nous répondit qu'il ne s'éloignait pas de donner son mandement, mais que ce mandement deviendrait une chose inutile pour la paix et déshonorant pour sa personne sans l'enregistrement du Parlement; il nous demanda si nous étions sûr de cet enregistrement. Nous n'eûmes garde de lui répondre de rien, nous lui dîmes seulement que s'il pouvait voir M. le Premier Président et que M. le Premier Président vît le Régent, peut-être se rappro-

cherait-on. « Mais, nous ajouta-t-il, qu'il vienne donc; dans quatre jours c'est la Saint-Martin, vous devez faire votre rentrée à Pontoise, les moments sont chers et si on a du mal à vous faire, on ne voudra pas attendre que vous soyez rassemblés ». Sur cela nous lui représentâmes la situation du Premier Président qui craignait de se commettre avec sa compagnie en faisant une fausse démarche et de devenir par là inutile au bien public ; nous lui ajoutâmes que s'il pouvait engager M. le Régent à lui donner un ordre pour venir, cela le disculperait et le mettrait en état d'agir. Il nous répondit qu'il avait déjà essayé de le faire plusieurs fois sans y réussir, que M. le Régent croyait qu'on voulait tirer au bâton avec lui, c'étaient ses termes, et qu'il s'en était plaint, cependant il nous promit de lui en reparler encore. Il partit pour y aller, et nous assura qu'il ferait de son mieux. La présence du Premier Président nous paraissait trop nécessaire, à l'abbé Menguy et moi, pour nous en tenir là ; nous prîmes notre résolution d'aller le trouver à Pontoise : le péril était si prochain qu'il n'était guère permis d'hésiter. Si le Régent donnait un ordre au Premier Président pour venir, à la bonne heure ; sinon, il se déterminerait à venir sans cela. Nous voulûmes pourtant voir le P... (1) qui était à Paris pour lui demander son avis. Le P... après avoir été quelques années avocat général, fut fait président à mortier à la place de M... dont il avait acheté la charge. Cette grâce prématurée de la cour le faisait passer pour suspect dans la compagnie. Il avait exercé avec assez de succès la charge d'avocat général, et des manuscrits que lui avait laissés M... l'avaient rendu depuis très capable du droit public; mais il laissait trop voir qu'il était plus instruit que les autres. A force d'affecter l'empire de la persuasion, il avertissait de s'en méfier : ses raisons ne convainquaient qu'à regret, la vérité trop ambitieuse dans sa

(1) Le nom est en blanc dans le manuscrit. Il doit s'agir ici du président Chauvelin, qui d'avocat général devint président à Mortier à la place de Bailleul de Chateau-Gontier.

bouche effarouchait les esprits au lieu de les gagner; en un mot il aurait persuadé plus vite s'il avait moins voulu paraître persuadé. Cependant il avait assez de considération dans le Parlement où il se conduisait fort bien, malgré la prévention où l'on était de ses liaisons avec la cour. Ainsi nous ne pouvions mieux faire que de le consulter, parce que c'était un garant de plus de notre conduite et que nous ne doutions pas qu'il n'approuvât une démarche qu'il savait devoir plaire au Régent en même temps qu'elle était utile à la compagnie.

Rien ne fut égal à notre étonnement quand nous vîmes cet homme qui jusque là nous avait paru prendre les partis de douceur et de conciliation, s'opposer à tout ce qui pouvait y conduire. « De quoi nous nous mêlions? Il était bien hardi à nous de faire des démarches pour une compagnie qui nous désavouerait, qui ne jugeait jamais que par l'événement et qui était jalouse de tout ce qui se faisait sans elle; que le Cardinal n'avait qu'à se retirer d'affaire comme il pourrait, que nous n'avions rien de commun avec lui, que l'idée seule d'y pouvoir être liés ne servait qu'à irriter davantage le Régent contre nous sans nous être d'aucune utilité, qu'une compagnie comme celle du Parlement devait aller par des voies ouvertes, que les négociations n'étaient permises qu'entre des particuliers ou du moins, quand on les faisait pour un corps, qu'il fallait avoir sa mission, qu'il ne conseillerait jamais au Premier Président de venir sans un ordre exprès; comment son dernier voyage à Paris lui avait-il réussi qu'il était venu être témoin de cette nouvelle chambre établie aux Augustins et qu'il n'avait rapporté à Pontoise que le regret de s'être présenté en vain au Palais-Royal. » Nous eûmes beau lui répondre qu'il ne fallait pas raisonner dans ces circonstances par les exemples du passé; que toutes les démarches étaient bonnes, lorsque d'ailleurs elles n'avaient rien d'humiliant ni de contraire à l'honneur et à la vérité, pour sauver sa compagnie qu'on voyait être sûrement prête à périr; qu'à présent le Premier Président avait le plus beau

prétexte du monde de venir à Paris, que peut-être aurait-il mieux pu se passer d'y venir la dernière fois, quoiqu'alors il parut de son devoir de le faire, à cause de la chambre des vacations qu'il demandait qui fut continuée à Pontoise, mais que pour cette fois-ci, il était d'usage de venir saluer le Régent quand le Parlement était près de se rassembler, que le Premier Président ne ferait que se montrer, que si on ne lui disait rien, il ne dirait rien non plus, mais qu'au moins il n'aurait rien à se reprocher et qu'au contraire il ne se consolerait jamais d'avoir vu périr un corps aussi auguste, aussi respectable et aussi nécessaire, faute d'avoir fait une visite qu'il était de son devoir de rendre ; qu'à présent si la compagnie le trouvait mauvais c'était une chose qu'il fallait risquer, que ce n'était pas la première fois qu'en se livrant pour une compagnie on ne faisait que des ingrats, mais qu'en un mot le risque d'une démarche n'était pas à comparer au péril certain de ne la pas faire. Nous eûmes beau dire, il n'y eut pas moyen de déterminer le P... qui demeura toujours résolu à dire qu'il ne conseillerait jamais rien dans de pareilles circonstances.

Nous en sortîmes fort étonnés et fort en colère contre lui, l'abbé Menguy, le président de Nassigny, qui était venu nous y trouver, et moi ; notre embarras était extrême : nous n'osions plus agir, nous avions peur de nous tromper nous-mêmes dans notre façon de penser et il était trop hazardeux de prendre des résolutions, contre l'avis d'un homme sage, dans une matière aussi importante. Nous nous quittâmes donc en nous disant adieu et comptant ne plus nous revoir.

L'après-dîner j'allai chercher Fréteau, secrétaire du Chancelier, pour voir si je n'en tirerais rien. Il m'offrit de me faire parler au Chancelier, mais il me demanda auparavant si j'avais une mission. Je lui dis que non, que si je voyais M. le Chancelier, c'était pour lui représenter le plus vivement qu'il me serait possible le danger imminent du Parlement et la justice prête à périr. Fréteau me répondit à cela : « Mais

pourquoi M. le Premier Président ne vient-il pas ici ? Est-il permis au chef d'une compagnie de ne se pas montrer, et qui est-ce donc qui la défendra, s'il l'abandonne ? » Je lui aurais bien répondu que c'était au Chancelier à la défendre, mais je ne voulus point que cela lui fut rapporté, et je ne laissai pas de tirer quelque utilité de cette conversation : elle me rassura un peu contre ce qu'on nous avait dit le matin. Je crus entrevoir que le Chancelier pensait ce qu'on m'avait dit. Je retournai dans le moment chez l'abbé Menguy, je le trouvai aussi de son côté plus gai que quand je l'avais quitté ; dans les négociations, l'espérance et le désespoir se tiennent de près, comme on n'est jamais remué faiblement, on se grossit tous les objets, l'on se flatte et l'on se dépite plus d'une fois en un jour.

Il n'avait pourtant rien appris de nouveau, mais après avoir raisonné ensemble, nous conclûmes qu'il ne nous était pas permis de ne point aller trouver le Premier Président, que nous lui devions compte de ce qui s'était passé et que sa prudence ferait le reste ; je lui donnai rendez-vous pour partir le lendemain jeudi à sept heures chez moi. En sortant de chez l'abbé Menguy, j'allai souper chez le P. qui m'en avait prié le matin en me quittant. Je ne voulus lui parler de rien, parce que ma résolution était prise de ne pas me conduire par lui ; il était fait ce jour là pour me surprendre : je le trouvai changé d'avis totalement, soit que Lafare dont il est l'ami lui eut parlé de la part de M. Le Blanc, à qui j'avais fait rendre compte de la conversation du matin, soit comme il voulut me le faire croire, qu'il n'eut pas cru devoir s'ouvrir devant l'abbé Menguy sur ce qu'il pensait. Il me dit donc qu'il n'y avait pas d'inconvénient d'aller à Pontoise pour chercher à engager M. le Premier Président à venir à Paris rendre un simple devoir au Régent, et qu'on verrait quel serait l'effet de cette démarche. Je répondis à cela que j'étais charmé de le voir de ce sentiment et que je m'y conformerais.

Le lendemain jeudi, 7 novembre, l'abbé Menguy arriva chez moi pour partir comme nous en étions convenus. Il m'apportait de bonnes nouvelles, il avait vu le Cardinal qui lui avait raconté sa visite de la veille au Palais-Royal et qui avait enfin obtenu de M. le Régent qu'il donnerait un ordre au Premier Président pour venir. M. le Cardinal se chargea de faire expédier l'ordre dans la journée, lui dit que nous n'avions qu'à partir et que nous le recevrions à Pontoise.

Nous partîmes donc dans cette espérance; mais comme il faut s'attendre à tout, nous convinmes que nous parlerions à M. le Premier Président dans l'esprit de revenir, quand même il n'y aurait point d'ordre et lui rendant compte toutes fois de ce que le Cardinal nous avait dit.

Nous trouvâmes en arrivant à Pontoise M. le Premier Président dans un état horrible de douleur: il avait la goutte aux pieds et aux mains. M. de Maison y était et M. Gilbert, greffier en chef du Parlement; nous attendîmes que le premier fut parti, ensuite nous entrâmes dans le cabinet du Premier Président, l'abbé Menguy et moi. L'abbé Menguy lui rendit un compte fidèle de l'état des choses, lui fit sentir combien sa présence était nécessaire, et qu'il ne lui était plus permis de différer son départ, quand même il ne lui viendrait point d'ordre de la cour. M. le Premier Président, après l'avoir bien écouté, lui dit qu'il était aussi bien convaincu que lui de ce qu'il disait, et qu'ainsi quoiqu'il arrivât, il serait à Paris le samedi au soir pour voir M. le Régent dimanche au matin. Nous nous remîmes en chemin le lendemain vendredi 8, après avoir attendu en vain l'ordre du Régent qui ne venait point. Je descendis l'abbé Menguy chez le Cardinal pour qu'il sut ce qui pouvait avoir fait changer de résolution au Régent, de là je revins chez moi où je trouvai Sechelles avec le président de Nassigny et Beauplan, ses deux frères. Nous dinâmes ensemble, nous nous rendîmes compte de ce que nous savions et j'envoyai l'après-dîner aux nouvelles à l'archevêché. L'abbé Menguy me manda que le détail de ce qui s'était passé serait

trop long, que je vinsse chez lui et qu'il m'instruirait de tout. Je m'y rendis le soir, il me conta que sur la parole de M. le Régent M. le Cardinal avait été trouver sur le champ M. le Chancelier à qui il avait dit qu'il ne tenait plus qu'à lui que le Premier Président reçut une lettre pour revenir, parce que M. le Régent y consentait, qu'ainsi il le priait de prendre cet ordre et de le lui envoyer; il fit plus, étant de retour chez lui, il écrivit une lettre au Chancelier qui contenait la même chose afin qu'elle lui servit de prétexte pour parler au Régent. On n'avait pas cru que le Chancelier n'eut pas agi, la chose lui étant rendue si facile ; il n'en fit pourtant rien, et soit qu'il fut mieux instruit des intentions du Régent que le Cardinal, soit qu'il eût craint de se commettre, il manda au Cardinal qu'il n'avait pas osé montrer sa lettre au Régent. Cette nouvelle ne m'affligea pas beaucoup : j'aimais mieux que le Premier Président vint sans être mandé parce que cette démarche serait plus agréable au Régent; nous sortîmes ensuite l'abbé Menguy et moi et nous allâmes chez le Cardinal qui nous dit qu'il venait de recevoir une invitation du Régent de se trouver le lendemain au Palais-Royal. Nous n'y fîmes pas grande attention parce qu'il était dans l'habitude de recevoir de pareils messages; il nous dit ensuite qu'il savait à n'en pas douter qu'il y avait des projets aussi violents qu'insensés contre le Parlement, que des personnes mêmes de la compagnie avaient donné des mémoires pour sa suppression et pour donner une nouvelle forme à la justice. Il fit plus il nous en nomma un, c'était le P. de B. Nous nous en allâmes en frappant nos poitrines et en détestant notre siècle, et les hommes avec qui nous vivions.

Le lendemain samedi, qui était le jour de l'arrivée du Premier Président dont le Régent était instruit, j'achevais de dîner lorsque l'abbé Menguy arriva chez moi fort échauffé. « M. le Cardinal a été fort mal reçu ce matin du Régent, qui lui a demandé son mandement à quel prix que ce fut; il a eu beau lui dire que le Premier Président

arriverait le soir, qu'il avait bien eu la patience de l'attendre pendant quinze jours, qu'il n'y avait plus que quatre heures à attendre. Rien, ajouta-t-il, n'a calmé le Régent et ils se sont séparés, l'un fort en colère et l'autre fort mécontent ». Je fus surpris de ce contretemps que je n'attendais point du tout; j'y soupçonnai du plus ou du moins et je proposai à l'abbé Menguy d'aller chez Séchelles qui pourrait nous en éclaircir. Séchelles était chez M. Le Blanc, nous allâmes l'y chercher. Ils sortaient ensemble dans le moment pour aller au Palais-Royal, nous les y suivîmes et quand M. Le Blanc fut descendu de carrosse, Séchelles vint à nous et nous dit : « Vous êtes perdus, le cardinal a irrité M. le régent, il n'y a plus d'accommodement ». Il nous raconta ensuite comment le matin après la visité du Cardinal, M. le Régent était descendu dans le jardin du Palais-Royal avec M. Le Blanc pour le pouvoir entretenir plus librement, et là lui avait dit qu'ayant demandé de nouveau au Cardinal son mandement, le Cardinal lui avait répondu qu'il donnerait plutôt sa démission que son mandement, qu'on ne manquait pas de parole à un prince comme lui, qu'il voyait bien d'où cette résolution partait et qu'il saurait bien s'en venger. Nous ne sûmes que répondre, l'abbé Menguy et moi ; nous l'assurâmes que le Cardinal n'avait point du tout parlé au Régent sur ce ton là ; pour en être plus sûr, nous proposâmes à Séchelles de venir à l'archevêché. Il y consentit, et là après avoir représenté à Son Eminence combien nous étions surpris de ce que nous venions d'apprendre, il nous dit que cela était vrai qu'il y avait quarante ans qu'il était évêque, qu'il était temps qu'il se retirât, que l'exil le plus affreux lui était plus doux qu'un pays rempli d'iniquité que celui où nous étions, que ce n'était point par des menaces qu'on faisait agir un homme comme lui et qu'il embarrasserait peut-être le Régent, s'il en venait à de certaines extrémités, que d'ailleurs sa fermeté ne nous desservait point et qu'on y penserait à deux fois à prendre des partis violents. Nous n'eûmes rien à répondre à cela,

nous prîmes congé de lui ; en sortant nous trouvâmes un valet de chambre qui venait nous avertir de l'arrivée du Premier Président. Nous nous rendîmes chez lui, il envoya sur le champ chez le Cardinal qui nous suivit peu de temps après; le Cardinal lui dit les mêmes choses qu'il nous avait dites, la conversation d'ailleurs fut assez gaie entre eux et ils convinrent qu'ils attendraient l'événement de la conversation du lendemain du Premier Président avec le Régent. Je ne comprenais pas trop quelle espérance nous pouvions avoir, attendu les dispositions où était le Cardinal, cependant il n'y avait rien de mieux à faire et il fallait faire quelque chose.

M. le Duc ayant su que M. le Premier Président était arrivé et qu'il devait voir le lendemain M. le Régent, il fut au Palais-Royal sur les dix heures du soir et ne quitta point M. le duc d'Orléans qu'il ne lui eut promis de ne pas dire un mot à M. le Premier Président de l'affaire de la Constitution.

(A suivre).

CAMPAGNE DE 1792 SUR LE RHIN

d'après des témoins oculaires allemands (1)

Troubles à Francfort (Suite)

Cette nouvelle mit les habitants en fureur. Quelques-uns d'entre eux parcoururent les rues en criant : « Aux armes, citoyens ! Les Français nous volent nos canons ! » — La foule — qui n'avait heureusement pas d'armes — se précipite aussitôt du côté de l'arsenal. En même temps, on aperçoit différents membres de la municipalité, pérorant et cherchant à calmer le peuple. Mais personne ne veut entendre leurs sages conseils ; l'exaspération est à son comble.

Un garçon boucher, portant une commande de viande. passe avec son chien ; arrivé devant le poste principal, il voit le tumulte, dépose son panier sur une borne, dit à son chien : — Attention, Pless ! » et se trouve tout à coup au premier rang de ceux qui barrent aux Français l'accès de l'arsenal.

Ceux-ci ont pris des haches pour défoncer les portes, mais ils sont repoussés par la foule. Un officier tire son épée; en un clin d'œil, il est désarmé, jeté par terre et maltraité. A ce moment arrive à fond de train un aide-de-camp de van Halden. Malheureusement, il ne sait pas l'allemand, il crie donc en français : — Soyez sans crainte pour les canons, le commandant ne veut pas vous les prendre. Il y a eu malentendu. »

Mais, on ne l'écoute pas et surtout on ne le comprend pas. Un jeune homme de la ville, qui parle français, traduit ses paroles. Aussitôt, la populace le prenant pour un ami des Français, se précipite sur lui et s'apprête à lui faire un mau-

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. I, p. 481, t. II, p. 61 et 177.

vais parti ainsi qu'à l'aide de camp. Heureusement quelques gens raisonnables les entourent et les sauvent.

Après cet échec, et sur l'ordre répété du gouverneur, les soldats français se retirent. Le même jour, dans l'après-dîner, Custine arrive à l'improviste avec son état-major. A peine est-il au milieu de la Zeil (1), que la population se rassemble de nouveau, craignant qu'on ne lui enlève ses canons.

Devant l'hôtel *Zum Römischen Kaiser* (de l'empereur romain), il met pied à terre et demande le commandant. Celui-ci était allé faire un tour sur les remparts. On court le prévenir de l'arrivée du commandant en chef.

Celui-ci, en attendant, descend à pied la Zeil, avec tous ses officiers, escorté par une foule dont l'attitude est menaçante. Il s'en aperçoit et quitte le milieu de la rue pour longer le côté des maisons.

Toujours entouré par la population, il arrive, vers 4 heures, au Römer, où il trouve le Sénat réuni en permanence. Les attroupements ne font que croître et tout ce monde est dans l'attente fiévreuse de ce qui va se décider là-haut. Enfin, au bout d'une demi-heure, Custine reparaît. Le peuple voit avec satisfaction qu'il est accompagné des deux bourgmestres en fonction et des deux anciens, et que ceux-ci entretiennent avec lui une conversation qui semble être joviale.

Pour rassurer encore davantage la foule, les deux anciens bourgmestres font la conduite au général en chef jusqu'au poste principal. Arrivés là, ils prennent congé de lui ; Custine se remet en selle et part.

Une demi-heure plus tard, la municipalité fait afficher la proclamation suivante :

« Le très haut conseil fait savoir, avec un plaisir tout particulier, à ses chers concitoyens, que le général Custine est venu, tout spécialement et en personne, au Römer pour donner l'assurance que, dans le cas où il serait forcé de

(1) La plus belle rue du vieux Francfort.

livrer bataille aux environs de la ville, cette dernière n'aura rien à redouter de sa part et qu'il ne l'exposera point aux horreurs d'un siège.

« En conséquence, la population est encore une fois priée de ne pas s'inquiéter, de se tenir tranquille et — au cas où une affaire aurait lieu — de s'abstenir de toute curiosité préjudiciable et même dangereuse, 1792. »

Chancellerie de la ville, 5 heures du soir.

(*Un témoin oculaire. — Custin's Heldenthaten*).

Reprise de Francfort

Le 2 décembre au matin, Rüchel s'avança sur les glacis de Francfort pour s'assurer que la ville était calme et que personne ne se doutait de la surprise projetée. Tout était tranquille.

Avant la pointe du jour, la 3e et la 4e colonnes étaient rassemblées à Bornhein et à la Friedberger Warthe, c'est-à-dire à 3,000 pas de la ville. Mais, la réserve prussienne ayant été retardée dans sa marche par des obstacles imprévus, elles durent rester plus d'une heure en position. Heureusement elles ne furent pas découvertes. Impatienté par ce retard inattendu, Rüchel, avec son impétuosité habituelle, se précipite sur une de ces colonnes et demande brutalement qui a donné l'ordre de s'arrêter.

On lui répond : le duc.

La-dessus, il s'écrie d'un ton furieux :

— « Sacré mille millions de N. de D. Où est-il donc ce grand duc? »

Au même instant, quelqu'un répond à côté de lui :

— « Ici, Monsieur le lieutenant-colonel (1). »

A ce moment-là seulement, il s'aperçoit que, dans son ardeur aveugle, il est passé à côté du roi et du duc, arrêtés

(1) Le même incident se trouve rapporté dans les Mémoires du général von Valentini.

à la tête d'une colonne, et que c'est ce dernier qui lui a répondu. Il se découvre respectueusement et expose au duc que son honneur et sa vie dépendent de la réussite de cette entreprise et que tout marchera bien si l'on ne vient pas le troubler dans ses dispositions.

Le roi, beaucoup plus entreprenant que le duc de Brunswick, intervient alors, dit quelques mots conciliants et Rüchel commande : En avant ; après quoi les deux colonnes s'ébranlent dans la direction de Francfort.

Elles s'avancent rapidement entre les maisons et les jardins qui garnissent les glacis, gagnent la contrescarpe et les portes qu'elles doivent enlever. En tête des colonnes marche un trompette, chargé de sonner encore une fois les appels et de remettre une dernière sommation. Mais, ce trompette ayant été tué, les troupes qui se lancent à l'assaut perdent beaucoup de monde. Les Français, en effet, prévenus de notre marche, avaient couru en toute hâte aux remparts et avaient ouvert un feu des plus violents sur les nôtres.

Les chasseurs hessois postés derrière les gloriettes des jardins et les murs qui entouraient ces derniers, entretinrent une vive fusillade contre les ennemis postés sur les remparts. Comme les ponts-levis étaient relevés et les portes fermées, ils dirigèrent aussitôt des canons contre elles, et commencèrent à bombarder la ville avec deux mortiers prussiens ; ceci provoqua une grande terreur chez les habitants.

Heureusement pour les assaillants, les Français manquaient d'artillerie et de munitions, les ouvriers de la ville ayant brisé les roues des deux seules pièces que ces derniers possédaient. Non contents de ce premier succès, les mêmes ouvriers, profitant du désarroi des ennemis, ouvrirent les portes et baissèrent les ponts-levis ; les braves Hessois en profitèrent aussitôt pour se jeter dans la ville et massacrèrent tout ce qui leur tomba entre les mains.

La première colonne, qui devait menacer Francfort du côté de Sachsenhausen, en débouchant par la rive gauche du

Main, ne devait se diriger vers l'*Affenthor* (porte des singes) qu'au moment où elle saurait l'*Allerheiligenthor* enlevée. Mais voyant la première de ces portes ouverte et le faubourg évacué par les défenseurs, elle lança sa cavalerie en avant.

La deuxième colonne, celle qui devait entrer en ville dans des bateaux, n'avait pu remplir sa mission, parce que les Français, prévenus qu'il seraient attaqués par le Main, avaient installé un bateau-vigie.

Après cela, le roi et le duc firent leur entrée à la tête des Hessois, qui étaient les héros de la journée. Ils furent accueillis avec ivresse par les habitants, mais ils ne restèrent pas et, passant par la porte de Bockenheim, avec un certain nombre de cavaliers, se lancèrent à la poursuite des Français. Comme ceux-ci occupaient fortement Bockenheim et qu'en outre, ils recevaient d'instant en instant des renforts arrivant de Höchst, on crut avoir d'autant plus de raisons de ne poursuivre qu'avec la plus grande prudence. L'avant-garde de Custine avait déjà pris position en arrière du ruisseau qui descend de Kronenberg.

Si la garnison de Francfort avait pu tenir une heure de plus, les choses auraient peut-être changé de face, car les renforts si impatiemment attendus auraient eu le temps d'arriver.

Le duc de Brunswick fit alors attaquer l'ennemi dans ses nouvelles positions, mais celui-ci se retira successivement de Rödelheim et de Höchst, après avoir détruit les deux ponts de ces localités.

Au cours de cette affaire, le général von Eben et le lieutenant Zimmermann furent blessés aux côtés du roi.

Eckenheim était encore occupé par un milier de fantassins et par autant de cavaliers; en arrière de la Nidda, à Heddernheim, il y avait de l'artillerie. Mais tous ces détachements furent petit à petit rejetés sur l'autre rive.

Pendant que ces faits se passaient à Francfort, le prince de Hohenlohe avait manœuvré si habilement le corps de Hou-

chard, qu'il avait réussi à l'attirer en dehors de sa position si forte d'Oberwesel et à lui faire une trentaine de prisonniers. Après cela, il se dirigea sur Kronenberg et fut chargé par le duc de faire le siège de Königstein.

Les troupes hessoises perdirent à la reprise de Francfort : le prince de Hesse-Philippsthal, colonel des grenadiers, tué, le colonel von Fuchs et 8 officiers blessés (6 d'entre eux moururent des suites de leurs blessures), 31 sous-officiers et soldats tués et 129 blessés.

Je n'ai point de renseignements précis sur les pertes que les troupes prussiennes ont subies ; en tout cas, elles ne furent pas importantes.

Les Français eurent environ 70 tués et blessés ; ils perdirent, en outre, 1,322 prisonniers, parmi lesquels se trouvaient le commandant de la place, général van Helden, le général Neuwinger, qui mourut quelques jours après des suites de ses blessures (1) et de nombreux officiers.

(*Minutoli*).

Il est d'usage à Francfort de célébrer d'une manière particulièrement solennelle le premier dimanche de décembre, c'est-à-dire le premier dimanche de l'Avent.

Cette année encore les habitants de la ville se trouvaient en grand nombre dans les églises et les temples. Au beau milieu de la cérémonie, il furent tirés de leurs méditations et de leurs prières par des coups de canon.

Les sénateurs, à qui la peur donnait des ailes, se précipitèrent à l'Hôtel-de-Ville et les habitants se réfugièrent dans leurs maisons. Il n'y avait plus dans les rues que des ouvriers et des Juifs, qui faisaient un vacarme épouvantable, criant contre Custine qu'ils accusaient d'avoir manqué à sa parole.

En vain, les députés de la municipalité montèrent à cheval et parcoururent la ville en tous sens, pour calmer ces gens

(1) Il y a là une erreur manifeste. Le général Neuwinger ou Newinger, né à Boulay (Moselle) en 1733, mourut à Phalsbourg en 1808.

et les engager à se disperser. Sourds aux conseils des représentants de l'autorité, ceux-ci n'écoutèrent que les cris d'encouragement de leurs partisans. Cette cohue qui faisait la boule de neige, se répandit dans toutes les rues. Deux bataillons de gardes nationaux réunis devant le logement du commandant de place, effrayés à la vue d'un boulet de canon qui venait de démolir le toit d'une maison voisine, se sauvèrent à toutes jambes.

Tout-à-coup on raconte que des obus ont mis le feu à deux maisons.

Au même instant, les ouvriers s'aperçoivent que l'on emmène sur les rempart les deux canons que Custine avait laissés à la garnison. Furieux à la pensée que ces canons vont attirer sur la ville le feu de l'ennemi, ils se mettent à la poursuite des artilleurs qu'ils rejoignent dans la Schäfertrasse. Aussitôt ils coupent les traits, chassent les chevaux à coups de pied, brisent les roues et s'éloignent laissant les pièces après les avoir mises hors d'état de servir.

Enhardis par ce premier succès, ils s'avancent en masse jusqu'à la porte de Friedberg Dans la rue voisine, ils rencontrent deux compagnies d'infanterie de ligne. Les plus audacieux d'entre eux se rapprochent de la porte, sans en être empêchés par les soldats, puis tout-à-coup voyant ce que leur position a de critique et ne sachant comment s'en tirer, ils emploient la ruse. Tournant le dos à la porte, ils se précipitent tous ensemble sur les Français en criant : « Voici les Hessois ! Voici les Prussiens ! »

Les autres, saisis de peur, s'enfuient à toutes jambes. Les ouvriers leur arrachent leurs fusils, qu'ils déchargent en l'air, et les dispersent.

Pendant ce temps, les députés de la municipalité avaient fait au commandant de la place les représentations les plus vives, lui demandant de ne pas résister inutilement à un ennemi très supérieur en nombre et de ne pas attirer le malheur sur la ville. Ils lui rappelèrent en outre les promesses faites par Custine.

Van Helden se rendit à leurs raisons et dit qu'il allait envoyer un trompette aux assiégeants pour leur annoncer qu'il demandait à capituler.

Mais il est trop tard !

Quelques ouvriers franchissent la porte intérieure en même temps que le trompette et se faisant la courte-échelle décrochent la chaîne qui retient le pont-levis.

Celui-ci s'abaisse avec fracas, les Hessois se précipitent en avant, repoussant le trompette sans vouloir l'écouter et débouchent dans la ville.

Le canon se tait, les chasseurs et les fantassins hessois se répandent sur les remparts, égorgeant tout ce qui leur tombe sous la main. Les hussards et la cavalerie traversent la ville au galop, sabrant tout sur leur passage.

L'exaspération des habitants fait place à des sentiments plus humains, ils cachent les soldats français dans leurs maisons, en attendant l'arrivée d'officiers qui les fassent prisonniers.

En somme, il n'y eut pas beaucoup d'ennemis de tués. Quelques-uns d'entre eux allèrent volontairement à la mort qu'ils préféraient à la captivité. On ne trouva dans les rues que 7 morts et 10 blessés et sur les remparts 34.

De sorte que, d'après la liste des inhumations, dressée par des notaires assermentés, il y eut, ce jour-là, 41 Français de tués; 139 blessés furent immédiatement transportés à l'hôpital; 750 hommes furent faits prisonniers et 658 parvinrent à rejoindre l'armée de Custine.

(*Custin's Heldenthaten*).

La reprise de Francfort et ses conséquences.

Le duc de Brunswick reprit Francfort le 2 décembre.

N'ayant pas assisté à cette opération, je n'en parlerai pas. Je me borne à constater que, dans cette circonstance, Cus-

tine a fait à la Convention un rapport absolument faux sur la conduite des gens de cette ville.

Ainsi, il les accuse d'avoir massacré, avec des couteaux spécialement fabriqués dans ce but, trois bataillons français.

Ceci n'était qu'une défaite du général français qui voulait rejeter sur les habitants de Francfort une faute qu'il avait été seul à commettre.

Mais bien que nous trouvions quantité de choses fausses dans le rapport de Custine, bien que van Helden et quelques-uns de ses officiers soient en contradiction formelle avec lui et cherchent à justifier les habitants de Francfort, il n'en est pas moins vrai que le mémoire justificatif, adressé par ces derniers à la Convention, renferme également un grand nombre d'inexactitudes.

Ainsi qu'il m'a été raconté par des témoins oculaires, de nombreux actes de barbarie ont été commis par les gens de la ville.

Par la suite, j'ai rencontré en France des hommes qui avaient fait partie de l'ancienne garnison de Francfort et qui m'ont confirmé ceci.

L'on s'explique donc très bien que les habitants de Francfort aient redouté une nouvelle visite des Français et l'on ne trouvera pas étonnant que ces derniers, en revenant dans cette ville, lui aient imposé une sérieuse contribution de guerre.

Ceci prouve que dans des époques aussi agitées il ne faut ni insulter ni exciter les soldats.

Notre bataillon fut seulement employé à chasser les Français de Eschersheim, qu'ils défendirent jusqu'à 2 heures de l'après-midi, et qu'ils évacuèrent subitement. On aurait dit qu'ils étaient pris d'une panique.

Nous ne perdîmes que 4 hommes et 1 canonnier.

Francfort était donc retombé entre nos mains. Notre régiment fit, à 10 heures du soir, son entrée à Vibel, où nous demeurâmes pendant 15 jours.

Tant que les Français avaient été à Francfort, ils n'avaient — pour ainsi dire — molesté personne, et si Custine n'avait pas frappé une contribution aussi énorme, en compensation de notre invasion en France, on peut dire que cette contre-invasion aurait plutôt été profitable à la ville.

Malgré cela, dès que nous y fûmes rentrés, elle redevint plus allemande que jamais, après avoir été française pendant un mois.

Même les garçons de café ne parlèrent plus qu'allemand.

Les *Mamselles* s'appelèrent de nouveau *Jungfer* (1) sans avoir toujours droit à ce titre. Toilette redevint *Putytizch* (2). Pique, *Schippen* (3). Cœur, *Herz* (4), etc. Les habitants crurent donner par là des preuves de leur patriotisme allemand et cela dura ainsi jusqu'au jour où ils entendirent des officiers prussiens parler français entre eux. Voyant cela, ils eurent honte de leur conduite et appelèrent de nouveau les *Mamselles* comme autrefois.

Les journaux de Francfort avaient épousé les idées des Français, tant que ceux-ci avaient occupé la ville, et avaient inséré avec empressement toutes les communications qui leur avaient été adressées par Custine et van Helden, notamment la proclamation au landgrave de Hesse-Cassel, qui renfermait les attaques les plus odieuses contre ce prince. Or, les Français n'avaient jamais obligé messieurs les journalistes à écrire dans tel ou tel sens. Au contraire même, Custine leur avait fait dire expressément : que si les communications qu'il leur envoyait ne leur plaisaient pas ou s'ils éprouvaient des scrupules à les insérer, ils ne devaient pas se gêner pour les mettre au panier.

Mais, dès que les Prussiens furent maîtres de Francfort, on présenta les choses sous un tout autre jour.

(1) *Jungfrau*, vierge, demoiselle.
(2) Table de toilette.
(3) Pique (cartes).
(4) Cœur (cartes).

Les journalistes s'empressèrent de déclarer dans leurs feuilles qu'ils avaient écrit sous l'impulsion des Français et par crainte de la guillotine (ohé) bien des choses en contradiction formelle avec leurs idées personnelles et leur patriotisme allemand; (comme si un journaliste allemand était jamais capable de patriotisme allemand !) mais que la tyrannie française ayant été écartée, ils allaient de nouveau se montrer tels qu'ils étaient, c'est-à-dire des patriotes allemands.

Il suffit de connaître les journalistes, même de loin, pour savoir que ce monde-là songe beaucoup moins à la vérité qu'à la publicité et qu'il se tient toujours du côté du manche...

(*Laukhard*).

Siège de Königstein (1)

Aussitôt qu'il eut vu Francfort aux mains des Prussiens, Custine s'empressa de se retirer sur Mayence avec son armée.

En conséquence, il évacua, dans la nuit du 2 au 3 décembre, la position qu'il occupait à Höchst et près du Sodener Wald et concentra ses troupes entre Hochheim et Wiesbade.

Les travaux de fortification à Cassel (Castel) avaient été poussés vigoureusement et cette place n'était plus à la merci d'un coup de main. C'était là un appoint sérieux pour les défenseurs de Mayence, et cela permettait aux Français de déboucher sur la rive droite du Rhin quand et comme ils voulaient.

Après la reprise de Francfort, la première préoccupation du duc de Brunswick fut de transformer cette ville en une place d'armes. Les remparts furent armés et en même temps on prit toutes les dispositions voulues pour la mettre à l'abri d'un coup de main.

Ensuite le duc en personne alla reconnaître la petite forteresse de Königstein, perchée sur une hauteur, et qui était

(1) La forteresse de Königstein fut prise par les Prussiens en 1793, reprise et démantelée par les Français en 1796.

occupée par 300 Français commandés par le capitaine Meunier.

Le 6 décembre, le corps de Hohenlohe investit cette place, et lui coupa les communications avec l'armée ennemie. En même temps, le prince la fit sommer par le capitaine d'état-major von Kleist.

Cette sommation ayant été accueillie par un refus très énergique, les deux batteries de mortiers de 10 et une batterie d'obusiers partirent dans l'après-midi et se dirigèrent vers Königstein. Elles étaient escortées par 2 bataillons, dont l'un alla se placer du côté de Falkenstein et l'autre sur les hauteurs de Mammelsheim.

Le duc de Brunswick s'y rendit également pour juger de l'effet produit par les batteries. Les batteries n'avançant que très lentement, on ne peut ouvrir le feu que le 7, vers 3 heures du matin, avec les deux batteries de mortiers placés à Falkenstein. Au bout de trois heures de tir, le bombardement n'avait produit aucun effet; la garnison, qui s'était retirée dans les casemates solidement maçonnées et recouvertes d'une épaisse couche de terre, n'avait pas jugé utile de riposter.

Au petit jour, les batteries se retirent sur leurs parcs.

Le 8, au petit jour, elles reprennent leurs emplacements, couvertes par 6 compagnies d'infanterie, des chasseurs et un détachement de hussards. A 9 heures, elles ouvrent un feu très violent qui dure jusqu'à midi.

Cette fois nos bombes et nos obus tombent avec plus de précision sur les ouvrages et sur le château. Malgré les incendies qui éclatent en plusieurs endroits, cette tentative n'a pas plus de succès que la précédente.

Les batteries se retirent à 1 heure de l'après-midi, et les troupes de soutien, après avoir laissé les postes voulus, rentrent dans leurs cantonnements.

La batterie de mortiers est transférée à Ober-Ursel, les hommes et les chevaux à Ober-Eckstadt.

Si l'on avait continué pendant quelque temps le bombarde-

ment nuit et jour et avec une certaine violence, et réduit la plupart des bâtiments en cendres, peut-être la garnison aurait-elle enfin capitulé ? Mais il aurait fallu dépenser pour cela des munitions d'un prix bien supérieur à celui de la place. On se borna donc à la bloquer.

(*Un témoin oculaire*).

Extrait de la Gazette Nationale de Mayence

(3 décembre 1792)

« Cette journée du 2 décembre sera mémorable à toujours, dans l'histoire d'Allemagne aussi bien que dans celle de France.

Elle a été marquée par une foule d'évènements importants.

Nous n'avons pas encore de nouvelles officielles, mais beaucoup de personnes, venues des environs de Höchst, nous racontent ce qui suit :

Le matin, vers 5 heures, le bruit courut en ville (à Francfort) que les Prussiens approchaient. Aussitôt la garnison française courut aux remparts, afin de préparer aux ennemis une *réception militaire*.

Les gens de Francfort, qui, selon toute vraisemblance, avaient été avertis par les Prussiens et étaient d'accord avec eux, se montrèrent étonnés des préparatifs que faisaient les Français, en vue de résister à l'ennemi qui s'approchait, et ne leur demandèrent rien moins que de renoncer à défendre la ville. Comme si eux, habitants d'une ville conquise, avaient le droit de formuler une demande de ce genre !

Ils ajoutèrent que la stricte neutralité, dont ils n'avaient jamais voulu se départir, leur faisait un devoir d'ouvrir leurs portes aux Prussiens, tout comme ils les avaient ouvertes aux Français.

Ces derniers accueillirent ces ouvertures avec tout le mépris dont elles étaient dignes et continuèrent à faire leur devoir sur les remparts.

Tout-à-coup ils furent assaillis par derrière par une foule de bandits francfortois, armés d'instruments de toute espèce, maltraités avec une fureur dont peuvent être seuls capables les habitants de la ville libre de Francfort, et massacrés.

Les choses en ont été au point que de deux bataillons — celui de Beauvoisis et un autre de volontaires — le plus grand nombre des hommes sont tombés sous les coups de ces bourreaux.

Les soldats français essayèrent bien de se défendre avec le plus grand courage, mais ils étaient trop peu nombreux pour résister à ces 8 ou 10.000 canailles armées.

Ces dernières ont mis l'artillerie française hors d'état de servir en coupant les traits des chevaux et en tuant quelques-uns de ceux-ci :

Ce qui couronne les hauts faits des gens de Francfort, qui ont envoyé des députés à Paris, pour débiter à la Convention une masse de sophismes sur leur amitié, c'est que ces mêmes républicains (de Francfort) ont ouvert aux Prussiens la porte qui livre passage à la route de Hanau, ce qui leur a permis de faire entrer une forte colonne, qui a de suite pris possession de la ville.

Aussitôt informé de ces évènements, le citoyen Custine s'est mis en marche vers 11 heures du matin, avec une grande partie de ses armées et avec une grande quantité de pièces de siège.

Il a déclaré qu'il se ferait tuer sous les murs de la ville ou qu'il la réduirait en cendres et en poussière.

Nous avons entendu, cet après-midi, vers 5 heures, une violente canonnade qui semblait partir des hauteurs au-dessus de Weissenau.

Nous attendons d'un instant à l'autre de nouveaux renseignements officiels.

La municipalité de Francfort s'étant adressée à Custine pour se plaindre des termes dans lesquels le précédent articl

ment nuit et jour et avec une certaine violence, et réduit la plupart des bâtiments en cendres, peut-être la garnison aurait-elle enfin capitulé ? Mais il aurait fallu dépenser pour cela des munitions d'un prix bien supérieur à celui de la place. On se borna donc à la bloquer.

(*Un témoin oculaire*).

Extrait de la Gazette Nationale de Mayence

(3 décembre 1792)

« Cette journée du 2 décembre sera mémorable à toujours, dans l'histoire d'Allemagne aussi bien que dans celle de France.

Elle a été marquée par une foule d'évènements importants.

Nous n'avons pas encore de nouvelles officielles, mais beaucoup de personnes, venues des environs de Höchst, nous racontent ce qui suit :

Le matin, vers 5 heures, le bruit courut en ville (à Francfort) que les Prussiens approchaient. Aussitôt la garnison française courut aux remparts, afin de préparer aux ennemis une *réception militaire*.

Les gens de Francfort, qui, selon toute vraisemblance, avaient été avertis par les Prussiens et étaient d'accord avec eux, se montrèrent étonnés des préparatifs que faisaient les Français, en vue de résister à l'ennemi qui s'approchait, et ne leur demandèrent rien moins que de renoncer à défendre la ville. Comme si eux, habitants d'une ville conquise, avaient le droit de formuler une demande de ce genre !

Ils ajoutèrent que la stricte neutralité, dont ils n'avaient jamais voulu se départir, leur faisait un devoir d'ouvrir leurs portes aux Prussiens, tout comme ils les avaient ouvertes aux Français.

Ces derniers accueillirent ces ouvertures avec tout le mépris dont elles étaient dignes et continuèrent à faire leur devoir sur les remparts.

Tout-à-coup ils furent assaillis par derrière par une foule de bandits francfortois, armés d'instruments de toute espèce, maltraités avec une fureur dont peuvent être seuls capables les habitants de la ville libre de Francfort, et massacrés.

Les choses en ont été au point que de deux bataillons — celui de Beauvoisis et un autre de volontaires — le plus grand nombre des hommes sont tombés sous les coups de ces bourreaux.

Les soldats français essayèrent bien de se défendre avec le plus grand courage, mais ils étaient trop peu nombreux pour résister à ces 8 ou 10.000 canailles armées.

Ces dernières ont mis l'artillerie française hors d'état de servir en coupant les traits des chevaux et en tuant quelques-uns de ceux-ci :

Ce qui couronne les hauts faits des gens de Francfort, qui ont envoyé des députés à Paris, pour débiter à la Convention une masse de sophismes sur leur amitié, c'est que ces mêmes républicains (de Francfort) ont ouvert aux Prussiens la porte qui livre passage à la route de Hanau, ce qui leur a permis de faire entrer une forte colonne, qui a de suite pris possession de la ville.

Aussitôt informé de ces évènements, le citoyen Custine s'est mis en marche vers 11 heures du matin, avec une grande partie de ses armées et avec une grande quantité de pièces de siège.

Il a déclaré qu'il se ferait tuer sous les murs de la ville ou qu'il la réduirait en cendres et en poussière.

Nous avons entendu, cet après-midi, vers 5 heures, une violente canonnade qui semblait partir des hauteurs au-dessus de Weissenau.

Nous attendons d'un instant à l'autre de nouveaux renseignements officiels.

La municipalité de Francfort s'étant adressée à Custine pour se plaindre des termes dans lesquels le précédent articl

était conçu et pour lui demander de faire insérer une rétractation dans la même feuille, le général en chef lui répondit ainsi.

« Vous vous plaignez d'un article qui a paru dans un journal imprimé à Mayence. Je n'ai lu ni le numéro, ni l'article dont vous me parlez. Vous devez bien vous imaginer que j'ai autre chose à faire que de m'occuper à surveiller, d'une manière quelconque, une feuille périodique. De plus, vous ne devez pas ignorer que je n'ai aucunement le droit de restreindre, en quoi que ce soit, la liberté de la presse, telle qu'elle a été établie par la nouvelle constitution française. Les tribunaux sont ouverts à tous ceux qui se croient calomniés.... »

En même temps que le sénat de Francfort recevait cette réponse de Custine, un officier d'ordonnance de ce dernier, Daniel Stamm, lui adressait la proclamation suivante (1) :

Francfortois,

Vous n'arriverez pas, malgré vos feuilles vénales, à effacer cette journée de vos annales.

Les gamins vous cracherons à la figure dans la rue.

Le nom de Francfort demeurera un opprobre pour la postérité.

Honte au Français qui oserait vous regarder sans vous étrangler !

Chaque Français jurera sur l'autel de la Patrie de vous détruire, vous et votre nom.

Je fais volontairement ce serment, et je le tiendrai.

DANIEL STAMM (2)
Aide de camp du général.
(*Custin's Heldenthaten*).

(1) Traduction de l'original.

(2) Daniel Stamm, fils d'un marchand de vins de Strasbourg, aide de camp du général Custine, a été accusé par les Allemands d'avoir été l'un des meilleurs espions de ce dernier et de lui avoir rendu les plus grands services au moment de la prise de Mayence.

Dernières opérations de l'année 1792.

Le 9 décembre, le major von Erichson, du régiment von Wolfradt, fit une reconnaissance dans la direction des positions ennemies à Hochheim et à Biebrich. Custine avait placé dans la première de ces localités une avant-garde qui occupait en même temps les villages situés du côté de Biebrich. Le major Erichson constata que Wiesbade était évacué par l'ennemi; celui-ci était encore à Mossbach, Telkenheim, Massenhein et Wickert.

L'armée resta dans ses positions jusqu'au 14.

Désireux de lui procurer un peu de repos durant le temps qu'elle passerait dans ses quartiers d'hiver, on se décida à chasser l'ennemi de Hochheim, à s'avancer jusqu'à la forte position de Wickert et Telkenheim et à investir Castel plus étroitement.

Dans ce but, le corps du général comte Kalkreuth se mit en marche, dans la nuit du 13 au 14, sur une seule colonne, à la tête de laquelle se trouvaient le roi et le duc de Brunswick, et se dirigea droit sur Wickert, en passant par la grand'route, c'est-à-dire par Hattersheim et Weilbach.

Pendant ce temps, le prince de Hohenlohe, à la tête d'une autre colonne, s'était rapproché de Hochheim et avait marché de là sur Massenheim. L'ennemi fit quelque résistance dans la première de ces localités; il avait occupé la porte de Francfort, et quelques autres points, notamment les vignes. Le roi le fit attaquer, au petit jour, par 3,000 Prussiens et par le bataillon de fusillers von Lenz.

Ce dernier refoula les Français et pénétra par la porte de Francfort, pendant que les Prussiens les attaquaient par derrière.

A cette affaire, le roi, qui avait pénétré dans Hochheim en même temps que ses troupes, courut un gros danger, car plusieurs fanatiques français, qui, serrés par les Hes-

sois, s'étaient réfugiés dans le clocher, tirèrent sur le roi, mais heureusement sans atteindre ni lui ni les personnes de son entourage.

Nos troupiers, ivres de fureur, pénétrèrent dans l'église et gagnèrent le haut du clocher d'où ils précipitèrent les Français.

C'était un coup d'œil bien étonnant que de voir les hussards de Wolfradt, s'élancer dans les vignes et en escalader les pentes abruptes, au milieu des dangers sans nombre, sur leurs petits chevaux polonais ou valaques. A cette occasion, leur brave commandant, qui chargeait à leur tête, et qui avait gardé la pipe à la bouche, tomba avec son cheval du haut d'un redan. Heureusement ni lui ni sa bête ne se firent de mal, mais, en tombant, il lâcha sa pipe et son sabre. La première chose qu'il fit, après s'être relevé, ce fut de ramasser sa bouffarde et ensuite son sabre, puis il la ralluma vivement, se mit en selle et se lança de nouveau à la poursuite de l'ennemi. Celui-ci, qui perdit à cette affaire 300 hommes tués, blessés ou prisonniers, et 12 canons, se replia sur Kostheim et Castel, où il se reforma et s'établit solidement. Il nous était absolument indispensable, pour faire l'investissement de cette dernière place, d'avoir Mossbach, Erbenheim, Telkenheim et Mossenheim. Le bataillon von Legat avec deux escadrons von Eben et un troisième qui rejoignit à Wiesbade, sous les ordres du colonel von Lestocq, se porta sur le Salzbach, dont l'ennemi avait fait sauter les ponts ; en même temps un autre détachement remontait le Rhin, par Neudorff, Walluf, Schierstein et Biebrich jusqu'à la Kurfurstenmühle (moulin de l'Electeur) et devait chasser l'ennemi de ces points.

Le bataillon de fusiliers von Ernest, qui appartenait à ce dernier détachement, et qui s'était avancé jusqu'à la pointe de la Petersaue, fut accueilli par une violente canonnade partie des batteries installées dans cette île. Là-dessus, le bataillon von Ernest, avec 3 compagnies du bataillon von

Legat et 3 escadrons von Eben, fut cantonné à Mossbach ; une compagnie de Legat et la compagnie de chasseurs Tümpling s'établirent à Biebrich.

L'aile droite du corps d'investissement, qui formait un cercle dont Castel était le centre, se trouvait sous les ordres du prince héritier de Hohenlohe; la gauche était aux ordres du général comte Kalkreuth. Ces deux généraux firent construire un grand nombre de retranchements destinés à renforcer leurs positions.

Ainsi, le prince de Hohenlohe couvrit son extrême-droite par trois redoutes: une à Mossbach, une autre sur la hauteur en arrière de ce village, et la dernière près de l'Erbenheimer Warthe. En outre, tous les points de passage près des moulins furent barrés par des ouvrages; une tranchée fut creusée pour relier Biebrich avec la Kurfürstennühle et enfin deux batteries furent élevées à droite et à gauche de cette résidence princière pour balayer le Rhin et empêcher éventuellement une tentative de débarquement sur ce point.

La construction et la défense de ces ouvrages donnèrent beaucoup de peine et de soucis, car nos troupes et les auxiliaires tirés du pays n'étaient aucunement habitués à des travaux de ce genre ; de plus, le froid, qui était très vif, avait durci la terre. Enfin la nombreuse garnison de Mayence, qui se composait en grande partie de *carmagnoles* fanatiques, ne ne nous laissait de repos ni le jour ni la nuit. Par ses sorties et ses attaques incessantes, par une canonnade inutile, elle nous obligeait à rester presque constamment sous les armes et ne nous laissait donc que très peu de temps pour travailler à nos retranchements.

Pour empêcher les défenseurs de venir bouleverser la nuit les travaux que nous avions faits pendant le jour, on plaçait dans la redoute n° 2, qui n'était pas encore achevée, une grand'garde composée d'un officier, de quelques sous-officiers et de 40 hommes avec l'ordre de s'y défendre jusqu'à la mort.

Ce n'était pas là une tâche facile, car le fossé n'était guère profond, le parapet n'était élevé que de quelques pieds et l'ouvrage n'était pas fermé à la gorge...

Chaque fois que venait mon tour de commander ce poste, je prenais les précautions suivantes: je mettais des sentinelles à l'entrée des ravins et chemins creux aboutissant à la position et j'envoyais fréquemment des patrouilles au loin. Pendant ce temps, les hommes qui restaient dans la redoute pouvaient se reposer.

Plusieurs de mes camarades négligèrent de prendre cette précaution et cela leur coûta cher.

Il faut songer qu'à cette époque, nos pauvres soldats — les cavaliers exceptés, — n'avaient pas encore de manteaux et que leurs effets étaient confectionnés avec du drap valant 12 gros (1) l'aune. On comprendra facilement tout ce que ces malheureux devaient endurer de souffrances. Il est certain qu'on leur donnait du bois de chauffage, mais c'était du bois vert, qui brûlait mal et faisait une fumée horrible...

Quand les volontaires ou carmagnoles — comme on les appelait alors — étaient de garde, ils ne nous laissaient pas un instant de répit et nous canonnaient à outrance. Dans les premiers temps nos hommes n'osaient plus se risquer à découvert, mais, à la longue, enhardis par la maladresse des pointeurs français, encouragés par les innombrables juifs de Mosbach qui leur offraient d'acheter les boulets de canon à 1 kreuzer la livre, ils se postaient derrière des arbres aussitôt que les volontaires ouvraient le feu et ramassaient les boulets. L'un d'entre eux voulut un jour arrêter du pied un projectile qu'il croyait mort. Celui-ci lui broya une jambe, et nos hommes, refroidis par cet exemple effrayant, se tinrent cois pendant quelques jours. Mais cela ne dura pas longtemps.

A la fin ils poussèrent les choses à ce point que, les jours où la récolte des boulets était mauvaise, ils allaient injurier

(1) Environ 1 fr. 90 de notre monnaie.

et provoquer les carmagnoles. Ceux-ci donnaient régulièrement dans le panneau et ouvraient un feu d'enfer...

Il ne se passait pas une journée qui ne fût signalée par une escarmouche entre les avant-postes. Ceci avait le grand inconvénient de priver nos troupes d'un repos dont elles auraient eu grandement besoin. Le major von Velten, des hussards von Eben, le même qui s'était distingué lors de notre expédition de Saint-Mihiel, fut tué dans une affaire de ce genre.

Grâce à ces affaires d'avant-postes continuellement répétées, nous étions devenus batailleurs et querelleurs au possible. Quand nous n'étions pas de service, nous montions à cheval, nous allions aux avant-postes et nous harcelions les vedettes ennemies. Ceci faillit un jour coûter cher à certains de mes camarades.

Ils étaient sortis par un beau soleil ; éblouis par la neige, ils traversèrent la ligne des vedettes françaises, qui ne les avaient point aperçus. Tout-à-coup les avant-postes français les découvrirent et les chargèrent par derrière. Craignant d'être pris, mes camarades firent sentir l'éperon à leurs chevaux et se sauvèrent dans la direction de nos grand'gardes. Arrivés au Landwehrgraben qui les séparait de celles-ci, ils le franchirent au moment où les cavaliers français arrivaient sur eux. Seul, un d'entre eux, qui montait ce jour-là son cheval de bât, une grosse bête maladroite et lourde, alla avec lui au fond du fossé. Un chasseur français le tenait déjà au bout de son sabre et allait lui faire un mauvais parti, quand le prince de Hohenlohe, pareil au *Deus ex machinâ*, et qui faisait une reconnaissance de ce côté avec son état-major, vit la situation critique de notre camarade. Il envoya aussitôt quelques cavaliers de son escorte le dégager.

Le prince fit aussitôt demander au colonel de Lestocq, commandant de la ligne des avant-postes, le nom de cet officier ; mais tout le monde ayant gardé le silence, il nous fut interdit sous les peines les plus sévères de dépasser la ligne de nos sentinelles...

Lorsque les carmagnoles qui occupaient les îles (Petersane, etc., etc.) étaient de bonne humeur, c'est-à-dire quand ils avaient fêté les crûs du Rhin, ils nous régalaient de quelques centaines de boulets, qui tombaient généralement sur la Kurfürstenmühle. Celle-ci, bien que protégée par des levées de terre et des tas de fumier, n'en souffrait pas moins pour cela. Quelques hommes seulement la gardaient le jour; à la nuit, on renforçait les postes.

Nos troupiers étaient si bien habitués à la canonnade qu'elle ne les empêchait pas de jouer tranquillement aux cartes. Quand, au milieu de la nuit, un boulet, enfonçant une porte ou une fenêtre, allait rebondir contre le mur, ils ne levaient même pas la tête et continuaient leur partie; le gagnant se contentait de dire :

— *Schafkopf* (1).

Ces projectiles produisaient souvent des effets bizarres.

Un jour, un sous-officier de hussards voit ricocher un boulet, il se couche sur son cheval et crie à ses hommes : « Baissez-vous, les enfants ! » Au même instant, le projectile ricoche encore une fois, arrache au sous-officier quelques doigts de la main de bride, décapite son voisin qui ne s'était pas baissé et va tomber dans le manteau d'un autre cavalier.

Une autre fois, un boulet tiré sur Biebrich enfonce le mur d'une maison et va tomber à la tête du lit d'un de mes camarades. Celui-ci, qui était en train de se lever, n'eut pas de mal.

Dans une autre circonstance, un boulet entre par la fenêtre d'un château, tombe dans la rotonde et fait plusieurs fois le tour des chapiteaux des colonnes brisant tout ce qu'il trouve sur son passage.

Aussi longtemps que nos ouvrages ne furent pas armés, les Français nous plaisantèrent. Leurs avant-postes et leurs patrouilles nous criaient souvent :

(1) Tête de mouton, buse. Le schafkopf est un jeu de cartes très populaire en Allemagne.

— « Combien êtes-vous donc dans votre couvent? Avez-vous aussi des chantres (des canons)? Nous ne les entendons jamais chanter. »

D'autres fois leurs saillies étaient plus grossières.

Parfois ils nous saluaient aussi très poliment. Un jour, pendant que j'étais de garde à la redoute n° 2, des Français qui occupaient la Petersaue, me crièrent dans un porte-voix :

— « Bonsoir, monsieur l'officier de Prusse ! »

Puis un instant après, ils ajoutèrent :

— *Gute Nak !* (1).

C'est ainsi que nous vîmes arriver la fin de l'année 1792.

(*Minutoli*).

(1) Prononciation défectueuse — bien souvent reprochée par les Allemands à nos compatriotes — de *Gute Nacht !* (bonne nuit).

MÉMOIRES DE MERCIER DU ROCHER

pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée[1]

Le district des Sables nous informa, le 2 mars, qu'il y avait quelques soulèvements à la Motte-Achard. Cette nouvelle nous parvint le 3 à six heures du matin ; à onze heures les grenadiers de la garde nationale de Fontenay, 20 canonniers et une pièce de canon partirent avec Gallet, membre du Directoire. Ce détachement fut renforcé par quarante hommes de la garde nationale de Luçon. Cependant l'arrêté que nous avions rendu le 25 février s'exécutait lentement; quelques femmes et quelques vieillards déclarés suspects par les Administrations du district y obéissaient, les autres ne paraissaient pas. Pichard, ex-procureur général du département et actuellement membre du Conseil de la commune de Fontenay, avait été établi sur la liste que nous avait fourni le district de Fontenay, qui lui avait notifié l'arrêté du département.

Biaille-Germon et ses amis étaient furieux contre cet acte d'autorité. Le 6 mars, le Conseil de la commune se présenta au Directoire. Le maire portait la parole, il lut le procès-verbal de la séance qu'il avait présidée la veille;

(1) Voyez *Souvenirs et Mémoires*, t. II, p. 289.

il contenait un discours que Pichard avait prononcé contre l'arrêté du département et la tyrannie des administrations, et une délibération par laquelle le Directoire était fortement invité à réformer son arrêté du 25. C'était moi qui présidais.

Je reçus le maire et son cortège avec le plus grand sang-froid; Pranger et quelques gens de cette trempe avaient été appostés dans l'assemblée : ils applaudissaient vivement à la démarche de Biaille-Germon qui venait de prononcer l'éloge de son ami Pichard. Je défendis au nom de la loi les applaudissements et ils cessèrent à l'instant. Jamais municipalité n'agit plus audacieusement : la guerre civile s'allumait dans notre pays, et elle venait censurer notre conduite patriotique.

Trois jours après cette scène, il s'en passa une autre qui manqua d'être ensanglantée. Les garçons se réunissaient à Fontenay pour l'exécution de la loi du recrutement. Les domestiques des aristocrates, qui, dans toute la République, travaillèrent à déranger cette opération, se jetèrent sur Laparra et faillirent l'égorger au pied de l'arbre de la Liberté. Nous mandâmes à l'instant la municipalité, elle se rendit au Département. Le maire, ma lettre à la main, allait prendre la parole. Je le prévins en ces termes : « Les citoyens patriotes sont égorgés jusque sous « les yeux de l'Administration ! Qu'avez-vous fait pour « arrêter ces excès?... » Il balbutia des excuses. *Allez,* lui dis-je, *et songez que vous nous répondez de la tranquillité de la commune.* La garde rétablit l'ordre et le recrutement s'acheva. Il fournit quatre-vingt-dix-sept hommes.

Gallet, notre collègue, nous avait annoncé le 7 mars, son arrivée à la Motte-Achard ; il nous écrivit, le 9, qu'il avait fixé son quartier général en ce lieu, et qu'en vertu de ses pouvoirs, il décernait des exécutoires contre les riches aristocrates de la contrée; que cette mesure avait produit déjà cinq mille cinq cents livres, qu'il comptait en retirer par ce

moyen cent vingt mille pour acquitter les frais de la guerre. Cet administrateur pensait n'avoir à combattre que sur ce point du département.

Mais les districts de Challans, de la Roche-sur-Yon, de Montaigu et de la Châtaigneraie concevaient aussi de vives inquiétudes. Nous en avions été prévenus, nous avions fait avancer le dépôt de cavalerie qui se formait à Niort. Il était parti dès le 4 avec la garde nationale à cheval de cette même ville, et avait rejoint notre commissaire Gallet, qui avait battu les rebelles près Saint-Etienne-du-Bois et s'était porté sur Paluau; il y fut tranquille le 13; le 14, il y fut attaqué par un nombre considérable de rebelles qui l'obligèrent à se replier et le harcelèrent pendant plus de deux lieues : il rentra aux Sables avec sa troupe. Les révoltés s'étaient emparés, dans les districts de Machecoul et de Paimbœuf, d'une voiture chargée de piques, et des canons et des poudres d'un corsaire qui avait échoué sur la côte. Massé, qui était en commission à Challans, nous avait informés que les brigands étaient maîtres de Machecoul depuis le 9 et qu'ils y avaient trouvé des armes et des munitions. Il nous fit passer une sommation que Gaston, leur chef, adressait par un exprès aux administrateurs du district de Challans. Cette pièce leur offrait une capitulation, et en cas de refus, la mort; elle était datée du camp de la Garnache, le 12 mars. Massé avait écrit à Gallet de se rendre à son secours. Celui-ci ne jugea pas à propos d'effectuer la retraite sur Challans. L'événement a prouvé qu'il fit bien, car autrement il eût pu être enveloppé dans cette commune par l'armée du brigand Gaston, qui marchait avec une horde de bretons impitoyables. Ils menaient avec eux les prisonniers patriotes attachés deux à deux, et quand ils apercevaient les républicains ils les exposaient à leur feu, et ripostaient en se couvrant du corps de ces malheureux. Massé et le district de Challans se retirèrent aux Sables aussitôt après la sommation de Gaston.

Je ne dois pas omettre ici que, dans les derniers jours de

novembre 1792, un voiturier passa à Fontenay pour se rendre à Nantes avec huit milliers de poudres adressées à Beaufranchet, président du département de la Loire-Inférieure. Je ne dois pas laisser ignorer non plus qu'en faisant, vers le mois de mars 1793, le recensement de cette grande ville, on trouva cinq ou six mille hommes de moins. C'était des portefaix et des manœuvres qui avaient été payés par les riches contre-révolutionnaires pour se joindre aux révoltés.

Les commissaires que nous avions nommés, pour l'exécution de la loi relative au recrutement dans le district de Montaigu, nous avaient écrit qu'il leur était impossible de rien faire dans ce pays, et que le mécontentement des paysans était à son comble. Nous fûmes avertis, le 10, que le tocsin sonnait dans les environs de Saint-Fulgent, et le 11, les administrateurs de Montaigu nous dirent qu'ils entendaient tonner le canon nantais sur Legé, et que sûrement ils ne tarderaient pas à être délivrés des révoltés qui les environnaient.

Le 11 nous fîmes partir notre collègue Bouillé avec un détachement de la garde nationale de Fontenay, qui fut renforcé par des hommes de Sainte-Hermine et de Chantonnay. Il apprend le 12 qu'il y a un attroupement à Saint-Fulgent, il y marche; il trouve le pont Gravelot coupé, il passe le gué et malgré le nombre des révoltés, il a l'imprudence de les attaquer avec ses soixante hommes qui sont en un clin d'œil enveloppés et taillés en pièces. C'est à cette malheureuse affaire que le citoyen Laparra fut fait prisonnier. Les débris de cette petite troupe se retirèrent à Chantonnay et de là à Sainte-Hermine. Les gardes nationales du district de la Châtaigneraie se réunirent en ce lieu, avec une compagnie du troisième bataillon des Deux-Sèvres, la seconde pièce de canon de Fontenay et les vingt cinq canonniers qui étaient restés. Cette troupe était d'environ quinze cents hommes. On était bien résolu de se venger de la défaite de Saint-Fulgent: on marche sur Chantonnay le 15, l'ennemi

fuit devant nos troupes qui s'avancent jusqu'à Saint-Vincent et retournent à Chantonnay. Les chefs qui les commandaient n'avaient point de gardes avancées. Les brigands s'étaient jetés dans les bois, ils tombent à l'improviste sur les républicains qui étaient en désordre. Ils se rallient un peu; mais le feu de l'ennemi et de plusieurs habitants perfides qui tiraient de leurs fenêtres sur eux les obligèrent à se retirer, en laissant leurs munitions et leurs équipages. Les canonniers eurent assez d'intrépidité pour sauver leur pièce. Malgré la déroute, ils tuèrent beaucoup de monde aux révoltés.

Sur le rapport qu'on nous avait fait de ce qui s'était passé à Saint-Fulgent, j'avais jugé que cette révolte n'était point un mouvement ordinaire et qu'elle tenait à un plan combiné d'attaque. J'avais proposé de sortir la bannière de l'Administration et de faire lever en masse tous les patriotes du département. *Hâtez-vous,* disais-je, *de réunir les amis de la Liberté ; cette révolte est un torrent qui peut les entraîner malgré eux. Tout ce que nous ne rassemblerons pas sera pour les rebelles.* On rejeta ma proposition qui ne tendait, me répliquait-on, qu'à retarder le recrutement ordonné par la loi. La défaite du 14 excita la sollicitude de mes collègues. On avait envoyé des commissaires à la Rochelle, à Rochefort; je pressai pour qu'on en envoyât à Bordeaux (1), à Agen, à Angoulême, à Saintes. On écrivit à Tours, à Poitiers.

Dès le 4, nous avions informé le ministre de la guerre Beurnonville des troubles qui se manifestaient. Nous lui avions demandé des forces; le 14, nous lui fîmes part des évènements qui avaient eu lieu depuis. Nous écrivîmes également à la Convention nationale pour lui faire connaître notre situation et la marche des révoltés ; nous sollicitions des secours, tout fut inutile. Nous ne reçûmes point de réponse. Le jour de la déroute de Chantonnay, le département des Deux-Sèvres

(1) Cavoleau présidait, renvoya le commissionnaire qui portait la lettre du département pour informer Bordeaux des troubles qui nous agitaient. Je la fis porter malgré lui. (*Note du manuscrit*).

nous avait fait passer les grenadiers et les chasseurs de Niort avec deux pièces de huit. Il nous promettait encore d'autres secours et nous annonçait qu'il prenait ses mesures pour contenir le district de Bressuire, où il régnait une fermentation sourde. Cette troupe se rendit à Sainte-Hermine le 15, où le général Marcé arriva le même jour avec le représentant du peuple Niou, Bouron, commissaire du département de la Charente-Inférieure, soutenus d'une nombreuse artillerie. Il alla prendre poste à Chantonnay dès le même jour. L'ennemi se replie à son approche. Les Administrateurs du district de la Châtaigneraie rappelèrent la garde nationale de leur chef-lieu, quand ils connurent les forces du général Marcé. La municipalité de Pouzauges fit replier également le détachement qu'elle avait envoyé aux Herbiers, où tout était en feu. Le 13, le Bocage était disposé à la révolte; les patriotes avaient besoin de se serrer dans les communes de ce pays. Tels étaient les avis qu'on nous donnait le 16. Le 17, les brigands apparurent sur les hauteurs des environs de Chantonnay. Marcé les dissipa par trois coups de canon. Le surlendemain 19, il se mit en marche à trois heures du soir avec son armée. Il s'enfonce dans les chemins creux et fangeux qui avoisinent le château de l'Oie; il était alors six heures. Les brigands étaient cachés dans les bois qui couvrent les collines d'alentour : ils font feu sur sa troupe, ils la surprennent dans cette gorge, où elle était si gênée, qu'il ne put y déployer ses colonnes ni faire jouer son artillerie. Les chasseurs de Niort gravissent les hauteurs et font un feu terrible. Ils ne peuvent être partout. Le gros de l'armée est assailli, la nuit survient et met fin au combat. La peur s'empare des deux armées : les brigands s'enfoncent dans les bois, les républicains se retirent en désordre en jetant leurs sacs et leurs fusils. Ils arrivent par pelotons à Sainte-Hermine, ils y jettent l'effroi. Boulard, colonel du 84e régiment, était à cette affaire; il fit tout ce qui dépendit de lui pour arrêter le désordre, la peur emportait tout le

monde. Niou, Auguis et Carra délibérèrent. Enfin, on croit à chaque instant voir les brigands, on croit entendre leurs hurlements; on part, on prend la route de Marans, on entre à la Rochelle. On abandonne par cette manœuvre vingt lieues de terrain; on laisse Fontenay Luçon, Niort, Marans, toutes les subsistances de la plaine et du marais à la merci des brigands. Quand on réfléchit sur une pareille tactique, on se demande si les représentants du peuple et les généraux des brigands ne s'entendaient pas ensemble; mais, quand on considère que les armes et les bagages sont restés sur la route de Chantonnay pendant huit jours, sans que l'ennemi ait paru et ait osé les ramasser, on voit clairement que la terreur s'était également emparée des deux partis.

Le bruit de cette défaite fut bientôt répandu à Fontenay: on y était sans forces, à chaque instant on apercevait des pelotons de fuyards sans havresac, sans armes, sans souliers, qui s'acheminaient vers la ville de Niort et disaient que tout était perdu. Le Département invite la municipalité de se rendre : il lui fait part de la nouvelle qu'il vient d'apprendre et de l'ordre des représentants du peuple Niou, Carra et Auguis, de transporter les archives à Niort. Biaille-Germon sourit à cette nouvelle et se moque des Administrateurs, qui déclarent qu'ils attendront la mort, comme les sénateurs romains lorsque les Gaulois s'emparèrent de leur ville.

Après la déroute du 14, le Directoire avait jugé nécessaire de s'entourer des membres du Conseil général. Comme je présidais en l'absence de Gallet, je les avais convoqués et ils s'étaient réunis le lendemain. Dès les premiers jours du mois, le Directoire du département s'était associé le Directoire du district de Fontenay. Je savais que la municipalité s'attachait à déprimer notre Directoire, et commençait à faire l'éloge du district ; je crus qu'il était à propos de faire cause commune et de délibérer avec les Administrateurs. Ce corps était d'autant plus adroit, qu'ils étaient tous de la ville. Nous marchâmes de concert et cette mesure diminua l'influence

d'un corps municipal *qui pouvait nous faire massacrer* (1). Le danger était pressant, les deux administrations réunies arrêtèrent que deux commissaires partiraient à l'instant pour Paris. Je fus chargé de cette mission avec Pervinquière : nous avions ordre d'inviter l'administration du département des Deux-Sèvres de prendre la même délibération. Nous partîmes pour Niort à sept heures du matin le 20, et à six heures du soir nous prîmes la route de Paris avec Morisset, administrateur de ce département. Nous arrivâmes à Tours le 21. Il était cinq heures du soir. Goupilleau le jeune et Tallien étaient commissaires de la Convention dans le département d'Indre-et-Loire. Ils furent vivement touchés des malheurs de notre pays. Ils nous apprirent des événements que nous ne connaissions pas. Cholet avait été pris par les révoltés le 14 mars. La ville de Nantes ne pouvait communiquer ni avec Rennes, ni avec Paris, ni même avec Angers. Nous avions envoyé un courrier au département de Maine-et-Loire, il ne put aller au delà de Châtillon. Il n'était point étonnant que les Nantais ne se fussent pas portés sur Montaigu qui était au pouvoir des brigands depuis le 13; les deux rives de la Loire étaient occupées par ces derniers. On ignorait absolument ce qui se passait à Nantes et dans ses environs. Il ne faut que rapprocher les dates des combats, pour se convaincre que le plan des rebelles était combiné : ils attaquaient sur plusieurs points à la fois (2). Ils étaient le 10 à Couëron, à Mauves, à Saint-Philibert, à Clisson; ils y furent battus le 12 par les Nantais, tandis

(1) Je suis attaqué d'un mal qui peut me conduire au tombeau; j'atteste que ce soupçon n'était pas sans fondement. (Note du manuscrit).

(2) Il est un fait que nos concitoyens ne doivent pas ignorer : le 15 mars 1793, le citoyen Pagnon-Larobrie, lieutenant-colonel de la 12e division de gendarmerie nationale, m'assura que Muller était venu de Nantes par la route de Montaigu, il n'y avait pas trois jours qu'il avait été arrêté par les brigands et que des gentilshommes qui les commandaient leur avaient dit : « Mes amis, renvoyons cet homme; c'est un bon aristocrate.» Muller passa par Fontenay et par Niort. Il était très aimé de Pagnon, il allait à l'armée des Pyrénées où il commandait en chef. Il était à cette époque colonel du régiment de La Marck. (Note du manuscrit).

qu'ils attaquaient nos troupes à Saint-Hilaire-la-Forêt, à Machecoul, à Challans, à Montaigu, à Saint-Fulgent. Le 14, ils s'emparent de Cholet et de son artillerie et de Châtillon, repoussant les patriotes à Chantonnay et aux Herbiers. Les 12, 13, 14, 15 et 16, les Nantais faisaient des sorties sur eux par les routes de Rennes et de Paris ; tandis que, le 15, les brigands s'étant ralliés après leur défaite de Clisson, tombaient sur les gardes Nantais et les harcelaient pendant plus de cinq lieues. Le 17, l'armée de Nantes fit une sortie générale et repoussa les rebelles, leur tua beaucoup de monde au pont du Cens, ce qui rouvrit la communication avec Rennes. Le même jour, les brigands se montrèrent sur les hauteurs de Chantonnay d'où le général Marcé les débusqua. Les patriotes se virent donc assaillis sur tous les mêmes points en même temps. Je ne parle pas des combats qui furent livrés aux époques que je viens de citer à Couëron, Chemillé, Saint-Florent, Vezin et sur la rive gauche de la Loire. Les brigands avaient dans tous ces lieux des avantages ; ils enlevaient des armes, quelques munitions, s'emparaient des canons des châteaux, de ceux qui bordaient les côtes de la mer et de plusieurs milliers de poudre et de boulets que le lieutenant-général Verteuil avait laissés à leur disposition Le tocsin sonnait dans toutes les communes; les prêtres réfractaires sortaient de leurs repaires, les valets des nobles et des émigrés couraient à toute bride dans les campagnes avec des chapelets; ils annonçaient le retour de leurs maîtres qui descendaient sur la côte avec les Anglais. Les prêtres assemblaient les cultivateurs égarés, ils les exhortaient à mourir pour le rétablissement de la Religion de leurs pères; ils leurs montraient la couronne du ciel pour récompense de cette sainte croisade; ils bénissaient leurs armes en leur chantant des cantiques, en leur expliquant des passages de l'Ecriture qui, disaient-ils, avaient prédit ce qui se passait. « Toute la France est debout, « leur criaient-ils, Paris même a vengé sur l'Assemblée « nationale le meurtre du roi. Courage, mes amis, il faut

« rétablir son fils sur le trône, le bras du Seigneur nous « soutiendra. Qui pourrait abandonner une si belle cause? La « victoire nous attend. Marchons, le Dieu des armées combat « avec nous. Que peuvent des impies contre lui!... » Les nobles n'avaient osé se déclarer d'abord : ils attendaient que les choses eussent pris une certaine consistance. Il se contentaient de porter le cœur de Jésus avec le chapelet à leur boutonnière et d'assister à leurs cérémonies religieuses. Ils étaient vêtus comme les paysans et se firent presser par eux de les commander. Ils ne le firent que lorsqu'ils crurent avoir avec eux des hommes déterminés à bien combattre ; mais ils eurent l'hypocrisie de se laisser faire violence avant d'accepter le commandement. Ils le laissaient de préférence aux bourgeois de leur parti qui avaient servi dans les troupes de ligne. Les chefs qui dirigèrent les premiers mouvements furent ou des gardes-chasse ou de vieux soldats. Tels étaient Joly et Savin dans le district des Sables, Stofflet et les deux Cathelineau vers l'Anjou, Gaston vers la Bretagne. Mais quand les nobles virent que les révoltés se battaient avec une intrépidité dont le fanatisme pouvait seul les rendre capables, qu'ils se précipitaient sur les canons des républicains, qu'ils les mettaient en déroute et leur enlevaient des munitions et des armes, ils ne balancèrent plus à se rendre aux invitations des paysans, ils se mirent à leur tête. Royrand, Sapineau, Charrette, La Roche-Jacquelein, Bonchamps, d'Elbée, se joignirent à Saint-Pol, à Chouppe et à Verteuil. Ces trois derniers, qui étaient en quelque sorte le rebut des nobles auxquels ils appartenaient, s'étaient jetés parmi les attroupés dès les commencements..... Un très grand nombre de nobles qui ne s'étaient pas émigrés ne tardèrent pas à les imiter. Leurs partisans augmentaient en raison des victoires qu'ils remportaient. Leur premier soin fut de diviser leurs forces et d'établir une correspondance entre les divers corps d'armées. Ils firent dresser des listes de tous les hommes qui étaient en état de porter les armes dans les paroisses qu'ils occupaient ; ils y

établirent des autorités civiles et militaires. Les autorités civiles signaient les passe-ports et devaient pourvoir à la subsistance et au logement des troupes. Elles relevèrent dans la suite d'un conseil supérieur qu'ils formèrent dans le mois de juin à Châtillon. Tout s'y traitait au nom de Louis XVII ; ils formèrent aussi des gendarmeries militaires. Ils donnaient à de certains chefs de l'armée vingt-cinq ou trente paroisses à commander. Mais cette organisation ne fut achevée parmi eux que lorsqu'ils furent maîtres de la presque totalité du pays qui existait depuis Fontenay jusqu'à Nantes et depuis la rive gauche de la Loire jusqu'à la mer.

Voici ce qu'écrivaient à Paris, le 17 mars, des patriotes qui étaient à Angers : « Les habitants, séduits et égarés, se dis-« posent à soutenir la guerre. Le district de Saint-Florent a « été brûlé avec ses archives. Le courage a été grand à Che-« millé : les maires et officiers municipaux de Châteauneuf « ont été tués. On se bat à Doué, à Châteaugontier, à « Ancenis.... »

Le 18 mars on écrivait de Brest : « Les campagnes des « environs de cette ville sont en état de révolte, sous le pré-« texte du recrutement de l'année. Onze détachements de « trois à quatre cents hommes partent pour Saint-Pol, Lanni-« lis, Plébennec, Lesneven, Pontréal et autres endroits. — « Huit mille hommes des environs de Vannes ont arboré la « cocarde blanche ».

La plupart de ces détails étaient encore inconnus à l'époque où nous en sommes de cette malheureuse guerre. Il n'était pas possible de savoir ce qui se passait chez les révoltés, et la nouvelle des combats qu'on leur livrait dans les environs de Nantes n'était pas encore parvenue à la Convention nationale. Goupilleau n'était pas sans inquiétude sur le sort de sa femme et de ses enfants qui étaient à Cholet. Il engagea Tallien, son collègue, à nous accompagner à Paris. Nous y arrivâmes le 23, à trois heures du matin. Nous avions prévenu toutes les Administrations qui étaient sur notre route, des

maux qui nous accablaient. Nous avions trouvé Orléans déclaré, par un décret, en état de rébellion pour l'assassinat de Léonard Bourdon, représentant du peuple, que nous vîmes blessé dans son lit. Il avait auprès de lui La Planche et Collot d'Herbois, ses collègues. Les représentants étaient encore abordables à cette époque ; ils nous accueillirent avec fraternité et nous promirent de presser l'arrivée des secours qui nous seraient destinés. Nous entrâmes dans Paris sans qu'on nous demandât nos passeports; cette négligence nous frappa d'autant plus que nous avions une superbe voiture d'émigré, précédée d'un courrier pour faire préparer nos relais et aller plus vite.

Notre première démarche fut de convoquer les députations de la Vendée et des Deux-Sèvres : Fayau et les deux Goupilleau étaient absents. Nous ne trouvâmes pas de grandes ressources dans cette réunion. Nous parûmes à la barre de la Convention à midi, le jour de notre arrivée. Pervinquière fit le rapport de la déroute que nous avions essuyée le 19. Il se borna au simple énoncé des faits et demanda des forces pour arrêter les révoltés. J'entrai dans quelques détails sur la négligence des officiers généraux de la 12me division, sur l'insouciance du Pouvoir exécutif à qui nous nous étions plaints de l'état de dénûment où étaient les côtes du département de la Vendée. Je représentai combien il était instant d'empêcher les révoltés de retirer des secours des Anglais. J'ajoutai que l'Administration avait requis le commandant de la marine à Rochefort, de faire croiser des frégates pour cet objet et que le député Niou avait arrêté l'exécution de cette mesure. « Citoyens, dis-je à la Convention, le temps presse, « la guerre civile s'allume, ses torches sont dans les mains « du fanatisme, les révoltés se battent pour le Ciel : éteignez « cet incendie, car il deviendrait terrible. L'étendard de la « Croix a fait couler des torrents de sang. Puisse les horreurs « du XVIe siècle ne pas se renouveler en celui-ci ».

Jean de Bry présidait la Convention ; il nous assura qu'elle

prendrait les mesures les plus actives pour faire cesser les troubles et nous invita aux honneurs de la séance. Il fut décrété que nous nous rendrions au Comité de sûreté générale qui ferait de suite un rapport sur cette affaire. Pétion présidait le Comité, et la plupart des membres qui le composaient étaient du parti qu'on appelait girondin. J'y vis Barbaroux, Vergniaud et Gensonné. On discuta longtemps sur les moyens de ramener la tranquillité dans les départements révoltés. Lamarque proposa de charger le Pouvoir exécutif de cet objet. Je répondis que cette disposition était insuffisante. Je représentai la guerre civile et toutes ses horreurs répandues sur le territoire de la Vendée, qui serait peut-être à la merci des Anglais. On dit qu'il ne fallait pas m'exprimer aussi énergiquement. Mais je répliquai que je n'étais pas là pour cacher la vérité, et qu'il fallait bien connaître le mal pour y appliquer le remède. Un membre du Comité demanda qui était celui de nous qui avait dénoncé Niou, pour s'être opposé à ce qu'on mît des frégates en croisière devant les Sables; je répondis que c'était moi. Gensonné dit au Comité que le département de la Vendée était entièrement fanatisé et que sur vingt citoyens de ce pays, à peine rencontrait-on un patriote. « Gensonné, répondis-je, il y a encore des patriotes dans la Vendée, mais pourquoi n'as-tu pas dit au Corps législatif la vérité dans le rapport que tu lui as fait de ta mission dans notre territoire ? Pourquoi lui as-tu caché la disposition où étaient les esprits dans ces contrées ? Pourquoi ne dénonçais-tu pas l'incivisme de Pichard qui était l'âme de l'Administration ? Elle était bien coupable, elle a favorisé les prêtres réfractaires et les nobles. » Gensonné se tut. On continua la délibération. Santerre, commandant de la garde nationale de Paris, était présent. « D'après ce que vient d'exprimer le citoyen, dit-il en en me montrant, il n'y a pas un instant à perdre ; il faut faire partir pour la Vendée vingt-mille hommes de la garde nationale de cette ville, dans toutes les voitures qu'on pourra se

procurer. Ils seront rendus dans huit jours en présence des brigands qui rentreront bien vite dans le devoir. Nous saisirons les prêtres, les nobles et les scélérats qui les excitent. Les bons cultivateurs reconnaîtront leurs erreurs, nous leur parlerons le langage de la raison et de la fraternité, et le calme sera rétabli. » Cette proposition fut appuyée par Marat ; mais elle ne fut pas mise aux voix. On ne s'inquiétait pas même de recueillir des renseignements sur l'objet dont on s'occupait. Je tombai par hasard sur un carton qui renfermait les pièces que nous avions fait passer au Comité. J'y retrouvai les lettres que nous avions écrites les 4 et 14, et les copies des correspondances que nous avions trouvées sur des chefs de brigands. Tous ces écrits étaient propres à éclairer la discussion : ils ne furent même pas consultés en cette circonstance. On eut dit que la malveillance dirigeait les opérations du Comité. Barère, qui était vice-président, était d'une froideur qui ne peut s'exprimer : il se tenait serré auprès de Pétion, on eut dit qu'il attendait l'issue de la lutte qui se livrait entre la Gironde et la Montagne pour se déclarer. Cependant il paraissait plus disposé à se ranger du côté de Guadet que de celui de Marat. Ce dernier dit au Comité que le salut public était la suprême loi, que les ennemis de la patrie levaient un front audacieux, qu'il fallait armer tous les bons citoyens et leur distribuer des poignards. En disant ces paroles, il en tira un qu'il avait sous sa rouppe et l'étendit sur la table. *Voilà le modèle de l'arme que je vous propose*, ajouta-t-il, *examinez bien cette lame comme elle est aigue ! comme elle est tranchante ! Que chacun jure comme moi de percer le sein des ennemis de la République.* Barère répondit que le Comité n'était pas rassemblé pour s'occuper de la forme des poignards. « De quel parti es-tu, lui demanda fièrement Marat ? — Du parti de la République, répondit Barère ; quant à moi, je ne sais si Marat en est bien. — Toi, répliqua ce dernier, un républicain ; Barère un républicain ! C'est impossible !...» On fit cesser ce débat qui devenait très chaud.

Le projet du comité fut décrété. Nous allâmes le soir, 23, au Conseil exécutif qui se réunit chez Beurnonville, ministre de la guerre, qui était malade. Il était composé de Lebrun, ministre des affaires étrangères, de Clavière, ministre des finances (1), de Monge, ministre de la marine, de Gohier, nommé la veille ministre de la justice, et de Garat, ministre de l'intérieur. Le général Berruyer y fut appelé. Il y fut convenu que Berruyer se rendrait à Fontenay avec quinze pièces de canon et quinze mille hommes, tandis que La Bourdonnaye et Dayat-Beaufranchet s'avanceraient, le premier de Rennes et le second de la rive droite de la Loire, avec des forces suffisantes, en sorte que les trois armées envelopperaient les rebelles, opéreraient leur jonction après les avoir battus et achèveraient bientôt de les dissiper. Elles devaient, après cette expédition, servir à la défense de nos côtes depuis l'embouchure de la Gironde jusqu'à Brest. Cette dernière opération aurait réalisé le plan que nous avait proposé, il y avait plusieurs mois, Verteuil, commandant à la Rochelle la 12e division. C'est avec des leurres de cette espèce que les conspirateurs adroits endorment la surveillance des amis de la Liberté. Nous nous rendîmes le lendemain chez le général Berruyer auquel on croyait des talents militaires, parce qu'il commandait la garde nationale de Paris le jour de l'exécution de Louis XVI. Il partit à l'instant. Quinze pièces de canon et les vainqueurs de la Bastille se mirent également en marche (2). Nous obtînmes une somme de trois cent mille francs pour fournir aux dépenses extraordinaires que cette guerre occasionnerait à l'administration du département; Morisset en obtint autant pour l'administration des Deux-

(1) Clavière et Lebrun écoutèrent bien attentivement le récit que je leur fis des évènements de la Vendée. (Note du manuscrit).

(2) On imprime dans un journal, en date du 24 mars, que le ministre Beurnonville avait envoyé dans le département de Maine-et-Loire vingt-deux bataillons, deux régiments de cavalerie, quinze officiers généraux, cinquante trois pièces de canon. Rien n'est plus faux que cette assertion. (Note du manuscrit.)

Sèvres. Il nous fallut faire bien des démarches auprès de Champagneux, premier commis du ministre Garat, pour terminer cette affaire. Nous reprîmes la route de notre pays. Nous fûmes informés, avant notre départ, des échecs qu'éprouvèrent nos armées dans la Belgique ; et Beurnonville, qui nous avait dit que s'il n'était pas malade, il se rendrait commander en personne les armées qui marcheraient contre les révoltés, se rendit au comité de défense générale. Il y lut un plan de défense avant de le communiquer au comité. Il plaignit le sort de la France de faire la guerre de cette manière. Il ajouta que nous jouions en dupes contre des ennemis qui avaient une tactique supérieure à la nôtre. Etait-il alors de bonne foi ? Favorisait-il la trahison de Dumouriez ? Je n'en sais rien. Mais je dois assurer que Brissot, qui écrivait sur la table, ne détourna pas les yeux de dessus son travail lorsque je montrai sur la carte de France l'étendue de pays qu'occupaient les brigands. Je fus frappé de cette insouciance de la part d'un homme qui disait aimer sa patrie. Brissot et ses amis ont-ils allumé la guerre de la Vendée ? Je ne le crois pas. Les Vendéens n'avaient pas le même projet que les Girondins. Ces derniers ont ils pensé que cette guerre favoriserait leur parti ? Je le crois. En occupant la Convention de ce côté, ils pensaient que le fédéralisme ferait des progrès. Ils se sont trompés : la guerre de la Vendée l'a détruit. Je ne tairai point la conversation que j'eus chez Beurnonville avec Monge, ministre de la marine. Je lui reprochais son silence aux lettres que nous lui avions écrites sur l'armement de nos côtes ; je lui parlai de la négligence de ses agents et surtout de l'incivisme de Mercier l'Epinay, sous-directeur de l'artillerie de l'île de Ré. « Ah ! mon ami, me dit-il en tremblant, « pauvres ministres que nous sommes !... Connaissons-nous « les hommes qu'on nous présente ! Obligés de nommer « quelquefois à cent places dans un jour, comment voulez-« vous que nous fassions ? » Je lui reprochai aussi l'accueil qu'il avait fait à Grimouard qu'il avait nommé vice-amiral,

malgré son aristocratie. « Mon ami, répondit-il, j'ai été bien « trompé ; j'ai fait en cette occasion une faute qui a failli me « faire mourir de regret. Grimouard est un homme de mérite, « je le croyais patriote. Je l'ai nommé vice-amiral, mais j'ai « appris depuis qu'il tenait les propos les plus anti-civiques, « qu'il avait des liaisons très suspectes. Mon âme en a été « déchirée. J'ai remis mon portefeuille. Comme je me repro- « chais d'avoir abandonné le sort d'une flotte à un homme qui « pouvait la livrer aux Anglais ! Heureusement il s'est démis « de sa place et j'ai repris la mienne avec joie. » Tant de franchise annonçait que Monge était un homme de bien. Du reste, je ne le croyais pas capable de diriger notre marine; il n'avait pas assez de fermeté, le moindre revers lui aurait fait perdre la tête.

Continuons notre route vers notre pays. Arrivés à Tours, nous apprîmes que Goupilleau avait dérangé tout le plan arrêté au Conseil exécutif. Il avait envoyé à Fontenay Beaufranchet-Dayat. C'était le premier officier général qui était tombé sous sa main. Le lendemain il vit Berruyer, il partit avec lui pour Angers. Nous arrivâmes au chef-lieu le 29 à minuit. Nous rendîmes compte de notre mission à nos collègues, et ils nous firent part de ce qui s'était passé depuis notre départ au milieu d'eux.

Le Conseil du département, ayant appris la malheureuse affaire du 19 et reçu des représentants du peuple l'ordre de faire filer sur Niort les caisses publiques et les archives de l'Administration, prit un arrêté tendant à se retirer dans cette ville. Piet Berthon fut appelé à cette délibération. C'était un ancien major du régiment de..... Il était commandant de la ville; il venait de faire battre la générale : à peine dix citoyens s'étaient-ils rendus à cet appel. On lui demanda s'il répondait de la sûreté de la place; il dit qu'il ne le pouvait pas, n'ayant que soixante hommes de bonnes troupes. Je ne dois pas laisser ignorer que plusieurs habitants de Fontenay s'étaient vantés de faire feu eux-mêmes sur les Administrateurs, s'ils osaient

exciter la garde nationale à se défendre contre les révoltés. L'esprit public était si mauvais, qu'on était résolu de livrer à ces derniers les Administrateurs patriotes, s'ils se présentaient en force dans la ville. Tel était le projet : la femme charmante dont j'ai parlé plus haut m'en fit part. Elle le tenait d'un jeune homme qui faisait ses études au collège. Il se pourrait que Giraudeau et Pranger en eussent dit quelque chose en sa présence. Plusieurs membres se mirent en route et suivirent les voitures qui transportaient les papiers du Département et du District. D'autres avaient envoyé des courriers sur la route de Sainte-Hermine avec ordre de se retirer sur Fontenay s'ils apercevaient les brigands ; mais, comme il n'en parut point, ils ne se rendirent point à Niort et rapportèrent l'arrêté qui avait été rendu le matin. La municipalité parcourut la ville en écharpe et Biaille-Germon assura que les révoltés ne feraient de mal à personne, si on mettait en liberté les femmes, les enfants et les pères des émigrés que le Conseil du département avait fait reclure dans le corps de bâtiment appelé le *Pensionnat de l'Union chrétienne*. Les femmes, épouvantées, accourent au Département et forcent les Administrateurs à faire sortir ces reclus. On avait eu la précaution de faire conduire au château de Niort les prêtres qui n'étaient point dans le cas de la déportation : le bataillon de Marseille voulut enfoncer les portes et les massacrer ; le maire se mit au devant et courut risque de la vie pour sauver des hommes qui nous ont fait tant de mal depuis.

Cette journée ne fit qu'augmenter le crédit de la municipalité, qui était bien certaine que les révoltés ne lui feraient éprouver aucun mauvais traitement. Elle avait demandé la révocation de l'arrêté du 25 février contre les gens suspects ; les brigands avaient tenu le même langage dans les proclamations qu'ils avaient répandues dans les campagnes. La municipalité ne manqua pas de tirer avantage du départ des Administateurs, et de comparer ce qu'elle appelait leur lâcheté avec son courage. Ceux qui étaient partis retournaient le lendemain à leur poste.

Les représentants du peuple Carra et Auguis, qui de Sainte-Hermine s'étaient retirés à la Rochelle, écrivaient de Niort, le 23, la lettre suivante à l'Administration du département de la Vendée ;

« Citoyens, arrivés hier au soir à Niort, nous nous empres-
« sons aujourd'hui à prendre toutes les précautions qui peu-
« vent calmer les esprits et produire les effets les plus salu-
« taires. Nous écrivons au colonel Boulard, que nous avons
« nommé commandant de l'armée de la Vendée à la place
« de Marcé, pour qu'il se rende incessamment à Fontenay-
« le-Peuple où le quartier général sera provisoirement
« établi. Nous vous faisons repasser les caisses du District et
« celle du payeur général, et nous vous envoyons un commis-
« saire des guerres. Demain nous serons au milieu de vous.

« De votre côté, citoyens, occupez-vous de vous procurer
« les subsistances, les fourrages et les fournitures qu'il sera
« en votre pouvoir de ramasser. Préparez moi aussi tous les
« citoyens de Fontenay à ouvrir leurs maisons aux braves
« troupes de la République, qui vont les défendre et les gué-
« rir de la peur. On fera des cantonnements dans tous les
« villages voisins. Ne négligez rien pour que les volontaires
« soient contents, et lorsque le nouveau commandant Boulard
« sera arrivé à Fontenay-le-Peuple, nous concerterons ensem-
« ble toutes les mesures ultérieures.

« Nous sommes vos frères et vos amis,

« CARA, AUGUIS. »

Si quelqu'un avait besoin d'être guéri de la peur, c'étaient assurément Carra et Auguis qui avaient été se cacher à la Rochelle avec le général Marcé. Quoiqu'il en soit, toutes les dispositions annoncées dans cette lettre ne furent point exécutées. Boulard ne se rendit point à Fontenay, parce que Carra apprit que Beaufranchet-Dayat y était. Le Commissaire des guerres Laubarède y arriva avec les députés. L'administration avait été chargée jusqu'à cette époque de l'armement,

habillement et subsistances de l'armée. Elle remplit ces pénibles fonctions avec un zèle et une économie qu'on ne saurait trop louer. Il fallut qu'elle s'approvisionnât de tout ce qui lui manquait dans les départements voisins. Elle y mit beaucoup d'activité ; et pour prix de tant de soins, elle faillit être victime de la rage d'un bataillon marseillais.

La garde nationale de Pouzauges s'était repliée à la Châtaigneraie avec plusieurs habitants de cette contrée pour ne pas être saisis par les brigands, mais le chef-lieu du district n'avait point été attaqué. Les communes qui l'environnaient étaient tranquilles; les patrouilles qu'on y faisait contribuaient à les maintenir en cet état. Les révoltés se retranchaient à Chantonnay et avaient pratiqué une redoute en avant du Pont-Charron. Tels étaient les avis qui parvinrent au Département le 22. Le 25, il fut informé que les rebelles s'étaient portés sur les Sables le 24, et en avaient été repoussés ; nous avions appris à Paris que, le 20, les Nantais avaient marché sur Ancenis pour établir la navigation de la Loire, s'étaient emparés d'Oudon ainsi que d'une correspondance des brigands ; les avaient obligés de passer le fleuve et avaient placé des forces à Mauves, à Thouaré, à Clermont et le Cellier pour les empêcher de retourner sur la rive droite. Ce fut à cette époque que cinq cents hommes de la garde nationale d'Angers se réunirent aux troupes de Nantes pour maintenir la communication entre ces deux villes. Des bateaux armés de batteries la défendaient, et cette position fut conservée jusqu'à l'évacuation d'Angers, qui rendit les ennemis maîtres de cette même rive. Dans la nuit des 21 et 22, des troupes Nantaises s'étaient embarquées pour leur enlever les îles et la côte de Saint-Julien : les vents contraires firent manquer cette expédition. Il est essentiel de rapprocher les combats qui ont eu lieu sur différents points aux mêmes époques, afin de connaître les forces des révoltés et l'ensemble qui régnait dans leurs mouvements.

La municipalité de Sainte-Hermine écrivait, le 27, que des

hordes de rebelles faisaient des incursions jusque dans le village du Charpre, et obligeaient, le pistolet sous la gorge, les cultivateurs à se joindre à eux. Le même jour, le maire de Luçon annonçait que des détachements de la garde nationale et de celle de Talmont avaient été forcés d'abandonner le Port-la-Claye. Ce citoyen faisait conduire à Fontenay le domestique de Duchaffault, qui avait été pris les armes à la main. Conformément à la loi du 19 mars, il devait être puni de mort. Ce décret n'était point rendu à Fontenay, lorsque j'en partis pour Paris J'étais dépositaire du fer de la guillotine ; ce funeste instrument n'avait encore servi qu'une fois. Je craignis que les rebelles n'en fissent un cruel usage, s'ils s'emparaient de la ville. Je le cachai dans mon armoire au Département. Je plaçai dans un autre lieu le mouton auquel il était adapté, ainsi que les écrous qui y étaient. Lorsqu'on voulut exécuter ces malheureux, on chercha l'instrument : on ne le trouva point. Les Marseillais accusaient à cette occasion les administrateurs de s'entendre avec les brigands, et voulurent les égorger. Cavoleau, qui présidait, s'exposa à leur fureur et leur présenta son sein. Il leur parla avec une énergie qui attéra leur rage. C'est le plus beau moment de la vie de cet ex-prêtre qui jusque-là s'était montré très douteux en patriotisme. Enfin le couteau fut trouvé et l'on conduisit les condamnés à l'échafaud. Le domestique dont nous venons de parler y monta avec une fermeté inconcevable et ne changea pas de couleur : il harangua le peuple et lui dit qu'il était persuadé que sa mort serait vengée, et que d'ailleurs il était convaincu qu'il ressusciterait dans trois jours comme Jésus-Christ. Les malheureux paysans de cette contrée ont été longtemps dans cette opinion que les prêtres s'attachaient à leur inculquer. Il n'est point de moyens qu'ils ne missent en usage pour y parvenir. Ils feignirent que trois d'entre eux, qu'ils avaient fait cacher pendant quelques jours, avaient été pris et guillotinés par les patriotes. Ils avaient eu soin de leur faire serrer

le cou avec du fil, qui y avait laissé une marque circulaire. Ils les montraient aux paysans égarés comme des victimes ressuscitées après leur supplice. Il fallait être bien fourbes pour employer un stratagème de cette espèce.

Le département de Maine-et-Loire était le théâtre de différents combats. Le général Leigonnier et Choudieu, commissaire de la Convention nationale, étaient arrivés le 29 mars à Vihiers. Les révoltés occupaient le château de Coudraye Montbault, d'où ils pouvaient foudroyer la ville. Le général les y attaqua. Ils se replièrent sur Coron : il les poursuivit, leur tira quelques coups de canon ; mais la nuit étant survenue, il fit sa retraite, et Duhoux, qui arriva le lendemain pour prendre le commandement de l'armée, se porta à l'instant pour reconnaître Coron. Le commandant Averti, commissaire du département des Deux-Sèvres, assure, dans la lettre du 30 mars que j'ai sous les yeux, que les troupes sont forcées de se tenir sur la défensive, parce qu'elles manquent de munitions de guerre. Il ajoute que les rebelles font fusiller impitoyablement tous ceux qui pillent, commettent des excès. Il dit aussi que les armées de Doué et d'Angers ne tarderont pas à se mettre en mouvement, et que Quétineau recevra des ordres à cet égard. Ce particulier, qui était une créature de Dumouriez et qui commandait à l'armée du Nord le bataillon des Deux-Sèvres, était arrivé à Thouars depuis quelques jours. Au moment où les troubles avaient éclaté, on l'avait envoyé à Bressuire : il y commandait environ quatre mille hommes. Le 29, il avait visité, avec Cler-Lassalle, administrateur du département des Deux-Sèvres, Saint-Mesmin et la Châtaigneraie. Plusieurs patriotes assurèrent, lorsque la trahison de Dumouriez fut connue, qu'il avait été envoyé par ce général pour favoriser le parti des brigands, et, si l'on en croit ce qu'il fit dans la suite, ces soupçons ne sont pas sans fondement.

Auguis et Carra étaient retournés à Fontenay, ils étaient logés avec Beaufranchet-Dayat, créature imbécile de Carra,

et Nouvion, chef de l'état-major, homme très fin, très délié, d'une dissimulation extrême, et qui avait été intimement lié avec Luckner. C'était Dayat qui commandait en chef; il fit partir Chalbos pour les Sables avec quelques détachements, mais Boulard et Baudry se rendant dans cette partie avec des bataillons de la Gironde et des artilleurs de Rochefort, il rappela Chalbos et le plaça à la Châtaigneraie. Chalbos était avec Auguis à Saint-Cyr, le 29. Ils attendaient du renfort pour aller secourir les Sables, où il n'y avait que neuf cents hommes, y compris un détachement du 84e qui était arrivé de l'île de Ré, avec deux pièces de quatre. Ce vieux soldat décoré de deux médaillons, avait tout le courage et toute la franchise de son métier; mais il n'était point propre à commander une armée : charger bravement l'ennemi à la tête de sa cavalerie, c'était là son talent. Le 29 fut un jour remarquable aux Sables. Gallet, notre commissaire en cette partie, nous avait écrit le 18 que ce même jour quatre cents hommes et huit pièces de canon étaient sortis de la ville pour aller chasser l'ennemi de la Motte-Achard. Les brigands se portèrent sur cette place au nombre de douze mille; ils l'attaquèrent vigoureusement, la battirent à boulets rouges. Un port sur l'océan était nécessaire à leurs projets. Les Sablais indignés de cette scélératesse, se défendent avec intrépidité et jurent de périr plutôt que de se rendre. Un de leurs boulets tombe dans le fourneau où les brigands rougissaient ceux qu'ils lançaient, en fait jaillir quelques étincelles dans deux barils pleins de poudre. L'explosion en tue un grand nombre et jette le désordre dans leurs rangs. Les Sablais se précipitent sur eux avec la bayonnette, les mettent en fuite, en font une horrible boucherie et leur enlèvent toute leur artillerie, consistant en vingt-neuf pièces de canon qu'ils avaient trainés à force de bras des côtes de la mer, toutes leurs munitions de guerre et de bouches et leurs bagages. On manquait de cavalerie, on ne put harceler longtemps les fuyards. On retourna sur le champ de bataille

qui était couvert de morts. On trouva sur leurs poitrines les papiers du district de la Roche-sur-Yon dont ils s'étaient plastronnés, car, depuis le 16 de ce mois, ils étaient maîtres de ce chef-lieu. On ramassa peu de fusils. Dans toutes leurs déroutes, ces rebelles avaient la précaution de laisser leurs sabots et de sauver leurs armes (1). Le lendemain 30, une autre armée républicaine sortie de Nantes, les tailla en pièces sur la route de Clisson et leur enleva cinq bouches à feu qui formaient toute leur artillerie. Ce n'était sûrement pas la colonne qui s'était portée sur les Sables la veille. Comment les chefs avaient-ils pu former en si peu de temps ces divers corps d'armées ? Comment avaient-ils pu tromper la surveillance des autorités constituées et des bons citoyens ? C'est ce que la postérité aura peine à croire. Il y a apparence que le plan était formé depuis longtemps, qu'on attendait qu'une occasion favorable pour l'exécuter. La publication de la loi du 24 février sur le recrutement la produisit ; et les mesures furent si promptes, que l'explosion fut simultanée dans tout le pays du Bocage, qui est entre la Loire et la mer. Les patriotes étaient si confiants, qu'ils se moquaient des menaces que leur faisaient les aristocrates, parce que depuis quatre ans elles n'avaient été suivies d'aucuns succès.

Ce fut à notre retour de Paris, Pervinquière et moi, que nous apprîmes les faits que je viens de rapporter. Il paraissait régner beaucoup d'ensemble dans la marche des révoltés ; ils tenaient un pays où les relations étaient faciles, où les patriotes ne pénétraient point. Les communes de Bazoges, de Mouilleron, Réaumur et autres se révoltèrent. Un détachement des rebelles vint se poster sur les rochers de Cheffoie ; ils étaient très mal armés, mais ils avaient avec

(1) Baudry et Boulard mirent pied à terre trois jours après le combat qui fut livré le vendredi de la semaine sainte. Les chefs choisirent toujours les jours de fêtes les plus remarquables dans le calendrier catholique pour ces sortes d'attaques, et cette politique enflammait le courage de ces fanatiques combattants. (*Note du manuscrit*).

eux des prêtres qui leur chantaient des cantiques et leur disaient de *bonnes messes*. Ces cérémonies leur faisaient affronter tous les dangers. On les découvrait de la Châtaigneraie. Chalbos n'était pas encore à ce poste. Dufour, capitaine du 84e régiment, y commandait environ quatre cents hommes de bonnes troupes. Les chasseurs de Toulouse, indignés qu'on les laissât tranquilles à la barbe de l'ennemi qui leur disait des sottises depuis trois ou quatre jours, s'avancèrent auprès du rocher, tirèrent quelques coups de fusil auxquels les brigands ripostèrent. On leur tua quelques hommes et l'on ne perdit personne. Cette escarmouche eut lieu le 2 avril. Elle donna occasion de presser Dayat d'envoyer à la Châtaigneraie un corps de deux mille hommes avec quelques pièces de canon, sous les ordres de Chalbos. Ce poste était très important, et nous étions prévenus que l'ennemi devait se porter sur Fontenay, s'il s'emparait de ce chef-lieu de district. Quétineau s'y rendit dans les premiers jours d'avril. Il y assista à un conseil de guerre avec les généraux de Fontenay. Il avait avec lui six cents hommes et deux pièces de canon. Il y fut convenu, en présence des commissaires des départements des Deux-Sèvres et de la Vendée, qu'on marcherait sur quatre à cinq colonnes, de la Châtaigneraie, de Fontenay, de Sainte-Hermine au Pont-Charron et de là à l'Oie, où les brigands s'étaient retranchés après l'affaire de Marcé. Ce plan fut porté par Quétineau au général Duhoux qui était à Doué : il ne l'adopta pas. Ceux qui ont écrit que son exécution eut terminé la guerre, n'ont considéré que ce point du département de la Vendée. Quand on pense qu'elle était allumée dans cent endroits à la fois, on ne peut adopter cette opinion. Il est certain qu'on eût bien fait de rétablir la communication entre Nantes et la Rochelle ; mais cela était-il possible ? Tout le pays était révolté depuis Chantonnay jusqu'à cette première ville. On ne pouvait correspondre que très difficilement. Les Nantais étaient dans l'impossibilité de concourir à ouvrir cette route. Les brigands

étaient en forces aux Sorinières et quand l'attaque eut été effectuée sur les deux points, c'est-à-dire aux Sorinières et au Pont-Charron, et qu'elle eût réussi, les brigands se seraient retirés en bon ordre sur Montaigu, où l'on n'eut pu pénétrer sans s'exposer à être harcelé par leurs tirailleurs qui étaient cachés dans les bois et les genêts dont ces contrées sont couvertes.

(*A suivre*).

LES LIVRES D'HISTOIRE

Astres Napoléoniens ; Murat ; — Elisa ; — Le roi de Rome.

L'activité du baron Albert Lumbroso ne chôme guère et à peine un ouvrage de lui a-t-il paru qu'un autre lui succède bien vite, aussi neuf, aussi documenté que le précédent. Et de brochures en volumes, par tous les moyens dont dispose l'érudition, mélanges, dissertations, bibliographies, ce chercheur émérite avance ainsi d'un pas égal et sûr dans la tâche qu'il s'est assignée lui-même : faire mieux connaître, faire apprécier à leur juste valeur Napoléon et son temps, ceux qui le servirent et ceux qui l'entourèrent.

Aujourd'hui c'est à Murat que M. Lumbroso s'attaque résolument. Déjà il lui avait bien consacré, de ci de là, quelques articles et quelques opuscules, au hasard des trouvailles. Mais maintenant c'est une étude méthodique et complète que le savant italien se propose de faire de l'admirable cavalier que fut Murat et il débute par un volume plein de faits qui est d'un excellent augure pour ce qui doit suivre. Donnons-en le titre complet : ***Correspondance de Joachim Murat, chasseur à cheval, général, maréchal d'Empire, grand-duc de Clèves et de Berg*** (juillet 1791—juillet 1808) (1). Comme on le voit, ce sont là toutes les étapes préliminaires du futur roi de Naples. Le recueil s'arrête à ce suprême degré de la fortune du soldat; il laisse de côté l'histoire du règne et aussi celle des revers, pour s'en tenir aux années de début, d'épanouissement et de grandeur ascendante.

1792 et 1808 : ces deux dates sont caractéristiques. Comme le

(1) Turin, Roux-Frassati, 1899, in-8, de xxx-512 p., avec 5 portraits et 6 facsimilés d'autographes.

dit M. Henry Houssaye dans une lettre-préface adressée à l'auteur : « 1792, c'est le grand élan révolutionnaire ; 1808, c'est la fortune napoléonienne à son apogée ». Et Murat est alors révolutionnaire et napoléonien. Il souhaite mourir d'abord pour la République comme il mettra plus tard sa vie aux ordres de l'Empereur. Entre temps, se place toute la suite des héroïques chevauchées, « miraculeuses », dit encore M. Houssaye et le mot est juste, car comment désigner d'autre façon les charges furieuses d'Iéna, les prises d'Erfurt et de Stettin, la prodigieuse équipée d'Eylau ? Ces faits sont dans toutes les histoires, dans tous les souvenirs. Outre que le recueil de M. Lumbroso les précise, il les éclaire d'une lumière plus intime et plus vraie en nous faisant connaître les sentiments, les manières de penser de celui qui les accomplit. Et Murat ne perd pas trop à cette épreuve. On pénètre sans désillusion dans le secret de ses pensées, car sa psychologie est alors simple et forte, sans calculs inavouables, sans procédés retors, sans dissimulation combinée. C'est alors le guerrier superbe, ne manquant ni de fatuité ni de confiance en soi, soucieux, certes, de faire son chemin et de pousser ses aventures le plus loin qu'il le pourra, sachant se contraindre pour cela, atténuant ses défauts, étalant ses qualités avec ostentation, devinant à demi-mot les volontés du maître et les accomplissant de même, parce qu'il n'ignore pas qu'on ne peut que gagner à agir de la sorte, se rendre agréable sans être importun.

Assurément il est toujours difficile de prétendre analyser ainsi une vie, un caractère, quelque soin que l'on mette à laisser la parole à celui qu'on veut ranimer sous nos yeux. L'âme humaine est si mobile, si changeante, qu'il faudrait pour paraître réussir pleinement recueillir des monceaux d'écritures éparses, des témoignages continus sur le moment présent, le sentiment actuel. C'est le défaut ordinaire que semblent avoir tous les recueils de lettres qu'on les juge incomplets et insuffisants. Sentiment bien injuste, opinion tout à fait inexacte, si l'on tient compte des difficultés innombrables avec lesquelles il faut se mesurer sans réussir toujours à les surmonter : les archives qui ne s'ouvrent pas aux recherches, les pièces éparpillées, les dossiers incomplets, les documents égarés qu'on s'efforce de retrouver. C'est merveille, au contraire, quand on parvient — au prix de

quels efforts. M. Lumbroso le sait — à donner aux lecteurs un ensemble fidèle, assez complet pour qu'ils puissent reconnaître l'image vraie de celui qui s'y reflète. La correspondance de Murat a ce mérite très réel d'être à la fois précise et abondante; c'est un fidèle miroir des sentiments qui l'inspirèrent et grâce à M. Lumbroso, on y suit aisément la carrière de Murat jusqu'au trône de Naples, en attendant que l'auteur nous donne, pour suite à cet ouvrage, l'histoire même du règne de Murat et les derniers temps de sa vie.

* * *

Le volume consacré par M. Paul Marmottan à Elisa Bonaparte est également un volume préliminaire : il a trait tout entier à la jeunesse d'Elisa et l'auteur doit plus tard nous donner l'étude du rôle postérieur d'Elisa, princesse de Lucques et grande-duchesse de Toscane (1). Le quatrième enfant de Charles et de Letizia Bonaparte, qu'on appelait alors Marie-Anne et qui sera dans la suite Elisa, avait obtenu d'être élevée à Saint-Cyr, parmi les filles nobles, comme ses frères le furent à Brienne et à Paris, au nombre des jeunes gentilshommes qui se préparaient au métier des armes. Elle y arriva à sept ans et demi, y demeura huit années jusqu'à quinze ans révolus. Nature lente, « moins avancée que Paoletta », la future Pauline, disait d'elle son frère Napoléon, elle s'accoutuma sans trop souffrir à la règle de la maison et, hormis quelques blessures d'amour-propre causées par son indigence, il semble qu'elle la supporta avec sa passivité naturelle. Bien que son éducation eut été écourtée par les événement, elle était distinguée et instruite suffisamment lorsque son frère la ramena à Ajaccio, en septembre 1792.

La vie de l'ex-pensionnaire de Saint-Cyr fut alors celle de sa famille. Après les affaires de Corse, elle gagna Marseille avec les siens, et tandis que Joseph y trouvait femme en la personne de Julie Clary, le mariage d'Elisa se préparait. Quelques prétendants l'avaient courtisée; elle choisit pour son époux, le *bonace* Félix Baciocchi, son compatriote, un capitaine d'infanterie, grand amateur

(1) Paul Marmottan, *Elisa Bonaparte*, 1898, in-12 avec un portrait en héliogravure. (Paris, Champion).

de musique. C'était le temps où deux autres soldats épousaient également les deux sœurs d'Elisa : le général Leclerc était agréé par la langoureuse Pauline et le général Murat choisi par la très jolie Caroline. Et pour se faire bien voir du frère déjà illustre qui venait d'achever si brillamment la campagne d'Italie, le jeune couple Baciocchi s'empressa d'aller à Milan rendre visite à l'heureux vainqueur.

Cet acte de déférence ne pouvait qu'agréer à Napoléon. Comme tout le reste de la famille, les Baciocchi sont désormais placés sous l'aile protectrice du grand homme; ils prendront part aux petites jalousies suscitées par les rivalités des proches, — moins cependant que d'autres, — chercheront à profiter de leur mieux des aubaines favorables, et finalement sauront tirer le meilleur parti de la bonne fortune qu'est pour eux leur parenté. Tandis que Baciocchi suit Lucien Bonaparte, ambassadeur en Espagne, Elisa, fixée à Paris, y tient maison ouverte aux beaux esprits, se mêle de plus en plus au monde où sa bonne grâce est accueillie avec empressement. Une société de littérateurs se groupe peu à peu autour d'elle, car elle a fréquenté les femmes qui ont su former un salon, Mme de Montesson, Mme Récamier, et appris d'elles l'art difficile et charmant de retenir les hommages en flattant les vanités. Elle sert ainsi les ambitions de son illustre frère, heureux de ce travail de fusion opéré par les grâces de la femme, et celui-ci ne se fit pas trop prier lorsqu'il fallut accorder à Elisa Baciocchi le titre d'Altesse impériale. Elle est désormais de la famille impériale, et alors commence pour elle une vie de nouveaux honneurs que M. Marmottan promet de nous dire encore comme il a retracé ceux-là.

*
* *

L'existence si courte du duc de Reichstadt est moins intéressante par les événements qui la remplirent, que par les sentiments qu'elle évoque, les espoirs qui s'agitèrent autour de ce frêle héritier. Le récit qu'en a fait M. Désiré Lacroix est simple et vrai (1). Ce n'est pas seulement la biographie de ce jeune homme dont l'histoire pourrait tenir en quelques lignes ; c'est aussi le tableau

(1) Désiré Lacroix, *Roi de Rome et duc de Reichstadt* (1811-1832). 1899, in-12. (Paris, Garnier).

de tout ce que semblait promettre la venue de cet enfant, souhaité depuis près de dix ans, lorsqu'il vint au monde. C'est le résumé du désir de son père, de sa politique matrimoniale, qui entoure ce berceau et plane sur cette jeune destinée, ouverte sous de si heureux auspices. Et quand les jours sombres survinrent bientôt après, le regard s'attache aussi volontiers sur le fils que sur l'Empereur, cherchant avec le même intérêt ce que la destinée tient en réserve pour tous les deux.

L'Empire croule, Napoléon se redresse, puis tombe une seconde fois avec plus de fracas encore pour ne plus se relever. Mais en cet instant de répit, l'Empereur ne vit point son fils, et celui-ci, emporté hors de France dès les premiers désastres, ne devait plus y rentrer. Le petit roi désormais vivra à l'étranger ; son titre est changé, comme on essaie de modifier chaque jour sa propre personnalité, d'effacer de son esprit ce que le souvenir de ses années d'enfance peut y avoir laissé. Tandis que le vaincu de Sainte-Hélène songe sans cesse à sa femme, à son fils, ce dernier est devenu, de gré ou de force, un prince autrichien. Pourtant, au fond du cœur il garde intact le culte de celui qui l'a engendré. Certains rêvent de voir recommencer avec lui l'épopée impériale. Mais le destin ne le permettra pas. Emporté avant l'âge, « le fils de l'homme » ne devait pas réaliser de si belles espérances, et sa jeune ombre nous apparait maintenant comme celle de cet enfant, de tant de promesse, dont le poète disait tristement : *Tu Marcellus eris!*

P. B.

Le directeur-gérant : PAUL BONNEFON.

AUXERRE. — TYP. ET LITH. A. LANIER, RUE DE PARIS, 43.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Abd-el-Kader, 484, 486, 487, 488, 492, 493. 495, 497, 498, 502.
Abeilard, 362.
Adonis, 17.
Adorno (l'abbé), 150.
Adujar (capitaine), 69.
Agénor, 195.
Agésilas, 397.
Agha, 495.
Aghabilles, 495.
Aghalik (l'), 497.
Agier, 13,
Aglaé, 194.
Aiguillon (vicomte d'), 27.
Aiouna, 494.
Albini (von), 67.
Alembert (D'), 123.
Alenkirch, 213.
Allouia, 492.
Alquier (M.), 150.
Amboise (Crussol d'), 13.
Amboise (le cardinal d'), 410.
Angoulême (duc d'), 324.
Angelo Constantini (Mezzetin), 227.
Anisson (Mme), 309, 310, 414, 417, 418.
Anisson-Dupéron (Etienne-Alexandre-Jacques), 309.
Anne d'Autriche, 476.
Antigny (d'), 19.
Antonelli (cardinal), 44.
Apremont (d'), 239, 241.
Arci (Mlle d'), 172, 173, 174.
Arenenberg, 200.
Argout (d'), 205.
Arioste, 478.
Arkbel, 496.
Armandi (colonel), 445.
Arnault, 123, 305.
Arnault-Grossetière, 355.
Arnould (Sophie), 188, 189.
Arnsburg, 79.
Artaud de Montor (chevalier), 31, 122.
Artaud (Mlle), 126.
Artaud (Mme), 36, 43, 46, 50, 53, 58, 60, 126, 127, 128, 132, 135.
Artois (le comte d'), 266, 438.
Artois (comtesse d'), 193.
Aschaffenburg, 70.
Aubery (général), 121.
Aubin, 369.
Aubusson (M. d'), 127, 135, 149.
Audrain, 359.
Auguis, 552, 564, 567, 568.
Aumale, 207.
Aumont, 448.
Auricoste (M.) 113.
Austerlitz, 38, 40, 60, 95.
Autun, 22, 26.
Avaray (M. d'), 330.
Averti (commandant), 567.
Avignon (comtat d'), 24.

B*** (le duc de), 158.
Baciocchi (Elisa), 575.
Baciocchi (Félix), 574, 575.
Bade (princesse Stéphanie de), 210.
Bade (prince Charles-Louis-Frédéric de), 210.
Bailleul, 516.
Bailly, 336, 337, 338, 355.
Ballard, 13.
Bancal, 24.
Bar (prince de), 495, 496, 497, 503.
Barbaroux, 458, 558.
Barbey (M.), 101, 108, 110, 111, 113, 114, 115, 120.
Barckhausen (M.), 385.
Barère, 458, 559.
Barisone (M.), 280.
Barnave, 22, 236.
Barras, 192.
Barthélemy (l'abbé), 137.
Barthe (Mme), 205.
Bassano (duc de), 106.
Baudin, 373.
Baudoin, 92.

Baudry, 568, 569.
Baudry d'Asson, 343, 344.
Bauffremont (Mme la Princesse de), 196.
Bavay, 338.
Beauducière-Mouchand (Robert), 452.
Beaufort (Mme la marquise de), 152, 374.
Beaufranchet-Dayat 549, 560, 562 564, 567.
Beauharnais (M. de), 39, 43, 44, 47, 51, 54, 59, 191, 198, 382.
Beauharnais (Alexandre de), 190.
Beauharnais (comte Claude de), 210.
Beauharnais (comtesse Fanny de), 210.
Beauharnais (Joséphine de), 188, 192, 198.
Beaulieu, 330.
Beaumarchais, 189.
Beaumont, 351.
Beaumont (Elie de), 266.
Beauplan, 520.
Beauvau, 137.
Beauvert (Mme), 330.
Bedeau (général), 502.
Bedouelle (M.), 53.
Bellegarde, 323.
Bellegarde (maréchal), 203.
Belloy (cardinal du), 60.
Ben-Allal, 489, 495, 498.
Ben-Deran, 498, 499.
Ben Eiffour (l'Agha), 497.
Bénévent (prince de), 125, 135, 138, 143, 145, 282.
Beni-Amer, 483.
Beni-Bou-Miley, 495.
Beni-Ferah, 496.
Beni-Houaoua, 497.
Beni-Idjaa, 493.
Beni-Islem, 492, 503.
Beni-Issad, 494.
Beni-Kraluffa, 491.
Beni-Madoun, 493.
Beni-Menacer, 496, 497, 500.
Beni-Menad, 496, 497.
Beni-Ouragh, 491, 492, 501, 502.
Beni-Rached, 495.
Ben-Salem, 497.
Beni-Tigherin, 502.
Beni-Zerouals, 492, 493.
Beni-Zioui, 497.
Benoit, 338.
Bérézina (la), 97, 107.
Berg (grand-duc de), 144, 572.
Bergen, 75.
Bernadotte, 321.
Bernard, 30.
Berncastel, 83.
Bernon (M. de), 155, 156, 159, 164, 165, 166, 173, 174, 176, 363, 364, 365, 368, 370, 371, 373, 378.
Bernon (Mlle de), 172, 175.
Berry (duc de), 196.
Berry (duchesse de), 195, 196.
Berruyer (général), 560, 562.
Berthier (M.), 53, 56.
Berthier (Mme la maréchale), 55.
Berthon (Piet), 562.
Bertrand (M.), 285, 435, 436.
Besseness, 492.
Bethmann, 76.
Betsy, 194.
Beurnonville, 438, 464, 550, 560, 561.
Beurrey, 452.
Bézault, 100, 103, 104, 105, 106, 110 112, 114, 117, 118, 119, 120, 121
Biau (le), 208, 209.
Biaille-Germon, 13, 260, 264, 266, 333, 337, 358, 455, 456, 457, 470, 546, 547, 552, 563.
Bidot (capitaine), 100, 102, 103, 104.
Biebrich, 539, 540, 541.
Biret, 469.
Biron, 330.
Birotheau (des Burandières), 13.
Blanc (Louis), 1.
Blanqui (M.), 486.
Blaye, 196.
Bockenheim, 77, 528.
Bohmer, 66.
Boileau, 35, 214, 215.
Boisgelin (cardinal de), 137.
Bonamy, 263, 266, 267, 333, 360.
Bonaparte, 2, 32, 93, 95, 192, 311, 313, 316, 379, 380, 381, 382, 444.
Bonaparte (Elisa), 574.
Bonaparte (Joséphine), 199, 315.
Bonaparte (Letizia), 201, 445, 574.
Bonaparte (Lucien), 575.
Bonchamps, 555.
Bonneuil, 308.
Bonneuil (Mlle Chabanat de), 309.
Bordais, 105.
Bordul, 200.
Bornheim, 185.
Borthais-Marmande, 470.
Bossuet, 37.
Bouchard (Babet), 262.
Boufflers (le chevalier de), 137.
Bouillé, 549.

Boulard, 551, 564, 568, 569.
Boulanger, 259, 260, 452.
Bouquet, 261, 262, 452.
Bouqute, 260.
Bourbon (la duchesse de), 416.
Bourbon (Marie-Caroline de), 495.
Bourdaloue, 475, 477, 478.
Bourdon (Léonard), 557.
Bourjolli (général), 502.
Bourjot (M.), 52.
Bourneau (dame de), 19.
Bouron, 13, 355, 450, 471, 551.
Bourou, 260.
Bouvy (M. Eugène), 478, 479.
Boyer (capitaine), 120.
Braass, 499.
Brachain, 344.
Brandeburg, 118.
Brandéis, 196.
Bransberg, 119.
Brentano, 76, 84.
Brêss, 495.
Bressiena (M.), 444, 445.
Bressuire, 2, 343, 551.
Breuil-Barret, 19.
Bridault, 29, 30.
Brin, 258.
Brisson, 1, 16, 18, 253.
Brissot, 272, 330, 458, 462, 561.
Brochet (Régis), 188, 192.
Broglie (Victor), 236.
Brossette, 214, 215, 216, 219, 227, 229, 231.
Brossmann (M. J.-Ph.), 288.
Brun (M. Félix), 95.
Brunswick (duc de), 82, 177, 179, 184, 186, 331, 353, 449, 527, 528, 531, 534, 535, 539.
Brutti (l'abbé), 212.
Bry (Jean de), 557.
Budereau, 18.
Bugeaud (maréchal), 481-503.
Buor-Boislambert, 30.
Bureau de Puzy, 180.
Buret (Antoine-Eugène), 482, 487.
Buseck (général), 61, 62.
Buzenval, 199.

Cabert, 70.
Cacault, 32, 35.
Cadière (La), 214, 216, 217, 219, 224, 225, 226, 229.
Cadix, 39.
Caillaud du Tablier, 160.
Calviac (M). 323.
Campan (Mme). 210.
Camus, 23.
Canino (prince de), 445.
Canteleux, 316.
Caraman (Mme de), 44, 46.
Caroline (princesse), 142, 273.
Carra, 291, 552, 564, 567.
Carrière, 350, 351, 455.
Carrington (Ch.), 188.
Castel, 79, 540.
Cassiodore, 402.
Castelbaun, 79, 82, 83.
Cathelineau, 555.
Catinat (M. de), 411.
Caton, 24, 450.
Caulaincourt (M.), 103.
Cavoleau, 452, 455, 550, 566.
Cazalès, 24, 291, 293.
Céleste (M.), 385.
Céret, 324.
Cerutti (M.), 290, 291.
César, 390, 393, 411.
Châaban (l'agha), 502, 503.
Chalbos, 568, 570.
Challans, 16, 20, 29, 238, 239, 241, 242, 243, 259, 263, 353, 469, 548, 554.
Chambord (comte de), 196.
Chamfort, 283.
Champagne, 31, 65.
Champagneux, 561.
Champagny (M. de), 51.
Champai, 151, 152, 174.
Champion, 574.
Chandon, 225.
Changarnier (général), 493, 495.
Chanorier, 315, 321.
Chantonnay, 343, 452, 549, 550, 551, 552, 554, 570.
Charavay (M. Noël), 196, 440.
Charbonnel (général), 119.
Chardique, 74.
Charlemagne, 411.
Charles VIII, 410.
Charles X, 196, 197.
Charrette, 555.
Chartres (duc de), 206, 511.
Chassin (M. Ch.-L.), 1.
Chateaubriand, 32.
Chateaurenard (M. de), 224.
Châtillon, 79, 553, 554.
Chauvelin (M.), 222, 223, 224, 516.
Cheleg, 494.
Chénier, 123, 149.
Cherchell, 495, 497, 497, 500.
Chérigné, 13.
Chérot (le P.), 477.
Chessé, 451, 452.
Choiseul (duc de), 253,

Cholet, 246, 553, 554, 556.
Choudieu, 346, 567.
Chouppe, 555.
Chuquet (M. Arthur), 95, 284, 379, 380, 381.
Cicé, 255.
Cicéron, 397.
Clary (Julie), 321, 574.
Clausewitz, 92, 94, 95.
Clavière, 22, 272, 330, 560.
Clémenceau de Mouchamps (Pierre-Paul), 260.
Clément, 70.
Cler-Lassalle, 567.
Clermont-Tonnerre (M. de), 50.
Clèves (duc de), 572.
Clovis, 402.
Coblentz, 71, 72, 78, 80, 81, 84, 177, 179, 250, 330.
Cochard, 319.
Cocherel (Mlle), 209.
Cochon-Lapparent, 13, 337.
Coligny, 235.
Colin (capitaine J.), 92, 94, 95.
Collin (M.), 45.
Colloredo (comtesse de), 201.
Collot d'Herbois, 357, 557.
Combes (colonel), 118.
Cominet (lieutenant), 102.
Condé, 31, 37.
Condé (prince de), 324, 325, 438.
Condillac (de), 479.
Condorcet (M. de), 434.
Constantin, 334, 402, 403.
Contades (M. le comte Gérard de), 504.
Coquillard (Roch), 291, 297, 307.
Cordeliers, 10, 16.
Coron, 567.
Cottin (Paul), 92, 93.
Coucy (Raoul de), 27, 28.
Coudraye-Montbault, 567.
Cougnaud, 20.
Courant, 103.
Craipain (Louis-Julien), 18.
Creci (baron de), 163.
Crenneville (comtesse de), 201.
Crets (M. de), 350, 351.
Croissy, 315, 316.
Cromwell, 458.
Crussol, 27.
Custine (général), 62, 63, 64, 66, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 182, 183, 184, 186, 448, 525, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 537, 538, 539.
Custrin, 120.
Cyrus, 397.

Dabbaye, 13.
Danche, 246, 247.
Danesfield, 295, 426, 437.
Daniel, 100, 101, 108, 111, 112.
Dante, 478.
Danton, 458.
Dauphin, 65.
David (le roi), 428.
Davout (Maréchal), 321.
Dayat, 568, 570.
Decris, 349.
Defontaine, 19.
Dehanne, 345.
Delouche, 343.
Delpit (Jules), 442.
Denfer du Clouzy 241, 258.
Denugent, 260, 261, 262, 452.
Denys le Tyran, 269.
Desaivre des Guierches, 16.
Despille, 207.
Desprès, 349.
Despréaux (M.), 220.
Destaingt, 91.
Destouches, 106.
Deurbroucq, 470.
Dezeimeris (M.), 385.
Dietz, 177, 178.
Dillon (Arthur), 290, 291, 292, 293, 294, 295, 300, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 353, 419, 423, 427, 429, 434, 433, 436, 452.
Dillon (Arthur-Richard), 290.
Dillon (Mme la Comtesse), 308.
Dillon (Henri), 290.
Dillon (Théobald), 290.
Diodore, 402.
Djaffra, 503.
Djediouia, 502.
Djendel, 495.
Djilloul, 495.
Donop (Général), 78, 79.
Dortan (Mme de), 326.
Douglas (Robert), 188, 189.
Dramguole (Mme), 302.
Driesen, 121.
Dubois (Cardinal), 123, 146, 275, 407, 408, 505, 511.
Dubos (l'Abbé), 401, 402.
Duchaffaut (Marie), 470, 566.
Du Châtel (Tannegui), 410.
Du Deffand (Mme), 504.
Dufaure, 103.
Dufour, 570.
Dufrayer, 100.
Dugast-Matifeux, 1.

Duget, 246, 247.
Duhoux (Général), 567, 570.
Dumas (le Général), 50.
Dumouriez, 24, 255, 256, 257, 258, 264, 268, 269, 270, 271, 272, 330, 331, 332, 342, 353, 454, 457, 561, 567.
Duplessis-Mornay, 344.
Du Pont de Nemours (Pierre-Samuel), 22, 311, 315.
Duport, 236.
Duport du Tertre, 254.
Duportail, 271.
Dupuy, 260, 443, 451, 452.
Duquet (M. Alfred), 96.
Duroc (le Maréchal), 41.
Du Saillant, 240.

Eben (général von), 182, 528, 540, 541, 543.
Eblé (général), 114, 115, 117, 118.
Eckenheim, 528.
Eckmülh (prince d'), 321.
Ecosse (maréchal d'), 479.
Edouard (M.), 121.
Ehrmann, 76.
Ehrenbreitstein, 72.
Eickemeyer, 65, 66, 67, 69, 72.
Elbée (d'), 555.
El Cherifla, 503.
El Esnam, 500.
Emery (M.), 60.
Emon, 121.
Enghien (duc d'), 32.
Epinay (mémoires de Mme d'), 151-176, 373-378.
Erbach (général d'), 67, 79.
Erbenheim, 540.
Erfurt, 573.
Erichson (major von), 539.
Ernest (von), 540.
Escobar, 218.
Escars (M. d'), 324.
Eschwegen (von), 185.
Esnard, 260, 263, 266, 267, 333, 360, 450.
Estaing (d'), 236.
Esther, 100, 101, 109.
Estrades (l'abbé d'), 390.
Etrurie (reine d'), 133, 135, 138.
Eu, 207.
Euler, 479.
Euphémie, 198.
Evry (la comtesse d'), 310.
Eylau, 573.

Faber (général), 61, 62.
Falkenstein, 535.
Falleron, 259.
Favereau (général), 442.
Fayau, 237, 260, 261, 263, 266, 267, 268, 333, 337, 340, 341, 343, 353, 354, 361, 458, 557.
Feraud, 448.
Fercoc (M.), 46, 48, 58, 60, 129.
Fesch (cardinal), 32, 54, 59, 203.
Feuchères (Mme de), 324, 325, 326.
Fiévée, 280.
Figuières, 85, 90, 324.
Filangieri, 252.
Fillon (Benjamin), 1.
Fillon, 260, 261, 333, 337, 341, 356, 361.
Flassans (Mme de), 326.
Fleury (Cardinal de), 146, 275.
Flitas, 484, 492, 503.
Florence, 39, 44.
Fominskoë, 105.
Fontainebleau, 191, 207.
Fontanes, 280.
Fontenay-le-Comte, 1, 10, 13, 15, 16, 17, 18, 29, 30, 238, 241, 242, 243, 244, 253, 255, 256, 259, 262, 266, 271, 332, 334, 339, 343, 344, 345, 349, 350, 351, 354, 359, 360, 450, 451, 452, 457, 470, 471, 546, 547, 549, 552, 556, 560, 562, 563, 566, 570.
Fontenelle, 123, 275.
Forceville, 113.
Foucher (général), 116.
Fougeray, 244.
Foussay, 256.
Fradiel (le capitaine), 102.
Francfort, 69, 70, 72, 73, 74, 76, 439.
Franqueville (M. de), 209.
Frauenburg, 119.
Frédéric, 479.
Frédéric-Guillaume, 438, 439.
Freitag, 80.
Fréron, 291.
Fréteau, 518.
Friedberg, 78, 79, 121.
Fronhofer, 83.
Froussard, 112.
Fuchs (colonel von), 529.

Gaillard (M.), 45, 50.
Galgenberg, 178.
Galipaud-Pitot, 188.
Gallet, 450, 546, 547, 548, 552, 568.
Gallois, 252, 257, 261.
Gallot, 13, 260, 337, 341, 450, 452.

Garabas, 483, 488.
Garat, 351, 560, 561.
Garnier, 575.
Garos, 354.
Garisson (Charles), 475, 476.
Gaudin, 259, 354, 469.
Gaufridy (Louis), 216, 217.
Gauly, 260, 452.
Gauthor, 68, 70.
Gengerath, 83.
Genlis (Mme de), 280.
Gensonné, 256, 257, 258, 260, 261, 340, 558.
Gentil (le général), 492, 493, 494, 498.
Genty (journaliste), 500, 501.
Germain (capitaine), 188.
Germon, 360.
Gersai (M. le comte de), 371.
Gerville (Cahier de), 334.
Ghobrini, 497.
Giessen, 79, 80, 177.
Gilbert (M.), 520.
Girard (le P.), 214, 231.
Girard-Villars, 260, 354.
Giraud, 259, 264.
Giraudeau, 455, 563.
Givet, 330.
Gloubokoë, 100.
Glück, 189.
Gobel, 26.
Godet, 452.
Gohier, 560.
Goichot (M.), 452.
Goldoni, 479.
Gondrecourt (Mlle de), 153, 154, 156, 161, 167, 168, 169, 172, 173, 363, 372, 378.
Gondrecourt (Mme de), 164, 166, 173, 363, 365, 370, 371.
Gontard (Henri), 76.
Gorsas, 291.
Gosfield, 193.
Goujet (colonel), 502.
Goupilleau, 13, 19, 259, 260, 333, 337, 341, 342, 350, 351, 352, 353, 354, 451, 553, 556, 557, 562.
Gouraya, 496.
Gourgaud (général), 284-288.
Goussard, 100, 113.
Grandier (Urbain), 216.
Gratton, 260, 261, 263, 267.
Gratton (lieutenant-colonel), 332.
Grennevike (M.), 198.
Greenwich, 289.
Grevermachern, 82.
Grimouard (Mme), 237, 263, 561, 562.
Grodno, 106.
Grolleau (Charles), 188.
Grouchy, 384.
Grouchy (vicomte de), 284.
Guadet, 559.
Guastalla (duchesse de), 201.
Guébriant (la comtesse de), 304.
Guépart (colonel), 441, 442.
Guérin (colonel), 442.
Guichet, 267, 345, 350, 450.
Guichot, 19.
Guignard, 218.
Guiglielmi (P.), 149.
Guillaume V, 15.
Guillet, 18.
Guillois (Antoine), 284.
Gumbinnen, 115.
Guron de La Boursière, 19.
Gusty, 208.
Gymnich (général), 65, 67, 69.

Haarbruch, 83.
Hachems, 484, 494, 495.
Hadj-Mohamed-El-Kharroubi, 503.
Hadj-El-Botkhari, 503.
Halden (van), 524
Haller (de), 479.
Hanau, 77, 79, 80.
Hannstein (von), 185.
Harburg, 83.
Harleville (d'), 45.
Hatzfeld (général), 61, 62.
Hauterive (M. d'), 282.
Hébert, 26.
Heddersheim, 528.
Héloïse, 362.
Helden (général van), 183, 186, 529, 531, 532, 533.
Hénault (président), 479, 504-523
Henri IV, 344, 411.
Hesse-Cassel, 79, 80, 184.
Hesse-Cassel (landgrave de), 533.
Hesse-Darmstadt, 67, 79, 80, 184.
Hesse-Philippsthal (prince de), 185, 529.
Hillel (l'), 483.
Hiller (colonel von), 182.
Hillerin, 245.
Hochheim, 539.
Hochst, 77, 183, 184, 528, 534, 536
Hohenlohe (prince de), 84, 184, 528, 539, 541, 543.
Hohenzollern (prince de), 211.
Hollande, 15.
Hollwey, 76.
Homburg, 79.
Hortense (reine), 198, 200, 210.

Houchard (colonel), 66, 72, 73, 76, 78, 177, 184, 529.
Houssaye (Henry), 383, 384, 573.
Hulot (M.), 120.
Hun (M.), 197.

Iéna, 573.
Ilmstadt, 78, 79.
Inégalité (M. l'), 435.
Insterburg, 115, 116.
Iseult, 132.
Iversay (d'), 13.

Jacquemont (Porphyre), 97-121.
Jacquemont du Donjon (Victor), 98.
Jallet, 13.
Jansi (M.), 415.
Jau, 207.
Jay, 305.
Jeanne d'Arc, 208.
Jérôme (le prince), 135, 444, 445.
Johannisberg, 79.
Joinville (prince de), 204, 206, 208.
Joly, 555.
Josaphat, 217.
Joseph (princesse), 60.
Joséphine (l'impératrice), 32, 197, 200, 381.
Josse, 350.
Jourdan (le maréchal), 56.
Jousserant, 452.
Jousson, 259, 353.
Jouy, 305.

Kabyles, 492, 498.
Kaestner (de), 479.
Kalckhoff (Moritz), 64, 67, 69.
Kalifa Si-Ahi, 497.
Kalifa El-Berkani, 497.
Kalkreuth (comte), 81, 82, 177, 179, 183, 184, 186, 539, 541.
Kamecke (von), 178, 179.
Kandahar, 313.
Kappel, 83.
Kapellenberg, 178.
Karchma, 101.
Kaunitz (M.), 330.
Kennedy (M.), 199.
Kerreich, 502.
Khamis, 501, 502.
Kinski (comte de), 390.
Kirchberg, 79, 83.
Kircher, 234.
Kirn (le major), 82.
Kleist (capitaine von), 185, 535.
Kloster-Claussen, 82.
Kochenhausen (von), 184.
Kœnig (de), 479.
Kœnigsberg, 115, 116, 117.
Kœnigstein, 77, 78, 534.
Kohler (général von), 82, 83, 84.
Kospoth (général von), 78, 79.
Kostheim, 540.
Kotolinski (général), 61, 62.
Kowno, 99, 111.
Kreuznach, 82, 83.
Küchenmeister (von), 178.
Kurfurstenmühle, 540, 541, 544.

Labaune, 391.
La Beaumelle (de), 479.
Labouchère (collection), 315, 324, 326, 439, 442, 445.
Labouisse-Rochefort (Auguste de), 283.
La Bourdonnaye, 560.
La Chastre (Claude de), 13.
La Châtaigneraie, 13, 16, 19, 21, 29, 267, 332, 334, 344, 345, 349, 350, 352, 355, 548, 549, 551, 565, 567, 570.
La Condamine, 479.
Lacoste (lieutenant), 119.
Lacroix (Désiré), 575.
Lacroix (Mme), 200.
La Douespe, 237, 360, 452.
La Fayette, 180, 181, 330, 331, 338, 340, 342, 353, 355.
La Fontaine 277.
La Harpe, 291.
La Haye Montbeau, 19.
Lahn, 77.
Lahnstein, 177.
Lair (commandant), 102, 103, 104, 106.
Lalauze (Ad.), 188.
La Marck, 553.
Lamarque, 24, 558.
La Marselle, 17.
Lamartine, 446.
Lamballe (la princesse de), 425.
Lamberteau, 17.
Lamberty, 13.
Lameth (Alexandre de), 180, 256.
Lameth (Charles), 236.
Lamoricière (général de), 484, 487, 488, 490, 492, 502.
Landes-Génusson, 13.
Landsberg, 121.
Langenschwalbach, 182.
Langres, 290.
Languet (M.), 275.
Lanoue, 102.

La Noue, 411.
Lantéry (M.), 113.
Laparra, 332, 470, 472, 547, 549.
Lapagerie-Bonaparte, 190, 199.
La Planche, 557.
La Redorte (comte de), 321.
Lariboisière (général), 117.
La Rochefoucault, 410.
La Rochejacquelein, 342, 555.
La Rochelle, 2.
La Roche-sur-Yon, 17.
La Rue (M. de), 498.
Las Cases, 285.
La Torré, 494.
La Touche (Mlle Betsy), 427.
Latour-Maubourg, 180.
Lattin (M.), 300, 302, 303, 304, 305.
Laubarède, 564.
Laukhard, 534.
La Valette (M. de), 280.
La Vineuse, 245.
La Vrillère (M. de), 507.
Law, 506, 508, 509, 510, 514.
Le Blanc (M.), 508, 514, 515, 519, 522.
Le Bœuf-Saint-Mars, 448.
Lebrun, 48, 560.
Lebrun (le colonel), 98, 100, 101, 105, 107, 108, 117.
Lecesse, 13.
Lecler (général), 575.
Lecointre, 259.
Legat (von), 82, 83, 182, 540, 541.
Legé, 549.
Leigonnier (le général), 567.
Lenglet (l'abbé), 220.
Lenz (von), 185, 539.
Léoutre (le lieutenant), 105.
Lermina (le capitaine) 121.
Le Rouge, 100, 105, 106, 108, 109.
Leroy (commandant), 100.
Les Sables, 16, 29.
Lessart, 252, 272, 291.
Lesca, 110.
Lesseps (M. de), 281.
Le Sueur (l'abbé A.), 479, 480.
Lestocq (colonel de), 182, 540, 543,
Leteiller, 253.
Leuchtenberg (duc de), 205.
Levasseur, 270.
L'Hôpital (chancelier de), 411.
Liebenhofen, 83.
Lieser, 82.
Limburg (combat de), 78, 177, 187.
Limousin, 15.
Line, 207.
Lisieux (M. de), 151, 152, 153, 154 155, 156, 157, 164, 166, 168, 363, 364, 373.
Livourne, 44, 47.
Lofficial, 13.
Loiseau-Grandmaison, 359.
Loison, 107.
Loménie (cardinal de), 137.
Longhain, 83.
Loudun, 216.
Louis (le prince), 209, 445.
Louis XII, 402, 403, 410.
Louis XIV, 507.
Louis XV, 396, 460.
Louis XVI, 3, 13, 25, 27, 65, 292, 301, 332, 468, 469.
Louis XVII, 556.
Louis XVIII, 193.
Louis-Philippe, 204.
Louvel, 196.
Louvet, 458.
Lowe (Hudson), 287.
Loyau, 452.
Loynes-La Coudraye, 10, 13, 17, 251, 252.
Lucchesi-Palli (comte), 196.
Luckner (général), 272, 330, 331, 568.
Luçon, 12, 17, 27, 334.
Lucques, 46, 282.
Lucques (Mme la princesse de), 55, 281, 574.
Ludow-Vigé, 446.
Lumbroso (baron Albert), 572, 576,
Luminais, 18, 263, 266.
Luxembourg (chevalier de), 11.
Lydda, 26.

Macdonald, 118.
Machecoul, 548, 554.
Maffei, 479.
Magdebourg, 97, 120.
Maghzen, 494.
Mahler (M.), 211.
Mahomet, 313.
Maignen, 19, 259, 354.
Maillezais, 266.
Maintenon (Mme de), 51.
Mair, 116.
Maison (M. de), 520.
Maizerois (M.), 113.
Majou, 260.
Makeness, 492.
Malfatti (docteur), 328, 329.
Mallet, 209.
Mallet du Langon, 18.
Malmaison, 199.

Malouet, 24.
Mandat, 340.
Mannheim, 79, 212.
Manucci, 488.
Manuel (M.), 429, 431, 432, 434.
Marat, 291, 458, 559.
Marbot (général Antoine), 439, 440.
Marbot (général M.), 97, 442, 443, 444.
Marcé (général), 551, 554, 564, 570.
Marie-Amélie, 204.
Marie-Antoinette, 6, 7, 8, 96, 193, 427.
Marie-Caroline, 197.
Marie-Joséphine-Louise, 195.
Marie-Louise, 200, 201, 202, 204, 329.
Marienborn, 63, 64, 69.
Marienburg, 119, 120.
Marillac (M.), 108.
Markobel, 79.
Marmande, 471.
Marmont (maréchal), 322.
Marmontel, 45, 137.
Marmontel (Mme), 45.
Marmottan (Paul), 574, 575.
Marteau (Pierre), 395.
Martineau, 354, 450, 452.
Mascara, 483, 488, 503.
Massé, 450, 548.
Massenhein, 539.
Masson (capitaine), 107.
Masson (Frédéric), 188, 190, 284, 381, 382.
Matignon, 266.
Mathieu (comte Maurice), 321, 323.
Matmata, 492.
Maupertuis, 475, 479, 480.
Mauroy, 342.
Maury (cardinal), 24, 31, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 43, 44, 47, 122, 123, 124, 127, 131, 135, 138, 142, 145, 273, 283, 335.
Maux (président de), 175, 374.
Mayence, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 76, 77, 78, 79, 81, 178, 179, 181, 182, 534, 536, 538, 541.
Mayence (S. A. le prince-électeur de), 69.
Mazarin (cardinal de), 408.
Mazouna, 493.
Mechra-Asfa, 490.
Médéah, 495.
Mein, 79, 82.
Melle, 13.
Menanteau, 18.
Menguy (l'abbé), 509, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 518, 519, 520, 521, 522.
Menou (baron de), 236.
Mercier-l'Epinay, 463, 464, 561.
Mercier du Rocher (mémoires de), 1-30, 232-272-330-362-546-571.
Mercy, 12, 27, 28, 238.
Merlan, 20.
Merlet, 239.
Mertert, 82.
Mesle (le marquis de), 74.
Metternich (la princesse de), 329.
Meunier (capitaine), 78, 535.
Meunier (général), 65, 67, 69.
Mézeray, 509.
Miasenski (M.), 108, 109.
Michel, 452, 455.
Michelet, 1.
Miedniki, 101, 105.
Miliana, 489, 495, 496.
Millouain, 17, 238, 253.
Mina (la), 489, 492.
Minos, 357.
Minsk, 101, 102, 103, 104, 109, 110.
Minutoli, 78, 79, 81, 84, 186, 529, 545.
Mirabeau (comte de), 14, 22, 32, 236.
Miranda, 454.
Mirandol, 487, 488.
Miron, 411.
Mittau, 193, 194.
Mitidja, 489, 496.
Molé, 411.
Moley (M. du), 317, 319, 320.
Moley (Mme du), 316, 317, 318, 319, 320, 321.
Molière, 222, 223, 411.
Molodetschino, 101, 104.
Momoro, 26.
Moncey (le maréchal), 440, 441.
Monge, 464, 560, 561, 562.
Monk, 331.
Monmerqué (M.), 504
Montabauer, 179.
Montauban, 27.
Montaigu, 13, 16, 18, 20, 29, 246, 252, 259, 269, 449, 548, 549, 553, 554, 571.
Montausier (M. de), 411.
Montbrillant (M. de), 156, 158, 159, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 370, 371, 373, 374, 376, 378.
Montbrun (M.), 103.

Montellascone, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 43, 44, 48, 51, 54, 55, 56, 58, 136, 278.
Montenotte, 95.
Monternach, 82.
Montesquieu, 252, 385-413.
Montesquieu (l'abbé de), 390.
Montesquieu (Albert de), 385.
Montesquieu (Charles de), 385.
Montesquieu (Gaston de), 385.
Montesquiou, 454.
Montesson (Mme de), 575.
Montfort-la-Canne, 247, 248.
Montholon, 285.
Mont-Louis, 323.
Montmorency (Mme de), 235.
Montmorency, 123.
Montmorency (duc de), 11.
Montmorin (M. de), 47, 301, 302, 303, 304, 306.
Montreuil, 242.
Monzelfeld, 82, 83.
Moreau, 16, 207.
Morellet (l'abbé), 137, 280.
Morfontaine, 139.
Morisset, 553, 560.
Morisson, 18, 259, 354.
Morlot, 98, 121.
Moselle, 67.
Mossbach, 539, 540, 541.
Mossenheim, 540.
Mostaganem, 483, 484, 488, 489, 490, 491, 493, 501.
Motte-Achard, 546, 547, 568.
Mouchamps, 237, 260.
Moulins (Charles-Isidore-Elie), 244, 245, 261, 267, 333, 337, 355, 356, 359, 361.
Moulins de la Vineuse, 260.
Moutiers-les-Maufaits, 260.
Mühlen, 182.
Muller, 553.
Mulot, 247, 249.
Munier, 102.
Murat, 572, 573, 574, 575.
Murat (Caroline), 123.
Musset, 259, 354.

Naderman, 196.
Nantes, 15, 18, 196, 243, 244, 271, 315, 324, 326, 337, 343, 356, 439, 442, 445, 470, 549, 553.
Napoléon Ier, 2, 31, 33, 94, 123, 188, 190, 200, 201, 202, 210, 284, 285, 286, 287, 288, 311, 312, 315, 321, 326, 327, 379, 380, 382, 383, 384, 572, 574, 575, 576.
Napoléon III, 98, 444.
Narbonne, 290, 293, 308.
Nassau, 177.
Nassigny (le président de), 504, 508, 518, 520.
Nauheim, 78, 79.
Necker, 6, 8, 9.
Nègre (colonel), 115, 117.
Nelson, 38.
Nemours (duc de), 206, 208, 485.
Neuchatel (princesse de), 55.
Neuchin, 270.
Neudorff, 540.
Nevi (abbé), 279.
Neuville-Villeroi, 236.
Neuwied, 177.
Neuwinger (général), 73, 76, 529.
Ney (maréchal), 110, 440.
Nicolas (le P.), 217.
Nicolsbourg, 41.
Niederweiler, 83.
Nîmes, 27.
Nino-Dunoise, 210.
Niort, 2, 15.
Niou, 551, 552, 557, 558.
Nivernais (M. de), 330.
Noailles, 27.
Noailles (M. le cardinal de), 508, 509, 510, 511.
Noailles (le vicomte Louis de), 236.
Noailles (Mme la marquise de), 428.
Noirmoutiers, 15.
Nolhac (Pierre de), 96.
Norvins, 305.
Nouvion, 568.
Novegard, 83.
Nuremberg, 70.

Ober-Eckstadt, 535.
Ober-Gleinich, 83.
Oberhein, 184.
Ober-Ursel, 535.
O'Farel, 121.
Oguendorf (comte), 100.
Oléry, 112.
Olita, 106.
Olivet (l'abbé d'), 222, 479.
Ollivier (chancelier), 410, 509.
Olmütz, 180.
Olonne (comte d'), 11, 13.
Oppenheim, 76, 182.
Orléans (princesse Marie d'), 208.
Orléans (duchesse d'), 204.
Orléans (duc d'), 235, 331, 407, 408, 435, 442, 507, 508, 514, 523.

Ormesson (M. d'), 53.
Orteuil (M. d'), 198.
Oschmania, 104, 108.
Otto, 198.
Ouanezem, 493.
Ouansenis (l'), 488, 489, 490, 493.
Oudinot (le maréchal). 104.
Oued Tolata (l'), 501.
Ouled-Aïad, 495.
Ouled-Aïssa, 496.
Ouled-Dzer, 483.
Ouled-El-Abbas, 494, 498.
Ouled-Hauter, 495.
Ouled-Kosseïr, 499.
Ouled-Sabeur, 492.
Ouled-Zeitoun, 498.
Oulmes, 242.

P... (le commandant), 288.
Pache, 359.
Pagnon-Larobrie, 553.
Paimbœuf, 548.
Palau, 91.
Palliou, 18, 263, 266.
Paluau, 548.
Paméla, 394.
Panon-Faymoreau, 470.
Panthémont, 191.
Paoli, 380, 381.
Paret, 119.
Pâris (diacre), 23.
Pâris (M.), 219.
Parisot, 291.
Parme, 203, 204.
Parme (duc de), 227.
Parme (duchesse de), 201.
Parme (princesse de), 201.
Parquin (commandant), 209.
Pastoret (comte Amédée de), 196.
Paullus (le consul), 393.
Pauncau (commandant), 103, 110.
Pellet (lieutenant-colonel), 185.
Peltier, 330.
Pendjez, 495.
Percy (Lucien), 504.
Perreau, 18, 259, 263.
Pernart, 172.
Pervinquière, 13, 260, 262, 263, 266, 267, 268, 333, 337, 340, 341, 353, 355, 452, 456, 553, 557, 569.
Pétigny (Joseph), 67.
Petion, 299, 340, 428, 432, 558, 559.
Peugny, 345.
Peyrusse (André), 85-90.
Pfalzel, 82.
Phalsbourg, 173, 174, 529.
Piat, 208.
Picard, 475, 479.
Pichard (Alexis), 333, 455.
Pichard (François-Jean), 17, 20, 21, 22, 29, 239, 241, 242, 243, 250, 254, 257, 260, 261, 262, 264, 263, 268, 271, 337, 452, 457, 546, 547, 558.
Pichard (général), 236, 238, 240, 246, 251.
Picouleau, 496.
Pieffer (M.), 111.
Piémont, 201.
Pilmersrath, 83.
Pilnitz, 272.
Pimproux (Mme), 198.
Piolan, 225.
Plaisance (duchesse de), 201.
Plimont (M. de), 151, 152, 154, 155, 156, 157, 158, 164, 167, 168.
Poirel (commandant), 100, 106, 108, 109, 110.
Poiré-sur-Veluire, 13.
Poirier (M.), 415, 421.
Poitiers, 12.
Polignac (princese Diane de), 193.
Polotsck, 100.
Pompée, 21.
Ponari, 112.
Ponchain (M.), 414, 415, 416, 422, 429.
Pont de Vesc, 199.
Ponte-Centino, 40.
Pontécoulant (le comte de), 322.
Portalis (M.), 60.
Poutet (Mlle de), 201.
Pouzauges, 13, 18, 345.
Prangé, 471.
Pranger (Ch.-L.), 470, 472, 563.
Priestley, 354.
Provence (comte de), 193, 194.
Provence (comtesse de), 193.
Prou-Mauroy, 338.
Prusse (prince Henri de), 479.
Puffendorf, 401.
Pujol (Mlle Louise), 210.
Puy-Lavaux, 242.

Quétineau, 332, 567, 570.
Quinette, 24.

Rabusson (Mme), 213.
Racine (Louis), 220.
Radochkavitschi, 101, 104.
Radonvilliers (l'abbé de), 137, 280, 281, 283.
Radt (von), 186.
Ragueneau, 349.

Raguideau, 199.
Rainville (M. de), 169, 170, 174.
Raison, 260, 451.
Rambouillet, 203.
Randan, 205.
Ranodin, 111.
Ratisbonne, 81, 125.
Raynal (don), 277.
Rebecque, 458.
Récamier (Mme), 575.
Rechigne-Voisin, 19.
Reiche (von), 181
Reichstadt (duc de), 326, 327, 328, 329, 575
Regain, 260.
Regnault-de-Saint-Jean-d'Angély, 123, 273, 274, 275, 276, 311, 312.
Rheinboben von), 178.
Rheinturckheim, 79.
Rhereich, 492.
Rhin (campagne sur le), 61-84, 524-545.
Remich, 82.
Rémusat (Mme de), 123.
Renaudin (Mme), 191.
Rennepont, 326.
Ricard (Mgr), 32.
Riccoboni (Lelio), 227, 229.
Richard, 461.
Richelieu, 262
Richelieu (cardinal de), 42, 344, 398, 399, 408.
Richemond (duc de), 391.
Riedel, 65.
Riga, 100.
Rinville (M. de), 378.
Rioul, 239.
Ris, 308, 309.
Rivarol, 259, 330.
Robert (général), 323.
Robert-Lézardières, 19, 252.
Robespierre, 236, 458.
Rochambeau, 272, 330.
Rochefort, 550, 551, 558.
Rochefort (comte de),245, 260.
Rocheservière, 237.
Rochester (l'évêque de), 408.
Rodelheim, 184.
Rodrigue, 238, 244, 260, 452.
Rœderer, 22.
Rœmer, 72, 75.
Roger, 310.
Rohan (cardinal de), 137.
Rohrig, 328.
Roland, 272, 330, 352, 359, 360, 462, 478.
Romberg (général), 180.
Ronsin, 26.
Roquefeuille, 245.
Roquelaure (M. de), 45.
Roses, 85, 90.
Rostopchine (comte), 105.
Rouillé, 450.
Roussseau (J.J.), 3.
Rousseau (Jean-Baptiste), 214-215, 217, 219, 224, 227, 230, 231.
Royrand, 555.
Rüchel (von), 80, 81, 184, 526, 527.
Rüdt (général), 62.
Rumigny (M. de), 484.

Sabouraud, 29.
Saci (M. de), 397, 399.
Sachsenhausen, 73, 76, 185.
Sahara, 493.
Sala, 202.
Salamon (Monseigneur de), 293.
Saligni (François), 60.
Salomon, 103.
Sally (M. de), 152, 174, 373.
Sally (Mme de), 151, 152, 157. 158, 161, 164, 174, 363, 373.
Salzbach, 540.
Samson, 460.
Sanchez, 218.
Sanois de La Pagerie (Rose-Claire Desvergers), 198, 200.
Santerre, 460, 461, 558.
Sapineau, 555.
Saubat, 452.
Sauret (le général), 85, 87.
Saurin, 234.
Savary-Calais, 260, 263.
Savin, 555.
Savoie (Marie-Joséphine-Louise de), 193.
Saxe (prince Maximilien de), 201.
Saxe Altenbourg, 210.
Scarampi (M. de), 203.
Schenk (von), 82, 83.
Schierstein, 540.
Scholer (lieutenant von), 181.
Schreiber (colonel), 177, 185.
Schweig, 82.
Schweitzer, 76.
Scott (Emma), 295.
Sébastiani (général), 102.
Sebihh, 492.
Séchelles (M. de), 508, 514, 515. 520, 522.
Sée (M.), 199.
Séguier, 396.
Seguin, 207.
Ségur (M. de), 274, 276, 454, 459.

Seran (La comtesse Julie de), 310.
Serres, 118.
Sertorius, 21.
Servan, 272, 330.
Sévigné (Mme de), 477.
Shakespeare, 478.
Shenouah, 496.
Sicard (l'abbé), 274.
Sidi-bel-Asel, 501, 502.
Sidi Labirri, 498.
Sidi-Mohammed-bel-adj, 492.
Sidonius, 403.
Sieyès (l'abbé), 14, 22.
Simmern, 79, 81.
Siouf, 495.
Sircognani (colonel), 445.
Smolensk, 100, 101, 102, 103, 106.
Smorghoni, 104.
Socrate, 402.
Soden, 79.
Solon, 357.
Soult (Maréchal), 207.
Speier, 76.
Spire, 69, 71, 79, 179.
Stalaponen, 115.
Stamm (Daniel), 538.
Stargard, 120.
Stein (von), 62.
Stettin, 573.
Stoelting (le baron de), 445.
Stofflet, 555.
Strabon, 400.
Stutzer (général), 61, 62.
Suard, 280.
Suzannet, 473.

Saint-Appelant, 222.
Saint-Antoine, 299, 305.
Saint-Arnaud (M. de), 489, 491, 496.
Saint-Christophe, 241, 243.
Saint-Claude, 174, 176, 363, 368, 369, 372.
Saint-Cloud, 199, 203, 205.
Saint-Cyr, 121, 568, 574.
Saint-Cyr du Doret, 338.
Saint-Denis, 44, 435.
Sainte-Aldegonde (de), 103.
Sainte-Aulaire, 12, 27, 28.
Sainte-Barbe, 108.
Sainte-Beuve, 504.
Sainte-Flaive, 264.
Saint-Eustache, 359.
Sainte-Geneviève, 44.
Sainte-Hélène, 212, 284, 285, 286, 287, 576.
Sainte-Hermine, 245, 549, 551, 563, 564, 565.
Sainte-Pélagie, 423, 431, 432.
Saint-Florent, 452, 556.
Saint-Flour (M. de), 171, 172, 363, 364, 365, 366, 367, 370, 371, 373, 374, 375.
Saint-François, 347.
Saint-Fulgent, 549, 550, 554.
Saint-Germain, 320.
Saint-Gilles, 260.
Saint-Hilaire-la-Forêt, 554.
Saint-Iwan, 112.
Saint-Joseph, 51, 228.
Saint-Julien, 565.
Saint-Lasé, 206.
Saint-Laurent, 246, 247, 248, 249, 255 258, 263.
Saint-Laurent de Salauque, 324.
Saint-Leu, 324.
Saint-Leu (duchesse de), 209.
Saint-Louis, 12, 16, 98, 245, 345, 442, 461.
Saint-Maixent, 13.
Saint-Marceau, 299, 420, 421, 422, 428.
Saint-Marsault, 344.
Saint-Martin, 516.
Saint-Maur, 283.
Saint-Maurice-le-Girard, 13, 252.
Saint-Mesmin, 567.
Saint-Michel, 242.
Saint-Paul (chevalier Noizet de), 98.
Saint-Paul (Georges de), 121.
Saint-Philibert, 553.
Saint-Pierre-du-Chemin, 344.
Saint-Pol, 555, 556
Saint-Sulpice, 60.
Saint-Thomas-d'Aquin, 98.
Saint-Triaize, 13.
Saint-Vincent, 550.
Saint-Vincent-du-Fort-du-Lay, 452.
Saint-Vincent (Mme de), 20.

Tachta, 495.
Tacite, 401, 402.
Tallard, 407.
Tallien, 192, 429, 553, 556.
Talleyrand (Louis de), 40.
Talleyrand-Perigord, 22, 26, 38, 43, 46, 58, 60, 133, 134.
Tamisier, 120.
Tangou la Ronde, 338.
Tardu, 102.
Tarente (la princesse de), 426, 427.
Target, 123, 134, 137, 138, 140, 278.
Taza, 489.

Tekdempt, 489.
Telkenheim, 539, 540.
Tenès, 493, 500.
Testard, 452.
Testard (M. Henri), 289.
Thamas-Kouli-Can, 401.
Thédoric, 402.
Théophile de Viau, 475, 476, 477.
Thibaudeau, 13.
Thiébault, 97.
Thieriot, 18.
Thiers, 205.
Thouret, 27, 256.
Thringen, 82.
Thiériot, 259.
Tlemcen, 483.
Toltot (lieutenant), 100, 102, 104, 105, 106.
Toman, 121.
Toscane (grande duchesse de), 574.
Toscane, 40, 54.
Touche-Près (Madame de), 18.
Toulouse. 321.
Toulon, 92, 93.
Townly (Mme), 437.
Traisi (M. du), 373.
Trenk (von), 186.
Tressan (comte de), 479.
Trèves, 71.
Trolleville, 110.
Tschirschky (colonel), 180.
Tümpling, 541.
Turenne (M. de), 411, 414.
Tyreau, 19.

Usbeck, 393.
Usingen, 79.
Uxelles (M. d'). 407.

Valence, 454.
Valentini (Général von), 526.
Valincourt (M. de), 275.
Vallin-de-l'Orbie, 338.
Valréas, 24.
Varaillon, 264.
Vatrin (Lieutenant), 102.
Vaux (M. de), 176, 364, 365, 368, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378.
Velten (Von), 543.
Vendôme (M. de), 411.
Vergniaud, 558.
Vernet (M.), 211.
Vernet (Mme Horace), 210.
Verteuil (Lieutenant-Général), 255, 265, 270, 463, 554, 555, 560.
Viau (Paul de), 476.
Viau (Théophile de), 475, 476, 477.
Victor, 37.
Victor (le roi), 390.
Victor-Amédée III, 193.
Vidiouia, 494.
Viefville (de), 100.
Vieillard, 98, 100, 101, 105, 107, 109.
Vigan (Baron de), 504.
Vilbel, 75, 79.
Vileïka, 104.
Villars (Girard de), 237.
Villecomir, 100.
Villemort, 13.
Villeneuve (M de), 217.
Villeroy (le Maréchal de), 407.
Vilna, 97, 99, 100, 101, 103, 105, 106, 107, 110, 112, 113, 114.
Vincent de Paul, 249.
Vinet (Charles), 18.
Vinet, 260, 262, 263, 266, 267. 333; 351, 360.
Visterburg, 115.
Voirol, 209.
Voltaire, 140, 475, 478, 479, 505.
Vouvent, 5, 333.

Wilmer, 76.
Wolfradt (Von), 539, 540.
Worms, 71, 79, 179.
Waldalgesheim, 83.
Wallis (général), 67, 81.
Walluf, 540.
Wasserbillig, 82.
Waterloo, 2.
Weiher (von), 178.
Weilburg, 177.
Weimar (duc de), 184.
Wesel, 179, 180.
Wickert, 539.
Wetslebein (M.), 326.
Widerhold, (von), 186.
Wiesbade, 539.
Wilkowerski, 114.
Wisseck, 79.
Wittgenstein (le comte), 74.
Wittinghof (général von). 177.
Wurmb (von), 185.

Yousouf, 495.

Zatinia, 496, 497.
Zelada (cardinal), 293.
Zimmermann (lieutenant), 528.
Zismory, 113.
Zohora, 503.

TABLE DES MATIÈRES

Mémoires de Mercier du Rocher, pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée . . . . . 1, 232, 330, 448 et 546

Correspondance inédite du cardinal Maury . . . 31, 122 et 273

Campagne de 1792 sur le Rhin, d'après des témoins oculaires allemands. Communication du capitaine P.-A. VELING. (*Suite et fin*) . . . . . , ... 61, 177 et 524

La campagne de l'an II dans les Pyrénées Orientales. Rapport d'André Peyrusse. Communication de L.-G. PÉLISSIER. 83

Porphyre Jacquemont. Carnet de route d'un officier d'artillerie (1812-1813). Communication de Victor JACQUEMONT DU DONJON. 97

Mémoires de Madame d'Epinay publiés pour la première fois d'après le manuscrit authentique (*Suite*) . . . . 151 et 363

Lettres de femmes. La comtesse de Provence. — La duchesse de Berry. — L'impératrice Joséphine et sa famille. — L'impératrice Marie-Louise. — La reine Marie-Amélie. — La princesse Marie d'Orléans. — La princesse Stéphanie de Bade . . . 193

L'affaire du père Girard et de la Cadière, d'après les lettres inédites de J.-B. Rousseau et de Brossette 214

La captivité et la fuite de l'abbé Arthur Dillon, racontées par lui-même. Communication de M. Henri TESTARD. . 289 et 414

Variétés historiques. Une prédiction sur Napoléon. — L'achat de la Malmaison. — Toulouse pendant les Cent Jours. — Madame de Feuchères et la mort du prince de Condé. — La mort du duc de Reichstadt. 311

Fragments inédits de Montesquieu. 385

Mélanges. Le roi de Prusse et les émigrés. — Deux lettres de Moncey. — Deux billets de Marbot. — Une incartade napoléonienne : lettre du roi Jérôme au roi Louis. — Une lettre de Lamartine. 438

Le maréchal Bugeaud. Lettres sur la conquête de l'Algérie. 481
Le président Hénault. Journal inédit de l'exil du Parlement à Pontoise (1721). 504
Les livres d'histoire. Toulon et les Anglais en 1793. — La campagne de 1795 en Italie. — L'inventaire des archives historiques de la Guerre.. 91
— Pécheresse et impératrice : Sophie Arnould et Joséphine de Beauharnais. 188
— Napoléon à Saint-Hélène, d'après le journal du général baron Gourgaud. 284
— Encore Napoléon 379
— Quelques écrivains : Théophile de Viau ; — Bourdaloue ; — Voltaire ; — Maupertuis 475
— Astres napoléoniens : Murat ; — Elisa Bonaparte ; — le duc de Reichstadt. 572
Table alphabétique. 577

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

NOUVEL ARMORIAL

du Bibliophile

GUIDE DE L'AMATEUR DES LIVRES ARMORIÉS

PAR

JOANNIS GUIGARD

2 beaux volumes grand in-8, imprimés en caractères elzéviriens, sur papier vélin, ornés de reproductions de reliures anciennes et de 2.000 blasons dans le texte. **Au lieu de 50 fr. 25 fr.**

L'habillement du livre a sa place dans le domaine de l'art, et nul n'ignore les ardentes convoitises et les séductions passionnées qu'exercent sur les collectionneurs, les volumes revêtus de somptueuses reliures anciennes, surtout quand elles sont accompagnées de chiffres ou de blasons indiquant leur provenance et leur possession par des personnages appartenant aux familles princières ou qui ont occupé le premier rang parmi les bibliophiles de leur temps.

Aucun guide ou manuel permettant de découvrir les énigmes héraldiques qui s'offraient à tous les instants aux amateurs, n'existait encore, quand en 1873, M. Guigard publia la première édition de son Armorial du Bibliophile. L'accueil empressé que fit le public à cet intéressant travail permit à l'éditeur d'épuiser promptement l'édition entière, et l'ouvrage était devenu rare, lorsqu'en 1890, l'auteur se décida à donner une nouvelle édition complétée et considérablement augmentée, et y apporta de nombreuses améliorations.

Dans cette seconde édition, l'Armorial du Bibliophile est divisé en quatre parties : la première comprend les armoiries des maisons souveraines françaises et étrangères ; la seconde, celles des femmes bibliophiles ; la troisième, celles des amateurs ecclésiastiques et la dernière les collectionneurs particuliers. Chaque blason est accompagné de notes biographiques sur l'amateur auquel le livre a appartenu, et ces notices quoique courtes et brèves, offrent un vif intérêt pour la plupart des familles de la noblesse française dont les membres ont possédé des bibliothèques dans les siècles passés. En outre, l'auteur a fait précéder son œuvre d'un traité succinct du blason et d'un vocabulaire des principaux termes usités dans cette science.

Cet excellent ouvrage, le seul que nous possédions sur ce côté si curieux de l'amour des livres, se recommande à tous les collectionneurs, aux bibliothèques publiques, et aux personnes qui s'occupent de science héraldique. Nous avons acquis les derniers exemplaires qui seront promptement écoulés et dont nous augmenterons le prix très prochainement.

Le Petit (Jules). La Bibliophilie qui passe. Notes sur un grand bibliophile d'hier, le comte de Lignerolles, par un petit bibliophile d'aujourd'hui, avec des croquis naïfs de l'auteur. *Paris*, 1895, pet. in-4 de 24 pages, broché. (*Publié à 3 fr.*) **1** fr.

Tiré à 200 exemplaires.

Gausseron (B.-H.). Les Keepsakes et les Annuaires illustrés de l'époque romantique, essai de bibliographie. *Paris*, 1896, gr. in-8 de 44 pages avec vignettes dans le texte, broché. (*Publié à 3 fr.*). **1** fr.

Passionnés du livre (Les), par Firmin Maillard. *Paris*, 1896, pet. in-8, tiré à 225 exemplaires sur papier vergé, broché. (*Publié à 10 fr.*). **5** fr.

Bibliophiles et savants du temps jadis. — La chevauchée des bibliophiles. — Chinoiseries de savants. — Bibliophiles mal avisés. — Peines de travail perdues. — Écumeurs de bibliothèques. — Ils se sont endormis dans l'amour du livre.

Iconographie des fables de La Fontaine, La Motte, Dorat, Florian, avec une étude sur l'iconographie antique par Eug. Lévêque. *Paris, Flammarion*, s. d. (1890), gr. in-8, figures, br., couv. (*Publié à 25 francs*). **5** fr.

Ouvrage intéressant, tiré à 150 exemplaires, dans lequel l'auteur étudie l'illustration de la fable et de l'apologue à toutes les époques, accompagné de 103 héliogravures, imprimées en sanguine, reproduisant les plus beaux sujets traités par les peintres et les dessinateurs de tous les temps d'après les documents originaux.

Le Petit (Jules). Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du XVe au XVIIIe siècle. *Paris, Quantin*, 1888, gr. in-8, fac-simile, br., couv. (*40 fr.*) **20** fr.

Description raisonnée de 300 ouvrages formant l'ensemble à peu près complet des chefs-d'œuvre de la littérature française et reproduction en fac-simile de tous les titres des ouvrages décrits.

Sieurin (J.). Manuel de l'amateur d'illustrations. Gravures et portraits pour l'ornement des livres français et étrangers. *Paris, Labitte*, 1875, in-8, br., couv. (*Au lieu de 20 fr.*). **5** fr.

Guide sûr et exact qui fournit aux amateurs le moyen le plus pratique d'illustrer un livre, en faisant connaître toutes les suites de gravures qui ont été publiées sur chaque auteur, le nombre des pièces qui les composent, les noms des dessinateurs et des graveurs, les différents états de chaque planche, etc.

Quentin-Bauchart (E.). La bibliothèque de Fontainebleau et les livres des derniers Valois à la Bibliothèque nationale (1515-1589). *Paris, Paul*, 1891, gr. in-8, fig., br., couv. (*25 fr.*). **12** fr.

Beau volume, tiré à petit nombre, enrichi de 7 planches hors texte fac-simile de miniatures et portraits des membres de la famille de Valois. Recherches historiques sur les bibliothèques formées par François Ier et ses successeurs, suivies de la liste des livres leur ayant appartenu qui sont conservés dans les grands dépôts publics, et de notices bio-bibliographiques sur Catherine de Médicis, Jean Cousin, Diane de Poitiers, Jean Grolier et Marguerite de Valois.

Willems (A.). Les Elzevier, histoire et annales typographiques. *Bruxelles, Van Trigt*, 1880, gr. in-8, fig., cart., n. rog. **20** fr.

Bibliographie excellente qui restera l'étude la plus consciencieuse et la plus étendue dont la famille des grands imprimeurs hollandais aura été le sujet. Avec une minutie et une exactitude qui n'est jamais prise en faute, l'auteur a décrit ces charmants petits volumes qui font la joie des bibliophiles, a restitué aux célèbres typographes des impressions peu connues, et rejeté, avec preuves incontestables, d'autres livres dont l'impression leur était attribuée. Sous forme d'appendice, M. Willems a dressé la bibliographie des volumes faisant partie de la collection elzévirienne, mais sortant des presses d'imprimeurs hollandais autres que les Elzeviers.

La Librairie Lucien GOUGY publie un Catalogue mensuel de livres d'occasion anciens et modernes qui sera envoyé franco sur demande.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

Deuxième Année N° 1 15 Janvier 1899

Souvenirs et Mémoires

RECUEIL MENSUEL

DE

Documents autobiographiques — Souvenirs
Mémoires — Correspondances

DIRECTEUR : PAUL BONNEFON, BIBLIOTHÉCAIRE A L'ARSENAL

SOMMAIRE :

I. — **Mémoires de Mercier du Rocher** *pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée* 1
II. — **Correspondance inédite du Cardinal Maury** 31
III. — **Campagne de 1792 sur le Rhin**, *d'après des témoins oculaires allemands.* Communication inédite du capitaine F.-A. Veling (*suite*) 61
IV. — **La campagne de l'an II dans les Pyrénées-Orientales.** *Rapport d'André Peyrusse.* Communication de M. Léon-G. Pélissier (*fin*). 85
V. — Les Livres d'histoire : Toulouse et les Anglais en 1793. — La campagne de 1795 en Italie. — L'inventaire des Archives historiques de la guerre 91

PARIS
LUCIEN GOUGY, LIBRAIRE
5, QUAI DE CONTI, 5

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue « **Souvenirs et Mémoires** », publiée dans le format in-8° jésus, paraît une fois par mois par fascicule de 6 feuilles d'impression donnant 96 pages de texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 15 juillet de chaque année. Le prix en est :

PARIS	**20** fr.
DÉPARTEMENTS	**22** fr.
ETRANGER	**24** fr.

S'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction à M. PAUL BONNEFON, Bibliothécaire à l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris.

Pour tout ce qui concerne l'administration à M. LUCIEN GOUGY, Libraire, 5, quai de Conti, Paris.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Vie de Lazare Hoche, général des armées de la République française, par Alexandre Rousselin. *Paris, an VIII*-1800, in-12, portrait et cartes, broché. **2 fr.**

Biographie d'un des meilleurs soldats de la Révolution, suivie de notices historiques intéressantes sur les généraux Cherin et Marbot.

Les Salons de conversation au XVIIIe siècle, par F. Feuillet de Conches. *Paris, Charavay*, 1882, un joli volume pet. in-8, imprimé sur papier vergé, broché. AU LIEU DE 10 FR. **3 fr.**

Etude spirituelle et charmante sur la société polie et les grandes dames dont les cercles eurent une influence sur la littérature et les arts : Mesdames de Vauvray, duchesse de Montmorency-Luxembourg, de Flumarens, marquise de Lambert, marquise Du Deffand, marquise de Créquy, comtesse de Séran, de La Vallière, de Forcalquier, Dupin, de Beaumont, Necker, etc.

Tableaux historiques des principaux évènements de la Révolution française de 1848. *Paris, librairie ethnographique*, 1848, gr. in-8, broché. **2 fr.**

Livre illustré de 12 planches gravées sur bois, tirées en camaïeu, contenant des particularités curieuses et peu connues : Les étudiants à la place de la Concorde. — Les enfants de Paris aux barricades. — Massacre au ministère des affaires étrangères. — Combat du Château-d'Eau. — Le Christ. — Biographie des ministres du gouvernement provisoire, etc.

Derniers souvenirs et portraits, par F. Halévy. *Paris, Lévy*, 1863, in-12, broché. **3 fr.**

Mozart. — Le baron Boucher. — Desnoyers. — Simart. — Adolphe Nourrit. — Berton. — Lettres sur la musique. — Le baron de Stora.

La Russie ancienne et moderne, histoire, description, mœurs, par J.- H. Schnitzler. *Paris, Lebrun*, 1855, gr. in-8, fig., broché. **2 fr.**

Ouvrage peu commun enrichi de planches hors texte gravées sur bois. — Les ancêtres de la nation russe. — Origine de la puissance russe et morcellement. — Abaissement. — Grandeur. — Tendance à la prépondérance en Europe.

Statistique générale, méthodique et complète de la France comparée aux autres grandes puissances de l'Europe, par J.-H. Schnitzler. *Paris, Lebrun*, 1846, 4 vol. in-8, brochés. AU LIEU DE 30 FR. **5 fr.**

Excellent travail où notre pays est étudié dans tout ce qui se rapporte au territoire, à la population, aux intérêts sociaux, à la production et à la circulation pendant le règne du roi Louis-Philippe.

Tradition en Poitou (La) et Charentes : art populaire, ethnographie, folk-lore, hagiographie, histoire. Ouvrage orné de 14 gravures hors texte. *Paris*, 1897, gr. in-8, broché. **7 fr.**

Les guerres de Vendée à l'exposition de Niort, par H. Baguenier-Desormeaux. — Légendes inédites et superstitions du Poitou, par C. Puichaud. — Gilles de Rais, par J.-K. Huysmans. — Les fêtes de village en Poitou et en Angoumois, par P. Boissonnade. — La chanson en Poitou et dans la Haute-Bretagne, par J. Philippe. — La danse en Poitou, par L. Desaivre, etc.

Le Judaïsme, esquisse des mœurs juives, par Ed. Coypel. *Paris, Leroux*, 1877, in-8, broché. **3 fr.**

Goûts et aptitudes des Juifs. — Lois sur le mariage. — Théorie du Talmud sur la femme. — Noce juive. — Cérémonie de la fécondation. — De la maladie et de la mort du juif. — Origine du Sabbat. — La fustigation. — Scènes carnavalesques. — Les veillées de famille, etc.

Lettres inédites des Feuquières tirées des papiers de famille de Madame la duchesse Decazes et publiées par E. Gallois. *Paris, Leleux*, 1845, 5 vol. in-8, brochés. AU LIEU DE 30 FR. **5 fr.**

Correspondance considérable comprenant non seulement les lettres de plusieurs membres de la famille Feuquières qui se distinguèrent sous Louis XIII et Louis XIV, mais encore celle de leur correspondants : ministres, ambassadeurs, généraux et autres personnages de la cour. Elle offre un intérêt tout spécial pour l'histoire des relations diplomatiques de la France avec la Suède et le Danemark.

Histoire de la famille Bonaparte depuis 1815 jusqu'à ce jour, par F. Wouters. *Paris, librairie ethnographique*, 1849, gr. in-8, br. **6 fr.**

Beau volume enrichi de 14 portraits hors texte et de nombreux fac-simile d'autographes.

Histoire de Paris en 1848 d'après les publications officielles, les révélations de l'enquête et les discussions de l'Assemblée nationale, par L. d'Ormoy. *Paris, Lebrun, s. d.*, in-12, avec de jolies planches hors texte gravées sur bois, broché. **3 fr.**

Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles et Fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avoient, avant lui, traité les mêmes sujets, précédées d'une notice sur les fabulistes, par A.-C.-M. Robert. *Paris, Cabin*, 1825, 2 vol. in-8, brochés. **15 fr.**

Ouvrage intéressant et curieux, orné d'un portrait de La Fontaine et de 90 figures gravées en taille-douce, de fac-simile d'autographes et dans lequel on trouve des notices biographiques et littéraires sur les fabulistes qui ont précédé La Fontaine, 185 fables inédites en français du moyen âge, et une bibliographie des œuvres de La Fontaine par Auguste Barbier.

Mémoires de littérature ancienne, par Emile Egger. *Paris, Durand*, 1862, in-8, broché. AU LIEU DE 7 FR. 50. **3 fr**

Conclusions sur les poèmes homériques.— Des livres attribués à Hermès Trismégiste. — De la philosophie et des poètes gnomiques.— Si les Athéniens ont connu la profession d'avocat.— Aperçus de critique sur le théâtre grec.— De Lucien et de Voltaire.

Camoens et les Lusiades, étude biographique, historique et littéraire, suivie du poème annoté par C. Lamarre. *Paris, Didier*, 1878, in 8, broché. AU LIEU DE 7 FR. 50. **3 fr. 50**

Bonne traduction du célèbre poème portugais précédée d'un résumé de l'histoire du Portugal.

Meraugis de Portlesguez, roman de la Table Ronde, publié pour la première fois par H. Michelant, avec fac-simile des miniatures du manuscrit de Vienne. *Paris, Tross*, 1869, in-8, broché. AU LIEU DE 15 FR. **5 fr.**

Beau volume, imprimé sur papier de Hollande, avec un encadrement de filets rouges autour de chaque page de texte, tiré à petit nombre.

Histoire de l'église de Montauban, par l'abbé Camille Daux. *Paris, Bray*, 1881, 2 vol. gr. in-8, avec de nombreux blasons coloriés, br. AU LIEU DE 25 FR. **10 fr.**

Histoire du diocèse et bibliographie des évêques de Montauban d'après des document inédits.

Histoire de l'église de Notre-Dame des Victoires depuis sa fondation jusqu'à nos jours et de l'archiconfrérie du très saint et immaculé cœur de Marie, par l'abbé Lambert et l'abbé Buirette. *Paris. Curot*, 1872, gr. in-8, avec portraits et figures hors texte, br. **3 fr.**

Monographie de ce sanctuaire vénéré, élevé à la Sainte-Vierge à Paris par le roi Louis XIII, pour perpétuer le souvenir des victoires qu'il remporta sur les hérétiques.

Contes et nouvelles en vers, par Jean de La Fontaine. *Rouen, Lemonnyer*, 1879, 2 vol. in-16, brochés. AU LIEU de 30 FR. **10 fr.**

Jolie réimpression sur papier vergé de l'édition Cazin ornée de 65 charmantes vignettes par Duplessis-Bertaux.

Mémorial et archives de M. Peyrusse, trésorier de la couronne pendant les Cent Jours (1809-1815). Vienne. — Moscou. — L'île d'Elbe. *Carcassonne*, 1869, gr. in-8, portrait, br. **10 fr.**

Cet ouvrage, tiré à petit nombre, non mis dans le commerce, renferme de nombreux documents inédits sur les guerres de l'Empire.

La Librairie Lucien GOUGY publie un Catalogue mensuel de livres d'occasion envoyé franco sur demande

---

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, 43, RUE DE PARIS

Deuxième Année | N° 8 | 15 Février 1899

Souvenirs et Mémoires

RECUEIL MENSUEL

DE

Documents autobiographiques — Souvenirs
Mémoires — Correspondances

DIRECTEUR : PAUL BONNEFON, BIBLIOTHÉCAIRE A L'ARSENAL

SOMMAIRE :

I. — *Porphyre Jacquemont.* **Carnet de route d'un Officier d'artillerie (1812-1813).** Communication de Victor Jacquemont du Donjon. . 97

II. — **Correspondance inédite du Cardinal Maury** (*suite*).. . . . 122

III. — **Mémoires de Mme d'Epinay**, *publiés pour la première fois d'après le manuscrit authentique* (*suite*). 151

IV. — **Campagne de 1792 sur le Rhin**, *d'après des témoins oculaires allemands.* Communication du capitaine P.-A. Veling. . . . 177

V. — Les Livres d'histoire : Pécheresse et impératrice; Sophie Arnould et Joséphine de Beauharnais. 188

PARIS
LUCIEN GOUGY, LIBRAIRE
5, QUAI DE CONTI, 5

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue « **Souvenirs et Mémoires** », publiée dans le format in-8° jésus, paraît une fois par mois par fascicule de 6 feuilles d'impression donnant 96 pages de texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 15 juillet de chaque année. Le prix en est :

PARIS	**20** fr.
DÉPARTEMENTS	**22** fr.
ETRANGER	**24** fr.

S'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction à M. PAUL BONNEFON, Bibliothécaire à l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris.

Pour tout ce qui concerne l'administration à M. LUCIEN GOUGY, Libraire, 5, quai de Conti, Paris.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

VIENT DE PARAITRE :

LÉON MAILLARD

ÉTUDES SUR QUELQUES ARTISTES ORIGINAUX

Auguste RODIN

STATUAIRE

Le nom du sculpteur Auguste Rodin est désormais célèbre. Par le caractère puissant et original de son art, il est placé dans la mémoire publique à l'égard des maîtres les plus fameux, et ses œuvres se sont imposées à l'attention et à l'admiration universelles.

Pourtant la gloire lui fut longue à conquérir. Jamais célébrité, justifiée par une production d'un sentiment aussi humain, d'une exécution aussi parfaite, ne fut aussi tardive. Le grand artiste eut à vaincre toutes les forces de la sottise et de l'envie liguées contre lui. Il en triompha par une accumulation de chefs-d'œuvre où la connaissance technique de tous les motifs d'exécution se marie au génie de la création sculpturale. C'est à cette heure culminante de sa vie, qu'il a paru nécessaire de faire connaître au public de quelle prodigieuse activité cérébrale et physique elle est constituée.

Aussi l'éditeur et l'auteur ont-ils puisé dans l'œuvre entier de Rodin pour le montrer depuis ses débuts jusqu'aux moments de sa maturité et de son triomphe. Ils ont mis en parallèle, pour que l'évocation fut complète, tous les moyens de traduction graphique actuellement en usage, pour en affirmer la prééminence, étant donnés les admirables documents qui étaient fournis : dessins inédits et prodigieux de Rodin, œuvres de sculpture provenant de son atelier ou des musées et des collections particulières. Tous ces éléments ont été choisis par le Maître lui-même. Ils présentent donc avec certitude son génie sous son aspect complexe et dans toutes ses évolutions vers la perfection idéale.

Un volume petit in-4 carré, imprimé par *CHAMEROT* et *RENOUARD*, illustré de nombreux dessins inédits de *Auguste RODIN*, de gravures à l'eau-forte et sur bois par MM. *Charles COURTRY, LEVEILLÉ, LEPÈRE, BELTRAND*, et d'héliogravures en noir et en couleur, reproduisant les œuvres capitales du maître sculpteur.

ÉDITION DE LUXE

60 Exemplaires numérotés sur papier du Japon, contenant une double suite de toutes les figures..... **50** fr.

Exemplaires sur papier vélin (*Tirage à nombre restreint*)..... **25** fr.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

NOUVEL ARMORIAL

du Bibliophile

GUIDE DE L'AMATEUR DES LIVRES ARMORIÉS

PAR

JOANNIS GUIGARD

2 beaux volumes gr. in-8, imprimés en caractères elzéviriens sur papier vélin, ornés de reproductions de reliures anciennes et de 2.000 blasons dans le texte. **Au lieu de 50 fr. 25 fr.**

L'habillement du livre a sa place dans le domaine de l'art, et nul n'ignore les ardentes convoitises et les séductions passionnées qu'exercent sur les collectionneurs, les volumes revêtus de somptueuses reliures anciennes, surtout quand elles sont accompagnées de chiffres ou de blasons indiquant leur provenance ou leur possession par des personnages appartenant aux familles princières ou qui ont occupé le premier rang parmi les bibliophiles de leur temps.

Aucun guide ou manuel permettant de découvrir les énigmes héraldiques qui s'offraient à tous les instants aux amateurs, n'existait encore, quand en 1873, M. Guigard publia la première édition de son Armorial du Bibliophile. L'accueil empressé que fit le public à cet intéressant travail permit à l'éditeur d'épuiser promptement l'édition entière, et l'ouvrage était devenu rare, lorsqu'en 1890, l'auteur se décida à donner une nouvelle édition complétée et considérablement augmentée, et y apporta de nombreuses améliorations.

Dans cette seconde édition, l'Armorial du Bibliophile est divisé en quatre parties : la première comprend les armoiries des maisons souveraines françaises et étrangères ; la seconde, celles des femmes bibliophiles ; la troisième, celles des amateurs ecclésiastiques et la dernière les amateurs particuliers. Chaque blason est accompagné de notes biographiques sur l'amateur auquel le livre a appartenu, et ces notices quoique courtes et brèves, offrent un vif intérêt pour la plupart des familles de la noblesse française dont les membres ont possédé des bibliothèques dans les siècles passés. En outre, l'auteur a fait précéder son œuvre d'un traité succinct du blason et d'un vocabulaire des principaux termes usités dans cette science.

Cet excellent ouvrage, le seul que nous possédions sur ce côté si curieux de l'amour des livres, se recommande à tous les collectionneurs, aux bibliothèques publiques, et aux personnes qui s'occupent de science héraldique. Nous avons acquis les derniers exemplaires qui seront promptement écoulés et dont nous augmenterons le prix très prochainement.

La Librairie Lucien GOUGY publie un Catalogue mensuel de livres d'occasion envoyé franco sur demande

---

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

Deuxième Année N° 9 15 Mars 1899

Souvenirs et Mémoires

RECUEIL MENSUEL

DE

Documents autobiographiques — Souvenirs
Mémoires — Correspondances

DIRECTEUR : PAUL BONNEFON, BIBLIOTHÉCAIRE A L'ARSENAL

SOMMAIRE :

I. — **Lettres de femmes.** *La comtesse de Provence. — La duchesse de Berry. — L'impératrice Joséphine et sa famille. — L'impératrice Marie-Louise. — La reine Marie-Amélie. — La princesse Marie d'Orléans. — La princesse Stéphanie de Bade.* 193
II. — **L'affaire du Père Girard et de la Cadière,** *d'après des lettres inédites de J.-B. Rousseau et de Brossette.* 214
III. — **Mémoires de Mercier du Rocher,** *pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée* (suite). 232
IV. — **Correspondance inédite du cardinal Maury** (suite et fin) . . 273
V. — Les Livres d'histoire : Napoléon à Sainte-Hélène, d'après le journal du général Gourgaud. 284

PARIS
LUCIEN GOUGY, LIBRAIRE
5, QUAI DE CONTI, 5

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue « **Souvenirs et Mémoires** », publiée dans le format in-8° jésus, paraît une fois par mois par fascicule de 6 feuilles d'impression donnant 96 pages de texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 15 juillet de chaque année. Le prix en est :

PARIS	**20** fr.
DÉPARTEMENTS	**22** fr.
ETRANGER	**24** fr.

S'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction à M. PAUL BONNEFON, Bibliothécaire à l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris.

Pour tout ce qui concerne l'administration à M. LUCIEN GOUGY, Libraire, 5, quai de Conti, Paris.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Louis XVI. Fac-simile du testament de Louis XVI gravé par P. Pecquet. Seule édition conforme à celle faite sur l'original. *Paris, Audot*, 1816, in-4. **1 fr.**

Marie-Antoinette. Copie figurée du testament de la reine, imitant parfaitement l'écriture de cette auguste princesse, imprimée avec soin sur papier semblable à l'original. *Paris, Audot*, 1816, in-4. **1 fr.**

Entrées de Marie d'Angleterre, femme de Louis XII, à Abbeville et à Paris, publiées et annotées par H. Cocheris. *Paris, Aubry*, 1859, in-8, papier vergé teinté, broché. **2 fr.**

Tiré à 100 exemplaires.

Angoulême (duchesse d'). Mémoires particuliers, formant avec l'ouvrage de M. Hue et le journal de Cléry, l'histoire complète de la captivité de la famille royale à la Tour du Temple. *Paris, Audot*, 1817, in-8, planches, broché. **2 fr.**

Première édition de ces souvenirs intéressants racontés par la fille de Louis XVI.

La Ménagerie impériale composée des ruminants, amphibies, carnivores, et autres budgétivores qui ont dévoré la France pendant 20 ans. *Paris*, 1871, gr. in-8 en feuilles, dans un carton. **5 fr.**

Recueil de 31 portraits-charges coloriés des membres de la famille impériale et des personnages de la cour.

Mémoires sur la guerre des Français en Espagne, par M. de Rocca. *Genève, Cherbuliez*, 1887, in-8, portrait de l'auteur, broché. **3 fr. 50**

Mémoires des plus curieux sur les campagnes et le séjour des armées françaises en Espagne en 1809, sous Joseph II, frère de Napoléon. L'auteur fut lié, dit-on, par un mariage morganatique à la baronne de Staël.

Les plus principales et générales coustumes du duchié de Lorraine. Texte inédit précédé d'une introduction par M. Ed. Bonvalot. *Paris, Durand*, 1878, in-8, broché. **2 fr.**

Etude historique sur l'ancienne justice en Lorraine, tirée à quelques exemplaires.

Peignot (Gabriel). Notice chronologique de tous les souverains, princes et princesses de l'Europe qui ont péri de mort violente ou qui ont été exposés aux attentats des assassins, de 1437 à 1840. *Paris, Aubry*, 1865, brochure in-8 de 20 pages. **2 fr.**

Recherches historiques très curieuses. Tiré à 100 exemplaires.

Peignot (Gabriel). Notice exacte de toutes les personnes nées ou domiciliées dans le département de la Côte-d'Or qui ont péri sur l'échafaud, soit à Paris, soit à Lyon, pendant le régime révolutionnaire du 23 frimaire an II (13 décembre 1794) au 9 thermidor an II (27 juillet 1894). *Paris, Aubry*, 1865, brochure in-8 de 28 pages. **2 fr.**

Notes biographiques sur les 104 victimes de la terreur révolutionnaire originaires de Dijon et des environs. Tiré à 100 exemplaires.

Campagne des francs-tireurs de Paris-Châteaudun. Récits et documents pour servir à l'histoire de la Défense nationale, par le lieutenant-colonel Ledeuil. Illustrations par Pierron. *Saint-Ouen*, 1896, in-8 de 518 pages, broché. **3 fr.**

Relation des faits d'armes accomplis par les francs-tireurs parisiens qui contribuèrent entre autres, à l'héroïque défense de Châteaudun.

Champsaur (Félicien). La divine aventure. *Paris, Savine, s. d.*, in-12, broché. **2 fr.**

Edition originale de cette charmante plaquette illustrée de jolis dessins tirés en sanguine.

SOUVENIRS DU COMTE DE MONTGAILLARD

Agent de la Diplomatie secrète pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration

Publiés d'après des documents inédits par Clément de LACROIX

Un volume in-8 de 336 pages, broché. Au lieu de 7 fr. 50 **1 fr. 75**

Biographie curieuse d'un personnage qui, en sa qualité d'agent de Louis XVIII, fut mêlé à des intrigues et à des conspirations nombreuses et connut une foule de célébrités dans toutes les classes de la société. Voici un extrait de la table des matières qui donne un résumé du vif intérêt du livre : Mœurs de la Cour. — Les ministres Vergennes, Calonne, Brienne. — Necker; prise de la Bastille. — Louis XVI et Marie-Antoinette. — Le comte de Provence; le comte d'Artois ; le duc d'Orléans. — Fête de la Fédération ; Mirabeau. — Coblentz ; l'émigration. — Le duc de Brunswick et Dumouriez. —. — La Terreur ; Thermidor. — Hoche, Barras, Talleyrand. — Cambacérès, Lannes, Soult, Junot, Masséna, etc.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE

Par Emile MARCO DE SAINT-HILAIRE

6 vol. gr. in-8, ornés de nombreuses gravures sur bois hors texte par les meilleurs artistes, brochés. . . . . **15** fr.

Recueil d'anecdotes historiques inédites ou peu connues : Le Sac du père Magloire. — La Corse et la famille Bonaparte. — Devant Toulon. — Napoléon et David. — Hébert. — Le Camp de Boulogne. — Physionomie du Conseil d'Etat. — Quelques Aides de Camp de Napoléon. — Murat et Tartareau. — Les Pages du Palais impérial. — A Trafalgar. — Les Orphelins de la Légion d'honneur. — A Tilsitt. — Le général Jean Pegot. — A propos du siège de Dantzick, etc.

GÉNÉRAL TROCHU

ŒUVRES POSTHUMES

2 beaux volumes in-8 de 400 pages chacun, imprimés sur papier vélin fort, brochés. Au lieu de **15** fr. . . . . **4** fr.

HURTADO DE MENDOZA

VIE DE LAZARILLE DE TORMÈS

Traduction nouvelle et préface par A. MOREL-FATIO

Un superbe volume in-8, imprimé avec luxe sur papier vélin à la cuve à un petit nombre d'exemplaires, enrichi de 150 vignettes gravées sur bois dans le texte et de 10 planches hors texte gravées à l'eau-forte par Maurice LELOIR d'après ses dessins, broché. Au lieu de **30** fr. **8** fr.

Le même, relié en vélin blanc, avec ornements spéciaux en rouge et en or sur le dos et les plats, tête dorée, non rogné. Au lieu de **40** fr. **10** fr.

Ce roman amusant, plein de vivacité et d'esprit, est, après le Don Quichotte, l'œuvre la plus populaire et la plus répandue de la littérature espagnole. L'illustration de M. Maurice Leloir, spirituelle et pleine d'humour, est une des meilleures de son œuvre, et l'artiste s'y est fait connaître avec un double talent de dessinateur et de graveur.

EN DISTRIBUTION A LA LIBRAIRIE L. GOUGY :

Catalogue d'environ 4.000 ouvrages, sur l'histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, sur le blason et la noblesse française, en vente aux prix marqués.

Il sera adressé à toutes les personnes qui en feront la demande.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

Deuxième Année N° 10 15 Avril 1899

Souvenirs et Mémoires

RECUEIL MENSUEL

DE

Documents autobiographiques — Souvenirs
Mémoires — Correspondances

DIRECTEUR : PAUL BONNEFON, BIBLIOTHÉCAIRE A L'ARSENAL

SOMMAIRE :

I. — **La captivité et la fuite de l'abbé Arthur Dillon, racontées par lui-même.** Communication de M. Henri TESTARD 289

II. — **Variétés historiques.** *Une prédiction sur Napoléon. — L'achat de la Malmaison. — Toulouse pendant les Cent Jours. — Mme de Feuchères et la mort du prince de Condé. — La mort du duc de Reichstadt* 311

III. — **Mémoires de Mercier du Rocher,** *pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée* (suite). 330

IV. — **Les Mémoires de Mme d'Epinay,** *publiés pour la première fois d'après le manuscrit authentique* (suite). 363

V. — Les Livres d'histoire : *Encore Napoléon.* 379

PARIS
LUCIEN GOUGY, LIBRAIRE
5 QUAI DE CONTI, 5

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue « **Souvenirs et Mémoires** », publiée dans le format in-8° jésus, paraît une fois par mois par fascicule de 6 feuilles d'impression donnant 96 pages de texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 15 juillet de chaque année. Le prix en est :

PARIS	**20** fr.
DÉPARTEMENTS	**22** fr.
ETRANGER	**24** fr.

S'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction à M. PAUL BONNEFON, Bibliothécaire à l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris.

Pour tout ce qui concerne l'administration à M. LUCIEN GOUGY, Libraire, 5, quai de Conti, Paris.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Sieurin (J.). Manuel de l'amateur d'illustrations. Gravures et portraits pour l'ornement des livres français et étrangers. *Paris, Labitte*, 1875, in-8, br., couv. (*Au lieu de 20 fr.*). **5 fr.**

Guide sûr et exact qui fournit aux amateurs le moyen le plus pratique d'illustrer un livre, en faisant connaître toutes les suites de gravures qui ont été publiées sur chaque auteur, le nombre des pièces qui les composent, les noms des dessinateurs et des graveurs, les différents états de chaque planche, etc.

Quentin-Bauchart (E.). La bibliothèque de Fontainebleau et les livres des derniers Valois à la Bibliothèque nationale (1515-1589). *Paris. Paul*, 1891, gr. in-8, fig., br., couv. (*25 fr.*). **12 fr.**

Beau volume, tiré à petit nombre, enrichi de 7 planches hors texte fac-simile de miniatures et portraits des membres de la famille de Valois. Recherches historiques sur les bibliothèques formées par François Ier et ses successeurs, suivies de la liste des livres leur ayant appartenu qui sont conservés dans les grands dépôts publics, et de notices bio-bibliographiques sur Catherine de Médicis, Jean Cousin, Diane de Poitiers, Jean Grolier et Marguerite de Valois.

Willems (A.). Les Elzevier, histoire et annales typographiques. *Bruxelles, Van Trigt*, 1880, gr. in-8, fig., cart., n. rog. **20 fr.**

Bibliographie excellente qui restera l'étude la plus consciencieuse et la plus étendue dont la famille des grands imprimeurs hollandais aura été le sujet. Avec une minutie et une exactitude qui n'est jamais prise en faute, l'auteur a décrit ces charmants petits volumes qui font la joie des bibliophiles, a restitué aux célèbres typographes des impressions peu connues, et rejeté, avec preuves incontestables, d'autres livres dont l'impression leur était attribuée. Sous forme d'appendice, M. Willems a dressé la bibliographie des volumes faisant partie de la collection elzévirienne, mais sortant des presses d'imprimeurs hollandais autres que les Elzeviers.

Les Collectionneurs de l'ancienne France. Notes d'un amateur, par Bonnaffé. *Paris, Aubry*, 1873, in-8, papier vergé, broché. **3 fr. 50**

Inventaire de Robertet ; Maurin et ses collections ; le cabinet de Vaillant ; les orgies de la curiosité ; liste manuscrite inédite des curieux en 1648 ; le bataillon des bibliophiles, etc.

Vie de Charles-Henry comte de Hoym, ambassadeur de Saxe-Pologne, en France et célèbre amateur de livres (1694-1736), publiée pour la Société des Bibliophiles françois par M. le baron Jérôme Pichon. *Paris, Téchener*, 1880, 2 vol. in-8, fig., br. **20 fr.**

Belle publication, imprimée avec luxe sur papier de Hollande, ornée d'un frontispice, d'un portrait, de vignettes gravées en taille-douce par A. Varin, et de fac-simile de reliures en couleur et en or. Cette biographie d'un des plus célèbres collectionneurs et bibliophiles du siècle dernier a été écrite avec amour par l'auteur qui, d'après des documents complètement inédits, a reconstitué la physionomie de l'homme d'Etat, et marqué l'influence que l'amateur exerça sur l'art industriel de son temps ; on y trouve des renseignements précieux sur les artistes qu'il employa, les objets d'art et les reliures qui entrèrent dans ses collections et qui marquèrent une étape dans l'art français du XVIIIe siècle.

Voyage de Lister à Paris en 1698, traduit pour la première fois, publié et annoté par la Société des Bibliophiles françois. On y a joint des portraits extraits des ouvrages d'Evelyn relatifs à ses voyages en France de 1648 à 1661. *Paris, pour la Société des Bibliophiles françois*, 1873, in-8, br. **10 fr.**

Publication importante pour l'histoire contenant un tableau complet de Paris et du monde parisien au XVIIe siècle. Lister fait la description des rues, places, monuments, œuvres d'art qui décorent la capitale et nous donne ses impressions sur la cour, les hommes de lettres et les artistes qu'il fréquenta pendant son séjour. Cette belle réimpression a été annotée par M. de Sermizelles.

Histoire journalière de Paris (1716-1717), par Dubois de Saint-Gelais. *Paris, pour la Société des Bibliophiles françois*, 1885, pet. in-8, imprimé sur papier vergé, br. **10 fr.**

Réimpression très soigneusement annotée par M. Maurice Tourneux, d'un livre fort intéressant qui fournit des renseignements peu connus sur les artistes de la fin du règne de Louis XIV et les œuvres qu'ils ont produites. Ce joli volume, tiré à petit nombre, est illustré du fac-simile d'un dessin de Chaufournier représentant la chambre de Pierre le Grand au château de Petitbourg.

Retif de la Bretonne. Le Palais Royal. *Bruxelles, s. d.*, 3 vol. in-12, planches hors texte, br., couv. (*60 fr.*). **15 fr.**

Réimpression à petit nombre, sur papier vergé, d'un des romans de mœurs les plus intéressants et les plus curieux de Rétif.

Souvenirs du comte de Montgaillard, agent de la diplomatie secrète pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration. Publiés d'après des documents inédits par Clément de Lacroix. Un volume in-8 de 336 pages, broché. (*Au lieu de 7 fr. 50*). **1 fr. 75**

Biographie curieuse d'un personnage qui, en sa qualité d'agent de Louis XVIII, fut mêlé à des intrigues et à des conspirations nombreuses et connut une foule de célébrités dans toutes les classes de la société. Voici un extrait de la table des matières qui donne un résumé du vif intérêt du livre : Mœurs de la Cour. — Les ministres Vergennes, Calonne, Brienne. — Necker, prise de la Bastille. — Louis XVI et Marie-Antoinette. — Le comte de Provence ; le comte d'Artois ; le duc d'Orléans. — Fête de la Fédération ; Mirabeau. — Coblentz ; l'émigration. — Le duc de Brunswick et Dumouriez. — La Terreur ; Thermidor. — Hoche, Barras, Talleyrand. — Cambacérès, Lannes, Soult, Junot, Masséna, etc.

L'empereur Alexandre II, vingt-six ans de règne (1855-1881), par C. de Cardonne. *Paris, Jouvet*, 1883, un beau vol. gr. in-8 de 868 pp., imprimé sur papier de Hollande à 50 exemplaires, avec portraits, br. PUBLIÉ A 20 FR. **3 fr. 50**

Chapitre important de l'histoire de la Russie contemporaine. C'est durant le règne d'Alexandre II que se sont accomplies des réformes radicales dans le gouvernement, l'administration, la richesse, et la prospérité du pays et que la Russie a pris place à la tête des nations européennes.

Revue des documents historiques, suite de pièces curieuses et inédites, publiées avec des notes et des commentaires, par Etienne Charavay. *Paris*, 1873-1881, 7 années et 4 livraisons in-8, br. PUBLIÉ A 120 fr. **20 fr.**

Revue d'érudition, l'une des meilleures parues dans ces dernières années ; elle reproduit de nombreux matériaux et documents littéraires, artistiques et historiques. Elle est imprimée sur beau papier vergé et enrichie de nombreux fac simile dans le texte et hors texte. On rencontre parmi ces reproductions, des chartes anciennes, des autographes rares et précieux, des cartes à jouer, des miniatures, des portraits, des adresses illustrées du XVIIIe siècle, une affiche du théâtre des zouaves en Crimée, etc.

Maindron Ernest et Camille **Viré**. Le Champ-de-Mars (1751-1889). Un très beau volume gr. in-8, d'environ 500 pages, illustré de 70 lettres ornées par Jules Adeline et de 114 reproductions d'après les documents originaux, broché. (*Au lieu de 12 fr.*). **5 fr.**

Monographie du Champ-de-Mars à Paris, contenant le récit des faits historiques, expositions, etc., dont il a été le théâtre. Les illustrations documentaires en noir et en couleurs qui l'accompagnent en font un livre extrêmement intéressant, et mettent sous les yeux du lecteur une quantité d'estampes, images populaires, portraits, autographes, etc., qu'il serait impossible de trouver ailleurs.

Bulletins du département de Rhône-et-Loire, du 8 août au 30 septembre 1793, imprimés par ordre du Comité général de surveillance et de Salut public de Lyon, publiés par les soins de Charavay fils aîné, sur le seul exemplaire connu, suivis des principaux bulletins et arrêtés des autorités militaires chargées de la conduite du siège de Lyon. *Paris, Charavay*, 1845, in-4, br. **5 fr.**

Seule relation authentique d'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de Lyon : le siège que les Lyonnais soutinrent contre les armées de la Convention Nationale en 1793. Tiré à 250 exemplaires sur papier vergé.

EN DISTRIBUTION A LA LIBRAIRIE L. GOUGY :

Catalogue d'environ 4.000 ouvrages sur l'histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, sur le blason et la noblesse française, en vente aux prix marqués.

Il sera adressé à toutes les personnes qui en feront la demande.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

Deuxième Année | N° 11 | 15 Mai 1899

Souvenirs et Mémoires

RECUEIL MENSUEL

DE

Documents autobiographiques — Souvenirs
Mémoires — Correspondances

DIRECTEUR : PAUL BONNEFON, BIBLIOTHÉCAIRE A L'ARSENAL

SOMMAIRE :

I. — **Fragments inédits de Montesquieu** 385

II. — **La captivité et la fuite de l'abbé Arthur Dillon, racontées par lui-même.** Communication de M. Henri TESTARD (*suite et fin*) 414

III. — **Mélanges.** *Le roi de Prusse et les émigrés.— Deux lettres de Moncey. Deux billets de Marbot. — Une incartade napoléonienne : lettre du roi Jérôme au roi Louis. — Une lettre de Lamartine* 438

IV. — **Mémoires de Mercier du Rocher,** *pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée* (suite). 448

V. — Les Livres d'histoire : Quelques écrivains : Théophile de Viau ; Bourdaloue ; Voltaire ; Maupertuis 475

PARIS
LUCIEN GOUGY, LIBRAIRE
5 QUAI DE CONTI, 5

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue « **Souvenirs et Mémoires** », publiée dans le format in-8° jésus, paraît une fois par mois par fascicule de 6 feuilles d'impression donnant 96 pages de texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 15 juillet de chaque année. Le prix en est :

PARIS	**20** fr.
DÉPARTEMENTS	**22** fr.
ETRANGER	**24** fr.

S'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction à M. PAUL BONNEFON, Bibliothécaire à l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris.

Pour tout ce qui concerne l'administration à M. LUCIEN GOUGY, Libraire, 5, quai de Conti, Paris.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Iconographie des fables de La Fontaine, La Motte, Dorat, Florian, avec une étude sur l'iconographie antique par Eug. Lévêque. *Paris, Flammarion, s d* (1890), gr. in-8, figures, br., couv. *(Publié à 25 francs)*. **5** fr.

Ouvrage intéressant, tiré à 150 exemplaires, dans lequel l'auteur étudie l'illustration de la fable et de l'apologue à toutes les époques, accompagné de 103 héliogravures, imprimées en sanguine, reproduisant les plus beaux sujets traités par les peintres et les dessinateurs de tous les temps d'après les documents originaux.

Halévy (Lud.). L'abbé Constantin, illustré par Madeleine Lemaire. *Paris, Lévy et Boussod, Valadon et Cie*, 1888, gr. in-8, br., couv. illust. de deux port. en médaillon. **40** fr.

Jolie édition illustrée de 36 charmantes figures dessinées par Mme Madeleine Lemaire, gravées sur bois. — L'un des 50 exemplaires tirés sur papier de Chine avec double suite des 18 figures hors texte dont une tirée en couleurs. Très rare. Exemplaire très frais.

Mistral (Frédéric). Mireille, poème provençal. Texte et traduction. Avec 25 eaux-fortes dont 21 reproductions avec le procédé de MM. Lumière, d'après les planches dessinées et gravées par Eugène Burnand et 55 dessins du même artiste tirés avec le texte. *Paris, Hachette*, 1891, gr. in-8 en portefeuille. **50** fr.

L'un des 25 exemplaires tirés sur papier de Chine avec les eaux-fortes avant la lettre et les légendes à part sur papier de soie. Texte entouré d'un filet au pointillé. Très rare. Exemplaire très frais.

Christian (P.). Histoire de la magie du monde surnaturel et de la fatalité à travers les temps et les peuples. *Paris, Furne, s. d.*, gr. in-8, fig., br., couv. **30** fr.

Un des 16 ex. tirés sur papier de Chine. Ouvrage estimé, qui en outre, d'un historique très étudié des sciences occultes contient une théorie générale de l'horoscope et les clefs générales de l'astrologie. Il est illustré de jolis dessins dans le texte et hors texte par E. Bayard.

Alphabet de l'imperfection et malice des femmes, revu, corrigé et augmenté d'un friand dessert et de plusieurs histoires pour les courtisans et partisans de la femme mondaine, par Jacques Olivier, licentié aux loix et en droict canon. Dédié à la plus mauvaise de toutes. *Paris*, 1876, gr. in-8, figures, broché. *(Publié à 40 francs)*. **10** fr.

Très beau volume, imprimé sur papier vergé, enrichi de 40 eaux-fortes dessinées par Gilbert, gravées par Cattelain, et de 22 culs-de-lampe par Choffard.

Mélandri et A. Willette. Les sœurs Hédouin. 35 lithographies hors texte. *Paris, Dentu*, 1892, in-12, br., couv. illustrée par Willette. **3** fr. **50**

Bel exemplaire très frais de l'édition originale.

Valette (René). La vie en images. La chasse à courre et à tir. 32 planches en teinte accompagnées de texte. *Paris, Laurens, s. d.*, (1897) in-4, broché. *(Publié à 20 francs)* **7** fr. **50**

Bel album tiré à 30 exemplaires sur papier du Japon.

Chaperon (Eugène). La vie en images. Le soldat français. 32 planches tirées en teinte. *Paris, Laurens, s. d.*, (1897) in-4, broché. *(Publié à 20 francs)*. **7** fr. **50**

Bel album tiré à 30 exemplaires sur papier du Japon.

Choix de portraits de personnages français de la cour des rois François Ier, Henri II et François II, par Clouet, autolithographiés d'après les originaux conservés au château de Howard (Yorkshire), par Lord Ronald Gower. *Londres*, 1882, in-fol., en feuilles, dans un carton. **20** fr.

Reproduction fac-simile des 94 magnifiques portraits exécutés au crayon de couleur par Clouet, représentant des seigneurs français du XVIe siècle : Amirale de Brion, le cardinal d'Amboise, Dampierre, le maréchal de Chabanes, Mme de Miolan, comte de Sancerre, Mme de Lestrange, d'Urfé, Mme de Montpensier, duc de Nevers, Marguerite de Navarre, M. de la Noue, M. de Listenoi, Henri II, Léonore d'Autriche, Marquise de Nesle, duc de Guise, marquise de

Rothelin, M. de Saint-Pons, M. de Tavannes, La Ferté, M. de Saint-Paul, comtesse de Vertus, Mlle de Ramelosne, le vidame de Chartres, etc.

Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du roy (1748-1758), précédé d'une étude sur le goût et sur le commerce des objets d'art au milieu du XVIIIe siècle et accompagné d'une table alphabétique des noms d'hommes, de lieux et d'objets mentionnés dans le journal et dans l'introduction (par L. Courajod). *A Paris, pour la Société des Bibliophiles françois*, 1873, 2 vol. gr. in-8, pap. vergé, frontispice et vignette gravés à l'eau-forte par Gaucherel et Hédouin, br., couv. (*Publié à 35 francs*). **20 fr.**

Publication importante pour l'histoire des arts industriels au siècle dernier. L'étude de M. Courajod qui occupe le premier volume est un véritable dictionnaire des curieux et des amateurs d'art du XVIIIe siècle ; elle abonde en renseignements originaux et inédits sur les collections formées à Paris, les artistes qui contribuèrent à les enrichir de leurs œuvres et en documents précieux sur les ventes publiques et les prix qu'obtinrent les objets d'art durant cette période où le goût de la curiosité sévit avec frénésie dans la société riche et aristocratique.

Lemaître (Jules). L'âge difficile, comédie en trois actes. *Paris, Lévy*, 1895, in-12, br., couv. **5 fr.**

Un des 35 exemplaires sur papier de Hollande. Edition originale.

Lemaître (Jules). Le Pardon, comédie en trois actes. *Paris, Lévy*, 1895, in-12, broché. **5 fr.**

Tiré à 35 exemplaires sur papier de Hollande. Edition originale.

Lemaître (Jules). Les Rois, drame en cinq actes. *Paris, Lévy*, 1895, in-12, br. **5 fr.**

Tiré à 35 exemplaires sur papier de Hollande. Edition originale.

Chansons folles, par Gustave Nadaud, accompagnées d'airs notés. Un charmant volume pet. in-8, orné d'un frontispice gravé à l'eau-forte par Henri Somm.

Exemplaire sur papier vélin. (*Publié à 12 fr.*). **5 fr.**
— sur papier du Japon. (*Publié à 25 fr.*). **12 fr.**
— sur papier de Chine. (*Publié à 35 fr.*). **15 fr.**

Les chansons contenues dans ce volume n'ont pas été imprimées dans les éditions des œuvres de Nadaud.

Contes aux étc 1. René Ponsard. Le Chat de grand'mère, conte dédié à Mme Ani a Judic. Illustrations de L. Lebègue, eaux-fortes de Guénier. — 2. L. de Courmont. Le Coup d'ongle, conte dédié à Mme Sarah Bernhardt. Illustrations de S.-A. Loron, eaux-fortes de Salmon. — 3. Octave Pradels. La Femme de l'avocat, conte dédié à Mlle Jeanne Granier. Illustrations de Kauffmann. — 4. Louis de Courmont. Substitution, conte dédié à Mlle Julia Depoix. Illustrations de L. Lebègue, eaux-fortes de Guénier. — 5. Vergier. Le Mal d'aventure, conte dédié à Mlle Mily-Meyer. Illustrations de R. de la Nézière, eaux-fortes de Guénier. *Paris, Magnier*, 1895, in-16 carré, cartonné toile grise, tête dor., non rogné. (*20 fr.*). **5 fr.**

Joli volume orné de 20 eaux-fortes : 5 portraits des actrices à qui les contes sont dédiés, 5 frontispices, 5 en-têtes et 5 culs-de-lampe.

Duplan (Paul). Lettres de Aimée Desclée à Fanfan, avec un portrait et un fac-simile. *Paris, Lévy*, 1895, in-12, tiré à 35 exemplaires sur papier de Hollande, broché. (*Publié à 12 fr. 50*). **5 fr.**

Correspondance amoureuse de la célèbre actrice suivie d'un éloge de l'artiste par Alexandre Dumas fils.

Villiers de l'Isle-Adam (comte A. de). Nouveaux contes cruels. *Paris, s. d.*, in-18, broché. (*Couv.*). **3 fr.**

Edition originale. Très rare.

Maupassant (Guy de). Bel-Ami. 103 illustrations de Ferdinand Bac. *Paris, Ollendorff*, 1895, in-12, broché. Publié à 25 fr. **12 fr.**

Tiré à 75 exemplaires sur papier de Chine.

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

Deuxième Année | N° 12 | 15 Juin 1899

Souvenirs et Mémoires

RECUEIL MENSUEL

DE

Documents autobiographiques — Souvenirs
Mémoires — Correspondances

DIRECTEUR : PAUL BONNEFON, BIBLIOTHÉCAIRE A L'ARSENAL

SOMMAIRE :

I. — **Le maréchal Bugeaud**, *Lettres sur la conquête de l'Algérie* . . . 481

II. — **Le Président Hénault**, *Journal inédit de l'exil du Parlement à Pontoise (1720)* 504

III. — **Campagne de 1792 sur le Rhin** *d'après les témoins oculaires allemands.* Communication du capitaine *P. A. Veling* (fin) . . . 524

IV. — **Mémoires de Mercier du Rocher**, *pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée* (suite) 546

V. — Les Livres d'histoire. — Figures napoléoniennes ; Murat ; Elisa Bonaparte ; Le duc de Reichstadt 572

PARIS
LUCIEN GOUGY, LIBRAIRE
5 QUAI DE CONTI, 5

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue « **Souvenirs et Mémoires** », publiée dans le format in-8° jésus, paraît une fois par mois par fascicule de 6 feuilles d'impression donnant 96 pages de texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 15 juillet de chaque année. Le prix en est :

PARIS	**20** fr.
DÉPARTEMENTS	**22** fr.
ETRANGER	**24** fr.

S'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction à M. PAUL BONNEFON, Bibliothécaire à l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris.

Pour tout ce qui concerne l'administration à M. LUCIEN GOUGY, Libraire, 5, quai de Conti, Paris.

Souvenirs du comte de Montgaillard, agent de la diplomatie secrète pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration. Publiés d'après des documents inédits par Clément de Lacroix. Un volume in-8 de 336 pages, broché. (*Au lieu de 7 fr. 50*). **1 fr. 75**

Biographie curieuse d'un personnage qui, en sa qualité d'agent de Louis XVIII, fut mêlé à des intrigues et à des conspirations nombreuses et connut une foule de célébrités dans toutes les classes de la société. Voici un extrait de la table des matières qui donne un résumé du vif intérêt du livre : Mœurs de la Cour. — Les ministres Vergennes, Calonne, Brienne. — Necker. prise de la Bastille. — Louis XVI et Marie-Antoinette. — Le comte de Provence ; le comte d'Artois ; le duc d'Orléans. — Fête de la Fédération ; Mirabeau. — Coblentz ; l'émigration. — Le duc de Brunswick et Dumouriez. — La Terreur ; Thermidor. — Hoche, Barras, Talleyrand. — Cambacérès, Lannes, Soult, Junot, Masséna, etc.

L'empereur Alexandre II, vingt-six ans de règne (1855-1881), par C. de Cardonne. *Paris, Jouvet*, 1883, un beau vol. gr. in-8 de 868 pp., imprimé sur papier de Hollande à 50 exemplaires, avec portraits, br. PUBLIÉ A 20 FR. **3 fr. 50**

Chapitre important de l'histoire de la Russie contemporaine. C'est durant le règne d'Alexandre II que se sont accomplies des réformes radicales dans le gouvernement, l'administration, la richesse et la prospérité du pays, et que la Russie a pris place à la tête des nations européennes.

Trochu (général). Œuvres posthumes. 2 beaux vol. in-8 de 400 pages chacun, imprimés sur papier vélin fort, brochés. (*Au lieu de 15 fr.*). **4 fr.**

Le tome I est exclusivement consacré à l'histoire du siège de Paris, d'après des documents absolument nouveaux que l'auteur pouvait seul avoir à sa disposition. Dans le tome II, M. le général Trochu étudie une réorganisation complète de la France dans la société, l'armée, l'administration, l'état, et y joint de courts mémoires très intéressants sur sa vie et sa carrière militaire.

Mémoires sur la guerre des Français en Espagne, par M. de Rocca. *Genève, Cherbuliez*, 1887, in-8, portrait de l'auteur, broché. **3 fr. 50**

Mémoires des plus curieux sur les campagnes et le séjour des armées françaises en Espagne en 1809, sous Joseph II, frère de Napoléon. L'auteur fut lié, dit-on, par un mariage morganatique à la baronne de Staël.

Revue des documents historiques, suite de pièces curieuses et inédites, publiées avec des notes et des commentaires, par Etienne Charavay. *Paris*, 1873-1881, 7 années et 4 livraisons in-8, br. PUBLIÉ A 120 fr. **20 fr.**

Revue d'érudition, l'une des meilleures parues dans ces dernières années ; elle reproduit de nombreux matériaux et documents littéraires, artistiques et historiques. Elle est imprimée sur beau papier vergé et enrichie de nombreux fac-simile dans le texte et hors texte. On rencontre parmi ces reproductions, des chartes anciennes, des autographes rares et précieux, des cartes à jouer, des miniatures, des portraits, des adresses illustrées du XVIIIe siècle, une affiche du théâtre des souaves en Crimée, etc.

Maindron Ernest et Camille **Viré.** Le Champ-de-Mars (1751-1889). Un très beau volume gr. in-8, d'environ 500 pages, illustré de 70 lettres ornées par Jules Adeline et de 114 reproductions d'après les documents originaux, broché. (*Au lieu de 12 fr.*). **5 fr.**

Monographie du Champ-de-Mars à Paris, contenant le récit des faits historiques, expositions, etc., dont il a été le théâtre. Les illustrations documentaires en noir et en couleurs qui l'accompagnent en font un livre extrêmement intéressant, et mettent sous les yeux du lecteur une quantité d'estampes, images populaires, portraits, autographes, etc., qu'il serait impossible de trouver ailleurs.

Bulletins du département de Rhône-et-Loire, du 8 août au 30 septembre 1793, imprimés par ordre du Comité général de surveillance et de Salut public de Lyon, publiés par les soins de Charavay fils aîné, sur le seul exemplaire connu, suivis des principaux bulletins et arrêtés des autorités militaires chargées de la conduite du siège de Lyon. *Paris, Charavay*, 1845, in-4, br. **5 fr.**

Seule relation authentique d'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de Lyon : le siège

CONDITIONS DE PUBLICATION

La Revue « **Souvenirs et Mémoires** », publiée dans le format in-8° jésus, paraît une fois par mois par fascicule de 6 feuilles d'impression donnant 96 pages de texte.

Les abonnements sont annuels et partent du 15 juillet de chaque année. Le prix en est :

PARIS	**20** fr.
DÉPARTEMENTS	**22** fr.
ETRANGER	**24** fr.

S'adresser :

Pour tout ce qui concerne la rédaction à M. PAUL BONNEFON, Bibliothécaire à l'Arsenal, 1, rue de Sully, Paris.

Pour tout ce qui concerne l'administration à M. LUCIEN GOUGY, Libraire, 5, quai de Conti, Paris.

Souvenirs du comte de Montgaillard, agent de la diplomatie secrète pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration. Publiés d'après des documents inédits par Clément de Lacroix. Un volume in-8 de 336 pages, broché. (*Au lieu de 7 fr. 50*). **1 fr. 75**

Biographie curieuse d'un personnage qui, en sa qualité d'agent de Louis XVIII, fut mêlé à des intrigues et à des conspirations nombreuses et connut une foule de célébrités dans toutes les classes de la société. Voici un extrait de la table des matières qui donne un résumé du vif intérêt du livre : Mœurs de la Cour. — Les ministres Vergennes, Calonne, Brienne. — Necker. prise de la Bastille. — Louis XVI et Marie-Antoinette. — Le comte de Provence ; le comte d'Artois ; le duc d'Orléans. — Fête de la Fédération ; Mirabeau. — Coblentz ; l'émigration. — Le duc de Brunswick et Dumouriez. — La Terreur ; Thermidor. — Hoche, Barras, Talleyrand. — Cambacérès, Lannes, Soult, Junot, Masséna, etc.

L'empereur Alexandre II, vingt-six ans de règne (1855-1881), par C. de Cardonne. *Paris, Jouvet*, 1883, un beau vol. gr. in-8 de 868 pp., imprimé sur papier de Hollande à 50 exemplaires, avec portraits, br. PUBLIÉ A 20 FR. **3 fr. 50**

Chapitre important de l'histoire de la Russie contemporaine. C'est durant le règne d'Alexandre II que se sont accomplies des réformes radicales dans le gouvernement, l'administration, la richesse et la prospérité du pays, et que la Russie a pris place à la tête des nations européennes.

Trochu (général). Œuvres posthumes. 2 beaux vol. in-8 de 400 pages chacun, imprimés sur papier vélin fort, brochés. (*Au lieu de 15 fr.*). **4 fr.**

Le tome I est exclusivement consacré à l'histoire du siège de Paris, d'après des documents absolument nouveaux que l'auteur pouvait seul avoir à sa disposition. Dans le tome II, M. le général Trochu étudie une réorganisation complète de la France dans la société, l'armée, l'administration, l'état, et y joint de courts mémoires très intéressants sur sa vie et sa carrière militaire.

Mémoires sur la guerre des Français en Espagne, par M. de Rocca. *Genève, Cherbuliez*, 1887, in-8, portrait de l'auteur, broché. **3 fr. 50**

Mémoires des plus curieux sur les campagnes et le séjour des armées françaises en Espagne en 1809, sous Joseph II, frère de Napoléon. L'auteur fut lié, dit-on, par un mariage morganatique à la baronne de Staël.

Revue des documents historiques, suite de pièces curieuses et inédites, publiées avec des notes et des commentaires, par Etienne Charavay. *Paris*, 1873-1881, 7 années et 4 livraisons in-8, br. PUBLIÉ A 120 fr. **20 fr.**

Revue d'érudition, l'une des meilleures parues dans ces dernières années ; elle reproduit de nombreux matériaux et documents littéraires, artistiques et historiques. Elle est imprimée sur beau papier vergé et enrichie de nombreux fac-simile dans le texte et hors texte. On rencontre parmi ces reproductions, des chartes anciennes, des autographes rares et précieux, des cartes à jouer, des miniatures, des portraits, des adresses illustrées du XVIIIe siècle, une affiche du théâtre des zouaves en Crimée, etc.

Maindron Ernest et Camille **Viré.** Le Champ-de-Mars (1751-1889). Un très beau volume gr. in-8, d'environ 500 pages, illustré de 70 lettres ornées par Jules Adeline et de 114 reproductions d'après les documents originaux, broché. (*Au lieu de 12 fr.*). **5 fr.**

Monographie du Champ-de-Mars à Paris, contenant le récit des faits historiques, expositions, etc., dont il a été le théâtre. Les illustrations documentaires en noir et en couleurs qui l'accompagnent en font un livre extrêmement intéressant, et mettent sous les yeux du lecteur une quantité d'estampes, images populaires, portraits, autographes, etc., qu'il serait impossible de trouver ailleurs.

Bulletins du département de Rhône-et-Loire, du 8 août au 30 septembre 1793, imprimés par ordre du Comité général de surveillance et de Salut public de Lyon, publiés par les soins de Charavay fils aîné, sur le seul exemplaire connu, suivis des principaux bulletins et arrêtés des autorités militaires chargées de la conduite du siège de Lyon. *Paris, Charavay*, 1845, in-4, br. **5 fr.**

Seule relation authentique d'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire de Lyon : le siège

que les Lyonnais soutinrent contre les armées de la Convention Nationale en 1793. Tiré à 250 exemplaires sur papier vergé.

L'Armée d'Afrique depuis la conquête d'Alger; ouvrage illustré de 46 gravures et accompagné d'une carte de l'Algérie par le Dr Quesnoy. *Paris*, 1888, in-12, broché. **3 fr. 50**

L'un des quelques exemplaires tirés sur papier du Japon. Histoire militaire complète des campagnes d'Algérie jusques et y compris l'expédition de la Tunisie.

Histoire du prince royal, duc d'Orléans; détails inédits sur sa vie et sa mort puisés à des sources authentiques, par J. Arago et Gouin. *Paris, Capelle*, 1842, in-8, portrait, broché. **1 fr. 50**

Seule biographie complète du fils aîné du roi Louis-Philippe, contenant des particularités intéressantes sur le siège d'Anvers et les guerres d'Afrique.

Vie de Lazare Hoche, général des armées de la République française, par Alexandre Rousselin. *Paris, an VIII*-1800, in-12, portrait et cartes, broché. **2 fr.**

Biographie d'un des meilleurs soldats de la Révolution, suivie de notices historiques intéressantes sur les généraux Chérin et Marbot.

Monteil (Edgar). Souvenirs de la Commune. *Paris, Charavay*, 1883, in-12, fig. dans le texte, br. **1 fr. 50**

Sous la Commune. — L'arrestation. — L'orangerie. — L'ambulance de Satory. — Le cinquième conseil de guerre. — La prison de Beauvais, etc.

Peignot (Gabriel). Notice chronologique de tous les souverains, princes et princesses de l'Europe qui ont péri de mort violente ou qui ont été exposés aux attentats des assassins, de 1437 à 1840. *Paris, Aubry*, 1865, brochure in-8 de 20 pages. **2 fr.**

Recherches historiques très curieuses. Tiré à 100 exemplaires.

Peignot (Gabriel). Notice exacte de toutes les personnes nées ou domiciliées dans le département de la Côte-d'Or qui ont péri sur l'échafaud, soit à Paris, soit à Lyon, pendant le régime révolutionnaire du 23 frimaire an II (13 décembre 1793) au 9 thermidor an II (27 juillet 1794). *Paris, Aubry*, 1865, brochure in-8 de 28 pages. **2 fr.**

Notes biographiques sur les 104 victimes de la terreur révolutionnaire originaires de Dijon et des environs. Tiré à 100 exemplaires.

Campagne des francs-tireurs de Paris-Châteaudun. Récits et documents pour servir à l'histoire de la Défense nationale, par le lieutenant-colonel Ledeuil. Illustrations par Pierron. *Saint-Ouen*, 1896, in-8 de 518 pages, broché. **3 fr.**

Relation des faits d'armes accomplis par les francs-tireurs parisiens qui contribuèrent entre autres, à l'héroïque défense de Châteaudun.

Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot (1770-1779), publiée avec des notes et une introduction d'après les autographes de la collection Minoret et les manuscrits de l'Institut, par Ch. Henry. *Paris*, 1882, in-8, avec portraits, br. Publié à 7 fr. 50. **2 fr.**

Cette correspondance présente surtout un caractère scientifique; mais les lettres de Condorcet abondent en nouvelles politiques qu'il pouvait être utile de connaître à Turgot, intendant à Limoges, éloigné de Paris. On y voit poindre la fermentation des esprits des savants et des philosophes et l'éclosion des idées libérales qui donnèrent jour à la Révolution française.

Memorandum du siège de Paris (1870-1871), par Jules de Marthold, cartes par J.-A. Dufour. *Paris, Charavay*, 1884, in-12, imprimé sur papier vergé, br. **2 fr.**

Notes intéressantes prises au jour le jour, qui complètent heureusement toutes les histoires de la guerre franco-allemande.

La Librairie Lucien GOUGY, publie un Catalogue mensuel de livres d'occasion envoyé franco sur demande

---

AUXERRE. — IMPRIMERIE ALBERT LANIER, RUE DE PARIS, 43

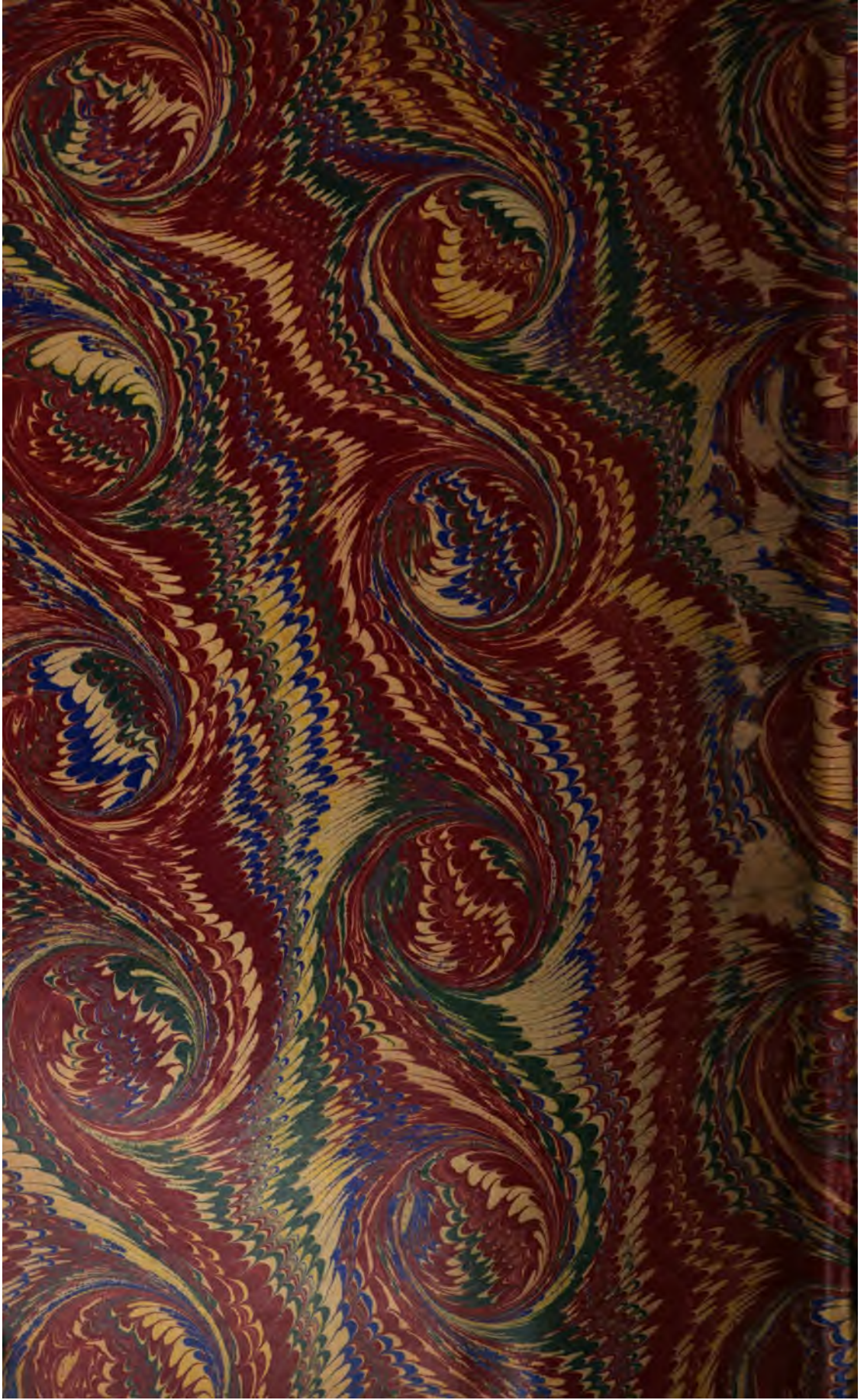

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

3 2044 105 180 194